

Mémoires [Document électronique] : la conjuration du comte de Fiesque. 1 /
cardinal de Retz ; [texte établi par Simone Bertière]

La conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque

Au commencement de l'année 1547, la république de Gênes se trouvait dans un état que l'on pouvait appeler heureux, s'il eût été plus affermi. Elle jouissait en apparence d'une glorieuse tranquillité, acquise par ses propres armes, et conservée par celle du grand Charles Quint, qu'elle avait choisi pour protecteur de sa liberté. L'impuissance de tous ses ennemis la mettait à couvert de leur ambition, et les douceurs de la paix y faisaient revenir l'abondance que les désordres de la guerre en avaient si longtemps bannie; le trafic se remettait dans la ville avec un avantage visible du public et des particuliers, et si l'esprit des citoyens eût été aussi exempt de jalousie que leurs fortunes l'étaient de la nécessité, on eût eu juste sujet de croire que cette république se fût relevée, en peu de jours, de ses misères passées, par un repos plein d'opulence et de bonheur; mais le peu d'union qui était parmi eux, et les semences de haine que les divisions précédentes avaient laissées dans les coeurs étaient des restes dangereux qui marquaient bien que ce grand corps n'était pas encore remis de ses maladies, et que sa guérison était semblable à la santé apparente de ces visages bouffis, sur lesquels beaucoup d'embonpoint cache beaucoup de mauvaises humeurs. La noblesse, qui avait le gouvernement entre ses mains, ne pouvait oublier les injures qu'elle avait reçues du peuple dans le temps qu'elle était éloignée des affaires. Le peuple, de son côté, ne pouvait souffrir la domination de la noblesse que comme une tyrannie nouvelle, établie contre les ordres anciens; une partie même des gentilshommes qui prétendaient à une plus haute fortune enviait couvertement la grandeur des autres: ainsi les uns commandaient avec orgueil; les autres obéissaient avec rage, et beaucoup croyaient obéir parce qu'ils ne commandaient pas assez absolument, quand la Providence permit qu'il arriva un accident qui fit éclater tout d'un coup ces différents sentiments, et qui confirma pour la dernière fois, les uns dans le commandement et les autres dans la servitude.

C'est la conjuration de Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, qu'il faut reprendre de plus loin pour en connaître mieux les suites et les circonstances.

Au temps de ces fameuses guerres dans lesquelles Charles Quint, empereur, et François Ier, roi de France, désolèrent toute l'Italie, André Doria; sorti d'une des meilleures maisons de Gênes, et le plus grand homme de mer qui fût à cette heure-là dans l'Europe, suivait avec ardeur le parti de la France, et soutenait la grandeur et la réputation de cette couronne sur les mers, avec un courage, une conduite et un bonheur qui donnaient autant d'avantage à son parti que d'éclat à sa gloire particulière. Mais c'est un malheur ordinaire aux plus grands princes de ne considérer pas assez les hommes de service quand une fois ils croient être assurés de leur fidélité; cette raison fit perdre à la France un serviteur si considérable, et cette perte produisit des effets si fâcheux, que la mémoire en sera toujours funeste et déplorable à cet Etat. En même temps que ce grand personnage fut engagé dans le service du Roi, en qualité de général de ses galères, avec des conditions qui étaient avantageuses pour ses intérêts et éclatantes pour sa réputation, ceux qui tenaient les premières places de la faveur et de la puissance dans les conseils commencèrent à envier et sa gloire et sa charge, et formèrent le dessein de perdre celui qu'ils voyaient trop grand seigneur pour se

Livros Grátis

<http://www.livrosgratis.com.br>

Milhares de livros grátis para download.

résoudre jamais à dépendre d'autres personnes que de son maître. Comme ils jugèrent qu'il ne serait d'abord ni sûr ni utile à leur dessein de lui rendre des mauvais offices auprès du Roi, qui venait de témoigner une trop bonne opinion de lui pour en concevoir sitôt une mauvaise, ils prirent une voie plus délicate, et, joignant les louanges aux applaudissements publics que l'on donnait aux premières armes que Doria avait prises pour la France, ils se résolurent de lui donner peu à peu des mécontentements que l'on pouvait attribuer à la nécessité des affaires générales, plutôt qu'à leur malice particulière, et qui néanmoins ne laisseraient pas de faire l'effet qu'ils prétendaient: ils s'appliquèrent à donner à cet esprit altier et glorieux matière de s'échapper, pour avoir un moyen plus aisé de le ruiner dans l'esprit du Roi. Les affaires que sa charge lui donnait dans le Conseil ne fournirent à ceux qui y avaient toute l'autorité que trop d'occasions de le désobliger: tantôt l'on trouvait les finances trop épuisées pour fournir à de si hauts appointements; tantôt on le payait en mauvaises assignations; quelquefois ses demandes étaient trouvées injustes et déraisonnables; à la fin, ses remontrances sur les torts qu'on lui faisait furent rendues par les artifices de ses ennemis si criminelles auprès du Roi, qu'il commença d'être importun et fâcheux, et peu à peu il passa auprès de lui pour un esprit intéressé, insolent et incompatible. Enfin on le désobligea ouvertement en lui refusant la rançon du prince d'Orange son prisonnier, que son neveu Philippin Doria avait pris devant Naples, et que le Roi avait retiré de ses mains. On lui demanda même avec des menaces le marquis de Gast et Ascagne Colonne pris à la même bataille; on ne parla plus de lui tenir la parole qu'on lui avait donnée de rendre Savone à la république de Gênes; et comme on vit que cet esprit prenait feu au lieu de cacher ses dégoûts sous une modération apparente, ses ennemis n'oublièrent rien pour les accroître. M. de Barbezieux fut commandé pour se saisir de ses galères, et même pour l'arrêter s'il était possible: cette faute était aussi pleine d'imprudences que de mauvaise foi, et l'on ne saurait assez blâmer les ministres de France d'avoir, pour leur intérêt, trahi celui de leur maître et ôté à leur parti le seul homme qui pouvait le maintenir en Italie; et puisqu'ils voulaient le perdre, on peut dire qu'ils furent fort malhabiles de ne l'avoir pas perdu tout à fait, et de l'avoir laissé dans un état où il pouvait extrêmement nuire à la France en général et à eux-mêmes en particulier par le chagrin que le Roi pouvait prendre de leurs conseils et par les mauvaises suites qu'ils avaient attirées contre son royaume.

Doria, se voyant traité si criminellement, fait un manifeste de ses plaintes, proteste qu'elles ne procèdent pas tant de ses intérêts particuliers que de l'injustice avec laquelle on refusait à sa chère patrie de lui rendre Savone, qui lui avait été tant de fois promise par le Roi. Il traite avec le marquis de Gast, son prisonnier, se déclare pour l'Empereur, et accepte la généralité de ses mers; la conduite de ce vieux politique fut en cela pour le moins aussi malicieuse que celle des ministres de France, mais beaucoup plus adroite et plus judicieuse. On ne le peut excuser d'une ingratitude extraordinaire de s'être laissé emporter au mouvement d'une si dangereuse vengeance contre un prince à qui l'on peut dire qu'il avait obligation de tout son honneur, puisqu'il en avait acquis les plus belles marques en commandant ses armées, et il est difficile de le justifier d'une trahison lâche et indigne de ses premières actions, d'avoir commandé à Philippin Doria, son lieutenant, de laisser entrer des vivres dans Naples, alors extrêmement pressé par messire de Lautrec, au moment même qu'il protestait encore de vouloir demeurer dans le service du Roi; mais il faut avouer aussi que ce même procédé le doit faire passer pour un homme fort habile dans la politique intéressée, en ce qu'il mit avec tant d'adresse les apparences de son côté, que ses amis pouvaient dire que le manquement de parole dont il se plaignait pour sa patrie, était la véritable cause de son changement, et que ses ennemis ne pouvaient nier qu'il n'y eût été poussé par des traitements trop rudes et trop difficiles à souffrir: outre qu'il n'ignorait pas que le moyen d'être en beaucoup de considération dans un parti, était celui d'y apporter d'abord un grand avantage. En effet, il prit si bien son temps et ménagea sa révolte avec tant de conduite, qu'elle sauva Naples à

l'Empereur, que les Français lui allaient ravir en peu de jours si Philippin Doria eût continué de les servir fidèlement, et fit perdre un des plus grands capitaines qui fût jamais sorti de la France, et mit enfin [la] république de Gênes sous la protection de la couronne d'Espagne, à laquelle elle est si nécessaire à cause du voisinage de ses Etats d'Italie: aussi fut-ce la première action d'André Doria pour le service de l'Empereur, après qu'il se fut ouvertement déclaré contre le Roi.

Cet homme habile et ambitieux, connaissant, au point qu'il faisait, les intrigues de Gênes et les inclinations des Génois, ne manqua pas de ménager des esprits qu'on a de tout temps accusés d'aimer naturellement la nouveauté. Comme il avait beaucoup d'amis et de partisans secrets dans la ville, qui lui rendaient compte de ce qui s'y passait, il avait soin aussi d'y confirmer les uns dans le mécontentement qu'ils témoignaient du gouvernement présent, et d'essayer d'en faire naître dans l'esprit des autres; de persuader au peuple que les Français ne lui laissaient que le nom de la souveraineté, pendant qu'ils en retenaient tout le pouvoir; il faisait représenter à la noblesse l'image du gouvernement ancien qui avait toujours été entre ses mains; et enfin il insinuait à tout le monde l'espérance du rétablissement général des affaires dans un changement. Sa cabale étant faite, il s'approcha de Gênes avec ses galères; il mit pied à terre et rangea ses gens en bataille sans trouver aucune sistance; il marcha dans la ville suivi de ceux de son parti, qui avaient pris les armes au signal arrêté; il occupa les principaux lieux, et s'en rendit maître presque sans mettre l'épée à la main. Théodore Trivulce, qui y commandait pour le Roi, perdit avec Gênes toute la réputation qu'il s'était acquise dans les guerres d'Italie, parce qu'il négligea de rompre les pratiques qui s'y étaient tramées, quoiqu'il en fût averti, et qu'il aima mieux, pour sauver sa vie et son argent, faire une honteuse composition dans le Chatelet, que de s'ensevelir honorablement dans les ruines de cette place si importante au service de son maître.

Les Français ne furent pas plus tôt chassés de Gênes, que l'on entendit crier dans les rues le nom de Doria, les uns suivant dans ces acclamations leurs véritables sentiments, les autres essayant de cacher, par des cris de joie dissimulés, l'opinion qu'ils avaient donnée en diverses occasions, que leurs pensées n'étaient pas conformes à la joie publique. Et la plupart se réjouissaient de ces choses, comme c'est l'ordinaire des peuples, par la seule raison qu'elles étaient nouvelles.

Doria ne laissa pas refroidir cette ardeur: il assembla la noblesse, lui mit le gouvernement entre les mains, et protestant qu'il n'y prétendait aucune part que celle qui lui serait commune avec tous les autres gentilshommes, il donna lui-même la forme à la République, et, après avoir reçu tous les témoignages imaginables des obligations que lui avaient ses concitoyens, qui lui érigèrent une statue en public avec le titre de Restaurateur de la liberté et de Père de la patrie, il se retira dans son palais, pour y goûter en repos le fruit de ses peines passées.

Il y a beaucoup de personnes qui croient qu'en effet Doria avait terminé toute son ambition au présent qu'il faisait à son pays de la liberté, et que l'applaudissement général qu'il recevait des siens lui donnait plutôt la pensée de jouir de cette gloire avec tranquillité, que de s'en servir avec trouble pour des desseins plus élevés. D'autres ne se peuvent imaginer que le grand emploi qu'il avait pris tout de nouveau dans le service de l'Empereur, et le soin continuel qu'il eut toujours de tenir la noblesse de Gênes attachée à sa maison partissent d'un esprit enclin au repos et absolument désintéressé; ils croient qu'étant trop habile homme pour ne pas voir qu'un souverain dans Gênes ne pouvait plaire au Conseil d'Espagne, il voulait seulement l'entretenir par une modération apparente, et remettre de plus hautes entreprises à des temps plus favorables.

Sa vieillesse néanmoins eût pu diminuer justement l'appréhension que l'on avait de son autorité, si l'on n'eût pas vu un autre lui-même dans une puissance presque égale à la

sienne. Jannetin Doria, son cousin et son fils adoptif, âgé d'environ vingt-huit ans, était extrêmement vain, altier et insolent; il avait en survivance toutes les charges de son père, et tenait par ce moyen la noblesse de Gênes dans ses intérêts; il menait une façon de vie plus éclatante que celle d'un citoyen qui ne veut pas s'attirer de l'envie et donner de l'ombrage à la République. Il témoignait même assez ouvertement qu'il en dédaignait la qualité. L'élévation extraordinaire de cette maison produisit le grand mouvement dont nous allons parler, et donna ensuite un exemple mémorable à tous les Etats de ne souffrir jamais dans leurs corps une personne si éminente, que son autorité puisse faire naître le dessein de l'abaisser, et le prétexte de l'entreprendre.

Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, sorti de la plus illustre et la plus ancienne maison de Gênes, riche de plus de deux cent mille écus de rente, âgé de vingt-deux ans, doué d'un des plus beaux et plus élevés esprits du monde, ambitieux, hardi et entreprenant, menait, en ce temps-là, dans Gênes, une vie bien contraire à ses inclinations naturelles. Comme il était passionnément amoureux de la gloire, et qu'il manquait d'occasions d'en acquérir, il ne songeait qu'aux moyens d'en faire naître; mais, quelque peu de matière qu'il en eût alors, il eût pu se promettre néanmoins que son mérite lui aurait ouvert le chemin de la gloire où il aspirait, en servant son pays, si l'extrême pouvoir de Jannetin Doria, dont nous avons déjà parlé, lui eût laissé quelque lieu d'y espérer de l'emploi; mais, comme il était trop grand par sa naissance et trop estimé par ses bonnes qualités pour ne donner pas de l'appréhension à celui qui voulait attirer à lui seul toute la réputation et les forces de la République, il voyait bien qu'il ne pouvait avoir de prétentions raisonnables en un lieu où son rival était presque le maître, parce qu'il est certain que tous ceux qui prennent de l'ombrage ne songent jamais aux intérêts de celui qui le donne que pour le ruiner. Voyant donc qu'il devait tout appréhender de l'élévation de Doria, et qu'il n'avait rien à espérer pour la sienne, il crut être obligé de prévenir, par son esprit et par son courage, les mauvaises suites d'une grandeur si contraire à celle de sa maison; n'ignorant pas qu'il ne faut jamais rien attendre des personnes qui se font craindre, qu'une extrême défiance, et un abaissement continuel de ceux qui ont quelque mérite et qui sont capables de s'élever.

Toutes ces considérations mettant dans le coeur de Jean-Louis de Fiesque le désespoir de s'agrandir dans le service de sa patrie, lui firent prendre le dessein d'abattre la puissance de la famille de Doria, avant qu'elle eût acquis de plus grandes forces; et, comme le gouvernement de Gênes y était attaché, il forma la résolution de joindre le changement de l'un à la perte de l'autre.

Les grands fleuves ne font jamais de mal tant qu'ils demeurent dans leur lit naturel et que rien n'empêche leur cours; mais, au moindre obstacle qu'ils rencontrent, ils s'emportent avec violence, et la résistance d'une petite digue est cause bien souvent qu'ils inondent les campagnes qu'ils arroseraient avec utilité. Ainsi l'on peut juger que si le naturel du comte de Fiesque n'eût point trouvé le chemin de la gloire traversé par l'autorité des Doria, il fût assurément demeuré dans les bornes d'une conduite plus modérée, et aurait employé utilement pour le service de la République les mêmes qualités qui pensèrent la ruiner. Ces sentiments d'ambition furent entretenus dans l'esprit du comte par les persuasions de beaucoup de personnes qui espéraient de trouver leurs avantages particuliers dans les désordres publics; mais surtout par les sollicitations pressantes des Français, qui lui firent porter quantité de paroles, et faire des offres considérables: premièrement par César Frégose et Cagnino Gonzague, et ensuite par M. Du Bellay, qui eut des entretiens secrets avec lui par l'entremise de Pierre-Luc de Fiesque. L'opinion commune de ce temps-là était que le pape Paul III, espérant d'abattre d'un même coup André Doria, qu'il haïssait pour quelques intérêts secrets, et ôter à l'Empereur, déjà trop puissant, un partisan redoutable dans l'Italie, avait travaillé soigneusement à nourrir l'ambition de Jean-Louis de Fiesque, et lui

avait inspiré les plus forts mouvements du dessein d'entreprendre sur Gênes.

Il n'y a rien qui flatte si puissamment un homme de coeur, et qui le porte à des résolutions si hasardeuses, que de se voir recherché par des personnes qui sont beaucoup au-dessus des autres ou par leur dignité ou par leur réputation. Cette marque de leur estime lui remplit d'abord l'âme d'une grande confiance de lui-même, et lui fait croire qu'il n'y a rien dont il ne soit capable; et, comme un naturel de cette qualité ne trouve point d'action qui soit au-dessus de son courage, il se porte aux plus grandes avec impétuosité, lorsque l'approbation de ceux qui doivent servir de règle à la conduite du reste des hommes lui persuade qu'elles ne sont ni extravagantes, ni impossibles, bien qu'elles semblent difficiles et violentes. Celle que Jean-Louis avait dans l'esprit devait par cette raison lui paraître glorieuse et facile, puisqu'il s'y voyait poussé par le plus grand prince de l'Europe et par le plus habile homme de son temps: l'un fut François Ier, qui donna ordre à Pierre Strozzi, en passant les montagnes voisines de Gênes avec des troupes, de l'en solliciter de sa part; et l'autre fut le cardinal Augustin Trivulce, protecteur de France à la cour de Rome, duquel il reçut tous les honneurs imaginables au voyage que le comte y fit pour se divertir en apparence, mais en effet pour communiquer plus aisément son dessein au Pape, et s'instruire mieux de ses sentiments.

Ce cardinal, qui était en grande réputation et qui passait pour un homme fort éclairé dans les affaires d'Etat, sut animer Jean-Louis par une émulation à laquelle il n'était que trop sensible, en lui mettant devant les yeux, avec tout l'art qui pouvait exciter sa jalousie, la grandeur présente de Jannetin Doria, et celle dont il commençait à s'assurer par les profondes racines qu'il donnait à son autorité; et augmentant ainsi l'envie qu'il avait contre l'une et la crainte qu'il avait conçue de l'autre, il lui représenta combien il est insupportable à un homme de coeur de vivre dans une république où il ne peut trouver aucun moyen légitime de s'élever, et où la grande naissance et le mérite ne mettent presque pas de différence entre des personnes illustres et les hommes les plus ordinaires.

Après qu'il l'eut bien confirmé dans son dessein, il lui offrit toutes les assistances possibles de la part de la France; et il pressa si fortement cet esprit déjà ébranlé, qu'enfin il témoigna d'accepter avec beaucoup de joie la proposition que l'on lui fit de lui donner la paie et le commandement de six galères pour le service du Roi, de deux cents hommes de garnison dans Montobio, d'une compagnie de gens d'armes, et de douze mille écus de pension, demandant néanmoins le délai pour en rendre une réponse assurée jusques à son retour à Gênes: tant il est vrai qu'il n'y a rien de plus difficile en des affaires d'importance que de prendre sur-le-champ une dernière résolution, parce que la quantité de considérations qui se détruisent l'une l'autre, et qui viennent en foule dans l'esprit, font croire que l'on n'a jamais assez délibéré.

Les grandes actions ressemblent aux coups de foudre: le tonnerre ne fait jamais de violents éclats ni des effets dangereux que quand les exhalaisons dont il se forme se sont longtemps combattues; autrement ce n'est qu'un amas de vapeurs qui ne produit qu'un bruit sourd et qui, bien loin de se faire craindre, a de la peine à se faire entendre. Il en est ainsi des résolutions dans les grandes affaires: lorsqu'elles entrent d'abord dans un esprit et qu'elles y sont reçues sans y trouver que de faibles résistances, c'est une marque infaillible qu'elles n'y font qu'une impression légère et de peu de durée, qui peut bien exciter quelque trouble, mais qui ne sera jamais assez forte pour produire aucun effet considérable.

On ne peut pas désavouer avec raison que Jean-Louis de Fiesque n'ait considéré très mûrement et avec beaucoup de réflexion ce qu'il avait envie d'entreprendre; car, lorsqu'il fut de retour à Gênes, quoiqu'il eût un désir violent d'exécuter son dessein, il balança longtemps néanmoins sur les diverses routes qui le pouvaient conduire à la fin qu'il s'était proposée; et tantôt l'assistance d'un grand roi le faisait pencher vers le parti de se jeter entre les bras des

Français, tantôt la défiance naturelle que l'on a des étrangers, jointe à un certain chatouillement de gloire, qui fait toujours souhaiter avec passion de ne devoir qu'à soi-même les belles actions que l'on veut faire, le portaient à chercher dans ses propres forces des moyens qui eussent quelque proportion à de si grandes pensées, et peut-être que ces divers mouvements eussent plus longtemps agité son esprit, et tiré quelque temps les choses en longueur, s'il n'eût eu, à tous moments, de nouveaux et de justes sujets d'indignation contre l'orgueil extraordinaire de Jannetin Doria, qui portant son insolence jusques à mépriser généralement tout le monde, traita le comte de Fiesque, depuis son retour, avec des façons si hautaines, qu'il ne put s'empêcher de prendre feu ouvertement, et de témoigner qu'il ne consentait pas à la servitude honteuse de tous ses concitoyens. Les politiques ont repris cette conduite de peu de jugement, suivant en ceci la règle générale, qui veut que l'on ne fasse jamais la moindre démonstration de colère contre ceux que l'on hait, que dans le moment que l'on porte le coup pour les abattre; mais s'il a manqué de prudence dans cette occasion, il faut avouer que c'est une faute ordinaire aux grands courages, que le mépris irrite trop violemment pour leur donner le temps de consulter leur raison et de se rendre maîtres d'eux-mêmes. Cette faute a servi du moins à le mettre à couvert du blâme que quelques historiens lui ont voulu donner, en disant qu'il avait l'esprit naturellement couvert et dissimulé, qu'il était plus intéressé qu'ambitieux, et plus amoureux de la fortune que de la gloire: cette chaleur, dis-je, que l'on a remarquée dans son procédé, fait voir qu'il ne s'est porté à cette entreprise que par une émulation d'honneur et une ambition généreuse, puisque tous ceux qui se sont engagés dans de semblables desseins par un esprit de tyrannie et des intérêts qui ne vont point à la grande réputation, ont commencé par une patience toujours soumise et des abaissements honteux.

Quoi qu'il en soit, il est certain que Jannetin Doria, dont l'insolence allait jusqu'à un excès insupportable, et qui s'était persuadé qu'il était inutile de ménager par amour ceux qu'il tenait déjà par la crainte et par l'intérêt, avança de beaucoup la résolution de Jean-Louis de Fiesque, en ce qu'il augmenta, par toute sorte de mauvais traitements, l'aversion qu'il avait contre lui, et parce qu'il lui donna lieu par cette conduite de se servir utilement pour son entreprise du mépris avec lequel il prétendait abattre tout le monde, et de les employer quelque jour contre lui-même.

Le cardinal Augustin Trivulce, qui savait bien qu'il ne faut pas en ces occasions laisser refroidir les esprits des jeunes gens, lui envoya, incontinent après son retour à Gênes, Nicolas Foderato, gentilhomme de Savone et allié de la maison de Fiesque, pour tirer la réponse de ce qu'il avait résolu. Celui-ci l'ayant trouvé plus aigri que jamais, et dans l'état que nous venons de dire, lui fit signer tout ce qu'il voulut, et s'en retourna aussitôt pour faire ratifier le traité par les ministres du Roi qui étaient à Rome; mais il n'eut pas fait trente ou quarante lieues qu'il fut rappelé en grande diligence, le comte ayant fait réflexion qu'il s'était trop précipité, et qu'il ne devait pas conclure une affaire de cette importance sans en conférer avec quelques-uns de ses amis dont il connaissait la capacité. Il en appela trois sur la fidélité desquels il pouvait s'assurer, et qu'il estimait extrêmement pour leurs bonnes qualités, et, après leur avoir déclaré en général la résolution qu'il avait prise de ne plus souffrir le gouvernement présent de la République, il les pria de lui dire leur avis sur ce sujet.

Vincent Calcagno de Varèse, serviteur passionné de la maison de Fiesque et homme de jugement, mais d'un esprit assez timide, commença son discours avec la liberté que lui donnaient ses longs services, et, s'adressant au comte, il parla de la sorte:

"Il me semble que l'on a beaucoup de raison de plaindre le malheur de ceux qui sont embarqués dans les grandes affaires, parce qu'ils sont comme sur une mer agitée où l'on ne découvre aucun endroit qui ne soit marqué par quelque naufrage; mais il est juste de

redoubler ses frayeurs quand on voit des particuliers et de jeunes personnes que l'on aime exposées à ce danger, puisque les uns n'ont pas assez de force pour résister à une navigation si pénible, ni les autres assez d'expérience pour éviter les écueils et se conduire heureusement au port. Tous vos serviteurs doivent être sensiblement touchés des mouvements où vous porte votre courage. Permettez-moi de vous dire qu'ils sont au-dessus de votre jeunesse et de l'état où vous êtes; vous pensez à des choses où l'on a besoin d'une considération dans le monde à laquelle la réputation d'un homme de votre âge, quelque grande qu'elle puisse être, ne saurait s'élever, et vous formez un dessein qui demande des forces qu'un des plus grands rois de la terre n'a pu encore jusques à présent mettre sur pied. Ces pensées naissent dans votre esprit de deux faux raisonnements, lesquels sont comme attachés à la nature de l'homme, qui, pour l'ordinaire, se considère trop lui-même, c'est-à-dire que de ce qu'il croit pouvoir il fait la règle de ce qu'il peut, et qu'il juge toujours peu sûrement des autres, parce qu'il en juge par rapport à lui plutôt qu'à eux, et qu'il regarde comme ils le peuvent servir, et non pas comme ils le doivent, ou comme ils le veulent pour leur intérêt. Le premier est très dangereux, parce que, comme on ne fait pas une grande affaire tout seul et que l'on a besoin de la communiquer à beaucoup de gens, il est très important qu'ils la croient raisonnable et possible, ou autrement celui qui l'entreprendra trouvera peu d'amis qui veuillent suivre sa fortune; le second est encore plus général, et n'est pas moins dangereux, parce que, dans les mêmes personnes de qui on prétend tirer du secours, on trouve assez souvent les plus fortes résistances. Prenez donc garde que les grandes lumières que la nature vous a données, et que vous croyez, peut-être avec justice, pouvoir suppléer au défaut d'expérience, ne vous fassent tomber dans le premier inconvénient, et songez que, quelques brillantes qu'elles soient, il est bien malaisé qu'elles vous acquièrent, dans les esprits mêmes les mieux disposés à vous servir, une estime proportionnée à l'exécution d'une affaire si difficile et si dangereuse. Mais il n'est pas croyable qu'elles éblouissent vos ennemis jusqu'au point de les empêcher de se servir avec utilité contre vous du prétexte que leur donnera votre jeunesse. Prenez garde que la grandeur de votre naissance et la réputation que vos bonnes qualités vous ont acquise, l'abondance de votre bien, et les secrètes intelligences que peut-être vous avez ménagées, ne vous jettent dans le second inconvénient, et ne vous fassent croire que le secours de ceux qui vous ont promis ne peut vous manquer au besoin. Changez donc cette pensée, ou, si vous l'avez, ne considérez plus les autres par un rapport à vous, mais par rapport à eux-mêmes. Regardez leurs intérêts: songez que c'est ce qui fait agir presque tous les hommes, que la plupart de ceux qui vous estiment et qui vous aiment s'aiment encore mille fois mieux et craignent beaucoup plus leur perte qu'ils ne souhaitent votre grandeur; et enfin représentez-vous que ceux qui vous font espérer leur assistance sont ou étrangers, ou de votre pays même; [que] les plus considérables entre les premiers sont les Français, qui ne sauraient l'entreprendre, parce qu'ils sont assez empêchés maintenant à se défendre, dans leur propre pays, des armées de l'Empire et de l'Espagne; et que ceux qui le peuvent, qui sont les Génois, ne le voudront pas, parce que la peur fera appréhender aux uns les dangers qui sont attachés aux affaires de cette nature, et que l'intérêt fera craindre aux autres la perte de leur repos et de leur fortune; la plupart de ceux qui n'ont point ces considérations sont des gens d'une si petite naissance et de si peu de pouvoir, que l'on n'en peut rien espérer d'avantageux à votre parti: de sorte que la trop grande puissance de Doria et la mauvaise condition du temps, qui vous donnent des pensées de révolte, vous en devraient donner de patience, puisqu'elles ont tellement abattu les esprits des Génois qu'ils se font présentement un honneur de soumettre, par reconnaissance, à l'autorité d'André la liberté qu'il leur a rendue, et qu'il n'avait arrachée des mains des étrangers que pour en usurper la domination. Ne voyez-vous pas que cette république n'a eu, depuis longtemps, que l'image d'un gouvernement libre, et qu'elle ne saurait plus se passer de maître? Ne voyez-vous point que la maison de Doria attache à ses

intérêts la meilleure partie de la noblesse par les emplois qu'elle lui donne sur la mer, et qu'à la faveur de l'Empire et de l'Espagne, elle tient tout le reste dans la crainte? Ne voyez-vous pas, dis-je, que tous les Génois sont comme ensevelis dans une profonde léthargie, et que les moins lâches ne croient point qu'il soit déshonnête de céder à cette haute puissance, pourvu qu'ils ne l'adorent pas. Je ne prétends point justifier ici l'imprudence de la République, qui a permis l'élévation de cette maison qu'elle ne saurait plus souffrir sans honte, ni abattre sans danger; mais j'ose soutenir qu'un particulier ne peut songer avec raison de changer lui seul une nécessité qui a pris de si fortes racines, et que tout ce qu'un homme généreux peut faire en cette rencontre, est d'imiter les sages mariniers, lesquels, quand le temps est mauvais et les vents contraires, au lieu de s'opiniâtrer contre leur violence pour prendre port, se rejettent à la mer et se laissent emporter au gré de la vague et de l'orage. Cédez donc au temps lorsque la fortune le veut; ne cherchez point de remèdes où l'on n'en peut trouver que de ceux qui sont pires que le mal; attendez-les de la Providence, qui dispose, comme il lui plaît, du changement des Etats et qui ne manquera jamais à cette république; jouissez paisiblement du repos et des avantages que votre naissance vous donne, ou prenez des emplois légitimes pour exercer votre valeur, dont les guerres étrangères vous fourniront assez d'occasions. N'exposez point aux suites d'une révolte criminelle cette grande fortune que vous possédez, et qui contenterait toute autre ambition que la vôtre, et songez que, si Jannetin a de la haine ou de l'envie contre votre mérite, vous ne sauriez l'obliger davantage qu'en suivant les pensées que vous avez maintenant, puisque vous lui donnerez lieu de couvrir son ressentiment particulier sous le prétexte du bien général, et de vous perdre avec l'autorité de la République, et qu'enfin vous travaillez vous-même [à] élever les trophées de sa gloire et de sa grandeur sur vos propres ruines. Ces fortunes qui s'élèvent sans peine à des degrés éminents tombent presque toujours d'elles-mêmes, parce que ceux qui ont l'ambition et les qualités propres pour y monter, n'ont pas d'ordinaire celles qu'il faut avoir pour s'y soutenir; et lorsque quelqu'un de ceux que le bonheur a portés à ces élévations précipitées, atteint le comble sans broncher, il faut qu'il ait trouvé, dès le commencement, beaucoup de difficultés qui l'aient formé peu à peu à se soutenir sur un endroit si glissant. César avait au souverain degré toutes les qualités nécessaires à un grand prince, et néanmoins il est certain que sa courtoisie, sa prudence, son courage, son éloquence, ni sa libéralité ne l'eussent pas élevé à l'empire du monde, s'il n'eût trouvé de grandes résistances dans la République. Le prétexte que lui fournit la persécution de Pompée; la réputation que leurs démêlés lui donnèrent occasion d'acquérir, le profit qu'il tira des divisions de ses citoyens, ont été les véritables fondements de sa puissance, et cependant il semble que vous ayez dessein d'ajouter à l'établissement de la maison de Doria le seul avantage qui lui manquait, et qu'à cause que son bonheur lui a trop peu coûté jusques ici pour être bien assuré, vous ayez impatience de l'affermir par des efforts qui, étant trop faibles pour le renverser, ne serviront qu'à justifier ses entreprises et mieux établir son autorité. Mais je donne, si vous voulez, à vos sentiments que vous ayez heureusement exécuté, toutes vos pensées: imaginez-vous la maison de Doria massacrée, toute la noblesse qui suit ses intérêts dans les fers; représentez-vous tous vos ennemis abattus, l'Espagne et l'Empire dans l'impuissance; flattez-vous de triompher déjà dans cette désolation générale: si vous pouvez trouver quelque douceur dans ces images funestes de la ruine de la République, que ferez-vous au milieu d'une ville désolée qui vous regardera comme un nouveau tyran plutôt que comme son libérateur? Où trouverez [-vous] des fondements solides qui puissent appuyer votre nouvelle grandeur? Pourrez-vous prendre de la confiance dans les bizarreries d'un peuple lequel, dès l'heure même qu'il vous aura mis la couronne sur la tête, si vous en avez la pensée, concevra peut-être de l'horreur pour vous, et ne songera plus qu'aux moyens de vous l'ôter? Car, comme je vous l'ai déjà dit, il ne saurait jouir de sa liberté, ni souffrir longtemps un même maître; ou, si vous remettez Gênes sous la

domination des étrangers, si elle les reçoit encore par votre moyen, au premier mauvais traitement qu'elle recevra d'eux, elle vous considérera comme le destructeur de son pays et comme celui qui aura vendu sa patrie, et enfin comme le parricide du peuple; ne craignez-vous point que ceux qui sont maintenant les plus échauffés à votre service soient peut-être les premiers à travailler à votre perte par le dépit de vous être soumis? Et quand même cette considération ne les y porterait pas, vous ne pouvez ignorer que ceux qui servent un rebelle croient l'obliger si fortement, que, ne pouvant jamais être récompensés selon leur gré, ils deviennent presque toujours ses ennemis; et comme ceux qui roulent d'une montagne sont fracassés par les mêmes pointes des rochers auxquelles ils s'étaient pris pour y monter, de même ceux qui tombent d'une fortune extrêmement élevée sont presque toujours ruinés par les moyens qu'ils avaient employés pour y arriver. Je sais bien que l'ambition chatouille incessamment les personnes de votre condition, de votre âge et de votre mérite, et qu'elle ne vous met devant les yeux, en cette occasion, que des images pompeuses et éclatantes de gloire et de grandeur; mais, en même temps que votre imagination vous représente tous les objets de cette passion qui fait les hommes illustres, il faut que votre jugement vous la fasse connaître aussi pour celle qui les rend d'ordinaire les plus malheureux, et qui renverse les biens assurés pour courir après des espérances incertaines. Songez que, si son juste usage fait les hautes vertus, son excès fait aussi les grands crimes; imaginez-vous que c'est elle qui a autrefois mêlé tant de poisons et affilé tant de poignards contre les usurpateurs et les tyrans, et que c'est elle-même qui vous pousse maintenant à être le Catilina de Gênes.

"Ne vous flattez pas que le motif que vous avez de sauver la liberté de la République puisse être autrement reçu dans le monde que comme un prétexte commun à tous les factieux, et, quand il n'y aurait, en effet, que le zèle du bien public qui vous porterait à ce dessein, n'espérez pas que l'on vous fasse la justice de le croire, puisque, dans toutes les actions qui peuvent être attribuées indifféremment au vice ou à la vertu, quand il n'y a que la seule intention de celui qui les fait qui peut les justifier, les hommes, qui ne sauraient juger que par les apparences, expliquent rarement les plus innocentes en bonne part; mais, en celle-ci, de quelque côté que l'on se tourne, il est impossible d'y voir autre chose que des massacres, des pillages et des objets funestes que la meilleure intention du monde ne saurait justifier. Apprenez donc à régler votre ambition, souvenez-vous que la seule qui doit être suivie est celle qui se dépouille de son propre intérêt, et qui n'a pour but que son devoir. Il s'est trouvé bien des conquérants, qui ont ravagé des Etats et renversé des couronnes, qui n'avaient pas cette grandeur de courage qui fait regarder d'un oeil indifférent les élévations et les abaissements, le bonheur et le malheur, les plaisirs et les peines, la vie et la mort; et cependant c'est cette amour de la belle gloire, et cette hauteur d'âme qui fait les hommes véritablement grands et qui les élève au-dessus du reste du monde; c'est la seule qui peut vous rendre parfaitement heureux, quand même les dangers que vous vous figurez vous environneraient de toutes parts, puisque vous ne sauriez avoir l'autre sans vous noircir du plus grand de tous les crimes. Embrassez donc celle-ci par prudence et par générosité, puisqu'elle est plus utile, moins dangereuse et plus honorable."

Le comte ouït ce discours avec émotion, parce que les raisons lui en paraissaient fortes, et que la confiance qu'il avait eue, dès sa plus grande jeunesse, en celui qui le faisait, y ajoutait encore beaucoup d'autorité. Verrina, qui était un de ceux qui furent appelés à ce conseil, homme d'un esprit vaste, impétueux, porté aux grandes choses, ennemi passionné du gouvernement présent, presque ruiné par ses grandes dépenses, attaché fortement, et par intérêt, et par inclination, à Jean-Louis, prit la parole pour répondre, et parla ainsi:

"Je m'étonnerais qu'il y eût un seul homme dans Gênes capable des sentiments que vous venez d'entendre, si mes étonnements n'étaient épuisés par la considération de ce que souffre la République. Tout le monde endurent l'oppression avec une soumission si lâche, il

est bien naturel que l'on cache ses déplaisirs, et que l'on cherche des excuses à sa faiblesse. Cette insensibilité néanmoins est une marque de la déplorable condition de cet Etat, et Vincent Calcagno l'a bien judicieusement touchée, comme le symptôme qui donne le plus de témoignage de la violence de notre maladie. Mais il me semble qu'il n'est pas raisonnable de ne tirer aucun fruit de la connaissance que l'on a de son mal, puisque la nature même nous enseigne que nous sommes obligés de nous en servir pour y apporter les remèdes nécessaires. Néanmoins la santé de cette république n'est pas encore désespérée jusques au point que tous ses membres soient corrompus, et le comte Jean-Louis, que la fortune a élevé en grandeur, en biens et en naissance, au-dessus de tous ceux de cet Etat, se porte par les lumières de son esprit jusques où les vues trop affaiblies des Génois ne sauraient aller, et s'élève par son courage au-dessus de la corruption générale. Pour connaître si un homme est né pour les choses extraordinaires, il ne le faut pas seulement considérer selon les avantages de la nature et de la fortune, parce qu'il s'est trouvé quantité de personnes qui ont possédé parfaitement les uns et les autres, et qui sont néanmoins demeurés toute leur vie dans le train d'une conduite fort commune; mais il faut remarquer si un homme de condition se trouvant dans des conjonctures extrêmement mauvaises, et dans un pays où une tyrannie se forme, conserve alors les semences des vertus et les belles qualités que sa naissance lui a données; car, s'il ne les perd pas dans ces rencontres et s'il résiste à la contagion de ces maximes lâches qui infectent tout le reste du monde, et particulièrement les esprits des grands, parce que les tyrans prennent plus de peine à les corrompre, comme ceux qu'ils craignent davantage, alors on doit juger que sa réputation sera un jour égale à son mérite, et que la fortune le destine à quelque chose de merveilleux. Cela étant, Monsieur, je ne crois pas qu'il y ait jamais eu personne de qui la République ait pu attendre avec justice de si grandes choses qu'elle en doit espérer de votre courage: vous êtes né dans des temps qui ne vous produisent presque aucun exemple de force et de générosité qui n'ait été puni, et qui vous en représentent tous les jours de bassesse et de lâcheté qui sont récompensés. Ajoutez à cela que vous êtes dans un pays où la puissance de la maison de Doria tient le coeur de toute la noblesse abattu par une honteuse crainte, ou engagé par un intérêt servile; et cependant vous ne tombez point dans cette bassesse générale, vous soutenez ces nobles sentiments que votre illustre naissance vous inspire, et votre esprit forme des entreprises dignes de votre valeur. Ne négligez donc point ces qualités admirables, n'abusez pas des grâces que la nature vous a faites, servez votre patrie, jugez par la beauté de vos inclinations de la grandeur des actions qu'elles peuvent produire, songez qu'il ne faut qu'un homme seul de votre condition et de votre mérite pour redonner coeur aux Génois, et les enflammer du premier amour de leur liberté. Représentez-vous que la tyrannie est le plus grand mal qui puisse arriver dans une république. L'état où est la nôtre tient de la nature de ces grandes maladies qui, malgré l'abattement qu'elles causent, excitent, dans l'esprit des malades, de violents désirs pour la guérison. Répondez aux souhaits de tout le peuple, qui gémit sous l'injuste autorité de Doria; secondez les vœux de la plus saine partie de la noblesse, qui déplore en secret le malheur commun de tous les Génois, et songez enfin que, si la faiblesse et la lâcheté s'augmentent tous les jours parmi eux, on ne blâmera pas tant Jannetin Doria d'en être cause par son orgueil, que le comte Jean-Louis de Fiesque de l'avoir souffert par son irrésolution. La grande estime que vos bonnes qualités vous ont donnée a déjà fait le coup le plus important de cette affaire. Qu'on ne me parle point de votre jeunesse, comme d'un obstacle au succès d'un dessein si glorieux: c'est un âge où la chaleur du sang, qui fait les plus nobles mouvements du courage, n'inspire que de grandes choses, et, dans les actions extraordinaires, on a toujours plus besoin de vigueur et de hardiesse que des froides réflexions d'une prudence timide qui en découvre les inconvénients; mais, outre cela, votre réputation est si bien établie que l'on peut dire, sans vous flatter, qu'avec tout ce que la jeunesse a de charmes pour attirer des amis,

vous avez acquis cette créance dans le monde que l'on n'obtient d'ordinaire que dans un âge plus avancé. C'est pourquoi vous êtes dans une heureuse obligation de soutenir cette haute idée que l'on a conçue de votre vertu. Vous connaissant désintéressé au point que vous l'êtes, je ne sais si je dois ajouter aux considérations du malheur de votre république des motifs qui vous regardent en particulier; mais, puisqu'il y a des rencontres où l'intérêt se trouve si attaché avec l'honneur, qu'il est presque aussi honteux de ne le considérer pas, qu'il est quelquefois glorieux de le mépriser, je vous supplie de jeter les yeux sur l'état où vous serez si le gouvernement présent dure encore quelque temps. Ceux qui joignent un grand mérite à une grande naissance ont toujours dans le monde deux puissantes ennemies: l'envie des courtisans, et la haine de ceux qui occupent les premières places. Il est extrêmement difficile de ne s'attirer pas la première quand on a de grands établissements, mais il est impossible d'éviter la seconde quand on a beaucoup de coeur et de considération dans le monde: la prudence et l'honnêteté peuvent bien diminuer la jalousie que l'intérêt fait naître entre les égaux, mais elles ne peuvent jamais ôter tout l'ombrage que met dans l'esprit des supérieurs le soin de leur sûreté. Il y a des vertus si belles qu'elles forcent l'envie même de leur rendre hommage, mais, à même temps qu'elles remportent une victoire sur celle-ci, elles augmentent les forces de l'autre, la haine s'accroît à mesure que le mérite s'élève, et la vertu ressemble, dans ces rencontres, aux vaisseaux agités de la tempête qui n'ont pas sitôt surmonté une vague qu'ils sont incontinent attaqués par une autre, plus violente que la première. Pouvez-vous ignorer que Jannetin Doria n'ait une envie secrète contre votre naissance, beaucoup plus élevée que la sienne, contre vos biens, plus légitimement acquis que ceux qu'il possède, et contre votre réputation, qui passe de bien loin toute celle qu'il peut espérer en sa vie? Quel sujet avez-vous de croire qu'une envie que ces considérations ont fait naître, et qui est animée par une ambition violente, ne produira dans l'esprit de cet insolent que des pensées faibles et languissantes, et qu'elle n'ira pas directement à votre ruine? Avez-vous raison d'espérer que, quand, par votre prudence et par l'effort de votre vertu, vous auriez surmonté cette envie, vous pussiez éviter cette haine que la différence de vos humeurs lui donne pour vous, et que cet esprit altier, que jusques ici la sagesse d'André a un peu retenu, souffrît plus longtemps celui qui est le seul obstacle de ses desseins? Pour moi, je suis persuadé que les suites en sont inévitables, parce que vous ne sauriez vous défaire des qualités qui vous les attireront, ni vous dépouiller de votre naturel et cesser d'être généreux. Mais quand il serait en votre pouvoir de cacher sous un extérieur modeste cette noble fierté qui vous élève si fort au-dessus du commun, croyez-vous que Jannetin Doria, soupçonneux comme il est et comme le sont tous les tyrans, ne fût pas dans une défiance continuelle de votre conduite? Toutes les marques de votre modération et de votre patience lui paraîtraient des artifices et des pièges pour le perdre; il ne pourrait s'imaginer qu'un homme du nom de Fiesque fût capable d'une pareille bassesse, et, jugeant avec raison de ce que vous seriez par ce que vous devez être, il se servirait pour votre ruine de cette soumission apparente que vous affecteriez auprès de lui pour votre sûreté. Toute la différence qu'il y aurait donc entre ce que vous êtes à cette heure et ce que vous seriez alors, serait seulement que vous auriez une assurance certaine de périr avec une honte éternelle, au lieu qu'en suivant les sentiments généreux où votre inclination vous porte, vous êtes assuré que le seul malheur qui vous puisse arriver sera de mourir dans une entreprise glorieuse, et d'acquérir en mourant tout l'honneur qu'un particulier ait jamais acquis. Si vous voyez ces choses, comme sans doute vous les pouvez voir, plus clairement que moi, je n'ai que faire de les exagérer davantage: je vous supplie seulement d'en tirer deux conséquences importantes.

"La première est de reconnaître la fausseté de ces maximes qui défendent de prévenir le coup d'un ennemi qui ne songe qu'à nous perdre, et qui nous conseillent d'attendre qu'il se perde lui-même. C'est se tromper que de croire que la fortune ne fasse monter ceux que

nous haïssons au comble du bonheur que pour nous donner le plaisir de les voir tomber. Toutes les grandeurs ne sont pas voisines des précipices, tous les usurpateurs n'ont pas été malheureux, et le Ciel enfin ne punit pas toujours les méchants, à point nommé, pour réjouir les bons et les garantir de la violence de ceux qui les veulent opprimer. La nature, plus infallible que la politique, nous enseigne d'aller au-devant du mal qui nous menace; il devient incurable pendant que la prudence délibère sur les remèdes. Que nous servira d'examiner, avec tant de délicatesse, les exemples qu'on nous a proposés? Ne savons-nous pas que la trop grande subtilité du raisonnement amollit le courage, et s'oppose souvent aux plus belles actions? Toutes les affaires ont deux visages différents, et les mêmes politiques qui blâment Pompée d'avoir affermi la puissance de César en l'irritant, ont loué la conduite de Cicéron dans la ruine de Catilina.

L'autre fruit que vous devez tirer de ces considérations est que les belles connaissances que la nature vous a données ne doivent pas ressembler à ces lumières faibles et stériles qui n'ont qu'un peu d'éclat et qui n'ont aucune chaleur: il faut qu'elles soient comme la lumière du soleil, qui produit ce qu'elle éclaire; il faut que les grandes pensées soient suivies de grands effets, et que, dans l'exécution aussi bien que dans le projet de cette entreprise, votre courage ne trouve rien qui l'empêche de vous rendre le dompteur des monstres, le vengeur des crimes, l'asile des affligés, l'allié des grands rois et l'arbitre de l'Italie. Mais si, dans le moment que je vous parle, cette apparence de liberté que l'on voit encore dans notre république se présente à votre esprit, je crains, avec quelque sujet, qu'elle n'arrête le cours de votre ambition; car je sais qu'une âme aussi délicate que la vôtre et aussi jalouse de sa gloire, aura peine à souffrir de se voir ternie par ces noms terribles de rebelle, de factieux et de traître. Cependant ces fantômes d'infamie que l'opinion publique a formés pour épouvanter les âmes du vulgaire, ne causent jamais de honte à ceux qui les portent pour des actions éclatantes, quand le succès en est heureux. Les scrupules et la grandeur ont été de tout temps incompatibles, et ces maximes faibles d'une prudence ordinaire sont plus propres à débiter à l'école du peuple qu'à celle des grands seigneurs. Le crime d'usurper une couronne est si illustre qu'il peut passer pour une vertu; chaque condition des hommes a sa réputation particulière: l'on doit estimer les petits par la modération, et les grands par l'ambition et par le courage. Un misérable pirate qui s'amusa à prendre de petites barques du temps d'Alexandre passa pour un infâme voleur, et ce grand conquérant qui ravissait les royaumes entiers est encore honoré comme un héros, et, si, l'on condamne Catilina comme un traître, l'on parle de César comme du plus grand homme qui ait jamais vécu. Enfin je n'aurais qu'à vous mettre devant les yeux tous les princes qui règnent aujourd'hui dans le monde, et à vous demander si ceux dont ils tiennent leurs couronnes ne furent pas des usurpateurs. Mais si ces maximes ont quelque chose qui ne s'accommode pas avec votre délicatesse, si l'amour de votre pays est plus fort dans votre cœur que celui de votre gloire, s'il vous reste encore quelque égard pour l'autorité mourante de la République, voyons quel honneur vous reviendra de la respecter lorsque vos ennemis la méprisent, et si c'est un parti fort avantageux pour vous que de vous exposer à devenir leur sujet. Plût à Dieu qu'elle fût dans son premier éclat! Personne alors ne vous dissuaderait plus fortement que moi du dessein où je vous anime présentement. Si cette république qui n'a presque plus rien de libre que le nom pouvait conserver son autorité, toute languissante qu'elle est, dans l'état où nous la voyons, j'avoue qu'il y aurait quelque raison de souffrir notre malheur avec patience, et que, s'il n'était ni sûr ni utile, il serait au moins généreux de sacrifier nos propres intérêts à cette vaine image qui nous reste de sa liberté; mais à présent que les artifices d'André Doria ont renfermé tous les conseils de la République dans sa seule tête, et que l'insolence de Jannetin en a mis toutes les forces entre ses mains; à cette heure que Gênes se trouve dans le période où elle doit changer, par cette fatalité secrète, mais inévitable, qui marque de certaines bornes à la révolution des Etats; à cette heure que les esprits de ses citoyens sont

trop désunis pour pouvoir vivre davantage sous le gouvernement de plusieurs; à présent, dis-je, qu'on ne peut résister à la tyrannie qu'en établissant une monarchie légitime, que ferons-nous dans cette extrémité? Tendrons-nous la gorge à ces bourreaux qui veulent joindre notre perte à celle de la liberté publique? Le comte Jean-Louis de Fiesque verra-t-il avec patience Jannetin Doria monter insolemment sur le trône de sa patrie, où sa fortune et son ambition le portent sans avoir aucune qualité pour le mériter? Non, non, Monsieur: il faut que votre vertu lui dispute un avantage qui n'est dû qu'à vous seul. C'est une chose rare et souhaitable tout ensemble de se trouver dans une occasion où l'on soit obligé, comme vous l'êtes aujourd'hui, par le motif du bien public et de votre gloire particulière, de vous mettre une couronne sur la tête. Ne craignez point que cette action vous donne le nom d'intéressé: au contraire, il n'y a que la crainte du danger, qui est le plus bas de tous les intérêts, qui vous puisse empêcher de l'entreprendre, et il n'y a que la gloire, qui est directement opposée à l'intérêt, qui soit capable de vous porter à un si grand dessein. Si vous êtes délicat jusques au point de ne pouvoir souffrir l'apparence du blâme, qui vous empêchera de rendre à votre république la liberté que vous lui aurez acquise, et de lui remettre entre les mains la couronne que vous aurez si bien méritée? Alors il ne tiendra qu'à vous de donner un témoignage éclatant du mépris que vous faites de tous les intérêts du monde quand vous les pouvez séparer de l'honneur.

La seule chose qui me reste à vous représenter, c'est qu'il me semble que vous ne devez pas vous servir des Français. Les intelligences avec les étrangers sont toujours extrêmement odieuses; mais celle-ci, dans les conjonctures présentes, ne vous saurait être utile; parce que, comme Calcagno l'a remarqué, la France est maintenant assez empêchée à se défendre contre les forces de l'Empire et de l'Espagne, qui l'attaquent puissamment de tous côtés; mais, quand vous en pourriez tirer de l'assistance, songez que la condition où vous passeriez ne serait qu'un changement de servitude, et que vous seriez l'esclave des Français, au lieu que vous pouvez être leur allié. Jugez enfin si c'est le parti d'un homme habile, de mérite et de qualité comme vous êtes, de se résoudre à tout souffrir et d'être la victime de l'insolence de Doria, ou bien, en hasardant toutes choses pour secouer le joug de sa tyrannie, de vous exposer sans besoin à devenir l'esclave d'une puissance étrangère et de vous renfermer comme auparavant dans les bornes de la fortune d'un particulier."

Raphaël Sacco, qui servait de juge dans les terres de la maison de Fiesque et qui était le troisième qui fut appelé à ce conseil, voyant bien que comte penchait absolument du côté des sentiments de Verrina, crut qu'il serait inutile de les contredire, et jugeant d'ailleurs que cette action était extrêmement périlleuse, il ne voulut pas lui conseiller de l'entreprendre, et ne déclara point ses pensées sur ce sujet, se remettant entièrement, pour le gros de l'affaire, aux volontés de son maître. C'est pourquoi il ne s'attacha qu'à soutenir seulement que, si elle était entièrement résolue, il était absolument nécessaire de se servir des Français, disant que ce serait une imprudence extraordinaire de ne pas employer tout son crédit et toutes ses forces où le comte hasardait toute sa fortune; qu'il ne pouvait comprendre comment on conseillait Jean-Louis de résister lui seul aux armes de l'Empire, de l'Espagne et de l'Italie, qui s'uniraient assurément contre lui; que l'on pouvait bien prendre une ville par une entreprise, mais non pas assurer un Etat; que le dernier ne se pouvait faire que par une longue suite d'années, et que la pensée de se rendre souverain de Gênes, dans la disposition où se trouvaient les affaires de l'Europe, était une résolution téméraire que l'on voulait faire passer sous le nom d'une entreprise glorieuse.

Verrina résista de tout son pouvoir à ce raisonnement de Raphaël Sacco, et remit dans l'esprit du comte les raisons qu'il avait apportées sur ce sujet dans son discours, en lui représentant, plus fortement qu'il n'avait fait, que les amitiés des princes ne duraient jamais davantage que leurs intérêts, et qu'encore que la faveur de la maison d'Autriche semblât

inséparablement attachée aux Doria, parce qu'ils lui étaient utiles, elle finirait dès qu'ils ne le seraient plus: au lieu que, si l'Empereur voyait Jean-Louis en état de le servir ou de lui nuire, il oublierait bientôt les services des autres pour rechercher son amitié; mais que, s'il appelait les Français, il se fermerait toutes les voies d'accommodement avec l'Empereur, dont la puissance était plus considérable en Italie que la leur; qu'il suffirait de rechercher le secours de la France lorsqu'il se verrait entièrement exclu de l'alliance de l'Empire; qu'elle aurait, en ce cas, tant d'intérêt à ne le point abandonner, qu'elle ne manquerait pas de le secourir, parce que, le comte Jean-Louis demeurant le maître de Gênes, les Français seraient toujours dans la crainte qu'il ne s'accordât avec leurs ennemis, s'ils lui refusaient les assistances nécessaires pour sa défense; qu'au reste il n'était pas besoin de plus grandes forces pour réussir dans ce dessein que celles qu'il pouvait avoir de lui-même, puisqu'il savait bien qu'il n'y avait que deux cent cinquante hommes de guerre dans Gênes, et que les galères de Jannetin Doria étaient entièrement désarmées. Ces raisons donnèrent le dernier coup dans l'esprit du comte, parce qu'elles étaient conformes à l'inclination naturelle qu'il avait toujours eue pour la gloire, et à cette grandeur d'âme qui faisait qu'aucune chose ne lui paraissait difficile pourvu qu'elle fût honorable: il se résolut enfin d'entreprendre celle-ci avec ses propres forces, et de n'y employer que les amis et les serviteurs que sa haute naissance, sa courtoisie extraordinaire, sa libéralité inépuisable et toutes ses autres bonnes qualités lui avaient acquis.

Il se trouve assez de personnes qui ont du mérite, du courage et de l'ambition et qui roulent dans leur esprit des pensées générales de s'élever et de rendre leur condition meilleure; mais il s'en rencontre rarement qui, après les avoir formées, sachent faire le choix des moyens qui sont propres à l'exécution, et qui ne se relâchent pas du soin continuel qu'il faut avoir pour les faire réussir, ou, quand ils s'en donnent la peine, c'est presque toujours à contre-temps, et avec trop d'impatience d'en voir le succès. Dans les affaires de la nature de celle-ci, la plupart des hommes prennent d'ordinaire plus de loisir qu'il ne faut pour s'y résoudre, mais ils n'en prennent jamais autant qu'il est nécessaire pour exécuter ce qu'ils ont résolu; ils ne songent pas d'assez loin à disposer toutes leurs actions pour la fin qu'ils se sont proposée, à conduire tous leurs pas sur le plan qu'ils ont formé une fois, à s'établir un fonds de réputation, à s'acquérir des amis, et faire enfin toutes choses en vue de leur premier dessein: au contraire, on les voit souvent changer de vie tout à coup, leur esprit paraît inquiet et surchargé du secret et du poids de leur entreprise, et dans les changements et l'irrégularité de leur conduite ils laissent toujours échapper quelque chose qui peut donner prise à leurs surveillants et de l'ombrage à leurs ennemis.

Le comte Jean-Louis de Fiesque remédia très sagement à ces inconvénients; car, se connaissant d'un esprit porté aux grandes choses, et voyant bien qu'il serait un jour capable de ramener ces inclinations générales à quelque dessein particulier et important pour son élévation, il se donna tout entier à cette pensée, et, comme il avait de lui-même une ardeur incroyable pour la gloire et beaucoup d'adresse pour accroître sa réputation, il vivait de manière que toutes les grandes qualités que l'on remarquait en lui paraissaient venir du fonds de son naturel et non pas d'une conduite étudiée. Il avait un air toujours égal, ouvert, agréable, et même enjoué; il était civil avec tout le monde, mais avec des distinctions obligeantes selon le mérite et la qualité; sa libéralité était si grande qu'il allait au-devant du besoin de ses amis; il gagnait de la sorte les pauvres par ses largesses et les riches par son honnêteté. Il observait religieusement ses paroles; il avait une chaleur à obliger qui ne se relâchait jamais; sa maison et sa table étaient ouvertes à tous venants, et il était magnifique en toutes choses jusqu'à la profusion; mais ce qui donnait un lustre merveilleux à ces rares qualités, c'est qu'il était bien fait de sa personne et que tout ce qu'il faisait était accompagné d'un air noble et grand, qui sentait sa naissance illustre et qui attirait l'inclination et le respect

de tout le monde.

Cette conduite lui assura tellement les coeurs de ses amis, que pas un de ceux qui lui avaient promis de le servir ne manqua de foi ni de discrétion dans une affaire si délicate: chose extraordinaire, à la vérité, dans les conjurations, où il faut tant d'acteurs et tant de secret, que, quand il n'y aurait point d'infidèle, il est malaisé qu'il ne s'y trouve toujours quelque imprudent. Mais ce qu'il y eut de plus admirable en celle-ci, ce fut que ses ennemis voyant son procédé toujours égal, ils n'en prirent aucun ombrage, parce qu'ils attribuaient plutôt ce qu'il y avait de trop éclatant dans ses actions à son humeur naturelle qu'à un dessein formé.

Ce fut sans doute une des causes du mépris que fit André Doria des avis qu'il reçut de Ferrand Gonzague et de deux ou trois autres, touchant cette entreprise: je dis une des causes, parce qu'encore que la conduite de Jean-Louis contribuât à ôter la méfiance de l'esprit de ce vieux politique, habile et jaloux de son autorité, il fallait néanmoins qu'il y eût quelque autre raison d'un si grand aveuglement; mais il est difficile de la pénétrer, si nous ne la rapportons à la Providence, qui prend plaisir de faire connaître la vanité de la prudence humaine, et de confondre l'orgueil de ceux qui se flattent de pouvoir démêler les replis du coeur des hommes et d'avoir un discernement infaillible pour toutes les choses du monde. Cette présomption n'est jamais plus ridicule que dans ces grands génies qu'un étude continuel, une profonde méditation et une longue expérience ont tellement élevés au-dessus du commun, et enivrés de la bonne opinion d'eux-mêmes, qu'ils se reposent sur la foi de leur propres lumières dans les affaires les plus difficiles, et n'écoutent les conseils d'autrui que pour les mépriser. Il est vrai que la plupart de ces hommes extraordinaires que les autres vont consulter comme des oracles, et qui pénètrent si vivement dans l'avenir sur les intérêts qui leur sont indifférents, deviennent presque toujours aveugles sur ceux qui leur importent davantage. Ils sont en cela plus malheureux que les autres, qu'ils ne sauraient se conduire ni par leur raison ni par celle de leurs amis.

L'action de libéralité qui donna le plus de partisans au comte Jean-Louis de Fiesque parmi le peuple, fut celle qu'il fit aux fileurs de soie, qui forment un corps d'habitants considérables dans Gênes: ils étaient alors extrêmement incommodés de la misère des guerres passées. Le comte ayant appris de leur consul l'état où ils se trouvaient, il témoigna beaucoup de compassion de leur pauvreté et lui commanda en même temps d'envoyer en son palais ceux qui avaient le plus besoin de son secours. Il leur fournit abondamment de l'argent et des vivres, et les pria de ne point faire éclater ses présents, parce qu'il n'en prétendait aucune récompense que la satisfaction qu'il sentait en lui-même de secourir les affligés; et, accompagnant ces choses d'une courtoisie et d'une douceur civile et caressante qui lui était naturelle, il gagna tellement les coeurs de ces pauvres gens, qu'ils furent depuis ce jour-là entièrement dévoués à son service.

Mais, s'il s'attirait par ses bienfaits l'amour et l'estime du menu peuple, il n'oubliait pas de se rendre agréable à ceux qui étaient les plus considérés dans cet ordre, par des paroles de liberté qu'il laissait couler adroitement dans ses discours, qui leur faisaient comprendre qu'encore qu'il fût du corps de la noblesse, il était trop raisonnable pour ne pas compatir avec beaucoup de douleur à l'oppression du peuple.

Quelques personnes accusent la République d'avoir manqué de conduite en cette occasion, et soutiennent que ce fut une imprudence extrême au Sénat de souffrir que Jean-Louis obligeât ainsi tout le monde et s'acquît avec tant de soin les coeurs de ses citoyens. Je ne puis désavouer que la maxime qui sert de fondement à cette opinion ne soit un trait de fine politique; et il semble qu'ayant pour but la médiocrité des particuliers, elle doit avoir pour effet la sûreté générale; mais je suis persuadé qu'elle est fort injuste, en ce qu'elle corrompt

la nature des bonnes qualités, qui deviennent, par cette raison, nuisibles ou dangereuses à celui qui les possède, et je la crois même pernicieuse, parce qu'en rendant le mérite suspect, elle étouffe toutes les semences de la vertu et dégoûte tellement de l'amour de la gloire, qu'on ne se porte jamais qu'avec crainte aux belles actions, et que l'on se détourne de celles qui pourraient être utiles à l'Etat, pour éviter de donner de l'ombrage au gouvernement: il arrive aussi qu'au lieu de retenir les hommes de grand coeur dans les bornes de cette égalité qu'elle prescrit, elle les porte quelquefois à donner un cours plus libre à leur ambition, et à prendre des résolutions extrêmes pour secouer le joug d'une loi si tyrannique.

Le comte ne se fiait pas tellement aux bonnes volontés de cette populace, que cette confiance l'empêchât de s'assurer des gens de guerre, qui sont principalement nécessaires pour de semblables entreprises. Il partit au commencement de l'été, en apparence pour visiter ses terres; mais, dans la vérité, ce fut pour remarquer les gens de service qui se trouvaient alors parmi ses sujets et pour les accoutumer aux exercices de la guerre, sous prétexte de la crainte qu'il disait avoir alors du duc de Plaisance. Il voulait aussi donner les ordres nécessaires au dessein qu'il avait de faire couler du monde dans Gênes quand il serait temps, et s'assurer des sentiments de ce duc, qui lui promit secrètement deux mille hommes de ses meilleures troupes.

Le comte, revenant sur la fin de l'automne, ajouta à sa vie ordinaire une profonde dissimulation pour ce qui regardait la maison de Doria, témoignant en toutes les rencontres une grande vénération envers la personne d'André et une amitié très étroite à Jannetin, afin de faire connaître à tout le monde que ses divisions passées étaient entièrement assoupies, et de leur donner toutes les marques imaginables d'une liaison extrêmement assurée.

S'il est vrai, ce que dit le comte Jean-Louis de Fiesque le jour même qu'il exécuta son entreprise, qu'il était averti depuis longtemps que sa perte était résolue dans l'esprit de Jannetin, et que cet homme injuste et violent, qui n'était retenu que par la prudence d'André, voyant que son oncle était sujet à de grandes maladies, avait commandé au capitaine Lercaro de se défaire de tous les Fiesques dans le moment qu'André Doria mourrait; qu'il avait des lettres convaincantes par lesquelles il lui était aisé de prouver que le même Jannetin avait essayé de l'empoisonner par trois diverses fois, et qu'il était avec cela très assuré que l'Empereur était prêt de lui mettre entre les mains la souveraineté de Gênes: je ne pense pas que l'on puisse blâmer avec justice la dissimulation du comte, parce que, dans les affaires où il s'agit de notre vie et de l'intérêt général de l'Etat, la franchise n'est pas une vertu de saison, la nature nous faisant voir, dans l'instinct des moindres animaux, qu'en ces extrémités l'usage des finesses est permis pour se défendre de la violence qui nous veut opprimer.

Mais si les plaintes de Jean-Louis n'étaient que des calomnies inventées contre la maison de Doria pour donner des couleurs plus honnêtes à son dessein et pour aigrir les esprits, on ne peut désavouer que ces fausses marques d'amitié, données avec tant d'affectation, ne fussent des artifices indignes d'un grand courage comme le sien; et sans doute il serait difficile de justifier une pareille conduite, si ce n'est par la raison de cette nécessité que l'insolence et le pouvoir de Jannetin lui avaient imposée de vivre de la sorte.

Le comte avait acheté quatre galères du duc de Plaisance et les entretenait de la paie du Pape, sous le nom de son frère Hiérôme. Jugeant bien que la chose la plus nécessaire à son entreprise était de se rendre maître du port, il en fit venir une à Gênes, sous prétexte qu'il la voulait envoyer en course au Levant, et prit en même temps l'occasion de faire entrer dans la ville, sans soupçon, une partie des soldats qui lui venaient de ses terres et de l'Etat de Plaisance, dont les uns passaient comme étant de la garnison, les autres comme aventuriers qui demandaient à prendre parti, quelques-uns comme mariniers, et beaucoup même

comme forçats.

Verrina fit couler adroitement dans les compagnies de la ville quinze ou vingt soldats qui étaient sujets du comte, et en gagna d'autres de la garnison. Il se fit promettre, par les plus considérés et les plus entreprenants d'entre le peuple, toutes sortes d'assistances pour exécuter, ce leur disait-il, un dessein particulier qu'il avait contre quelques-uns de leurs ennemis. Calcagno et Sacco travaillaient de leur côté avec beaucoup de diligence et de soin; et il me semble que l'on ne peut mieux exprimer l'adresse avec laquelle ces quatre personnes conduisirent cette entreprise, qu'en disant qu'ils y engagèrent plus de dix mille hommes sans en découvrir le secret à aucun.

Les choses étant ainsi dis[po]sées, il ne manquait qu'à choisir le jour pour les exécuter, à quoi il se trouva quelques difficultés. Verrina était d'avis que l'on priât à une nouvelle messe André et Jannetin Doria, et Adam Centurione, avec ceux de la noblesse qui étaient les plus affectionnés à ce parti: il s'offrait de les tuer lui-même. Cette ouverture fut aussitôt rejetée par le comte, qui conçut une telle horreur de cette proposition, qu'il s'écria que jamais il ne consentirait à manquer de respect au mystère le plus saint de notre religion pour faciliter le succès de son dessein. L'on proposa ensuite de prendre l'occasion des noces d'une soeur de Jannetin Doria avec Jules Cibo, marquis de Masse, beau-frère du comte, et l'on trouvait que l'exécution en serait facile dans cette rencontre, parce que Jean-Louis aurait le prétexte de faire un festin à tous les parents de cette maison et la commodité entière de les perdre tous à la fois; mais la générosité du comte s'opposa encore à cette noire trahison, ainsi que beaucoup de personnes l'assurent, et qu'il est aisé à croire d'un homme de son naturel, quoique les partisans de Doria aient publié qu'il avait résolu de se servir de ce moyen, si une affaire qui engagea, ce même jour, Jannetin à un petit voyage hors de Gênes ne lui en eût fait changer la pensée. Enfin, après plusieurs délibérations, la nuit du second jour de janvier fut choisie pour cette entreprise, et, en même temps, les ordres nécessaires furent donnés pour cet effet avec beaucoup de conduite, Verrina, Calcagno et Sacco disposant de leur côté ceux qu'ils avaient pratiqués. Le comte fit apporter chez lui secrètement grande quantité d'armes, et envoya remarquer les lieux dont il fallait se rendre maître. Il fit couler peu à peu et sans bruit dans un corps de logis séparé du reste de son palais, les gens de guerre qui étaient destinés pour commencer l'exécution; et, le jour étant arrivé, le comte, pour mieux couvrir son dessein, fit quantité de visites, et alla même, sur le soir, au palais de Doria, où, rencontrant les enfants de Jannetin, il les prit l'un après l'autre entre ses bras et les caressa longtemps en présence de leur père, qu'il pria ensuite de commander aux officiers de ses galères de ne donner aucun empêchement à la partance de la sienne, qui devait la même nuit faire voile en Levant: après quoi, il prit congé de lui avec ses civilités ordinaires, et, en retournant à son palais, il passa chez Thomas Assereto, où il rencontra plus de trente de ces gentilshommes que l'on appelait populaires, que Verrina avait fait trouver par adresse en son logis, d'où le comte les emmena souper avec lui. Quand il fut arrivé, il envoya Verrina, par toute la ville, au palais de la République à celui de Doria, pour observer si l'on n'avait aucune lumière de son dessein, et, après avoir appris que toutes choses étaient dans le calme accoutumé; il commanda que l'on fermât les portes de son logis, avec ordre néanmoins d'y laisser entrer tous ceux qui le demanderaient, et défense d'en laisser sortir qui que ce soit.

Comme il s'aperçut que ceux qu'il avait conviés étaient extrêmement étonnés de ne trouver, au lieu d'un festin préparé, que des armes, des gens inconnus et des soldats, il les rassembla dans une salle, et, faisant paraître sur son visage une fierté noble et assurée, il leur tint ce discours:

"Mes amis, c'est trop souffrir de l'insolence de Jannetin et de la tyrannie d'André Doria: il n'y a pas un moment à perdre si nous voulons garantir nos vies et notre liberté de l'oppression

dont elles sont menacées. Y a-t-il quelqu'un ici qui puisse ignorer le danger pressant où se trouve la République? A quoi pensez-vous que soient destinées les vingt galères qui assiègent votre port, tant de forces et d'intelligences que ces deux tyrans ont préparées? Les voilà sur le point de triompher de notre patience et d'élever leur injuste autorité sur les ruines de cet Etat: il n'est plus temps de déplorer nos misères en secret; il faut hasarder toutes choses pour nous en délivrer. Puisque le mal est violent, les remèdes le doivent être, et si la crainte de tomber dans un esclavage honteux a quelque pouvoir sur vos esprits, il faut vous résoudre à faire un effort pour briser vos chaînes et prévenir ceux qui vous en veulent charger; car je ne puis m'imaginer que vous soyez capables d'endurer davantage de l'injustice de l'oncle, ni de l'orgueil du neveu: je ne pense pas, dis-je, qu'il y ait aucun d'entre vous qui soit d'humeur d'obéir à des maîtres qui se devraient contenter d'être vos égaux. Quand nous serions insensibles pour le salut de la République, nous ne pouvons pas l'être pour le nôtre: chacun de nous n'a que trop de sujet de se venger; et notre vengeance est légitime et glorieuse tout ensemble, puisque notre ressentiment particulier est joint au zèle du bien public et que nous ne pouvons abandonner nos intérêts sans trahir ceux de notre patrie. Il ne tient plus qu'à vous d'assurer son repos et le vôtre; vous n'avez qu'à vouloir être heureux pour le devenir. J'ai pourvu à tout ce qui pouvait traverser votre bonheur, je vous ai facilité le chemin de la gloire, et je suis prêt de vous le montrer, si vous êtes disposés à me suivre. Ces préparatifs que vous voyez doivent vous animer, à cette heure, plus qu'ils ne vous ont surpris, et l'étonnement que j'ai remarqué d'abord sur vos visages doit se changer en une glorieuse résolution d'employer ces armes avec vigueur pour travailler à la perte de nos ennemis communs et à la conservation de notre liberté. J'offenserais votre courage si je m'imaginais qu'il fût capable de balancer entre la vue de ces objets et l'usage qu'il en doit faire; il est sûr par le bon ordre que j'ai mis à toutes choses, il est utile par l'avantage que vous en tirerez, il est juste à cause de l'oppression que vous souffrez, et il glorieux enfin par la grandeur de l'entreprise. Je pourrais justifier, par les lettres que voici, que l'Empereur a promis à André Doria la souveraineté de Gênes et qu'il est prêt d'exécuter sa parole; je pourrais vous faire voir, par d'autres que j'ai entre mes mains, que Jannetin a voulu suborner, par trois fois, des gens pour m'empoisonner; il me serait facile de vous prouver qu'il a donné ordre à Lerparo de me massacrer avec tous ceux de ma maison au moment que son oncle viendrait à mourir; mais la connaissance de ces trahisons, quoique noires et infâmes, n'ajouteraient rien à l'horreur que vous avez déjà pour ces monstres. Il me semble que j'aperçois dans vos yeux cette noble ardeur qu'inspire une vengeance légitime: je vois que vous avez plus d'impatience que moi-même de faire éclater votre ressentiment, d'assurer vos biens, votre repos et l'honneur de vos familles. Allons donc, mes chers concitoyens, sauvons la réputation de Gênes; conservons la liberté de notre patrie et faisons connaître aujourd'hui à toute la terre qu'il se trouve encore des gens de bien dans cette république, qui savent perdre les tyrans."

Les assistants se trouvèrent extrêmement étonnés de ces paroles, mais, comme ils étaient presque tous passionnés pour le comte de Fiesque, et que les uns joignaient à cette amitié les hautes espérances dont ils se flattaient au cas que l'entreprise réussît, et que les autres craignaient son ressentiment s'ils refusaient de suivre sa fortune, ils lui promirent toute sorte de services. Il n'y en eut que deux, de ce nombre assez considérable, qui le prièrent de ne les point engager dans cette affaire, soit que leur profession éloignée des périls, et leur humeur ennemie des violences les rendît incapables, comme ils disaient, de servir dans une action où il y avait beaucoup de dangers à essuyer et de meurtres à commettre, soit qu'ils couvrissent de l'apparence d'une peur simulée l'affection véritable qu'ils avaient pour la maison de Doria ou pour quelques-uns de son parti. Il est certain que le comte ne les pressa pas davantage et qu'il se contenta de les enfermer dans une chambre, afin de leur ôter le moyen de découvrir son dessein. La douceur dont il usa envers ces deux personnes fait que

je ne puis croire ce que quelques historiens passionnés contre sa mémoire ont publié, qui est que le discours qu'il fit dans cette assemblée ne fut rempli que de menaces contre ceux qui refuseraient de l'assister; et je crois que l'on peut avec raison faire le même jugement des paroles impies et cruelles qu'ils l'accusent d'avoir dites, le soir de son entreprise; car quelle apparence y a-t-il qu'un homme de sa condition, né avec une passion extraordinaire d'acquérir de la gloire, se soit laissé emporter à des discours dont il est impossible de se ressouvenir sans horreur et qui ne servaient en façon du monde à ses desseins?

Quoi qu'il en soit, dès qu'il eut achevé de parler à ces gentilshommes et qu'il les eut informés de l'ordre de son entreprise, il s'en alla dans l'appartement de sa femme, qu'il trouva dans les pleurs, prévoyant bien que ces grands préparatifs qui se faisaient dans sa maison ne pouvaient être destinés par son mari qu'à quelque action dangereuse. Il crut donc qu'il ne devait pas lui en cacher plus longtemps la vérité; mais il essaya de diminuer ses craintes par toutes les raisons dont il put s'aviser, en lui représentant à quel point les choses étaient engagées et l'impossibilité où il était de s'en retirer. Elle fit tous les efforts imaginables pour le détourner de cette action et se servit de tout le pouvoir que lui donnait sur son esprit la tendresse qu'il avait pour elle; mais ni ses larmes ni ses prières ne purent ébranler sa résolution. Paul Pansa, qui avait été son gouverneur et pour lequel il avait une grande vénération, se joignit à la comtesse et n'oublia rien pour le ramener dans les bornes d'un citoyen et lui représenter tout ce qu'il hasardait dans cette occasion. Le comte fut aussi peu touché des conseils de son gouverneur que des caresses et des pleurs de sa femme. Il avait, comme on dit de César, passé le Rubicon, et, rentrant dans la salle où il avait laissé ceux qui avaient soupé avec lui, il donna les derniers ordres pour l'exécution de son entreprise.

Il commanda cent cinquante hommes choisis entre ce qu'il avait de gens de guerre, pour aller dans cette partie de la ville que l'on appelle le Bourg, où il les devait suivre accompagné de la noblesse. Corneille, son frère bâtard, eut ordre, dès qu'on serait arrivé au Bourg, de se séparer, avec trente hommes détachés, pour marcher à la porte de l'Arc et s'en rendre maître; Hiérôme et Ottobon, ses frères, avec Vincent Calcagno, eurent charge de prendre celle de Saint-Thomas, en même temps qu'ils entendraient le coup de canon que l'on tirerait de sa galère, commandée par Verrina, qui était toute prête pour serrer la bouche de la Darse et investir celle du prince Doria. Le comte devait se rendre par terre à cette porte, après avoir laissé des corps de garde, en passant, à l'arc de Saint-André, de Saint-Donat, et à la place des Sauvages, avec le moins de bruit qu'il se pourrait. Thomas Assereto fut commandé pour se saisir de cette porte, en donnant le mot, qu'il pouvait aisément savoir, parce qu'il avait charge sous Jannetin Doria. Comme cette action était le point le plus important de l'entreprise, parce que, si elle ne réussissait pas, ceux qui étaient sur la galère de Fiesque ne pouvaient avoir nulle communication avec les autres conjurés, on jugea à propos, pour la rendre encore plus aisée, que Scipion Borgognino, sujet du comte et déterminé soldat, se jetât dans la Darsène avec des felouques armées, et mît pied à terre de ce côté-là, en même temps que Thomas Assereto attaquerait cette porte par-dehors. Il fut aussi résolu qu'au moment que Hiérôme et Ottobon de Fiesque se seraient rendus maîtres de la porte de Saint-Thomas, qui est proche du palais de Doria, l'un d'eux l'irait forcer et tuer André et Jannetin; et parce qu'il y avait quelque sujet de croire que celui-ci, s'éveillant au bruit qui se ferait aux portes, pourrait se mettre sur la felouque de Louis Giulia pour y venir donner ordre, on laissa deux felouques pour y prendre garde. A ces ordres il en fut ajouté un général, que tous les conjurés appellèrent le peuple avec le nom de Fiesque et criassent: "Liberté!" afin que ceux de la ville, de l'affection desquels on était assuré, ne se trouvassent point surpris, et que, voyant que le comte était auteur de cette affaire, ils se joignissent à ses gens.

Il n'est pas aisé de décider s'il n'eût point été plus avantageux et plus sûr de ne faire qu'un gros de toutes ces troupes qui étaient séparées en tant de quartiers différents et éloignés les

uns des autres, que de les désunir, parce que le nombre en était assez considérable pour croire que, si elles fussent entrées par un même endroit dans la ville, elles auraient poussé tout ce qui se serait présenté devant elles et auraient attiré le peuple en faveur du parti victorieux partout où elles auraient passé, au lieu qu'étant divisées, elles ne pouvaient agir que faiblement, au hasard de faire des contretemps et d'être défaites l'une après l'autre; car il est certain qu'il faut une grande justesse pour accorder l'heure des attaques et bien du bonheur pour qu'elles réussissent également: tant de bras et de têtes doivent, en ces rencontres, concourir à une même action, que la moindre faute déconcerte bien souvent tout le reste, de même que le désordre d'une seule roue peut arrêter le mouvement des plus grandes machines. Cependant il est fort difficile que, durant la nuit et parmi le tumulte qui accompagne d'ordinaire ces entreprises, le coeur ou le jugement ne manquent à quelqu'un des conjurés, et que, trouvant le péril de près plus terrible que de loin, il ne se repente de s'y être engagé. Mais, lorsqu'ils marchent tous ensemble, l'exemple anime et rassure les plus timides, et quand ils voudraient lâcher le pied, ils ne le peuvent pas, étant contraints de se laisser entraîner par le nombre et de faire par nécessité ce que les braves font par valeur.

Ceux qui sont d'une opinion contraire soutiennent que dans ces entreprises qui se font la nuit dans une ville où l'on a de grandes intelligences et la plupart du peuple favorable, et où les conjurés peuvent se rendre maîtres des postes principaux avant que leurs ennemis soient en état de les disputer, il vaut mieux former divers corps, et faire des attaques différentes en beaucoup d'endroits, parce qu'en donnant plusieurs alarmes à la fois en des lieux éloignés, on oblige ceux qui se défendent à séparer leurs forces, sans savoir combien ils en doivent détacher; et l'épouvante que ces surprises causent ordinairement est bien plus forte lorsque le bruit vient de tous côtés, que quand il ne faut pourvoir qu'à un seul, outre que, dans des rues étroites comme sont celles de Gênes, un nombre médiocre fait autant d'effet que le plus grand, et que dix hommes, à la faveur de la moindre barricade, dans un lieu serré, n'étant attaqués que de front, peuvent en arrêter cent fois autant des plus braves gens du monde, et donner le loisir à ceux qui sont derrière eux de se rallier. Enfin ceux qui sont de la dernière opinion croient que, dans une entreprise comme celle-ci, il est moins avantageux au parti des conjurés d'unir leurs forces en un seul corps que de les répandre en divers endroits de la ville, ayant la faveur de la plupart des habitants, parce que l'on soulève tout à la fois, et qu'ils prennent plus aisément les armes quand ils se voient appuyés, et sont plus capables de servir lorsqu'ils ont des troupes réglées et des personnes de créance à leur tête.

Toutes ces raisons étant justement balancées de part et d'autre, je crois que le comte de Fiesque en usa très judicieusement; car il me semble qu'en cette occasion les inconvénients que nous venons de dire étaient moins à craindre qu'ils ne sont d'ordinaire, parce que son parti n'était pas seulement composé de gens de guerre et de noblesse, mais encore d'un grand nombre de peuple dont il était assuré: de sorte qu'ayant dans tous les quartiers de Gênes des forces considérables, il avait sujet de croire que la garnison, qui était extrêmement faible, et ceux qui ne lui étaient pas favorables, ne pourraient apporter aucun obstacle à ses desseins, ni faire de résistance qui fût capable d'ébranler ceux qui combattaient pour lui. C'est pourquoi, étant sorti de son palais, il divisa ses gens selon l'ordre qu'il avait résolu; et en même temps que le coup de canon qui avait été donné pour signal fut tiré de sa galère, Corneille surprit la garde qui était à la porte de l'Arc, et s'en rendit maître sans aucune peine. Ottobon et Hiérôme, frères du comte, accompagnés de Calcagno et de soixante soldats, ne trouvèrent pas tant de facilité à celle de Saint-Thomas, par la résistance de Sébastien Lercaro, capitaine, et de son frère, qui firent ferme assez longtemps; mais celui-ci ayant été tué et l'autre pris, quelques-uns même de leurs soldats qui étaient de l'intelligence ayant tourné leurs armes en faveur des Fiesques, ceux de la garde lâchèrent le pied et abandonnèrent leur poste aux ennemis. Jannetin Doria, éveillé ou par le bruit qui se

fit à cette porte ou par les cris qui se faisaient en même temps dans le port, se leva en grande hâte, et, sans être suivi d'autre personne que d'un page qui portait un flambeau devant lui, il accourut à la porte de Saint-Thomas, où, ayant été reconnu par les conjurés, il fut tué en arrivant.

Cette précipitation de Jannetin sauva la vie à André Doria, et lui donna le temps de monter à cheval et de se retirer à quinze milles de Gênes, parce que Hiérôme de Fiesque, qui avait eu ordre de son frère de forcer le palais de Doria incontinent après qu'il se serait saisi de la porte de Saint-Thomas, voyant que Jannetin s'était fait tuer par son imprudence, préféra la conservation des richesses immenses qui étaient dans le palais et qu'il eût été bien malaisé de sauver des mains des soldats, à la prise d'André Doria, qu'il ne considérait plus que comme un vieillard cassé dont la perte devait être indifférente.

Pendant que ces choses se passaient au quartier de la porte de Saint-Thomas, Assereto et Scipion Borgognino exécutèrent ce qui leur avait été commandé avec tout sorte de bonheur: ils tuèrent ceux qui firent quelque résistance à la porte de la Darsène, et poussèrent les autres si vivement, qu'ils ne leur donnèrent pas le loisir de se reconnaître, et s'assurèrent enfin d'un lieu si considérable.

Le comte, après avoir laissé en passant de grands corps de garde dans les places qu'il jugeait les plus importantes, se rendit dans la Darsène, dont il trouva l'entrée tout à fait libre, et se joignit à Verrina, qui avait déjà investi avec sa galère celles du prince Doria: il les trouva presque toutes désarmées et s'en rendit maître avec beaucoup de facilité; mais craignant que, dans cette confusion, la chiourme ne relevât la capitane, sur laquelle il entendait beaucoup de bruit, il courut en diligence pour y donner ordre, et, comme il était sur le point d'y entrer, la planche sur laquelle il passait venant à se renverser, il tomba dans la mer; la pesanteur de ses armes et la vase, qui était profonde en cet endroit, l'empêchèrent de se relever, et l'obscurité de la nuit jointe au bruit confus qui se faisait de toutes parts ôtèrent aux siens la connaissance de cet accident, en sorte que, sans s'apercevoir de la perte qu'ils avaient faite, ils achevèrent de s'assurer du port et des galères.

Ottobon, qui était venu en ce lieu après avoir exécuté son premier dessein, y demeura pour commander, et Hiérôme, qui l'avait suivi, après avoir laissé Vincent Calcagno à la porte de Saint-Thomas, sortit du port et se jeta dans les rues, avec deux cents hommes, pour émouvoir la populace, et rallier auprès de lui le plus de gens qu'il pourrait. Verrina fit, d'un autre côté, la même chose, et ainsi un grand nombre de peuple se rangeant auprès d'eux, personne n'osait plus paraître dans la ville sans se déclarer pour le parti de Fiesque. La plus grande partie de la noblesse demeura renfermée pendant le bruit, chacun craignant le pillage de sa maison; les plus courageux se rendirent au palais, avec l'ambassadeur de l'Empereur, qui avait été sur le point de s'enfuir de la ville, sans les remontrances de Paul Lasagna, homme de grande autorité parmi le peuple. Le cardinal Doria et Adam Centurione s'y trouvèrent aussi, et résolurent avec Nicolas Franco, en ce temps-là chef de la république, parce qu'il n'y avait point de duc, d'envoyer Boniface Lomellino, Christofle Palavicini et Antoine Calva, avec cinquante soldats de la garnison, pour défendre la porte de Saint-Thomas; mais ceux-ci ayant rencontré une troupe de conjurés et se trouvant abandonnés d'une partie de leurs gens, ils furent obligés de se retirer dans la maison d'Adam Centurione, où ayant trouvé François Grimaldi et Dominique Doria, et quelques autres gentilshommes, ils reprirent coeur et retournèrent encore à la même porte par un chemin différent; mais ils la trouvèrent si bien gardée, et ils furent chargés avec tant de vigueur, qu'ils laissèrent Boniface Lomellino prisonnier, qui se fit remarquer en cette action par son courage, et se sauva heureusement des mains des conjurés.

Le Sénat ayant éprouvé que la force ne réussissait pas, eut recours aux remontrances, et

députa Hiérôme de Fiesque, parent du comte, et Hiérôme Canevale, pour lui demander le sujet qui le portait à ce mouvement; et, incontinent après, le cardinal Doria, son allié, assisté de deux sénateurs, dont l'un était Jean-Baptiste Lercaro et l'autre Bernard Castagna, se résolut, à la prière du Sénat, d'aller parler au comte, pour essayer de l'adoucir; mais voyant que les choses étaient dans une si grande confusion que, s'il sortait par la ville, il exposerait inutilement sa dignité à l'insolence d'un peuple furieux, il ne voulut point passer outre et demeura dans le palais: si bien que le Sénat donna cette commission à Augustin Lomellino, Hector de Fiesque, Ansaldo Justiniani; Ambroise Spinola et Jean Balliano, lesquels, voyant une troupe de gens armés venir à leur rencontre, crurent que c'était le comte, et s'arrêtèrent à Saint-Siro, pour l'attendre. En même temps que les conjurés les aperçurent, ils les chargèrent sans reconnaître, et firent fuir Lomellino et Hector de Fiesque. Ansaldo Justiniani se tint ferme, et s'adressant à Hiérôme, qui conduisait cette brigade, il lui demanda, de la part de la République, où était le comte. Les conjurés venaient d'apprendre sa mort. Verrina, après l'avoir cherché longtemps en vain, s'était remis sur sa galère comme désespéré, parce que les nouvelles qui venaient de tous les quartiers de la ville portaient qu'il ne paraissait en aucune part. Cela fit que Hiérôme répondit audacieusement et avec une extrême imprudence à Justiniani qu'il n'était plus temps de chercher d'autre comte que lui-même, et qu'il voulait que tout présentement on lui remît le palais.

Le Sénat ayant appris par ce discours la mort du comte, reprit courage, et envoya douze gentilshommes pour rallier ceux de la garde et du peuple qu'ils pourraient mettre en état de se défendre. Quelques-uns des plus échauffés même pour le parti de Fiesque commencèrent à s'étonner; plusieurs qui n'avaient pas tant d'affection ni de confiance pour Hiérôme qu'ils en avaient eu pour son frère, se dissipèrent au seul bruit de sa mort; et le désordre se mettant parmi les conjurés, ceux du palais s'en aperçurent, et délibérèrent s'ils les iraient charger ou s'ils traiteraient avec eux. Le premier avis fut proposé, comme le plus honorable; mais le second fut suivi, comme le plus sûr. Paul Pansa, homme extrêmement considéré dans la République, et attaché de tout temps à la maison de Fiesque, fut choisi comme un instrument très propre pour cet effet. Le Sénat le chargea de porter à Hiérôme un pardon général pour lui et pour tous ses complices; il consentit à cet accord; l'abolition fut signée en même temps, et scellée, avec toutes les formes nécessaires, par Ambroise Senaregua, secrétaire de la République. Et ainsi Hiérôme de Fiesque sortit de Gênes avec tous ceux de son parti, et se retira à Montobio; Ottobon, Verrina, Calcagno et Sacco, qui s'étaient sauvés sur la galère de Fiesque, tinrent la route de France, et se rendirent à Marseille, après avoir renvoyé à la bouche du Var, sans leur faire aucun mal, Sébastien Lercaro, Manfredo Centurion et Vincent Vaccaro, qu'ils avaient pris à la porte de Saint-Thomas. Le corps du comte fut trouvé au bout de quatre jours, et ayant été laissé quelque temps sur le port sans sépulture, il fut enfin jeté dans la mer par le commandement d'André Doria.

Benoît Centurion et Dominique Doria furent députés, le lendemain, vers André, pour lui faire compliment, au nom de la République, sur la mort de Jannetin, et le reconduire dans la ville, où il fut reçu avec tous les honneurs imaginables. Il se rendit au Sénat, le jour suivant, où il représenta, par un discours véhément et qu'il prit soin d'appuyer du crédit de ses amis, que la République n'était point obligée de tenir l'accord qu'elle avait fait avec les Fiesques, puisqu'il avait été conclu contre toutes les formes, et signé, pour ainsi dire, l'épée à la main. Il exagéra fort combien il était dangereux de souffrir que les sujets traitassent de la sorte avec leur souverain; et que l'impunité d'un crime de cette importance serait un exemple fatal à la République. Enfin André Doria sut couvrir avec tant d'adresse ses intérêts particuliers sous le voile du bien général, et soutenir si fortement sa passion par son autorité, qu'encore qu'il y eût beaucoup de personnes qui ne pouvaient approuver que l'on manquât à la foi publique, le

Sénat déclara néanmoins tous les conjurés criminels de lèse-majesté, fit raser le superbe palais de Fiesque, condamna ses frères et les principaux de sa faction à la mort, punit de cinquante ans de bannissement ceux qui avaient eu la moindre part à cette entreprise, et ordonna que l'on ferait commandement à Hiérôme de Fiesque de remettre entre les mains de la République la forteresse de Montobio.

Le dernier point n'était pas si aisé à exécuter que les autres, et comme la place était bonne par sa situation et par ses fortifications, auxquelles on travaillait encore continuellement, on jugea plus à propos d'essayer toutes les voies de la douceur pour la tirer des mains des Fiesques, avant que d'en venir à la force, dont l'événement est toujours douteux. Paul Pansa eut commandement du Sénat de s'y rendre au plus tôt, et d'offrir des conditions raisonnables à Hiérôme de la part de la République; mais elle ne reçut de lui, pour toutes réponses, que des reproches de la foi violée envers les siens, et un refus assez fier d'entrer en aucun traité avec les Génois. L'Empereur, qui craignait que les Français ne se rendissent maîtres de ce château, très important à la sûreté de Gênes, pressa fortement le Sénat de l'assiéger, et lui donna pour cet effet toutes les assistances nécessaires. Augustin Spinola, capitaine de réputation, homme de coeur et d'expérience, eut cet emploi, investit la place, la battit quarante jours durant, et obligea ceux qui étaient dedans de se rendre à discrétion.

Quelques historiens accusent Verrina, Calcagno et Sacco d'avoir conseillé à Hiérôme une capitulation si peu honorable, à cause des dégoûts qu'ils avaient reçus en France, d'où ils étaient revenus pour se jeter dans la place. Cette prise fit naître dans la République de nouveaux désordres par la diversité qui se trouva dans les avis des sénateurs touchant la punition des prisonniers. Beaucoup de personnes penchaient du côté de la douceur, et voulaient que l'on pardonnât à la jeunesse de Hiérôme, soutenant que le crime de cette famille avait été suffisamment puni par la perte du comte et par celle de tous ses biens; mais André Doria, passionnément animé contre elle, l'emporta encore une fois sur la clémence du Sénat, et fut cause qu'il fit exécuter Hiérôme de Fiesque, Verrina, Calcagno et Assereto, et que l'on donna le sanglant arrêt contre Ottobon, qui porte défenses à sa postérité, jusques à la cinquième race, de s'approcher de Gênes.

Arrêtons-nous ici, et considérons exactement ce qui s'est passé dans l'exécution de ce grand dessein; tirons, s'il nous est possible, de ce nombre infini de fautes que nous y pouvons remarquer, des exemples de la faiblesse humaine, et avouons que cette entreprise, considérée dans ses commencements comme un chef-d'oeuvre du courage et de la conduite des hommes, paraît, dans ses suites, toute pleine des effets ordinaires de la bassesse et de l'imperfection de notre nature; car, après tout, quelle honte a-ce été pour André Doria d'abandonner la ville au premier bruit, et de ne faire pas le moindre effort pour apaiser, par son autorité, une émeute populaire, qu'il avait sujet de croire beaucoup moindre qu'elle n'était, puisqu'il n'en pouvait savoir alors exactement les circonstances! quelle imprudence fut celle de Jannetin de venir, seul et dans les ténèbres de la nuit, à la porte de Saint-Thomas, pour remédier à un désordre qu'il n'avait pas raison de mépriser puisqu'il en ignorait la cause! quelle timidité au cardinal Doria de n'oser sortir du palais pour essayer de retenir le peuple par le respect de sa dignité! quelle imprudence au Sénat de n'assembler pas toutes ses forces, à la première alarme, pour arrêter d'abord le progrès des conjurés dans les postes principaux de la ville, au lieu d'y envoyer de faibles secours qui ne pouvaient faire aucun effet considérable! et quelle conduite enfin était celle-là de vouloir ramener par des remontrances un rebelle déclaré qui avait les armes à la main et qui se voyait le plus fort! Mais, après avoir traité dans les formes, quelle maxime à ce même Sénat de violer la foi publique et de contrevenir à une parole si solennellement donnée à Hiérôme et Ottobon de Fiesque! car, si la crainte d'un pareil traitement peut être utile à un Etat, en ce qu'elle retient dans le devoir ceux qui auraient quelque pensée de révolte, elle peut aussi lui être pernicieuse, en ce

qu'elle ôte toute espérance de pardon à ceux qui se sont révoltés. En effet, il est malaisé de comprendre comment ces politiques qui passaient pour avoir de l'habileté, n'appréhendèrent pas de désespérer, par cet exemple, Hiérôme de Fiesque, qui tenait encore la roque de Montobio, qu'il pouvait mettre entre les mains des étrangers et dont la perte était d'une extrême importance à la ville de Gênes.

Mais, si ceux dont nous venons de parler firent des fautes remarquables en cette occasion, nous pouvons dire que les conjurés en firent encore de plus grandes, après qu'ils eurent perdu leur chef. Sa valeur et sa bonne conduite, qui étaient comme les suprêmes intelligences de tous les mouvements de son parti, venant à manquer par sa mort, il tomba tout à coup dans un désordre qui acheva de le ruiner. Hiérôme de Fiesque, qui, par beaucoup de raisons, était obligé de cacher la mort de son frère, fut le premier à la publier, et, par cette nouvelle, il redonna coeur aux ennemis, et jeta l'épouvante dans l'esprit des siens. Ottobon, Verrina, Calcagno et Sacco, qui s'étaient sauvés sur la galère, remirent en liberté, presque au sortir de Gênes, les prisonniers qu'ils avaient entre leurs mains, sans prévoir qu'ils leur pourraient être nécessaires pour leur accommodement. Verrina, ayant appris la mort du comte, se retira dans sa galère et abandonna lâchement une affaire de cette importance à la conduite de Hiérôme, qui n'avait ni assez d'expérience ni assez d'autorité parmi les conjurés pour l'achever. Ce même Hiérôme fit un traité avec le Sénat, et consentit à rentrer dans la condition d'un particulier, après s'être vu sur le point de se rendre souverain; il fit ensuite une capitulation honteuse dans Montobio, sur la parole de ceux qui lui en avaient déjà manqué. Verrina, Calcagno et Sacco, les principaux ministres de cette conjuration, et les plus criminels de tous les complices du comte, le portèrent à cette bassesse, sur l'espérance qu'on leur donna de l'impunité, aimant mieux s'exposer à mourir par la main infâme d'un bourreau, que de périr honorablement sur une brèche.

Ainsi finit cette grande entreprise; ainsi mourut Jean-Louis de Fiesque, comte de Lavagne, que les uns honorent de grands éloges, et les autres chargent de blâme, et que plusieurs excusent. Si l'on considère cette maxime qui conseille de respecter toujours le gouvernement présent du pays où l'on est, sans doute que son ambition est criminelle; si l'on regarde son courage et toutes les grandes qualités qui éclatèrent dans la conduite de cette action, elle paraît noble et généreuse; si l'on a égard à la puissance de la maison de Doria, qui lui donnait un juste sujet d'appréhender la ruine de la république et la sienne propre, elle est excusable; mais de quelque façon que l'on en parle, les langues et les plumes passionnées ne sauraient désavouer que le mal qu'elles en peuvent dire ne lui soit commun avec les hommes les plus illustres. Il était né dans un petit Etat où toutes les conditions particulières étaient au-dessous de son coeur et de son mérite; l'inquiétude naturelle de sa nation, portée de tout temps à la nouveauté, l'élévation de son propre génie, sa jeunesse, ses grands biens, le nombre et la flatterie de ses amis, la faveur du peuple, les recherches des princes étrangers, et enfin l'estime générale de tout le monde, étaient de puissants séducteurs pour inspirer de l'ambition à un esprit encore plus modéré que le sien. La suite de son entreprise est un de ces coups que la sagesse des hommes ne saurait prévoir. Si le succès en eût été aussi heureux, que sa conduite fut pleine de vigueur et d'habileté, il est à croire que la souveraineté de Gênes n'eût pas borné son courage ni sa fortune, et que ceux qui condamnèrent sa mémoire après sa mort auraient été les premiers à lui donner de l'encens durant sa vie; les auteurs qui l'ont noirci de tant de calomnies pour satisfaire la passion des Doria, et justifier la mauvaise foi du Sénat de Gênes, auraient fait son panégyrique par un intérêt contraire à celui-là; et la postérité l'aurait mis au nombre des héros de son siècle: tant il est vrai que le bon ou le mauvais événement est la règle ordinaire des louanges ou du blâme que l'on donne aux actions extraordinaires. Néanmoins je crois que nous pouvons dire, avec toute l'équité que doit garder un historien qui porte son jugement sur la réputation

des hommes, qu'il n'y avait rien à désirer, dans celle du comte Jean-Louis, qu'une vie plus longue, et des occasions plus légitimes pour acquérir de la gloire.

Première partie

Madame, quelque répugnance que je puisse avoir à vous donner l'histoire de ma vie, qui a été agitée de tant d'aventures différentes, néanmoins, comme vous me l'avez commandé, je vous obéis, même aux dépens de ma réputation. Le caprice de la fortune m'a fait honneur de beaucoup de fautes; et je doute qu'il soit judicieux de lever le voile qui en cache une partie. Je vais cependant vous instruire nuement et sans détour des plus petites particularités, depuis le moment que j'ai commencé à connaître mon état; et je ne vous cèlerai aucunes des démarches que j'ai faites en tous les temps de ma vie. Je vous supplie très humblement de ne pas être surprise de trouver si peu d'art et au contraire tant de désordre en toute ma narration, et de considérer que si, en récitant les diverses parties qui la composent, j'interromps quelquefois le fil de l'histoire, néanmoins je ne vous dirai rien qu'avec toute la sincérité que demande l'estime que je sens pour vous. Je mets mon nom à la tête de cet ouvrage, pour m'obliger davantage moi-même à ne diminuer et à ne grossir en rien la vérité. La fausse gloire et la fausse modestie sont les deux écueils que la plupart de ceux qui ont écrit leur propre vie n'ont pu éviter. Le président de Thou l'a fait avec succès dans le dernier siècle, et dans l'antiquité César n'y a pas échoué. Vous me faites, sans doute, la justice d'être persuadée que je n'alléguerais pas ces grands noms sur un sujet qui me regarde, si la sincérité n'était une vertu dans laquelle il est permis et même commandé de s'égalier aux héros. Je sors d'une maison illustre en France et ancienne en Italie. Le jour de ma naissance, on prit un esturgeon monstrueux dans une petite rivière qui passe sur la terre de Montmirail, en Brie, où ma mère accoucha de moi. Comme je ne m'estime pas assez pour me croire un homme à augure, je ne rapporterais pas cette circonstance, si les libelles qui ont depuis été faits contre moi, et qui en ont parlé comme d'un prétendu présage de l'agitation dont ils ont voulu me faire l'auteur, ne me donnaient lieu de craindre qu'il n'y eût de l'affectation à l'omettre.... Je communiquai à Attichy, frère de la comtesse de Maure, et je le priai de se servir de moi la première fois qu'il tirerait l'épée. Il la tirait souvent et je n'attendis pas longtemps. Il me pria d'appeler pour lui Melbeville, enseigne-colonel des gardes, qui se servit de Bassompierre, celui qui est mort, avec beaucoup de réputation, major général de bataille dans l'armée de l'Empire. Nous nous battîmes à l'épée et au pistolet, derrière les Minimes du bois de Vincennes. Je blessai Bassompierre d'un coup d'épée dans la cuisse et d'un coup de pistolet dans le bras. Il ne laissa pas de me désarmer, parce qu'il passa sur moi et qu'il était plus âgé et plus fort. Nous allâmes séparer nos amis, qui étaient tous deux fort blessés. Ce combat fit assez de bruit; mais il ne produisit pas l'effet que j'attendais. Le procureur général commença des poursuites; mais il les discontinua à la prière de nos proches; et ainsi je demurai là avec ma soutane et un duel.... La mère s'en aperçut; elle avertit mon père, et l'on me ramena à Paris assez brusquement. Il ne tint pas à moi de me consoler de son absence avec Mme du Châtelet; mais comme elle était engagée avec le comte d'Harcourt, elle me traita d'écolier, et elle me joua même assez publiquement sous ce titre, en présence de M. le comte d'Harcourt. Je m'en pris à lui; je lui fis un appel à la comédie. Nous nous battîmes, le lendemain au matin, au-delà du faubourg Saint-Marcel. Il passa sur moi, après m'avoir donné un coup d'épée qui ne faisait qu'effleurer l'estomac; il me porta par terre, et il eût eu infailliblement tout l'avantage, si son épée ne lui fût tombée de la main en nous colletant. Je voulus raccourcir la mienne pour lui en donner dans les reins; mais comme il était beaucoup plus fort et plus âgé que moi, il me tenait le bras si serré sous lui que je ne pus exécuter mon dessein. Nous demeurions ainsi sans nous pouvoir faire du mal, quand il me dit: "Levons-nous, il n'est pas honnête de se gourmer. Vous êtes un joli garçon; je vous estime, et je ne

fais aucune difficulté, dans l'état où nous sommes, de dire que je ne vous ai donné aucun sujet de me quereller." Nous convînmes de dire au marquis de Boisy, qui était son neveu et mon ami, comment le combat s'était passé, mais de le tenir secret à l'égard du monde, à la considération de Mme du Châtelet. Ce n'était pas mon compte; mais quel moyen honnête de le refuser? On ne parla que peu de cette affaire, et encore fut-ce par l'indiscrétion de Noirmoutier, qui, l'ayant apprise du marquis de Boisy, la mit un peu dans le monde; mais enfin il n'y eut point de procédures, et je demurai encore là avec ma soutane et deux duels. Permettez-moi, je vous supplie, de faire un peu de réflexion sur la nature de l'esprit de l'homme. Je ne crois pas qu'il y eût au monde un meilleur coeur que celui de mon père, et je puis dire que sa trempe était celle de la vertu. Cependant et ces duels et ces galanteries ne l'empêchèrent pas de faire tous ses efforts pour attacher à l'Eglise l'âme peut-être la moins ecclésiastique qui fût dans l'univers: la prédilection pour son aîné et la vue de l'archevêché de Paris, qui était dans sa maison, produisirent cet effet. Il ne le crut pas, et ne le sentit pas lui-même; je jurerais même qu'il eût lui-même juré, dans le plus intérieur de son coeur, qu'il n'avait en cela d'autre mouvement que celui qui lui était inspiré par l'appréhension des périls auxquels la profession contraire exposerait mon âme: tant il est vrai qu'il n'y a rien qui soit si sujet à l'illusion que la piété. Toutes sortes d'erreurs se glissent et se cachent sous son voile; elle consacre toutes sortes d'imaginations; et la meilleure intention ne suffit pas pour y faire éviter les travers. Enfin, après tout ce que je viens de vous raconter, je demurai homme d'Eglise; mais ce n'eût pas été assurément pour longtemps, sans un incident dont je vais vous rendre compte.

M. le duc de Rais, aîné de notre maison, rompit, dans ce temps-là, par le commandement du Roi, le traité de mariage qui avait été accordé, quelques années auparavant, entre M. le duc de Mercoeur et sa fille. Il vint trouver mon père, dès le lendemain, et le surprit très agréablement en lui disant qu'il était résolu de la donner à son cousin, pour réunir la maison. Comme je savais qu'elle avait une soeur, qui possédait plus de quatre-vingt mille livres de rente, je songeai au même moment à la double alliance. Je n'espérais pas que l'on y pensât pour moi, connaissant le terrain comme je le connaissais, et je pris le parti de me pourvoir de moi-même. Comme j'eus quelque lumière que mon père n'était pas dans le dessein de me mener aux noces, peut-être en vue de ce qui en arriva, je fis semblant de me radoucir à l'égard de ma profession. Je feignis d'être touché de ce que l'on m'avait représenté tant de fois sur ce sujet, et je jouai si bien mon personnage, que l'on crut que j'étais absolument changé. Mon père se résolut de me mener en Bretagne d'autant plus facilement que je n'en avais témoigné aucun désir. Nous trouvâmes Mlle de Rais à Beaupréau en Anjou. Je ne regardai l'aînée que comme ma soeur; je considérai d'abord Mlle de Scépeaux (c'est ainsi que l'on appelait la cadette) comme ma maîtresse. Je la trouvai très belle, le teint du plus grand éclat du monde, des lis et des roses en abondance, les yeux admirables; la bouche très belle, du défaut à la taille, mais peu remarquable et qui était beaucoup couvert par la vue de quatre-vingt mille livres de rente, par l'espérance du duché de Beaupréau, et par mille chimères que je formais sur ces fondements, qui étaient réels.

Je couvris très bien mon jeu dans le commencement: j'avais fait l'ecclésiastique et le dévôt dans tout le voyage; je continuai dans le séjour. Je soupirais toutefois devant la belle; elle s'en aperçut: je parlai ensuite, elle m'écouta, mais d'un air un peu sévère. Comme j'avais observé qu'elle aimait extrêmement une vieille fille de chambre, qui était soeur d'un de mes moines de Buzay, je n'oubliai rien pour la gagner, et j'y réussis par le moyen de cent pistoles et par des promesses immenses que je lui fis. Elle mit dans l'esprit de sa maîtresse que l'on ne songeait qu'à la faire religieuse, et je lui disais, de mon côté, que l'on ne pensait qu'à me faire moine. Elle haïssait cruellement sa soeur, parce qu'elle était beaucoup plus aimée de son père, et je n'aimais pas trop mon frère pour la même raison. Cette conformité dans nos

fortunes contribua beaucoup à notre liaison. Je me persuadai qu'elle était réciproque, et je me résolus de la mener en Hollande. Dans la vérité, il n'y avait rien de si facile, Machecoul, où nous étions venus de Beaupréau, n'étant qu'à une demi-lieue de la mer; mais il fallait de l'argent pour cette expédition; et mon trésor étant épuisé par le don des cent pistoles, je ne me trouvais pas un sol. J'en trouvai suffisamment en témoignant à mon père que l'économat de mes abbayes étant censé tenu de la plus grande rigueur des lois, je croyais être obligé, en conscience, d'en prendre l'administration. La proposition ne plut pas; mais on ne put la refuser, et parce qu'elle était dans l'ordre, et parce qu'elle faisait, en quelque façon, juger que je voulais au moins retenir mes bénéfices, puisque j'en voulais prendre soin.

Je partis dès le lendemain, pour aller affermer Buzay, qui n'est qu'à cinq lieues de Machecoul. Je traitai avec un marchand de Nantes, appelé Jucatières, qui prit avantage de ma précipitation, et qui, moyennant quatre mille écus comptants qu'il me donna, conclut un marché qui a fait sa fortune. Je crus avoir quatre millions. J'étais sur le point de m'assurer d'une de ces flûtes hollandaises qui sont toujours à la rade de Rais, lorsqu'il arriva un accident qui rompit toutes mes mesures.

Mlle de Rais (car elle avait pris ce nom depuis le mariage de sa soeur) avait les plus beaux yeux du monde; mais ils n'étaient jamais si beaux que quand ils mouraient, et je n'en ai jamais vu à qui la langueur donnât tant de grâces. Un jour que nous dînions chez une dame du pays, à une lieue de Machecoul, en se regardant dans un miroir qui était dans la ruelle, elle montra tout ce que la morbidezza des Italiens a de plus tendre, de plus animé et de plus touchant. Mais par malheur elle ne prit pas garde que Palluau, qui a depuis été le maréchal de Clérembault, était au point de vue du miroir. Il le remarqua, et comme il était fort attaché à Mme de Rais, avec laquelle, étant fille, il avait eu beaucoup de commerce, il ne manqua pas de lui en rendre un compte fidèle, et il m'assura même, à ce qu'il m'a dit lui-même depuis, que ce qu'il avait vu ne pouvait pas être un original.

Mme de Rais, qui haïssait mortellement sa soeur, en avertit, dès le soir même, monsieur son père, qui ne manqua pas d'en donner part au mien. Le lendemain, l'ordinaire de Paris arriva; l'on feignit d'avoir reçu des lettres biens pressantes; l'on dit un adieu aux dames fort léger et fort public. Mon père me mena coucher à Nantes. Je fus, comme vous le pouvez juger, et fort surpris et fort touché. Je ne savais pas à quoi attribuer la promptitude de ce départ; je ne pouvais me reprocher aucune imprudence; je n'avais pas le moindre doute que Palluau eût pu avoir rien vu. Je fus un peu éclairci à Orléans, où mon [père], appréhendant que je ne m'échappasse, ce que j'avais vainement tenté plusieurs fois dès Tours, se saisit de ma cassette, où était mon argent. Je connus, par ce procédé, que j'avais été pénétré, et j'arrivai à Paris avec la douleur que vous pouvez vous imaginer.

Je trouvai Ecquilly, oncle de Vassé et mon cousin germain, que j'ose assurer avoir été le plus honnête homme de son siècle. Il avait vingt ans plus que moi, mais il ne laissait pas de m'aimer chèrement. Je lui avais communiqué, avant mon départ, la pensée que j'avais d'enlever Mlle de Rais, et il l'avait fort approuvée, non seulement parce qu'il la trouvait fort avantageuse pour moi, mais encore parce qu'il était persuadé que la double alliance était nécessaire pour assurer l'établissement de la maison. L'événement qui porte aujourd'hui notre nom dans une famille étrangère marque qu'il était assez bien fondé. Il me promit de nouveau de me servir de toute chose en cette occasion. Il me prêta douze cent écus, qui était tout ce qu'il avait d'argent comptant. J'en pris trois mille du président Barillon. Ecquilly manda de Provence le pilote de sa galère, qui était homme de main et de sens. Je m'ouvris de mon dessein à Mme la comtesse de Sault, qui a été depuis Mme de Lesdiguières.

...

Ce nom m'oblige à interrompre le fil de mon discours, et vous en verrez les raisons dans la suite.

Je querellai Praslin à propos de rien: nous nous battîmes dans le bois de Boulogne, après avoir eu des peines incroyables à nous échapper de ceux qui nous voulaient arrêter. Il me donna un fort grand coup d'épée dans la gorge: je lui en donnai un, qui n'était pas moindre, dans le bras. Meillancour, écuyer de mon frère, qui me servait de second, et qui avait été blessé dans le petit ventre et désarmé, et le chevalier Du Plessis, second de Praslin, nous vinrent séparer. Je n'oubliai rien pour faire éclater ce combat, jusques au point d'avoir aposté des témoins; mais l'on ne peut forcer le destin, et l'on ne songea pas seulement à en informer.

...

"En ce cas-là, croyez-vous, me dit-il, qu'un attachement à une fille de cette sorte puisse vous empêcher de tomber dans un inconvénient où Monsieur de Paris, votre oncle, est tombé, beaucoup plus par la bassesse de ses inclinations que par le dérèglement de ses moeurs? Il en est des ecclésiastiques comme des femmes, qui ne peuvent jamais conserver de dignité dans la galanterie que par le mérite de leurs amants. Où est celui de Mlle de Roche, hors sa beauté? Est-ce une excuse suffisante pour un abbé dont la première prétention est l'archevêché de Paris? Si vous prenez l'épée, comme je le crois, à quoi vous exposez-vous? Pouvez-vous répondre de vous-même à l'égard d'une fille aussi brillante et aussi belle qu'elle est? Dans six semaines, elle ne sera plus enfant; elle sera sifflée par Epineuil, qui est un vieux renard, et par sa mère, qui paraît avoir de l'entendement. Que savez-vous ce qu'une beauté comme celle-là, qui sera bien instruite, vous pourra mettre dans l'esprit?"

...

M. le cardinal de Richelieu haïssait au dernier point Mme la princesse de Guémené, parce qu'il était persuadé qu'elle avait traversé l'inclination qu'il avait pour la Reine, et qu'elle avait même été de part à la pièce que Mme Du Fargis, dame d'atour, lui fit quand elle porta à la reine mère, Marie de Médicis, une lettre d'amour qu'il avait écrite à la Reine sa belle-fille. Cette haine de M. le cardinal de Richelieu avait passé jusqu'au point d'avoir voulu obliger pour se venger M. le maréchal de Brézé, son beau-frère et capitaine des gardes du corps, à rendre publiques les lettres de Mme de Guémené, qui avaient été trouvées dans la cassette de M. de Montmorency, lorsqu'il fut pris à Castelnaudary; mais le maréchal de Brézé eut ou l'honnêteté ou la franchise de les rendre à Mme de Guémené. Il était pourtant fort extravagant; mais comme M. le cardinal de Richelieu s'était trouvé autrefois honoré, en quelque façon, de son alliance, et qu'il craignait même ses emportements et ses prôneties auprès du Roi, qui avait quelque sorte d'inclination pour lui, il le souffrait dans la vue de se donner à lui-même quelque repos dans sa famille, qu'il souhaitait avec passion d'établir et d'unir. Il pouvait tout en France, à la réserve de ce dernier point; car M. le maréchal de Brézé avait pris une si forte aversion pour M. de La Meilleraye, qui était grand maître de l'artillerie en ce temps-là, et qui a été depuis le maréchal de La Meilleraye, qu'il ne le pouvait souffrir. Il ne pouvait se mettre dans l'esprit que M. le cardinal de Richelieu dût seulement songer à un homme qui était vraiment son cousin germain, mais qui n'avait apporté dans son alliance qu'une roture fort connue, la plus petite mine du monde, et un mérite, à ce qu'il publiait, fort commun.

M. le cardinal de Richelieu n'était pas de ce sentiment. Il croyait, et avec raison, beaucoup de coeur à M. de La Meilleraye; il estimait même sa capacité dans la guerre infiniment au-dessus de ce qu'elle méritait, quoique en effet elle ne fût pas méprisables. Enfin il le destinait à la place que nous avons vu avoir été tenue depuis si glorieusement par M. de Turenne.

Vous jugez assez, par ce que je viens de vous dire, de la brouillerie du dedans de la maison de M. le cardinal de Richelieu, et de l'intérêt qu'il avait à la démêler. Il y travailla avec application et il ne crut pas y pouvoir mieux réussir qu'en réunissant ces deux chefs de cabale dans une confiance qu'il n'eut pour personne et qu'il eut uniquement pour eux deux. Il les mit, pour cet effet, en commun et par indivis, dans la confiance de ses galanteries, qui en vérité ne répondaient en rien à la grandeur de ses actions, ni à l'éclat de sa vie; car Marion de Lorme, qui était un peu moins qu'une prostituée, fut un des objets de son amour, et elle le sacrifia à Des Barreaux. Mme de Fruges, que vous voyez traînante dans les cabinets, sous le nom de vieille femme, en fut un autre. La première venait chez lui la nuit; il allait aussi la nuit chez la seconde, qui était déjà un reste de Buchinchan et de L'Epienne? Ces deux confidents, qui avaient fait entre eux une paix fourrée, l'y menaient en habit de couleur; Mme de Guémené faillit d'être la victime de cette paix fourrée.

M. de La Meilleraye, que l'on appelait le Grand Maître, était devenu amoureux d'elle; mais elle ne l'était nullement de lui. Comme il était, et par son naturel et par sa faveur, l'homme du monde le plus impérieux, il trouva fort mauvais que l'on ne l'aimât pas. Il s'en plaignit, l'on n'en fut point touchée; il menaça, l'on s'en moqua. Il crut le pouvoir, parce que Monsieur le Cardinal, auquel il avait dit rage contre Mme de Guémené, avait enfin obligé M. de Brézé à lui mettre entre les mains les lettres écrites à M. de Montmorency, desquelles je vous ai tantôt parlé, et il les avait données au Grand Maître, qui, dans les secondes menaces, en laissa échapper quelque chose à Mme de Guémené. Elle ne s'en moqua plus, mais elle faillit à en enrager. Elle tomba dans une mélancolie qui n'est pas imaginable, tellement que l'on ne la reconnaissait point. Elle s'en alla à Couperay, où elle ne voulut voir personne.

...

Dès que j'eus pris la résolution de me mettre à l'étude, j'y pris aussi celle de reprendre les errements de M. le cardinal de Richelieu; et quoique mes proches mêmes s'y opposassent, dans l'opinion que cette matière n'était bonne que pour des pédants, je suivis mon dessein: j'entrepris la carrière, et je l'ouvris avec succès. Elle a été remplie depuis par toutes les personnes de qualité de la même profession. Mais comme je fus le premier depuis M. le cardinal de Richelieu, ma pensée lui plut; et cela, joint aux bons offices que Monsieur le Grand Maître me rendait tous les jours auprès de lui, fit qu'il parla avantageusement de moi en deux ou trois occasions, qu'il témoigna un étonnement obligeant de ce que je ne lui avais jamais fait la cour, et qu'il ordonna même à M. de Lingendes, qui a été depuis évêque de Mâcon, de me mener chez lui.

Voilà la source de ma première disgrâce; car au lieu de répondre à ses avances et aux instances que Monsieur le Grand Maître me fit pour m'obliger à lui aller faire ma cour, je ne les payai toutes que de très méchantes excuses. Je fis le malade, j'allai à la campagne; enfin j'en fis assez pour laisser voir que je ne voulais point m'attacher à M. le cardinal de Richelieu, qui était un très grand homme, mais qui avait au souverain degré le faible de ne point mépriser les petites choses. Il le témoigna en ma personne; car l'histoire de La Conjuración de Jean-Louis de Fiesque, que j'avais faite à dix-huit ans, ayant échappé, en ce temps-là, des mains de Lauzières, à qui je l'avais confiée seulement pour la lire, et ayant été portée à M. le cardinal de Richelieu par Boisrobert, il dit tout haut, en présence du maréchal d'Estrées et de Senneterre: "Voilà un dangereux esprit." Le second le dit, dès le soir même, à mon père, et je me le tins comme dit à moi-même. Je continuai cependant, par ma propre considération, la conduite que je n'avais prise jusque-là que par celle de la haine personnelle que Mme de Guémené avait contre Monsieur le Cardinal.

Le succès que j'eus dans les actes de Sorbonne me donna du goût pour ce genre de réputation. Je la voulus pousser plus loin, et je m'imaginai que je pourrais réussir dans les

sermons. On me conseillait de commencer par de petits couvents, où je m'accoutumerais peu à peu. Je fis tout le contraire. Je prêchai l'Ascension, la Pentecôte, la Fête-Dieu dans les Petites-Carmélites, en présence de la Reine et de toute la cour; et cette audace m'attira un second éloge de la part de M. le cardinal de Richelieu; car, comme on lui eut dit que j'avais bien fait, il répondit: "Il ne faut pas juger des choses par l'événement; c'est un téméraire." J'étais, comme vous voyez, assez occupé pour un homme de vingt-deux ans.

...

Monsieur le Comte, qui avait pris une très grande amitié pour moi, et pour le service et la personne duquel j'avais pris un très grand attachement, partit de Paris, la nuit, pour s'aller jeter dans Sedan, dans la crainte qu'il eut d'être arrêté. Il m'envoya quérir sur les dix heures du soir. Il me dit son dessein. Je le suppliai avec instance qu'il me permît d'avoir l'honneur de l'accompagner. Il me le défendit expressément; mais il me confia Vanbroc, un joueur de luth flamand, et qui était l'homme du monde à qui il se confiait le plus. Il me dit qu'il me le donnait en garde, que je le cachasse chez moi, et que je ne le laissasse sortir que la nuit. J'exécutai fort bien de ma part tout ce qui m'avait été ordonné; car je mis Vanbroc dans une soupente, où il eût fallu être chat ou diable pour le trouver. Il ne fit pas si bien de son côté; car il fut découvert par le concierge de l'hôtel de Soissons, au moins à ce que j'ai toujours soupçonné; et je fus bien étonné qu'un matin, à six heures, je vis toute ma chambre pleine de gens armés, qui m'éveillèrent en jetant la porte en dedans. Le prévôt de l'Île s'avança, et il me dit en jurant: "Où est Vanbroc? - A Sedan, je crois", lui répondis-je. Il redoubla ses jurements et il chercha dans la paille de tous les lits. Il menaça tous mes gens de la question: aucun d'eux, à la réserve d'un seul, ne lui en put dire de nouvelles. Ils ne s'avisèrent pas de la soupente, qui dans la vérité n'était pas reconnaissable, et ils sortirent très peu satisfaits. Vous pouvez croire qu'une note de cette nature se pouvait appeler pour moi, à l'égard de la cour, une nouvelle contusion. En voici une autre.

La licence de Sorbonne expira; il fut question de donner les lieux, c'est-à-dire déclarer publiquement, au nom de tout le corps, lesquels ont le mieux fait dans leurs actes; et cette déclaration se fait avec de grandes cérémonies. J'eus la vanité de prétendre le premier lieu, et je ne crus pas le devoir céder à l'abbé de La Mothe-Houdancourt, qui est présentement l'archevêque d'Auch, et sur lequel il est vrai que j'avais eu quelques avantages dans les disputes.

M. le cardinal de Richelieu, qui faisait l'honneur à cet abbé de le reconnaître pour son parent, envoya en Sorbonne le grand prieur de La Porte, son oncle, pour le recommander. Je me conduisis, dans cette occasion, mieux qu'il n'appartenait à mon âge; car aussitôt que je le sus, j'allai trouver M. de Raconis, évêque de Lavaur, pour le prier de dire à Monsieur le Cardinal que, comme je savais le respect que je lui devais, je m'étais désisté de ma prétention aussitôt que j'avais appris qu'il y prenait part. Monsieur de Lavaur me vint retrouver, dès le lendemain matin, pour me dire que Monsieur le Cardinal ne prétendait point que M. l'abbé de La Mothe eût l'obligation du lieu à ma cession, mais à son mérite, auquel on ne pouvait le refuser. La réponse m'outra; je ne répondis que par un souris et par une profonde révérence. Je suivis ma pointe, et j'emportai le premier lieu de quatre-vingt-quatre voix. M. le cardinal de Richelieu, qui voulait être maître partout et en toutes choses, s'emporta jusqu'à la puérilité; il menaça les députés de la Sorbonne de raser ce qu'il avait commencé d'y bâtir, et il fit mon éloge, tout de nouveau, avec une aigreur incroyable.

Toute ma famille s'épouvanta. Mon père et ma tante de Maignelais, qui se joignaient ensemble, la Sorbonne, Vanbroc, Monsieur le Comte, mon frère, qui était parti la même nuit, Mme de Guémené, à laquelle ils voyaient bien que j'étais fort attaché, souhaitaient avec passion de m'éloigner et de m'envoyer en Italie. J'y allai, et je demeurai à Venise jusques à la

mi-août, et il ne tint pas à moi de m'y faire assassiner. Je m'amusai à vouloir faire galanterie à la signora Vendranina, noble Vénitienne, et qui était une des personnes du monde les plus jolies. Le président de Maillier, ambassadeur pour le Roi, qui savait le péril qu'il y a, en ce pays-là, pour ces sortes d'aventures, me commanda d'en sortir. Je fis le tour de la Lombardie, et je me rendis à Rome sur la fin de septembre. M. le maréchal d'Estrées y était ambassadeur. Il me fit des leçons sur la manière dont je devais vivre, qui me persuadèrent; et quoique je n'eusse aucun dessein d'être d'Eglise, je me résolus, à tout hasard, d'acquérir de la réputation dans une cour ecclésiastique où l'on me verrait avec la soutane.

J'exécutai fort bien ma résolution. Je ne laissai pas la moindre ombre de débauche ou de galanterie: je fus modeste au dernier point dans mes habits; et cette modestie, qui paraissait dans ma personne, était relevée par une très grande dépense, par de belles livrées, par un équipage fort leste, et par une suite de sept ou huit gentilshommes, dont il y en avait quatre chevaliers de Malte. Je disputai dans les Ecoles de Sapience, qui ne sont pas à beaucoup près si savantes que celles de Sorbonne; et la fortune contribua encore à me relever.

Le prince de Schemberg, ambassadeur d'obédience de l'Empire, m'envoya dire, un jour que je jouais au ballon dans les thermes de l'empereur Antonin, de lui quitter la place. Je lui fis répondre qu'il n'y avait rien que je n'eusse rendu à Son Excellence, si elle me l'eût demandé par civilité; mais puisque c'était un ordre, j'étais obligé de lui dire que je n'en pouvais recevoir d'aucun ambassadeur que de celui du Roi mon maître. Comme il insista et qu'il m'eut fait dire, pour la seconde fois, par un de ses estafiers, de sortir du jeu, je me mis sur la défensive; et les Allemands, plus par mépris, à mon sens, du peu de gens que j'avais avec moi, que par autre considération, ne poussèrent pas l'affaire. Ce coup, porté par un abbé tout modeste à un ambassadeur qui marchait toujours avec cent mousquetaires à cheval, fit un très grand éclat à Rome, et si grand que Roze, que vous voyez secrétaire du cabinet, et qui était ce jour-là dans le jeu du ballon, dit que feu M. le cardinal Mazarin en eut, dès ce jour, l'imagination saisie, et qu'il lui en a parlé, depuis, plusieurs fois.

...

La santé de M. le cardinal de Richelieu commençait à s'affaiblir et à laisser, par conséquent, quelques vues de possibilité à prétendre à l'archevêché de Paris. Monsieur le Comte, qui avait pris quelque teinture de dévotion dans la retraite de Sedan, et qui sentait du scrupule de posséder, sous le nom de custodi nos, plus de cent mille livres de rente en bénéfices, avait écrit à mon père qu'aussitôt qu'il serait en état d'en faire agréer à la cour sa démission en ma faveur, il me les remettrait entre les mains. Toutes ces considérations jointes ensemble ne me firent pas tout à fait perdre la résolution de quitter la soutane; mais elles la suspendirent. Elles firent plus: elles me firent prendre celle de ne la quitter qu'à bonnes enseignes et par quelques grandes actions; et comme je ne les voyais ni proches, ni certaines, je résolus de me signaler dans ma profession et de toutes les manières. Je commençai par une très grande retraite, j'étudiais presque tout le jour, je ne voyais que fort peu de monde, je n'avais presque plus d'habitudes avec toutes les femmes, hors Mme de Guémené.

...

... était à la ruelle du lit; mais ce qui y fut le plus merveilleux, est que l'on le plaignit dans le plus tendre du raccommodement. Il faudrait un volume pour déduire toutes les façons dont cette histoire fut ornée. Une des plus simples fut qu'il fallut s'obliger, par serment, de laisser à la belle un mouchoir sur les yeux quand la chambre serait trop éclairée. Comme il ne pouvait couvrir que le visage, il n'empêcha pas de juger des autres beautés, qui, sans aucune exagération, passaient celles de la Vénus de Médicis, que je venais de voir tout fraîchement

à Rome. J'en avais apporté la stampe, et cette merveille du siècle d'Alexandre cédait à la vivante.

Le diable avait apparu justement quinze jours devant cette aventure, à Mme la princesse de Guémené, et il lui apparaissait souvent, évoqué par les conjurations de M. d'Andilly, qui le forçait, je crois, de faire peur à sa dévote, de laquelle il était encore plus amoureux que moi, mais en Dieu et purement spirituellement. J'évoquai, de mon côté, un démon, qui lui parut sous une forme plus bénigne et plus agréable; il la retira au bout de six semaines du Port-Royal, où elle faisait de temps en temps des escapades plutôt que des retraites.

Je conduisis ainsi l'Arsenal et la place Royale, et je charmais, par ce doux accord, le chagrin que ma profession ne laissait pas de nourrir toujours dans le fond de mon âme. Il s'en fallut bien peu qu'il ne sortît de cet enchantement une tempête qui eût fait changer de face à l'Europe, pour peu qu'il eût plu à la destinée d'être de mon avis. M. le cardinal de Richelieu aimait la raillerie, mais il ne la pouvait souffrir; et toutes les personnes de cette humeur ne l'ont jamais que fort aigre. Il en fit une de cette nature, en plein cercle, à Mme de Guémené; et tout le monde remarqua qu'il voulait me désigner. Elle en fut outrée, et moi plus qu'elle; car enfin il s'était contracté une certaine espèce de ménage entre elle et moi, qui avait souvent du mauvais ménage, mais dont toutefois les intérêts n'étaient pas séparés.

Au même temps, Mme de La Meilleraye plut à Monsieur le Cardinal, et au point que le maréchal s'en était aperçu devant même qu'il partît pour l'armée. Il en avait fait la guerre à sa femme, et d'un air qui lui fit croire d'abord qu'il était encore plus jaloux qu'ambitieux. Elle le craignait terriblement; elle n'aimait point Monsieur le Cardinal, qui, en la mariant avec son cousin, avait, à la vérité, dépouillé sa maison, de laquelle elle était idolâtre. Il était d'ailleurs encore plus vieux par ses incommodités que par son âge; il est vrai de plus que, n'étant pédant en rien, il l'était tout à fait en galanterie. Elle m'avait dit le détail des avances qu'il lui avait faites, qui étaient effectivement ridicules; mais comme il les continua jusques au point de lui faire faire des séjours, de temps même considérable, à Rueil, où il faisait le sien ordinaire, je m'aperçus que la petite cervelle de la demoiselle ne résisterait pas longtemps au brillant de la faveur, et que la jalousie du maréchal céderait bientôt un peu à son intérêt, qui ne lui était pas indifférent, et pleinement à sa faiblesse pour la cour, qui n'a jamais eu d'égale.

J'étais dans les premiers feux du plaisir, qui, dans la jeunesse, se prennent aisément pour les premiers feux de l'amour, et j'avais trouvé tant de satisfaction à triompher du cardinal de Richelieu, dans un champ de bataille aussi beau que celui de l'Arsenal, que je me sentis de la rage dans le plus intérieur de mon âme, aussitôt que je reconnus qu'il y avait du changement dans toute la famille. Le mari consentait et désirait que l'on allât très souvent à Rueil; la femme ne me faisait plus que des confidences qui me paraissaient assez souvent fausses; enfin la colère de Mme de Guémené, dont je vous ai dit le sujet ci-dessus, la jalousie que j'eus pour Mme de La Meilleraye, mon aversion pour ma profession, s'unirent ensemble dans un moment fatal, et faillirent à produire un des plus grands et des plus fameux événements de notre siècle.

La Rochepot, mon cousin germain et mon ami intime, était domestique de feu M. le duc d'Orléans, et extrêmement dans sa confiance. Il haïssait cordialement M. le cardinal de Richelieu, et parce qu'il était fils de Mme Du Fargis, persécutée et mise en effigie par ce ministre, et parce que, tout de nouveau, Monsieur le Cardinal, qui tenait son père encore prisonnier à la Bastille, avait refusé l'agrément du régiment de Champagne pour lui à M. le maréchal de La Meilleraye, qui avait une estime particulière pour sa valeur. Vous pouvez croire que nous faisons souvent ensemble le panégyrique du Cardinal, et des invectives contre la faiblesse de Monsieur, qui, après avoir engagé Monsieur le Comte à sortir du

royaume et à se retirer à Sedan, sous la parole qu'il lui donna de l'y venir joindre, était revenu de Blois honteusement à la cour.

Comme j'étais aussi plein des sentiments que je vous viens de marquer, que La Rochepot l'était de ceux que l'état de sa maison et de sa personne lui devait donner, nous entrâmes aisément dans les mêmes pensées, qui furent de nous servir de la faiblesse de Monsieur pour exécuter ce que la hardiesse de ses domestiques fut sur le point de lui faire faire à Corbie, dont il faut, pour plus d'éclaircissements, vous entretenir un moment.

Les ennemis étant entrés en Picardie, sous le commandement de M. le prince Thomas de Savoie et de Piccolomini, le Roi y alla en personne, et il y mena Monsieur son frère pour général de son armée et Monsieur le Comte pour lieutenant général. Ils étaient l'un et l'autre très mal avec M. le cardinal de Richelieu, qui ne leur donna cet emploi que par la pure nécessité des affaires, et parce que les Espagnols, qui menaçaient le coeur du royaume, avaient déjà pris Corbie, La Capelle et Le Catelet. Aussitôt qu'ils furent retirés dans les Pays-Bas et que le Roi eut repris Corbie, l'on ne douta point que l'on ne cherchât les moyens de perdre Monsieur le Comte, qui avait donné beaucoup de jalousie au ministre par son courage, par sa civilité, par sa dépense; qui était intimement bien avec Monsieur, et qui avait surtout commis le crime capital de refuser le mariage de [Mme] d'Aiguillon. L'Epinaÿ, Montrésor, La Rochepot n'oublièrent rien pour donner à Monsieur, par l'appréhension, le courage de se défaire du Cardinal; Saint-Ibar, Varicarville, Bardouville et Beauregard, père de celui qui est à moi, le persuadèrent à Monsieur le Comte.

La chose fut résolue, mais elle ne fut pas exécutée. Ils eurent le Cardinal dans leurs mains à Amiens, et ils ne lui firent rien. Je n'ai jamais pu savoir pourquoi: je leur en ai ouï parler à tous, et chacun rejetait la faute sur son compagnon. Je ne sais, dans la vérité, ce qui en est. Ce qui est vrai est qu'aussitôt qu'ils furent à Paris, la frayeur les saisit. Monsieur le Comte, que tout le monde convint avoir été le plus ferme de tous les conjurés d'Amiens, se retira à Sedan, qui était, en ce temps-là, en souveraineté à M. de Bouillon. Monsieur alla à Blois; et M. de Rais, qui n'était pas de l'entreprise d'Amiens, mais qui était fort attaché à Monsieur le Comte, partit la nuit en poste de Paris, et il se jeta dans Belle-Ile. Le Roi envoya à Blois M. le comte de Guiche, qui est présentement M. le maréchal de Gramont, et M. de Chavigny, secrétaire d'Etat et confidentissime du Cardinal. Ils firent peur à Monsieur, et ils le ramenèrent à Paris, où il avait encore plus de peur; car ceux qui étaient à lui dans sa maison, c'est-à-dire ceux de ses domestiques qui n'étaient pas gagnés par la cour, ne manquaient pas de le prendre par cet endroit, qui était son faible, pour l'obliger de penser à sa sûreté ou plutôt à la leur. Ce fut de ce penchant où nous crûmes, La Rochepot et moi, que nous le pourrions précipiter dans nos pensées. L'expression est bien irrégulière, mais je n'en trouve point qui marque plus naturellement le caractère d'un esprit comme le sien. Il pensait tout et il ne voulait rien; et quand par hasard il voulait quelque chose, il fallait le pousser en même temps, ou plutôt le jeter, pour le lui faire exécuter.

La Rochepot fit tous les efforts possibles, et comme il vit que l'on ne répondait que par des remises, et par des impossibilités que l'on trouvait à tous les expédients qu'il proposait, il s'avisa d'un moyen qui était assurément hasardeux, mais qui, par un sort assez commun aux actions extraordinaires, l'était beaucoup moins qu'il ne le paraissait.

M. le cardinal de Richelieu devait tenir sur les fonts Mademoiselle, qui, comme vous pouvez juger, était baptisée il y avait longtemps; mais les cérémonies du baptême n'avaient pas été faites. Il devait venir, pour cet effet, au Dôme, où Mademoiselle logeait, et le baptême se devait faire dans sa chapelle. La proposition de La Rochepot fut de continuer de faire voir à Monsieur, à tous les moments du jour, la nécessité de se défaire du Cardinal; de lui parler moins qu'à l'ordinaire du détail de l'action, afin d'en moins hasarder le secret; de se contenter

de l'en entretenir en général, et pour l'y accoutumer et pour lui pouvoir dire en temps et lieu que l'on ne la lui avait pas celée; que l'on avait plusieurs expériences qu'il ne pouvait lui-même être servi qu'en cette manière; qu'il l'avait lui-même avoué mainte fois à lui La Rochepot; qu'il n'y avait donc qu'à s'associer de braves gens qui fussent capables d'une action déterminée; qu'à poster des relais, sous le prétexte d'un enlèvement, sur le chemin de Sedan; qu'à exécuter la chose au nom de Monsieur et en sa présence, dans la chapelle, le jour de la cérémonie; que Monsieur l'avouerait de tout son coeur dès qu'elle serait exécutée, et que nous le mènerions de ce pas sur nos relais à Sedan, dans un intervalle où l'abattement des sous-ministres, joint à la joie que le Roi aurait d'être délivré de son tyran, aurait laissé la cour en état de songer plutôt à le rechercher qu'à le poursuivre. Voilà la vue de La Rochepot, qui n'était nullement impraticable, et je le sentis par l'effet que la possibilité prochaine fit dans mon esprit, tout différent de celui que la simple spéculation y avait produit.

J'avais blâmé, peut-être cent fois, avec La Rochepot, l'inaction de Monsieur et celle de Monsieur le Comte à Amiens. Aussitôt que je me vis sur le point de la pratique, c'est-à-dire sur le point de l'exécution de la même action dont j'avais réveillé moi-même l'idée dans l'esprit de La Rochepot, je sentis je ne sais quoi qui pouvait être une peur. Je le pris pour un scrupule. Je ne sais si je me trompai; mais enfin l'imagination d'un assassinat d'un prêtre, d'un cardinal me vint à l'esprit. La Rochepot se moqua de moi, et il me dit ces propres paroles: "Quand vous serez à la guerre, vous n'enlèverez point de quartier, de peur d'y assassiner des gens endormis." J'eus honte de ma réflexion; j'embrassai le crime qui me parut consacré par de grands exemples, justifié et honoré par le grand péril. Nous prîmes et nous concertâmes notre résolution. J'engageai, dès le soir, Lannoy, que vous voyez à la cour sous le nom de marquis de Piennes. La Rochepot s'assura de La Frette, du marquis de Boisy, de L'Estourville, qu'il savait être attachés à Monsieur et enragés contre le Cardinal. Nous fîmes nos préparatifs. L'exécution était sûre, le péril était grand pour nous; mais nous pouvions raisonnablement espérer d'en sortir, parce que la garde de Monsieur, qui était dans le logis, nous eût infailliblement soutenus contre celle du Cardinal, qui ne pouvait être qu'à la porte. La fortune, plus forte que sa garde, le tira de ce pas. Il tomba malade, ou lui ou Mademoiselle, je ne m'en ressouviens pas précisément. La cérémonie fut différée: il n'y eut point d'occasion. Monsieur s'en retourna à Blois, et le marquis de Boisy nous déclara qu'il ne nous découvrirait jamais; mais qu'il ne pouvait plus être de cette partie, parce qu'il venait de recevoir une je ne sais quelle grâce de Monsieur le Cardinal.

Je vous confesse que cette entreprise, qui nous eût comblés de gloire si elle nous eût réussi, ne m'a jamais plu. Je n'en ai pas le même scrupule que des deux fautes que je vous ai marqué ci-dessus avoir commises contre la morale; mais je voudrais toutefois de tout mon coeur n'en avoir jamais été. L'ancienne Rome l'aurait estimée; mais ce n'est pas par cet endroit que j'estime l'ancienne Rome.

Je ressens, avec tant de reconnaissance et avec tant de tendresse, la bonté que vous avez de vouloir bien être informée de mes actions que je ne me puis empêcher de vous rendre compte de toutes mes pensées; et je trouve un plaisir incroyable à les aller chercher dans le fond de mon âme, à vous les apporter et à vous les soumettre.

Il y a assez souvent de la folie à conjurer; mais il n'y a rien de pareil pour faire les gens sages dans la suite, au moins pour quelque temps: comme le péril, en ces sortes d'affaires, dure même après l'occasion, l'on est prudent et circonspect dans les moments qui la suivent.

Le comte de La Rochepot, voyant que notre coup était manqué, se retira à Commercy, qui était à lui, pour sept ou huit mois. Le marquis de Boisy alla trouver le duc de Rouanné, son père, en Poitou; Piennes, La Frette et L'Estourville prirent le chemin de leurs maisons. Mes attachements me retinrent à Paris, mais si serré et si modéré, que j'étudiais tout le jour, et

que le peu que je paraissais laissait toutes les apparences d'un bon ecclésiastique. Nous les gardâmes si bien les uns et les autres, que l'on n'eut jamais le moindre vent de cette entreprise dans le temps de M. le cardinal de Richelieu, qui a été le ministre du monde le mieux averti. L'imprudance de La Frette et de L'Estourville fit qu'elle ne fut pas secrète après sa mort. Je dis leur imprudence; car il n'y a rien de plus malhabile que de se faire croire capable des choses dont les exemples sont à craindre.

La déclaration de Monsieur le Comte nous tira, quelque temps après, de nos tanières, et nous nous réveillâmes au bruit de ses trompettes. Il faut reprendre son histoire un peu de plus loin.

Je vous ai marqué ci-dessus qu'il s'était retiré, à Sedan, par la seule raison de sa sûreté, qu'il ne pouvait trouver à la cour. Il écrivit au Roi en y arrivant: il l'assura de sa fidélité, et il lui promit de ne rien entreprendre, dans le temps de son séjour en ce lieu, contre son service. Il est certain qu'il lui tint très fidèlement sa parole, que toutes les offres de l'Espagne et de l'Empire ne le touchèrent point, et qu'il rebuta même avec colère les conseils de Saint-Ibar et de Bardouville, qui le voulaient porter au mouvement. Campion, qui était son domestique, et qu'il avait laissé à Paris pour y faire les affaires qu'il pouvait avoir à la cour, me disait tout ce détail par son ordre; et je me souviens, entre autres, d'une lettre qu'il lui écrivait un jour, dans laquelle je lus ces propres paroles: "Les gens que vous connaissez n'oublient rien pour m'obliger à traiter avec les ennemis; et ils m'accusent de faiblesse, parce que je redoute les exemples de Charles de Bourbon et de Robert d'Artois." Campion avait ordre de me faire voir cette lettre et de m'en demander mon sentiment. Je pris la plume au même instant, et j'écrivis, en un petit endroit de la réponse qu'il avait commencée: "Et moi je les accuse de folie." Ce fut le propre jour que je partis pour aller en Italie. Voici la raison de mon sentiment.

Monsieur le Comte avait toute la hardiesse du coeur que l'on appelle communément vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir; et il n'avait pas, même dans le degré le plus commun, la hardiesse de l'esprit, qui est ce que l'on nomme résolution. La première est ordinaire et même vulgaire; la seconde est même plus rare que l'on ne se le peut imaginer: elle est toutefois encore plus nécessaire que l'autre pour les grandes actions; et y a-t-il une action plus grande au monde que la conduite d'un parti? Celle d'une armée a, sans comparaison, moins de ressorts, celle d'un Etat en a davantage; mais les ressorts n'en sont, à beaucoup près, ni si fragiles ni si délicats. Enfin je suis persuadé qu'il faut plus de grandes qualités pour former un bon chef de parti que pour faire un bon empereur de l'univers; et que dans le rang des qualités qui le composent, la résolution marche du pair avec le jugement: je dis avec le jugement héroïque, dont le principal usage est de distinguer l'extraordinaire de l'impossible. Monsieur le Comte n'avait pas un grain de cette sorte de jugement, qui ne se rencontre même que très rarement dans un grand esprit, mais qui ne se trouve jamais que dans un grand esprit. Le sien était médiocre, et susceptible, par conséquent, des injustes défiances, qui est de tous les caractères celui qui est le plus opposé à un bon chef de parti, dont la qualité la plus souvent et la plus indispensablement praticable est de supprimer en beaucoup d'occasions et de cacher en toutes les soupçons même les plus légitimes.

Voilà ce qui m'obligea à n'être pas de l'avis de ceux qui voulaient que Monsieur le Comte fit la guerre civile. Varicarville, qui était le plus sensé et le moins emporté de toutes les personnes de qualité qui étaient auprès de Monsieur le Comte, m'a dit depuis que, quand il vit ce que j'avais écrit dans la lettre de Campion, le jour que je partis pour aller en Italie, il ne douta pas des motifs qui m'avaient porté, contre mon inclination, à ce sentiment.

Monsieur le Comte se défendit, toute cette année et toute la suivante, des instances des Espagnols et des importunités des siens, beaucoup plus par les sages conseils de

Varicarville que par sa propre force. Mais rien ne le put défendre des inquiétudes de M. le cardinal de Richelieu, qui lui faisait tous les jours faire, sous le nom du Roi, des éclaircissements fâcheux. Ce détail serait trop long à vous déduire, et je me contenterai de vous marquer que le ministre, contre ses propres intérêts, précipita Monsieur le Comte dans la guerre civile, par des chicaneries que ceux qui sont favorisés à un certain point par la fortune ne manquent jamais de faire aux malheureux.

Comme les esprits commencèrent à s'aigrir plus qu'à l'ordinaire, Monsieur le Comte me commanda de faire un voyage secret à Sedan. Je le vis, la nuit, dans le château où il logeait; je lui parlai en présence de M. de Bouillon, de Saint-Ibar, de Bardouville et de Varicarville; et je trouvai que la véritable raison pour laquelle il m'avait mandé était le désir qu'il avait d'être éclairci, de bouche et plus en détail que l'on ne le peut être par une lettre, de l'état de Paris. Le compte que je lui en rendis ne put que lui être très agréable. Je lui dis, et il était vrai, qu'il y était aimé, honoré, adoré, et que son ennemi y était redouté et abhorré. M. de Bouillon, qui voulait en toutes façons la rupture, prit cette occasion pour en exagérer les avantages; Saint-Ibar l'appuya avec force; Varicarville les combattit avec vigueur.

Je me sentais trop jeune pour dire mon avis. Monsieur le Comte m'y força, et je pris la liberté de lui représenter qu'un prince du sang doit plutôt faire la guerre civile que de remettre rien ou de sa réputation ou de sa dignité; mais qu'aussi il n'y avait que ces deux considérations qui l'y pussent judicieusement obliger, parce qu'il hasarde l'une et l'autre par le mouvement, toutes les fois que l'une ou l'autre ne le rend pas nécessaire; qu'il me paraissait bien éloigné de cette nécessité; que sa retraite à Sedan le défendait des bassesses auxquelles la cour avait prétendu de l'obliger: par exemple, à celle de recevoir la main gauche dans la maison même du Cardinal; que la haine que l'on avait pour le ministre attachait même à cette retraite la faveur publique, qui est toujours beaucoup plus assurée par l'inaction que par l'action, parce que la gloire de l'action dépend du succès, dont personne ne se peut répondre; et que celle que l'on rencontre en ces matières dans l'inaction est toujours sûre, étant fondée sur la haine dont le public ne se dément jamais à l'égard du ministère; qu'il serait, à mon opinion, plus glorieux à Monsieur le Comte de se soutenir par son propre poids, c'est-à-dire par celui de sa vertu, à la vue de toute l'Europe, contre les artifices d'un ministre aussi puissant que le cardinal de Richelieu; qu'il lui serait, dis-je, plus glorieux de se soutenir par une conduite sage et réglée, que d'allumer un feu dont les suites étaient fort incertaines; qu'il était vrai que le ministère était en exécration, mais que je ne voyais pourtant pas encore que l'exécration fût au période qu'il est nécessaire de prendre bien justement pour les grandes révolutions; que la santé de Monsieur le Cardinal commençait à recevoir beaucoup d'atteintes; que si il périssait par une maladie, Monsieur le Comte aurait l'avantage d'avoir fait voir au Roi et au public qu'étant aussi considérable qu'il était, et par sa personne et par l'important poste de Sedan, il n'aurait sacrifié qu'au bien et au repos de l'Etat ses propres ressentiments; et que si la santé de Monsieur le Cardinal se rétablissait, sa puissance deviendrait aussi odieuse de plus en plus, et fournirait infailliblement, par l'abus qu'il ne manquerait pas d'en faire, des occasions plus favorables au mouvement que celles qui s'y voyaient présentement.

Voilà à peu près ce que je dis à Monsieur le Comte. Il en parut touché. M. de Bouillon s'en mit en colère, il me dit même d'un ton de raillerie: "Vous avez le sang bien froid pour un homme de votre âge". A quoi je lui répondis ces propres mots: "Tous les serviteurs de Monsieur le Comte vous sont si obligés, Monsieur, qu'ils doivent tout souffrir de vous; mais il n'y a que cette considération qui m'empêche de penser, à l'heure qu'il est, que vous pouvez n'être pas toujours entre vos bastions". M. de Bouillon revint à lui; il me fit toutes les honnêtetés imaginables, et telles qu'elles furent le commencement de notre amitié. Je demurai encore deux jours à Sedan, dans lesquels Monsieur le Comte changea cinq fois de résolution; et Saint-Ibar me confessa, à deux reprises différentes, qu'il était difficile de rien

espérer d'un homme de cette humeur. M. de Bouillon le détermina à la fin. L'on manda don Miguel de Salamanque, ministre d'Espagne; l'on me chargea de travailler à gagner des gens dans Paris; l'on me donna un ordre pour toucher de l'argent et pour l'employer à cet effet, et je revins de Sedan, chargé de plus de lettres qu'il n'en fallait pour faire faire le procès à deux cents hommes.

Comme je ne me pouvais pas reprocher de n'avoir pas parlé à Monsieur le Comte dans ses véritables intérêts, qui n'étaient pas assurément d'entreprendre une affaire dont il n'était pas capable, je crus que j'avais toute la liberté de songer à ce qui était des miens, que je trouvais même sensiblement dans cette guerre. Je haïssais ma profession et plus que jamais: j'y avais été jeté d'abord par l'entêtement de mes proches; le destin m'y avait retenu par toutes les chaînes et du plaisir et du devoir; je m'y trouvais et je m'y sentais lié d'une manière à laquelle je ne voyais presque plus d'issue. J'avais vingt-cinq ans passés, et je concevais aisément que cet âge était bien avancé pour commencer à porter le mousquet; et ce qui me faisait le plus de peine était la réflexion que je faisais, qu'il y avait eu des moments dans lesquels j'avais, par un trop grand attachement à mes plaisirs, serré moi-même les chaînes par lesquelles il semblait que la fortune eût pris plaisir de m'attacher, malgré moi, à l'Eglise. Jugez, par l'état où ces pensées me devaient mettre, de la satisfaction que je trouvais dans une occasion qui me donnait lieu d'espérer que je pourrais trouver à cet embarras une issue, non pas seulement honnête, mais illustre. Je pensai aux moyens de me distinguer: je les imaginai, je les suivis. Vous conviendrez qu'il n'y eut que la destinée qui rompit mes mesures.

MM. les maréchaux de Vitry et de Bassompierre, M. le comte de Cramail et MM. Du Fargis et Du Coudray-Montpensier étaient, en ce temps-là, prisonniers à la Bastille pour différents sujets. Mais comme la longueur adoucit toujours les prisons, ils y étaient traités avec beaucoup d'honnêteté et même avec beaucoup de liberté. Leurs amis les allaient voir; l'on dînait même quelquefois avec eux. L'occasion de M. Du Fargis, qui avait épousé une soeur de ma mère, m'avait donné habitude avec les autres, et j'avais reconnu, dans la conversation de quelques-uns d'entre eux, des mouvements qui m'obligèrent à y faire réflexion. M. le maréchal de Vitry avait peu de sens, mais il était hardi jusques à la témérité; et l'emploi qu'il avait eu de tuer le maréchal d'Ancre lui avait donné dans le monde, quoique fort injustement à mon avis, un certain air d'affaire et d'exécution. Il m'avait paru fort animé contre le Cardinal, et je crus qu'il pourrait n'être pas inutile dans la conjoncture présente. Je ne m'adressai pas toutefois directement à lui; et je crus qu'il serait plus à propos de sonder M. le comte de Cramail, qui avait de l'entendement, et qui avait tout pouvoir sur son esprit. Il m'entendit à demi-mot, et il me demanda d'abord si je m'étais ouvert dans la Bastille à quelqu'un. Je lui répondis sans balancer: "Non, Monsieur, et je vous en dirai la raison en peu de mots. M. le maréchal de Bassompierre est trop causeur; je ne compte rien sur M. le maréchal de Vitry que par vous; la fidélité du Coudray m'est un peu suspecte; et mon bon oncle Du Fargis est un bon et brave homme, mais il a le crâne étroit. - A qui vous fiez-vous dans Paris?" me dit d'un même fil M. le comte de Cramail. - A personne, Monsieur, lui repartis-je, qu'à vous seul. - Bon, reprit-il brusquement, vous êtes mon homme. J'ai quatre-vingts ans, vous n'en avez que vingt-cinq: je vous tempérerai et vous m'échaufferez". Nous entrâmes en matière, nous fîmes notre plan; et lorsque je le quittai, il me dit ces propres paroles: "Laissez-moi huit jours, je vous parlerai après plus décisivement, et j'espère que je ferai voir au Cardinal que je suis bon à autre chose qu'à faire Les Jeux de l'inconnu". Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces Jeux de l'inconnu étaient un livre, à la vérité très mal fait, que le comte de Cramail avait mis au jour, et duquel M. le cardinal de Richelieu s'était fort moqué.

Vous vous étonnez sans doute de ce que, pour une affaire de cette nature, je jetai les yeux sur des prisonniers; mais je me justifierai par la nature même de l'affaire, qui ne pouvait être en de meilleures mains, comme vous allez voir.

J'allai dîner, justement le huitième jour, avec M. le maréchal de Bassompierre qui, s'étant mis au jeu sur les trois heures avec Mme de Gravelle, aussi prisonnière, et avec le bon homme Du Tremblay, gouverneur de la Bastille, nous laissa très naturellement M. le comte de Cramail et moi ensemble. Nous allâmes sur la terrasse; et là M. le comte de Cramail, après m'avoir fait mille remerciements de la confiance que j'avais prise en lui et mille protestations de service pour Monsieur le Comte, me tint ce propre discours: "Il n'y a qu'un coup d'épée ou Paris qui puisse nous défaire du Cardinal. Si j'avais été de l'entreprise d'Amiens, je n'aurais pas fait, au moins à ce que je crois, comme ceux qui ont manqué leur coup. Je suis celle de Paris, elle est immanquable. J'y ai bien pensé: voilà ce que j'ai ajouté à notre plan." En finissant ce mot, il me coula dans la main un papier écrit de deux côtés, dont voici la substance: qu'il avait parlé à M. le maréchal de Vitry, qui était dans toutes les dispositions du monde de servir Monsieur le Comte; qu'ils répondaient l'un et l'autre de se rendre maîtres de la Bastille, où toute la garnison était à eux; qu'ils répondaient aussi de l'Arsenal; qu'ils se déclareraient aussitôt que Monsieur le Comte aurait gagné une bataille, et à condition que je leur fisse voir, au préalable, comme je l'avais avancé à lui, comte de Cramail, qu'ils seraient soutenus par un nombre considérable d'officiers des colonelles de Paris. Cet écrit contenait ensuite beaucoup d'observations sur le détail de la conduite de l'entreprise, et même beaucoup de conseils qui regardaient celle de Monsieur le Comte. Ce que j'y admirai le plus fut la facilité que ces messieurs eussent trouvée à l'exécution. Il fallait bien que la connaissance que j'avais du dedans de la Bastille, par l'habitude que j'avais avec eux, me l'eût fait croire possible, puisqu'il m'était venu dans l'esprit de la leur proposer. Mais je vous confesse que quand j'eus examiné le plan de M. le comte de Cramail, qui était un homme de très grande expérience et de très bons sens, je faillis à tomber de mon haut, en voyant que des prisonniers disposaient de la Bastille avec la même liberté qu'eût pu prendre le gouverneur le plus autorisé dans sa place.

Comme toutes les circonstances extraordinaires sont d'un merveilleux poids dans les révolutions populaires, je fis réflexion que celle-ci, qui l'était au dernier point, ferait un effet admirable dans la ville, aussitôt qu'elle y éclaterait; et comme rien n'anime et n'appuie plus un mouvement que le ridicule de ceux contre lesquels on le fait, je conçus qu'il nous serait aisé d'y tourner de tout point la conduite d'un ministre capable de souffrir que des prisonniers fussent en état de l'accabler, pour ainsi dire, sous leurs propres chaînes. Je ne perdis pas de temps dans les suites: je m'ouvris à feu M. d'Etampes, président du Grand Conseil, et à M. L'Ecuyer, présentement doyen de la Chambre des comptes, tous deux colonels et fort autorisés parmi le bourgeois; et je les trouvai tels que Monsieur le Comte me l'avait dit: c'est-à-dire passionnés pour ses intérêts, et persuadés que le mouvement n'était pas seulement possible, mais qu'il était même facile. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ces deux génies, très médiocres, même dans leur profession, étaient d'ailleurs peut-être les plus pacifiques qui fussent dans le royaume. Mais il y a des feux qui embrasent tout: l'importance est d'en connaître et d'en prendre le moment.

Monsieur le Comte m'avait ordonné de ne me découvrir qu'à ces deux hommes dans Paris. J'y en ajoutai de moi-même deux autres dont l'un fut Parmentier, substitut du procureur général, et l'autre L'Epinay, auditeur de la Chambre des comptes. Parmentier était capitaine du quartier de Saint-Eustache, qui regarde la rue des Prouvelles, considérable par le voisinage des Halles. L'Epinay commandait comme lieutenant la compagnie qui les joignait du côté de Montmartre, et y avait beaucoup plus de crédit que le capitaine, qui d'ailleurs était son beau-frère. Parmentier, qui, par l'esprit et par le coeur, était aussi capable d'une grande action qu'homme que j'aie jamais connu, m'assura qu'il disposerait, à coup près, de Brigalier, conseiller de la Cour des aides, capitaine de son quartier et très puissant dans le peuple. Mais il m'ajouta, en même temps, qu'il ne lui fallait parler de rien, parce qu'il était léger et

sans secret.

Monsieur le Comte m'avait fait toucher douze mille écus par les mains de Duneau, l'un de ses secrétaires, sous je ne sais quel prétexte. Je les portai à ma tante de Maignelais, en lui disant que c'était une restitution qui m'avait été confiée par un de mes amis, à sa mort, avec ordre de l'employer moi-même au soulagement des pauvres qui ne mendiaient pas; que comme j'avais fait serment sur l'Évangile de distribuer moi-même cette somme, je m'en trouvais extrêmement embarrassé, parce que je ne connaissais pas les gens, et que je la suppliais d'en vouloir bien prendre le soin. Elle fut ravie; elle me dit qu'elle le ferait très volontiers; mais que, comme j'avais promis de faire moi-même cette distribution, elle voulait absolument que j'y fusse présent, et pour demeurer fidèlement dans ma parole, et pour m'accoutumer moi-même aux oeuvres de charité. C'était justement ce que je demandais, pour avoir lieu de me faire connaître à tous les nécessiteux de Paris. Je me laissais tous les jours comme traîner par ma tante dans des faubourgs et dans des greniers. Je voyais très souvent chez elle des gens bien vêtus, et connus même quelquefois, qui venaient à l'aumône secrète. La bonne femme ne manquait presque jamais de leur dire: "Priez bien Dieu pour mon neveu; c'est lui de qui il lui a plu de se servir pour cette bonne oeuvre." Jugez de l'état où cela me mettait parmi les gens qui sont, sans comparaison, plus considérables que tous les autres dans les émotions populaires. Les riches n'y viennent que par force; les mendiants y nuisent plus qu'ils n'y servent, parce que la crainte du pillage les fait appréhender. Ceux qui y peuvent le plus sont les gens qui sont assez pressés dans leurs affaires pour désirer du changement dans les publiques, et dont la pauvreté ne passe toutefois pas jusques à la mendicité publique. Je me fis donc connaître à cette sorte de gens, trois ou quatre mois durant, avec une application toute particulière, et il n'y avait point d'enfant au coin de leur feu à qui je ne donnasse toujours, en mon particulier, quelque bagatelle: je connaissais Nanon et Babet. Le voile de Mme de Maignelais, qui n'avait jamais fait d'autre vie, couvrait toute chose. Je faisais même un peu le dévot, et j'allais aux conférences de Saint-Lazare.

Mes deux correspondants de Sedan, qui étaient Varicarville et Beauregard, me mandaient de temps en temps que Monsieur le Comte était le mieux intentionné du monde, qu'il n'avait plus balancé depuis qu'il avait pris son parti. Et je me souviens, entre autres, qu'un jour Varicarville m'écrivait que lui et moi lui avions fait autrefois une horrible injustice, et que cela était si vrai, qu'il fallait présentement le retenir, et qu'il faisait même paraître trop de presse aux conseils de l'Empire et d'Espagne. Vous observerez, s'il vous plaît, que ces deux cours, qui lui avaient fait des instances incroyables quand il balançait, commencèrent à tenir bride en main dès qu'il fut résolu, par une fatalité que le flegme naturel au climat d'Espagne attache, sous le titre de prudence, à la politique de la maison d'Autriche. Et vous pouvez remarquer, en même temps, que Monsieur le Comte, qui avait témoigné une fermeté inébranlable trois mois durant, changea tout d'un coup de sentiment dès que les ennemis lui eurent accordé ce qu'il leur avait demandé. Tel est le sort de l'irrésolution: elle n'a jamais plus d'incertitude que dans la conclusion.

Je fus averti de cette convulsion par un courrier que Varicarville me dépêcha exprès. Je partis la nuit même, et j'arrivai à Sedan une heure après Anctoville, négociateur en titre d'office, que M. de Longueville, beau-frère de Monsieur le Comte, y avait envoyé. Il y portait des ouvertures d'accommodement plausibles, mais captieuses. Nous nous joignîmes tous pour les combattre. Ceux qui avaient toujours été avec Monsieur le Comte lui représentèrent avec force tout ce qu'il avait cru et dit depuis qu'il s'était résolu à la guerre. Saint-Ibar, qui avait négocié pour lui à Bruxelles, le pressait sur ses engagements, sur ses avances, sur ses instances; j'insistais sur les pas que j'avais faits par son ordre dans Paris, sur les paroles données à MM. de Vitry et de Cramail, sur le secret confié à deux personnes par son commandement et à quatre autres pour son service et par son aveu. La matière était belle et,

depuis les engagements, n'était plus problématique. Nous persuadâmes à la fin, ou plutôt nous emportâmes après quatre jours de conflit. Anctoville fut renvoyé avec une réponse très fière; M. de Guise, qui s'était jeté avec Monsieur le Comte, et qui avait fort souhaité la rupture, alla à Liège donner ordre à des levées. Saint-Ibar retourna à Bruxelles pour conclure le traité; Varicarville prit la poste pour Vienne, et je revins à Paris, où j'oubliai de dire à nos conjurés les irrésolutions de notre chef. Il y en eut encore depuis quelques nuages, mais légers; et comme je sus que du côté des Espagnols tout était en état, je fis à Sedan mon dernier voyage, pour y prendre mes dernières mesures.

J'y trouvai Metternich, colonel de l'un des plus vieux régiments de l'Empire, envoyé par le général Lamboy, qui s'avancait avec une armée fort leste et presque toute composée de vieilles troupes. Le colonel assura Monsieur le Comte que Lamboy avait ordre de faire absolument tout ce que Monsieur le Comte lui commanderait, et même de donner bataille à M. le maréchal de Châtillon, qui commandait les armes de France qui étaient sur la Meuse. Comme toute l'entreprise de Paris dépendait de ce succès, je fus bien aise de m'éclaircir de ce détail, le plus que je pourrais, par moi-même. Monsieur le Comte trouva bon que j'allasse à Givet avec Metternich. J'y trouvai l'armée belle et en bon état; je vis don Miguel de Salamanque, qui me confirma ce que Metternich avait dit, et je revins à Paris avec trente-deux blancs signés de Monsieur le Comte. Je rendis compte de tout à M. le maréchal de Vitry, qui fit l'ordre de l'entreprise, qui l'écrivit de sa main, et qui la porta cinq ou six jours dans sa poche, ce qui est assez rare dans les prisons. Voici la substance de cet ordre:

Aussitôt que nous aurions reçu la nouvelle du gain de la bataille, nous le devons publier dans Paris avec toutes les figures. MM. de Vitry et de Cramail devaient s'ouvrir, en même temps, aux autres prisonniers, se rendre maîtres de la Bastille, arrêter le gouverneur, sortir dans la rue Saint-Antoine avec une troupe de noblesse, dont M. le maréchal de Vitry était assuré; crier: "Vive le Roi et Monsieur le Comte!" M. d'Etampes devait, à l'heure donnée, faire battre le tambour par toute sa colonelle, joindre le maréchal de Vitry au cimetière Saint-Jean, et marcher au Palais, pour rendre des lettres de Monsieur le Comte au Parlement, et l'obliger à donner arrêt en sa faveur. Je devais, de mon côté, me mettre à la tête des compagnies de Parmentier et Guérin, de laquelle L'Épinay me répondait, avec vingt-cinq gentilshommes que j'avais engagés par différents prétextes, sans qu'ils sussent eux-mêmes précisément ce que c'était. Mon bon homme de gouverneur, qui croyait lui-même que je voulais enlever Mlle de Rohan, m'en avait amené douze de son pays. Je faisais état de me saisir du Pont-Neuf, de donner la main par les quais à ceux qui marchaient au Palais, et de pousser ensuite les barricades dans les lieux qui nous paraîtraient les plus soulevés. La disposition de Paris nous faisait croire le succès infaillible; le secret y fut gardé jusques au prodige. Monsieur le Comte donna la bataille et il la gagna. Vous croyez sans doute l'affaire bien avancée. Rien moins. Monsieur le Comte est tué dans le moment de sa victoire, et il est tué au milieu des siens, sans qu'il y en ait jamais eu un seul qui ait pu dire comme sa mort est arrivée. Cela est incroyable, et cela est pourtant vrai. Jugez de l'état où je fus quand j'appris cette nouvelle. M. le comte de Cramail, le plus sage assurément de toute notre troupe, ne songea plus qu'à couvrir le passé, qui, du côté de Paris, n'était qu'entre six personnes. C'était toujours beaucoup; mais le manquement de secret était encore plus à craindre de celui de Sedan, où il y avait des gens beaucoup moins intéressés à le garder, parce que, ne revenant pas en France, ils avaient moins de lieu d'en appréhender le châtement. Tout le monde fut également religieux; MM. de Vitry et Cramail, qui avaient au commencement balancé à se sauver, se rassurèrent. Personne du monde ne parla, et cette occasion, jointe à un aveu dont je vous parlerai dans la seconde partie de ce discours, m'a obligé de penser et de dire souvent que le secret n'est pas si rare que l'on le croit, entre les gens qui ont accoutumé de se mêler de grandes affaires.

La mort de Monsieur le Comte me fixa dans ma profession, parce que je crus qu'il n'y avait plus rien de considérable à faire, et que je me croyais trop âgé pour en sortir par quelque chose qui ne fût pas considérable. De plus, la santé de Monsieur le Cardinal s'affaiblissait, et l'archevêché de Paris commençait à flatter mon ambition. Je me résolus donc, non pas seulement à suivre, mais encore à faire ma profession. Tout m'y portait. Mme de Guémené s'était retirée depuis six semaines dans sa maison du Port-Royal. M. d'Andilly me l'avait enlevée: elle ne mettait plus de poudre, elle ne se frisait plus, et elle m'avait donné mon congé dans toute la forme la plus authentique que l'ordre de la pénitence pouvait demander. Si Dieu m'avait ôté la place Royale, le diable ne m'avait pas laissé l'Arsenal, où j'avais découvert, par le moyen du valet de chambre, mon confident, que j'avais absolument gagné, que Palière, capitaine des gardes du maréchal, était pour le moins aussi bien que moi avec la maréchale. Voilà de quoi devenir un saint.

La vérité est que j'en devins beaucoup plus réglé, au moins pour l'apparence. Je vécus fort retiré. Je ne laissai plus rien de problématique pour le choix de ma profession; j'étudiai beaucoup; je pris habitude avec soin avec tout ce qu'il y avait de gens de science et de piété; je fis presque de mon logis une académie; j'observai avec application de ne pas ériger l'académie en tribunal; je commençai à ménager, sans affectation, les chanoines et les curés, que je trouvais très naturellement chez mon oncle. Je ne faisais pas le dévôt, parce que je ne me pouvais assurer que je pusse durer à le contrefaire; mais j'estimais beaucoup les dévots; et à leur égard, c'est un des plus grands points de la piété. J'accommodais même mes plaisirs au reste de ma pratique. Je ne me pouvais passer de galanterie; mais je la fis avec Mme de Pommereux, jeune et coquette, mais de la manière qui me convenait; parce qu'ayant toute la jeunesse, non pas seulement chez elle, mais à ses oreilles, les apparentes affaires des autres couvraient la mienne, qui était, ou du moins qui fut quelque temps après plus effective. Enfin ma conduite me réussit, et au point qu'en vérité je fus fort à la mode parmi les gens de ma profession, et que les dévots mêmes disaient, après M. Vincent, qui m'avait appliqué ce mot de l'Evangile: que je n'avais pas assez de piété, mais que je n'étais pas trop éloigné du royaume de Dieu.

La fortune me favorisa, en cette occasion, plus qu'elle n'avait accoutumé. Je trouvai par hasard Métrezat, fameux ministre de Charenton, chez Mme d'Harambure, huguenote précieuse et savante. Elle me mit aux mains avec lui par curiosité. La dispute s'engagea, et au point qu'elle eut neuf conférences de suite en neuf jours différents. M. le maréchal de La Force et M. de Turenne se trouvèrent à trois ou quatre. Un gentilhomme de Poitou, qui fut présent à toutes, se convertit. Comme je n'avais pas encore vingt-six ans, cet événement fit grand bruit, et entre autres effets, il en produisit un qui n'avait guère de rapport à sa cause. Je vous le raconterai, après que j'aurai rendu la justice que je dois à une honnêteté que je reçus de Métrezat, dans une de ses conférences.

J'avais eu quelque avantage sur lui dans la cinquième, où la question de la vocation fut traitée. Il m'embarrassa dans la sixième, où l'on parlait de l'autorité du Pape, parce que, ne voulant pas me brouiller avec Rome, je lui répondais sur des principes qui ne sont pas si aisés à défendre que ceux de Sorbonne. Le ministre s'aperçut de ma peine: il m'épargna les endroits qui eussent pu m'obliger à m'expliquer d'une manière qui eût choqué le nonce. Je remarquai son procédé; je l'en remerciai, au sortir de la conférence, en présence de M. de Turenne, et il me répondit ces propres mots: "Il n'est pas juste d'empêcher M. l'abbé de Rais d'être cardinal". Cette délicatesse n'est pas, comme vous voyez, d'un pédant de Genève.

Je vous ai dit ci-dessus que cette conférence produisit un effet bien différent de sa cause. Le voici:

Mme de Vendôme, dont vous avez ouï parler, prit une affection pour moi, depuis cette

conférence, qui allait jusques à la tendresse d'une mère. Elle y avait assisté, quoique assurément elle n'y entendît rien; mais ce qui la confirma encore dans son sentiment, fut celui de Monsieur de Lisieux, qui était son directeur, et qui logeait toujours chez elle quant il était à Paris. Il revint en ce temps-là de son diocèse, et comme il avait beaucoup d'amitié pour moi et qu'il me trouva dans les dispositions de m'attacher à ma profession, ce qu'il avait souhaité passionnément, il prit tous les soins imaginables de faire valoir dans le monde le peu de qualités qu'il pouvait excuser en moi. Il est constant que ce fut à lui à qui je dus le peu d'éclat que j'eus en ce temps-là; et il n'y avait personne en France dont l'approbation en pût tant donner. Ses sermons l'avaient élevé, d'une naissance fort basse et étrangère (il était flamand), à l'épiscopat; il l'avait soutenu avec une piété sans faste et sans fard. Son désintéressement était au delà de celui des anachorètes; il avait la vigueur de saint Ambroise, et il conservait dans la cour et auprès du Roi une liberté que M. le cardinal de Richelieu, qui avait été son écolier en théologie, craignait et révérait. Ce bon homme, qui avait tant d'amitié pour moi qu'il me faisait trois fois la semaine des leçons sur les Epîtres de saint Paul, se mit en tête de convertir M. de Turenne et de m'en donner l'honneur.

M. de Turenne avait beaucoup de respect pour lui; mais il lui en donna encore plus de marques, par une raison qu'il m'a dite lui-même, mais qu'il ne m'a dite que plus de dix ans après. M. le comte de Brion, que vous avez vu sous le nom de duc Damville, était fort amoureux de Mlle de Vendôme, qui a été depuis Mme de Nemours, et il était aussi fort ami de M. de Turenne, qui pour lui faire plaisir et pour lui donner lieu de voir plus souvent Mlle de Vendôme, affectait d'écouter les exhortations de Monsieur de Lisieux, et de lui rendre même beaucoup de devoirs. Le comte de Brion, qui avait été deux fois capucin, et qui faisait un salmigondis perpétuel de dévotion et de péché, prenait une sensible part à sa prétendue conversion; et il ne bougeait des conférences, qui se faisaient très souvent, et qui se faisaient toujours dans la chambre de Mme de Vendôme. Brion avait fort peu d'esprit; mais il avait beaucoup de routine, qui en beaucoup de choses supplée à l'esprit; et cette routine, jointe à la manière que vous connaissiez de M. de Turenne, et à la mine indolente de Mlle de Vendôme, fit que je pris le tout pour bon, et que je ne m'aperçus jamais de quoi que ce soit. Vous me permettez, s'il vous plaît, de faire ici une petite digression, devant que j'entre plus avant dans la suite de cette histoire. Les confiances que je vous ai faites, jusques ici, de toutes les dames que je vous ai nommées, ne me donnent aucun scrupule, parce qu'il n'y en a pas une que je croie ne vous avoir pu faire avec honneur; la discrétion a ses bornes, et je ne les crois pas...

...

[Je crois] que j'en aurais même davantage de me plaindre du peu de lieu que j'ai trouvé à vous en faire des confiances qui vous pussent être de tout point particulières. En voici une qui l'est certainement, qui n'a jamais été pénétrée, que je n'ai jamais faite à personne, que je n'ai jamais laissé soupçonner; je ne l'ai pas dû, et parce que je suis persuadé que la personne qu'elle regarde ne m'a jamais trompé...

...

Les conférences dont je vous ai parlé ci-dessus se terminaient assez souvent par des promenades dans le jardin. Feu Mme de Choisy en proposa une à Saint-Cloud; et elle dit en badinant à Mme de Vendôme qu'il y fallait donner la comédie à Monsieur de Lisieux. Le bon homme, qui admirait les pièces de Corneille, répondit qu'il n'en ferait aucune difficulté, pourvu que ce fût à la campagne et qu'il y eût peu de monde. La partie se fit; l'on convint qu'il n'y aurait que Mme et Mlle de Vendôme, Mme de Choisy, M. de Turenne, M. de Brion, Voiture, et moi. Brion se chargea de la comédie et des violons; je me chargeai de la collation. Nous allâmes à Saint-Cloud, chez Monsieur l'Archevêque. Les comédiens, qui jouaient ce soir-là à

Rueil, chez Monsieur le Cardinal, n'arrivèrent qu'extrêmement tard. Monsieur de Lisieux prit plaisir aux violons; Mme de Vendôme ne se laissait point de voir danser mademoiselle sa fille, qui dansait pourtant toute seule. Enfin l'on s'amusa tant que la petite pointe du jour (c'était dans les plus grands jours de l'été) commençait à paraître quand l'on fut au bas de la descente des Bons-Hommes.

Justement au pied, le carrosse arrêta tout court. Comme j'étais à l'une des portières avec Mlle de Vendôme, je demandai au cocher pourquoi il arrêta, et il me répondit avec une voix fort étonnée: "Voulez-vous que je passe par-dessus tous les diables qui sont là devant moi?" Je mis la tête hors de la portière, et comme j'ai toujours eu la vue fort basse, je ne vis rien. Mme de Choisy, qui était à l'autre portière avec M. de Turenne, fut la première qui aperçut du carrosse la cause de la frayeur du cocher; je dis du carrosse, car cinq ou six laquais qui étaient derrière criaient: "Jésus Maria!" et tremblaient déjà de peur. M. de Turenne se jeta hors du carrosse, au cri de Mme de Choisy. Je crus que c'étaient des voleurs; je sautai aussi hors du carrosse; je pris l'épée d'un laquais, je la tirai, et j'allai joindre de l'autre côté M. de Turenne, que je trouvai regardant fixement quelque chose que je ne voyais point. Je lui demandai ce qu'il regardait, et il me répondit, en me poussant du bras et assez bas: "Je vous le dirai; mais il ne faut pas épouvanter ces femmes", qui, dans la vérité, hurlaient plutôt qu'elles ne criaient. Voiture commença un Oremus; vous connaissez peut-être les cris aigus de Mme de Choisy; Mlle de Vendôme disait son chapelet; Mme de Vendôme se voulait confesser à Monsieur de Lisieux, qui lui disait: "Ma fille, n'ayez point de peur, vous êtes en la main de Dieu"; et le comte de Brion avait entonné, bien dévotement, à genoux, avec tous nos laquais, les litanies de la Vierge. Tout cela se passa, comme vous vous pouvez imaginer, en même temps et en moins de rien. M. de Turenne, qui avait une petite épée à son côté, l'avait aussi tirée, et après avoir un peu regardé, comme je vous l'ai déjà dit, il se tourna vers moi de l'air dont il eût demandé son dîner et de l'air dont il eût donné une bataille, avec ces paroles: "Allons voir ces gens-là. - Quelles gens?" lui repartis-je; et dans le vrai je croyais que tout le monde eût perdu le sens. Il me répondit: "Effectivement, je crois que ce pourrait bien être des diables." Comme nous avons déjà fait cinq ou six pas du côté de la Savonnerie, et que nous étions, par conséquent, plus proches du spectacle, je commençai à entrevoir quelque chose, et ce qui m'en parut fut une longue procession de fantômes noirs, qui me donna d'abord plus d'émotion qu'elle n'en avait donné à M. de Turenne, mais qui, par la réflexion que je fis, que j'avais longtemps cherché des esprits et qu'apparemment j'en trouvais en ce lieu, me fit faire un mouvement plus vif que ses manières ne lui permettaient de faire. Je fis deux ou trois sauts vers la procession. Les gens du carrosse, qui croyaient que nous étions aux mains avec tous les diables, firent un grand cri, et ce ne furent pourtant pas eux qui eurent le plus de frayeur. Les pauvres augustins réformés et déchaussés, que l'on appelle les capucins noirs, qui étaient nos diables d'imagination, voyant venir à eux deux hommes qui avaient l'épée à la main, l'eurent très grande; et l'un d'eux, se détachant de la troupe, nous cria: "Messieurs, nous sommes de pauvres religieux qui ne faisons mal à personne, et qui venons de nous rafraîchir un peu dans la rivière pour notre santé."

Nous retournâmes au carrosse, M. de Turenne et moi, avec les éclats de rire que vous vous pouvez imaginer, et nous fîmes, lui et moi, dès le moment même, deux observations, que nous nous communiquâmes dès le lendemain matin. Il me jura que la première apparition de ces fantômes imaginaires lui avait donné de la joie, quoiqu'il eût toujours cru auparavant qu'il aurait peur s'il voyait jamais quelque chose d'extraordinaire; et je lui avouai que la première vue m'avait ému, quoique j'eusse souhaité toute ma vie de voir des esprits. La seconde observation que nous fîmes fut que tout ce que nous lisons dans la vie de la plupart des hommes est faux. M. de Turenne me jura qu'il n'avait pas senti la moindre émotion, et il convint que j'avais eu sujet de croire, par son regard si fixe et par son mouvement si lent, qu'il

en avait eu beaucoup. Je lui confessai que j'en avais eu d'abord, et il me protesta qu'il aurait juré sur son salut que je n'avais eu que du courage et de la gaieté. Qui peut donc écrire la vérité, que ceux qui l'ont sentie? Et le président de Thou a eu raison de dire qu'il n'y a de véritables histoires que celles qui ont été écrites par les hommes qui ont été assez sincères pour parler véritablement d'eux-mêmes. Ma morale ne tire aucun mérite de cette sincérité; car je trouve une satisfaction si sensible à vous rendre compte de tous les replis de mon âme et de ceux de mon coeur, que la raison, à mon égard, a beaucoup moins de part que le plaisir dans la religion et l'exactitude que j'ai pour la vérité.

Mlle de Vendôme conçut un mépris inconcevable pour le pauvre Brion, qui en effet avait fait voir aussi de son côté, dans cette ridicule aventure, une faiblesse inimaginable. Elle s'en moqua avec moi dès que l'on fut rentré en carrosse, et elle me dit: "Je sens, à l'estime que je fais de la valeur, que je suis petite-fille de Henri le Grand. Il faut que vous ne craigniez rien, puisque vous n'avez pas eu peur en cette occasion. - J'ai peur, lui répondis-je, Mademoiselle; mais comme je ne suis pas si dévot que Brion, ma peur n'a pas tourné du côté des litanies. - Vous n'en avez point eu, me dit-elle, et je crois que vous ne croyez pas au diable; car M. de Turenne, qui est bien brave, a été bien ému lui-même, et il n'allait pas si vite que vous." Je vous confesse que cette distinction qu'elle mit entre M. de Turenne et moi me plut, et me fit naître la pensée d'hasarder quelque douceur. Je lui dis donc: "L'on peut croire le diable et ne le craindre pas; il y a des choses au monde plus terribles. - Et quoi? reprit-elle. - Elles le sont si fort que l'on n'oserait même les nommer", lui répondis-je. Elle m'entendit bien, à ce qu'elle m'a confessé depuis, mais elle n'en fit pas semblant: elle se remit dans la conversation publique. L'on descendit à l'hôtel de Vendôme, et chacun s'en alla chez soi.

Mlle de Vendôme n'était pas ce que l'on appelle une grande beauté; mais elle en avait pourtant beaucoup, et l'on avait approuvé ce que j'avais dit d'elle et de Mlle de Guise: qu'elles étaient des beautés de qualité; on n'était point étonné, en les voyant, de les trouver princesses. Mlle de Vendôme avait très peu d'esprit; mais il est certain qu'au temps dont je vous parle, sa sottise n'était pas encore bien développée. Elle avait un sérieux qui n'était pas de sens, mais de langueur, avec un petit grain de hauteur; et cette sorte de sérieux cache bien des défauts. Enfin elle était aimable à tout prendre et en tout sens.

Je suivis ma pointe et je trouvais des commodités merveilleuses. Je m'attirais des éloges de tout le monde en ne bougeant de chez Monsieur de Lisieux, qui logeait à l'hôtel de Vendôme; les conférences pour M. de Turenne furent suivies de l'explication des Epîtres de saint Paul, que le bon homme était ravi de me faire répéter en français, sous le prétexte de les faire entendre à Mme de Vendôme et à ma tante de Maignelais, qui s'y trouvait presque toujours. L'on fit deux voyages à Anet: l'un fut de quinze jours, et l'autre de six semaines; et dans le dernier voyage, j'allai plus loin qu'à Anet. Je n'allai pourtant pas à tout et je n'y ai jamais été: l'on s'était fait des bornes desquelles l'on ne voulut jamais sortir. J'allai toutefois très loin et longtemps, car je ne fus arrêté dans ma course que par son mariage, qui ne se fit qu'un peu après la mort du feu Roi. Elle se mit dans la dévotion; elle me prêcha; je lui rendis des portraits, des lettres et des cheveux; je demurai son serviteur, et je fus assez heureux pour lui en donner de bonnes marques dans les suites de la guerre civile.

Permettez, je vous supplie, à mon scrupule de vous supplier encore très humblement de vous ressouvenir, en ce lieu, du commandement que vous me fîtes l'avant-veille de votre départ de Paris, chez une de vos amies, de ne vous celer dans ce récit quoi que ce soit de tout ce qui m'est jamais arrivé.

Vous voyez, par ce que je viens de vous dire, que mes occupations ecclésiastiques étaient diversifiées et égayées par d'autres, qui étaient un peu plus agréables; mais elles n'en étaient pas assurément déparées. La bienséance y était observée en tout, et le peu qui y

manquait était suppléé par mon bonheur, qui fut tel que tous les ecclésiastiques du diocèse me souhaitaient pour successeur de mon oncle, avec une passion qu'ils ne pouvaient cacher. M. le cardinal de Richelieu était bien éloigné de cette pensée: ma maison lui était fort odieuse et ma personne ne lui plaisait pas, par les raisons que je vous ai touchées ci-dessus. Voici deux occasions qui l'aigrirent encore bien davantage.

Je dis à feu M. le président de Mesmes, dans la conversation, une chose assez semblable, quoique contraire, à ce que je vous ai dit quelquefois, qui est que je connais une personne qui n'a que de petits défauts; mais qu'il n'y a aucun de ces défauts qui ne soit la cause ou l'effet de quelque bonne qualité. Je disais à M. le président de Mesmes que M. le cardinal de Richelieu n'avait aucune grande qualité qui ne fût la cause ou l'effet de quelque grand défaut. Ce mot, qui avait été dit tête à tête, dans un cabinet, fut redit, je ne sais par qui, à Monsieur le Cardinal, et il fut redit sous mon nom: jugez de l'effet. L'autre chose qui le fâcha fut que j'allai voir feu M. le président Barillon, qui était prisonnier à Amboise pour des remontrances qui s'étaient faites au Parlement; et que je l'allai voir dans une circonstance qui fit remarquer mon voyage. Deux misérables ermites et faux-monnayeurs, qui avaient eu quelque communication secrète avec M. de Vendôme, peut-être touchant leur second métier, et qui n'étaient pas satisfaits de lui, l'accusèrent très faussement de leur avoir proposé de tuer Monsieur le Cardinal; et pour donner plus de créance à leur déposition, ils nommèrent tous ceux qu'ils croyaient être notés en ce pays-là. Montrésor et M. Barillon furent du nombre: je le sus des premiers par Bergeron, commis de M. de Noyers; et comme j'aimais extrêmement le président Barillon, je pris la poste, le soir même, pour l'aller avertir et le tirer d'Amboise, ce qui était très faisable. Comme il était tout à fait innocent, il ne voulut pas seulement écouter la proposition que je lui en fis, et il demeura dans Amboise, en méprisant et les accusateurs et l'accusation. Monsieur le Cardinal dit à Monsieur de Lisieux, à propos de ce voyage, que j'étais ami de tous ses ennemis, et Monsieur de Lisieux lui répondit: "Il est vrai, et vous l'en devez estimer; vous n'avez nul sujet de vous en plaindre. J'ai observé que ceux dont vous entendez parler étaient tous ses amis devant que d'être vos ennemis. - Si cela est vrai, lui dit Monsieur le Cardinal, l'on a tort de me faire les contes que l'on m'en fait." Monsieur de Lisieux me rendit sur cela tous les bons offices imaginables, et tels qu'il me dit le lendemain, et qu'il me l'a dit encore plusieurs fois depuis, que si M. le cardinal de Richelieu eût vécu, il m'eût infailliblement rétabli dans son esprit. Ce qui y mettait le plus de disposition était que Monsieur de Lisieux l'avait assuré que, quoique j'eusse lieu de me croire perdu à la cour, je n'avais jamais voulu être des amis de Monsieur le Grand; et il est vrai que M. de Thou, avec lequel j'avais habitude et amitié particulière, m'en avait pressé, et que je n'y donnai point, parce que je n'y crus d'abord rien de solide, et l'événement a fait voir que je ne m'y étais pas trompé.

M. le cardinal de Richelieu mourut devant que Monsieur de Lisieux eût pu achever ce qu'il avait commencé pour mon raccommodement, et je demurai ainsi dans la foule de ceux qui avaient été notés par le ministère. Ce caractère ne fut pas favorable les premières semaines qui suivirent la mort de Monsieur le Cardinal. Quoique le Roi en eût une joie incroyable, il voulut conserver toutes les apparences: il ratifia les legs que ce ministre avait faits des charges et des gouvernements; il caressa tous ses poches, il maintint dans le ministère toutes ses créatures, et il affecta de recevoir assez mal tous ceux qui avaient été mal avec lui. Je fus le seul privilégié. Lorsque M. l'archevêque de Paris me présenta au Roi, il me traita, je ne dis pas seulement honnêtement, mais avec une distinction qui surprit et qui étonna tout le monde; il me parla de mes études, de mes sermons; il me fit même des railleries douces et obligeantes. Il me commanda de lui faire ma cour toutes les semaines.

Voici les raisons de ce bon traitement, que nous ne sûmes nous-mêmes que la veille de sa mort. Il les dit à la Reine.

Ces deux raisons sont deux aventures qui m'arrivèrent au sortir du collège, et desquelles je ne vous ai pas parlé, parce que je n'ai pas cru que n'ayant aucun rapport à rien par elles-mêmes, elles méritassent seulement votre réflexion. Je suis obligé de les y exposer en ce lieu, parce que je trouve que la fortune leur a donné plus de suites sans comparaison qu'elles n'en devaient avoir naturellement. Je vous dois dire de plus, pour la vérité, que je ne m'en suis pas souvenu dans le commencement de ce discours, et qu'il n'y a que leur suite qui les ait remises dans ma mémoire.

Un peu après que je fus sorti du collège, ce valet de chambre de mon gouverneur qui était mon tercero me trouva chez une misérable épinglière une nièce de quatorze ans, qui était d'une beauté surprenante. Il l'acheta pour moi cent cinquante pistoles, après me l'avoir fait voir; il lui loua une petite maison à Issy; il mit sa soeur auprès d'elle; et j'y allai le lendemain qu'elle y fut logée. Je la trouvai dans un abattement extrême, et je n'en fus point surpris, parce que je l'attribuai à la pudeur. J'y trouvai quelque chose de plus le lendemain, qui fut une raison encore plus surprenante et plus extraordinaire que sa beauté et c'était beaucoup dire. Elle me parla sagement, saintement, et sans emportement: toutefois elle ne pleura qu'autant qu'elle ne put pas s'en empêcher; elle craignait sa tante à un point qui me fit pitié. J'admirai son esprit, et après j'admirai sa vertu. Je la pressai autant qu'il le fallut pour l'éprouver. J'eus honte pour moi-même. J'attendis la nuit pour la mettre dans mon carrosse; je la menai à ma tante de Maignelais, qui la mit dans une religion, où elle mourut huit ou dix ans après en réputation de sainteté. Ma tante, à qui cette fille avoua que les menaces de l'épinglière l'avaient si fort intimidée qu'elle aurait fait tout ce que j'aurais voulu, fut si touchée de mon procédé, qu'elle alla, dès le lendemain, le conter à Monsieur de Lisieux, qui le dit, le jour même au Roi, à son dîner.

Voilà la première de ces deux aventures. La seconde ne fut pas de même nature; mais elle ne fit pas un moindre effet dans l'esprit du Roi.

Un an devant cette première aventure, j'étais allé courre le cerf à Fontainebleau, avec la meute de M. de Souvré, et comme mes chevaux étaient fort las, je pris la poste pour revenir à Paris. Comme j'étais mieux monté que mon gouverneur et qu'un valet de chambre, qui couraient avec moi, j'arrivai le premier à Juvisy, et je fis mettre ma selle sur le meilleur cheval que j'y trouvai. Coutenant, capitaine de la petite compagnie de cheveu-légers du Roi, brave, mais extravagant et scélérat, qui venait de Paris aussi en poste, commanda à un palefrenier d'ôter ma selle et d'y mettre la sienne. Je m'avançai en lui disant que j'avais retenu le cheval; et comme il me voyait avec un petit collet uni et un habit noir tout simple, il me prit pour ce que j'étais en effet, c'est-à-dire pour un écolier, et il ne me répondit que par un soufflet, qu'il me donna à tour de bras, et qui me mit tout en sang. Je mis l'épée à la main et lui aussi; et dès le premier coup que nous nous portâmes, il tomba, le pied lui ayant glissé; et comme il donna de la main, en se voulant soutenir, contre un morceau de bois un peu pointu, son épée s'en alla aussi de l'autre côté. Je me reculai deux pas, et je lui dis de reprendre son épée; il le fit, mais ce fut par la pointe, car il m'en présenta la garde en me demandant un million de pardons. Il les redoubla bien quand mon gouverneur fut arrivé, qui lui dit qui j'étais. Il retourna sur ses pas; il alla conter au Roi, avec lequel il avait une très grande liberté, toute cette petite histoire. Elle lui plut, et il s'en souvint en temps et lieu, comme vous le verrez encore plus particulièrement à sa mort. Je reprends le fil de mon discours.

Le bon traitement que je recevais du Roi fit croire à mes proches que l'on pourrait peut-être trouver quelque ouverture pour moi à la coadjutorerie de Paris. Ils y trouvèrent d'abord beaucoup de difficulté dans l'esprit de mon oncle, très petit, et par conséquent jaloux et difficile. Ils le gagnèrent par le moyen [de] Defita, son avocat, et de Couret, son aumônier; mais ils firent en même temps une faute, qui rompit au moins pour ce coup leurs mesures. Ils

firent éclater, contre mon sentiment, le consentement de Monsieur de Paris, et ils souffrirent même que la Sorbonne, les curés, le chapitre lui en fissent des remerciements. Cette conduite eut beaucoup d'éclat; mais elle en eut trop; et MM. [le] cardinal Mazarin, de Noyers et de Chavigny en prirent sujet de me traverser, en disant au Roi qu'il ne fallait pas accoutumer les corps à se désigner eux-mêmes des archevêques: de sorte que M. le maréchal de Schomberg, qui avait épousé en premières noces ma cousine germaine, ayant voulu sonder le gué, n'y trouva aucun jour. Le Roi lui répondit avec beaucoup de bonté pour moi; mais j'étais encore trop jeune, l'affaire avait fit trop de bruit devant que d'aller au Roi, et autres telles choses.

Nous découvrîmes, quelque temps après, un obstacle plus sourd, mais aussi plus dangereux. M. de Noyers, secrétaire d'Etat, et celui des trois ministres qui paraissait le mieux à la cour, était dévot de profession, et même jésuite secret à ce l'on a cru. Il se mit en tête d'être archevêque de Paris; et comme l'on croyait compter sûrement tous les mois sur la mort de mon oncle, qui était dans la vérité fort infirme, il crut qu'il fallait à tout hasard m'éloigner de Paris, où il voyait que j'étais extrêmement aimé, et me donner une place qui parût belle et raisonnable pour un homme de mon âge. Il me fit proposer au roi, par le P. Sirmond, jésuite et son confesseur, pour l'évêché d'Agde, qui n'a que vingt-deux paroisses, et qui vaut plus de trente mille livres de rente. Le Roi agréa la proposition avec joie, et il m'en envoya le brevet le jour même. Je vous confesse que je fus embarrassé au-delà de tout ce que je vous puis exprimer. Ma dévotion ne me portait nullement en Languedoc. Vous voyez les inconvénients du refus, si grands que je n'eusse pas trouvé un homme qui me l'eût osé conseiller. Je pris mon parti de moi-même. J'allai trouver le Roi. Je lui dis, après l'avoir remercié, que j'appréhendais extrêmement le poids d'un évêché éloigné; que mon âge avait besoin d'avis et de conseils qui ne se rencontrent jamais que fort imparfaitement dans les provinces. J'ajoutai à cela tout ce que vous vous pouvez imaginer. Je fus plus heureux que sage. Le Roi ne se fâcha point de mon refus, et il continua à me très bien traiter. Cette circonstance, jointe à la retraite de M. de Noyers, qui donna dans le panneau que M. de Chavigny lui avait tendu, réveilla mes espérances de la coadjutorerie de Paris. Comme le Roi avait pris des engagements assez publics de n'en point admettre, depuis celle qu'il avait accordée à Monsieur d'Arles, l'on balançait, et l'on se donnait du temps avec d'autant moins de peine, que sa santé s'affaiblissait tous les jours et que j'avais lieu de tout espérer de la régence.

Le Roi mourut. M. de Beaufort, qui était de tout temps à la Reine, et qui en faisait même le galant, se mit en tête de gouverner, dont il était moins capable que son valet de chambre. M. l'évêque de Beauvais, plus idiot que tous les idiots de votre connaissance, prit la figure de premier ministre, et il demanda, dès le premier jour, aux Hollandais qu'ils se convertissent à la religion catholique, si ils voulaient demeurer dans l'alliance de France. La Reine eut honte de cette momerie de ministère. Elle me commanda d'aller offrir, de sa part, la première place à mon père; et voyant qu'il refusait obstinément de sortir de sa cellule des pères de l'Oratoire, elle se mit entre les mains de M. le cardinal Mazarin.

Vous pouvez juger qu'il ne me fut pas difficile de trouver ma place dans ces moments, dans lesquels d'ailleurs l'on ne refusait rien; et La Feuillade, frère de celui que vous voyez à la cour, disait qu'il n'y avait plus que quatre petits mots dans la langue française: "La Reine est si bonne!".

Mme de Maignelais et Monsieur de Lisieux demandèrent la coadjutorerie pour moi, et la Reine la leur refusa, en disant qu'elle ne l'accorderait qu'à mon père, qui ne voulait point du tout paraître au Louvre. Il y vint enfin une unique fois. La Reine lui dit publiquement qu'elle avait reçu ordre du feu Roi, la veille de sa mort, de me la faire expédier, et qu'il lui avait dit, en présence de Monsieur de Lisieux, qu'il m'ait toujours eu dans l'esprit, depuis les deux

aventures de l'épinglière et de Coutenant. Quel rapport de ces deux bagatelles à l'archevêché de Paris? et voilà toutefois comme la plupart des choses se font.

Tous les corps vinrent remercier la Reine. Lauzières, maître des requêtes et mon ami particulier, m'apporta seize mille écus pour mes bulles. Je les envoyai à Rome par un courrier, avec ordre de ne point demander de grâce, pour ne point différer l'expédition et pour ne laisser aucun temps au ministre de la traverser. Je la reçus la veille de la Toussaint. Je montai, le lendemain, en chaire dans Saint-Jean, pour y commencer l'Avent, que j'y prêchai. Mais il est temps de prendre un peu d'haleine.

Il me semble que je n'ai été jusques ici que dans le parterre, ou tout au plus dans l'orchestre, à jouer et à badiner avec les violons; je vas monter sur le théâtre, où vous verrez des scènes, non pas dignes de vous, mais un peu moins indignes de votre attention.

Fin de la première partie de la Vie du cardinal de Rais.

La seconde partie de la Vie du cardinal de Rais

Je commençai mes sermons de l'Avent dans Saint-Jean-en-Grève, le jour de la Toussaint, avec le concours naturel à une ville aussi peu accoutumée que l'était Paris à voir ses archevêques en chaire. Le grand secret de ceux qui entrent dans les emplois est de saisir d'abord l'imagination des hommes par une action que quelque circonstance leur rende particulière.

Comme j'étais obligé de prendre les ordres, je fis une retraite dans Saint-Lazare, où je donnai à l'extérieur toutes les apparences ordinaires. L'occupation de mon intérieur fut une grande et profonde réflexion sur la manière que je devais prendre pour ma conduite. Elle était très difficile. Je trouvais l'archevêché de Paris dégradé, à l'égard du monde, par les bassesses de mon oncle, et désolé, à l'égard de Dieu, par sa négligence et par son incapacité. Je prévoyais des oppositions infinies à son rétablissement; et je n'étais pas si aveuglé, que je ne connusse que la plus grande et la plus insurmontable était dans moi-même. Je n'ignorais pas de quelle nécessité est la règle des moeurs à un évêque. Je sentais que le désordre scandaleux de ceux de mon oncle me l'imposait encore plus étroite et plus indispensable qu'aux autres; et je sentais, en même temps, que je n'en étais pas capable, et que tous les obstacles et de conscience et de gloire que j'opposerais au dérèglement ne seraient que des digues fort mal assurées. Je pris, après six jours de réflexion, le parti de faire le mal par dessein, ce qui est sans comparaison le plus criminel devant Dieu, mais ce qui est sans doute le plus sage devant le monde: et parce qu'en le faisant ainsi l'on y met toujours des préalables, qui en couvrent une partie; et parce que l'on évite, par ce moyen, le plus dangereux ridicule qui se puisse rencontrer dans notre profession, qui est celui de mêler à contretemps le péché dans la dévotion.

Voilà la sainte disposition avec laquelle je sortis de Saint-Lazare. Elle ne fut pourtant pas de tout point mauvaise; car je pris une ferme résolution de remplir exactement tous les devoirs de ma profession, et d'être aussi homme de bien pour le salut des autres, que je pourrais être méchant pour moi-même.

Monsieur l'archevêque de Paris, qui était le plus faible de tous les hommes, était, par une suite assez commune, le plus glorieux. Il s'était laissé précéder partout par les moindres officiers de la couronne, et il ne donnait pas la main, dans sa propre maison, aux gens de qualité qui avaient affaire à lui. Je pris le chemin tout contraire. Je donnai la main chez moi à tout le monde; j'accompagnai tout le monde jusques au carrosse, et j'acquis par ce moyen la réputation de civilité à l'égard de beaucoup, et même d'humilité à l'égard des autres. J'évitai,

sans affectation, de me trouver en lieu de cérémonie avec les personnes d'une condition fort relevée, jusques à ce que je me fusse tout à fait confirmé dans cette réputation; et quand je crus l'avoir établie, je pris l'occasion d'un contrat de mariage pour disputer le rang de la signature à M. de Guise. J'avais bien étudié et fait étudier mon droit, qui était incontestable dans les limites du diocèse. La préséance me fut adjugée par arrêt du Conseil, et j'éprouvai, en ce rencontre, par le grand nombre de gens qui se déclarèrent pour moi, que descendre jusques aux petits est le plus sûr moyen pour s'égalier aux grands. Je faisais ma cour, une fois la semaine, à la messe de la Reine, après laquelle j'allais presque toujours dîner chez M. le cardinal Mazarin, qui me traitait fort bien, et qui était dans la vérité très content de moi, parce que je n'avais voulu prendre aucune part dans la cabale que l'on appelait des Importants, quoique il y en eût d'entre eux qui fussent extrêmement de mes amis. Peut-être ne serez-vous pas fâchée que je vous explique ce que c'était que cette cabale.

M. de Beaufort, qui avait le sens beaucoup au-dessous du médiocre, voyant que la Reine avait donné sa confiance à M. le cardinal Mazarin, s'emporta de la manière du monde la plus imprudente. Il refusa tous les avantages qu'elle lui offrait avec profusion; il fit vanité de donner au monde toutes les démonstrations d'un amant irrité; il ne ménagea en rien Monsieur; il brava, dans les premiers jours de la Régence, feu Monsieur le Prince; il l'outra ensuite par la déclaration publique qu'il fit contre Mme de Longueville, en faveur de Mme de Montbazon, qui véritablement n'avait offensé la première qu'en contrefaisant ou montrant cinq des lettres que l'on prétendait qu'elle avait écrites à Coligny. M. de Beaufort, pour soutenir ce qu'il faisait contre la Régente, contre le ministre et contre tous les princes du sang, forma une cabale de gens qui sont tous morts fous, mais qui, dès ce temps-là, ne me paraissaient guère sages: Beaupuis, Fontrailles, Fiesque. Montrésor, qui avait la mine de Caton, mais qui n'en avait pas le jeu, s'y joignit avec Béthune. Le premier était mon parent proche, et le second était assez de mes amis. Ils obligèrent M. de Beaufort à me faire beaucoup d'avances. Je les reçus avec respect, mais je n'entrai à rien; je m'en expliquai même à Montrésor, en lui disant que je devais la coadjutorerie de Paris à la Reine, et que la grâce était assez considérable pour m'empêcher de prendre aucune liaison qui pût ne lui être pas agréable. Montrésor m'ayant répondu que je n'en avais nulle obligation à la Reine, puisqu'elle n'avait rien fait en cela que ce qui lui avait été ordonné publiquement par le feu Roi, et que d'ailleurs la grâce m'avait été faite dans un temps où la Reine ne donnait rien à force de ne rien refuser, je lui dis ces propres mots: "Vous me permettrez d'oublier tout ce qui pourrait diminuer ma reconnaissance et de ne me ressouvenir que de ce qui la doit augmenter." Ces paroles, qui furent rapportées à M. le cardinal Mazarin par Goulas, à ce que lui-même m'a dit depuis, lui plurent. Il les dit à la Reine le jour que M. de Beaufort fut arrêté. Cette prison fit beaucoup d'éclat, mais elle n'eut pas celui qu'elle devait produire; et comme elle fut le commencement de l'établissement du ministre, que vous verrez dans toute la suite de cette histoire jouer le plus considérable rôle de la comédie, il est nécessaire, à mon opinion, de vous en parler un peu plus en détail.

Vous avez vu ci-dessus que ce parti, formé dans la cour par M. de Beaufort, n'était composé que de quatre ou cinq mélancoliques, qui avaient la mine de penser creux; et cette mine, ou fit peur à M. le cardinal Mazarin, ou lui donna lieu de feindre qu'il avait peur. Il y a eu des raisons de douter de part et d'autre; ce qui est certain est que La Rivière, qui avait déjà beaucoup de part dans l'esprit de Monsieur, essaya de la donner au ministre par toute sorte d'avis, pour l'obliger de le défaire de Montrésor, qui était sa bête; et que Monsieur le Prince n'oublia rien aussi pour la lui faire prendre, par l'appréhension qu'il avait que Monsieur le Duc, qui est Monsieur le Prince d'aujourd'hui, ne se commît par quelque combat avec M. de Beaufort, comme il avait été sur le point de faire dans le démêlé de Mmes de Longueville et de Montbazon. Le palais d'Orléans et l'hôtel de Condé, étant unis ensemble par ces intérêts,

tournèrent en moins de rien en ridicule la morgue qui avait donné aux amis de M. de Beaufort le nom d'Importants; et ils se servirent, en même temps, très habilement des grandes apparences que M. de Beaufort, selon le style de tous ceux qui ont plus de vanité que de sens, ne manqua pas de donner en toute sorte d'occasions aux moindres bagatelles. L'on tenait cabinet mal à propos, l'on donnait des rendez-vous sans sujet; les chasses mêmes paraissaient mystérieuses. Enfin l'on fit si bien que l'on se fit arrêter au Louvre par Guitaut, capitaine des gardes de la Reine. Les Importants furent chassés et dispersés, et l'on publia par tout le royaume qu'ils avaient fait une entreprise sur la vie de Monsieur le Cardinal. Ce qui a fait que je ne l'ai jamais cru, est que l'on n'en a jamais vu ni déposition ni indice, quoique la plupart des domestiques de la maison de Vendôme aient été très longtemps en prison. Vaumorin et Ganseville, auxquels j'en ai parlé cent fois dans la Fronde, m'ont juré qu'il n'y avait rien au monde de plus faux. L'un était capitaine des gardes, et l'autre écuyer de M. de Beaufort. Le marquis de Nangis, mestre de camp du régiment de Navarre ou de Picardie, je ne m'en ressouviens pas précisément, et enragé contre la Reine et contre le Cardinal pour un sujet que je vous dirai incontinent, fut fort tenté d'entrer dans la cabale des Importants, cinq ou six jours avant que M. de Beaufort fût arrêté; et je le détournai de cette pensée, en lui disant que la mode, qui a du pouvoir en toute choses, ne l'a si sensible en aucune qu'à être ou bien ou mal à la cour. Il y a des temps où la disgrâce est une manière de feu qui purifie toutes les mauvaises qualités et qui illumine toutes les bonnes; il y a des temps où il ne sied pas bien à un honnête homme d'être disgracié. Je soutins à Nangis que celui des Importants était de cette nature; et je vous marque cette circonstance pour avoir lieu de vous faire le plan de l'état où les choses se trouvèrent à la mort du feu Roi. C'est par où je devais commencer; mais le fil du discours m'a emporté.

Il faut confesser, à la louange de M. le cardinal de Richelieu, qu'il avait conçu deux desseins que je trouve presque aussi vastes que ceux des Césars et des Alexandres. Celui d'abattre le parti de la religion avait été projeté par M. le cardinal de Rais, mon oncle; celui d'attaquer la formidable maison d'Autriche n'avait été imaginé de personne. Il a consommé le premier; et à sa mort, il avait bien avancé le second. La valeur de Monsieur le Prince, qui était Monsieur le Duc en ce temps-là, fit que celle du Roi n'altéra point l'état des choses. La fameuse victoire de Rocroi donna autant de sûreté au royaume qu'elle lui apporta de gloire; et ses lauriers couvrirent le Roi qui règne aujourd'hui, dans son berceau. Le Roi, son père, qui n'aimait ni n'estimait la Reine, sa femme, lui donna, en mourant, un conseil nécessaire pour limiter l'autorité de sa régence; et il y nomma M. le cardinal Mazarin, Monsieur le Chancelier, M. Bouthillier et M. de Chavigny. Comme tous ces sujets étaient extrêmement odieux au public, parce qu'ils étaient tous créatures de M. le cardinal de Richelieu, ils furent sifflés par tous les laquais, dans les cours de Saint-Germain, aussitôt que le Roi fut expiré; et si M. de Beaufort eût eu le sens commun, ou si Monsieur de Beauvais n'eût pas été une bête mitrée, ou s'il eût plu à mon père d'entrer dans les affaires, ces collatéraux de la Régence auraient été infailliblement chassés avec honte, et la mémoire du cardinal de Richelieu aurait été sûrement condamnée par le Parlement avec une joie publique.

La Reine était adorée beaucoup plus par ses disgrâces que par son mérite. L'on ne l'avait vue que persécutée, et la souffrance, aux personnes de ce rang, tient lieu d'une grande vertu. L'on se voulait imaginer qu'elle avait eu de la patience, qui est très souvent figurée par l'indolence. Enfin il est constant que l'on en espérait des merveilles; et Bautru disait qu'elle faisait déjà des miracles, parce que les plus dévots avaient même oublié ses coquetteries.

M. le duc d'Orléans fit quelque mine de disputer la Régence, et La Frette, qui était à lui, donna de l'ombrage, parce qu'il arriva, une heure après la mort du Roi, à Saint-Germain, avec deux cents gentilshommes qu'il avait amenés de son pays. J'obligeai Nangis, dans ce moment, à offrir à la Reine le régiment qu'il commandait, qui était en garnison à Mantes. Il le

fit marcher à Saint-Germain; tout le régiment des gardes s'y rendit; l'on amena le Roi à Paris. Monsieur se contenta d'être lieutenant général de l'Etat; Monsieur le Prince fut déclaré chef du Conseil. Le Parlement confirma la régence de la Reine, mais sans limitation; tous les exilés furent rappelés, tous les prisonniers furent mis en liberté, tous les criminels furent justifiés, tous ceux qui avaient perdu des charges y rentrèrent: on donnait tout, on ne refusait rien; et Mme de Beauvais, entre autres, eut permission de bâtir dans la place Royale. Je ne me ressouviens plus du nom de celui à qui l'on expédia un brevet pour un impôt sur les messes. La félicité des particuliers paraissait pleinement assurée par le bonheur public. L'union très parfaite de la maison royale fixait le repos du dedans. La bataille de Rocroi avait anéanti pour des siècles la vigueur de l'infanterie d'Espagne; la cavalerie de l'Empire ne tenait pas devant les Weimariens. L'on voyait sur les degrés du trône, d'où l'âpre et redoutable Richelieu avait foudroyé plutôt que gouverné les humains, un successeur doux, bénin, qui ne voulait rien, qui était au désespoir que sa dignité de cardinal ne lui permettait pas de s'humilier autant qu'il l'eût souhaité devant tout le monde, qui marchait dans les rues avec deux petits laquais derrière son carrosse. N'ai-je pas eu raison de vous dire qu'il ne seyait pas bien à un honnête homme d'être mal à la cour en ce temps-là? Et n'eus-je pas encore raison de conseiller à Nangis de ne s'y pas brouiller, quoique, nonobstant le service qu'il avait rendu à Saint-Germain, il fût le premier homme à qui l'on eût refusé une gratification de rien qu'il demanda? Je la lui fis obtenir.

Vous ne serez pas surprise de ce que l'on le fut de la prison de M. de Beaufort, dans une cour où l'on venait de les ouvrir à tout le monde sans exception; mais vous le serez sans doute de ce que personne ne s'aperçut des suites. Ce coup de rigueur, fait dans un temps où l'autorité était si douce qu'elle était comme imperceptible, fit un très grand effet. Il n'y avait rien de si facile que ce coup par toutes les circonstances que vous avez vues, mais il paraissait grand; et tout ce qui est de cette nature est heureux, parce qu'il a de la dignité et n'a rien d'odieux. Ce qui attire assez souvent je ne sais quoi d'odieux sur les actions des ministres, même les plus nécessaires, est que pour les faire ils sont presque toujours obligés de surmonter des obstacles dont la victoire ne manque jamais de porter avec elle de l'envie et de la haine. Quand il se présente une occasion considérable dans laquelle il n'y rien à vaincre, parce qu'il n'y a rien à combattre, ce qui est très rare, elle donne à leur autorité un éclat pur, innocent, non mélangé, qui ne l'établit pas seulement, mais qui leur fait même tirer, dans les suites, du mérite de tout ce qu'ils ne font pas, presque également que de tout ce qu'ils font.

Quand l'on vit que Cardinal avait arrêté celui qui, cinq ou six semaines devant, avait ramené le Roi à Paris avec un faste inconcevable, l'imagination de tous les hommes fut saisie d'un étonnement respectueux; et je me souviens que Chapelain, qui enfin avait de l'esprit, ne pouvait se lasser d'admirer ce grand événement. L'on se croyait bien obligé au ministre de ce que, toutes les semaines, il ne faisait pas mettre quelqu'un en prison, et l'on attribuait à la douceur de son naturel les occasions qu'il n'avait pas de mal faire. Il faut avouer qu'il seconda fort habilement son bonheur. Il donna toutes les apparences nécessaires pour faire croire que l'on l'avait forcé à cette résolution; que les conseils de Monsieur et de Monsieur le Prince l'avaient emporté dans l'esprit de la Reine sur son avis. Il parut encore plus modéré, plus civil et plus ouvert le lendemain de l'action. L'accès était tout à fait libre, les audiences étaient aisées, l'on dînait avec lui comme avec un particulier; il relâcha même beaucoup de la morgue des cardinaux les plus ordinaires. Enfin il fit si bien, qu'il se trouva sur la tête de tout le monde, dans le temps que tout le monde croyait l'avoir encore à ses côtés. Ce qui me surprend, est que les princes et les grands du royaume, qui pour leurs propres intérêts devaient être plus clairvoyants que le vulgaire, furent les plus aveuglés. Monsieur se crut au-dessus de l'exemple; Monsieur le Prince, attaché à la cour par son avarice, voulut s'y croire;

Monsieur le Duc était d'un âge à s'endormir aisément à l'ombre des lauriers; M. de Longueville ouvrit les yeux, mais ce ne fut que pour les refermer; M. de Vendôme était trop heureux de n'avoir été que chassé; M. de Nemours n'était qu'un enfant; M. de Guise, revenu tout nouvellement de Bruxelles, était gouverné par Mlle de Pons, et croyait gouverner la cour; M. de Bouillon croyait de jour en jour que l'on lui rendrait Sedan; M. de Turenne était plus que satisfait de commander les armées d'Allemagne; M. d'Epernon était ravi d'être rentré dans son gouvernement et dans sa charge; M. de Schomberg avait toute sa vie été inséparable de tout ce qui était bien à la cour; M. de Gramont en était esclave; et MM. de Rais, de Vitry et de Bassompierre se croyaient, au pied de la lettre, en faveur, parce qu'ils n'étaient plus ni prisonniers ni exilés. Le Parlement, délivré du cardinal de Richelieu, qui l'avait tenu fort bas, s'imaginait que le siècle d'or serait celui d'un ministre qui leur disait tous les jours que la Reine ne se voulait conduire que par leurs conseils. Le clergé, qui donne toujours l'exemple de la servitude, la prêchait aux autres sous le titre d'obéissance. Voilà comme tout le monde se trouva en un instant mazarin.

Ce plan vous paraîtra peut-être avoir été bien long: mais je vous supplie de considérer qu'il contient les quatre premières années de la Régence, dans lesquelles la rapidité du mouvement donné à l'autorité royale par M. le cardinal de Richelieu, soutenue par les circonstances que je vous viens de marquer, et par les avantages continuels remportés sur les ennemis, maintint toutes les choses en l'état où vous les voyez. Il y eut, la troisième et la quatrième année, quelque petit nuage entre Monsieur et Monsieur le Duc pour des bagatelles; il y en eut entre Monsieur le Duc et M. le cardinal Mazarin, pour la charge d'amiral, que le premier prétendit par la mort de M. le duc de Brézé, son beau-frère. Je ne parle point ici de ce détail, et parce qu'il n'altéra en rien la face des affaires, et parce qu'il n'y a point de mémoire de ce temps-là où vous ne le trouviez imprimé.

Monsieur de Paris partit de Paris, deux mois après mon sacre, pour aller l'été à Angers, dans une abbaye qu'il y avait, appelée Saint-Aubin, et il m'ordonna, quoique avec beaucoup de peine, de prendre soin de son diocèse. Ma première fonction fut la visite des religieuses de la Conception, que la Reine me força de faire, parce que n'ignorant pas qu'il y avait dans ce monastère plus de quatre-vingts filles, dont il y en avait plusieurs de belles et quelques-unes de coquettes, j'avais peine à me résoudre à y exposer ma vertu. Il le fallut toutefois, et je la conservai avec l'édification du prochain, parce que je n'en vis jamais une seule au visage, et je ne leur parlai jamais qu'elles n'eussent le voile baissé; et cette conduite, qui dura six semaines, donna un merveilleux lustre à ma chasteté. Je crois que les leçons que je recevais tous les soirs chez Mme de Pommereux la fortifiaient beaucoup pour le lendemain. Ce qui est d'admirable, est que ces leçons, qui n'étaient plus secrètes, ne me nuisirent point dans le monde. La dame eût été bien fâchée que l'on ne les eût pas sues; mais elle les mêlait, et à ma prière et parce qu'elle-même y était assez portée, de tant de diverses apparences, où il n'y avait pourtant rien de réel, que notre affaire, en beaucoup de choses, avait l'ait de n'être pas publique, quoiqu'elle ne fût pas cachée. Cela paraît galimatias; mais il est de ceux que la pratique fait connaître quelquefois et que la spéculation ne fait jamais entendre. J'en ai remarqué de cette sorte en tout genre d'affaires.

Je continuai à faire dans le diocèse tout ce que la jalousie de mon oncle me permit d'y entreprendre sans le fâcher. Mais comme, de l'humeur dont il était, il y avait peu de choses qui ne le pussent fâcher, je m'appliquai bien davantage à tirer du mérite de ce que je n'y faisais pas que de ce que je faisais; et ainsi je trouvai le moyen de prendre même des avantages de la jalousie de Monsieur de Paris, en ce que je pouvais, à jeu sûr, faire paraître ma bonne intention en tout: au lieu que si j'eusse été le maître, la bonne conduite m'eût obligé à me réduire purement à ce qui eût été praticable.

M. le cardinal Mazarin m'avoua, longtemps après, dans l'intervalle de l'une de ces paix fourrées que nous faisons quelquefois ensemble, que la première cause de l'ombrage qu'il prit de mon pouvoir à Paris fut l'observation qu'il fit de ce manœuvre, qui était pourtant, à son égard, très innocent. Un autre rencontre lui en donna avec aussi peu de sujet.

J'entrepris d'examiner la capacité de tous les prêtres du diocèse, ce qui était, dans la vérité, d'une utilité inconcevable. Je fis pour cet effet trois tribunaux composés de chanoines, de curés et de religieux, qui devaient réduire tous les prêtres en trois classes, dont la première était des capables, que l'on laissait dans l'exercice de leurs fonctions; la seconde, de ceux qui ne l'étaient pas, mais qui le pouvaient devenir; la troisième, de ceux qui ne l'étaient pas et qui ne le pouvaient jamais être. On séparait ceux de ces deux dernières classes: l'on les interdisait de leurs fonctions; l'on les mettait dans des maisons distinctes, et l'on instruisait les uns et l'on se contentait d'apprendre purement aux autres les règles de la piété. Vous jugez bien que ces établissements devaient être d'une dépense immense; mais l'on m'apportait des sommes considérables de tous côtés. Toutes les bourses des gens de bien s'ouvrirent avec profusion.

Cet éclat fâcha le ministre, et il fit que la Reine manda, sous un prétexte frivole, Monsieur de Paris, qui, deux jours après qu'il fut arrivé, me commanda, sous un autre encore plus frivole, de ne pas continuer l'exécution de mon dessein. Quoique je fusse très bien averti, par mon ami l'aumônier, que le coup me venait de la cour, je le souffris avec bien plus de flegme qu'il n'appartenait à ma vivacité. Je n'en témoignai quoi que ce soit, et je demurai dans ma conduite ordinaire à l'égard de Monsieur le Cardinal. Je ne parlai pas si judicieusement sur un autre sujet, quelque jours après, que j'avais agi sur celui-là. Le bon homme M. de Morangis me disant, dans la cellule du prieur des chartreux, que je faisais trop de dépense, comme il n'était que trop vrai que je la faisais excessive, je lui répondis fort étourdiment: "J'ai bien supputé; César, à mon âge, devait six fois plus que moi." Cette parole, très imprudente en tout sens, fut rapportée par un malheureux docte qui se trouva là à M. Servien qui la dit malicieusement à Monsieur le Cardinal. Il s'en moqua, et il avait raison; mais il la remarqua, et il n'avait pas tort.

L'assemblée du clergé se tint en 1645. J'y fus invité comme diocésain, et elle se peut dire le véritable écueil de ma médiocre faveur.

M. le cardinal de Richelieu avait donné une atteinte cruelle à la dignité et à la liberté du clergé dans l'assemblée de Mantes, et il avait exilé, avec des circonstances atroces, six de ses prélats les plus considérables. On résolut, en celle de 1645, de leur faire quelque sorte de réparation, ou plutôt de donner quelque récompense d'honneur à leur fermeté, en les priant de venir prendre place dans la compagnie, quoiqu'ils n'y fussent pas députés. Cette résolution, qui fut prise d'un consentement général dans les conversations particulières, fut portée innocemment et sans aucun mystère dans l'assemblée, où l'on ne songea pas seulement que la cour y pût faire réflexion; et il arriva par hasard que lorsque l'on y délibéra, le tour, qui tomba ce jour-là sur la province de Paris, m'obligea à parler le premier.

J'ouvris donc l'avis, selon que nous l'avions tout concerté, et il fut suivi de toutes les voix. A mon retour chez moi, je trouvai l'argentier de la Reine qui me portait ordre de l'aller trouver à l'heure même. Elle était sur son lit, dans sa petite chambre grise, et elle me dit avec un ton de voix fort aigre, qui lui était assez naturel, qu'elle n'eût jamais cru que j'eusse été capable de lui manquer au point que je venais de le faire, dans une occasion qui blessait la mémoire du feu Roi, son seigneur. Il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire sur mes raisons, et elle en sortit par le commandement qu'elle me fit de les aller faire connaître à Monsieur le Cardinal. Je trouvai qu'il les entendait aussi peu qu'elle. Il me parla de l'air du monde le plus haut; il ne voulut point écouter mes justifications, et il me déclara

qu'il me commandait, de la part du Roi, que je me rétractasse le lendemain en pleine assemblée. Vous croyez bien qu'il eût été difficile de m'y résoudre. Je ne m'emportai toutefois nullement; je ne sortis point du respect, et comme je vis que ma soumission ne gagnait rien sur son esprit, je pris le parti d'aller trouver Monsieur d'Arles, sage et modéré, et de le prier de vouloir bien se joindre à moi pour faire entendre ensemble nos raisons à Monsieur le Cardinal. Nous y allâmes, nous lui parlâmes, et nous conclûmes, en revenant de chez lui, qu'il était l'homme du monde le moins entendu dans les affaires du clergé. Je ne me souviens pas précisément de la manière dont cette affaire s'accommoda; je crois de plus que vous n'en avez pas grande curiosité, et je ne vous en ai parlé un peu au long que pour vous faire connaître et que je n'ai eu aucun tort dans le premier démêlé que j'ai eu avec la cour, et que le respect que j'eus pour M. le cardinal Mazarin, à la considération de la Reine, alla jusques à la patience.

J'en eus encore plus de besoin, trois ou quatre mois après, dans une occasion que son ignorance lui fournit d'abord, mais que sa malice envenima. L'évêque de Varmie, l'un des ambassadeurs qui venaient quérir la reine de Pologne, prit en gré de vouloir faire la cérémonie du mariage dans Notre-Dame. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que les évêques et archevêques de Paris n'ont jamais cédé ces sortes de fonctions dans leur église qu'aux cardinaux de la maison royale; et que mon oncle avait été blâmé au dernier point par tout son clergé, parce qu'il avait souffert que M. le cardinal de La Rochefoucauld mariât la reine d'Angleterre.

Il était parti justement pour son second voyage d'Anjou la veille de la Saint-Denis; et le jour de la fête, Sainctot, lieutenant des cérémonies, m'apporta, dans Notre-Dame même, une lettre de cachet, qui m'ordonnait de faire préparer l'église pour M. l'évêque de Varmie, et qui me l'ordonnait dans les mêmes termes dans lesquels on commande au prévôt des marchands de préparer l'Hôtel de Ville pour un ballet. Je fis voir la lettre de cachet au doyen et aux chanoines, qui étaient avec moi; et je leur dis en même temps que je ne doutais point que ce ne fût une méprise de quelque commis de secrétaire d'Etat; que je partirais, dès le lendemain, pour Fontainebleau, où était la cour, et pour éclaircir moi-même ce malentendu. Ils étaient fort émus, et ils voulaient venir avec moi à Fontainebleau. Je les en empêchai, en leur promettant de les mander s'il en était besoin.

J'allai descendre chez Monsieur le Cardinal. Je lui représentai les raisons et les exemples. Je lui dis qu'étant son serviteur aussi particulier que je l'étais, j'espérais qu'il me ferait la grâce de les faire entendre à la Reine; et j'ajoutai assurément tout ce qui l'y pouvait obliger.

C'est en cette occasion où je connus qu'il affectait de me brouiller avec elle; car, quoique je visse clairement que les raisons que je lui alléguais le touchaient, au point d'être certainement fâché d'avoir donné cet ordre devant que d'en savoir la conséquence, il se remit après un peu de réflexion, et il l'opiniâtra de la manière du monde la plus engageante et la plus désobligeante. Comme je parlais au nom et de Monsieur l'Archevêque et de toute l'Eglise de Paris; il éclata comme il eût pu faire si un particulier, de son autorité privée, l'eût voulu haranguer à la tête de cinquante séditieux. Je lui en voulus faire voir, avec respect, la différence; mais il était si ignorant de nos moeurs et de nos manières, qu'il prenait tout de travers le peu que l'on lui en voulait faire entendre. Il finit brusquement et incivilement la conversation, et il me renvoya à la Reine. Je la trouvai sifflée et aigrie; et tout ce que j'en pus tirer fut qu'elle donnerait audience au chapitre, sans lequel je lui déclarai que je ne pouvais ni ne devais rien conclure.

Je le mandai à l'heure même. Le doyen arriva le lendemain avec seize députés. Je les présentai: ils parlèrent, et ils parlèrent très sagement et très fortement. La Reine nous renvoya à Monsieur le Cardinal, qui, pour vous dire le vrai, ne nous dit que des

impertinences; et comme il ne savait encore que très médiocrement la force des mots français, il finit sa réponse en me disant que je lui avais parlé la veille fort insolemment. Vous pouvez juger que cette parole me choqua. Comme toutefois j'avais pris une résolution ferme de faire paraître de la modération, je ne lui répondis qu'en souriant, et je me tournai aux députés, en leur disant: "Messieurs, le mot est gai." Il se fâcha de mon souris, et il me dit d'un ton très haut: "A qui croyez-vous parler? Je vous apprendrai à vivre." Je vous confesse que ma bile s'échauffa. Je lui répondis que je savais fort bien que j'étais le coadjuteur de Paris qui parlais à M. le cardinal Mazarin; mais que je croyais que lui pensait être le cardinal de Lorraine qui parlait au suffragant de Metz. Cette expression, que la chaleur me mit à la bouche, réjouit les assistants, qui étaient en grand nombre.

Je ramenai les députés du chapitre dîner chez moi; et nous nous préparions pour retourner aussitôt après à Paris, quand nous vîmes entrer M. le maréchal d'Estrées, qui venait pour m'exhorter de ne point rompre, et pour me dire que les choses se pourraient accommoder. Comme il vit que je ne me rendais pas à son conseil, il s'expliqua nettement, et il m'avoua qu'il avait ordre de la Reine de m'obliger à aller chez elle. Je ne balançai point; j'y menai les députés. Nous la trouvâmes radoucie, bonne, changée à un point que je ne vous puis exprimer. Elle me dit, en présence des députés, qu'elle avait voulu me voir, non pas pour la substance de l'affaire, pour laquelle il serait aisé de trouver des expédients, mais pour me faire une réprimande de la manière dont j'avais parlé à ce pauvre Monsieur le Cardinal, qui était doux comme un agneau, et qui m'aimait comme son fils. Elle ajouta à cela toutes les bontés possibles, et elle finit par un commandement qu'elle fit au doyen et aux députés de me mener chez Monsieur le Cardinal, et d'aviser ensemble ce qu'il y aurait à faire. J'eus un peu de peine à faire ce pas, et je marquai à la Reine qu'il n'y aurait eu qu'elle au monde qui m'y aurait pu obliger.

Nous trouvâmes le ministre encore plus doux que la maîtresse. Il me fit un million d'excuses du terme insolemment. Il me dit, et il pouvait être vrai, qu'il avait cru qu'il signifiât insolito. Il me fit toutes les honnêtetés imaginables, mais il ne conclut rien, et il nous remit à un petit voyage qu'il croyait faire au premier jour à Paris. Nous y revînmes pour attendre ses ordres; et quatre ou cinq jours après, Saintot, lieutenant des cérémonies, entra chez moi à minuit, et il me présenta une lettre de Monsieur l'Archevêque, qui m'ordonnait de ne m'opposer en rien aux prétentions de M. l'évêque de Varmie, et de lui laisser faire la cérémonie du mariage. Si j'eusse été bien sage, je me serais contenté de ce que j'avais fait jusque là, parce qu'il est toujours judicieux de prendre toutes les issues que l'honneur permet pour sortir des affaires que l'on a avec la cour; mais j'étais jeune, et j'étais de plus en colère, parce que je voyais que l'on m'avait joué à Fontainebleau, comme il était vrai, et que l'on ne m'avait bien traité en apparence que pour se donner le temps de dépêcher à Angers un courrier à mon oncle. Je ne fis toutefois rien connaître de ma disposition à Saintot: au contraire, je lui témoignai joie de ce que Monsieur de Paris m'avait tiré d'embarras. J'envoyai quérir, un quart d'heure après, les principaux du chapitre, qui étaient tous dans ma disposition. Je leur expliquai mes intentions, et Saintot, qui, le lendemain au matin, les fit assembler, pour leur donner aussi, selon la coutume, leur lettre de cachet, s'en retourna à la cour avec cette réponse: "Que Monsieur l'Archevêque pouvait disposer comme il lui plairait de la nef; mais que comme le chœur était au chapitre, il ne le céderait jamais qu'à son archevêque ou à son coadjuteur." Le Cardinal entendit bien ce jargon, et il prit le parti de faire faire la cérémonie dans la chapelle du Palais-Royal, dont il disait que le grand aumônier était évêque. Comme cette question était encore plus importante que l'autre, je lui écrivis pour lui en représenter les inconvénients. Il était piqué, et il tourna ma lettre en raillerie. Je fis voir à la reine de Pologne que si elle se mariait ainsi, je serais forcé, malgré moi, de déclarer son mariage nul; mais qu'il y avait expédient, qui était qu'elle se mariât véritablement dans le Palais-Royal, mais que

l'évêque de Varmie vint chez moi en recevoir la permission par écrit. La chose pressait: il n'y avait pas de temps pour attendre une nouvelle permission d'Angers. La reine de Pologne ne voulait rien laisser de problématique dans son mariage, et la cour fut obligée de plier et de consentir à ma proposition, qui fut exécutée.

Voilà un récit bien long, bien sec et bien ennuyeux; mais comme ces trois ou quatre petites brouilleries que j'eus en ce temps-là ont eu beaucoup de rapport aux plus grandes qui sont arrivées dans les suites, je crois qu'il est comme nécessaire de vous en parler, et je vous supplie, par cette raison, d'avoir la bonté d'essuyer encore deux ou trois historiettes de même nature, après lesquelles je fais état d'entrer dans des matières et plus importantes et plus agréables.

Quelque temps après le mariage de la reine de Pologne, M. le duc d'Orléans vint, le jour de Pâques, à Notre-Dame, à vêpres, et un officier de ses gardes, ayant trouvé, devant qu'il y fût arrivé, mon drap de pied à ma place ordinaire, qui était immédiatement au-dessous de la chaire de Monsieur l'Archevêque, l'ôta, et y mit celui de Monsieur. L'on m'en avertit aussitôt, et comme la moindre ombre de compétence avec un fils de France a un grand air de ridicule, je répondis même assez aigrement à ceux du chapitre qui m'y voulurent faire réflexion. Le théologal, qui était homme de doctrine et de sens, me tira à part; il m'apprit là-dessus un détail que je ne savais pas. Il me fit voir la conséquence qu'il y avait à séparer, pour quelque cause que ce pût être, le coadjuteur de l'archevêque. Il me fit honte, et j'attendis Monsieur à la porte de l'église, où je lui représentai ce que, pour vous dire le vrai, je ne venais que d'apprendre. Il le reçut fort bien, il commanda que l'on ôtât son drap de pied, il fit remettre le mien. On me donna l'encens devant lui, et comme vêpres furent finies, je me moquai de moi-même avec lui, et je lui dis ces propres paroles: "Je serais bien honteux, Monsieur, de ce qui se vient de faire, si l'on ne m'avait assuré que le dernier frère convers des Carmes qui adora avant-hier la croix devant Votre Altesse Royale le fit sans aucune peine." Je savais que Monsieur avait été aux Carmes à l'office du vendredi saint, et je n'ignorais pas que tous ceux du clergé vont à l'adoration tout les premiers. Le mot plut à Monsieur, et il le redit le soir au cercle, comme une politesse.

Il alla le lendemain à Petit-Bourg, chez La Rivière, qui lui tourna la tête, et qui lui fit croire que je lui avais fait un outrage public, de sorte que le jour même qu'il en revint, il demanda tout haut à M. le maréchal d'Estrées, qui avait passé les fêtes à Coeuvres, si son curé lui avait disputé la préséance. Vous voyez l'air qui fut donné à la conversation. Les courtisans commencèrent par le ridicule; et Monsieur finit par un serment qu'il m'obligerait d'aller à Notre-Dame prendre ma place et recevoir l'encens après lui. M. de Rohan-Chabot, qui se trouva à ce discours, vint me le raconter tout effaré, et une demi-heure après, un aumônier de la Reine vint me commander de sa part de l'aller trouver. Elle me dit d'abord que Monsieur était dans une colère terrible, qu'elle en était très fâchée, mais qu'enfin c'était Monsieur, et qu'elle ne pouvait n'être pas dans ses sentiments; qu'elle voulait absolument que je le satisfisse, et que j'allasse, le dimanche suivant, faire dans Notre-Dame la réparation dont je vous viens de parler. Je lui répondis ce que vous pouvez vous figurer, et elle me renvoya, à son ordinaire, à Monsieur le Cardinal, qui me témoigna d'abord qu'il prenait une part très sensible à la peine dans laquelle il me voyait, qui blâma l'abbé de La Rivière d'avoir engagé Monsieur, et qui, par cette voie douce et obligeante en apparence, n'oublia rien pour me conduire à la dégradation que l'on prétendait. Comme il vit que je ne donnais pas dans le panneau, il voulut m'y pousser: il prit un ton haut et d'autorité; il me dit qu'il m'avait parlé comme mon ami, mais que je le forçais de me parler en ministre. Il mêla dans ses réflexions des menaces indirectes, et la conversation s'échauffant, il passa jusques à la picoterie tout ouverte, en me disant que quand l'on affectait de faire des actions de saint Ambroise, il en fallait faire la vie. Comme il affecta d'élever sa voix en cet endroit pour se faire entendre de

deux ou trois prélats qui étaient au bout de la chambre, j'affectai aussi de ne pas baisser la mienne pour lui répartir: "J'essaierai, Monsieur, de profiter de l'avis que Votre Eminence me donne; mais je vous dirai qu'en attendant, je fais état d'imiter saint Ambroise dans l'occasion dont il s'agit, afin qu'il obtienne pour moi la grâce de le pouvoir imiter en toutes les autres." Le discours finit assez aigrement, et je sortis ainsi du Palais-Royal.

M. le maréchal d'Estrées et M. de Senneterre vinrent chez moi, au sortir de table, munis de toutes les figures de rhétorique, pour me persuader que la dégradation était honorable. Comme ils n'y réussirent pas, ils m'insinuèrent que Monsieur pourrait bien venir aux voies de fait, et me faire enlever par ses gardes, pour me faire mettre à Notre-Dame au-dessous de lui. La pensée m'en parut si ridicule que je n'y fis pas d'abord beaucoup de réflexion. L'avis m'en étant donné le soir par M. de Choisy, chancelier de Monsieur, je me mis de mon côté très ridiculement sur la défensive; car vous pouvez juger qu'elle ne pouvait être en aucun sens judicieuse contre un fils de France, dans un temps calme et où il n'y avait pas seulement apparence de mouvement. Cette sottise est, à mon opinion, la plus grande de toutes celles que j'ai faites en ma vie. Elle me réussit toutefois. Mon audace plut à Monsieur le Duc, de qui j'avais l'honneur d'être parent, et qui haïssait l'abbé de La Rivière, parce qu'il avait eu l'insolence de trouver mauvais, quelques jours auparavant, que l'on lui eût préféré M. le prince de Conti pour la nomination au cardinal[at]. De plus, Monsieur le Duc était très persuadé de mon bon droit, qui était, dans la vérité, fort clair et justifié pleinement par un petit écrit que j'avais jeté dans le monde. Il le dit à Monsieur le Cardinal, et il ajouta qu'il ne souffrirait, en façon quelconque, que l'on usât d'aucune violence; que j'étais son parent et son serviteur, et qu'il ne partirait point pour l'armée qu'il ne vît cette affaire finie.

La cour ne craignait rien tant au monde que la rupture entre Monsieur et Monsieur le Duc; Monsieur le Prince l'appréhendait encore davantage. Il faillit à transir de frayeur quand la Reine lui dit le discours de monsieur son fils. Il vint tout courant chez moi: il y trouva soixante ou quatre-vingts gentilshommes; il crut qu'il y avait quelque partie liée avec Monsieur le Duc, ce qui n'était nullement vrai. Il jura, il menaça, il pria, il caressa, et dans ses emportements il lâcha des mots qui me firent connaître que Monsieur le Duc prenait plus de part à mes intérêts qu'il ne me l'avait témoigné à moi-même. Je ne balançai pas à me rendre à cet instant, et je dis à Monsieur le Prince que je ferais toutes choses sans exception, plutôt que de souffrir que la maison royale se brouillât à ma considération. Monsieur le Prince, qui m'avait trouvé jusque-là inébranlable, fut si touché de voir que je me radoucissais à celle de monsieur son fils, précisément dans l'instant qu'il me venait d'apprendre lui-même que j'en pouvais espérer une puissante protection, qu'il changea aussi de son côté, et qu'au lieu qu'à l'abord il ne trouvait point de satisfaction assez grande pour Monsieur, il décida nettement en faveur de celle que j'avais toujours offerte, qui était d'aller lui dire, en présence de toute la cour, que je n'avais jamais prétendu manquer au respect que je lui devais, et que ce qui m'avait obligé de faire ce que j'avais fait à Notre-Dame était l'ordre de l'Eglise, duquel je lui venais rendre compte. La chose fut ainsi exécutée, quoique Monsieur le Cardinal et M. de La Rivière en enrageassent du meilleur de leur coeur. Mais Monsieur le Prince leur fit une telle frayeur de Monsieur le Duc, qu'il fallut plier. Il me mena chez Monsieur, où toute la cour se trouva par curiosité. Je ne lui dis précisément que ce que je vous viens de marquer. Il trouva mes raisons admirables; il me mena voir ses médailles, et ainsi finit l'histoire, dont le fond était très bon, mais qu'il ne tint pas à moi de gâter par mes manières.

Comme cette affaire et le mariage de la reine de Pologne m'avaient fort brouillé à la cour, vous pouvez bien vous imaginer le tour que les courtisans y voulurent donner. Mais j'éprouvai, en cette occasion, que toutes les puissances ne peuvent rien contre la réputation d'un homme qui la conserve dans son corps. Tout ce qu'il y eut de savant dans le clergé se déclara pour moi; et au bout de six semaines, je m'aperçus que la plupart même de ceux qui

m'avaient blâmé croyaient ne m'avoir que plaint. J'ai fait cette observation en mille autres rencontres.

Je forçai même la cour, quelque temps après, à se louer de moi. Comme la fin de l'assemblée du clergé approchait, et que l'on était sur le point de délibérer sur le don que l'on a accoutumé de faire au Roi, je fus bien aise de témoigner à la Reine, par la complaisance que je me résolus d'avoir pour elle en ce rencontre, que la résistance à laquelle ma dignité m'avait obligé dans les deux précédents ne venait d'aucun principe de méconnaissance. Je me séparai de la bande des zélés, à la tête desquels était Monsieur de Sens; je me joignis à Messieurs d'Arles et de Châlons, qui ne l'étaient pas moins en effet, mais qui étaient aussi plus sages. Je vis même, avec le premier, Monsieur le Cardinal, qui demeura très satisfait de moi, et qui dit publiquement, le lendemain, qu'il ne me trouvait pas moins ferme pour le service du Roi que pour l'honneur de mon caractère. L'on me chargea de la harangue qui se fait toujours à la fin de l'assemblée, et de laquelle je ne vous dis point le détail, parce qu'elle est imprimée. Le clergé en fut content, la cour s'en loua, et M. le cardinal Mazarin me mena, au sortir, souper tête à tête avec lui. Il me parut pleinement désabusé des impressions que l'on lui avait voulu donner contre moi, et je crois, dans la vérité, qu'il croyait l'être. Mais j'étais trop bien à Paris pour être longtemps bien à la cour. C'était là mon crime dans l'esprit d'un Italien politique par livre; et ce crime était d'autant plus dangereux que je n'oubliais rien pour l'aggraver par une dépense naturelle, non affectée, et à laquelle la négligence même donnait du lustre; par de grandes aumônes, par des libéralités très souvent sourdes, dont l'écho n'en était quelquefois que plus résonnant. Ce qui est de vrai est que je ne pris d'abord cette conduite que par la pente de mon inclination, et par la pure vue de mon devoir. La nécessité de me soutenir contre la cour m'obligea de la suivre, et même de la renforcer; mais nous n'en sommes pas encore à ce détail; et ce que j'en marque en ce lieu n'est que pour vous faire voir que la cour prit de l'ombrage de moi dans le temps même où je n'avais pas fait seulement réflexion que je lui en pusse donner.

Cette considération est une de celles qui m'ont obligé de vous dire quelquefois que l'on est plus souvent dupe par la défiance que par la confiance. Enfin celle que le ministre prit de l'état où il me voyait à Paris, et qui l'avait déjà porté à me faire les pièces que vous avez vues ci-dessus, l'obligea encore, malgré les radoucissements de Fontainebleau, à m'en faire une nouvelle trois mois après.

M. le cardinal de Richelieu avait dépossédé M. l'évêque de Léon, de la maison de Rieux, avec des formes tout à fait injurieuses à la dignité et à la liberté de l'Eglise de France. L'assemblée de 1645 entreprit de le rétablir. La contestation fut grande: M. le cardinal Mazarin, selon sa coutume, céda après avoir beaucoup disputé. Il vint lui-même dans l'assemblée porter parole de la restitution, et l'on se sépara sur celle qu'il donna publiquement de l'exécuter dans trois mois. Je fus nommé, en sa présence, pour solliciteur de l'expédition, comme celui de qui le séjour était le plus assuré à Paris. Il donna dans la suite toute sorte de démonstrations qu'il tiendrait fidèlement sa parole; il me fit écrire deux ou trois fois aux provinces qu'il n'y avait rien de plus assuré. Sur le point de la décision, il changea tout à coup, et il me fit presser par la Reine de tourner l'affaire d'un biais qui m'aurait infailliblement déshonoré. Je n'oubliai rien pour le faire rentrer dans lui-même. Je me conduisis avec une patience qui n'était pas de mon âge; je la perdis au bout du mois, et je me résolus de rendre compte aux provinces de tout le procédé, avec toute la vérité que je devais à ma conscience et à mon honneur. Comme j'étais sur le point de fermer la lettre circulaire que j'écrivais pour cet effet, Monsieur le Duc entra chez moi. Il la lut, il me l'arracha, et il me dit qu'il voulait finir cette affaire. Il alla trouver à l'heure même Monsieur le Cardinal; il lui en fit voir les conséquences: j'eus mon expédition.

Il me semble que je vous ai déjà dit, en quelque endroit de ce discours, que les quatre premières années de la Régence furent comme emportées par ce mouvement de rapidité que M. le cardinal de Richelieu avait donné à l'autorité royale. M. le cardinal Mazarin, son disciple, et de plus né et nourri dans un pays où celle du Pape n'a point de bornes, crut que ce mouvement de rapidité était le naturel, et cette méprise fut l'occasion de la guerre civile. Je dis l'occasion; car il en faut, à mon avis, rechercher et reprendre la cause de bien plus loin.

Il y a plus de douze cents ans que la France a des rois; mais ces rois n'ont pas toujours été absolus au point qu'ils le sont. Leur autorité n'a jamais été réglée, comme celle des rois d'Angleterre et d'Argon, par des lois écrites. Elle a été seulement tempérée par des coutumes reçues et comme mises en dépôt, au commencement dans les mains des Etats généraux, et depuis dans celle des parlements. Les enregistrements des traités faits entre les couronnes et les vérifications des édits pour les levées d'argents sont des images presque effacées de ce sage milieu que nos pères avaient trouvé entre la licence des rois et le libertinage des peuples. Ce milieu a été considéré par les bons et sages princes comme un assaisonnement de leur pouvoir, très utile même pour le faire goûter aux sujets; il a été regardé par les mal habiles et par les mal intentionnés comme un obstacle à leurs dérèglements et à leurs caprices. L'histoire du sire de Joinville nous fait voir clairement que saint Louis l'a connu et estimé; et les ouvrages d'Oresmeux, l'évêque de Lisieux, et du fameux Jean Juvénal des Ursins, nous convainquent que Charles V, qui a mérité le titre de Sage, n'a jamais cru que sa puissance fût au-dessus des lois et de son devoir. Louis onzième, plus artificieux que prudent, donna, sur ce chef, aussi bien que sur tous les autres, atteinte à la bonne foi. Louis XII l'eût rétablie, si l'ambition du cardinal d'Amboise, maître absolu de son esprit, ne s'y fût opposée. L'avarice insatiable du connétable de Montmorency lui donna bien plus de mouvement à étendre l'autorité de François premier qu'à la régler. Les vastes et lointains desseins de MM. de Guise ne leur permirent pas, sous François second, de penser à y donner des bornes.

Sous Charles IX et sous Henri III, la cour fut si fatiguée des troubles, que l'on y prit pour révolte tout ce qui n'était pas soumission. Henri IV, qui ne se défiait pas des lois parce qu'il se fiait en lui-même, marqua combien il les estimait par la considération qu'il eut pour les remontrances très hardies de Miron, prévôt des marchands, touchant les rentes de l'Hôtel de Ville. M. de Rohan disait que Louis treizième n'était jaloux de son autorité qu'à force de ne la pas connaître. Le maréchal d'Ancre et M. de Luynes n'étaient que des ignorants, qui n'étaient pas capables de l'en informer.

Le cardinal de Richelieu leur succéda, qui fit, pour ainsi parler, un fonds de toutes ces mauvaises intentions et de toutes ces ignorances des deux derniers siècles, pour s'en servir selon son intérêt. Il les déguisa en maximes utiles et nécessaires pour établir l'autorité royale; et la fortune secondant ses desseins par le désarmement du parti protestant en France, par les victoires des Suédois, par la faiblesse de l'Empire, par l'incapacité de l'Espagne, il forma, dans la plus légitime des monarchies, la plus scandaleuse et la plus dangereuse tyrannie qui ait peut-être jamais asservi un Etat. L'habitude, qui a eu la force, en quelques pays, d'accoutumer les hommes au feu, nous a endurcis à des choses que nos pères ont appréhendées plus que le feu même. Nous ne sentons plus la servitude, qu'ils ont détestée, moins pour leur propre intérêt que pour celui de leurs maîtres; et le cardinal de Richelieu a fait des crimes de ce qui faisait, dans le siècle passé, les vertus des Miron, des Harlays, des Marillacs, des Pibracs et des Fayes. Ces martyrs de l'Etat, qui ont dissipé plus de factions par leurs bonnes et saintes maximes que l'or d'Espagne et d'Angleterre n'en a fait naître, ont été les défenseurs de la doctrine pour la conservation de laquelle le cardinal de Richelieu confina M. le président Barillon à Amboise; et c'est lui qui a commencé à punir les magistrats

pour avoir avancé des vérités pour lesquelles leur serment les oblige d'exposer leurs propres vies.

Les rois qui ont été sages et qui ont connu leurs véritables intérêts ont rendu les parlements dépositaires de leurs ordonnances, particulièrement pour se décharger d'une partie de l'envie et de la haine que l'exécution des plus saintes et même des plus nécessaires produit quelquefois. Ils n'ont pas cru s'abaisser en s'y liant eux-mêmes, semblables à Dieu, qui obéit toujours à ce qu'il a commandé une fois. Les ministres, qui sont presque toujours assez aveuglés par leur fortune, pour ne se pas contenter de ce que ces ordonnances permettent, ne s'appliquent qu'à les renverser; et le cardinal de Richelieu, plus qu'aucun autre, y a travaillé avec autant d'imprudence que d'application. Il n'y a que Dieu qui puisse subsister par lui seul. Les monarchies les plus établies et les monarques les plus autorisés ne se soutiennent que par l'assemblage des armes et des lois; et cet assemblage est si nécessaire que les unes ne se peuvent maintenir sans les autres. Les lois désarmées tombent dans le mépris; les armes qui ne sont pas modérées par les lois tombent bientôt dans l'anarchie. La république romaine ayant été anéantie par Jules César, la puissance dévolue par la force de ses armes à ses successeurs subsista autant de temps qu'ils purent eux-mêmes conserver l'autorité des lois. Aussitôt qu'elles perdirent leur force, celle des empereurs s'évanouit; et elle s'évanouit par le moyen de ceux mêmes qui, s'étant rendus maîtres et de leur sceau et de leurs armes, par la faveur qu'ils avaient auprès d'eux, convertirent en leur propre substance celle de leurs maîtres, qu'ils sucèrent, pour ainsi parler, de ces lois anéanties. L'empire romain mis à l'encan, et celui des Ottomans exposés tous les jours au cordeau, nous marquent, par des caractères bien sanglants, l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la force.

Mais pourquoi chercher des exemples étrangers où nous en avons tant de domestiques? Pépin n'employa pour détrôner les Mérovingiens, et Capet ne se servit pour déposséder les Carolingiens, que de la même puissance que les prédécesseurs de l'un et de l'autre s'étaient acquise sous le nom de leurs maîtres; et il est à observer et que les maires du palais et que les comtes de Paris se placèrent dans le trône des rois justement et également par la même voie par laquelle ils s'étaient insinués dans leur esprit, c'est-à-dire par l'affaiblissement et par le changement des lois de l'Etat, qui plaît toujours d'abord aux princes peu éclairés, parce qu'ils s'y imaginent l'agrandissement de leur autorité, et qui, dans les suites, sert de prétexte aux grands et de motif au peuple pour se soulever.

Le cardinal de Richelieu était trop habile pour ne pas avoir toutes ces vues; mais il les sacrifia à son intérêt. Il voulut régner selon son inclination, qui ne se donnait point de règles, même dans les choses où il ne lui eût rien coûté de s'en donner; et il fit si bien, que si le destin lui eût donné un successeur de son mérite, je ne sais si la qualité de premier ministre, qu'il a pris le premier, n'aurait pas pu être, avec un peu de temps, aussi odieuse en France que l'ont été, par l'événement, celles de maire du palais et de comte de Paris. La providence de Dieu y pourvut au moins d'un sens, le cardinal Mazarin, qui prit sa place, n'ayant donné ni pu donner aucun ombrage à l'Etat du côté de l'usurpation. Comme ces deux ministres ont beaucoup contribué, quoique fort différemment, à la guerre civile, je crois qu'il est nécessaire que je vous en fasse le portrait et le parallèle.

Le cardinal de Richelieu avait de la naissance. Sa jeunesse jeta des étincelles de son mérite: il se distingua en Sorbonne; on remarqua de fort bonne heure qu'il avait de la force et de la vivacité dans l'esprit. Il prenait d'ordinaire très bien son parti. Il était homme de parole, où un grand intérêt ne l'obligeait pas au contraire; et en ce cas, il n'oubliait rien pour sauver les apparences de la bonne foi. Il n'était pas libéral; mais il donnait plus qu'il ne promettait, et il assaisonnait admirablement les bienfaits. Il aimait la gloire beaucoup plus que la morale ne le

permet; mais il faut avouer qu'il n'abusait qu'à proportion de son mérite de la dispense qu'il avait prise sur ce point de l'excès de son ambition. Il n'avait ni l'esprit ni le coeur au-dessus des périls; il n'avait ni l'un ni l'autre au-dessous; et l'on peut dire qu'il en prévint davantage par sa sagacité qu'il n'en surmonta par sa fermeté. Il était bon ami; il eût même souhaité d'être aimé du public; mais quoiqu'il eût la civilité, l'extérieur et beaucoup d'autres parties propres à cet effet, il n'en eut jamais le je ne sais quoi, qui est encore, en cette matière, plus requis qu'en toute autre. Il anéantissait par son pouvoir et par son faste royal la majesté personnelle du Roi; mais il remplissait avec tant de dignité les fonctions de la royauté, qu'il fallait n'être pas du vulgaire pour ne pas confondre le bien et le mal en ce fait. Il distinguait plus judicieusement qu'homme du monde entre le mal et le pis, entre le bien et le mieux, ce qui est une grande qualité pour un ministre. Il s'impatientait trop facilement dans les petites choses qui étaient préalables des grandes; mais ce défaut, qui vient de la sublimité de l'esprit, est toujours joint à des lumières qui le suppléent. Il avait assez de religion pour ce monde. Il allait au bien, ou par inclination ou par bon sens, toutefois que son intérêt ne le portait point au mal, qu'il connaissait parfaitement quand il le faisait. Il ne considérait l'Etat que pour sa vie; mais jamais ministre n'a eu plus d'application à faire croire qu'il en ménageait l'avenir. Enfin il faut confesser que tous ses vices ont été de ceux que la grande fortune rend aisément illustres, parce qu'ils ont été de ceux qui ne peuvent avoir pour instruments que de grandes vertus.

Vous jugez facilement qu'un homme qui a autant de grandes qualités et autant d'apparences de celles même qu'il n'avait pas, se conserve assez aisément dans le monde cette sorte de respect qui démêle le mépris d'avec la haine, et qui, dans un Etat où il n'y a plus de lois, supplée au moins pour quelque temps à leur défaut.

Le cardinal Mazarin était d'un caractère tout contraire. Sa naissance était basse et son enfance honteuse. Au sortir du Colisée, il apprit à piper, ce qui lui attira des coups de bâtons d'un orfèvre de Rome appelé Moreto. Il fut capitaine d'infanterie en Valteline; et Bagni, qui était son général, m'a dit qu'il ne passa dans sa guerre, qui ne fut que de trois mois, que pour un escroc. Il eut la nonciature extraordinaire en France, par la faveur du cardinal Antoine, qui ne s'acquerrait pas, en ce temps-là, par de bons moyens. Il plut à Chavigny par ses contes libertins d'Italie, et par Chavigny à Richelieu, qui le fit cardinal, par le même esprit, à ce que l'on a cru, qui obligea Auguste à laisser à Tibère la succession de l'Empire. La pourpre ne l'empêcha pas de demeurer valet sous Richelieu. La Reine l'ayant choisi faute d'autre, ce qui est vrai quoi qu'on en dise, il parut d'abord l'original de Trivelino Principe. La fortune l'ayant ébloui et tous les autres, il s'érigea et l'on l'érigea en Richelieu; mais il n'en eut que l'impudence de l'imitation. Il se fit de la honte de tout ce que l'autre s'était fait de l'honneur. Il se moqua de la religion. Il promit tout, parce qu'il ne voulut rien tenir. Il ne fut ni doux ni cruel, parce qu'il ne se ressouvenait ni des bienfaits ni des injures. Il s'aimait trop, ce qui est le naturel des âmes lâches; il se craignait trop peu, ce qui est le caractère de ceux qui n'ont pas de soin de leur réputation. Il prévoyait assez bien le mal, parce qu'il avait souvent peur; mais il n'y remédiait pas à proportion, parce qu'il n'avait pas tant de prudence que de peur. Il avait de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières; mais le vilain coeur paraissait toujours au travers, et au point que ces qualités eurent, dans l'adversité, tout l'air du ridicule, et ne perdirent pas, dans la plus grande prospérité, celui de fourberie. Il porta le filoutage dans le ministère, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui; et ce filoutage faisait que le ministère, même heureux et absolu, ne lui seyait pas bien, et que le mépris s'y glissa, qui est la maladie la plus dangereuse d'un Etat, et dont la contagion se répand le plus aisément et le plus promptement du chef dans les membres.

Il n'est pas malaisé de concevoir, par ce que je viens de vous dire, qu'il peut et qu'il doit y avoir eu beaucoup de contretemps fâcheux dans une administration qui suivait d'aussi près

celle du cardinal de Richelieu, et qui en était aussi différente.

Vous avez vu ci-devant tout l'extérieur des quatre premières années de la Régence, et je vous ai déjà même expliqué l'effet que la prison de M. de Beaufort fit d'abord dans les esprits. Il est certain qu'elle y imprima du respect pour un homme pour qui l'éclat de la pourpre n'en avait pu donner aux particuliers. Ondedei m'a dit que le Cardinal s'était moqué avec lui, à ce propos, de la légèreté des Français; mais il m'ajouta en même temps qu'au bout de quatre mois il s'admira lui-même; qu'il s'érigea, dans son opinion, en Richelieu, et qu'il se crut même plus habile que lui. Il faudrait des volumes pour vous raconter toutes ses fautes, dont les moindres étaient d'une importance extrême, par une considération qui mérite une observation particulière.

Comme il marchait sur les pas du cardinal de Richelieu, qui avait achevé de détruire toutes les anciennes maximes de l'Etat, il suivait un chemin qui était de tous côtés bordé de précipices; et comme il ne voyait pas ces précipices, que le cardinal de Richelieu n'avait pas ignorés, il ne se servait pas des appuis par lesquels le cardinal de Richelieu avait assuré sa marche. J'explique ce peu de paroles, qui comprend beaucoup de choses, par un exemple.

Le cardinal de Richelieu avait affecté d'abaisser les corps, mais il n'avait pas oublié de ménager les particuliers. Cette idée suffit pour vous faire concevoir tout le reste. Ce qu'il y eut de merveilleux fut que tout contribua à le tromper et à se tromper soi-même. Il y eut toutefois des raisons naturelles de cette illusion; et vous en avez vu quelques-unes dans la disposition où je vous ai marqué ci-devant qu'il avait trouvé les affaires, les corps et les particuliers du royaume; mais il faut avouer que cette illusion fut très extraordinaire, et qu'elle passa jusques à un grand excès.

Le dernier point de l'illusion, en matière d'Etat, est une espèce de léthargie, qui n'arrive jamais qu'après de grands symptômes. Le renversement des anciennes lois, l'anéantissement de ce milieu qu'elles ont posé entre les peuples et les rois, l'établissement de l'autorité purement et absolument despotique, sont ceux qui ont jeté originairement la France dans les convulsions dans lesquelles nos pères l'ont vue. Le cardinal de Richelieu la vint traiter comme un empirique, avec des remèdes violents, qui lui firent paraître de la force, mais une force d'agitation qui en épuisa le corps et les parties. Le cardinal Mazarin, comme un médecin très inexpérimenté, ne connut point son abattement. Il ne le soutint point par les secrets chimiques de son prédécesseur; il continua de l'affaiblir par des saignées: elle tomba en léthargie, et il fut assez malhabile pour prendre ce faux repos pour une véritable santé. Les provinces, abandonnées à la rapine des surintendants, demeuraient abattues et assoupies sous la pesanteur de leurs maux, que les secousses qu'elles s'étaient données de temps en temps, sous le cardinal de Richelieu, n'avaient fait qu'augmenter et qu'aigrir. Les parlements, qui avaient tout fraîchement gémi sous sa tyrannie, étaient comme insensibles aux misères présentes, par la mémoire encore trop vive et trop récente des passées. Les grands, qui pour la plupart avaient été chassés du royaume, s'endormaient paresseusement dans leurs lits, qu'ils avaient été ravis de retrouver. Si cette indolence générale eût été ménagée, l'assoupissement eût peut-être duré plus longtemps; mais comme le médecin ne le prenait que pour un doux sommeil, il n'y fit aucun remède. Le mal s'aigrit; la tête s'éveilla: Paris se sentit, il poussa des soupirs; l'on n'en fit point de cas: il tomba en frénésie. Venons au détail.

Emery, surintendant des finances, et à mon sens l'esprit le plus corrompu de son siècle, ne cherchait que des noms pour trouver des édits. Je ne vous puis mieux exprimer le fond de l'âme du personnage, qui disait en plein conseil (je l'ai oui), que la foi n'était que pour les marchands, et que les maîtres des requêtes qui l'alléguaient pour raison dans les affaires qui regardaient le Roi méritaient d'être punis; je ne vous puis mieux expliquer le défaut de son

jugement. Cet homme, qui avait été condamné à Lyon à être pendu, dans sa jeunesse, gouvernait même avec empire, le cardinal Mazarin, en tout ce qui regardait le dedans du royaume. Je choisis cette remarque entre douze ou quinze que je vous pourrais faire de même nature, pour vous donner à entendre l'extrémité du mal, qui n'est jamais à son période que quand ceux qui commandent ont perdu la honte, parce que c'est justement le moment dans lequel ceux qui obéissent perdent le respect; et c'est dans ce même moment où l'on revient de la léthargie, mais par des convulsions.

Les Suisses paraissaient, pour ainsi parler, si étouffés sous la pesanteur de leurs chaînes, qu'ils ne respiraient plus, quand la révolte de trois de leurs paysans forma les Ligues. Les Hollandais se croyaient subjugués par le duc d'Albe quand le prince d'Orange, par le sort réservé aux grands génies, qui voient devant tous les autres le point de la possibilité, conçut et enfanta leur liberté. Voilà des exemples; la raison y est. Ce qui cause l'assoupissement dans les Etats qui souffrent est la durée du mal, qui saisit l'imagination des hommes, et qui leur fait croire qu'il ne finira jamais. Aussitôt qu'ils trouvent jour à en sortir, ce qui ne manque jamais lorsqu'il est venu jusques à un certain point, ils sont si surpris, si aises et si emportés, qu'ils passent tout d'un coup à l'autre extrémité, et que bien loin de considérer les révolutions comme impossibles, ils les croient faciles; et cette disposition toute seule est quelquefois capable de les faire. Nous avons éprouvé et senti toutes ces vérités dans notre dernière révolution. Qui eût dit, trois mois devant la petite pointe des troubles, qu'il en eût pu naître dans un Etat où la maison royale était parfaitement unie, où la cour était esclave du ministre, où les provinces et la capitale lui étaient soumises, où les armées étaient victorieuses, où les compagnies paraissaient de tout point impuissantes: qui l'eût dit eût passé pour insensé, je ne dis pas dans l'esprit du vulgaire, mais je dis entre les Estrées et les Senneterres. Il paraît un peu de sentiment, une lueur, ou plutôt une étincelle de vie, et ce signe de vie, dans les commencements presque imperceptible, ne se donne point par Monsieur, il ne se donne point par Monsieur le Prince, il ne se donne point par les grands du royaume, il ne se donne point par les provinces: il se donne par le Parlement, qui jusques à notre siècle n'avait jamais commencé de révolution, et qui certainement aurait condamné par des arrêts sanglants celle qu'il faisait lui-même, si tout autre que lui l'eût commencée.

Il gronda sur l'édit du tarif; et aussitôt qu'il eut seulement murmuré, tout le monde s'éveilla. L'on chercha en s'éveillant, comme à tâtons, les lois: l'on ne les trouva plus; l'on s'effara, l'on cria, l'on se les demanda; et dans cette agitation les questions que leurs explications firent naître, d'obscures qu'elles étaient et vénérables par leur obscurité, devinrent problématiques; et dès là, à l'égard de la moitié du monde, odieuses. Le peuple entra dans le sanctuaire: il leva le voile qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire, tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et de celui des rois qui ne s'accordent jamais si bien ensemble que dans le silence. La salle du Palais profana ces mystères. Venons aux faits particuliers, qui vous feront voir à l'oeil ce détail.

Je n'en choisirai d'une infinité que deux, et pour ne vous pas ennuyer, et parce que l'un est le premier qui a ouvert la plaie, et que l'autre l'a beaucoup envenimée. Je ne toucherai les autres qu'en courant.

Le Parlement, qui avait souffert en même vérifié une très grande quantité d'édits ruineux et pour les particuliers et pour le public, éclata enfin au mois d'août de l'année 1647, contre celui du tarif, qui portait une imposition générale sur toutes les denrées qui entraient dans la ville de Paris. Comme il avait été vérifié en la Cour des aides, il y avait plus d'un an, et exécuté en vertu de cette vérification, messieurs du Conseil s'opiniâtèrent beaucoup à le soutenir. Connaissant que le Parlement était sur le point de faire défenses de l'exécuter, ou plutôt d'en continuer l'exécution, ils souffrirent qu'il fût porté au Parlement pour l'examiner,

dans l'espérance d'éluder, comme ils avaient fait en d'autres rencontres, les résolutions de la Compagnie. Ils se trompèrent: la mesure était comble, les esprits étaient échauffés, et tous allaient à rejeter l'édit. La Reine manda le Parlement; il fut par députés au Palais-Royal. Le chancelier prétendit que la vérification appartenait à la Cour des aides; le premier président la contesta pour le Parlement. Le cardinal Mazarin, ignorantissime en toutes ces matières, dit qu'il s'étonnait qu'un corps aussi considérable s'amusât à des bagatelles; et vous pouvez juger si cette parole fut relevée.

Emery ayant proposé une conférence particulière pour aviser aux expédients d'accommoder l'affaire, elle fut proposée, le lendemain, dans les chambres assemblées. Après une grande diversité d'avis, dont plusieurs allaient à la refuser comme inutile et même comme captieuse, elle fut accordée; mais vainement: l'on ne put convenir. Ce que voyant le Conseil, et craignant que le Parlement ne donnât arrêt de défenses, qui auraient été infailliblement exécutées par le peuple, il envoya une déclaration pour supprimer le tarif, afin de sauver au moins l'apparence à l'autorité du Roi. L'on envoya, quelques jours après, cinq édits encore plus onéreux que celui du tarif, non pas en espérance de les faire recevoir, mais en vue d'obliger le Parlement à revenir à celui du tarif. Il y revient effectivement, en refusant les autres, mais avec tant de modifications, que la cour ne crut pas s'en pouvoir accommoder, et qu'elle donna, étant à Fontainebleau au mois de septembre, un arrêt du Conseil d'en haut, qui cassa l'arrêt du Parlement et qui leva toutes ces modifications. La Chambre des vacations y répondit par un autre, qui ordonna que celui du Parlement serait exécuté.

Le Conseil, voyant qu'il ne pouvait tirer aucun argent de ce côté-là, témoigna au Parlement que puisqu'il ne voulait point de nouveaux édits, il ne devait pas au moins s'opposer à l'exécution de ceux qui avaient été vérifiés autrefois dans la Compagnie; et sur ce fondement, il remit sur le tapis une déclaration qui avait été enregistrée il y avait deux ans, pour l'établissement de la Chambre du domaine, qui était d'une charge terrible pour le peuple et d'une conséquence encore plus grande. Le Parlement l'avait accordée ou par surprise ou par faiblesse. Le peuple se mutina, alla en troupe au Palais, maltraita de paroles le président de Thoré, fils d'Emery; le Parlement fut obligé de décréter contre les séditeux. La cour, ravie de le commettre avec le peuple, appuya le décret des régiments des gardes, français et suisses. Le bourgeois s'alarma, monta dans les clochers des trois églises de la rue Saint-Denis, où les gardes avaient paru. Le prévôt des marchands avertit le Palais-Royal que tout est sur le point de prendre les armes. L'on fait retirer les gardes en disant que l'on ne les avait posées que pour accompagner le Roi, qui devait aller en cérémonie à Notre-Dame. Il y alla effectivement en grande pompe, dès le lendemain, pour couvrir le jeu; et le jour suivant, il monta au Parlement, sans l'avoir averti que la veille extrêmement tard. Il y porta cinq ou six édits tous plus ruineux les uns que les autres, qui ne furent communiqués aux gens de Roi que dans l'audience. Le premier président parla fort hardiment contre cette manière de mener le Roi au Palais, pour surprendre et pour forcer la liberté des suffrages.

Dès le lendemain, les maîtres des requêtes, auxquels un de ces édits vérifiés par la présence du Roi avait donné douze collègues, s'assemblent dans le lieu où ils tiennent la justice, que l'on appelle des requêtes du Palais, et prennent une résolution très ferme de ne point souffrir cette nouvelle création. La Reine les mande, les appelle de belles gens pour s'opposer aux volontés du Roi; elle les interdit des conseils. Ils s'animent au lieu de s'étonner; ils entrent dans la Grande Chambre, et ils demandent qu'ils soient reçus opposants à l'édit de création de leurs confrères; et l'on leur donna acte de leur opposition.

Les chambres s'assemblent le même jour pour examiner les édits que le Roi avait fait vérifier en sa présence. La Reine commanda à la Compagnie de l'aller trouver par députés, au Palais-Royal, et elle leur témoigna être surprise de ce qu'ils se prétendaient toucher à ce que

la présence du Roi avait consacré: ce furent les propres paroles du chancelier. Le premier président reparti que telle était la pratique du Parlement, et il en alléguait les raisons, tirées de la nécessité de la liberté des suffrages. La Reine témoigna être satisfaite des exemples que l'on lui apporta; mais comme elle vit, quelques jours après, que les délibérations allaient à mettre des modifications aux édits qui les rendaient presque infructueux, elle défendit, par la bouche des gens du Roi, au Parlement de continuer à prendre connaissance des édits jusques à ce qu'il lui eût déclaré en forme si il prétendait donner des bornes à l'autorité du Roi. Ceux qui étaient à la cour dans la Compagnie se servirent adroitement de l'embarras où elle se trouva pour répondre à cette question; ils s'en servirent, dis-je, adroitement pour porter les choses à la douceur, et pour faire ajouter aux arrêts qui portaient les modifications que le tout serait exécuté sous le bon plaisir du Roi. La clause plut pour un moment à la Reine; mais quand elle connut qu'elle n'empêchait pas que presque tous les édits ne fussent rejetés par le commun suffrage du Parlement, elle s'emporta, et elle leur déclara qu'elle voulait que tous les édits, sans exception, fussent exécutés pleinement, et sans modification aucune.

Dès le lendemain, M. le duc d'Orléans alla à la Chambre des comptes, où il porta ceux qui la regardaient; et M. le prince de Conti, en l'absence de Monsieur le Prince, qui était déjà parti pour l'armée, alla à la Cour des aides pour y porter ceux qui la concernaient.

J'ai couru jusques ici à perte d'haleine sur ces matières, quoique nécessaires à ce récit, pour me trouver plus tôt sur une autre sans comparaison plus importante, et qui, comme je vous ai déjà dit ci-dessus, envenima toutes les autres. Ces deux compagnies que je vous viens de nommer ne se contentèrent pas seulement de répondre à Monsieur et à M. le prince de Conti avec beaucoup de vigueur, par la bouche de leurs premiers présidents; mais aussitôt après, la Cour des aides députa vers la Chambre des comptes, pour lui demander union avec elle pour la réformation de l'Etat. La Chambre des comptes l'accepta. L'une et l'autre s'assurèrent du Grand Conseil, et les trois ensemble demandèrent la jonction au Parlement, qui leur fut accordée avec joie, et exécutée à l'heure même au Palais, dans la salle que l'on appelle de Saint-Louis.

La vérité est que cette union, qui prenait pour son motif la réformation de l'Etat, pouvait avoir fort naturellement celui de l'intérêt particulier des officiers, parce que l'un des édits dont il s'agissait portait un retranchement considérable de leurs gages; et la cour, qui se trouva étonnée et embarrassée au dernier point de l'arrêt d'union, affecta de lui donner, autant qu'elle put, cette couleur, pour le décréditer dans l'esprit des peuples.

La Reine ayant fait dire, par les gens du Roi, au Parlement, que comme cette union n'était faite que pour l'intérêt particulier des compagnies, et non pas pour la réformation de l'Etat, comme on le lui avait voulu faire croire d'abord, qu'elle n'y trouvait rien à redire, parce qu'il est toujours permis à tout le monde de représenter au Roi ses intérêts, et qu'il n'est jamais permis à personne de s'ingérer du gouvernement de l'Etat: le Parlement ne donna point dans ce panneau; et comme il était aigri par l'enlèvement de Turquant et d'Argouges, conseillers au Grand Conseil, que la cour fit prendre la nuit, l'avant-veille de la Pentecôte, et par celui de Lotin, Dreux et Guérin, que l'on arrêta aussi incontinent après, il ne songea qu'à justifier et soutenir son arrêt d'union par des exemples. Le président de Novion en trouva dans les registres, et l'on était sur le point de délibérer sur l'exécution, quand Le Plessis-Guénégaud, secrétaire d'Etat, entra dans le parquet, et mit entre les mains des gens du Roi un arrêt du Conseil d'en haut qui portait, en termes même injurieux, cassation de celui d'union des quatre compagnies. Le Parlement, ayant délibéré, ne répondit à cet arrêt du Conseil que par un avis, donné solennellement aux députés des trois autres compagnies, de se trouver le lendemain, à deux heures de relevée, dans la salle de Saint-Louis; la cour, outrée de ce

procédé, s'avisa de l'expédient du monde le plus bas et le plus ridicule, qui fut d'avoir la feuille de l'arrêt. Du Tillet, greffier en chef, auquel elle l'avait demandée, ayant répondu qu'elle était entre les mains du greffier commis, Le Plessis-Guénégaud et Carnavalet, lieutenant des gardes du corps, le mirent dans un carrosse, et l'amènèrent au greffe pour la chercher. Les marchands s'en aperçurent; le peuple se souleva, et le secrétaire et le lieutenant furent très heureux de se sauver.

Le lendemain, à sept heures du matin, le Parlement eut ordre d'aller au Palais-Royal, et d'y porter l'arrêté du jour précédent, qui était celui par lequel le Parlement avait ordonné que les autres compagnies seraient priées de se trouver, à deux heures, dans la Chambre de Saint-Louis. Comme ils furent arrivés au Palais-Royal, M. Le Tellier demanda à Monsieur le Premier Président si il avait apporté la feuille; et le premier président lui ayant répondu que non, et qu'il en dirait les raisons à la Reine, il y eut dans le Conseil des avis différents. L'on prétend que la Reine était assez portée à arrêter le Parlement; personne ne fut de son avis, qui, à la vérité, n'était pas soutenable, vu la disposition des peuples. L'on prit un parti plus modéré. Le chancelier fit à la Compagnie une forte réprimande en présence du Roi et de toute la cour, et il fit lire en même temps un second arrêt du Conseil, portant cassation du dernier arrêté, défenses de s'assembler sur peine de rébellion, et ordre d'insérer dans les registres cet arrêt, en la place de celui de l'union.

Cela se passa le matin. Dès l'après-dînée, les députés des quatre compagnies se trouvèrent dans la salle de Saint-Louis, au très grand mépris de l'arrêt du Conseil d'en haut. Le Parlement s'assembla de son côté, à l'heure ordinaire, pour délibérer de ce qui était à faire à l'égard de l'arrêt du Conseil d'en haut, qui avait cassé celui de l'union, et qui avait défendu la continuation des assemblées. Et vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'ils y désobéissaient même en y délibérant, parce qu'il leur avait été expressément enjoint de n'y pas délibérer. Comme tout le monde voulait opiner avec pompe et avec éclat sur une matière de cette importance, quelques jours se passèrent devant que la délibération pût être achevée, ce qui donna lieu à Monsieur, qui connut que le Parlement infailliblement n'obéirait pas, de proposer un accommodement.

Les présidents au mortier et le doyen de la Grande Chambre se trouvèrent au palais d'Orléans, avec le cardinal Mazarin et le chancelier. L'on y fit quelques propositions, qui furent rapportées au Parlement, et rejetées avec d'autant plus d'emportement que la première, qui concernait le droit annuel, accordait aux compagnies tout ce qu'elles pouvaient souhaiter pour leur intérêt particulier. Le Parlement affecta de marquer qu'il ne songeait qu'au public, et il donna enfin arrêt par lequel il fut dit que la Compagnie demeurerait assemblée, et que très humbles remontrances seraient faites au Roi pour lui demander la cassation des arrêts du Conseil: Les gens du Roi demandèrent audience à la Reine, pour le Parlement, le soir même. Elle les manda, dès le lendemain, par une lettre de cachet. Le premier président parla avec une grande force: il exagéra la nécessité de ne point ébranler ce milieu qui est entre les peuples et les rois; il justifia par des exemples illustres et fameux la possession où les compagnies avaient été, depuis si longtemps, et de s'unir et de s'assembler. Il se plaignit hautement de la cassation de l'arrêt d'union, et il conclut, par une instance très ferme et très vigoureuse, à ce que les contraires, donnés par le Conseil d'en haut, fussent supprimés. La cour, beaucoup plus émue par la disposition des peuples que par les remontrances du Parlement, plia tout d'un coup, et fit dire par les gens du Roi à la Compagnie que le Roi lui permettait d'exécuter l'arrêt d'union, de s'assembler et de travailler avec les autres compagnies à ce qu'elle jugerait à propos pour le bien de l'Etat.

Jugez de l'abattement du cabinet; mais vous n'en jugerez pas assurément comme le vulgaire, qui crut que la faiblesse du cardinal Mazarin, en cette occasion, donna le dernier

coup à l'affaiblissement de l'autorité royale. Il ne pouvait faire en ce rencontre que ce qu'il fit; mais il est juste de rejeter sur son imprudence ce que nous n'attribuons pas à sa faiblesse; et il est inexcusable de n'avoir pas prévu et de n'avoir pas prévenu les conjonctures dans lesquelles l'on ne peut plus faire que des fautes. J'ai observé que la fortune ne met jamais les hommes en cet état, qui est de tous le plus malheureux, et que personne n'y tombe que ceux qui s'y précipitent par leurs fautes. J'en ai recherché la raison et je ne l'ai point trouvée; mais j'en suis convaincu par les exemples. Si le cardinal Mazarin eût tenu ferme dans l'occasion dont je vous viens de parler, il se serait sûrement attiré des barricades et la réputation d'un téméraire et d'un forcené. Il a cédé au torrent: j'ai vu peu de gens qui ne l'aient accusé de faiblesse. Ce qui est constant est que l'on en conçut beaucoup de mépris pour le ministre, et que bien qu'il eût essayé d'adoucir les esprits par l'exil d'Emery, à qui il ôta la surintendance, le Parlement, aussi persuadé de sa propre force que de l'impuissance de la cour, le poussa par toutes les voies qui peuvent anéantir le gouvernement d'un favori.

La Chambre de Saint-Louis fit sept propositions, dont la moins forte était de cette nature. La première sur laquelle le Parlement délibéra fut la révocation des intendants. La cour, qui se sentit touchée à la prunelle de l'oeil, obligea M. le duc d'Orléans d'aller au Palais, pour en représenter à la Compagnie les conséquences, et la prier de surseoir seulement pour trois mois l'exécution de son arrêt, pendant lesquels il avait des propositions à faire, qui seraient certainement très avantageuses au public. L'on lui accorda trois jours de délai, à condition qu'il n'en fût rien écrit dans le registre et que la conférence se fit incessamment. Les députés des quatre compagnies se trouvèrent au palais d'Orléans. Le chancelier insista fort sur la nécessité de conserver les intendants dans les provinces, et sur l'inconvénient qu'il y aurait à faire le procès, comme l'arrêt du Parlement le portait, à ceux d'entre eux qui auraient malversé, parce qu'il serait impossible que les partisans ne se trouvassent engagés dans ces procédures, ce qui serait ruiner les affaires du Roi, en obligeant à des banqueroutes ceux qui les soutenaient par leurs avances et par leur crédit. Le Parlement ne se rendant point à cette raison, le chancelier se réduisit à demander que les intendants ne fussent point révoqués par arrêt du Parlement, mais par une déclaration du Roi, afin que les peuples eussent au moins l'obligation de leur soulagement à Sa Majesté. L'on consentit avec peine à cette proposition; elle passa toutefois au plus de voix. Mais lorsque la déclaration fut portée au Parlement, elle fut trouvée défectueuse, en ce qu'en révoquant les intendants, elle n'ajoutait pas que l'on recherchât leur gestion.

M. le duc d'Orléans, qui l'était venu porter au Parlement, n'ayant pu la faire passer, la cour s'avisa d'un expédient, qui fut d'en envoyer une autre, qui portait l'établissement d'une chambre de justice, pour faire le procès aux délinquants. La Compagnie s'aperçut bien facilement que la proposition de cette chambre de justice, dont les officiers et l'exécution seraient toujours à la disposition des ministres, ne tendait qu'à tirer les voleurs de la main du Parlement; elle passa toutefois encore au plus de voix, en présence de M. d'Orléans, qui en fit vérifier une autre le même jour, par laquelle le peuple était déchargé du huitième des tailles, quoique l'on eût promis au Parlement de le décharger du quart.

M. d'Orléans y vint encore, quelques jours après, porter une troisième déclaration, par laquelle le Roi voulait qu'il ne se fit plus aucune levée d'argent qu'en vertu de déclarations vérifiées en Parlement. Rien ne paraissait plus spécieux; mais comme la Compagnie savait que l'on ne pensait qu'à l'amuser et qu'à autoriser pour le passé toutes celles qui n'y avaient pas été vérifiées, elle ajouta la clause de défense que l'on ne lèverait rien en vertu de celles qui se trouveraient de cette nature. Le ministre, désespéré du peu de succès de cet artifice, de l'inutilité des efforts qu'il avait faits pour semer de la jalousie entre les quatre compagnies, et d'une proposition sur laquelle on était prêt de délibérer, qui allait à la radiation de tous les prêts faits au Roi sous des usures immenses, le ministre, dis-je, outré de rage et de douleur,

et poussé par tous les courtisans, qui avaient mis presque tout leur bien dans ces prêts, se résolut à un expédient qu'il crut décisif, et qui lui réussit aussi peu que les autres. Il fit monter le Roi au Parlement, à cheval et en grande pompe, et il y porta une déclaration remplie des plus belles paroles du monde, de quelques articles utiles au public et de beaucoup d'autres très obscurs et très ambigus.

La défiance que le peuple avait de toutes les démarches de la cour fit que cette entrée ne fut pas accompagnée de l'applaudissement ni même des cris accoutumés. Les suites n'en furent pas plus heureuses. La Compagnie commença, dès le lendemain, à examiner la déclaration et à la contrôler presque en tous ses points, mais particulièrement en celui qui défendait aux compagnies de continuer les assemblées de la Chambre de Saint-Louis. Elle n'eut pas plus de succès dans la Chambre des comptes et dans la Cour des aides, dont les premiers présidents firent des harangues très fortes à Monsieur et à M. le prince de Conti. Le premier vint quelques jours de suite au Parlement, pour l'exhorter à ne point toucher à la déclaration. Il menaça, il pria; enfin, après des efforts incroyables, il obtint que l'on surseoirait à délibérer jusques au 17 du mois, après quoi l'on continuerait incessamment à le faire, tant sur la déclaration que sur les propositions de la Chambre de Saint-Louis.

L'on n'y manqua pas. L'on examina article par article, et l'arrêt donné par le Parlement sur le troisième, désespéra la cour. Il portait, en modifiant la déclaration, que toutes les levées d'argent ordonnées par déclarations non vérifiées n'auraient point de lieu. M. le duc d'Orléans ayant encore été au Parlement pour l'obliger à adoucir cette clause, et n'y ayant rien gagné, la cour se résolut à en venir aux extrémités, et à se servir de l'éclat que la bataille de Lens fit justement dans ce temps-là, pour éblouir les peuples et pour les obliger de consentir à l'oppression du Parlement.

Voilà un crayon très léger d'un portrait bien sombre et bien désagréable, qui vous a représenté, comme dans un nuage et comme en raccourci, les figures si différentes et les postures si bizarres des principaux corps de l'Etat. Ce que vous allez voir est d'une peinture plus égayée, et les factions et les intrigues y donneront du coloris.

La nouvelle de la victoire de Monsieur le Prince à Lens arriva à la cour le 24 d'août, en l'année 1648. Châtillon l'apporta, et il me dit, un quart d'heure après qu'il fut sorti du Palais-Royal, que Monsieur le Cardinal lui avait témoigné beaucoup moins de joie de la victoire, qu'il ne lui avait fait paraître de chagrin de ce qu'une partie de la cavalerie espagnole s'était sauvée. Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il parlait à un homme qui était entièrement à Monsieur le Prince, et qu'il lui parlait de l'une des plus belles actions qui se soient jamais faites dans la guerre. Elle est imprimée en tant de lieux, qu'il serait fort inutile de vous en rapporter ici le détail. Je ne me puis empêcher de vous dire que le combat étant presque perdu, Monsieur le Prince le rétablit et le gagna par un seul coup de cet oeil d'aigle que vous lui connaissez, qui voit tout dans la guerre et qui ne s'y éblouit jamais.

Le jour que la nouvelle en arriva à Paris, je trouvai M. de Chavigny à l'hôtel de Lesdiguières, qui me l'apprit et qui me demanda si je ne gagerais pas que le Cardinal serait assez innocent pour ne se pas servir de cette occasion pour remonter sur sa bête. Ce furent ses propres paroles. Elles me touchèrent, parce que connaissant comme je connaissais et l'humeur et les maximes violentes de Chavigny; et sachant d'ailleurs qu'il était très mal satisfait du Cardinal, ingrat au dernier point envers son bienfaiteur, je ne doutai pas qu'il ne fût très capable d'aigrir les choses par de mauvais conseils. Je le dis à Mme de Lesdiguières, et je lui ajoutai que je m'en allais de ce pas au Palais-Royal, dans la résolution de continuer ce que j'y avais commencé. Il est nécessaire, pour l'intelligence de ces deux dernières paroles, que je vous rende compte d'un petit détail qui me regarde en mon particulier.

Dans le cours de cette année d'agitation que je viens de toucher, je me trouvai moi-même dans un mouvement intérieur qui n'était connu que de fort peu de personnes. Toutes les humeurs de l'Etat étaient si émues par la chaleur de Paris, qui en est le chef, que je jugeais bien que l'ignorance du médecin ne préviendrait pas la fièvre, qui en était comme la suite nécessaire. Je ne pouvais ignorer que je ne fusse très mal dans l'esprit du Cardinal. Je voyais la carrière ouverte, même pour la pratique, aux grandes choses, dont la spéculation m'avait beaucoup touché dès mon enfance; mon imagination me fournissait toutes les idées du possible; mon esprit ne les désavouait pas, et je me reprochais à moi-même la contrariété que je trouvais dans mon coeur à les entreprendre. Je m'en remerciai, après en avoir examiné à fond l'intérieur, et je connus que cette opposition ne venait que d'un bon principe.

Je tenais la coadjutorerie de la Reine; je ne savais point diminuer mes obligations par les circonstances: je crus que je devais sacrifier à la reconnaissance et mes ressentiments et même les apparences de ma gloire; et quelque instance que me firent Montrésor et Laigue, je me résolus de m'attacher purement à mon devoir, et de n'entrer en rien de tout ce qui se disait et de tout ce qui se faisait en ce temps-là contre la cour. Le premier de ces deux hommes que je vous viens de nommer avait été toute sa vie nourri dans les factions de Monsieur, et il était d'autant plus dangereux pour conseiller les grandes choses, qu'il les avait beaucoup plus dans l'esprit que dans le coeur. Le gens de ce caractère n'exécutent rien, et par cette raison ils conseillent tout. Laigue n'avait qu'un fort petit sens; mais il était très brave et très présomptueux: les esprits de cette nature osent tout ce que ceux à qui ils ont confiance leur persuadent. Ce dernier, qui était absolument entre les mains de Montrésor, l'échauffait, comme il arrive toujours, après en avoir été persuadé, et ces deux hommes joints ensemble ne me laissaient pas un jour de repos, pour me faire voir, s'imaginaient-ils, ce que, sans vanité, j'avais vu plus de six mois devant eux.

Je demeurai ferme dans ma résolution; mais comme je n'ignorais pas que son innocence et sa droiture me brouilleraient dans les suites presque autant avec la cour qu'aurait pu faire la contraire, je pris en même temps celle de me précautionner contre les mauvaises intentions du ministre: et du côté de la cour même, en y agissant avec autant de sincérité et de zèle que de liberté; et du côté de la ville, en y ménageant avec soin tous mes amis, et en n'oubliant rien de tout ce qui y pouvait être nécessaire pour m'attirer, ou plutôt pour me conserver l'amitié des peuples. Je ne vous puis mieux exprimer le second, qu'en vous disant que depuis le 28 de mars jusques au 25 août je dépensai trente-six mille écus en aumônes ou en libéralités. Je ne crus pas pouvoir mieux exécuter le premier, qu'en disant à la Reine et au Cardinal la vérité des dispositions que je voyais dans Paris, dans lesquelles la flatterie et la préoccupation ne leur permirent jamais de pénétrer. Comme un troisième voyage en Anjou de Monsieur l'Archevêque m'avait remis en fonction, je pris cette occasion pour leur témoigner que je me croyais obligé à leur en rendre compte, ce qu'ils reçurent l'un et l'autre avec assez de mépris; et je leur en rendis compte effectivement, ce qu'ils reçurent l'un et l'autre avec beaucoup de colère. Celle du Cardinal s'adoucit au bout de quelques jours; mais ce ne fut qu'en apparence: elle ne fit que se déguiser. J'en connus l'art, et j'y remédiai; car comme je vis qu'il ne se servait des avis que je lui donnais que pour faire croire dans le monde que j'étais assez intimement avec lui pour lui rapporter ce que je découvrais, même au préjudice des particuliers, je ne lui parlai plus de rien que je ne disse publiquement à table en revenant chez moi. Je me plaignis même à la Reine de l'artifice du Cardinal que je lui démontrai par deux circonstances particulières; et ainsi, sans discontinuer ce que le poste où j'étais m'obligeait de faire pour le service du Roi, je me servis des mêmes avis que je donnais à la cour pour faire voir au Parlement que je n'oubliais rien pour éclairer le ministère et pour dissiper les nuages, dont les intérêts des subalternes et la flatterie des courtisans ne manquent jamais de l'offusquer.

Comme le Cardinal eut aperçu que j'avais tourné son art contre lui-même, il ne garda presque plus de mesure avec moi; et un jour, entre autres, que je disais à la Reine, devant lui, que la chaleur des esprits était telle qu'il n'y avait plus que la douceur qui les pût ramener, il ne me répondit que par un apologue italien, qui porte qu'au temps que les bêtes parlaient, le loup assura avec serment un troupeau de brebis qu'il le protégerait contre tous ses camarades, pourvu que l'une d'entre elles allât, tous les matins, lécher une blessure qu'il avait reçue d'un chien. Voilà le moins désobligeant des apophtegmes dont il m'honora trois ou quatre mois durant: ce qui m'obligea de dire, un jour, en sortant du Palais-Royal, à M. le maréchal de Villeroy que j'y avais fait deux réflexions: l'une, qu'il sied encore plus mal à un ministre de dire des sottises que d'en faire; et l'autre, que les avis que l'on leur donne passent pour des crimes toutes les fois que l'on ne leur est pas agréable.

Voilà l'état où j'étais à la cour quand je sortis de l'hôtel de Lesdiguières, pour remédier, autant que je pourrais, au mauvais effet que la nouvelle de la victoire de Lens et la réflexion de M. de Chavigny m'avaient fait appréhender. Je trouvai la Reine dans un emportement de joie inconcevable. Le Cardinal me parut plus modéré. L'un et l'autre affecta une douceur extraordinaire; et le Cardinal particulièrement me dit qu'il se voulait servir de l'occasion présente pour faire connaître aux compagnies qu'il était bien éloigné des sentiments de vengeance que l'on lui attribuait, et qu'il prétendait que tout le monde confesserait, dans peu de jours, que les avantages remportés par les armes du Roi auraient bien plus adouci qu'élevé l'esprit de la cour. J'avoue que je fus dupe. Je le crus: j'en eus joie.

Je prêchai le lendemain à Saint-Louis-des-Jésuites, devant le Roi et devant la Reine. Le Cardinal, qui y était aussi, me remercia, au sortir du sermon, de ce qu'en expliquant au Roi le testament de saint Louis (c'était le jour de sa fête), je lui avais recommandé, comme il est porté par le même testament, le soin de ses grandes villes. Vous allez voir la sincérité de toutes ces confidences.

Le lendemain de la fête, c'est-à-dire le 26 août de 1648, le Roi alla au Te Deum. L'on borda, selon la coutume, depuis le Palais-Royal jusques à Notre-Dame, toutes les rues de soldats du régiment des gardes. Aussitôt que le Roi fut revenu au Palais-Royal, l'on forma de tous ces soldats trois bataillons, qui demeurèrent sur le Pont-Neuf et dans la place Dauphine. Comminges, lieutenant des gardes de la Reine, enleva dans un carrosse fermé le bonhomme Broussel, conseiller de la Grande Chambre, et il le mena à Saint-Germain. Blancmesnil, président aux Enquêtes, fut pris en même temps aussi chez lui, et il fut conduit au bois de Vincennes. Vous vous étonnerez du choix de ce dernier; et si vous aviez connu le bonhomme Broussel, vous ne seriez pas moins surprise du sien. Je vous expliquerai ce détail en temps et lieu; mais je ne vous puis exprimer la consternation qui parut dans Paris le premier quart d'heure de l'enlèvement de Broussel, et le mouvement qui s'y fit dès le second. La tristesse, ou plutôt l'abattement, saisit jusques aux enfants; l'on se regardait et l'on ne se disait rien.

L'on éclata tout d'un coup: l'on s'émut, l'on courut, l'on cria, l'on ferma les boutiques. J'en fus averti, et quoique je ne fusse pas insensible à la manière dont j'avais été joué la veille au Palais-Royal, où l'on m'avait même prié de faire savoir à ceux qui étaient de mes amis dans le Parlement que la bataille de Lens n'y avait causé que des mouvements de modération et de douceur, quoique, dis-je, je fusse très piqué, je ne laissai pas de prendre le parti, sans balancer, d'aller trouver la Reine et de m'attacher à mon devoir préférablement à toutes choses. Je le dis en ces propres termes à Chapelain, à Gomberville et à Plot, chanoine de Notre-Dame et présentement chartreux, qui avaient dîné chez moi. Je sortis en rochet et camail, et je ne fus pas au Marché-Neuf que je fus accablé d'une foule de peuple, qui hurlait plutôt qu'il ne criait. Je m'en démêlai en leur disant que la Reine leur ferait justice. Je trouvai

sur le Pont-Neuf le maréchal de La Meilleraye à la tête des gardes, qui, bien qu'il n'eût encore en tête que quelques enfants qui disaient des injures et qui jetaient des pierres aux soldats, ne laissait pas d'être fort embarrassé, parce qu'il voyait que les nuages commençaient à se grossir de tous côtés. Il fut très aise de me voir, il m'exhorta à dire à la Reine la vérité. Il s'offrit d'en venir lui-même rendre témoignage. J'en fus très aise à mon tour, et nous allâmes ensemble au Palais-Royal, suivis d'un nombre infini de peuple, qui criait: "Broussel! Broussel!"

Nous trouvâmes la Reine dans le grand cabinet, accompagnée de M. le duc d'Orléans, du cardinal Mazarin, de M. de Longueville, du maréchal de Villeroy, de l'abbé de La Rivière, de Bautru, de Guitaut, capitaine de ses gardes, et de Nogent. Elle ne me reçut ni bien ni mal. Elle était trop fière et trop aigre pour avoir de la honte de ce qu'elle m'avait dit la veille; et le Cardinal n'était pas assez honnête homme pour en avoir de la bonne. Il me parut toutefois un peu embarrassé, et il me fit une espèce de galimatias par lequel, sans me l'oser toutefois dire, il eût été bien aise que j'eusse conçu qu'il y avait eu des raisons toutes nouvelles qui avaient obligé la Reine à se porter à la résolution que l'on avait prise. Je feignis que je prenais pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire, et je lui répondis simplement que j'étais venu là pour me rendre à mon devoir, pour recevoir les commandements de la Reine, et pour contribuer de tout ce qui serait en mon pouvoir au repos et à la tranquillité. La Reine me fit un petit signe de la tête, comme pour me remercier; mais je sus depuis qu'elle avait remarqué, et remarqué en mal, cette dernière parole, qui était pourtant très innocente et même fort dans l'ordre, en la bouche d'un coadjuteur de Paris. Mais il est vrai de dire qu'auprès des princes il est aussi dangereux et presque aussi criminel de pouvoir le bien que de vouloir le mal.

Le maréchal de La Meilleraye, qui vit que La Rivière, Bautru et Nogent traitaient l'émotion de bagatelle, et qu'ils la tournaient même en ridicule, s'emporta: il parla avec force, il s'en rapporta à mon témoignage. Je le rendis avec liberté, et je confirmai ce qu'il avait dit et prédit du mouvement. Le Cardinal sourit malignement, et la Reine se mit en colère, en proférant, de son fausset aigri et élevé, ces propres mots: "Il y a de la révolte à s'imaginer que l'on se puisse révolter; voilà les contes ridicules de ceux qui la veulent. L'autorité du Roi y donnera bon ordre." Le Cardinal, qui s'aperçut à mon visage que j'étais un peu ému de ce discours, prit la parole, et, avec un ton doux, il répondit à la Reine: "Plût à Dieu, Madame, que tout le monde parlât avec la même sincérité que parle Monsieur le Coadjuteur! Il craint pour son troupeau; il craint pour la ville; il craint pour l'autorité de Votre Majesté. Je suis persuadé que le péril n'est pas au point qu'il se l'imagine; mais le scrupule sur cette matière est en lui une religion louable." La Reine, qui entendait le jargon du Cardinal, se remit tout d'un coup: elle me fit des honnêtetés, et j'y répondis par un profond respect, et par une mine si niaise, que La Rivière dit à l'oreille à Bautru, de qui je le sus quatre jours après: "Voyez ce que c'est que de n'être pas jour et nuit en ce pays-ci. Le coadjuteur est homme du monde; il a de l'esprit: il prend pour bon ce que la Reine lui vient de dire." La vérité est que tout ce qui était dans ce cabinet jouait la comédie: je faisais l'innocent, et je ne l'étais pas, au moins en ce fait; le Cardinal faisait l'assuré, et il ne l'était pas si fort qu'il le paraissait; il y eut quelques moments où la Reine contrefit la douce, et elle ne fut jamais plus aigre; M. de Longueville témoignait de la tristesse, et il était dans une joie sensible, parce que c'était l'homme du monde qui aimait le mieux les commencements de toutes affaires; M. le duc d'Orléans faisait l'empressé et le passionné en parlant à la Reine, et je ne l'ai jamais vu siffler avec plus d'indolence qu'il siffla une demi-heure en entretenant Guerchi dans la petite chambre grise; le maréchal de Villeroy faisait le gai pour faire sa cour au ministre, et il m'avouait en particulier, les larmes aux yeux, que l'Etat était sur le bord du précipice; Bautru et Nogent bouffonnaient, et représentaient, pour plaire à la Reine, la nourrice du vieux Broussel (remarquez, je vous supplie, qu'il avait quatre-vingts ans), qui animait le peuple à la sédition, quoiqu'ils

connussent très bien l'un et l'autre que la tragédie ne serait peut-être pas fort éloignée de la farce. Le seul et unique abbé de La Rivière était convaincu que l'émotion du peuple n'était qu'une fumée: il le soutenait à la Reine, qui l'eût voulu croire, quand même elle eût été persuadée du contraire; et je remarquai dans un même instant, et par la disposition de la Reine, qui était la personne du monde la plus hardie, et par celle de La Rivière, qui était le poltron le plus signalé de son siècle, que l'aveugle témérité et la peur outrée produisent les mêmes effets lorsque le péril n'est pas connu.

Afin qu'il ne manquât aucun personnage au théâtre, le maréchal de La Meilleraye, qui jusque-là était demeuré très ferme avec moi à représenter la conséquence du tumulte, prit celui du capitaine. Il changea tout d'un coup et de ton et de sentiment sur ce que le bonhomme Vennes, lieutenant-colonel des gardes, vint dire à la Reine que les bourgeois menaçaient de forcer les gardes. Comme il était tout pétri de bile et de contretemps, il se mit en colère jusques à l'emportement et même jusques à la fureur. Il s'écria qu'il fallait périr plutôt que de souffrir cette insolence, et il pressa que l'on lui permît de prendre les gardes, les officiers de la maison et tous les courtisans qui étaient dans les antichambres, en assurant qu'il terrasserait toute la canaille. La Reine donna même avec ardeur dans son sens; mais ce sens ne fut appuyé de personne; et vous verrez par l'événement qu'il n'y en a jamais eu un de plus réprouvé. Le chancelier entra dans le cabinet à ce moment. Il était si faible de son naturel qu'il n'y avait jamais dit, jusques à cette occasion, aucune parole de vérité; mais en celle-ci la complaisance céda à la peur. Il parla, et il parla selon ce que lui dictait ce qu'il avait vu dans les rues. J'observai que le Cardinal parut fort touché de la liberté d'un homme en qui il n'en avait jamais vu. Mais Senneterre, qui entra presque, en même temps, effaça en moins d'un rien ces premières idées, en assurant que la chaleur du peuple commençait à se ralentir, que l'on ne prenait point les armes, et qu'avec un peu de patience tout irait bien.

Il n'y a rien de si dangereux que la flatterie dans les conjonctures où celui que l'on flatte peut avoir peur. L'envie qu'il a de ne la pas prendre fait qu'il croit à tout ce qui l'empêche d'y remédier. Ces avis, qui arrivaient de moment à autre, faisaient perdre inutilement ceux dans lesquels on peut dire que le salut de l'Etat était enfermé. Le vieux Guitaut, homme de peu de sens, mais très affectionné, s'en impatienta plus que les autres, et il dit, d'un ton de voix encore plus rauque qu'à son ordinaire, qu'il ne comprenait pas comme il était possible de s'endormir en l'état où étaient les choses. Il ajouta je ne sais quoi entre ses dents, que je n'entendis pas, mais qui apparemment piqua le Cardinal, qui d'ailleurs ne l'aimait pas, et qui lui répondit: "Hé bien! Monsieur de Guitaut, quel est votre avis? - Mon avis est, Monsieur, lui repartit brusquement Guitaut, de rendre ce vieux coquin de Broussel mort ou vif." Je pris la parole et je lui dis: "Le premier ne serait ni de la piété ni de la prudence de la Reine; le second pourrait faire cesser le tumulte." La Reine rougit à ce mot, et elle s'écria: "Je vous entends, Monsieur le Coadjuteur; vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel: je l'étrangerais plutôt avec ces deux mains." Et en achevant cette dernière syllabe, elle me les porta presque au visage, en ajoutant: "Et ceux qui..." Le Cardinal, qui ne douta point qu'elle ne m'allât dire tout ce que la rage peut inspirer, s'avança; il lui parla à l'oreille. Elle se composa, et à un point que, si je ne l'eusse bien connue, elle m'eût paru bien radoucie.

Le lieutenant civil entra à ce moment dans le cabinet avec une pâleur mortelle sur le visage, et je n'ai jamais vu à la comédie italienne de peur si naïvement et si ridiculement représentée que celle qu'il fit voir à la Reine en lui racontant des aventures de rien qui lui étaient arrivées depuis son logis jusques au Palais-Royal. Admirez, je vous supplie, la sympathie des âmes timides. Le cardinal Mazarin n'avait jusque-là été que médiocrement touché de ce que M. de La Meilleraye et moi lui avions dit avec assez de vigueur, et La Rivière n'en avait pas été seulement ému. La frayeur du lieutenant civil se glissa, je crois, par contagion, dans leur imagination, dans leur esprit, dans leur coeur. Ils nous parurent tout à coup métamorphosés;

ils ne me traitèrent plus de ridicule; ils avouèrent que l'affaire méritait de la réflexion; ils consultèrent, et ils souffrirent que Monsieur, M. de Longueville, le chancelier, le maréchal de Villeroy et celui de La Meilleraye, et le coadjuteur prouvassent, par bonnes raisons, qu'il fallait rendre Broussel devant que les peuples, qui menaçaient de prendre les armes, les eussent prises effectivement.

Nous éprouvâmes en ce rencontre qu'il est bien plus naturel à la peur de consulter que de décider. Le Cardinal, après une douzaine de galimatias qui se contredisaient les uns les autres, conclut à se donner encore du temps jusques au lendemain, et de faire connaître, en attendant, au peuple que la Reine lui accordait la liberté de Broussel, pourvu qu'il se séparât et qu'il ne continuât pas à la demander en foule. Le Cardinal ajouta que personne ne pouvait plus agréablement ni plus efficacement que moi porter cette parole. Je vis le piège; mais je ne pus m'en défendre, et d'autant moins que le maréchal de La Meilleraye, qui n'avait point de vue, y donna même avec impétuosité, et m'y entraîna, pour ainsi parler, avec lui. Il dit à la Reine qu'il sortirait avec moi dans les rues et que nous y ferions des merveilles. "Je n'en doute point, lui répondis-je, pourvu qu'il plaise à la Reine de nous faire expédier en bonne forme la promesse de la liberté des prisonniers; car je n'ai pas assez de crédit parmi le peuple pour m'en faire croire sans cela." L'on me loua de ma modestie. Le maréchal ne douta de rien: "La parole de la Reine valait mieux que tous les écrits!" En un mot, l'on se moqua de moi, et je me trouvai tout d'un coup dans la cruelle nécessité de jouer le plus méchant personnage où peut-être jamais particulier se soit rencontré. Je voulus répliquer; mais la Reine entra brusquement dans sa chambre grise; Monsieur me poussa, mais tendrement, avec ses deux mains, en me disant: "Rendez le repos à l'Etat"; le maréchal m'entraîna, et tous les gardes du corps me portaient amoureusement sur leurs bras, en me criant: "Il n'y a que vous qui puissiez remédier au mal." Je sortis ainsi avec mon rochet et mon camail, en donnant des bénédictions à droite et à gauche, et vous croyez bien que cette occupation ne m'empêchait pas de faire toutes les réflexions convenables à l'embarras dans lequel je me trouvais. Je pris toutefois, sans balancer, le parti d'aller purement à mon devoir, de prêcher l'obéissance et de faire mes efforts pour apaiser le tumulte. La seule mesure que je me résolus de garder fut celle de ne rien promettre en mon nom au peuple, et de lui dire simplement que la Reine m'avait assuré qu'elle rendrait Broussel, pourvu que l'on fît cesser l'émotion.

L'impétuosité du maréchal de La Meilleraye ne me laissa pas lieu de mesurer mes expressions; car au lieu de venir avec moi comme il m'avait dit, il se mit à la tête des cheuvalégers de la garde, et il s'avança, l'épée à la main, en criant de toute sa force: "Vive le Roi! Liberté à Broussel!" Comme il était vu de beaucoup plus de gens qu'il n'y en avait qui l'entendissent, il échauffa beaucoup plus de monde par son épée qu'il n'en apaisa par sa voix. L'on cria aux armes. Un crocheteur mit un sabre à la main vis-à-vis des Quinze-Vingts: le maréchal le tua d'un coup de pistolet. Les cris redoublèrent; l'on courut de tous côtés aux armes; une foule de peuple, qui m'avait suivi depuis le Palais-Royal, me porta plutôt qu'elle ne me poussa jusques à la Croix-du-Tiroir, et j'y trouvai le maréchal de La Meilleraye aux mains avec une grosse troupe de bourgeois, qui avaient pris les armes dans la rue de l'Arbre-Sec. Je me jetai dans la foule pour essayer de les séparer, et je crus que les uns et les autres porteraient au moins quelque respect à mon habit et à ma dignité. Je ne me trompai pas absolument; car le maréchal, qui était fort embarrassé, prit avec joie ce prétexte pour commander aux cheuvalégers de ne plus tirer; et les bourgeois s'arrêtèrent, et se contentèrent de faire ferme dans le carrefour; mais il y en eut vingt ou trente qui sortirent avec des hallebardes et des mousquetons de la rue des Prouvelles, qui ne furent pas si modérés, et qui ne me voyant pas ou ne me voulant pas voir, firent une charge fort brusque aux cheuvalégers, cassèrent d'un coup de pistolet le bras à Fontrailles, qui était auprès du

maréchal l'épée à la main, blessèrent un de mes pages, qui portait le derrière de ma soutane, et me donnèrent à moi-même un coup de pierre au-dessous de l'oreille, qui me porta par terre. Je ne fus pas plus tôt relevé, qu'un garçon d'apothicaire m'appuya le mousqueton dans la tête. Quoique je ne le connusse point du tout, je crus qu'il était bon de ne le lui pas témoigner dans ce moment, et je lui dis au contraire: "Ah! malheureux! si ton père te voyait..." Il s'imagina que j'étais le meilleur ami de son père, que je n'avais pourtant jamais vu. Je crois que cette pensée lui donna celle de me regarder plus attentivement. Mon habit lui frappa les yeux: il me demanda si j'étais Monsieur le Coadjuteur; et aussitôt que je le lui eus dit, il cria: "Vive le coadjuteur!" Tout le monde fit le même cri; l'on courut à moi; et le maréchal de La Meilleraye se retira avec plus de liberté au Palais-Royal, parce que j'affectai, pour lui en donner le temps, de marcher du côté des Halles.

Tout le monde m'y suivit, et j'en eus besoin, car je trouvai cette fourmilière de fripiers toute en armes. Je les flattai, je les caressai, je les injuriai, je les menaçai: enfin je les persuadai. Ils quittèrent les armes, ce qui fut le salut de Paris, parce que, si ils les eussent eues encore à la main à l'entrée de la nuit, qui s'approchait, la ville eût été infailliblement pillée.

Je n'ai guère eu en ma vie de satisfaction plus sensible que celle-là; et elle fut si grande, que je ne fis pas seulement de réflexion sur l'effet que le service que je venais de rendre devait produire au Palais-Royal. Je dis devant; car vous allez voir qu'il y en produisit un tout contraire. J'y allai avec trente ou quarante mille hommes qui me suivaient, mais sans armes, et je trouvai à la barrière le maréchal de La Meilleraye, qui, transporté de la manière dont j'en avais usé à son égard, m'embrassa presque jusques à m'étouffer; et il me dit ces propres paroles: "Je suis un fou, je suis un brutal, j'ai failli à perdre l'Etat, et vous l'avez sauvé. Venez, parlons à la Reine en Français véritables et en gens de bien; et prenons des dates pour faire pendre à notre témoignage, à la majorité du Roi, ces pestes de l'Etat, ces flatteurs infâmes, qui font croire à la Reine que cette affaire n'est rien." Il fit une apostrophe aux officiers des gardes, en achevant cette dernière parole, la plus touchante, la plus pathétique et la plus éloquente qui soit peut-être jamais sortie de la bouche d'un homme de guerre, et il me porta plutôt qu'il ne me mena chez la Reine. Il lui dit en entrant et en me montrant de la main: "Voilà celui, Madame, à qui je dois la vie, mais à qui Votre Majesté doit le salut de sa garde et peut-être celui du Palais-Royal." La Reine se mit à sourire, mais d'une sorte de souris ambigu. J'y pris garde, mais je n'en fis pas semblant; et pour empêcher M. le maréchal de La Meilleraye de continuer mon éloge, je pris la parole: "Non, Madame, il ne s'agit pas de moi, mais de Paris soumis et désarmé, qui se vient jeter aux pieds de Votre Majesté. - Il est bien coupable et peu soumis, repartit la Reine avec un visage plein de feu; si il a été aussi furieux que l'on me l'a voulu faire croire, comment se serait-il pu adoucir en si peu de temps?" Le maréchal, qui remarqua aussi bien que moi le ton de la Reine, se mit en colère, et il lui dit en jurant: "Madame, un homme de bien ne vous peut flatter en l'extrémité où sont les choses. Si vous ne mettez aujourd'hui Broussel en liberté, il n'y aura pas demain pierre sur pierre à Paris." Je voulus ouvrir la bouche, pour appuyer ce que disait le maréchal; la Reine me la ferma, en me disant d'un air de moquerie: "Allez vous reposer, Monsieur; vous avez bien travaillé."

Je sortis ainsi du Palais-Royal; et quoique je fusse ce que l'on appelle enragé, je ne dis pas un mot, de là jusques à mon logis, qui pût aigrir le peuple. J'en trouvai une foule innombrable qui m'attendait, et qui me força de monter sur l'impériale de mon carrosse, pour lui rendre compte de ce que j'avais fait au Palais-Royal. Je lui dis que j'avais témoigné à la Reine l'obéissance que l'on avait rendue à sa volonté, en posant les armes dans les lieux où l'on les avait prises et en ne les prenant pas dans ceux où l'on était sur le point de les prendre; que la Reine m'avait fait paraître de la satisfaction de cette soumission, et qu'elle m'avait dit que c'était l'unique voie par laquelle l'on pouvait obtenir d'elle la liberté des prisonniers. J'ajoutai

tout ce que je crus pouvoir adoucir cette commune; et je n'y eus pas beaucoup de peine, parce que l'heure du souper approchait. Cette circonstance vous paraîtra ridicule, mais elle est fondée; et j'ai observé qu'à Paris, dans les émotions populaires, les plus échauffés ne veulent pas ce qu'ils appellent se désheurer.

Je me fis saigner en arrivant chez moi, car la contusion que j'avais au-dessous de l'oreille était fort augmentée; mais vous croyez bien que ce n'était pas là mon plus grand mal. J'avais fort hasardé mon crédit dans le peuple, en lui donnant des espérances de la liberté de Broussel, quoique j'eusse observé fort soigneusement de ne lui en pas donner ma parole. Mais avais-je lieu d'espérer moi-même qu'un peuple pût distinguer entre les paroles et les espérances? D'ailleurs, avais-je lieu de croire, après ce que j'avais connu de passé, après ce que je venais de voir du présent, que la cour fît seulement réflexion à ce qu'elle nous avait fait dire, à M. de La Meilleraye et à moi? ou plutôt, n'avais-je pas tout sujet d'être persuadé qu'elle ne manquerait pas cette occasion de me perdre absolument dans le public, en lui laissant croire que je m'étais entendu avec elle pour l'amuser et pour le jouer? Ces vues, que j'eus dans toute leur étendue, m'affligèrent; mais elles ne me tentèrent point. Je ne me repentis pas un moment de ce que j'avais fait, parce que je fus persuadé et que le devoir et la bonne conduite m'y avaient obligé. Je m'enveloppai pour ainsi dire dans mon devoir; j'eus honte d'avoir fait réflexion sur l'événement, et Montrésor étant entré là-dessus, et m'ayant dit que je me trompais si je croyais avoir beaucoup gagné à mon expédition, je lui répondis ces propres paroles: "J'y ai beaucoup gagné, en ce qu'au moins je me suis épargné une apologie en explication de bienfaits, qui est toujours insupportable à un homme de bien. Si je fusse demeuré chez moi, dans une conjoncture comme celle-ci, la Reine, dont enfin je tiens ma dignité, aurait-elle sujet d'être contente de moi? - Elle ne l'est nullement, reprit Montrésor; et Mme de Navailles et Mme de Motteville viennent de dire au prince de Guémené que l'on était persuadé au Palais-Royal qu'il n'avait pas tenu à vous d'émouvoir le peuple."

J'avoue que je n'ajoutai aucune foi à ce discours de Montrésor; car quoique j'eusse vu dans le cabinet de la Reine que l'on s'y moquait de moi, je m'étais imaginé que cette malignité n'allait qu'à diminuer le mérite du service que j'avais rendu, et je ne me pouvais figurer que l'on fût capable de me le tourner à crime. Montrésor persistant à me tourmenter, et me disant que mon ami Jean-Louis de Fiesque n'aurait pas été de mon sentiment, je lui répondis que j'avais toute ma vie estimé les hommes plus par ce qu'ils ne faisaient pas en de certaines occasions que par tout ce qu'ils y eussent pu faire.

J'étais sur le point de m'endormir tranquillement dans ces pensées, lorsque Laigue arriva, qui venait du souper de la Reine, et qui me dit que l'on m'y avait tourné publiquement en ridicule, que l'on m'y avait traité d'homme qui n'avait rien oublié pour soulever le peuple sous prétexte de l'apaiser, que l'on avait sifflé dans les rues, qui avait fait semblant d'être blessé quoiqu'il ne le fût point, enfin qui avait été exposé deux heures entières à la raillerie fine de Bautru, à la bouffonnerie de Nogent, à l'enjouement de La Rivière, à la fausse compassion du Cardinal et aux éclats de rire de la Reine. Vous ne doutez pas que je ne fusse un peu ému; mais dans la vérité je ne le fus pas au point que vous le devez croire. Je me sentis plutôt de la tentation légère que de l'emportement: tout me vint dans l'esprit, mais rien n'y demeura, et je sacrifiai, presque sans balancer, à mon devoir les idées les plus douces et les plus brillantes que les conjurations passées présentèrent à mon esprit en foule, aussitôt que le mauvais traitement que je voyais connu et public me donna lieu de croire que je pourrais entrer avec honneur dans les nouvelles.

Je rejetai, par le principe de l'obligation que j'avais à la Reine, toutes ces pensées, quoique à vous dire le vrai, je m'y fusse nourri dès mon enfance; et Laigue et Montrésor n'eussent certainement rien gagné sur mon esprit, ni par leurs exhortations ni par leurs reproches, si

Argenteuil, qui depuis la mort de Monsieur le Comte, dont il avait été premier gentilhomme de la chambre, s'était fort attaché à moi, ne fût arrivé. Il entra dans ma chambre avec un visage fort effaré, et il me dit: "Vous êtes perdu; le maréchal de La Meilleraye m'a chargé de vous dire que le diable possède le Palais-Royal; qu'il leur a mis dans l'esprit que vous avez fait tout ce que vous avez pu pour exciter la sédition; que lui, maréchal de La Meilleraye, n'a rien oublié pour témoigner à la Reine et au Cardinal la vérité; mais que l'un et l'autre se sont moqués de lui; qu'il ne les peut excuser dans cette injustice, mais qu'aussi il ne les peut assez admirer du mépris qu'ils ont toujours eu pour le tumulte; qu'ils en ont vu la suite comme des prophètes; qu'ils ont toujours dit que la nuit ferait évanouir cette fumée; que lui maréchal ne l'avait pas cru, mais qu'il en était pour le présent très convaincu, parce qu'il s'était promené dans les rues, où il n'avait pas seulement trouvé un homme; que ces feux ne se rallumaient plus quand ils s'étaient éteints aussi subitement que celui-là; qu'il me conjurait de penser à ma sûreté; que l'autorité du Roi paraîtrait dès le lendemain avec tout l'éclat imaginable; qu'il voyait la cour très disposée à ne pas perdre le moment fatal; que je serais le premier sur qui l'on voudrait faire un grand exemple; que l'on avait même déjà parlé de m'envoyer à Quimper-Corentin; que Broussel serait mené au Havre-de-Grâce, et que l'on avait résolu d'envoyer, à la pointe du jour, le chancelier au Palais, pour interdire le Parlement et pour lui commander de se retirer à Montargis." Argenteuil finit son discours par ces paroles: "Voilà ce que le maréchal de La Meilleraye vous mande. Celui de Villeroy n'en dit pas tant, car il n'ose; mais il m'a serré la main, en passant, d'une manière qui me fait juger qu'il en sait encore peut-être davantage; et moi je vous dis, ajouta Argenteuil, qu'ils ont tous deux raisons, car il n'y a pas une âme dans les rues: tout est calme, et l'on pendra demain qui l'on voudra."

Montrésor, qui était de ces gens qui veulent toujours avoir tout deviné, s'écria qu'il n'en doutait point et qu'il l'avait bien prédit. Laigue se mit sur les lamentations de ma conduite, qui faisait pitié à mes amis, quoiqu'elle les perdît. Je leur répondis que si il leur plaisait de me laisser en repos un petit quart d'heure, je leur ferais voir que nous n'en étions pas réduits à la pitié, et il était vrai.

Comme ils m'eurent laissé tout seul pour le quart d'heure que je leur avais demandé, je ne fis pas seulement réflexion sur ce que je pouvais, parce que j'en étais très assuré: je pensai seulement à ce que je devais, et je fus embarrassé. Comme la manière dont j'étais poussé et celle dont le public était menacé eurent dissipé mon scrupule, et que je crus pouvoir entreprendre avec honneur et sans être blâmé, je m'abandonnai à toutes mes pensées. Je rappelai tout ce que mon imagination m'avait jamais fourni de plus éclatant et de plus proportionné aux vastes desseins; je permis à mes sens de se laisser chatouiller par le titre de chef de parti, que j'avais toujours honoré dans les Vies de Plutarque; mais ce qui acheva d'étouffer tous mes scrupules fut l'avantage que je m'imaginai à me distinguer de ceux de ma profession par un état de vie qui les confond toutes. Le dérèglement de mœurs, très peu convenable à la mienne, me faisait peur; j'appréhendais le ridicule de Monsieur de Sens. Je me soutenais par la Sorbonne, par des sermons, par la faveur des peuples; mais enfin cet appui n'a qu'un temps, et ce temps même n'est pas fort long, par mille accidents qui peuvent arriver dans le désordre. Les affaires brouillent les espèces, elles honorent même ce qu'elles ne justifient pas; et les vices d'un archevêque peuvent être, dans une infinité de rencontres, les vertus d'un chef de parti. J'avais eu mille fois cette vue; mais elle avait toujours cédé à ce que je croyais devoir à la Reine. Le souper du Palais-Royal et la résolution de me perdre avec le public l'ayant purifiée, je la pris avec joie, et j'abandonnai mon destin à tous les mouvements de la gloire.

Minuit sonnant, je fis rentrer dans ma chambre Laigue et Montrésor, et je leur dis: "Vous savez que je crains les apologies; mais vous allez voir que je ne crains pas les manifestes.

Toute la cour me sera témoin de la manière dont l'on m'a traité depuis plus d'un an au Palais-Royal; c'est au public à défendre mon honneur; mais l'on veut perdre le public, et c'est à moi de le défendre de l'oppression. Nous ne sommes pas si mal que vous vous le persuadez, Messieurs, et je serai, demain devant midi, maître de Paris." Mes deux amis crurent que j'avais perdu l'esprit, et eux qui m'avaient, je crois, cinquante fois en leur vie, persécuté pour entreprendre, me firent à cet instant des leçons de modération. Je ne les écoutai pas, et j'envoyai quérir à l'heure même Miron, maître des comptes, colonel du quartier de Saint-Germain de l'Auxerrois, homme de bien et de coeur, et qui avait beaucoup de crédit parmi le peuple. Je lui exposai l'état des choses; il entra dans mes sentiments: il me promit d'exécuter tout ce que je désirais. Nous convînmes de ce qu'il y avait à faire, et il sortit de chez moi en résolution de faire battre le tambour et de faire prendre les armes au premier ordre qu'il recevrait de moi.

Il trouva, en descendant mon degré, un frère de son cuisinier, qui, ayant été condamné à être pendu et n'osant marcher le jour par la ville, y rôdait assez souvent la nuit. Cet homme venait de rencontrer, par hasard, auprès du logis de Miron, deux espèces d'officiers qui parlaient ensemble et qui nommaient souvent le maître de son frère. Il les écouta, s'étant caché derrière une porte, et il ouït que ces gens-là (nous sûmes depuis que c'étaient Vennes, lieutenant-colonel des gardes, et Rubentel, lieutenant au même régiment) discouraient de la manière dont il faudrait entrer chez Miron pour le surprendre, et des postes où il serait bon de mettre les gardes, les Suisses, les gendarmes, les cheveau-légers, pour s'assurer de tout ce qui était depuis le Pont-Neuf jusques au Palais-Royal. Cet avis, joint à celui que nous avions par le maréchal de La Meilleraye, nous obligea à prévenir le mal, mais d'une façon toutefois qui ne parût pas offensive, n'y ayant rien de si grande conséquence dans les peuples que de leur faire paraître, même quand l'on attaque, que l'on ne songe qu'à se défendre. Nous exécutâmes notre projet en ne postant que des manteaux noirs sans armes, c'est-à-dire des bourgeois considérables, dans les lieux où nous avions appris que l'on se disposait de mettre des gens de guerre, parce que ainsi l'on se pouvait assurer que l'on ne prendrait les armes que quand on l'ordonnerait. Miron s'acquitta si sagement et si heureusement de cette commission, qu'il y eut plus de quatre cents gros bourgeois assemblés par pelotons, avec aussi peu de bruit et aussi peu d'émotion qu'il y en eût pu avoir si les novices des chartreux y fussent venus pour y faire leur méditation.

Je donnai ordre à L'Epinay, dont je vous ai déjà parlé à propos des affaires de feu Monsieur le Comte, de se tenir prêt pour se saisir, au premier ordre, de la barrière des Sergents, qui est vis-à-vis de Saint-Honoré, et pour y faire une barricade contre les gardes qui étaient au Palais-Royal. Et comme Miron nous dit que le frère de son cuisinier avait ouï nommer plusieurs fois la porte de Nesle à ces deux officiers dont je vous ai déjà parlé, nous crûmes qu'il ne serait pas mal à propos d'y prendre garde, dans la pensée que nous eûmes que l'on pensait peut-être à enlever quelqu'un par cette porte. Argenteuil, brave et déterminé autant qu'homme qui fût au monde, en prit le soin, et il se mit chez un sculpteur, qui logeait tout proche, avec vingt bons soldats que le chevalier d'Humières, qui faisait une recrue à Paris, lui prêta.

Je m'endormis après avoir donné ces ordres, et je ne fus réveillé qu'à six heures, par le secrétaire de Miron, qui me vint dire que les gens de guerre n'avaient point paru la nuit, que l'on avait vu seulement quelques cavaliers qui semblaient être venus pour reconnaître les pelotons de bourgeois, et qu'ils s'en étaient retournés au galop après les avoir un peu considérés; que ce mouvement lui faisait juger que la précaution que nous avions prise avait été utile pour prévenir l'insulte que l'on pouvait avoir projetée contre les particuliers; mais que celui qui commençait à paraître chez Monsieur le Chancelier marquait que l'on méditait quelque chose contre le public; que l'on voyait aller et venir des hoquetons, et que Ondedei y

était allé quatre fois en deux heures.

Quelque temps après, l'enseigne de la colonelle de Miron me vint avertir que le chancelier marchait, avec toute la pompe de la magistrature, droit au Palais; et Argenteuil m'envoya dire que deux compagnies des gardes suisses s'avançaient du côté du faubourg, vers la porte de Nesle. Voilà le moment fatal.

Je donnai mes ordres en deux paroles, et ils furent exécutés en deux moments. Miron fit prendre les armes. Argenteuil, habillé en maçon et une règle à la main, chargea les Suisses en flanc, en tua vingt ou trente, prit un des drapeaux, dissipa le reste: le chancelier, poussé de tous côtés, se sauva à toute peine dans l'hôtel d'O, qui était au bout du quai des Augustins, du côté du pont Saint-Michel. Le peuple rompit les portes, y entra avec fureur; et il n'y eut que Dieu qui sauva le chancelier et l'évêque de Meaux, son frère, à qui il se confessa, en empêchant que cette canaille, qui s'amusa, de bonne fortune pour lui, à piller, ne s'avisât pas de forcer une petite chambre dans laquelle il s'était caché.

Le mouvement fut comme un incendie subit et violent, qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde, sans exception, prit les armes. L'on voyait les enfants de cinq et six ans avec les poignards à la main; on voyait les mères qui les leur apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de douze cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissés entières. Comme je fus obligé de sortir un moment, pour apaiser un tumulte qui était arrivé par le malentendu de deux officiers du quartier, dans la rue Neuve-Notre-Dame, je vis entre autres une lance, traînée plutôt que portée par un petit garçon de huit à dix ans, qui était assurément de l'ancienne guerre des Anglais. Mais j'y vis encore quelque chose de plus curieux: M. de Brissac me fit remarquer un hausse-cou, de vermeil doré, sur lequel la figure du jacobin qui tua Henri III était gravée, avec cette inscription: "Saint Jacques Clément." Je fis une réprimande à l'officier qui le portait, et je fis rompre le hausse-cou à coups de marteau, publiquement, sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria: "Vive le Roi!" mais l'écho répondait: "Point de Mazarin!"

Un moment après que je fus rentré chez moi, l'argentier de la Reine y arriva, qui me commanda et me conjura, de sa part, d'employer mon crédit pour apaiser la sédition, que la cour, comme vous voyez, ne traitait plus de bagatelle. Je répondis froidement et modestement que les efforts que j'avais faits la veille pour cet effet m'avaient rendu si odieux parmi le peuple, que j'avais même couru fortune pour avoir voulu seulement m'y montrer un moment; que j'avais été obligé de me retirer chez moi, même fort brusquement: à quoi j'ajoutai ce que vous vous pouvez imaginer de respect, de douleur, de regret, de soumission. L'argentier, qui était au bout de la rue quand l'on criait: "Vive le Roi!" et qui avait ouï que l'on y ajoutait presque à toutes les reprises: "Vive le coadjuteur!" fit ce qu'il put pour me persuader de mon pouvoir; et quoique j'eusse été très fâché qu'il l'eût été de mon impuissance, je ne laissai pas de feindre que je la lui voulais toujours persuader. Les favoris des deux derniers siècles n'ont su ce qu'ils ont fait, quand ils ont réduit en style l'égard effectif que les rois doivent avoir pour leurs sujets; il y a, comme vous voyez, des conjonctures dans lesquelles, par une conséquence nécessaire, l'on réduit en style l'obéissance réelle que l'on doit aux rois.

Le Parlement, s'étant assemblé ce jour-là, de très bon matin, et devant même que l'on eût pris les armes, apprit le mouvement par les cris d'une multitude immense, qui hurlait dans la salle du Palais: "Broussel! Broussel!" et il donna arrêt par lequel il fut ordonné que l'on irait en corps et en habit au Palais-Royal redemander les prisonniers; qu'il serait décrété contre Comminges, lieutenant des gardes de la Reine; qu'il serait défendu à tous gens de guerre, sous peine de la vie, de prendre des commissions pareilles, et qu'il serait informé contre ceux qui avaient donné ce conseil comme contre des perturbateurs du repos public. L'arrêt fut

exécuté à l'heure même: le Parlement sortit au nombre de soixante officiers. Il fut reçu et accompagné dans toutes les rues avec des acclamations et des applaudissements incroyables; toutes les barricades tombaient devant lui.

Le premier président parla à la Reine avec toute la liberté que l'état des choses lui donnait. Il lui représenta au naturel le jeu que l'on avait fait, en toutes occasions, de la parole royale, les illusions honteuses et même puérides par lesquelles on avait éludé mille et mille fois les résolutions les plus utiles et même les plus nécessaires à l'Etat; il exagéra avec force le péril où le public se trouvait par la prise tumultuaire et générale des armes. La Reine, qui ne craignait rien, parce qu'elle connaissait peu, s'emporta, et elle lui répondit avec un ton de fureur plutôt que de colère: "Je sais bien qu'il y a du bruit dans la ville; mais vous m'en répondrez, Messieurs du Parlement, vous, vos femmes et vos enfants." En prononçant cette dernière syllabe, elle rentra dans sa petite chambre grise, et elle en ferma la porte avec force.

Le Parlement s'en retournait, et il était déjà sur le degré, quand le président de Mesmes, qui était extrêmement timide, faisant réflexion sur le péril auquel la Compagnie s'allait exposer parmi le peuple, l'exhorta à remonter et à faire encore un effort sur l'esprit de la Reine. M. le duc d'Orléans, qu'ils trouvèrent dans le grand cabinet, et qu'ils exhortèrent pathétiquement, les fit entrer au nombre de vingt dans la chambre grise. Le premier président fit voir à la Reine toute l'horreur de Paris armé et enragé; c'est-à-dire il essaya de lui faire voir, car elle ne voulut rien écouter, et elle se jeta de colère dans la petite galerie.

Le Cardinal s'avança, et proposa de rendre les prisonniers, pourvu que le Parlement promît de ne pas continuer ses assemblées. Le premier président répondit qu'il fallait délibérer sur la proposition. On fut sur le point de le faire sur-le-champ; mais beaucoup de ceux de la Compagnie ayant représenté que les peuples croiraient qu'elle aurait été violentée si elle opinait au Palais-Royal, l'on résolut de s'assembler l'après-dînée au Palais, et l'on pria M. le duc d'Orléans de s'y trouver.

Le Parlement, étant sorti du Palais-Royal, et ne disant rien au peuple de la liberté de Broussel, ne trouva d'abord qu'un morne silence, au lieu des acclamations passées. Comme il fut à la barrière des Sergents, où était la première barricade, il y rencontra du murmure, qu'il apaisa en assurant que la Reine lui avait promis satisfaction. Les menaces de la seconde furent éludées par le même moyen. La troisième, qui était à la Croix-du-Tiroir, ne se voulut pas payer de cette monnaie; et un garçon rôtisseur, s'avançant avec deux cents hommes, et mettant la hallebarde dans le ventre du premier président, lui dit: "Tourne, traître; et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel ou le Mazarin et le chancelier en otage." Vous ne doutez pas, à mon opinion, ni de la confusion ni de la terreur qui saisit presque tous les assistants; cinq présidents au mortier et plus de vingt conseillers se jetèrent dans la foule pour s'échapper. L'unique premier président, le plus intrépide homme, à mon sens, qui ait paru dans son siècle, demeura ferme et inébranlable. Il se donna le temps de rallier ce qu'il put de la Compagnie; il conserva toujours la dignité de la magistrature et dans ses paroles et dans ses démarches, et il revint au Palais-Royal au petit pas, dans le feu des injures, des menaces, des exécutions et des blasphèmes.

Cet homme avait une sorte d'éloquence qui lui était particulière: il ne connaissait point d'interjection; il n'était pas congru dans sa langue; mais il parlait avec une force qui suppléait à tout cela, et il était naturellement si hardi qu'il ne parlait jamais si bien que dans le péril. Il se passa lui-même, lorsqu'il revint au Palais-Royal, et il est constant qu'il toucha tout le monde, à la réserve de la Reine, qui demeura inflexible. Monsieur fit mine de se jeter à genoux devant elle; quatre ou cinq princesses, qui tremblaient de peur, s'y jetèrent effectivement. Le Cardinal, à qui un jeune conseiller des Enquêtes avait dit en raillant qu'il

serait assez à propos qu'il allât lui-même dans les rues voir l'état des choses, le Cardinal, dis-je, se joignit au gros de la cour, et l'on tira enfin à toute peine cette parole de la bouche de la Reine: "Hé bien! Messieurs du Parlement, voyez donc ce qu'il est à propos de faire." L'on s'assembla en même temps dans la grande galerie; l'on délibéra, et l'on donna arrêt par lequel il fut ordonné que la Reine serait remerciée de la liberté accordée aux prisonniers.

Aussitôt que l'arrêt fut rendu, l'on expédia les lettres de cachet, et le premier président montra au peuple les copies qu'il avait prises en forme de l'un et de l'autre; mais l'on ne voulut pas quitter les armes que l'effet ne s'en fût ensuivi. Le Parlement même ne donna point d'arrêt pour les faire poser, qu'il n'eût vu Broussel dans sa place. Il y revint le lendemain, ou plutôt il y fut porté sur la tête des peuples, avec des acclamations incroyables. L'on rompit les barricades, l'on ouvrit les boutiques, et en moins de deux heures Paris parut plus tranquille que je ne l'ai jamais vu le vendredi saint.

Comme je n'ai pas cru devoir interrompre le fil d'une narration qui contient le préalable le plus important de la guerre civile, j'ai remis à vous rendre compte en ce lieu d'un certain détail, sur lequel vous vous êtes certainement fait des questions à vous-même, parce qu'il a des circonstances qui ne se peuvent presque concevoir devant que d'être particulièrement expliquées. Je suis assuré, par exemple, que vous avez de la curiosité de savoir quels ont été les ressorts qui ont donné le mouvement à tous ces corps, qui se sont presque ébranlés tous ensemble; quelle a été la machine qui, malgré toutes les tentatives de la cour, tous les artifices des ministres, toute la faiblesse du public, toute la corruption des particuliers, a entretenu et maintenu ce mouvement dans une espèce d'équilibre. Vous soupçonnez apparemment bien du mystère, bien de la cabale et bien de l'intrigue. Je conviens que l'apparence y est, et à un point que je crois que l'on doit excuser les historiens qui ont pris le vraisemblable pour le vrai en ce fait.

Je puis toutefois et je dois même vous assurer que jusques à la nuit qui a précédé les barricades il n'y a pas eu un grain de ce qui s'appelle manège d'Etat dans les affaires publiques, et que celui même qui y a pu être de l'intrigue du cabinet y a été si léger qu'il ne mérite presque pas d'être pesé. Je m'explique. Longueil, conseiller de la Grande Chambre, homme d'un esprit noir, décisif et dangereux, et qui entendait mieux le détail du manœuvre du Parlement que tout le reste du corps ensemble, pensait, dès ce temps-là, à établir le président de Maisons, son frère, dans la surintendance des finances; et comme il s'était donné une grande créance dans l'esprit de Broussel, simple et facile comme un enfant, l'on a cru, et je le crois aussi, qu'il avait pensé, dès les premiers mouvements du Parlement, à pousser et à animer son ami, pour se rendre considérable par cet endroit auprès des ministres.

Le président Viole était ami intimissime de Chavigny, qui était enragé contre le Cardinal, parce qu'ayant été la principale cause de sa fortune auprès du cardinal de Richelieu, il en avait été cruellement joué dans les premiers jours de la Régence, et comme ce président fut un des premiers qui témoigna de la chaleur dans son corps, l'on soupçonna qu'elle ne lui fût inspirée par Chavigny. N'ai-je pas eu raison de vous dire que ce grain était bien léger? car supposé même qu'il fût aussi bien préparé que toute la défiance se le peut figurer, dont je doute fort, qu'est-ce que pouvaient faire dans une compagnie composée de plus de deux cents officiers, et agissante avec trois autres compagnies où il y en avait encore presque une fois autant, qu'est-ce que pouvaient faire, dis-je, deux des plus simples et des plus communes têtes de tout le corps?

Le président Viole avait toute sa vie été un homme de plaisir et de nulle application à son métier; le bon homme Broussel était vieilli entre les sacs, dans la poudre de la Grande Chambre, avec plus de réputation d'intégrité que de capacité. Les premiers qui se joignirent

le plus ouvertement à ces deux hommes furent Charton, président aux Requêtes, peu moins que fou, et Blancmesnil, président aux Enquêtes; vous le connaissez: il était au Parlement comme vous l'avez vu chez vous. Vous jugez bien que si il y eût eu de la cabale dans la Compagnie, l'on n'eût pas été choisir des cervelles de ce carat, au travers de tant d'autres qui avaient sans comparaison plus de poids; et que ce n'est pas sans sujet que je vous ai dit, en plus d'un endroit de ce récit, que l'on ne doit rechercher la cause de la révolution que je décris que dans le dérangement des lois, qui a causé insensiblement celui des esprits, et qui fit que devant que l'on se fût presque aperçu du changement, il y avait déjà un parti. Il est constant qu'il n'y en avait pas un de tous ceux qui opinèrent dans le cours de cette année, au Parlement et dans les autres compagnies souveraines, qui eût la moindre vue, je ne dis pas seulement de ce qui s'en ensuivit, mais de ce qui en pouvait suivre. Tout se disait et tout se faisait dans l'esprit des procès; et comme il avait l'air de la chicane, il en avait la pédanterie, dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposée à la flexibilité, qui de toutes les qualités est la plus nécessaire pour le maniement des grandes affaires.

Et ce qui était admirable était que le concert, qui seul peut remédier aux inconvénients qu'une cohue de cette nature peut produire, eût passé, dans ces sortes d'esprits, pour une cabale. Ils la faisaient eux-mêmes, mais ils ne la connaissaient pas; et l'aveuglement, en ces matières, des bien intentionnés, est suivi pour l'ordinaire, bientôt après, de la pénétration de ceux qui mêlent la passion et la faction dans les intérêts publics, et qui voient le futur et le possible dans le temps que ces compagnies réglées ne songent qu'au présent et qu'à l'apparent.

Cette petite réflexion, jointe à ce que vous avez vu ci-devant des délibérations du Parlement, vous marque suffisamment la confusion où étaient les choses quand les barricades se firent, et l'erreur de ceux qui prétendent qu'il ne faut point craindre de parti quand il n'y a point de chef. Ils naissent quelquefois dans une nuit. L'agitation que je viens de vous représenter, et si violente et de si longue durée, n'en produisit point dans le cours d'une année entière; un moment en fit éclore, et même beaucoup davantage qu'il n'eût été à souhaiter pour le parti.

Comme les barricades furent levées, j'allai chez Mme de Guémené, qui me dit qu'elle savait de science certaine que le Cardinal croyait que j'en avais été l'auteur. La Reine m'envoya quérir le lendemain au matin. Elle me traita avec toutes les marques possibles de bonté et même de confiance. Elle me dit que si elle m'avait cru, elle ne serait pas tombée dans l'inconvénient où elle était; qu'il n'avait pas tenu au pauvre Monsieur le Cardinal de l'éviter; qu'il lui avait toujours dit qu'il s'en fallait rapporter à mon jugement; que Chavigny était l'unique cause de ce malheur par ses pernicious conseils, auxquels elle avait plus déferé qu'à ceux de Monsieur le Cardinal: "Mais, mon Dieu! ajouta-t-elle tout d'un coup, ne ferez-vous point donner de coups de bâton à ce coquin de Bautru qui vous a tant manqué au respect? Je vis l'heure, avant-hier au soir, que le pauvre Monsieur le Cardinal lui en faisait donner." Je reçus tout cela avec un peu moins de sincérité que de respect. Elle me commanda ensuite d'aller voir le pauvre Monsieur le Cardinal, et pour le consoler et pour aviser avec lui de ce qu'il y aurait à faire pour ramener les esprits.

Je n'en fis, comme vous pouvez croire, aucune difficulté. Il m'embrassa avec des tendresses que je ne vous puis exprimer. Il n'y avait que moi en France qui fût homme de bien; tous les autres n'étaient que des flatteurs infâmes, et qui avaient emporté la Reine, malgré ses conseils et les miens. Il me déclara qu'il ne voulait plus rien faire que par mes avis. Il me communiqua les dépêches étrangères. Enfin il me dit tant de fadaïses que le bon homme Broussel, qu'il avait aussi mandé, et qui était entré dans sa chambre un peu après moi, s'éclata de rire en en sortant, tout simple qu'il était, et en vérité jusqu'à l'innocence, et qu'il me coula ces paroles dans l'oreille: "Ce n'est là qu'un pantalon."

Je revins chez moi très résolu, comme vous pouvez croire, de penser à la sûreté du public et à la mienne particulière. J'en examinai les moyens, et je n'en imaginai aucun qui ne me parût d'une exécution très difficile. Je connaissais le Parlement pour un corps qui pousserait trop sans mesure. Je voyais qu'au moment que j'y pensais, il délibérait touchant les rentes de l'Hôtel de Ville, dont la cour avait fait un commerce honteux, ou plutôt un brigandage public. Je considérais que l'armée victorieuse à Lens reviendrait infailliblement prendre ses quartiers d'hiver aux environs de Paris, et que l'on pourrait très aisément investir et couper les vivres à la ville en un matin. Je ne pouvais pas ignorer que ce même Parlement, qui poussait la cour, ne fût très capable de faire le procès à ceux qui le seraient eux-mêmes de prendre des précautions pour l'empêcher d'être opprimé. Je savais qu'il y avait très peu de gens dans cette compagnie qui ne s'effarassent seulement de la proposition, et peut-être aussi peu à qui il y eût sûreté de la confier. J'avais de grands exemples de l'instabilité des peuples, et beaucoup d'aversion naturelle aux moyens violents, qui sont souvent nécessaires pour le fixer.

Saint-Ibar, mon parent, homme d'esprit et de coeur, mais d'un grand travers, et qui n'estimoit les hommes que selon qu'ils étaient mal à la cour, me pressa de prendre des mesures avec Espagne, avec laquelle il avait de grandes habitudes, par le canal du comte de Fuensaldagne, capitaine général aux Pays-Bas sous l'archiduc. Il m'en donna même une lettre pleine d'offres, que je ne reçus pas. J'y répondis par de simples honnêtetés, et après de grandes et profondes réflexions, je pris le parti de faire voir par Saint-Ibar aux Espagnols, sans m'engager pourtant avec eux, que j'étais fort résolu à ne pas souffrir l'oppression de Paris, de travailler par mes amis à faire que le Parlement mesurât un peu plus ses démarches, et d'attendre le retour de Monsieur le Prince, avec qui j'étais très bien, et auquel j'espérais de pouvoir faire connaître et la grandeur du mal et la nécessité du remède. Ce qui me donnait le plus de lieu de croire que j'en pourrais avoir le temps était que les vacances du Parlement étaient fort proches; et je me persuadais par cette raison que la Compagnie ne s'assemblant plus, et la cour, par conséquent, ne se trouvant plus pressée par les délibérations, l'on demeurerait de part et d'autre dans une espèce de repos, qui bien ménagé par Monsieur le Prince, que l'on attendait de semaine en semaine, pourrait fixer celui du public et la sûreté des particuliers.

L'impétuosité du Parlement rompit mes mesures; car aussitôt qu'il eut achevé de faire le règlement pour le paiement des rentes de l'Hôtel de Ville, et des remontrances pour la décharge du quart entier des tailles, et du prêt à tous les officiers subalternes, il demanda, sous prétexte de la nécessité qu'il y avait de travailler au tarif, la continuation de ses assemblées, même dans le temps des vacances; et la Reine la lui accorda pour quinze jours, parce qu'elle fut très bien avertie qu'il l'ordonnerait de lui-même si l'on la lui refusait. Je fis tous mes efforts pour empêcher ce coup, et j'avais persuadé Longueil et Broussel; mais Novion, Blancmesnil et Viole, chez qui nous nous étions trouvés à onze heures du soir, dirent que la Compagnie tiendrait pour des traîtres ceux qui lui feraient cette proposition; et comme j'insistais, Novion entra en soupçon que je n'eusse moi-même du concert avec la cour. Je ne fis aucun semblant de l'avoir remarqué; mais je me ressouvins du prédicant de Genève qui soupçonna l'amiral de Coligny, chef du parti huguenot, de s'être confessé à un cordelier de Niort. Je le dis en riant, au sortir de la conférence, au président Le Coigneux, père de celui que vous voyez aujourd'hui. Cet homme, qui était fou, mais qui avait beaucoup d'esprit, et qui ayant été en Flandres ministre de Monsieur, avait plus de connaissance du monde que les autres, me répondit: "Vous ne connaissez pas nos gens, vous en verrez bien d'autres! Gagé que cet innocent (en me montrant Blancmesnil) croit avoir été au sabbat, parce qu'il s'est trouvé ici à onze heures du soir!" Il eût gagné, si j'eusse gagé contre lui, car Blancmesnil, devant que de sortir, nous déclara qu'il ne voulait plus de conférences particulières, qu'elles

sentaient sa faction et son complot, et qu'il fallait qu'un magistrat dît son avis sur les fleurs de lis sans en avoir communiqué avec personne, que les ordonnances l'y obligeaient.

Voilà le canevas sur lequel il borda mainte et mainte impertinences de cette nature, que j'ai dû toucher en passant pour vous faire connaître que l'on a plus de peine, dans les partis, à vivre avec ceux qui en sont qu'à agir contre ceux qui y sont opposés.

C'est tout vous dire, qu'ils firent si bien par leurs journées, que la Reine, qui avait cru que les vacations pourraient diminuer quelque degré de la chaleur des esprits, et qui, par cette considération, venait d'assurer le prévôt des marchands que les bruits que l'on avait fait courre qu'elle voulait faire sortir le Roi de Paris étaient faux, que la Reine, dis-je, s'impatientsa et emmena le Roi à Rueil. Je ne doutai point qu'elle n'eût pris le dessein de surprendre Paris, qui parut effectivement étonné de la sortie du Roi; et je trouvai même, le lendemain au matin, de la consternation dans les esprits les plus échauffés du Parlement. Ce qui l'augmenta fut que l'on eut avis, en même temps, que Erlach avait passé la Somme avec quatre mille Allemands, et comme dans les émotions populaires une mauvaise nouvelle n'est jamais seule, l'on en publia cinq ou six de même nature, qui me firent connaître que j'aurais encore plus de peine à soutenir les esprits que je n'en avais eu à les retenir.

Je ne me suis guère trouvé, dans tout le cours de ma vie, plus embarrassé que dans cette occasion. Je voyais le péril dans toute son étendue, et je n'y voyais rien qui ne me parût affreux. Les plus grands dangers ont leurs charmes pour peu que l'on aperçoive de gloire dans la perspective des mauvais succès; les médiocres n'ont que des horreurs quand la perte de la réputation est attachée à la mauvaise fortune. Je n'avais rien oublié pour faire que le Parlement ne désespérât pas la cour, au moins jusque à ce que l'on eût pensé aux expédients de se défendre de ses insultes. Qui l'eût cru, si elle eût bien su prendre son temps, ou plutôt si le retour de Monsieur le Prince ne l'eût empêchée de le prendre? Comme on le croyait retardé pour quelque temps, justement en celui où le Roi sortit de Paris, je ne cru pas avoir celui de l'attendre, comme je me l'étais proposé; et ainsi je me résolus à un parti qui me fit beaucoup de peine, mais qui était bon, parce qu'il était l'unique.

Les extrêmes sont toujours fâcheux; mais ils sont sages quand ils sont nécessaires. Ce qu'ils ont de consolatif est qu'ils ne sont jamais médiocres et qu'ils sont décisifs quand ils sont bons. La fortune favorisa mon projet. La Reine fit arrêter Chavigny, et elle l'envoya au Havre-de-Grâce. Je me servis de cet instant pour animer Viole, son ami intime, par sa propre timidité, qui était grande. Je lui fis voir qu'il était perdu lui-même, que Chavigny ne l'était que parce que l'on s'était imaginé qu'il avait poussé lui Viole à ce qu'il avait fait; qu'il était visible que le Roi n'était sorti de Paris que pour l'attaquer; qu'il voyait comme moi l'abattement des esprits; que si l'on les laissait tout à fait tomber, ils ne se relèveraient plus; qu'il les fallait soutenir; que j'agissais avec succès dans le peuple; que je m'adressais à lui comme à celui en qui j'avais le plus de confiance et que j'estimais le plus, afin qu'il agît de concert dans le Parlement; que mon sentiment était que la Compagnie ne devait point mollir dans ce moment, mais que comme il la connaissait, il savait qu'elle avait besoin d'être, éveillée dans une conjoncture où il semblait que la sortie du Roi eût un peu trop frappé et endormi ses sens; qu'une parole portée à propos ferait infailliblement ce bon effet.

Ces raisons, jointes aux instances de Longueil, qui s'était joint à moi, emportèrent, après de grandes contestations, le président Viole, et l'obligèrent à faire, par le seul principe de la peur, qui lui était très naturelle, une des plus hardies actions dont l'on ait peut-être jamais ouï parler. Il prit le temps où le président de Mesmes présenta au Parlement sa commission pour la Chambre de justice, pour dire ce dont nous étions convenus, qui était qu'il y avait des affaires sans comparaison plus pressantes que celle de la Chambre de justice; que le bruit courait que l'on voulait assiéger Paris, que l'on faisait marcher des troupes, que l'on mettait

en prison les meilleurs serviteurs du feu Roi, que l'on jugeait devoir être contraires à ce pernicieux dessein; qu'il ne pouvait s'empêcher de représenter à la Compagnie la nécessité qu'il croyait qu'il y avait à supplier très humblement la Reine de ramener le Roi à Paris; et d'autant que l'on ne pouvait ignorer qui était l'auteur de tous ces maux, de prier M. le duc d'Orléans et les officiers de la couronne de se trouver au Parlement, pour y délibérer sur l'arrêt donné en 1617, à l'occasion du maréchal d'Ancre, par lequel était défendu aux étrangers de s'immiscer dans le gouvernement du royaume. Cette corde nous avait paru à nous-mêmes bien grosse à toucher; mais il ne la fallait pas moindre pour éveiller, ou plutôt pour tenir éveillés des gens que la peur eût très facilement jetés dans l'assoupissement. Cette passion ne fait pas, pour l'ordinaire, cet effet sur les particuliers; j'ai observé qu'elle le fait sur les compagnies très souvent. Il y a même raison pour cela; mais il ne serait pas juste d'interrompre, pour la déduire, le fil de l'histoire.

Le mouvement que la proposition de Viole fit dans les esprits est inconcevable: elle fit peur d'abord; elle réjouit ensuite; elle anima après. L'on n'envisagea plus le Roi hors de Paris que pour l'y ramener; l'on ne regarda plus les troupes que pour les prévenir. Blancmesnil, qui m'avait paru le matin comme un homme mort, nomma en propre terme le Cardinal, qui n'avait été jusque-là désigné que sous le titre de ministre. Le président de Novion éclata contre lui avec des injures atroces; et le Parlement donna, même avec gaieté, arrêt par lequel il était ordonné que très humbles remontrances seraient faites à la Reine pour la supplier de ramener le Roi à Paris et de faire retirer les gens de guerre du voisinage; que l'on prierait les princes et ducs et pairs d'entrer au Parlement pour y délibérer sur les affaires nécessaires au bien de l'Etat, et que le prévôt des marchands et échevins seraient mandés pour recevoir les ordres touchant la sûreté de la ville.

Le premier président, qui parlait presque toujours avec vigueur pour les intérêts de sa compagnie, mais qui était dans le fond dans ceux de la cour, me dit un moment après qu'il fut sorti du Palais: "N'admirez-vous pas ces gens ici? Ils viennent de donner un arrêt qui peut très bien produire la guerre civile; et parce qu'ils n'y ont pas nommé le Cardinal, comme Novion, Viole et Blancmesnil le voulaient, ils croient que la Reine leur en doit de reste." Je vous rends compte de ces minuties, parce qu'elles vous font mieux connaître l'état et le génie de cette compagnie que des circonstances plus importantes.

Le président Le Coigneux, que je trouvai chez le premier président, me dit tout bas: "Je n'ai espérance qu'en vous; nous serons tous pendus, si vous n'agissez sous terre." J'y agissais effectivement, car j'avais travaillé toute la nuit avec Saint-Ibar à une instruction avec laquelle je faisais état de l'envoyer à Bruxelles pour traiter avec le comte de Fuensaldagne, et pour l'obliger à marcher à notre secours, en cas de besoin, avec l'armée d'Espagne. Je ne le pouvais pas assurer du Parlement; mais je m'engageais, en cas que Paris fût attaqué et que le Parlement pliât, de me déclarer et de faire déclarer le peuple. Le premier coup était sûr; mais il eût été très difficile à soutenir sans le Parlement. Je le voyais bien; mais je voyais encore mieux qu'il y a des conjonctures où la prudence même ordonne de ne consulter que le chapitre des accidents.

Saint-Ibar était botté pour partir, quand M. de Châtillon arriva chez moi, qui me dit en entrant que Monsieur le Prince, qu'il venait de quitter, devait être à Rueil le lendemain. Il ne me fut pas difficile de le faire parler, parce qu'il était mon parent et mon ami; il haïssait de plus extrêmement le Cardinal. Il me dit que Monsieur le Prince était enragé contre lui; qu'il était persuadé qu'il perdrait l'Etat si l'on le laissait faire; qu'il avait en son particulier, de très grands sujets de se plaindre de lui; qu'il avait découvert à l'armée que le Cardinal lui avait débauché le marquis de Noirmoutier, avec lequel il avait un commerce de chiffre pour être averti de tout à son préjudice. Enfin, je connus par tout ce que me dit Châtillon que Monsieur le Prince

n'avait nulles mesures particulières avec la cour. Je ne balançai pas, comme vous vous pouvez imaginer: je fis débotter Saint-Ibar, qui faillit à en enrager, et quoique j'eusse résolu de contrefaire le malade pour n'être point obligé d'aller à Rueil, où je ne croyais pas de sûreté pour moi, je pris le parti de m'y rendre un moment après que Monsieur le Prince y serait arrivé. Je n'appréhendai plus d'y être arrêté, et parce que Châtillon m'avait assuré qu'il était fort éloigné de toutes les pensées d'extrémité, et parce que j'avais tout sujet de prendre confiance en l'honneur de son amitié. Il m'avait sensiblement obligé, comme vous avez vu; à propos du drap de pied de Notre-Dame, et je l'avais servi auparavant, avec chaleur, dans le démêlé qu'il eut avec Monsieur, touchant le chapeau de cardinal prétendu par monsieur son frère. La Rivière eut l'insolence de s'en plaindre, et le Cardinal eut la faiblesse d'y balancer. J'offris à Monsieur le Prince l'intervention en corps de l'Eglise de Paris. Je vous marque cette circonstance, que j'avais oubliée dans ce récit, [et qui me donne la satisfaction à moi-même de penser qu'il n'y aura pas eu un point dans ma vie dont je n'ai eu celle de vous rendre compte], pour vous faire voir que je pouvais judicieusement aller à la cour.

La Reine m'y traita admirablement bien; elle faisait collation auprès de la grotte. Elle affecta de ne donner qu'à Madame la Princesse la mère, à Monsieur le Prince et à moi des poncires d'Espagne que l'on lui avait apportés. Le Cardinal me fit des honnêtetés extraordinaires; mais je remarquai qu'il observait avec application la manière dont Monsieur le Prince me traiterait. Il ne fit que m'embrasser en passant dans le jardin, et, à un autre tour d'allée, il me dit fort bas: "Je serai demain à sept heures chez vous; il y aura trop de monde à l'hôtel de Condé."

Il n'y manqua pas, et aussitôt qu'il fut dans le jardin de l'archevêché, il m'ordonna de lui exposer au vrai l'état des choses et toutes mes pensées. Je vous puis et dois dire, pour la vérité, que j'aurais lieu de souhaiter que le discours que je lui fis, et que je lui fis beaucoup plus du coeur que de la bouche, fût imprimé et soumis au jugement des trois Etats assemblés: l'on trouverait beaucoup de défauts dans mes expressions; mais j'ose vous assurer que l'on n'en condamnerait pas les sentiments. Nous convînmes que je continuerais à faire pousser le Cardinal par le Parlement, que je mènerais la nuit, dans un carrosse inconnu, Monsieur le Prince chez Longueil et chez Broussel, pour les assurer qu'ils ne seraient pas abandonnés au besoin; que Monsieur le Prince donnerait à la Reine toutes les marques de complaisance et d'attachement, et qu'il réparerait même avec soin celles qu'il avait laissées paraître de son mécontentement du Cardinal, afin de s'insinuer dans l'esprit de la Reine et de la disposer insensiblement à recevoir et à suivre ses conseils; qu'il feindrait, au commencement de donner en tout dans son sens, et que, peu à peu, il essaierait de l'accoutumer à écouter les vérités auxquelles elle avait toujours fermé l'oreille; que l'animosité des peuples augmentant et les délibérations du Parlement continuantes, il ferait semblant de s'affaiblir contre sa propre inclination et par la pure nécessité; et qu'en laissant ainsi couler le Cardinal plutôt que tomber, il se trouverait maître du cabinet par l'esprit de la Reine, et arbitre du public et par l'état des choses et par le canal des serviteurs qu'il y avait.

Il est constant que, dans l'agitation où l'on était, il n'y avait que ce remède pour rétablir les affaires, et il ne l'est pas moins qu'il n'était pas moins facile que nécessaire. Il ne plut pas à la providence de Dieu de le bénir, quoiqu'elle lui eût donné la plus belle ouverture qu'ait jamais pu avoir aucun projet. Vous en verrez la suite après que je vous aurai dit un mot de ce qui se passa immédiatement auparavant.

Comme la Reine n'était sortie de Paris que pour se donner lieu d'attendre, avec plus de liberté, le retour des troupes avec lesquelles elle avait dessein d'insulter ou d'affamer la ville (il est certain qu'elle pensa à l'un et à l'autre), comme, dis-je, la Reine n'était sortie qu'avec cette pensée, elle ne ménagea pas beaucoup le Parlement à l'égard du dernier arrêt dont je vous ai parlé ci-dessus, et par lequel elle était suppliée de ramener le Roi à Paris. Elle

répondit aux députés qui étaient allés faire les remontrances qu'elle en était fort surprise et fort étonnée, que le Roi avait accoutumé, tous les ans, de prendre l'air en cette saison, et que sa santé lui était plus chère qu'une vaine frayeur du peuple. Monsieur le Prince, qui arriva justement dans ce moment, et qui ne donna pas dans la pensée que l'on avait à la cour d'attaquer Paris, crut qu'il la fallait au moins satisfaire par les autres marques qu'il pouvait donner à la Reine de son attachement à ses volontés. Il dit au président et aux deux conseillers, qui l'invitaient à venir prendre sa place, selon la teneur de l'arrêt, qu'il ne s'y trouverait pas, et qu'il obéirait à la Reine, en dût-il périr. L'impétuosité de son humeur l'emporta, dans la chaleur du discours, plus loin qu'il n'eût été par réflexion, comme vous le jugez aisément par ce que je vous viens de dire de la disposition où il était, même devant que je lui eusse parlé. M. le duc d'Orléans répondit qu'il n'irait point, et que l'on avait fait dans la Compagnie des propositions trop hardies et insoutenables. M. le prince de Conti parla au même sens.

Le lendemain, les gens du Roi apportèrent au Parlement un arrêt du Conseil, qui portait cassation de celui du Parlement et défenses de délibérer sur la proposition de [1]617 contre le ministère des étrangers. La Compagnie opina avec une chaleur inconcevable, ordonna des remontrances par écrit, manda le prévôt des marchands pour pourvoir à la sûreté de la ville; commanda à tous les gouverneurs de laisser les passages libres, et que dès le lendemain, toutes affaires cessantes, l'on délibérerait sur la proposition de [1]617. Je fis l'impossible toute la nuit pour rompre ce coup, parce que j'avais lieu de craindre qu'il ne précipitât les choses au point d'engager Monsieur le Prince, malgré lui-même, dans les intérêts de la cour. Longueil courut de son côté pour le même effet. Broussel lui promit d'ouvrir l'avis modéré; les autres ou m'en assurèrent ou me le firent espérer.

Ce ne fut plus cela le lendemain au matin. Ils s'échauffèrent les uns les autres devant que de s'asseoir. Ce maudit esprit de classe dont je vous ai déjà parlé les saisit; et ces mêmes gens qui deux jours devant tremblaient de frayeur, et que j'avais eu tant de peine à rassurer, passèrent tout d'un coup, et sans savoir pourquoi, de la peur même bien fondée à l'aveugle fureur, et telle qu'ils ne firent pas seulement de réflexion que le général de cette même armée, dont le nom seul leur avait fait peur, et qu'ils devaient plus appréhender que son armée, parce qu'ils avaient sujet de le croire très mal intentionné pour eux, comme ayant toujours été très attaché à la cour, ils ne firent pas, dis-je, seulement réflexion que ce général venait d'y arriver; et ils donnèrent cet arrêt que je vous ai marqué ci-dessus, qui obligea la Reine de faire sortir de Paris M. d'Anjou, tout rouge encore de sa petite vérole, et Mme la duchesse d'Orléans même malade; et qui eût commencé la guerre civile dès le lendemain, si Monsieur le Prince, avec lequel j'eus sur ce sujet une seconde conférence de trois heures, n'eût pris le parti du monde le plus saint et le plus sage. Quoiqu'il fût très mal persuadé du Cardinal, et à l'égard du public et au sien particulier, et quoiqu'il ne fût guère plus satisfait de la conduite du Parlement, avec lequel l'on ne pouvait prendre aucune mesure en corps, ni de bien sûres avec les particuliers, il ne balança pas un moment à prendre la résolution qu'il crut la plus utile au bien de l'Etat. Il marcha, sans hésiter, d'un pas égal entre le cabinet et le public, entre la faction et la cour, et il me dit ces propres paroles, qui me sont toujours demeurées dans l'esprit, même dans la plus grande chaleur de nos démêlés: "Le Mazarin ne sait ce qu'il fait; il perdrait l'Etat, si l'on n'y prenait garde. Le Parlement va trop vite: vous me l'aviez bien dit, et je le vois. Si il se ménageait, comme nous l'avions concerté, nous ferions nos affaires ensemble et celles du public. Il se précipite; et si je me précipitais avec lui, je ferais peut-être mes affaires mieux que lui; mais je m'appelle Louis de Bourbon, et je ne veux pas ébranler la couronne. Ces diables de bonnets carrés sont-ils enragés de m'engager ou à faire demain la guerre civile, ou à les étrangler eux-mêmes, et à mettre sur leur tête et sur la mienne un gremlin de Sicile, qui nous pendra tous à la fin?"

Monsieur le Prince avait raison dans la vérité d'être embarrassé et fâché; car vous remarquerez que ce même Broussel, avec lequel il avait pris lui-même des mesures, et qui m'avait positivement promis d'être modéré dans cette délibération, fut celui qui ouvrit l'avis de l'arrêt, et qui ne m'en donna d'autre excuse que l'emportement général qu'il avait vu dans tous les esprits. Enfin la conclusion de notre conférence fut qu'il partirait au même moment pour Rueil; qu'il s'opposerait, comme il avait déjà commencé, aux projets, déjà concertés et résolus, d'attaquer Paris, et qu'il proposerait à la Reine que M. le duc d'Orléans et lui écrivissent au Parlement, et le priassent d'envoyer des députés pour conférer et pour essayer de remédier aux nécessités de l'Etat.

Je suis obligé de dire, pour la vérité, que ce fut lui qui me proposa cet expédient, qui ne m'était point venu dans l'esprit. Il est vrai qu'il me charma et qu'il me toucha au point que Monsieur le Prince s'aperçut de mon transport et qu'il me dit avec tendresse: "Que vous êtes éloigné des pensées que l'on vous croit à la cour! Plût à Dieu que tous ces coquins de ministres eussent d'aussi bonnes intentions que vous!"

J'avais fort assuré Monsieur le Prince que le Parlement ne pouvait qu'agréer extrêmement l'honneur que Monsieur d'Orléans et lui feraient de lui écrire; mais j'avais ajouté que je doutais que, vu l'aigreur des esprits, il voulût conférer avec le Cardinal; que j'étais persuadé que si lui, Monsieur le Prince, pouvait faire en sorte d'obliger la cour à ne point se faire une affaire ni une condition de la présence de ce ministre, il se donnerait à lui-même un avantage très considérable, et en ce que tout l'honneur de l'accommodement, où Monsieur à son ordinaire ne servirait que de figure, lui reviendrait, et en ce que l'exclusion du Cardinal décréditerait au dernier point son ministère, et serait un préalable très utile aux coups que Monsieur le Prince faisait état de lui donner dans le cabinet. Il comprit très bien son intérêt; et le Parlement ayant répondu à Choisy, chancelier de Monsieur, et au chevalier de Rivière, gentilhomme de la chambre de Monsieur le Prince, qui y avaient porté les lettres de leurs maîtres, que le lendemain ses députés iraient à Saint-Germain, pour conférer avec Messieurs les Princes seulement, Monsieur le Prince se servit très habilement de cette parole pour faire croire au Cardinal qu'il ne se devait pas commettre, et qu'il était de sa prudence de se faire honneur de la nécessité. Cette atteinte fut cruelle à la personne d'un cardinal reconnu, depuis la mort du feu Roi, pour premier ministre; et la suite ne lui en fut pas moins honteuse. Le président Viole, qui avait ouvert l'avis au Parlement de renouveler l'arrêt de [1]617 conte les étrangers, vint à Saint-Germain, où le Roi était allé de Rueil, sous la parole de Monsieur le Prince, et il fut admis sans contestation à la conférence qui fut tenue chez M. le duc d'Orléans, accompagné de Monsieur le Prince, de M. le prince de Conti et de M. de Longueville.

L'on y traita presque tous les articles qui avaient été proposés à la Chambre de Saint-Louis, et Messieurs les Princes en accordèrent beaucoup avec facilité. Le premier président, s'étant plaint de l'emprisonnement de M. de Chavigny, donna lieu à une contestation considérable, parce que sur la réponse que l'on lui fit que Chavigny n'étant pas du corps du Parlement, cette action ne regardait en rien la Compagnie, il répondit que les ordonnances obligeaient à ne laisser personne en prison plus de vingt-quatre heures sans l'interroger. Monsieur s'éleva avec chaleur à ce mot, qu'il prétendit donner des bornes trop étroites à l'autorité royale. Viole le soutint avec vigueur; les députés, tous d'une voix, y demeurèrent fermes, et en ayant fait le lendemain leur rapport au Parlement, ils en furent loués; et la chose fut poussée avec tant de force et soutenue avec tant de fermeté, que la Reine fut obligée de consentir que la déclaration portât que l'on ne pourrait plus tenir aucun, même particulier, du royaume en prison plus de trois jours sans l'interroger. Cette clause obligea la cour de donner aussitôt après la liberté à Chavigny, qu'il n'y avait pas lieu d'interroger en forme.

Cette question, que l'on appelait celle de la sûreté publique, fut presque la seule qui reçut beaucoup de contradiction, le ministère ne se pouvant résoudre à s'astreindre à une condition aussi contraire à sa pratique, et le Parlement n'ayant pas moins de peine à se relâcher d'une ancienne ordonnance accordée par nos rois, à la réquisition des Etats. Les vingt-trois autres propositions de la Chambre de Saint-Louis passèrent avec plus de chaleur entre les particuliers que de contestation pour leur substance. Il y eut cinq conférences à Saint-Germain. Il n'entra dans la première que messieurs les princes. Le chancelier et le maréchal de La Meilleraye, qui avait été fait surintendant en la place d'Emery, furent admis dans les quatre autres. Ce premier y eut de grandes prises avec le premier président, qui avait un mépris pour lui qui allait jusques à la brutalité. Le lendemain de chaque conférence, l'on opinait, sur le rapport des députés, au Parlement. Il serait infini et ennuyeux de vous rendre compte de toutes les scènes qui y furent données au public, et je me contenterai de vous dire, en général, que le Parlement, ayant obtenu ou plutôt emporté sans exception tout ce qu'il demandait, c'est-à-dire le rétablissement des anciennes ordonnances par une déclaration conçue sous le nom du Roi, mais dressée et dictée par la Compagnie, crut encore qu'il se relâchait beaucoup en promettant qu'il ne continuerait pas ses assemblées. Vous verrez cette déclaration toute d'une vue, si il vous plaît de vous ressouvenir des propositions que je vous ai marqué de temps en temps, dans la suite de cette histoire, avoir été faites dans le Parlement et dans la Chambre de Saint-Louis.

Le lendemain qu'elle fut publiée et enregistrée, qui fut le 24 d'octobre 1648, le Parlement prit ses vacances, et la Reine revint avec le Roi à Paris bientôt après. J'en rapporterai les suites, après que je vous aurai rendu compte de deux ou trois incidents qui survinrent dans le temps de ces conférences.

Mme de Vendôme présenta requête au Parlement, pour lui demander la justification de monsieur son fils, qui s'était sauvé, le jour de la Pentecôte précédente, de la prison du bois de Vincennes, avec résolution et bonheur. Je n'oubliai rien pour la servir en cette occasion; et Mme de Nemours, sa fille, avoua que je n'étais pas méconnaissant.

Je ne me conduisis pas si raisonnablement dans une autre rencontre qui m'arriva. Le Cardinal, qui eût souhaité avec passion de me perdre dans le public, avait engagé le maréchal de La Meilleraye, surintendant des finances et mon ami, à m'apporter chez moi quarante mille écus que la Reine m'envoyait pour le paiement de mes dettes, en reconnaissance, disait-il, des services que j'avais essayé de lui rendre le jour des barricades. Observez, je vous supplie, que lui, qui m'avait donné les avis les plus particuliers des sentiments de la cour su ce sujet, les croyait de la meilleure foi du monde changés pour moi, parce que le Cardinal lui avait témoigné une douleur sensible de l'injustice qu'il m'avait faite, et qu'il avait reconnue clairement du depuis. Je ne vous marque cette circonstance que parce qu'elle sert à faire connaître que les gens qui sont naturellement faibles à la cour ne peuvent jamais s'empêcher de croire tout ce qu'elle prend la peine de leur vouloir faire croire. Je l'ai observé mille et mille fois, et que, quand ils ne sont pas dupes, ce n'est que la faute du ministre. Comme la faiblesse à la cour n'était pas mon défaut, je ne me laissai pas persuader par le maréchal de La Meilleraye, comme le maréchal de La Meilleraye s'était laissé persuader par le Mazarin, et je refusai les offres de la Reine avec toutes les paroles requises en cette occasion, mais sincères à proportion de la sincérité avec laquelle elles m'étaient faites.

Mais voici le point où je donnai dans le panneau. Le maréchal d'Estrées traitait du gouvernement de Paris avec M. de Montbazou. Le Cardinal l'obligea à faire semblant d'en avoir perdu la pensée, et à essayer de me l'inspirer comme une chose qui me convenait fort, et dans laquelle je donnerais d'autant plus facilement que le prince de Guémené, à qui cet

emploi n'était pas propre, en ayant la survivance, et devant par conséquent toucher une partie du prix, les intérêts de la princesse, que l'on savait ne m'être pas indifférents, s'y trouveraient. Si j'eusse eu bien du bon sens, je n'aurais pas seulement écouté une proposition de cette nature, laquelle m'eût jeté, si elle eût réussi, dans la nécessité ou de me servir de la qualité de gouverneur de Paris contre les intérêts de la cour, ce qui n'eût pas été assurément de la bienséance, ou de préférer les devoirs d'un gouverneur à ceux d'un archevêque, ce qui était cruellement et contre mon intérêt et contre ma réputation. Voilà ce que j'eusse prévu si j'eusse eu bien du bon sens; mais si j'en eusse eu un grain en cette occasion, je n'eusse pas au moins fait voir que j'eusse eu pente à en recevoir l'ouverture, que je n'y eusse vu moi-même plus de jour. Je m'éblouis d'abord à la vue du bâton, qui me parut devoir être d'une figure plus agréable, quand il serait croisé avec la crosse; et le Cardinal, ayant fait son effet, qui était de m'entamer dans le public sur l'intérêt particulier, sur lequel il n'avait pu jusque-là prendre sur moi le moindre avantage, rompit l'affaire par le moyen des difficultés que le maréchal d'Estrées, de concert avec lui, y fit naître.

Je fis, à ce moment, une seconde faute, presque aussi grande que la première; car au lieu d'en profiter, comme je le pouvais, en deux ou trois manières, je m'emportai, et je dis tout ce que la rage fait dire, à l'honneur du ministre, à Brancas, neveu du maréchal, et dont le défaut n'était pas, dès ce temps-là, de ne pas redire aux plus forts ce que les plus faibles disaient d'eux. Je ne pourrais pas vous dire encore, à l'heure qu'il est, les raisons, ou plutôt les déraison, qui me purent obliger à une aussi méchante conduite. Je cherche dans les replis de mon cœur le principe qui fait que je trouve une satisfaction plus sensible à vous faire une confession de mes fautes, que je n'en trouverais assurément dans le plus juste panégyrique. Je reviens aux affaires publiques.

La déclaration, à la publication de laquelle j'étais demeuré, et le retour du Roi à Paris, joints à l'inaction du Parlement, qui était en vacation, apaisèrent pour un moment le peuple, qui était si échauffé, que deux ou trois jours avant que l'on eût enregistré la déclaration, il avait été sur le point de massacrer le premier président et le président de Nesmond, parce que la Compagnie ne délibérait pas aussi vite que les marchands le prétendaient sur un impôt établi à l'entrée du vin. Cette chaleur revint avec la Saint-Martin. Il sembla que tous les esprits étaient surpris et enivrés de la fumée des vendanges; et vous allez voir des scènes au prix desquelles les passées n'ont été que des verdure et des pastourelles.

Il n'y a rien dans le monde qui n'ait son moment décisif, et le chef-d'oeuvre de la bonne conduite est de connaître et de prendre ce moment. Si l'on le manque dans la révolution des Etats, l'on court fortune ou de ne le pas retrouver, ou de ne le pas apercevoir. Il y en a mille et mille exemples. Les six ou sept semaines qui coulèrent depuis la publication de la déclaration jusques à la Saint-Martin de l'année 1648 nous en présentent un qui ne nous a été que trop sensible. Chacun trouvait son compte dans la déclaration, c'est-à-dire chacun l'y eût trouvé si chacun l'eût bien entendu. Le Parlement avait l'honneur du rétablissement de l'ordre. Les princes le partageaient, et en avaient le principal fruit, qui était la considération et la sûreté. Le peuple, déchargé de plus de soixante millions, y trouvait un soulagement considérable; et si le cardinal Mazarin eût été de génie propre à se faire honneur de la nécessité, qui est une des qualités des plus nécessaires à un ministre, il se fût, par un avantage qui est toujours inséparable de la faveur, il se fût, dis-je, approprié dans la suite la plus grande partie du mérite des choses même auxquelles il s'était le plus opposé.

Voilà des avantages signalés pour tout le monde; et tout le monde manqua ces avantages signalés par des considérations si légères, qu'elles n'eussent pas dû, dans les véritables règles du bon sens, en faire même perdre de médiocres. Le peuple, qui s'était animé par les assemblées du Parlement, s'effaroucha dès qu'il les vit cessées sur l'approche de quelques

troupes, desquelles, dans la vérité, il était ridicule de prendre ombrage, et par la considération de leur petit nombre, et par beaucoup d'autres circonstances. Le Parlement prit à son retour toutes les bagatelles qui sentaient le moins du monde l'inexécution de la déclaration, avec la même rigueur et avec les mêmes formalités qu'il aurait traité ou un défaut ou une forclusion. M. le duc d'Orléans vit tout le bien qu'il pouvait faire et une partie du mal qu'il pouvait empêcher; mais comme l'endroit par lequel il fut touché de l'un et de l'autre ne fut pas celui de la peur, qui était sa passion dominante, il ne sentit pas assez le coup pour en être ému.

Monsieur le Prince connut le mal dans toute son étendue; mais comme son courage était sa vertu la plus naturelle, il ne le craignit pas assez; il voulut le bien, mais il ne le voulut qu'à sa mode: son âge, son humeur et ses victoires ne lui permirent pas de joindre la patience à l'activité; et il ne conçut pas d'assez bonne heure cette maxime si nécessaire aux princes, de ne considérer les petits incidents que comme des victimes que l'on doit toujours sacrifier aux grandes affaires. Le Cardinal, qui ne connaissait en façon du monde nos manières, confondait journellement les plus importantes avec les plus légères; et dès le lendemain que la déclaration fut publiée, cette déclaration, qui passait, dans cette chaleur des esprits, pour une loi fondamentale de l'Etat, dès le lendemain, dis-je, qu'elle fut publiée, elle fut entamée et altérée sur des articles de rien, que le Cardinal devait même observer avec ostentation, pour colorer les contraventions qu'il pouvait être obligé de faire aux plus considérables; et ce qui lui arriva de cette conduite fut et que le Parlement, aussitôt après son ouverture, recommença à s'assembler, et que la Chambre des comptes et la Cour des aides même, auxquelles on porta, dans ce même mois de novembre, la déclaration à vérifier, prirent la liberté d'y ajouter encore plus de modifications et de clauses que le Parlement.

La Cour des aides, entre autres, fit défenses, sur peine de la vie, de mettre les tailles en parti. Comme elle eut été mandée pour ce sujet au Palais-Royal, et qu'elle se fut relâchée en quelque façon, de ce premier arrêt, en permettant de faire des prêts sur les tailles pour six mois, le Parlement le trouva très mauvais, et s'assembla le 30 de décembre, tant sur ce fait que sur ce que l'on savait qu'il y avait une autre déclaration à la Chambre des comptes, qui autorisait pour toujours les mêmes prêts. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que, dès le 16 du même mois de décembre, M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince avaient été au Parlement pour empêcher les assemblées, et pour obliger la Compagnie à travailler, seulement par députés, à la recherche des articles de la déclaration auxquels on prétendait que le ministère avait contrevenu: ce qui leur fut accordé, mais après une contestation fort aigre. Monsieur le Prince parla avec beaucoup de colère, et l'on prétendit même qu'il avait fait un signe du petit doigt par lequel il parut menacer. Il m'a dit souvent depuis qu'il n'en avait pas eu la pensée. Ce qui est constant est que la plupart des conseillers, le crurent, que le murmure s'éleva, et que si l'heure n'eût sonné, les choses se fussent encore plus aigries.

Elles parurent le lendemain plus douces, parce que la Compagnie se relâcha, comme je vous ai dit ci-dessus, à examiner les contraventions faites à la déclaration, par députés seulement, et chez Monsieur le Premier Président; mais cette apparence de calme ne dura pas longtemps.

Le Parlement résolut, le 2 de janvier, de s'assembler pour pourvoir à l'exécution de la déclaration, que l'on prétendait avoir été blessée, particulièrement dans les huit ou dix derniers jours, en tous ses articles; et la Reine prit le parti de faire sortir le Roi de Paris, à quatre heures du matin, le jour des Rois, avec toute la cour. Les ressorts particuliers de ce grand mouvement sont assez curieux, quoiqu'ils soient fort simples.

Vous jugez suffisamment, par ce que je vous ai déjà dit, de ceux qui faisaient agir la Reine, conduite par le Cardinal, et M. d'Orléans, gouverné par La Rivière, qui était l'esprit le plus bas

et le plus intéressé de son siècle. Voici ce qui m'a paru des motifs de Monsieur le Prince.

Les contretemps du Parlement, desquels je vous ai déjà parlé, commencèrent à le dégoûter presque aussitôt après qu'il eut pris des mesures avec Broussel et avec Longueil; et ce dégoût, joint aux caresses que la Reine lui fit à son retour, aux soumissions apparentes du Cardinal, et à la pente naturelle, qu'il tenait de père et de mère, de n'aimer pas à se brouiller avec la cour, affaiblirent avec assez de facilité, dans son esprit, les raisons que son grand coeur y avait fait naître. Je m'aperçus d'abord du changement; je m'en affligeai pour moi, je m'en affligeai pour le public; mais je m'en affligeai, en vérité, beaucoup plus pour lui-même. Je l'aimais autant que je l'honorais, et je vis d'un coup d'oeil le précipice. Je vous ennuierais si je vous rendais compte de toutes les conversations que j'eus avec lui sur cette matière. Vous jugerez, s'il vous plaît, des autres par celle dont je vous vas rapporter le détail. Elle se passa justement l'après-dînée du jour où l'on prétendit qu'il avait menacé le Parlement.

Je trouvai, dans ce moment, que le dégoût que j'avais remarqué déjà dans son esprit était changé en colère et même en indignation. Il me dit, en jurant, qu'il n'y avait plus moyen de souffrir l'insolence et l'impertinence de ces bourgeois, qui en voulaient à l'autorité royale; que tant qu'il avait cru qu'ils n'eussent en butte que le Mazarin, il avait été pour eux; que je lui avais moi-même confessé, plus de trente fois, qu'il n'y avait aucune mesure bien sûre à prendre avec des gens qui ne peuvent jamais se répondre d'eux-mêmes d'un quart d'heure à l'autre, parce qu'ils ne peuvent jamais se répondre un instant de leur compagnie; qu'il ne se pouvait résoudre à devenir le général d'une armée de fous, n'y ayant pas un homme sage qui pût s'engager dans une cohue de cette nature; qu'il était prince du sang; qu'il ne voulait pas ébranler l'Etat; que si le Parlement eût pris la conduite dont on était demeuré d'accord, l'on l'eût redressé; mais qu'agissant comme il faisait, il prenait le chemin de le renverser. Monsieur le Prince ajouta à cela tout ce que vous vous pouvez figurer de réflexions publiques et particulières. Voici en propres paroles ce que je lui répondis:

"Je conviens, Monsieur, de toutes les maximes générales; permettez-moi, s'il vous plaît, de les appliquer au fait particulier. Si le Parlement travaille à la ruine de l'Etat, ce n'est pas qu'il ait intention de le ruiner: nul n'a plus d'intérêt au maintien de l'autorité royale que les officiers, et tout le monde en convient. Il faut donc reconnaître de bonne foi que lorsque les compagnies souveraines font du mal, ce n'est [que] parce qu'elles ne savent pas bien faire le bien même qu'elles veulent. La capacité d'un ministre qui sait ménager les particuliers et les corps les tient dans l'équilibre où elles doivent être naturellement et dans lequel elles réussissent, par un mouvement qui, balançant ce qui est de l'autorité des princes et de l'obéissance des peuples... L'ignorance de celui qui gouverne aujourd'hui ne lui laisse ni assez de vue ni assez de force pour régler les poids de cette horloge. Les ressorts s'en sont mêlés. Ce qui n'était que pour modérer le mouvement veut le faire, et je conviens qu'il le fait mal, parce qu'il n'est pas lui-même fait pour cela: voilà où gît le défaut de notre machine. Votre Altesse la veut redresser, et avec d'autant plus de raison qu'il n'y a qu'Elle qui en soit capable; mais pour la redresser, faut-il se joindre à ceux qui la veulent rompre? Vous convenez des disparates du Cardinal; vous convenez qu'il ne pense qu'à établir en France l'autorité qu'il n'a jamais connue qu'en Italie. Si il y pouvait réussir, serait-ce le compte de l'Etat, selon ses bonnes et véritables maximes? Serait-ce celui des princes du sang en tout sens? Mais, de plus, est-il en état d'y réussir? N'est-il pas accablé de la haine publique et du mépris public? Le Parlement n'est-il pas l'idole des peuples? Je sais que vous les comptez pour rien, parce que la cour est armée; mais je vous supplie de me permettre de vous dire que l'on les doit compter pour beaucoup, toutes les fois qu'ils se comptent eux-mêmes pour tout. Ils en sont là: ils commencent eux-mêmes à compter vos armées pour rien, et le malheur est que leur force consiste dans leur imagination; et l'on peut dire avec vérité qu'à la différence de toutes les autres sortes de puissance, ils peuvent, quand ils sont arrivés à un

certain point, tout ce qu'ils croient pouvoir.

"Votre Altesse me disait dernièrement, Monsieur, que cette disposition du peuple n'était qu'une fumée; mais cette fumée si noire et si épaisse est entretenue par un feu qui est bien vif et bien allumé. Le Parlement le souffle, et ce Parlement, avec les meilleures et même les plus simples intentions du monde, est très capable de l'enflammer à un point qui l'embrasera et qui le consumera lui-même, mais qui hasardera, dans les intervalles, plus d'une fois l'Etat. Les corps poussent toujours avec trop de vigueur les fautes des ministres quand ils ont tant fait que de s'y acharner, et ils ne ménagent presque jamais leurs imprudences, ce qui est, en de certaines occasions, capable de perdre un royaume. Si le Parlement eût répondu, quelque temps devant que vous revinssiez de l'armée, à la ridicule et pernicieuse proposition que le Cardinal lui fit de déclarer si il prétendait mettre des bornes à l'autorité royale, si, dis-je, les plus sages du corps n'eussent éludé la réponse, la France, à mon opinion, courait fortune, parce que la Compagnie se déclarant pour l'affirmative, comme elle en fut sur le point, elle déchirait le voile qui couvre le mystère de l'Etat. Chaque monarchie a le sien. Celui de la France consiste dans cet espèce de silence religieux et sacré dans lequel on ensevelit, en obéissant presque toujours aveuglément aux rois, le droit que l'on ne veut croire avoir de s'en dispenser que dans les occasions où il ne serait pas même de leur service de leur plaire. Ce fut un miracle que le Parlement ne levât pas dernièrement ce voile, et ne le levât pas en forme et par arrêt, ce qui serait bien d'une conséquence plus dangereuse et plus funeste que la liberté que les peuples ont prise, depuis quelque temps, de voir à travers. Si cette liberté, qui est déjà dans la salle du Palais, était passée jusque dans la Grande Chambre, elle ferait des lois révérees de ce qui n'est encore que question problématique, et de ce qui n'était naguères qu'un secret, ou inconnu, ou du moins respecté.

"Votre Altesse n'empêchera pas, par la force des armes, les suites du malheureux état que je vous marque et dont nous ne sommes peut-être que trop proches. Elle voit que le Parlement même a peine à retenir les peuples qu'il a éveillés; elle voit que la contagion se glisse dans les provinces; et la Guyenne et la Provence donnent déjà très dangereusement l'exemple qu'elles ont reçu de Paris. Tout branle, et Votre Altesse seule est capable de fixer ce mouvement par l'éclat de sa naissance, par celui de sa réputation, et par la persuasion générale où l'on est qu'il n'y a qu'Elle qui y puisse remédier. L'on peut dire que la Reine partage la haine que l'on a pour le Cardinal, et que Monsieur partage le mépris que l'on a pour La Rivière. Si vous entrez, par complaisance, dans leurs pensées, vous entrez en part de la haine publique. Vous êtes au-dessus du mépris; mais la crainte que l'on aura de vous prendra sa place, et cette crainte empoisonnera si cruellement et la haine que l'on aura pour vous et le mépris que l'on a déjà pour les autres, que ce qui n'est présentement qu'une plaie dangereuse à l'Etat lui deviendra peut-être mortelle, et pourra mêler dans la suite de la révolution le désespoir du retour, qui est toujours, en ces matières, le dernier et le plus dangereux symptôme de la maladie.

"Je n'ignore pas les justes raisons qu'a Votre Altesse d'appréhender les manières d'un corps composé de plus de deux cents têtes, et qui n'est capable ni de gouverner ni d'être gouverné. Cet embarras est grand; mais j'ose soutenir qu'il n'est pas insurmontable, et qu'il n'est pas même difficile à démêler, dans la conjoncture présente, par des circonstances particulières. Quand le parti serait formé, quand vous seriez à la tête de l'armée, quand les manifestes auraient été publiés, quand enfin vous seriez général déclaré d'un parti dans lequel le Parlement serait entré, auriez-vous, Monsieur, plus de peine à soutenir ce poids que messieurs votre aïeul et basaïeul n'en ont eu à s'accommoder aux caprices des ministres de La Rochelle et des maires de Nîmes et de Montauban? Et Votre Altesse trouverait-Elle plus de difficulté à ménager le parlement de Paris que M. du Maine n'y en a trouvé dans le temps de la Ligue, c'est-à-dire dans le temps de la faction du monde la plus opposée à toutes les

maximes du Parlement? Votre naissance et votre mérite vous élèvent autant au-dessus de ce dernier exemple que la cause dont il s'agit est au-dessus de celle de la Ligue; et les manières n'en sont pas moins différentes. La Ligue fit une guerre où le chef du parti commença sa déclaration par une jonction ouverte et publique avec Espagne, contre la couronne et la personne d'un des plus braves et des meilleurs rois que la France ait jamais eu; et ce chef de parti, sorti d'une maison étrangère et suspecte, ne laissa pas de maintenir très longtemps dans ses intérêts ce même Parlement, dont la seule idée vous fait peine, dans une occasion où vous êtes si éloigné de le vouloir porter à la guerre, que vous n'y entrez que pour lui procurer la sûreté et la paix.

"Vous ne vous êtes ouvert qu'à deux hommes de tout le Parlement, et encore vous ne vous y êtes ouvert que sous la parole qu'ils vous ont donnée; l'un et l'autre, de ne laisser pénétrer à personne du monde, sans exception, vos intentions: Comme est-il possible que Votre Altesse puisse prétendre que ces deux hommes puissent, par le moyen de cette connaissance intérieure et cachée, régler les mouvements de leur corps? J'ose, Monsieur, vous répondre que si vous voulez [vous] déclarer publiquement comme protecteur du public et des compagnies souveraines, vous en disposerez, au moins pour très longtemps, absolument et presque souverainement. Ce n'est pas votre vue: vous ne vous voulez pas brouiller à la cour, vous aimez mieux le cabinet que la faction. Ne trouvez pas mauvais que des gens qui ne vous voient que dans ce jour ne mesurent pas toutes leurs démarches selon ce qui vous conviendrait. C'est à vous à mesurer les vôtres avec les leurs, parce qu'elles sont publiques; et vous le pouvez, parce que le Cardinal, accablé par la haine publique, est trop faible pour vous obliger malgré vous aux éclats et aux ruptures prématurées. La Rivière, qui gouverne Monsieur, est l'homme du monde le plus timide. Continuez à témoigner que vous cherchez à adoucir les choses, et laissez-les aigrir selon votre premier plan: un peu plus; un peu moins de chaleur dans le Parlement doit-il être capable de vous le faire changer? De quoi y va-t-il, enfin, en ce plus et en ce moins? Le pis du pis est que la Reine croie que vous n'embrassez pas avec assez d'ardeur ses intérêts. N'y a-t-il pas des moyens pour suppléer à cet inconvénient? N'y a-t-il pas des apparences à donner? N'y a-t-il pas même de l'effectif? Enfin, Monsieur, je supplie très humblement Votre Altesse de me permettre de Lui dire que jamais projet n'a été si beau, si innocent, si saint, ni si nécessaire que celui qu'Elle a fait, et que jamais raisons n'ont été, au moins à mon opinion, si faibles que celles qui l'empêchent de l'exécuter. La moins forte de celles qui vous y portent, ou plutôt qui vous y devraient porter, est que si le cardinal Mazarin ne réussit pas dans les siens, il vous peut entraîner dans sa ruine, et que si il y réussit, il se servira, pour vous perdre, de tout ce que vous aurez fait pour l'élever."

Vous voyez, par le peu d'arrangement de ce discours, qu'il fut fait sans méditation et sur-le-champ. Je le dictai à Laigue en revenant chez moi de chez Monsieur le Prince; et Laigue me le fit voir à mon dernier voyage de Paris. Il ne persuada point Monsieur le Prince, qui était déjà préoccupé; il ne répondit à mes raisons particulières que par les générales, ce qui est assez de son caractère. Les héros ont leurs défauts; celui de Monsieur le Prince est de n'avoir pas assez de suite dans un des plus beaux esprits du monde. Ceux qui ont voulu croire qu'il avait voulu, dans les commencements, aigrir les affaires par Longueil, par Broussel et par moi, pour se rendre plus nécessaire à la cour et dans la vue de faire pour le Cardinal ce qu'il y fit depuis, font autant d'injustice et à sa vertu et à la vérité, qu'ils prétendent faire d'honneur à son habileté. Ceux qui croient que les petits intérêts, c'est-à-dire les intérêts de pension, de gouvernement, d'établissements, furent l'unique cause de son changement ne se trompent guère moins. La vue d'être l'arbitre du cabinet y entra assurément, mais elle ne l'eût pas emporté sur les autres considérations; et le véritable principe fut qu'ayant tout vu d'abord également, il ne sentit pas tout également. La gloire de

restaurateur du public fut sa première idée; celle de conservateur de l'autorité royale fut la seconde. Voilà le caractère de tous ceux qui ont dans l'esprit le défaut que je vous ai marqué ci-dessus. Quoiqu'ils voient très bien les inconvénients et les avantages des deux partis sur lesquels ils balancent à prendre leur résolution, et quoiqu'ils les voient même ensemble, ils ne les pèsent pas ensemble. Ainsi ce qui leur paraît aujourd'hui plus léger leur paraît demain plus pesant. Voilà justement ce qui fit le changement de Monsieur le Prince, sur lequel il faut confesser que ce qui n'a pas honoré sa vue, ou plutôt sa résolution, a bien justifié son intention. L'on ne peut nier que si il eût conduit aussi prudemment qu'il l'eût pu la bonne intention qu'il avait certainement, il n'eût redressé l'Etat peut-être pour des siècles; mais l'on doit convenir que si il l'eût eue mauvaise, il eût pu aller à tout dans un temps où l'enfance du Roi, l'opiniâtreté de la Reine, la faiblesse de Monsieur, l'incapacité du ministre, la licence du peuple, la chaleur des parlements ouvraient à un jeune prince, plein de mérite et couvert de lauriers, une carrière plus belle et plus vaste que celle que MM. que Guise avaient courue.

Dans la conversation que j'eus avec Monsieur le Prince, il me dit deux ou trois fois, avec colère, qu'il ferait bien voir au Parlement, si il continuait à agir comme il avait accoutumé, qu'il n'en était pas où il pensait, et que ce ne serait pas une affaire que de le mettre à la raison. Pour vous dire le vrai, je ne fus pas fâché de trouver cette ouverture à en tirer ce que je pourrais des pensées de la cour; il ne s'en expliqua pas toutefois ouvertement; mais j'en compris assez pour me confirmer dans celle que j'avais, qu'elle commençait à reprendre ses premiers projets d'attaquer Paris. Pour m'en éclaircir encore davantage, je dis à Monsieur le Prince que le Cardinal se pourrait fort facilement tromper dans ses mesures, et que Paris serait un morceau de dure digestion: à quoi il me répondit de colère: "On ne le prendra pas comme Dunkerque, par des mines et par des attaques, mais si le pain de Gonesse leur manquait huit jours." Je me le tins pour dit, et je lui repartis, beaucoup moins pour en savoir davantage que pour avoir lieu de me dégager d'avec lui, que l'entreprise de fermer les passages du pain de Gonesse pourrait recevoir des difficultés. "Quelles?" reprit-il brusquement; les bourgeois sortiront-ils pour donner bataille? - Elle ne serait pas rude, Monsieur, si il n'y avait qu'eux, lui répondis-je. - Qui sera avec eux? reprit-il; y serez-vous, vous qui parlez? - Ce serait mauvais signe, lui dis-je: cela sentirait fort la procession de la Ligue." Il pensa un peu, et puis il me dit: "Ne raillons point; seriez-vous assez fou pour vous embarquer avec ces gens ici? - Je ne le suis que trop, lui répondis-je; vous le savez, Monsieur, et que je suis de plus coadjuteur de Paris, et par conséquent engagé et par honneur et par intérêt à sa conservation. Je servirai toute ma vie Votre Altesse en tout ce qui ne regardera pas ce point." Je vis bien que Monsieur le Prince s'émut à cette déclaration; mais il contint, et il me dit ces propres mots: "Quand vous vous engagerez dans une mauvaise affaire, je vous plaindrai; mais je n'aurai pas sujet de me plaindre de vous. Ne vous plaignez pas aussi de moi, et rendez-moi le témoignage que vous me devez, qui est que je n'ai rien promis à Longueil et à Broussel dont le Parlement ne m'ait dispensé par sa conduite." Il me fit ensuite beaucoup d'honnêtetés personnelles. Il m'offrit de me raccommoier avec la cour. Je l'assurai de mes obéissances et de mon zèle en tout ce qui ne serait pas contraire aux engagements qu'il savait que j'avais pris. Je le fis convenir de l'impossibilité d'en sortir, et je sortis moi-même de l'hôtel de Condé, avec toute l'agitation d'esprit que vous vous pouvez imaginer.

Montrésor et Saint-Ibar arrivèrent chez moi justement dans le temps que j'achevais de dicter à Laigue la conversation que j'avais eue avec Monsieur le Prince, et ils n'oublièrent rien pour m'obliger à envoyer, dès ce moment, à Bruxelles. Quoique je sentisse dans moi-même beaucoup de peine à être le premier qui eût mis dans nos affaires le grain de catholicon d'Espagne, je m'y résolus par la nécessité, et je commençai à en dresser l'instruction, qui devait contenir plusieurs chefs, et dont la conclusion fut remise, par cette raison, au lendemain matin.

La fortune me présenta, l'après-dînée, un moyen plus agréable et plus innocent. J'allai, par un pur hasard, chez Mme de Longueville, que je voyais fort peu parce que j'étais extrêmement ami de monsieur son mari, qui n'était pas l'homme de la cour le mieux avec elle. Je la trouvai seule; elle tomba, dans la conversation, sur les affaires publiques, qui étaient à la mode. Elle me parut enragée contre la cour. Je savais par le bruit public qu'elle l'était au dernier point contre Monsieur le Prince. Je joignis ce que l'on en disait dans le monde à ce que j'en tirais de certains mots qu'elle laissait échapper. Je n'ignorais pas que M. le prince de Conti était absolument en ses mains. Toutes ces idées me frappèrent tout d'un coup l'imagination, et y firent naître celles dont je vous rendrai compte, après que je vous aurai un peu éclairci le détail que je vous viens de toucher.

Mlle de Bourbon avait eu l'amitié du monde la plus tendre pour monsieur son frère aîné; et Mme de Longueville, quelque temps après son mariage, prit une rage et une fureur contre lui, qui passa jusques à un excès incroyable. Vous croyez aisément qu'il n'en fallait pas davantage dans le monde pour faire faire des commentaires fâcheux sur une histoire de laquelle l'on ne voyait pas les motifs. Je ne les ai jamais pu pénétrer; mais j'ai toujours été persuadé que ce qui s'en disait dans la cour n'était pas véritable, parce que si il eût été vrai qu'il y eût eu de la passion dans leur amitié, Monsieur le Prince n'aurait pas conservé pour elle la tendresse qu'il y conserva toujours dans la chaleur même de l'affaire de Coligny. J'ai observé qu'ils ne se brouillèrent qu'après sa mort, et je sais, de science certaine, que Monsieur le Prince savait que madame sa soeur aimait véritablement Coligny. L'amour passionné du prince de Conti pour elle donna à cette maison un certain air d'inceste, quoique très injustement pour l'effet, que la raison au contraire que je viens de vous alléguer, quoique, à mon sens, décisive, ne put dissiper.

Je vous ai marqué ci-dessus que la disposition où je trouvai Mme de Longueville me donna lieu de penser à préparer une défense pour Paris plus proche, plus naturelle et moins odieuse que celle d'Espagne. Je connaissais bien la faiblesse de M. le prince de Conti, presque encore enfant; mais je savais, en même temps, que cet enfant était prince du sang. Je ne voulais qu'un nom pour animer ce qui, sans un nom, ne serait que fantôme. Je me répondais de M. de Longueville, qui était l'homme du monde qui aimait le mieux le commencement de toutes affaires. J'étais fort assuré que le maréchal de La Mothe, enragé contre la cour, ne se détacherait point de M. de Longueville, à qui il avait été attaché vingt ans durant, par une pension, qu'il avait voulu même retenir, par reconnaissance, encore après qu'il eut été fait maréchal de France. Je voyais M. de Bouillon très mécontent et presque réduit à la nécessité par le mauvais état de ses affaires domestiques et par les injustices que la cour lui faisait. J'avais considéré tous ces gens-là, mais je ne les avais considérés que dans une perspective éloignée, parce qu'il n'y en avait aucun de tous ceux-là qui fût capable d'ouvrir la scène. M. de Longueville n'était bon que pour le second acte. Le maréchal de La Mothe, bon soldat, mais de très petit sens, ne pouvait jamais jouer le premier personnage. M. de Bouillon l'eût pu soutenir; mais sa probité était plus problématique que son talent; et j'étais bien averti, de plus, que madame sa femme, qui avait un pouvoir absolu sur son esprit, n'agissait en quoi que ce soit que par les mouvements d'Espagne. Vous ne vous étonnez pas, sans doute, de ce que je n'avais pas fixé des vues aussi vagues et aussi

brouillées que celles-là, et de ce que je les réunis pour ainsi dire en la personne de M. le prince de Conti, prince du sang, et qui par sa qualité conciliait et approchait, pour ainsi parler, tout ce qui paraissait le plus éloigné à l'égard des uns et des autres.

Dès que j'eus ouvert à Mme de Longueville le moindre jour du poste qu'elle pourrait tenir, en l'état où les affaires allaient tomber, elle y entra avec des emportements de joie que je ne vous puis exprimer. Je ménageai avec soin ces dispositions; j'échauffai M. de Longueville, et par moi-même et par Varicarville, qui était son pensionnaire, et auquel il avait, avec raison, une parfaite confiance, et je me résolus de ne lier aucun commerce avec Espagne et d'attendre que les occasions, que je jugeais bien n'être que trop proche, donnassent lieu à une conjoncture où celui que nous y prendrions infailliblement parût plutôt venir des autres que de moi. Ce parti, quoique très fortement contredit par Saint-Ibar et par Montrésor, fut le plus judicieux; et vous verrez par les suites que je jugeai sainement en jugeant qu'il n'y avait plus lieu de précipiter ce remède, qui est doublement dangereux quand il est le premier appliqué. Il a toujours besoin de lénitifs qui y préparent.

[La sincérité qui m'a obligé à vous faire une confession de ma faute, en ce qui a touché Mme de La Meilleraye, me force à vous faire ici mon éloge sur] ce qui regarde Mme de Longueville. La petite vérole lui avait ôté la première fleur de sa beauté; mais elle lui en avait laissé presque tout l'éclat; et cet éclat, joint à sa qualité, à son esprit et à sa langueur; qui avait en elle un charme particulier, la rendait une des plus aimables personnes de France. J'avais le coeur du monde le plus propre pour l'y placer entre Mmes de Guémené et de Pommereux. Je ne vous dirai pas qu'elle l'eût agréé; mais je vous dirai bien que ce ne fut pas la vue de l'impossibilité qui m'en fit rejeter la pensée, qui fut même assez vive dans les commencements. Le bénéfice n'était pas vacant; mais il n'étais pas desservi. M. de La Rochefoucauld était en possession; mais il était en Poitou. J'écrivais tous les jours trois ou quatre billets, et j'en recevais bien autant. Je me trouvais très souvent à l'heure du réveil, pour parler plus librement d'affaire. J'y concevais beaucoup d'avantage, parce que je n'ignorais pas que ce pourrait être l'unique moyen de m'assurer de M. le prince de Conti pour les suites. Je crus, pour ne vous rien celer, y entrevoir de la possibilité. La seule vue de l'amitié étroite que je professais avec le mari l'emporta sur le plaisir et sur la politique.

Je ne laissai pas de prendre une grande liaison d'affaire avec Mme de Longueville, et par elle un commerce avec M. de La Rochefoucauld, qui revint trois semaines ou un mois après ce premier engagement. Il faisait croire à M. le prince de Conti qu'il le servait dans la passion qu'il avait pour madame sa soeur; et lui et elle, de concert, l'avaient tellement aveuglé, que plus de quatre ans après il ne se doutait encore de quoi que ce soit.

Comme M. de La Rochefoucauld n'avait pas eu trop bon bruit dans l'affaire des Importants, dans laquelle l'on l'avait accusé de s'être accommodé à la cour à leurs dépens (ce que j'ai su toutefois depuis, de science certaine, n'être pas vrai), je n'étais pas trop content de le trouver en cette société. Il fallut pourtant s'en accommoder. Nous prîmes toutes nos mesures. M. le prince de Conti, Mme de Longueville, monsieur son mari et le maréchal de La Mothe s'engagèrent de demeurer à Paris et de se déclarer si l'on attaquait. Broussel, Longueil et Viole promirent tout au nom du Parlement, qui n'en savait rien. M. de Rais fit les allées et venues entre eux et Mme de Longueville, qui prenait des eaux à Noisy avec M. le prince de Conti. Il n'y eut que M. de Bouillon qui ne voulut être nommé à personne sans exception: il s'engagea avec moi uniquement. Je le voyais assez souvent la nuit, et Mme de Bouillon y était toujours présente: si cette femme eût eu autant de sincérité que d'esprit, de beauté, de douceur et de vertu, elle eût été une merveille accomplie. J'en fus très piqué; mais je n'y trouvai pas la moindre ouverture; et comme la piqure ne me fit pas mal fort longtemps, je crois que j'eusse parlé plus proprement si j'eusse dit que je crus en être très piqué.

Après que j'eus préparé assez à mon gré la défensive, je pris la pensée de faire, si il était possible, en sorte que la cour ne portât pas les affaires à l'extrémité. Vous concevez facilement l'utilité de ce dessein, et vous en avouerez la possibilité, quand je vous dirai que l'exécution n'en tint qu'à l'opiniâtreté qu'eut le ministre de ne pas agréer une proposition, qui m'avait été suggérée par Launay-Gravé, et qui, de l'agrément même du Parlement, eût suppléé, au moins pour beaucoup, aux retranchements faits par cette compagnie. Cette proposition, dont le détail serait trop long et trop ennuyeux, fut agitée chez Viole, où Le Coigneux et beaucoup d'autres gens du Parlement se trouvèrent. Elle fut approuvée; et si le ministre eût été assez sage pour la recevoir de bonne foi, je suis persuadé et que l'Etat eût soutenu la dépense nécessaire et qu'il n'y aurait point eu de guerre civile.

Quand je vis que la cour ne voulait même son bien qu'à sa mode, qui n'était jamais bonne, je ne songeai plus qu'à lui faire du mal, et ce ne fut que dans ce moment où je pris l'entière et pleine résolution d'attaquer personnellement le Mazarin, parce que je crus que ne pouvant l'empêcher de nous attaquer, nous ferions sagement de l'attaquer nous-mêmes, par des préalables qui donneraient dans le public un mauvais air à son attaque.

L'on peut dire avec fondement que les ennemis de ce ministre avaient un avantage contre lui très rare, et que l'on n'a presque jamais contre les gens qui sont dans sa place. Leur pouvoir fait, pour l'ordinaire, qu'ils ne sont pas susceptibles de la teinture du ridicule; elle prenait sur le Cardinal, parce qu'il disait des sottises, ce qui n'est pas ordinaire à ceux mêmes qui en font dans ces sortes de postes. Je lui attachai Marigny, qui revenait tout à propos de Suède, et qui s'était comme donné à moi. Le Cardinal avait demandé à Bouqueval, député du Grand Conseil, si il ne croirait pas être obligé d'obéir au Roi, en cas que le Roi lui commandât de ne point porter de glands à son collet; et il s'était servi de cette comparaison assez sottement, comme vous voyez, pour prouver l'obéissance aux députés d'une compagnie souveraine. Marigny paraphrasa ce mot, en prose et en vers, un mois ou cinq semaines devant que le Roi sortît de Paris; et l'effet que fit cette paraphrase est inconcevable. Je pris cet instant pour mettre l'abomination dans le ridicule, ce qui fait le plus dangereux et le plus irrémédiable de tous les composés.

Vous avez vu ci-dessus que la cour avait entrepris d'autoriser les prêts par des déclarations, c'est-à-dire, à proprement parler, qu'elle avait entrepris d'autoriser les usures par une loi vérifiée en Parlement, parce que ces prêts qui se faisaient au Roi, par exemple sur les tailles, n'étaient jamais qu'avec des usures immenses. Ma dignité m'obligeait à ne pas souffrir un mal et un scandale aussi général et aussi public. Je remplis très exactement et très

pleinement mon devoir. Je fis une assemblée fameuse de curés, de chanoines, de docteurs, de religieux; et sans avoir seulement prononcé le nom du Cardinal dans toutes ces conférences, où je faisais au contraire toujours semblant de l'épargner, je le fis passer, en huit jours, pour le Juif le plus convaincu qui fût en Europe.

Le Roi sortit de Paris justement à ce moment, et je l'appris, à cinq heures du matin, par l'argentier de la Reine, qui me fit éveiller, et qui me donna une lettre écrite de sa main, par laquelle elle me commandait, en des termes fort honnêtes, de me rendre dans le jour à Saint-Germain. L'argentier ajouta de bouche que le Roi venait de monter en carrosse pour y aller, et que toute l'armée était commandée pour s'avancer. Je lui répondis simplement que je ne manquerais pas d'obéir. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que je n'en eus pas la pensée.

Blancmesnil entra dans ma chambre, pâle comme un mort. Il me dit que le Roi marchait au Palais avec huit mille chevaux. Je l'assurai qu'il était sorti de la ville avec deux cents. Voilà la moindre des impertinences qui me furent dites depuis les cinq heures du matin jusques à dix. J'eus toujours une procession de gens effarés, qui se croyaient perdus. Mais j'en prenais bien plus de divertissement que d'inquiétude, parce que j'étais averti, de moment à autre, par les officiers des colonelles, qui étaient à moi, que le premier mouvement du peuple, à la première nouvelle, n'avait été que de fureur, à laquelle la peur ne succède jamais que par degrés; et je croyais avoir de quoi couper, devant qu'il fût nuit, ces degrés; car quoique Monsieur le Prince, qui se défiait de monsieur son frère, l'eût été prendre dans son lit et l'eût emmené avec lui à Saint-Germain, je ne doutais point, Mme de Longueville étant demeurée à Paris, que nous [ne] le revissions bientôt; et d'autant plus que je savais que Monsieur le Prince, qui ne le craignait ni ne l'estimait, ne pousserait pas sa défiance jusques à l'arrêter. J'avais de plus reçu, la veille, une lettre de M. de Longueville, datée de Rouen, par laquelle il m'assurait qu'il arriverait le soir de ce jour-là à Paris.

Aussitôt que le Roi fut sorti, les bourgeois, d'eux-mêmes et sans ordre, se saisirent de la porte Saint-Honoré; et dès que l'argentier de la Reine fut sorti de chez moi, je mandai à Brigalier d'occuper, avec sa compagnie, celle de la Conférence. Le Parlement s'assembla, au même temps, avec un tumulte de consternation, et je ne sais ce qu'ils eussent fait, tant ils étaient effarés, si l'on n'eût trouvé le moyen de les animer par leur propre peur. Je l'ai observé mille fois: il y a des espèces de frayeurs qui ne se dissipent que par des frayeurs d'un plus haut degré. Je priai Vedeau, conseiller, que je fis appeler dans le parquet des huissiers, d'avertir la Compagnie qu'il y avait à l'Hôtel de Ville une lettre du Roi, par laquelle il donnait part au prévôt des marchands et aux échevins des raisons qui l'avaient obligé à sortir de sa bonne ville de Paris, qui étaient en substance: que quelques officiers de son Parlement avaient intelligence avec les ennemis de l'Etat, et qu'ils avaient même conspiré de se saisir de sa personne. Cette lettre, jointe à la connaissance que l'on avait que le président Le Féron, prévôt des marchands, était tout à fait dépendant de la cour, émut toute la Compagnie au point qu'elle se la fit apporter sur l'heure même, et qu'elle donna arrêt par lequel il fut ordonné que le bourgeois prendrait les armes; que l'on garderait les portes de la ville; que le prévôt des marchands et le lieutenant civil pourvoiraient au passage des vivres, et que l'on délibérerait, le lendemain au matin, sur la lettre du Roi. Vous jugez, par la teneur de cet arrêt bien interlocutoire, que la terreur du Parlement n'était pas encore bien dissipée. Je ne fus pas touché de son irrésolution, parce que j'étais persuadé que j'aurais dans peu de quoi le fortifier.

Comme je croyais que la bonne conduite voulait que le premier pas, au moins public, de désobéissance vînt de ce corps, qui justifierait celle des particuliers, je jugeai à propos de chercher une couleur au peu de soumission que je témoignais à la Reine en n'allant pas à

Saint-Germain. Je fis mettre mes chevaux au carrosse, je reçus les adieux de tout le monde, je rejetai avec une fermeté admirable toutes les instances que l'on me fit pour m'obliger à demeurer; et par un malheur signalé, je trouvai, au bout de la rue Neuve-Notre-Dame, Du Buisson, marchand de bois, et qui avait beaucoup de crédit sur les ports. Il était absolument à moi; mais il se mit ce jour-là en mauvaise humeur. Il battit mon postillon; il menaça mon cocher. Le peuple, accourant en foule, renversa mon carrosse; et les femmes du Marché-Neuf firent d'un étai une machine sur laquelle elles me rapportèrent, pleurantes et hurlantes, à mon logis. Vous ne doutez pas de la manière dont cet effort de mon obéissance fut reçu à Saint-Germain. J'écrivis à la Reine et à Monsieur le Prince, en leur témoignant la douleur que j'avais d'avoir si mal réussi dans ma tentative. La première répondit au chevalier de Sévigné, qui lui porta ma lettre, avec une hauteur de mépris; le second ne put s'empêcher, en me plaignant, de témoigner de la colère. La Rivière éclata contre moi par des railleries, et le chevalier de Sévigné vit clairement que les uns et les autres étaient persuadés qu'ils nous auraient dès le lendemain la corde au cou.

Je ne fus pas beaucoup ému de leurs menaces; mais je fus très touché d'une nouvelle que j'appris le même jour, qui était que M. de Longueville, qui, comme je vous ai dit, revenait de Rouen, où il avait fait un voyage de dix ou douze jours, ayant appris la sortie du Roi à six lieues de Paris, avait tourné tout court à Saint-Germain. Mme de Longueville ne douta point que Monsieur le Prince ne l'eût gagné, et qu'ainsi M. le prince de Conti ne fût infailliblement arrêté. Le maréchal de La Mothe lui déclara, en ma présence, qu'il ferait sans exception tout ce que M. de Longueville voudrait, et contre et pour la cour. M. de Bouillon se prenait à moi de ce que des gens dont je l'avais toujours assuré prenaient une conduite aussi contraire à ce que je lui en avais dit mille fois. Jugez, je vous supplie, de mon embarras, qui était d'autant plus grand que Mme de Longueville me protestait qu'elle n'avait eu, de tout le jour, aucune nouvelle de M. de La Rochefoucauld, qui était toutefois parti deux heures après le Roi, pour fortifier et pour ramener M. le prince de Conti.

Saint-Ibar revint encore à la charge pour m'obliger à l'envoyer, sans différer, au comte de Fuensaldagne. Je ne fus pas de son opinion, et je pris le parti de faire partir pour Saint-Germain le marquis de Noirmoutier, qui s'était lié avec moi depuis quelque temps, pour savoir, par son moyen, ce que l'on pouvait attendre de M. le prince de Conti et de M. de Longueville. Mme de Longueville fut de ce sentiment, et Noirmoutier partit sur les six heures du soir.

Le lendemain au matin, qui fut le lendemain de la fête des Rois, c'est-à-dire le 7 de janvier, La Sourdière, lieutenant des gardes du corps, entra dans le parquet des gens du Roi, et leur donna une lettre de cachet, adressée à eux, par laquelle le Roi leur ordonnait de dire à la Compagnie qu'il lui commandait de se transporter à Montargis et d'y attendre ses ordres. Il y avait aussi entre les mains de La Sourdière un paquet fermé pour le Parlement, et une lettre pour le premier président. Comme l'on n'avait pas lieu de douter du contenu, que l'on devinait assez par celui de la lettre écrite aux gens du Roi, l'on crut qu'il serait plus respectueux de ne point ouvrir un paquet auquel l'on était déterminé par avance de ne pas obéir. L'on le rendit tout fermé à La Sourdière, et l'on arrêta d'envoyer les gens du Roi à Saint-Germain pour assurer la Reine de l'obéissance du Parlement, et pour la supplier de lui permettre de se justifier de la calomnie qui lui avait attiré la lettre écrite la veille au prévôt des marchands.

Pour soutenir un peu la dignité, l'on ajouta dans l'arrêt que la Reine serait très humblement suppliée de vouloir nommer les calomniateurs, pour être procédé contre eux selon la rigueur des ordonnances. La vérité est que l'on eut bien de la peine à y faire insérer cette clause, que toute la Compagnie était fort consternée, et au point que Broussel, Charton, Viole, Loisel, Amelot et cinq autres, des noms desquels je ne me souviens pas, qui ouvrirent l'avis

de demander en forme l'éloignement du cardinal Mazarin, ne furent suivis de personne, et furent même traités d'emportés. Vous observerez, s'il vous plaît, qu'il n'y avait que la vigueur, dans cette conjoncture, où l'on pût trouver même apparence de sûreté. Je n'en ai jamais vu où j'aie trouvé tant de faiblesse. Je courus toute la nuit, et je n'y gagnai que ce que je vous viens de dire.

La Chambre des comptes eut, le même jour, une lettre de cachet, par laquelle il lui était ordonné d'aller à Orléans, et le Grand Conseil reçut commandement d'aller à Mantes. La première députa pour faire des remontrances; le second offrit d'obéir, mais la Ville lui refusa des passeports. Il est aisé de concevoir l'état où je fus tout ce jour-là, qui effectivement me parut le plus affreux de tous ceux que j'eusse passés jusque-là dans ma vie. Je dis jusque-là, car j'en ai eu depuis de plus fâcheux. Je voyais le Parlement sur le point de mollir, et je me voyais, par conséquent, dans la nécessité ou de subir avec lui le joug du monde le plus honteux et même le plus dangereux pour mon particulier, ou de m'ériger purement et simplement en tribun du peuple, qui est le parti de tous le moins sûr et même le plus bas, toutes les fois qu'il n'est pas revêtu.

La faiblesse de M. le prince de Conti, qui s'était laissé emmener comme un enfant par monsieur son frère, celle de M. de Longueville, qui au lieu de venir rassurer ceux avec lesquels il était engagé, avait été offrir à la Reine ses services, la déclaration de MM. de Bouillon et de La Mothe l'avaient fort dégarni, ce tribunal. L'imprudence du Mazarin le releva. Il fit refuser par la Reine audience aux gens du Roi; ils revinrent dès le soir à Paris, convaincus que la cour voulait pousser toutes choses à l'extrémité.

Je vis mes amis toute la nuit; je leur montrai les avis que j'avais reçus de Saint-Germain, qui étaient que Monsieur le Prince avait assuré la Reine qu'il prendrait Paris en quinze jours, et que M. Le Tellier, qui avait été procureur du Roi au Châtelet, et qui, par cette raison, devait avoir connaissance de la police, répondait que la cessation de deux marchés affamerait la ville. Je jetai par là dans les esprits l'opinion de l'impossibilité de l'accommodement, qui n'était dans la vérité que trop effective.

Les gens du Roi firent, le lendemain au matin, leur rapport du refus de l'audience; le désespoir s'empara de tous les esprits; et l'on donna tout d'une voix, à la réserve de celle de Bernay, plus cuisinier que conseiller, ce fameux arrêt du 8 janvier 1649, par lequel le cardinal Mazarin fut déclaré ennemi du Roi et de l'Etat, perturbateur du repos public, et enjoint à tous les sujets du Roi de lui courir sus.

L'après-dînée, l'on tint la police générale par les députés du Parlement, de la Chambre des comptes, de la Cour des aides, M. de Montbazon, gouverneur de Paris, prévôt des marchands et échevins, et les communautés des six corps des marchands. Il fut arrêté que le prévôt des marchands et échevins donneraient des commissions pour lever quatre mille chevaux et dix mille hommes de pied. Le même jour, la Chambre des comptes et la Cour des aides députèrent vers la Reine, pour la supplier de ramener le Roi à Paris. La Ville députa aussi au même effet. Comme la cour était encore persuadée que le Parlement faiblirait, parce qu'elle n'avait pas encore reçu la nouvelle de l'arrêt, elle répondit très fièrement à ces députations. Monsieur le Prince s'emporta même beaucoup contre le Parlement, devant la Reine, en parlant à Amelot, premier président de la Cour des aides, et la Reine répondit à tous ces corps qu'elle ne rentrerait jamais à Paris, ni le Roi ni elle, que le Parlement n'en fût dehors.

Le lendemain au matin, qui fut le 9 de janvier, la Ville reçut une lettre du Roi, par laquelle il lui était commandé de faire obéir le Parlement et de l'obliger à se rendre à Montargis. M. de Montbazon, assisté de Fournier, premier échevin, d'un autre échevin et de quatre conseillers

de Ville, apportèrent la lettre au Parlement; et ils lui protestèrent, en même temps, de ne recevoir d'autres ordres que ceux de la Compagnie, qui fit, ce même matin-là, le fonds nécessaire pour la levée des troupes.

L'après-dînée, l'on tint la police générale, dans laquelle tous les corps de la Ville et tous les colonels et capitaines de quartiers jurèrent une union pour la défense commune. Vous avez sujet de croire que j'en avais moi-même d'être satisfait de l'état des choses, qui ne me permettait plus de craindre d'être abandonné; et vous en serez encore bien plus persuadée, quand je vous aurai dit que le marquis de Noirmoutier m'assura, dès le lendemain qu'il fut arrivé à Saint-Germain, que M. le prince de Conti et M. de Longueville étaient très bien disposés, et qu'ils eussent été déjà à Paris, si ils n'eussent cru assurer mieux leur sortie de la cour en s'y montrant quelques jours durant. M. de La Rochefoucauld écrivait au même sens à Mme de Longueville.

Vous croyez sans doute toute cette affaire en bon état: vous allez toutefois avouer que cette même étoile qui a semé de pierres tous les chemins par où j'ai passé me fit trouver dans celui-ci, qui paraissait si ouvert et si aplani, un des plus grands obstacles et un des plus grands embarras que j'aie rencontrés dans tout le cours de ma vie.

L'après-dînée du jour que je vous viens de marquer, qui fut le 9 de janvier; M. de Brissac, qui avait épousé ma cousine, mais avec qui j'avais fort peu d'habitude, entra chez moi, et il me dit en riant: "Nous sommes de même parti; je viens servir le Parlement." Je crus que M. de Longueville, de qui il était parent proche à cause de sa femme, pouvait l'avoir engagé, et pour m'en éclaircir j'essayai de le faire parler, sans m'ouvrir toutefois à lui à tout hasard. Je trouvai qu'il ne savait quoi que soit ni de M. de Longueville ni de M. le prince de Conti, qu'étant peu satisfait du Cardinal et moins encore du maréchal de La Meilleraye, son beau-frère, il venait chercher son aventure dans un parti où il crut que notre alliance pourrait ne lui être pas inutile. Après une conversation d'un demi-quart d'heure, il vit par fenêtre que l'on mettait mes chevaux à mon carrosse. "Ah! mon Dieu! dit-il, ne sortez pas; voilà M. d'Elbeuf qui sera ici dans un moment. - Et que faire? lui répondis-je; n'est-il pas à Saint-Germain? - Il y était, reprit froidement M. de Brissac; mais comme il n'y a pas trouvé à dîner, il vient voir si il trouvera à souper à Paris. Il m'a juré plus de dix fois, depuis le pont de Neuilly, où je l'ai rencontré, jusques à la Croix-du-Tiroir, où je l'ai laissé, qu'il ferait bien mieux que son cousin M. du Maine ne fit à la Ligue."

Jugez, s'il vous plaît, de ma peine. Je n'osais m'ouvrir à qui que ce soit que j'attendisse M. le prince de Conti et M. de Longueville, de peur de les faire arrêter à Saint-Germain. Je voyais un prince de la maison de Lorraine, dont le nom est toujours agréable à Paris, prêt à se déclarer et à être déclaré certainement général des troupes, qui n'en avaient point, et qui en avaient un besoin pressant par les minutes. Je savais que le maréchal de La Mothe, qui se défiait toujours de l'irrésolution naturelle à M. de Longueville, ne ferait pas un pas qu'il ne le vît; et je ne pouvais douter que M. de Bouillon n'ajoutât encore la présence de M. d'Elbeuf, très suspect à tous ceux qui le connaissaient sur le chapitre de la probité, aux motifs qu'il trouvait pour ne point agir dans l'absence de M. le prince de Conti. De remède, je n'en voyais point. Le prévôt des marchands était, dans le fond du coeur, passionné pour la cour, et je ne le pouvais ignorer. Le premier président n'en était pas esclave comme l'autre, mais l'intention certainement y était; et de plus, quand j'eusse été aussi assuré d'eux que de moi-même, que leur eussé-je pu proposer dans une conjoncture où les peuples enragés ne pouvaient pas ne pas s'attacher au premier objet, et où ils eussent pris pour mensonge et pour trahison tout ce que l'on leur eût dit, au moins publiquement, contre un prince qui n'avait rien du grand de ses prédécesseurs que les manières de l'affabilité, ce qui était justement ce que j'avais à craindre en ce moment? Sur le tout, je n'osais me promettre tout à fait que M. le prince de Conti et M.

de Longueville vinsent sitôt qu'ils me l'assuraient.

J'avais écrit, la veille, au second, comme par un pressentiment, que je le suppliais de considérer que les moindres instants étaient précieux, et que le délai, même fondé, dans le commencement des grandes affaires est toujours dangereux. Mais je connaissais son irrésolution. Supposé même qu'ils arrivassent dans un demi-quart d'heure; ils arrivaient toujours après un homme qui avait l'esprit du monde le plus artificieux, et qui ne manquerait pas de donner toutes les couleurs qui pourraient jeter dans l'esprit des peuples la défiance, assez aisée à prendre dans les circonstances d'un frère et d'un beau-frère de Monsieur le Prince. Véritablement, pour me consoler, j'avais pour prendre mon parti sur ces réflexions peut-être deux moments, peut-être un quart d'heure pour le plus. Il n'était pas encore passé, quand M. d'Elbeuf entra chez moi, qui me dit tout ce que la cajolerie de la maison de Guise lui put suggérer. Je vis ses trois enfants derrière lui, qui ne furent pas tout à fait si éloquents, mais qui me parurent avoir été bien sifflés. Je répondis à leurs honnêtetés avec beaucoup de respect et avec toutes les manières qui pouvaient couvrir mon jeu. M. d'Elbeuf me dit qu'il allait de ce pas à l'Hôtel de Ville lui offrir son service: à quoi lui ayant répondu que je croyais qu'il serait plus obligeant pour le Parlement qu'il s'adressât, le lendemain, directement aux chambres assemblées, il demeura fixé dans sa première résolution, quoiqu'il me vînt d'assurer qu'il voulait en tout suivre mes conseils.

Aussitôt qu'il fut monté en carrosse, j'écrivis un mot à Fournier, premier échevin, qui était de mes amis, qu'il prît garde que l'Hôtel de Ville renvoyât M. d'Elbeuf au Parlement. Je mandai à ceux des curés qui étaient le plus intimement à moi de jeter la défiance, par leurs ecclésiastiques, dans l'esprit des peuples, de l'union qui avait paru entre M. d'Elbeuf et l'abbé de La Rivière. Je courus toute la nuit, à pied et déguisé, pour faire connaître à ceux du Parlement auxquels je n'osais m'ouvrir touchant M. le prince de Conti et M. de Longueville, qu'ils ne se devaient pas abandonner à la conduite d'un homme aussi décrié sur le chapitre de la bonne foi, et qui leur faisait connaître les intentions qu'il avait pour leur compagnie, puisqu'il s'était adressé à l'Hôtel de Ville d'abord, sans doute en vue de le diviser du Parlement. Comme j'avais eu celle de gagner du temps, en lui conseillant d'attendre jusques au lendemain pour lui offrir son service devant que de se présenter à la Ville, je me résolus, dès que je vis qu'il ne prenait pas mon conseil, de me servir contre lui-même de celui qu'il suivait; et je trouvai effectivement que je faisais effet dans beaucoup d'esprits. Mais comme je ne pouvais voir que peu de gens dans le peu de temps que j'avais, et que, de plus, la nécessité d'un chef qui commandât les troupes ne souffrait presque point de délai, je m'apercevais que mes raisons touchaient beaucoup plus les esprits que les coeurs, et pour vous dire le vrai, j'étais fort embarrassé, et d'autant plus que j'étais bien averti que M. d'Elbeuf ne s'oubliait pas.

Le président Le Coigneux, avec qui il avait été fort brouillé lorsqu'ils étaient tous deux avec Monsieur à Bruxelles, et avec qui il se croyait raccommoqué, me fit voir un billet qu'il lui avait écrit de la porte Saint-Honoré, en entrant dans la ville, où étaient ces propres mots: "Il faut aller faire hommage au coadjuteur; dans trois jours il me rendra ses devoirs." Le billet était signé: L'AMI DU COEUR. Je n'avais pas besoin de cette preuve pour savoir qu'il ne m'aimait pas. J'avais été autrefois brouillé avec lui, et je l'avais prié un peu brusquement de se taire dans un bal chez Mme Perrochel, dans lequel il me semblait qu'il voulût faire une raillerie de Monsieur le Comte, qu'il haïssait fort, parce qu'ils étaient tous deux, en ce temps-là, amoureux de Mme de Montbazon.

Après avoir couru la ville jusques à deux heures, je revins chez moi presque résolu de me déclarer publiquement contre M. d'Elbeuf, de l'accuser d'intelligence avec la cour, de faire prendre les armes, et de le prendre lui-même, ou au moins de l'obliger à sortir de Paris. Je

me sentais assez de crédit dans le peuple pour le pouvoir entreprendre judicieusement; mais il faut avouer que l'extrémité était grande, par une infinité de circonstances, et particulièrement par celle d'un mouvement, qui ne pouvait être médiocre dans une ville investie, et investie par son roi.

Comme je roulais toutes ces différentes pensées dans ma tête, qui n'était pas, comme vous vous pouvez imaginer, peu agitée, l'on me vint dire que le chevalier de La Chaise, qui était à M. de Longueville, était à la porte de ma chambre. Il me cria en entrant: "Levez-vous, Monsieur; M. le prince de Conti et M. de Longueville sont à la porte Saint-Honoré; et le peuple, qui crie et qui dit qu'ils viennent trahir la ville, ne les veut pas laisser entrer." Je m'habillai en diligence, j'allai prendre le bonhomme Broussel, je fis allumer huit ou dix flambeaux, et nous allâmes, en cet équipage, à la porte Saint-Honoré. Nous trouvâmes déjà tant de monde dans la rue, que nous eûmes peine à percer la foule; et il était grand jour quand nous fîmes ouvrir la porte, parce que nous employâmes beaucoup de temps à rassurer les esprits, qui étaient dans une défiance inimaginable. Nous haranguâmes le peuple, et nous amenâmes à l'hôtel de Longueville M. le prince de Conti et monsieur son beau-frère.

J'allai en même temps chez M. d'Elbeuf lui faire une manière de compliment, qui ne lui eut pas plu; car ce fut pour lui proposer de ne pas aller au Palais, ou au moins de n'y aller qu'avec les autres et après avoir conféré ensemble de ce qu'il y aurait à faire pour le bien du parti. La défiance générale que l'on avait de tout ce qui avait le moins du monde de rapport à Monsieur le Prince nous obligeait à ménager avec bien de la douceur ces premiers moments. Ce qui eût peut-être été facile la veille eût été impossible et même ruineux le matin du jour suivant; et ce M. d'Elbeuf, que je croyais pouvoir chasser de Paris le 9, m'en eût chassé apparemment le 10, si il eût su prendre son parti, tant le nom de Condé était suspect au peuple.

Dès que je vis qu'il avait manqué le moment dans lequel nous fîmes entrer M. le prince de Conti, je ne doutai point que; comme le fond des coeurs était pour moi, je ne les ramenasse, avec un peu de temps, où il me plairait; mais il fallait ce peu de temps, et c'est pourquoi mon avis fut, et il n'y en avait point d'autre, de ménager M. d'Elbeuf, et de lui faire voir qu'il pourrait trouver sa place et son compte en s'unissant avec M. le prince de Conti et avec M. de Longueville. Ce qui me fait croire que cette proposition ne lui aurait pas plu, comme je vous le disais à cette heure, est qu'au lieu de m'attendre chez lui, comme je l'en avais envoyé prier, il alla au Palais. Le premier président, qui ne voulait pas que le Parlement allât à Montargis, mais qui ne voulait point non plus de guerre civile, reçut M. d'Elbeuf à bras ouverts, précipita l'assemblée des chambres, et quoi que pussent dire Broussel, Longueil, Viole, Blancmesnil, Novion, Le Coigneux, fit déclarer général M. d'Elbeuf, dans la vue, à ce que m'a depuis avoué le président de Mesmes, qui se faisait l'auteur de ce conseil, de faire une division dans le parti, qui n'eût pas été, à son compte, capable d'empêcher la cour de s'adoucir, et qui l'eût été toutefois d'affaiblir assez la faction pour la rendre moins dangereuse et moins durable. Cette pensée m'a toujours paru une de ces visions dont la spéculation est belle et la pratique impossible: la méprise en ces matières est toujours très périlleuse.

Comme je ne trouvai point M. d'Elbeuf, que ceux à qui j'avais donné ordre de l'observer me rapportèrent qu'il avait pris le chemin du Palais, et que j'eus appris que l'assemblée des chambres avait été avancée, je me le tins pour dit: je ne doutai point de la vérité, et je revins en diligence à l'hôtel de Longueville, pour obliger M. le prince de Conti et M. de Longueville d'aller, sur l'heure même, au Parlement. Le second n'avait jamais hâte, et le [premier], fatigué de sa mauvaise nuit, s'était mis au lit. J'eus toutes les peines du monde à le persuader de se relever. Il se trouvait mal, et il tarda tant que l'on nous vint dire que le Parlement était levé et

que M. d'Elbeuf marchait à l'Hôtel de Ville, pour y prêter le serment et prendre le soin de toutes les commissions qui s'y délivraient. Vous concevez aisément l'amertume de cette nouvelle. Elle eût été plus grande, si la première occasion que M. d'Elbeuf avait manquée ne m'eût donné lieu d'espérer qu'il ne se servirait pas mieux de la seconde. Comme j'appréhendai toutefois que le bon succès de cette matinée ne lui élevât le coeur, je crus qu'il ne lui fallait pas laisser trop de temps de se reconnaître, et je proposai à M. le prince de Conti de venir au Parlement l'après-dînée, de s'offrir à la Compagnie, et d'en demeurer simplement et précisément dans ces termes, qui se pourraient expliquer plus et moins fortement, selon qu'il trouverait l'air du bureau dans la Grande Chambre, mais encore plus selon que je le trouverais moi-même dans la salle, où, sous le prétexte que je n'avais pas encore de place au Parlement, je faisais état de demeurer pour avoir l'oeil sur le peuple.

M. le prince de Conti se mit dans mon carrosse, sans aucune suite que la mienne de livrée, qui était fort grande, et qui me faisait, par conséquent, reconnaître de fort loin: ce qui était assez à propos en cette occasion, et qui n'empêchait pourtant pas que M. le prince de Conti ne fit voir aux bourgeois qu'il prenait confiance en eux, ce qui n'y était pas moins nécessaire. Il n'y a rien où il faille plus de précautions qu'en tout ce qui regarde les peuples, parce qu'il n'y a rien de plus déréglé; il n'y a rien où il les faille plus cacher, parce qu'il n'y a rien de plus défiant. Nous arrivâmes au Palais devant M. d'Elbeuf; l'on cria sur les degrés et dans la salle: "Vive le coadjuteur!" mais à la réserve des gens que j'y avais fait trouver, personne ne cria: "Vive Conti!" Et comme Paris fournit un monde plutôt qu'un nombre dans les émotions, quoique j'y eusse beaucoup de gens apostés, il me fut aisé de juger que le gros du peuple n'était pas guéri de la défiance; et je vous confesse que je fus bien aise quand j'eus tiré ce prince de la salle, et que je l'eus mis dans la Grande Chambre.

M. d'Elbeuf arriva, un moment après, suivi de tous les gardes de la ville, qui l'accompagnaient depuis le matin comme général. Le peuple éclatait de toutes parts, criant: "Vive Son Altesse! vive Elbeuf!" et comme on criait en même temps: "Vive le coadjuteur!", je l'abordai avec un visage riant, et je lui dis: "Voici un écho, Monsieur, qui m'est bien glorieux. - Vous êtes trop honnête", me répondit-il, et, en se tournant aux gardes, il leur dit: "Demeurez à la porte de la Grande Chambre." Je pris cet ordre pour moi, et j'y demeurai pareillement avec ce que j'avais de gens le plus à moi, qui étaient en bon nombre. Comme le Parlement fut assis, M. le prince de Conti prit la parole et dit qu'ayant connu à Saint-Germain les pernicious conseils que l'on donnait à la Reine, il avait cru qu'il était obligé, par sa qualité de prince du sang, de s'y opposer. Vous voyez assez la suite de ce discours. M. d'Elbeuf, qui, selon le caractère de tous les faibles, était rogue et fier, parce qu'il se croyait le plus fort, dit qu'il savait le respect qu'il devait à M. le prince de Conti, mais qu'il ne pouvait s'empêcher de dire que c'était lui qui avait rompu la glace, qui s'était offert le premier à la Compagnie, et qu'elle lui ayant fait l'honneur de lui confier le bâton de général, il ne le quitterait jamais qu'avec la vie. La cohue du Parlement, qui était, comme le peuple, en défiance de M. le prince de Conti, applaudit à cette déclaration, qui fut ornée de mille périphrases très naturelles au style de M. d'Elbeuf. Touchepré, capitaine de ses gardes, homme d'esprit et de coeur, les commenta dans la salle. Le Parlement se leva après avoir donné arrêt par lequel il enjoignait, sous peine de crime de la lèse-majesté, aux troupes de n'approcher Paris de vingt lieues, et je vis bien que je devais me contenter, pour ce jour-là, de ramener M. le prince de Conti sain et sauf à l'hôtel de Longueville. Comme la foule était grande, il fallut que je le pris presque entre mes bras au sortir de la Grande Chambre. M. d'Elbeuf qui croyait être maître de tout, me dit d'un ton de raillerie, en entendant les cris du peuple, qui, par reprises, nommaient son nom et le mien ensemble: "Voilà, Monsieur, un écho qui m'est bien glorieux." A quoi je lui répondis: "Vous êtes trop honnête"; mais d'un ton un peu plus gai qu'il ne me l'avait dit; car quoiqu'il crût ses affaires en fort bon état, je jugeai, sans balancer, que

les miennes seraient bientôt dans une meilleure condition que les siennes, dès que je vis qu'il avait encore manqué cette seconde occasion. Le crédit parmi les peuples, cultivé et nourri de longue main, ne manque jamais à étouffer, pour peu qu'il ait de temps pour germer, ces fleurs minces et naissantes de la bienveillance publique, que le pur hasard fait quelquefois pousser. Je ne me trompai pas dans ma pensée, comme vous allez voir.

Je trouvai, en arrivant à l'hôtel de Longueville, Quincerot, capitaine de Navarre, et qui avait été nourri page du marquis de Ragny, père de Mme de Lesdiguières. Elle me l'envoyait de Saint-Germain, où elle était, sous prétexte de répéter quelque prisonnier; mais, dans le vrai, pour m'avertir que M. d'Elbeuf, une heure après avoir appris l'arrivée de M. le prince de Conti et de M. de Longueville à Paris, avait écrit à La Rivière ces propres mots: "Dites à la Reine et à Monsieur que ce diable de coadjuteur perd tout ici; que dans deux jours je n'y aurai aucun pouvoir; mais que si ils veulent me faire un bon parti, je leur témoignerai que je ne suis pas venu à Paris avec une aussi mauvaise intention qu'ils se le persuadent." La Rivière montra ce billet au Cardinal, qui s'en moqua, et qui le fit voir au maréchal de Villeroy. Je me servis très utilement de cet avis. Sachant que tout ce qui a façon de mystère est bien mieux reçu dans les peuples, j'en fis un secret à quatre cents ou cinq cents personnes. Les curés de Saint-Eustache, de Saint-Roch, de Saint-Merri et de Saint-Jean me mandèrent, sur les neuf heures du soir, que la confiance que M. le prince de Conti avait témoignée au peuple, d'aller tout seul et sans suite dans mon carrosse se mettre entre les mains de ceux mêmes qui criaient contre lui, avait fait un effet merveilleux.

Les officiers des quartiers, sur les dix heures, me firent tenir cinquante et plus de billets, pour m'avertir que leur travail avait réussi, et que les dispositions étaient sensiblement et visiblement changées. Je mis Marigny en oeuvre, entre dix et onze, et il fit ce fameux couplet, l'original de tous les triolets: Monsieur d'Elbeuf et ses enfants, que vous avez tant ouï chanter à Caumartin. Nous allâmes, entre minuit et une heure, M. de Longueville, le maréchal de La Mothe et moi, chez M. de Bouillon, qui était au lit avec la goutte, et qui, dans l'incertitude des choses, faisait grande difficulté de se déclarer. Nous lui fîmes voir notre plan et la facilité de l'exécution. Il la comprit, il y entra. Nous prîmes toutes nos mesures; je donnai moi-même les ordres aux colonels et aux capitaines qui étaient de mes amis.

Vous concevrez mieux notre projet par le récit de son exécution, sur laquelle je m'étendrai, après que j'aurai encore fait cette remarque, que le coup le plus dangereux que je portai à M. d'Elbeuf; dans tout ce mouvement, fut l'impression que je donnai, par les habitués des paroisses, qui le croyaient eux-mêmes, que je donnai, dis-je, au peuple, qu'il avait intelligence avec les troupes du Roi, qui, le soir du 9, s'étaient saisies du poste de Charenton. Je le trouvai, au moment que ce bruit se répandait, sur les degrés de l'Hôtel de Ville, et il me dit: "Que diriez-vous qu'il y ait des gens assez méchants pour dire que j'ai fait prendre Charenton?" Et je lui répondis: "Que diriez-vous qu'il y ait des gens assez scélérats pour dire que M. le prince de Conti est venu ici de concert avec Monsieur le Prince?"

Je reviens à l'exécution du projet que je vous ai déjà touché ci-dessus. Comme je vis l'esprit des peuples assez disposé et assez revenu de sa méfiance pour ne pas s'intéresser pour M. d'Elbeuf, je crus qu'il n'y avait plus de mesures à garder, et que l'ostentation serait aussi à propos ce jour-là que la modestie avait été de saison la veille.

M. le prince de Conti et M. de Longueville prirent un grand et magnifique carrosse de Mme de Longueville, suivi d'une très grande quantité de livrées. Je me mis auprès du premier à la portière, et l'on marcha ainsi au Palais en pompe et au petit pas. M. de Longueville n'y était pas venu la veille, et parce que je croyais qu'en cas d'émotion l'on aurait plus de respect et pour la tendre jeunesse et pour la qualité de prince du sang de M. le prince de Conti que pour la personne de M. de Longueville, qui était proprement la bête de M. d'Elbeuf, et parce

que M. de Longueville, n'étant point pair, n'avait point de séance au Parlement, et qu'ainsi il avait été de nécessité de convenir, au préalable, de sa place, que l'on lui donna au-dessus du doyen, de l'autre côté des ducs et pairs.

Il offrit d'abord à la Compagnie ses services, Rouen, Caen, Dieppe et toute la Normandie, et il la supplia de trouver bon que, pour sûreté de son engagement, il fit loger à l'Hôtel de Ville madame sa femme, monsieur son fils et mademoiselle sa fille. Jugez, s'il vous plaît, de l'effet que fit cette proposition. Elle fut soutenue et fortement et agréablement par M. de Bouillon, qui entra appuyé, à cause de ses gouttes, sur deux gentilshommes. Il prit place au-dessous de M. de Longueville, et il coula, selon que nous l'avions concerté la nuit, dans son discours qu'il servirait le Parlement avec beaucoup de joie sous les ordres d'un aussi grand prince que M. le prince de Conti. M. d'Elbeuf s'échauffa à ce mot, et il répéta ce qu'il avait dit la veille, qu'il ne quitterait qu'avec la vie le bâton de général. Le murmure s'éleva sur ce commencement de contestation, dans lequel M. d'Elbeuf fit voir qu'il avait plus d'esprit que de jugement. Il parla fort bien, mais il ne parla pas à propos: il n'était plus temps de contester, il fallait plier. Mais j'ai observé que les gens faibles ne plient jamais quand ils le doivent.

Nous lui donnâmes, à cet instant, le troisième relais, qui fut l'apparition du maréchal de La Mothe, qui se mit au-dessous de M. de Bouillon, et qui fit à la Compagnie le même compliment que lui. Nous avons concerté de ne faire paraître sur le théâtre ces personnages que l'un après l'autre, parce que nous avons considéré que rien ne touche et n'émeut tant les peuples, et même les compagnies, qui tiennent toujours beaucoup du peuple, que la variété des spectacles. Nous ne nous y trompâmes pas, et ces trois apparitions qui se suivirent firent un effet sans comparaison plus prompt et plus grand qu'elles ne l'eussent fait si elles se fussent unies. M. de Bouillon, qui n'avait pas été de ce sentiment, me l'avoua le lendemain, devant même que de sortir du Palais.

Monsieur le Premier Président, qui était tout d'une pièce, demeura dans sa pensée de se servir de cette brouillerie pour affaiblir la faction, et proposa de laisser la chose indécise jusques à l'après-dînée, pour donner temps à ces messieurs de s'accommoder. Le président de Mesmes, qui était pour le moins aussi bien intentionné pour la cour que lui, mais qui avait plus de vue et plus de jointure, lui répondit à l'oreille, et je l'entendis: "Vous vous moquez, Monsieur; ils s'accommoderaient peut-être aux dépens de notre autorité, mais nous en sommes plus loin: ne voyez[-vous] pas que M. d'Elbeuf est pris pour dupe et que ces gens ici sont les maîtres?" Le président Le Coigneux, à qui je m'étais ouvert la nuit, éleva sa voix et dit: "Il faut finir devant que de dîner, dussions-nous dîner à minuit. Parlons en particulier à ces messieurs." Il pria en même temps M. le prince de Conti et M. de Longueville d'entrer dans la quatrième des Enquêtes, dans laquelle l'on entre de la Grande Chambre; et MM. de Novion et de Bellièvre, qui étaient de notre correspondance, menèrent M. d'Elbeuf, qui se faisait encore tenir à quatre, dans la seconde.

Comme je vis les affaires en pourparler, et la salle du Palais en état de n'en rien appréhender, j'allai, en diligence, prendre Mme de Longueville, mademoiselle sa belle-fille, et Mme de Bouillon, avec leurs enfants, et je les menai avec un espèce de triomphe à l'Hôtel de Ville. La petite vérole avait laissé à Mme de Longueville, comme je vous l'ai déjà dit en un autre lieu, tout l'éclat de la beauté, quoiqu'elle lui eût diminué la beauté; et celle de Mme de Bouillon bien qu'un peu effacée, était toujours très brillante. Imaginez-vous, je vous supplie, ces deux personnes sur le perron de l'Hôtel de Ville, plus belles en ce qu'elles paraissaient négligées, quoiqu'elles ne le fussent pas. Elles tenaient chacune un de leurs enfants entre leurs bras, qui étaient beaux comme leurs mères. La Grève était pleine de peuple jusques au-dessus des toits; tous les hommes jetaient des cris de joie; toutes les femmes pleuraient de tendresse. Je jetai cinq cents pistoles par les fenêtres de l'Hôtel de Ville; et après avoir

laissé Noirmoutier et Miron auprès des dames, je retournai au Palais, et j'y arrivai avec une foule innombrable de gens armés et non armés.

Toucheprest, capitaine des gardes de M. d'Elbeuf, dont il me semble vous avoir déjà parlé, et qui m'avait fait suivre, était entré un peu devant que je fusse dans la cour du Palais, était entré, dis-je, dans la seconde pour avertir son maître, qui y était toujours demeuré, qu'il était perdu si il ne s'accommodait: ce qui fut cause que je le trouvai fort embarrassé et même fort abattu. Il le fut bien davantage quand M. de Bellièvre, qui l'avait amusé à dessein, me demandant qu'est-ce que c'était que des tambours qui battaient, je lui répondis qu'il en allait bien entendre d'autres, et que les gens de bien étaient las de la division que l'on essayait de faire dans la ville. Je connus à cet instant que l'esprit dans les grandes affaires n'est rien sans le coeur. M. d'Elbeuf ne garda plus même les apparences. Il expliqua ridiculement tout ce qu'il avait dit; il se rendit à plus que l'on ne voulut; et il n'y eut que l'honnêteté et le bon sens de M. de Bouillon qui lui conservât la qualité de général et le premier jour, avec MM. de Bouillon et de La Mothe, également généraux avec lui, sous l'autorité de M. le prince de Conti, déclaré, dès le même instant, généralissime des armes du Roi, sous les ordres du Parlement.

Voilà ce qui se passa le matin du 11 de janvier. L'après-dînée, M. d'Elbeuf, à qui l'on avait donné cette commission pour le consoler, somma la Bastille, et le soir il y eut une scène à l'Hôtel de Ville, de laquelle il est à propos de vous rendre compte, parce qu'elle eut beaucoup plus de suite qu'elle ne méritait. Noirmoutier, qui avait été fait la veille lieutenant général, sortit avec cinq cents chevaux de Paris pour pousser des escarmoucheurs des troupes que nous appelions du Mazarin, qui venaient faire le coup de pistolet dans les faubourgs. Comme il revint descendre à l'Hôtel de Ville, il entra avec Matha, Laigue et La Boulaye, encore tous cuirassés, dans la chambre de Mme de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons, qui étaient dans la salle, de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. Noirmoutier, qui était grand amateur de L'Astrée, me dit: "Je m'imagine que nous sommes assiégés dans Marcilly. - Vous avez raison, lui répondis-je: Mme de Longueville est aussi belle que Galathée; mais Marcillac (M. de La Rochefoucauld le père n'était pas encore mort) n'est pas si honnête homme que Lindamor." Je m'aperçus, en me retournant, que le petit Courtin, qui était dans une croisée, pouvait m'avoir entendu: c'est ce que je n'ai jamais su au vrai; mais je n'ai pu aussi jamais deviner d'autre cause de la première haine que M. de La Rochefoucauld a eue pour moi.

Je sais que vous aimez les portraits, et j'ai été fâché, par cette raison, de n'avoir pu vous en faire voir jusques ici presque aucun qui n'ait été de profil et qui n'ait été par conséquent fort imparfait. Il me semblait que je n'avais pas assez de grand jour dans ce vestibule dont vous venez de sortir, et où vous n'avez vu que les peintures légères des préalables de la guerre civile. Voici la galerie où les figures vous paraîtront dans leur étendue, et où je vous présenterai les tableaux des personnages que vous verrez plus avant dans l'action. Vous jugerez, par les traits particuliers que vous pourrez remarquer dans la suite, si j'en ai bien pris l'idée. Voici le portrait de la Reine, par lequel il est juste de commencer:

La Reine avait, plus que personne que j'aie jamais vu, de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotte à ceux qui ne la connaissaient pas. Elle avait plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manières que de fond, plus d'inapplication à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, et plus d'incapacité que de tout ce que dessus.

M. le duc d'Orléans avait, à l'exception du courage, tout ce qui était nécessaire à un honnête homme; mais comme il n'avait rien, sans exception, de tout ce qui peut distinguer un grand homme, il ne trouvait rien dans lui-même qui pût ni suppléer ni même soutenir sa faiblesse. Comme elle régnait dans son coeur par la frayeur, et dans son esprit par l'irrésolution, elle salit tout le cours de sa vie. Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'y entraînaient pour leurs intérêts; il n'en sortit jamais qu'avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. Cet ombrage amortit, dès sa jeunesse, en lui les couleurs même les plus vives et les plus gaies, qui devaient briller naturellement dans un esprit beau et éclairé, dans un enjouement aimable, dans une intention très bonne, dans un désintéressement complet et dans une facilité de moeurs incroyable.

Monsieur le Prince est né capitaine, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui, à César et à Spinola. Il a égalé le premier; il a passé le second. L'intrépidité est l'un des moindres traits de son caractère. La nature lui avait fait l'esprit aussi grand que le coeur. La fortune, en le donnant à un siècle de guerre, a laissé au second toute son étendue; la naissance, ou plutôt l'éducation, dans une maison attachée et soumise au cabinet, a donné des bornes trop étroites au premier. L'on ne lui a pas inspiré d'assez bonne heure les grandes et générales maximes, qui sont celles qui font et qui forment ce que l'on appelle l'esprit de suite. Il n'a pas eu le temps de les prendre par lui-même, parce qu'il a été prévenu, dès sa jeunesse, par la chute imprévue des grandes affaires et par l'habitude au bonheur. Ce défaut a fait qu'avec l'âme du monde la moins méchante, il a fait des injustices; qu'avec le coeur d'Alexandre, il n'a pas été exempt, non plus que lui, de faiblesse; qu'avec un esprit merveilleux, il est tombé dans des imprudences; qu'ayant toutes les qualités de François de Guise, il n'a pas servi l'Etat, en de certaines occasions, aussi bien qu'il le devait; et qu'ayant toutes celles de Henri du même nom, il n'a pas poussé la faction où il le pouvait. Il n'a pu remplir son mérite, c'est un défaut; mais il est rare, mais il est beau.

M. de Longueville avait, avec le beau nom d'Orléans, de la vivacité, de l'agrément, de la dépense, de la libéralité, de la justice, de la valeur, de la grandeur, et il ne fut jamais qu'un homme médiocre, parce qu'il eut toujours des idées qui furent infiniment au-dessus de sa capacité. Avec la grande qualité et les grands desseins, l'on n'est jamais compté pour rien; quand l'on ne les soutient pas, l'on n'est pas compté pour beaucoup; et c'est ce qui fait le médiocre.

M. de Beaufort n'en était pas jusques à l'idée des grandes affaires: il n'en avait que l'intention. Il en avait ouï parler aux Importants; il en avait un peu retenu du jargon. Celui-là, mêlé avec les expressions qu'il avait tirées très fidèlement de Mme de Vendôme, formait une langue qui eût déparé le bon sens de Caton. Le sien était court et lourd, et d'autant plus qu'il était obscurci par la présomption. Il se croyait habile, et c'est ce qui le faisait paraître artificieux, parce que l'on connaissait d'abord qu'il n'avait pas assez d'esprit pour être fin. Il était brave de sa personne, et plus qu'il n'appartenait à un fanfaron: il l'était en tout sans exception; en rien plus faussement qu'en galanterie. Il parlait et il pensait comme le peuple, dont il fut l'idole quelque temps: vous en verrez les raisons.

M. d'Elbeuf n'avait du coeur que parce qu'il est impossible qu'un prince de la maison de Lorraine n'en ait point. Il avait tout l'esprit qu'un homme qui a beaucoup plus d'art que de bon sens peut avoir. C'était le galimatias du monde le plus fleuri. Il a été le premier prince que la pauvreté ait avili; et peut-être jamais homme n'a eu moins que lui l'art de se faire plaindre dans sa misère. La commodité ne le releva pas; et s'il fût parvenu jusques à la richesse, l'on l'eût envié comme un partisan, tant la gueuserie lui paraissait propre et faite pour lui.

M. de Bouillon était d'une valeur éprouvée et d'un sens profond. Je suis persuadé, par ce que j'ai vu de sa conduite, que l'on a fait tort à sa probité quand on l'a décriée. Je ne sais si l'on

n'a point fait quelque faveur à son mérite, en le croyant capable de toutes les grandes choses qu'il n'a point faites.

M. de Turenne a eu, dès sa jeunesse, toutes les bonnes qualités, et il a acquis les grandes d'assez bonne heure. Il ne lui en a manqué aucune que celles dont il ne s'est pas avisé. Il avait presque toutes les vertus comme naturelles; il n'a jamais eu le brillant d'aucune. L'on l'a cru plus capable d'être à la tête d'une armée que d'un parti, et je le crois aussi, parce qu'il n'était pas naturellement entreprenant. Mais toutefois qui le sait? Il a toujours eu en tout, comme en son parler, de certaines obscurités qui ne se sont développées que dans les occasions, mais qui ne s'y sont jamais développées qu'à sa gloire.

Le maréchal de La Mothe avait beaucoup de coeur. Il était capitaine de la seconde classe; il n'était pas homme de beaucoup de sens. Il avait assez de douceur et de facilité dans la vie civile. Il était très utile dans un parti, parce qu'il y était très commode.

J'oubliais presque M. le prince de Conti, ce qui est un bon signe pour un chef de parti. Je ne crois pas vous le pouvoir mieux dépeindre, qu'en vous disant que ce chef de parti était un zéro, qui ne multipliait que parce qu'il était prince du sang. Voilà pour le public. Pour ce qui était du particulier, la méchanceté faisait en lui ce que la faiblesse faisait en M. le duc d'Orléans. Elle inondait toutes les autres qualités, qui n'étaient d'ailleurs que médiocres et toutes semées de faiblesses.

Il y a toujours eu du je ne sais quoi en tout M. de La Rochefoucauld. Il a voulu se mêler d'intrigue, dès son enfance, et dans un temps où il ne sentait pas les petits intérêts, qui n'ont jamais été son faible; et où il ne connaissait pas les grands, qui, d'un autre sens, n'ont pas été son fort. Il n'a jamais été capable d'aucune affaire, et je ne sais pourquoi; car il avait des qualités qui eussent suppléé, en tout autre, celles qu'il n'avait pas. Sa vue n'était pas assez étendue, et il ne voyait pas même tout ensemble ce qui était à sa portée; mais son bon sens, et très bon dans la spéculation, joint à sa douceur, à son insinuation et à sa facilité de moeurs, qui est admirable, devait récompenser plus qu'il n'a fait le défaut de sa pénétration. Il a toujours eu une irrésolution habituelle; mais je ne sais même à quoi attribuer cette irrésolution. Elle n'a pu venir en lui de la fécondité de son imagination, qui n'est rien moins que vive. Je ne la puis donner à la stérilité de son jugement; car, quoiqu'il ne l'ait pas exquis dans l'action, il a un bon fonds de raison. Nous voyons les effets de cette irrésolution, quoique nous n'en connaissions pas la cause. Il n'a jamais été guerrier, quoiqu'il fût très soldat. Il n'a jamais été, par lui-même, bon courtisan, quoiqu'il ait eu toujours bonne intention de l'être. Il n'a jamais été bon homme de parti, quoique toute sa vie il y ait été engagé. Cet air de honte et de timidité que vous lui voyez dans la vie civile s'était tourné, dans les affaires, en air d'apologie. Il croyait toujours en avoir besoin, ce qui joint à ses Maximes, qui ne marquent pas assez de foi en la vertu, et à sa pratique, qui a toujours été de chercher à sortir des affaires avec autant d'impatience qu'il y était entré, me fait conclure qu'il eût beaucoup mieux fait de se connaître et de se réduire à passer, comme il l'eût pu, pour le courtisan le plus poli qui eût paru dans son siècle.

Mme de Longueville a naturellement bien du fonds d'esprit, mais elle en a encore plus le fin et le tour. Sa capacité, qui n'a pas été aidée par sa paresse, n'est pas allée jusques aux affaires, dans lesquelles la haine contre Monsieur le Prince l'a portée, et dans lesquelles la galanterie l'a maintenue. Elle avait une langueur dans les manières, qui touchait plus que le brillant de celles mêmes qui étaient plus belles. Elle en avait une, même dans l'esprit, qui avait ses charmes, parce qu'elle avait des réveils lumineux et surprenants. Elle eût eu peu de défauts, si la galanterie ne lui en eût donné beaucoup. Comme sa passion l'obligea à ne mettre la politique qu'en second dans sa conduite, d'héroïne d'un grand parti elle en devint l'aventurière. La grâce a rétabli ce que le monde ne lui pouvait rendre.

Mme de Chevreuse n'avait plus même de restes de beauté quand je l'ai connue. Je n'ai jamais vu qu'elle en qui la vivacité suppléât le jugement. Elle lui donnait même assez souvent des ouvertures si brillantes, qu'elles paraissaient comme des éclairs; et si sages, qu'elles eussent pas été désavouées par les plus grands hommes de tous les siècles. Ce mérite toutefois ne fut que d'occasion. Si elle fût venue dans un siècle où il n'y eût point eu d'affaires, elle n'eût pas seulement imaginé qu'il y en pût avoir. Si le prier des chartreux lui eût plu, elle eût été solitaire de bonne foi. M. de Lorraine, qui s'y attacha, la jeta dans les affaires; le duc de Buchinchan et le comte de Holland l'y entretenrent; M. de Châteauneuf l'y amusa. Elle s'y abandonna, parce qu'elle s'abandonnait à tout ce qui plaisait à celui qu'elle aimait. Elle aimait sans choix, et purement parce qu'il fallait qu'elle aimât quelqu'un. Il n'était pas même difficile de lui donner, de partie faite, un amant; mais dès qu'elle l'avait pris, elle l'aimait uniquement et fidèlement. Elle nous a avoué, à Mme de Rhodes et à moi, que par un caprice, ce disait-elle, de la fortune, elle n'avait jamais aimé le mieux ce qu'elle avait estimé le plus, à la réserve toutefois, ajouta-t-elle, du pauvre Buchinchan. Son dévouement à sa passion, que l'on pouvait dire éternelle quoiqu'elle changeât d'objet, n'empêchait pas qu'une mouche ne lui donnât quelquefois des distractions; mais elle en revenait toujours avec des emportements qui les faisaient trouver agréables. Jamais personne n'a fait moins d'attention sur les périls, et jamais femme n'a eu plus de mépris pour les scrupules et pour les devoirs: elle ne reconnaissait que celui de plaire à son amant.

Mlle de Chevreuse, qui avait plus de beauté que d'agrément, était sotte jusques au ridicule par son naturel. La passion lui donnait de l'esprit et même du sérieux et de l'agréable, uniquement pour celui qu'elle aimait; mais elle le traitait bientôt comme ses jupes: elle les mettait dans son lit quand elles lui plaisaient; elle les brûlait, par une pure aversion, deux jours après.

Madame la Palatine estimait autant la galanterie qu'elle en aimait le solide. Je ne crois pas que la reine Elisabeth d'Angleterre ait eu plus de capacité pour conduire un Etat. Je l'ai vue dans la faction, je l'ai vue dans le cabinet, et je lui ai trouvé partout également de la sincérité.

Mme de Montbazou était d'une très grande beauté. La modestie manquait à son air. Sa morgue et son jargon eussent suppléé, dans un temps calme, à son peu d'esprit. Elle eut peu de foi dans la galanterie, nulle dans les affaires. Elle n'aimait rien que son plaisir et, au-dessus de son plaisir, son intérêt. Je n'ai jamais vu personne qui eût conservé dans le vice si peu de respect pour la vertu.

Si ce n'était pas un espèce de blasphème de dire qu'il y a quelqu'un, dans notre siècle, plus intrépide que le grand Gustave et Monsieur le Prince, je dirais que ç'a été Molé, premier président. Il s'en est fallu beaucoup que son esprit n'ait été si grand que son coeur. Il ne laissait pas d'y avoir quelque rapport, par une ressemblance qui n'y était toutefois qu'en laid. Je vous ai déjà dit qu'il n'était pas congru dans sa langue, et il est vrai; mais il avait une sorte d'éloquence qui, en charmant l'oreille, saisissait l'imagination. Il voulait le bien de l'Etat préféablement à toutes choses, même à celui de sa famille, quoiqu'il parût l'aimer trop pour un magistrat; mais il n'eut pas le génie assez élevé pour connaître d'assez bonne heure celui qu'il eût pu faire. Il présuma trop de son pouvoir; il s'imagina qu'il modèrerait la cour et sa compagnie: il ne réussit ni à l'un ni à l'autre. Il se rendit suspect à tous les deux, et ainsi il fit du mal avec de bonnes intentions. La préoccupation y contribua beaucoup. Elle était extrême en tout; et j'ai même observé qu'il jugeait toujours des actions par les hommes et presque jamais des hommes par les actions. Comme il avait été nourri dans les formes du Palais, tout ce qui était extraordinaire lui était suspect. Il n'y a guère de disposition plus dangereuse en ceux qui se rencontrent dans les affaires où les règles ordinaires n'ont plus de lieu.

Le peu de part que j'ai eu dans celles dont il s'agit en ce lieu me pourrait peut-être donner la

liberté d'ajouter ici mon portrait; mais outre que l'on ne se connaît jamais assez bien pour se peindre raisonnablement soi-même, je vous confesse que je trouve une satisfaction si sensible à vous soumettre uniquement et absolument le jugement de tout ce qui me regarde, que je ne puis pas seulement me résoudre à m'en former, dans le plus intérieur de mon esprit, la moindre idée. Je reprends le fil de l'histoire.

Le commandement des armes ayant été réglé, comme je vous l'ai dit ci-dessus, l'on continua à travailler aux fonds nécessaires pour la levée et pour la subsistance des troupes. Toutes les compagnies et tous les corps se cotisèrent, et Paris enfanta, sans douleur, une armée complète, en huit jours. La Bastille se rendit, après avoir enduré, pour la forme, cinq ou six coups de canon. Ce fut un assez plaisant spectacle de voir les femmes à ce fameux siège, porter leurs chaires dans le jardin de l'Arsenal, où était la batterie, comme au sermon.

M. de Beaufort, qui, depuis qu'il s'était sauvé du bois de Vincennes, s'était caché dans le Vendômois de maison en maison, arriva ce jour-là à Paris, et il vint descendre chez Prudhomme. Montrésor, qu'il avait envoyé quérir dès la porte de la ville, vint me trouver en même temps, pour me faire compliment de sa part et pour me dire qu'il serait, dans un quart d'heure, à mon logis. Je le prévins, j'allai chez Prudhomme; et je ne trouvai pas que sa prison lui eût donné plus de sens. Il est toutefois vrai qu'elle lui avait donné plus de réputation. Il l'avait soutenue avec fermeté, il en était sorti avec courage; ce lui était même un mérite que de n'avoir pas quitté les bords de Loire dans un temps où il est vrai qu'il fallait de l'adresse et de la fermeté pour les tenir.

Il n'est pas difficile de faire valoir, dans le commencement d'une guerre civile, celui de tous ceux qui sont mal à la cour. C'en est un grand que de n'y être pas bien. Comme il y avait déjà quelque temps qu'il m'avait fait assurer par Montrésor qu'il serait très aise de prendre liaison avec moi, et que je prévoyais bien l'usage auquel je le pourrais mettre, j'avais jeté, par intervalles et sans affectation, dans le peuple, des bruits avantageux pour lui. J'avais orné de mille belles couleurs une entreprise que le Cardinal avait fait faire sur lui par Du Hamel. Montrésor, qui l'informait avec exactitude des obligations qu'il m'avait, avait mis toutes les dispositions nécessaires pour une grande union entre nous. Vous croyez aisément qu'elle ne lui était pas désavantageuse en l'état où j'étais dans le parti; et elle m'était comme nécessaire, parce que ma profession pouvant m'embarrasser en mille rencontres, j'avais besoin d'un homme que je pusse, dans les conjonctures, mettre devant moi. Le maréchal de La Mothe était si dépendant de M. de Longueville, que je ne m'en pouvais pas répondre. M. de Bouillon n'était pas un sujet à être gouverné. Il me fallait un fantôme, mais il ne me fallait qu'un fantôme; et par bonheur pour moi, il se trouva que ce fantôme fut petit-fils d'Henri le Grand; qu'il parla comme on parle aux Halles, ce qui n'est pas ordinaire aux enfants d'Henri le Grand, et qu'il eut de grands cheveux bien longs et bien blonds. Vous ne pouvez vous imaginer le poids de cette circonstance, vous ne pouvez concevoir l'effet qu'ils firent dans le peuple.

Nous sortîmes ensemble de chez Prudhomme, pour aller voir M. le prince de Conti. Nous nous mîmes en même portière. Nous arrêtâmes dans la rue Saint-Denis et dans la rue Saint-Martin. Je nommai, je montrai et je louai M. de Beaufort. Le feu se prit en moins d'un instant. Tous les hommes crièrent: "Vive Beaufort!" toutes les femmes le baisèrent; et nous eûmes, sans exagération, à cause de la foule, peine de passer jusques à l'Hôtel de Ville. Il présenta, le lendemain, requête au Parlement, par laquelle il demandait à être reçu à se justifier de l'accusation intentée contre lui, d'avoir entrepris contre la personne du Cardinal: ce qui fut accordé et exécuté le jour d'après.

MM. de Luynes et de Vitry arrivèrent dans le même temps à Paris, pour entrer dans le parti; et le Parlement donna ce fameux arrêt par lequel il ordonna que tous les deniers royaux étant

dans toutes les recettes générales et particulières du royaume seraient saisis et employés à la défense commune.

Monsieur le Prince établit de sa part ses quartiers. Il posta le maréchal Du Plessis à Saint-Denis, le maréchal de Gramont à Saint-Cloud, et Palluau, qui a été depuis le maréchal de Clérembault, à Sèvres. L'activité naturelle à Monsieur le Prince fut encore merveilleusement allumée par la colère qu'il eut de la déclaration de M. le prince de Conti et de M. de Longueville, qui avait jeté la cour dans une défiance si grande de ses intentions, que le Cardinal, ne doutant point d'abord qu'il ne fût de concert avec eux, fut sur le point de quitter la cour, et ne se rassura point qu'il ne l'eût vu de retour à Saint-Germain des quartiers où il était allé donner les ordres. Il éclata, en y arrivant, avec fureur contre Mme de Longueville particulièrement, à qui Mme la Princesse la mère, qui était aussi à Saint-Germain, en écrivit le lendemain tout le détail. Je lus ces mots, qui étaient dans la même lettre: "L'on est ici si déchaîné contre le coadjuteur, qu'il faut que j'en parle comme les autres. Je ne puis toutefois m'empêcher de le remercier de ce qu'il a fait pour la pauvre reine d'Angleterre."

Cette circonstance est curieuse par la rareté du fait. Cinq ou six jours avant que le Roi sortît de Paris, j'allai chez la reine d'Angleterre, que je trouvai dans la chambre de madame sa fille, qui a été depuis Mme d'Orléans. Elle me dit d'abord: "Vous voyez, je viens tenir compagnie à Henriette. La pauvre enfant n'a pu se lever aujourd'hui faute de feu." Le vrai était qu'il y avait six mois que le Cardinal n'avait fait payer la reine de sa pension; que les marchands ne voulaient plus fournir, et qu'il n'y avait pas un morceau de bois dans la maison. Vous me faites bien la justice d'être persuadée que Madame d'Angleterre ne demeura pas, le lendemain, au lit, faute d'un fagot; mais vous croyez bien aussi que ce n'était pas ce que Madame la Princesse voulait dire dans son billet. Je m'en ressouvins au bout de quelques jours. J'exagérai la honte de cet abandonnement, et le Parlement envoya quarante mille livres à la reine d'Angleterre. La postérité aura peine à croire qu'une fille d'Angleterre, et petite-fille de Henri le Grand, ait manqué d'un fagot pour se lever au mois de janvier dans le Louvre. Nous avons horreur, en lisant les histoires, de lâchetés moins monstrueuses que celle-là; et le peu de sentiment que je trouvai dans la plupart des esprits sur ce fait m'a obligé de faire, je crois, plus de mille fois cette réflexion, que les exemples du passé touchent sans comparaison plus les hommes que ceux de leur siècle. Nous nous accoutumons à tout ce que nous voyons; et je vous ai dit quelquefois que je ne sais si le consulat du cheval de Caligula nous aurait autant surpris que nous nous l'imaginons.

Le parti ayant pris sa forme, il n'y manquait plus que l'établissement du cartel, qui se fit sans négociation. Un cornette de mon régiment ayant été pris par un parti du régiment de La Villette, fut mené à Saint-Germain, et la Reine commanda sur l'heure que l'on lui tranchât la tête. Le grand prévôt, qui ne douta point de la conséquence, et qui était assez de mes amis, m'en avertit, et j'envoyai, en même temps, un trompette à Palluau, qui commandait dans le quartier de Sèvres, avec une lettre très ecclésiastique, mais qui faisait entendre les inconvénients de la suite, d'autant plus proche que nous avons aussi des prisonniers, entre autres M. d'Olonne qui avait été arrêté comme il se voulait sauver habillé en laquais. Palluau alla sur l'heure à Saint-Germain, où il représenta les conséquences de cette exécution. L'on obtint de la Reine, à toute peine, qu'elle fût différée jusques au lendemain; l'on lui fit comprendre, après, l'importance de la chose; l'on échangea mon cornette, et ainsi le quartier s'établit insensiblement.

Je ne m'arrêterai pas à vous rendre compte du détail de ce qui se passa dans le siège de Paris, qui commença le 9 de janvier 1649 et qui fut levé le 1 d'avril de la même année, et je me contenterai de vous en dater seulement les journées les plus considérables. Mais devant que de descendre à ce particulier, je crois qu'il est à propos de faire deux ou trois remarques qui méritent de la réflexion.

La première est qu'il n'y eut jamais ombre de mouvement dans la ville, quoique tous les passages des rivières fussent occupés par les ennemis, et que leurs partis courussent continuellement du côté de la terre. L'on peut dire même que l'on n'y reçut presque aucune incommodité; et l'on doit ajouter qu'il ne parut pas que l'on en eût seulement peur, que le 23 de janvier, et le 9 et 10 de mars, où l'on vit dans les marchés une petite étincelle d'émotion, plutôt causée par la malice et par l'intérêt des boulangers que par le manquement de pain.

La seconde est qu'aussitôt que Paris se fut déclaré, tout le royaume branla. Le parlement d'Aix, qui arrêta le comte d'Alais, gouverneur de Provence, s'unit à celui de Paris. Celui de Rouen, où M. de Longueville était allé dès le 20 de janvier, fit la même chose. Celui de Toulouse fut sur le penchant, et ne fut retenu que par la nouvelle de la conférence de Rueil, dont je vous parlerai dans la suite. Le prince de Harcourt, qui est M. le duc d'Elbeuf d'aujourd'hui, se jeta dans Montreuil, dont il était gouverneur, et prit le parti du Parlement. Reims, Tours et Poitiers prirent les armes en sa faveur. Le duc de La Trémoille fit publiquement des levées pour lui; le duc de Rais lui offrit son service et Belle-Ile. Le Mans chassa son évêque et toute la maison de Lavardin, qui était attachée à la cour; et Bordeaux n'attendait pour se déclarer que les lettres que le parlement de Paris avait écrit à toutes les compagnies souveraines et à toutes les villes du royaume, pour les exhorter à s'unir avec lui contre l'ennemi commun. Ces lettres furent interceptées du côté de Bordeaux.

La troisième remarque est que dans le cours de ces trois mois de blocus, pendant lesquels le Parlement s'assemblait réglément tous les matins et quelquefois même les après-dînées, l'on n'y traita, au moins pour l'ordinaire, que de matières si légères et si frivoles, qu'elles eussent pu être terminées par deux commissaires, en un quart d'heure à chaque matin. Les plus ordinaires étaient des avis que l'on recevait, à tous les instants, des meubles ou de l'argent que l'on prétendait être cachés chez les partisans et chez les gens de la cour. De mille, il ne s'en trouva pas dix de fondés; et cet entêtement pour des bagatelles, joint à l'acharnement que l'on avait à ne se point départir des formes, en des affaires qui y étaient directement opposées, me fit connaître de très bonne heure que les compagnies qui sont établies pour le repos ne peuvent jamais être propres au mouvement. Je reviens au détail.

Le 18 de janvier, je fus reçu conseiller au Parlement, pour y avoir place et voix délibérative en l'absence de mon oncle; et l'après-dînée, nous signâmes, chez M. de Bouillon, un engagement que les principales personnes du parti prirent ensemble. En voici les noms: MM. de Beaufort, de Bouillon, de La Mothe, de Noirmoutier, de Vitry, de Brissac, de Maure, de Matha, de Cugnac, de Barrière, de Sillery, de La Rochefoucauld, de Laigue, de Béthune, de Luynes, de Chaumont, de Saint-Germain d'Achon et de Fiesque.

Le 21 du même mois, l'on lut, l'on examina et l'on publia ensuite les remontrances par écrit que le Parlement avait ordonné, en donnant l'arrêt contre le cardinal Mazarin, devoir être faites au Roi. Elles étaient sanglantes contre le ministre, et elles ne servirent proprement que de manifeste, parce que l'on ne les voulut pas recevoir à la cour, où l'on prétendait que le Parlement, que l'on y avait supprimé, par une déclaration, comme rebelle, ne pouvait plus parler en corps.

Le 24, MM. de Beaufort et de La Mothe sortirent pour une entreprise qu'ils avaient formée sur Corbeil. Elle fut prévenue par Monsieur le Prince, qui y jeta des troupes.

Le 25, l'on saisit tout ce qui se trouva dans la maison du Cardinal.

Le 29, M. de Vitry, étant sorti avec un parti de cavalerie pour amener madame sa femme, qui venait de Coubert à Paris, trouva dans la vallée de Fescan les Allemands du bois de Vincennes, qu'il poussa jusque dans les barrières du château. Tancrede, le prétendu fils de M. de Rohan, qui s'était déclaré pour nous la veille, fut tué malheureusement en cette petite occasion.

Le 1 de février, M. d'Elbeuf mit garnison dans Brie-Comte-Robert, pour favoriser le passage des vivres qui venaient de la Brie.

Le 8 du même mois, Talon, l'un des avocats généraux; proposa au Parlement de faire quelque pas de respect et de soumission vers la Reine, et sa proposition fut appuyée par Monsieur le Premier Président et par M. le président de Mesmes. Elle fut rejetée de toute la Compagnie, même avec un fort grand bruit, parce que l'on la crut avoir été faite de concert avec la cour. Je ne le crois pas; mais j'avoue que le temps de la faire n'était pas pris dans les règles de la bienséance. Aucun des généraux n'y était présent, et je m'y opposai fortement par cette raison.

Le soir du même jour, Clanleu, que nous avions mis dans Charenton avec trois mille hommes, eut avis que M. d'Orléans et Monsieur le Prince marchaient à lui avec sept mille hommes de pied et quatre mille chevaux et du canon. Je reçus en même temps un billet de Saint-Germain, qui portait la même nouvelle.

M. de Bouillon, qui était au lit de la goutte, ne croyant pas la place tenable, fut d'avis d'en retirer les troupes et de garder seulement le milieu du pont. M. d'Elbeuf, qui aimait Clanleu et qui croyait qu'il lui ferait acquérir de l'honneur à bon marché, parce qu'il ne se persuadait pas que l'avis fût véritable, ne fut pas du même sentiment. M. de Beaufort se piqua de brave. Le maréchal de La Mothe crut, à ce qu'il m'a avoué depuis, que Monsieur le Prince ne hasarderait pas cette attaque à la vue de nos troupes, qui se pouvaient poster trop avantageusement. M. le prince de Conti se laissa aller au plus grand bruit, comme tous les hommes faibles ont accoutumé de faire. L'on manda à Clanleu de tenir, et l'on lui promit d'être à lui à la pointe du jour; mais l'on ne lui tint pas parole. Il faut un temps infini pour faire sortir des troupes par les portes de Paris. L'on ne fut en bataille sur la hauteur de Fescan qu'à sept heures du matin, quoique l'on eût commencé à défiler dès les onze heures du soir. Monsieur le Prince attaqua Charenton à la pointe du jour; il l'emporta, après y avoir perdu M. de Châtillon, qui était lieutenant général dans son armée. Clanleu s'y fit tuer, ayant refusé quartier; nous y perdîmes quatre-vingts officiers; il n'y en eut que douze ou quinze de tués de l'armée de Monsieur le Prince. Comme notre armée commençait à marcher, elle vit la sienne, sur deux lignes, sur l'autre côté de la hauteur. Aucun des partis ne se pouvait attaquer, parce qu'aucun ne se voulait exposer à l'autre, à la descente du vallon. L'on se regarda et l'on s'escarmoucha tout le jour, et Noirmoutier, à la faveur de ces escarmouches, fit un détachement de mille chevaux, sans que Monsieur le Prince s'en aperçût, et il alla du côté d'Etampes pour quérir et pour escorter un fort grand convoi de toute sorte de bétail qui s'y était assemblé. Il est à remarquer que toutes les provinces accouraient à Paris, et parce que l'argent y était en abondance et parce que tous les peuples étaient presque également passionnés pour sa défense.

Le 10, M. de Beaufort et M. de La Mothe sortirent pour favoriser le retour de Noirmoutier, et ils trouvèrent le maréchal de Gramont dans la plaine de Villejuif, qui avait deux mille hommes de pied des gardes suisses et françaises, et deux mille chevaux. Nerlieu, cadet de Beauvau, bon officier, qui commandait la cavalerie des mazarins, étant venu avec beaucoup de vigueur à la charge, fut tué par les gardes de M. de Beaufort dans la porte de Vitry. Briolle, père de

celui que vous connaissez, arracha l'épée à M. de Beaufort. Les ennemis plièrent, leur infanterie même s'étonna, et il est constant que les piques des bataillons des gardes commençaient à se toucher à faire un cliquetis qui est toujours marque de confusion, quand le maréchal de La Mothe fit faire halte et ne voulut pas exposer le convoi, qui commençait à paraître, à l'incertitude d'un combat. Le maréchal de Gramont fut tout heureux de se retirer, et le convoi rentra dans Paris, accompagné, je crois, de plus de cent mille hommes, qui étaient sortis en armes au premier bruit qui avait couru que M. de Beaufort était engagé.

L'onzième, Brillac, conseiller des Enquêtes et homme de réputation dans le Parlement, dit, en pleine assemblée des chambres, qu'il fallait penser à la paix; que le bourgeois se lassait de fournir à la subsistance des troupes, et que tout retomberait à la fin sur la Compagnie; qu'il savait de science certaine que la proposition [d'un accommodement] serait très agréée par la cour. Le président Aubry, de la Chambre des comptes, avait parlé la veille au même sens dans le conseil de l'Hôtel de Ville; et vous allez voir que l'on se servait, à Saint-Germain, de la crédulité de ces deux hommes, dont le premier n'avait de capacité que pour le Palais et le second n'en avait pour rien: vous allez-voir, dis-je, que l'on s'en servait à Saint-Germain pour couvrir une entreprise que l'on y avait formée sur Paris. Le Parlement s'échauffa beaucoup touchant la proposition. L'on contesta de part et d'autre assez longtemps; et il fut enfin résolu que l'on en délibérerait le lendemain au matin.

Le lendemain, qui fut le 12 de février, Michel, qui commandait la garde de la porte Saint-Honoré, vint avertir le Parlement qu'il s'y était présenté un héraut revêtu de sa cotte d'armes et accompagné de deux trompettes, qui demandait de parler à la Compagnie, et qui avait trois paquets, l'un pour elle, l'autre pour M. le prince de Conti, et l'autre pour l'Hôtel de Ville. Cette nouvelle arriva justement dans le moment que l'on était encore devant le feu de la Grande Chambre, et que l'on était sur le point de s'asseoir; tout le monde s'y entretenait de ce qui était arrivé la veille, à onze du soir, dans les Halles, où le chevalier de La Valette avait été pris, semant des billets très injurieux pour le Parlement et encore plus pour moi. Il fut amené à l'Hôtel de Ville, et je le trouvai sur les degrés comme je descendais de la chambre de Mme de Longueville. Comme je le connaissais extrêmement, je lui fis civilité, et je fis même retirer une foule de peuple qui le maltraitait. Mais je fus bien surpris quand je vis qu'au lieu de répondre à mes honnêtetés, il me dit d'un ton fier: "Je ne crains rien; je sers mon Roi." Je fus moins étonné de sa manière d'agir quand l'on me fit voir ces placards, qui ne se fussent pas en effet accordés avec des compliments. Les bourgeois m'en mirent entre les mains cinq ou six cents copies, qui avaient été trouvées dans son carrosse. Il ne les désavoua point. Il continua à me parler hautement. Je ne changeai pas pour cela de ton avec lui. Je lui témoignai la douleur que j'avais de le voir dans ce malheur, et le prévôt des marchands l'envoya prisonnier à la Conciergerie.

Cette aventure, qui n'avait pas déjà beaucoup de rapport avec ces bonnes dispositions de la cour à la paix, dont Brillac et le président Aubry s'étaient vantés d'être si bien et si particulièrement informés, cette aventure, dis-je, jointe à l'apparition d'un héraut, qui paraissait comme sorti d'une machine, à point nommé, ne marquait que trop visiblement un dessein formé. Tout le Parlement le voyait comme tout le reste du monde; mais tout ce Parlement était tout propre à s'aveugler dans la pratique, parce qu'il est si accoutumé, par les règles de la justice ordinaire, à s'attacher aux formalités, que dans les extraordinaires il ne les peut jamais démêler de la substance. "Il faut prendre garde à ce héraut; il ne vient pas pour rien; voilà trop de circonstances ensemble; l'on amuse par des propositions, l'on envoie des semeurs de billets pour soulever le peuple; un héraut paraît le lendemain: il y a du mystère." Voilà ce que toute la Compagnie disait, et toute cette même Compagnie ajoutait: "Mais que faire? Un parlement refuser d'entendre un héraut de son roi! un héraut que l'on ne refuse même jamais de la part d'un ennemi!" Tous parlaient sur ce ton, et il n'y avait de

différence que le plus haut et le plus bas. Ceux qui étaient dévoués à la cour éclataient; ceux qui étaient bien intentionnés pour le parti ne prononçaient pas si fermement les dernières syllabes. L'on envoya prier M. le prince de Conti et messieurs les généraux de venir prendre leur place; et cependant que l'on attendait, les uns dans la Grande Chambre, les autres dans la seconde, les autres dans la quatrième, je pris le bonhomme Broussel à part, et je lui ouvris un expédient qui ne me vint dans l'esprit qu'un quart d'heure avant que l'on eût pris séance.

Ma première vue, quand je connus que le Parlement se disposait à donner entrée au héraut, fut de faire prendre les armes à toutes les troupes, de le faire passer dans les files en grande cérémonie, et de l'environner tellement, sous prétexte d'honneur, qu'il ne fût presque point vu et nullement entendu du peuple. La seconde fut meilleure et remédia beaucoup mieux à tout. Je proposai à Broussel, qui, comme des plus anciens de la Grande Chambre, opinait des premiers, de dire qu'il ne concevait pas l'embarras où l'on témoignait être dans ce rencontre; qu'il n'y avait qu'un parti, qui était de refuser toute audience et même toute entrée au héraut, sur ce que ces sortes de gens n'étaient jamais envoyés qu'à des ennemis ou à des égaux; que cet envoi n'était qu'un artifice très grossier du cardinal Mazarin, qui s'imaginait qu'il aveuglerait assez et le Parlement et la Ville pour les obliger à faire le pas du monde le plus irrespectueux et le plus criminel, sous prétexte d'obéissance. Le bonhomme Broussel, qui demeura persuadé de la force de ce raisonnement, quoiqu'il n'eût assurément qu'une apparence très légère, le poussa jusques aux larmes. Toute la Compagnie s'émut. L'on comprit tout d'un coup que cette réponse était la naturelle. Le président de Mesmes, qui voulut alléguer des exemples de vingt-cinq ou trente hérauts envoyés par des rois à leurs sujets, fut repoussé et sifflé comme si il eût dit la chose du monde la plus extravagante; l'on ne voulut presque pas écouter ceux qui opinèrent au contraire, et il passa à refuser l'entrée de la ville au héraut, et de charger messieurs les gens du Roi d'aller à Saint-Germain rendre raison à la Reine de ce refus.

M. le prince de Conti et l'Hôtel de Ville se servirent du même prétexte pour ne pas entendre le héraut et pour ne pas recevoir les paquets, qu'il laissa, le lendemain, sur la barrière de la porte Saint-Honoré. Cet incident, joint à la prise du chevalier de La Valette, fit que l'on ne se ressouvint pas seulement de la résolution que l'on avait faite, la veille, de délibérer sur la proposition de Brillac. L'on n'eut que de l'horreur et de la défiance pour ces fausses lueurs d'accommodement; et l'on s'aigrit bien davantage, quelques jours après, dans lesquels on apprit le détail de l'entreprise. Le chevalier de La Valette, esprit noir, mais déterminé, et d'une valeur propre et portée à entreprendre, ce qui n'a pas été ordinaire à celle de notre siècle, avait formé le dessein de nous tuer, M. de Beaufort et moi, sur les degrés du Palais, et de se servir pour cet effet du trouble et de la confusion qu'il espérait qu'un spectacle aussi extraordinaire que celui de ce héraut jetterait dans la ville. La cour a toujours nié ce complot à l'égard de notre assassinat; car elle avoua et répéta même le chevalier de La Valette à l'égard des placards. Ce que je sais, de science certaine, est que Cohon, évêque de Dol, dit l'avant-veille à l'évêque d'Aire que M. de Beaufort et moi ne serions pas en vie dans trois jours, [et ce qui est à remarquer est qu'il lui parla, dans la même conversation, de Monsieur le Prince comme d'un homme qui n'était pas assez décisif, et auquel on ne pouvait pas dire toute chose. Cela m'a fait juger que Monsieur le Prince ne savait pas le fond du dessein du chevalier de La Valette. J'ai toujours oublié de lui en parler].

Le 19, M. le prince de Conti dit au Parlement qu'il y avait au parquet des huissiers un gentilhomme envoyé de M. l'archiduc Léopold, qui était gouverneur des Pays-Bas pour le roi d'Espagne, et que ce gentilhomme demandait audience à la Compagnie. Les gens du Roi entrèrent, au dernier mot du discours de M. le prince de Conti, pour rendre compte de ce qu'ils avaient fait à Saint-Germain, où ils avaient été reçus admirablement. La Reine avait extrêmement agréé les raisons pour lesquelles la Compagnie avait refusé l'entrée au héraut;

elle avait assuré les gens du Roi que bien qu'en l'état où étaient les choses, elle ne pût pas reconnaître les délibérations du Parlement pour des arrêts d'une compagnie souveraine, elle ne laissait pas de recevoir avec joie les assurances qu'il lui donnait de son respect et de sa soumission; et que pour peu que le Parlement donnât d'effet à ses assurances, elle lui donnerait toutes les marques de sa bonté et même de sa bienveillance, et en général et en particulier. Talon, avocat général, et qui parlait toujours avec dignité et avec force, fit ce rapport avec tous les ornements qu'il lui put donner, et il conclut par une assurance qu'il donna lui-même, en termes fort pathétiques, à la Compagnie, que si elle voulait faire une députation à Saint-Germain, elle y serait très bien reçue et pourrait être d'un grand acheminement à la paix. Le premier président lui ayant dit ensuite qu'il y avait à la porte de la Grande Chambre un envoyé de l'archiduc, Talon, qui était habile, en prit sujet de fortifier son opinion. Il marqua que la providence de Dieu faisait naître, ce lui semblait, cette occasion pour avoir plus de lieu de témoigner encore davantage au Roi la fidélité du Parlement en ne donnant point d'audience à l'envoyé, et en rendant simplement compte à la Reine du respect que l'on conservait pour elle en la refusant. Comme cette apparition d'un député d'Espagne dans le parlement de Paris fait une scène qui n'est pas fort ordinaire dans notre histoire, je crois qu'il est à propos de la reprendre un peu de plus loin.

Vous avez déjà vu que Saint-Ibar, qui entretenait toujours beaucoup de correspondance avec le comte de Fuensaldagne, m'avait pressé, de temps en temps, de lier un commerce avec lui, et je vous ai aussi rendu compte des raisons qui m'en avaient empêché. Comme je vis que nous étions assiégés, que le Cardinal envoyait Vautorte en Flandres pour commencer quelque négociation avec les Espagnols, et que je connus que notre parti était assez formé pour n'être pas chargé en mon particulier de l'union avec les ennemis de l'Etat, je ne fus plus si scrupuleux ni si délicat, et je fis écrire par Montrésor à Saint-Ibar, qui n'était plus en France, et qui était tantôt à La Haye et tantôt à Bruxelles, qu'en l'état où étaient les affaires, je croyais pouvoir écouter avec honneur les propositions que l'on me pourrait faire pour le secours de Paris; que je le priais toutefois de faire en sorte que l'on ne s'adressât pas à moi directement et que je ne parusse en rien de ce qui serait public. Ce qui m'obligea d'écrire, en ce sens, à Saint-Ibar, ou plutôt de lui faire écrire, fut qu'il m'avait fait dire lui-même par Montrésor que les Espagnols, qui savaient qu'il n'y avait que moi à Paris qui fût proprement maître du peuple, et qui voyaient que je ne leur faisais point parler, commençaient à s'imaginer que je pouvais avoir quelque mesure à la cour qui m'en empêchait; et qu'ainsi ne comptant rien, à l'égard de Paris, sur les autres généraux, ils pourraient bien donner dans les offres immenses que le Cardinal leur faisait faire tous les jours. Je connus, par un mot que Mme de Bouillon laissa échapper, qu'elle en savait autant que Saint-Ibar; et de concert avec monsieur son mari et avec elle, je fis le pas dont je viens de vous rendre compte, et j'insinuai, du même concert, que l'on nous ferait plaisir de faire ouvrir la scène par M. d'Elbeuf. Comme il avait été, dans le temps du cardinal de Richelieu, douze ou quinze ans en Flandres, à la pension d'Espagne, la voie paraissait toute naturelle. Elle fut prise aussi, aussitôt qu'elle fut proposée. Le comte de Fuensaldagne fit partir, dès le lendemain, Arnolfini, moine bernardin, qu'il fit habiller en cavalier, sous le nom de don Joseph de Illescas. Il arriva chez M. d'Elbeuf, à deux heures après minuit, et il lui donna un petit billet de créance; il la lui expliqua telle que vous vous la pouvez imaginer.

M. d'Elbeuf se crut le plus considérable homme du parti; et le lendemain, au sortir du Palais, il nous mena tous dîner chez lui, c'est-à-dire tous ceux qui étaient les plus considérables, en nous disant qu'il avait une affaire importante à nous communiquer. M. le prince de Conti, MM. de Beaufort et de La Mothe, et les présidents Le Coigneux, de Bellièvre, de Nesmond, de Novion et Viole s'y trouvèrent. M. d'Elbeuf, qui était grand saltimbanque de son naturel, commença la comédie par la tendresse qu'il avait pour le nom français, qui ne lui avait pas

permis d'ouvrir seulement un petit billet qu'il avait reçu d'un lieu suspect. Ce lieu ne fut nommé qu'après deux ou trois circonlocutions toutes pleines de scrupules et de mystères, et le président de Nesmond, qui, avec tout le feu d'un esprit gascon, était l'homme du monde le plus simple, remplit la seconde scène d'aussi bonne foi qu'il y avait eu d'art à la première. Il regarda ce billet que M. d'Elbeuf avait jeté sur la table, très proprement recacheté, comme l'holocauste du sabbat. Il dit que M. d'Elbeuf avait eu grand tort d'appeler des membres du Parlement à une action de cette nature. Enfin le président Le Coigneux, qui s'impatienta de toutes ces niaiseries, prit le billet, qui avait effectivement bien plus l'air d'un poulet que d'une lettre de négociation; il l'ouvrit, et après avoir lu ce qu'il contenait, qui n'était qu'une simple créance, et avoir entendu de la bouche de M. d'Elbeuf ce que le porteur de la créance lui avait dit, nous fit une pantalonnade digne des premières scènes de la pièce. Il tourna en ridicule toutes les façons qui venaient d'être faites; il alla au-devant de celles qui s'allaient faire; et l'on conclut, d'une commune voix, à ne pas rejeter le secours d'Espagne. La difficulté fut en la manière de le recevoir: elle n'était pas, dans la vérité, médiocre, par beaucoup de circonstances particulières.

Mme de Bouillon, qui s'était ouverte avec moi, la veille, du commerce qu'elle avait avec Espagne, m'avait expliqué les intentions de Fuensaldagne, qui étaient de s'engager avec nous, pourvu qu'il fût assuré, de son côté, que nous nous engageassions avec lui. Cet engagement ne se pouvait prendre de notre part que par le Parlement ou par moi. Il doutait fort du Parlement, dont il voyait les deux principaux chefs, le premier président et le président de Mesmes, incapables d'aucune proposition. Le peu d'ouverture que je lui avais donné jusque-là à négocier avec moi, faisait qu'il ne fondait guère davantage sur ma conduite que sur celle du Parlement. Il n'ignorait pas ni le peu de pouvoir ni le peu de sûreté de M. d'Elbeuf; il savait que M. de Beaufort était dans mes mains, et de plus que son crédit, à cause de son incapacité, n'était qu'une fumée. Les incertitudes perpétuelles de M. de Longueville et le peu de sens du maréchal de La Mothe ne l'accommodaient pas. Il se fût fié en M. de Bouillon; mais M. de Bouillon ne lui pouvait pas répondre de Paris: il n'y avait aucun pouvoir; et, même les gouttes, qui le tenaient dans le lit et qui l'empêchaient d'agir, avaient donné lieu aux gens de la cour à jeter des soupçons contre lui dans les esprits des peuples. Toutes ces considérations, qui embarrassaient Fuensaldagne, et qui le pouvaient fort naturellement obliger à chercher ses avantages du côté de Saint-Germain, où l'on appréhendait avec raison sa jonction avec nous: toutes ces considérations, dis-je, ne se pouvaient rectifier pour le bien du parti que par un traité du Parlement avec Espagne, qui était de toutes les choses du monde la plus impossible, ou par un engagement que j'y prisse moi-même, tout à fait positif.

Saint-Ibar, qui se ressouvenait qu'il avait autrefois écrit sous moi une instruction par laquelle je proposais cet engagement positif, ne doutait pas que je ne fusse encore dans la même disposition, puisque je m'étais résolu à écouter; et quoique Fuensaldagne ne fût pas de son avis, par la raison que je vous ai tantôt marquée, il ne laissa pas de charger l'envoyé de le tenter et de me témoigner même qu'il ne ferait aucun pas pour nous sans ce préalable. Cet envoyé, qui, devant que de voir M. d'Elbeuf, avait eu deux jours de conférence avec M. et Mme de Bouillon, s'en était clairement expliqué avec eux, et c'est ce qui avait obligé la dernière à s'ouvrir encore davantage avec moi, sur ce détail, qu'elle n'avait fait jusque-là. Ce que la nécessité d'un secours prompt et pressant m'avait fait résoudre autrefois de proposer, par l'instruction dont je viens de vous parler, n'était plus mon compte. Il ne pouvait plus y avoir de secret dans le traité, qui, de nécessité, devait être en commun avec des généraux dont les uns m'étaient suspects et les autres m'étaient redoutables. J'avais commencé à m'apercevoir que M. de La Rochefoucauld avait fort altéré les bons sentiments de Mme de Longueville pour moi, et que par conséquent je ne pouvais pas compter sur M. le prince de

Conti.

Je vous ai déjà expliqué le naturel de M. de Longueville et la force du maréchal de La Mothe. Je n'ai rien à vous dire de M. d'Elbeuf. Je considérais M. de Bouillon, soutenu par l'Espagne, avec laquelle il avait, par la considération de Sedan, les intérêts du monde les plus naturels, comme un nouveau duc du Maine qui en aurait mille autres, au premier jour, tout à fait séparés de ceux de Paris, et qui pourrait bien avec le temps, assisté de l'intrigue et de l'argent de Castille, chasser le coadjuteur de Paris, comme le vieux M. du Maine en avait chassé à la Ligue le cardinal de Gondi, son grand-oncle. Dans la conférence que j'eus avec M. et Mme de Bouillon touchant l'envoyé, je ne leur cachai rien de mes raisons, sans en excepter même la dernière, que j'assaisonnai, comme vous pouvez juger, de toute la raillerie la plus douce et la plus honnête qui me fut possible. Mme de Bouillon, qui ne faisait, ou plutôt qui ne disait jamais de galanterie que de concert avec son mari, n'oublia rien de toute celle qui l'eût rendue l'une des plus aimables personnes du monde, quand même elle eût été laide, pour me persuader que je ne devais point balancer à traiter; et que monsieur son mari et moi, joints ensemble par une liaison particulière, emporterions toujours si fort la balance, que les autres ne nous pourraient faire aucune peine.

M. de Bouillon, qui était fort habile, et qui connaissait très bien que je pensais et que je parlais selon mes véritables intérêts, revint tout d'un coup à mon avis, par une maxime qui devrait être très commune et qui est pourtant très rare. Je n'ai jamais vu que lui qui ne contestât jamais ce qu'il ne croyait pas pouvoir obtenir. Il entra même obligeamment dans mes sentiments. Il dit à Mme de Bouillon que je jouais le droit du jeu, au poste où j'étais; que la guerre civile pourrait s'éteindre le lendemain; que j'étais archevêque de Paris pour toute ma vie; que j'avais plus d'intérêt que personne à sauver la ville; mais que je n'en avais pas un moindre à ne me point laisser de tache pour les suites; et qu'il convenait, après ce que je venais de lui dire, que tout se pouvait concilier. Il me fit pour cela une ouverture qui ne m'était point venue dans l'esprit, que je n'approuvai pas d'abord, parce qu'elle me parut impraticable, et à laquelle je me rendis à mon tour après l'avoir examinée: ce fut d'obliger le Parlement à entendre l'envoyé, ce qui ferait presque tous les effets que nous pourrions souhaiter. Les Espagnols, qui ne s'y attendaient point, seraient surpris fort agréablement; le Parlement s'engagerait sans le croire lui-même; les généraux auraient lieu de traiter après ce pas, qui pourrait être interprété, dans les suites, pour une approbation tacite que le corps aurait donnée aux démarches des particuliers. M. de Bouillon n'aurait pas de peine à faire concevoir à l'envoyé l'avantage que ce lui serait, en son particulier, de pouvoir mander, par son premier courrier, à Monsieur l'Archiduc que le Parlement des pairs de France aurait reçu une lettre et un député d'un général du roi d'Espagne dans les Pays-Bas. Il espérait que par une fort ample dépêche en chiffre, il ferait comprendre au comte de Fuensaldagne qu'il était de la bonne conduite de laisser quelqu'un dans le parti, qui, de concert même avec lui, parût n'entrer en rien avec l'Espagne, et qui, par cette conduite, pût parer, à tout événement, aux inconvénients qu'une liaison avec les ennemis de l'Etat emportait nécessairement avec soi, dans un parti où la considération du Parlement faisait qu'il fallait garder des mesures sans comparaison plus justes sur ce point que sur tout autre; que ce personnage me convenait préférablement, et par ma dignité et par ma profession, et qu'il se trouvait par bonheur autant de l'intérêt commun que du mien propre. La difficulté était de persuader au Parlement de donner audience au député de l'archiduc, et cette audience était toutefois la seule circonstance qui pouvait suppléer, dans l'esprit de ce député, le défaut de ma signature, sans laquelle il protestait qu'il avait ordre de ne rien faire. Nous nous abandonnâmes en cette occasion, M. de Bouillon et moi, à la fortune; et l'exemple que nous avions tout récent du héraut exclu, sous le prétexte du monde le plus frivole, nous fit espérer que l'on ne refuserait pas à l'envoyé l'entrée pour laquelle l'on ne manquerait pas de raisons très solides.

Notre bernardin, qui trouvait beaucoup son compte à cette entrée, que l'on n'avait pas seulement imaginée à Bruxelles, fut plus que satisfait de notre proposition. Il fit sa dépêche à l'archiduc telle que nous la pouvions souhaiter; et il nous promit de faire, par avance et sans en attendre la réponse, tout ce que nous lui ordonnerions. Il usa de ces termes, et il avait raison; car j'ai su depuis que son ordre portait de suivre en tout et partout, sans exception, les sentiments de M. et de Mme de Bouillon.

Voilà où nous en étions quand M. d'Elbeuf nous montra, comme une grande nouveauté, le billet que le comte de Fuensaldagne lui avait écrit; et vous jugez facilement que je ne balançai pas à opiner qu'il fallait que l'envoyé présentât la lettre de Monsieur l'Archiduc au Parlement. La proposition en fut reçue d'abord comme une hérésie; et, sans exagération, elle fut peu moins que sifflée par toute la compagnie. Je persistai dans mon avis; j'en alléguai les raisons, qui ne persuadèrent personne. Le vieux président Le Coigneux, qui avait l'esprit plus vif et qui prit garde que je parlais de temps en temps d'une lettre de l'archiduc, de laquelle il ne s'était rien dit, revint tout d'un coup à mon avis, sans m'en dire toutefois la véritable raison, qui était qu'il ne douta point que je n'eusse vu le dessous de quelque carte qui m'eût obligé à le prendre. Et comme la conversation se passait avec assez de confusion, et que l'on allait, en disputant tout debout, des uns aux autres, il me dit: "Que ne parlez-vous à vos amis en particulier? l'on ferait ce que vous voudriez; je vois bien que vous savez plus de nouvelles que celui qui croit nous les avoir apprises." Je fus, pour vous dire le vrai, terriblement honteux de ma bêtise; car je vis bien qu'il ne me pouvait parler ainsi que sur ce que j'avais dit de la lettre de l'archiduc au Parlement, qui, dans le vrai, n'était qu'un blanc-signé, que nous avions rempli chez M. de Bouillon. Je serrai la main au président Le Coigneux; je fis signe à MM. de Beaufort et de La Mothe; les présidents de Novion et de Bellière se rendirent à mon sentiment, qui était fondé uniquement sur ce que le secours d'Espagne, que nous étions obligés de recevoir comme un remède à nos maux, mais comme un remède que nous convenions être dangereux et empirique, serait infailliblement mortel à tous les particuliers, si il n'était au moins un peu passé par l'alambic du Parlement. Nous priâmes tous M. d'Elbeuf de faire trouver bon au bernardin de conférer avec nous sur la forme seulement dont il aurait à se conduire. Nous le vîmes la même nuit chez lui, Le Coigneux et moi. Nous lui dîmes, en présence de M. d'Elbeuf, en grand secret, tout ce que nous voulions bien qui fût su; et nous avions concerté dès la veille, chez M. de Bouillon, tout ce qu'il devait dire au Parlement. Il s'en acquitta très bien et en homme d'entendement. Je vous ferai un précis du discours qu'il y fit, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa lorsqu'il demanda audience, ou plutôt lorsque M. le prince de Conti la demanda pour lui.

Le président de Mesmes, homme de très grande capacité dans sa profession, et oncle de celui que vous voyez aujourd'hui, mais attaché jusques à la servitude à la cour, et par l'ambition qui le dévorait et par sa timidité, qui était excessive: le président de Mesmes, dis-je, fit une exclamation au seul nom de l'envoyé de l'archiduc, éloquente et pathétique au-dessus de tout ce que j'ai lu en ce genre dans l'antiquité; et en se tournant, avec les yeux noyés dans les larmes, vers M. le prince de Conti: "Est-il possible, Monsieur, s'écria-t-il, qu'un prince du sang de France propose de donner séance sur les fleurs de lis à un député du plus cruel ennemi des fleurs de lis?"

Comme nous avions bien prévu cette tempête, il n'avait pas tenu à nous d'exposer M. d'Elbeuf à ses premiers coups; mais il s'en était tiré assez adroitement, en disant que la même raison qui l'avait obligé à rendre compte à son général de la lettre qu'il avait reçue, ne lui permettait pas d'en porter la parole en sa présence. Il fallait pourtant, de nécessité, quelqu'un qui préparât les voies et qui jetât dans une compagnie où les premières impressions ont un merveilleux pouvoir les premières idées de la paix particulière et générale que cet envoyé venait annoncer. La manière dont son nom frapperait d'abord l'imagination

des Enquêtes, décidait du refus ou de l'acceptation de son audience: et tout bien pesé et considéré de part et d'autre, l'on jugea qu'il y avait moins d'inconvénient, sans comparaison, à laisser croire un peu de concert, qu'à ne pas préparer, par un canal ordinaire, non odieux et favorable, les drogues que l'envoyé d'Espagne nous allait débiter. Ce n'est pas que la moindre ombre de concert, dans ces compagnies que l'on appelle réglées, ne soit très capable d'y empoisonner les choses même et les plus justes et les plus nécessaires. Je vous l'ai déjà dit quelquefois; et cet inconvénient était plus à craindre en cette occasion qu'en toute autre. J'y admirai M. de Bouillon, chez qui la résolution se prit de faire faire l'ouverture par M. le prince de Conti. Il n'y balança pas un moment; et rien ne marque tant le jugement solide d'un homme, que de savoir choisir entre les grands inconvénients. Je reviens au président de Mesmes, qui s'attacha à M. le prince de Conti, et qui se tourna ensuite vers moi, en me disant ces propres paroles: "Quoi, Monsieur? vous refusez l'entrée au héraut de votre Roi, sous le prétexte du monde le plus frivole?" Comme je ne doutai point de la seconde partie de l'apostrophe, je la voulus prévenir, et je lui répondis: "Vous me permettrez, Monsieur, de ne pas traiter de frivoles des motifs qui ont été consacrés par un arrêt."

La cohue du Parlement s'éleva à ce mot, qui releva celui du président de Mesmes, qui était effectivement très imprudent, et il est constant qu'il servit fort contre son intention, comme vous pouvez croire, à faciliter l'audience à l'envoyé. Comme je vis que la Compagnie s'échauffait et s'ameutait contre le président de Mesmes, je sortis, sous je ne sais quel prétexte, et je dis à Quatresous, conseiller des Enquêtes et le plus impétueux esprit qui fût dans le corps, d'entretenir l'escarmouche, parce que j'avais éprouvé plusieurs fois que le moyen le plus propre pour faire passer une affaire extraordinaire dans les compagnies est d'échauffer la jeunesse contre les vieux. Quatresous s'acquitta dignement de cette commission; il s'arrêta au président de Mesmes et au premier président sur le sujet d'un certain La Raillière, partisan fameux qu'il faisait entrer dans tous ses avis, sur quelque matière où il pût opiner. Les Enquêtes s'échauffèrent pour la défense de Quatresous, que les présidents, qui à la fin s'impatientèrent de ses impertinences, voulurent piller. Il fallut délibérer sur le sujet de l'envoyé; et, malgré les conclusions des gens du Roi et les exclamations des deux présidents et de beaucoup d'autres, il passa à l'entendre.

L'on le fit entrer sur l'heure même; l'on lui donna place au bout du bureau; l'on le fit asseoir et couvrir. Il présenta la lettre de l'archiduc au Parlement, qui n'était que de créance, et il l'expliqua en disant: "Que Son Altesse Impériale, son maître, lui avait donné charge de faire part à la Compagnie d'une négociation que le cardinal Mazarin avait essayé de lier avec lui depuis le blocus de Paris; que le Roi Catholique n'avait pas estimé qu'il fût sûr ni honnête d'accepter ses offres dans une saison où, d'un côté, l'on voyait bien qu'il ne les faisait que pour pouvoir plus aisément opprimer le Parlement, qui était en vénération à toutes les nations du monde, et où, de l'autre, tous les traités que l'on pourrait faire avec un ministre condamné seraient nuls de droit, d'autant plus qu'ils seraient faits sans le concours du Parlement, à qui seul il appartient de registrer et de vérifier les traités de paix pour les rendre sûrs et authentiques; que le Roi Catholique, qui ne voulait tirer aucun avantage des occasions présentes, avait commandé à Monsieur l'Archiduc d'assurer messieurs du Parlement, qu'il savait être attachés aux véritables intérêts de Sa Majesté Très Chrétienne, qu'il les reconnaissait de très bon coeur et avec joie pour arbitres de la paix; qu'il se soumettait à leur jugement, et que si ils acceptaient d'en être les juges, il laissait à leur choix de députer de leur corps en tel lieu qu'ils voudraient, sans en excepter même Paris; et que le Roi Catholique y enverrait incessamment ses députés seulement pour y représenter ses raisons; qu'il avait fait avancer, en attendant leur réponse, dix-huit mille hommes sur la frontière, pour les secourir en cas qu'ils en eussent besoin, avec ordre toutefois de ne rien entreprendre sur les places du Roi Très Chrétien, quoiqu'elles fussent la plupart comme

abandonnées; qu'il n'y avait pas six cents hommes dans Péronne, dans Saint-Quentin et dans Le Catelet; mais qu'il voulait témoigner, en ce rencontre, la sincérité de ses intentions pour le bien de la paix, et qu'il donnait sa parole que, dans le temps qu'elle se traiterait, il ne donnerait aucun mouvement à ses armes; que si elles pouvaient être, en attendant, de quelque utilité au Parlement, il n'avait qu'à en disposer, qu'à les faire même commander par des officiers français, si il le jugeait à propos, et qu'à prendre toutes les précautions qu'il croirait nécessaires pour lever les ombrages que l'on peut toujours prendre, avec raison, de la conduite des étrangers."

Devant que l'envoyé fût entré, ou plutôt devant que l'on eût délibéré sur son entrée, il y avait eu beaucoup de contestation tumultueuse dans la Compagnie; et le président de Mesmes n'avait rien oublié pour jeter sur moi toute l'envie de la collusion avec les ennemis de l'Etat, qu'il relevait de toutes les couleurs qu'il trouvait assez vives et assez apparentes dans l'opposition du héraut et du député. Il est vrai que la conjoncture était très fâcheuse; et quand il en arrive quelqu'une de cette nature, il n'y a de remède qu'à planer dans les moments où ce que l'on vous objecte peut faire plus d'impression que ce que vous pouvez répondre, et à se relever dans ceux où ce que vous pouvez répondre peut faire plus d'impression que ce que l'on vous objecte. Je suivis fort justement cette règle en ce rencontre, qui était délicat pour moi; car quoique le président de Mesmes me désignât avec application et avec adresse, je ne pris rien pour moi, tant que je n'eus pour lui faire tête que ce que M. le prince de Conti avait dit en général de la paix générale, dont il avait été résolu qu'il parlerait en demandant audience pour le député, comme vous avez vu ci-dessus; mais qu'il parlerait peu pour ne pas trop marquer de concert avec Espagne.

Quand l'envoyé s'en fut expliqué lui-même aussi amplement et aussi obligeamment pour le Parlement qu'il le fit, et quand je vis que la Compagnie était chatouillée du discours qu'il venait de lui tenir, je pris mon temps pour rembarquer le président de Mesmes, et je lui dis: "Que le respect que j'avais pour la Compagnie m'avait obligé à dissimuler et à souffrir toutes ses picoteries; que je les avais fort bien entendues; mais que je ne les avais pas voulu entendre, et que je demeurerais encore dans la même disposition, si l'arrêt, qu'il n'est jamais permis de prévenir, mais qu'il est toujours ordonné de suivre, ne m'ouvrait la bouche; que cet arrêt avait réglé contre son sentiment l'entrée de l'envoyé d'Espagne, aussi bien que le précédent, qui n'avait pas été non plus selon son avis, avait porté l'exclusion du héraut; que je ne me pouvais imaginer qu'il voulût assujettir la Compagnie à ne suivre jamais que ses sentiments; que nul ne les honorait et ne les estimait plus que moi, mais que la liberté ne laissait pas de se conserver dans l'estime même et dans le respect; que je suppliais Messieurs de me permettre de lui donner une marque de celui que j'avais pour lui, en lui rendant un compte, qui peut-être le surprendrait, de mes pensées sur les deux arrêts du héraut et de l'envoyé, sur lesquels il m'avait donné tant d'attaques: que pour le premier, je confessais que j'avais été assez innocent pour avoir failli à donner dans le panneau; et que si M. de Broussel n'eût ouvert l'avis auquel il avait passé, je tombais, par un excès de bonne intention, dans une imprudence qui eût peut-être causé la perte de la ville, et dans un crime assez convaincu par l'approbation si solennelle que la Reine venait de donner à la conduite contraire; que pour ce qui était de l'envoyé, j'avouais que je n'avais été d'avis de lui donner audience que parce que j'avais bien connu, à l'air du bureau, que le plus de voix de la Compagnie allait à lui donner; et que, quoique ce ne fût pas mon sentiment particulier, j'avais cru que je ferais mieux de me conformer par avance à celui des autres, et de faire paraître, au moins dans les choses où l'on voyait bien que la contestation serait inutile, de l'union et de l'uniformité dans le corps."

Cette manière humble et modeste de répondre à cent mots aigres et piquants que j'avais essuyés depuis douze ou quinze jours et ce matin-là encore, et du premier président et du

président de Mesmes, fit un effet que je ne vous puis exprimer, et elle effaça pour assez longtemps l'impression que l'un et l'autre avaient commencé de jeter dans la Compagnie, que je prétendais de la gouverner par mes cabales. Rien n'est si dangereux en toute sorte de communautés; et si la passion du président de Mesmes ne m'eût donné lieu de déguiser un peu le manège qui s'était fait dans ces deux scènes assez extraordinaires du héraut et de l'envoyé, je ne sais si la plupart de ceux qui avaient donné à la réception de l'un et à l'exclusion de l'autre, ne se fussent pas repentis d'avoir été d'un sentiment qu'ils eussent cru leur avoir été inspiré par un autre. Le président de Mesmes voulut repartir à ce que j'avais dit; mais il fut presque étouffé par la clameur qui s'éleva dans les Enquêtes. Cinq heures sonnèrent; personne n'avait dîné, beaucoup n'avaient pas déjeuné, et messieurs les présidents eurent le dernier: ce qui n'est pas avantageux en cette matière.

L'arrêt qui avait donné l'entrée au député d'Espagne portait que l'on lui demanderait copie, signée de lui, de ce qu'il aurait dit au Parlement, que [l'on] la mettrait dans le registre, et que l'on l'enverrait par une députation solennelle à la Reine, en l'assurant de la fidélité du Parlement et en la suppliant de donner la paix à ses peuples et de retirer les troupes du Roi des environs de Paris. Le premier président fit tous les efforts imaginables pour faire insérer dans l'arrêt que la feuille même, c'est-à-dire l'original du registre du Parlement, serait envoyée à la Reine. Comme il était fort tard et que l'on avait bon appétit, ce qui influe plus que l'on ne se peut imaginer dans les délibérations, l'on fut sur le point d'y laisser mettre cette clause sans y prendre garde. Le président Le Coigneux, qui était naturellement vif et pénétrant, s'aperçut le premier de la conséquence, et il dit, en se tournant vers un assez grand nombre de conseillers, qui commençaient à se lever: "J'ai, Messieurs, à parler à la Compagnie; je vous supplie de reprendre vos places; il y va du tout pour toute l'Europe." Tout le monde s'étant remis, il prononça d'un air froid et majestueux, qui n'était pas ordinaire à maître Gonin (l'on lui avait donné ce sobriquet), ces paroles pleines de bon sens: "Le roi d'Espagne nous prend pour arbitres de la paix générale: peut-être qu'il se moque de nous; mais il nous fait toujours honneur de nous le dire. Il nous offre ses troupes pour les faire marcher à notre secours, et il est sûr que sur cet article il ne se moque pas de nous, et qu'il nous fait beaucoup de plaisir. Nous avons entendu son envoyé; et vu la nécessité où nous sommes, nous n'avons pas eu tort. Nous avons résolu d'en rendre compte au Roi, et nous avons eu raison. L'on se veut imaginer que pour rendre ce compte, il faut que nous envoyions la feuille de l'arrêté. Voilà le piège. Je vous déclare, Monsieur, dit-il en se tournant vers le premier président, que la Compagnie ne l'a pas entendu ainsi, et que ce qu'elle a arrêté est purement que l'on porte la copie et que l'original demeure au greffe. J'aurais souhaité que l'on n'eût pas obligé les gens à s'expliquer, parce qu'il y a des matières sur lesquelles il est sage de ne parler qu'à demi; mais puisque l'on y force, je dirai, sans balancer, que si nous portons la feuille, les Espagnols croiront que nous soumettons au caprice du Mazarin les propositions qu'ils nous font pour la paix générale, et même pour ce qui regarde notre secours: au lieu qu'en ne portant que la copie et en ajoutant, en même temps, comme la Compagnie l'a très sagement ordonné, de très humbles remontrances pour faire lever le siège, toute l'Europe connaîtra que nous nous tenons en état de faire ce que le véritable service du Roi et le bien solide de l'Etat demandera de notre ministère, si le Cardinal est assez aveugle pour ne se pas servir de cette conjoncture, comme il le doit."

Ce discours fut reçu avec une approbation générale; l'on cria de toutes parts que c'était ainsi que la Compagnie l'entendait. Messieurs des Enquêtes donnèrent à leur ordinaire maintes bourrades à messieurs les présidents. Martineau, conseiller des Requêtes, dit publiquement que le retentement de l'arrêt était que l'on ferait fort bonne chère à l'envoyé d'Espagne, en attendant la réponse de Saint-Germain, qui ne pouvait être que quelque méchante rouse du Mazarin. Charton pria tout haut M. le prince de Conti de suppléer à ce que les formalités du

Parlement ne permettaient pas à la Compagnie de faire. Pontcarré dit qu'un Espagnol ne lui faisait pas tant peur qu'un mazarin. Enfin il est certain que les généraux en virent assez pour ne pas appréhender que le Parlement se fâchât des démarches qu'ils pourraient faire vers l'Espagne; et que M. de Bouillon et moi n'en eûmes que trop pour satisfaire pleinement l'envoyé de l'archiduc, à qui nous fîmes valoir jusques aux moindres circonstances. Il en fut content au delà de ses espérances, et il dépêcha, dès la nuit, un second courrier à Bruxelles, que nous fîmes escorter jusques à dix lieues de Paris par cinq cents chevaux. Ce courrier portait la relation de tout ce qui s'était passé au Parlement; les conditions que M. le prince de Conti et les autres généraux demandaient pour faire un traité avec le roi d'Espagne, et ce que je pouvais donner en mon particulier d'engagement. Je vous rendrai compte de ce détail et de sa suite après que je vous aurai raconté ce qui se passa le même jour, qui fut le 19 de février.

Cependant que toute cette pièce de l'envoyé d'Espagne se jouait au Palais, Noirmoutier sortit avec deux mille chevaux pour amener à Paris un convoi de cinq cents charrettes de farines, qui était à Brie-Comte-Robert, où nous avons garnison. Comme il eut avis que le comte, depuis maréchal de Grancey, venait du côté de Lagny pour s'y opposer, il détacha M. de La Rochefoucauld, avec sept escadrons, pour occuper un défilé par où les ennemis étaient obligés de passer. M. de la Rochefoucauld, qui avait plus de coeur que d'expérience, s'emporta de chaleur: il n'en demeura pas à son ordre, il sortit de son poste, qui lui était très avantageux, et il chargea les ennemis avec beaucoup de vigueur. Comme il avait affaire à de vieilles troupes et qu'il n'en avait que de nouvelles, il fut bientôt renversé. Il y fut blessé d'un fort grand coup de pistolet dans la gorge. Il y perdit Rauzan, frère de Duras; le marquis de Sillery, son beau-frère, y fut pris prisonnier; Rachecour, premier capitaine de mon régiment de cavalerie, y fut fort blessé; et le convoi était infailliblement perdu, si Noirmoutier ne fût arrivé avec le reste des troupes. Il fit filer les charrettes du côté de Villeneuve-Saint-Georges; il marcha avec ses troupes en bon ordre par le grand chemin du côté de Gros-Bois, à la vue de Grancey, qui ne crut pas devoir hasarder de passer le pont Iblon devant lui. Il rejoignit son convoi dans la plaine de Créteil, et il l'amena, sans avoir perdu une charrette, à Paris, où il ne rentra qu'à onze du soir.

Vous avez déjà vu deux actes de ce même 19 de février; en voici un troisième de la nuit qui le suivit, qui ne fut pas si public, mais duquel il est nécessaire que vous soyez informée en ce lieu, parce qu'il a trait à beaucoup de faits particuliers que vous êtes sur le point de voir.

Je vous ai dit ci-dessus que M. de Bouillon et moi, de concert avec les autres généraux, fîmes dépêcher, par l'envoyé de l'archiduc, un courrier à Bruxelles, qui partit sur le minuit. Nous nous mîmes à table pour souper chez M. de Bouillon, un moment après, lui, madame sa femme et moi. Comme elle était fort gaie dans le particulier, et que de plus le succès de cette journée lui avait encore donné de la joie, elle nous dit qu'elle voulait faire débauche. Elle fit retirer tous ceux qui servaient, et elle ne retint que Riquemont, capitaine des gardes de monsieur son mari, à qui l'un et l'autre avait confiance. La vérité est qu'elle voulait parler en liberté de l'état des choses, qu'elle croyait admirablement bon. Je ne la détrompai pas tant que l'on fut à table, pour ne point interrompre son souper ni celui de M. de Bouillon, qui était assez mal de la goutte. Comme l'on fut sorti de table, je changeai de ton: je leur représentai qu'il n'y avait rien de plus délicat que le poste où nous nous trouvions, que si nous étions dans un parti ordinaire, qui eût la disposition de tous les peuples du royaume aussi favorable que nous l'avions, nous serions incontestablement maîtres des affaires; mais que le Parlement, qui faisait, d'un sens, notre principale force, faisait, en deux ou trois manières, notre principale faiblesse; que bien qu'il parût de la chaleur et même qu'il y eût de l'emportement très souvent dans cette compagnie, il y avait toujours un fond d'esprit de retour, qui revivait à toute occasion; que, dans la délibération même du jour où nous parlions,

nous avons eu besoin de tout notre savoir-faire pour faire que le Parlement ne se mît pas à lui-même la corde au col; que je convenais que ce que nous en avons tiré était utile pour faire croire aux Espagnols qu'il n'était pas si inabordable pour eux qu'ils se l'étaient figuré; mais qu'il fallait convenir, en même temps, que si la cour se conduisait bien, elle en tirerait elle-même un fort grand avantage, parce qu'elle se servirait de la déférence, au moins apparente, de la Compagnie, qui lui rendait compte de l'envoi du député, comme d'un motif capable de la porter à revenir avec bienséance de sa première hauteur; et de la députation solennelle que le Parlement avait résolu de lui faire, comme d'un moyen très naturel pour entrer en quelque négociation; que je ne douterais point que le mauvais effet que le refus d'audience aux gens du Roi envoyés à Saint-Germain, le lendemain de la sortie du Roi, avait produit contre les intérêts de la cour, ne fût un exemple assez instructif pour elle, pour l'obliger à ne pas manquer l'occasion qui se présentait, quand je n'en serais pas persuadé par celui que nous avons de la manière si bonne et si douce dont elle avait reçu les excuses que nous lui avons faites de l'exclusion du héraut, qu'elle ne pouvait pas ignorer toutefois n'avoir pour fondement que le prétexte du monde le plus mince et le plus convaincu de frivole par tous les usages; que le premier président et le président de Mesmes, qui seraient assurément chefs de la députation, n'oublieraient rien pour faire connaître au Mazarin ses intérêts véritables dans cette conjoncture; que ces deux hommes n'avaient dans la tête que ceux du Parlement; que pourvu qu'ils le tirassent d'affaire, ils auraient même de la joie à nous y laisser, en faisant un accommodement qui stipulerait notre sûreté sans nous la donner, et qui, en terminant la guerre civile, rétablirait la servitude.

Mme de Bouillon, qui joignait à une douceur admirable une vivacité perçante, m'interrompit à ce mot, et elle me dit: "Voilà des inconvénients qu'il fallait prévoir, ce me semble, devant l'audience de l'envoyé d'Espagne, puisque c'est elle qui les fait naître." Monsieur son mari lui repartit brusquement: "Avez-vous perdu la mémoire de ce que nous dûmes dernièrement sur cela, en cette même place, et ne prévîmes-nous pas, en général, ces inconvénients? Mais après les avoir balancés avec la nécessité que nous trouvâmes à mêler, de quelque façon que ce pût être, l'envoyé et le Parlement, nous prîmes celui qui nous parut le moindre, et je vois bien que Monsieur le Coadjuteur pense à l'heure qu'il est à remédier même à ce moindre. - Il est vrai, Monsieur, lui répondis-je, et je vous proposerai le remède que je m'imagine, quand j'aurai achevé de vous expliquer tous les inconvénients que je vois. Vous avez remarqué ces jours passés que Brillac, dans le Parlement, et le président Aubry dans le conseil de l'Hôtel de Ville, firent des propositions de paix auxquelles le Parlement faillit à donner presque à l'aveugle; et il crut beaucoup faire que de se résoudre à ne point délibérer sans les généraux. Vous voyez qu'il y a beaucoup de gens dans les compagnies qui commencent à ne plus payer leurs taxes, et beaucoup d'autres qui affectent de laisser couler du désordre dans la police. Le gros du peuple, qui est ferme, fait que l'on ne s'aperçoit pas encore de ce démanchement des parties, qui s'affaibliraient et se désuniraient en fort peu de temps si l'on ne travaillait avec application à les lier et à les consolider ensemble. La chaleur des esprits suffit pour faire cet effet au commencement. Quand elle s'alentit, il faut que la force y supplée: quand je parle de la force, je n'entends pas la violence, qui n'est presque jamais qu'un remède empirique, j'entends celle que l'on tire de la considération où l'on demeure auprès de ceux de la part desquels vous peut venir le mal auquel vous cherchez le remède.

"Ce que vous faites présentement avec Espagne commence à faire entrevoir au Parlement qu'il ne se doit pas compter pour tout. Ce que nous pouvons, M. de Beaufort et moi, dans le peuple, lui doit faire connaître qu'il nous y peut compter pour quelque chose. Mais ces deux vues ont leur inconvénient comme leur utilité. L'union des généraux avec Espagne n'est pas assez publique pour jeter dans les esprits toute l'impression qui y serait, d'un sens,

nécessaire, et qui, de l'autre, si elle était plus déclarée, serait pernicieuse. Cette même union n'est pas assez secrète pour ne pas donner lieu à cette même compagnie d'en prendre avantage contre vous dans les occasions, qu'elle prendrait toutefois, encore plus tôt, si elle vous croyait sans protection.

Pour ce qui est du crédit que M. de Beaufort et moi avons dans les peuples, il est plus propre à faire du mal au Parlement qu'à l'empêcher de nous en faire. Si nous étions de la lie du peuple, nous pourrions peut-être avoir la pensée de faire ce que Bussy Le Clerc fit au temps de la Ligue, c'est-à-dire d'emprisonner, de saccager le Parlement. Nous pourrions avoir en vue de faire ce que firent les Seize quand ils pendirent le président Brisson, si nous voulions être aussi dépendants d'Espagne que les Seize l'étaient. M. de Beaufort est petit-fils d'Henri le Grand, et je suis coadjuteur de Paris. Ce n'est ni notre honneur ni notre compte, et cependant il nous serait plus aisé d'exécuter et ce que fit Bussy Le Clerc et ce que firent les Seize, que de faire que le Parlement connaisse ce que nous pourrions faire contre lui, assez distinctement pour s'empêcher de faire contre nous ce qu'il croira toujours facile, jusques à ce que nous l'en ayons empêché; et voilà le destin et le malheur des pouvoirs populaires. Ils ne se font croire que quand ils se font sentir, et il est très souvent de l'intérêt et même de l'honneur de ceux entre les mains de qui ils sont, de les faire moins sentir que croire. Nous sommes en cet état. Le Parlement penche ou plutôt tombe vers une paix et très peu sûre et très honteuse. Nous soulèverions demain le peuple si nous voulions; le devons-nous vouloir? Et si nous le soulevons, et si nous ôtons l'autorité au Parlement, en quel abîme jetons-nous Paris dans les suites? Tournons le feuillet. Si nous ne le soulevons pas, le Parlement croira-t-il que nous le puissions soulever, et ce même Parlement s'empêchera-t-il de faire des pas vers la cour qui le perdront peut-être, mais qui nous perdront infailliblement devant lui?

Vous direz bien, Madame, encore avec plus de fondement à cette heure que tantôt, que je marque beaucoup d'inconvénients, mais que je marque peu de remèdes: à quoi je vous supplie de me permettre de vous répondre que je n'ai pas laissé de vous parler de ceux qui se trouvent déjà naturellement dans le traité que vous projetez avec Espagne, et dans l'application que nous avons, M. de Beaufort et moi, à nous maintenir dans l'esprit des peuples; mais que comme je reconnais dans tous les deux de certaines qualités qui en affaiblissent la force et la vertu, j'ai cru être obligé, Monsieur, de rechercher dans votre capacité et dans votre expérience ce qui y pourrait suppléer; et c'est ce qui m'a fait prendre la liberté de vous rendre compte, Monsieur, d'un détail que vous auriez vu d'un coup d'oeil, bien plus clairement et plus distinctement que moi, si votre mal vous avait permis d'assister seulement une fois ou à une assemblée du Parlement ou à un conseil de l'Hôtel de Ville."

M. de Bouillon, qui ne croyait nullement les affaires en cet état, me pria, un peu après l'interruption que je vous ai marquée, que me fit Mme de Bouillon, de lui mettre par écrit tout ce que j'avais commencé et tout ce que j'avais encore à lui dire. Je le fis sur l'heure même et il m'en rendit, le lendemain, une copie que j'ai encore, écrite de la main de son secrétaire, et sur laquelle je viens de copier ce que vous en voyez ici. L'on ne peut être plus étonné ni plus affligé que le furent M. et Mme de Bouillon de ce que je venais de leur marquer de la disposition où étaient les affaires, et je n'en avais pas été moins surpris qu'eux. Il ne s'est jamais rien vu de si subit. La réponse douce et honnête que la Reine fit aux gens du Roi touchant le héraut, la protestation de pardonner sincèrement à tout le monde, les couleurs dont Talon, avocat général, embellit cette réponse, tournèrent en un instant presque tous les esprits. Il y eut des moments, comme je vous l'ai déjà dit, où ils revinrent à leur emportement, ou par les accidents qui survinrent, ou par l'art de ceux qui les y ramenèrent; mais le fond pour le retour y demeura toujours. Je le remarquai en tout et je fus bien aise de m'en ouvrir avec M. de Bouillon, qui était le seul homme de tête de sa profession qui fût dans ce parti, pour voir avec lui la conduite que nous aurions à y prendre. Je fis bonne mine avec tous les

autres; je leur fis valoir les moindres circonstances presque avec autant de soin qu'à l'envoyé de l'archiduc. Le président de Mesmes, qui à travers toutes les bourrades qu'il venait de recevoir dans les deux dernières délibérations, avait connu que le feu qui s'y était allumé n'était que de paille, dit au président de Bellièvre que, pour ce coup, j'étais la dupe et que j'avais pris le frivole pour la substance. Le président de Bellièvre, à qui je m'étais ouvert, m'eût pu justifier si il l'eût jugé à propos; mais il fit lui-même la dupe, et il railla le président de Mesmes, comme un homme qui prenait plaisir à se flatter soi-même.

M. de Bouillon ayant examiné, tout le reste de la nuit jusques à cinq heures du matin, le papier que je lui avais laissé à deux, et dont vous venez de voir la copie, m'écrivit, le lendemain, un billet par lequel il me priait de me trouver chez lui à trois heures après-midi. Je ne manquai pas de m'y rendre, et j'y trouvai Mme de Bouillon, pénétrée de douleur, parce que monsieur son mari l'avait assurée et que ce que je marquais dans mon écrit n'était que trop bien fondé, supposés les faits dont il ne pouvait pas croire que je ne fusse très bien informé, et qu'il n'y avait à tout cela qu'un remède, que non pas seulement je ne prendrais pas, mais auquel même je m'opposerais. Ce remède était de laisser agir le Parlement pleinement à sa mode, de contribuer même, sous main et sans que l'on s'en pût douter, à lui faire faire des pas odieux au peuple, de commencer, dès cet instant, à le décréditer dans le peuple, de jouer le même personnage à l'égard de l'Hôtel de Ville, dont le chef, qui était le président Le Féron, prévôt des marchands, était déjà très suspect, et de se servir ensuite de la première occasion que l'on jugerait la plus spécieuse et la plus favorable pour s'assurer, ou par l'exil ou par la prison, des personnes de ceux dont nous ne pourrions pas répondre à nous-mêmes.

Voilà ce que M. de Bouillon me proposa sans balancer, en ajoutant que Longueil, qui connaissait mieux le Parlement qu'homme du royaume, et qui l'avait été voir sur le midi, lui avait confirmé tout ce que je lui avais dit la veille de la pente que ce corps prenait, sans s'en apercevoir soi-même, et que le même Longueil était convenu avec lui que l'unique remède efficace et non palliatif était de penser de bonne heure à le purger. Ce fut son mot, et je l'eusse reconnu à ce mot. Il n'y a jamais eu d'esprit si décisif ni si violent; mais il n'y en a jamais eu un qui ait pallié ses décisions et ses violences par des termes plus doux. Quoique le même expédient que M. de Bouillon me proposait me fût déjà venu dans l'esprit, et peut-être avec plus de raison qu'à lui, parce que j'en connaissais la possibilité plus que lui, je ne lui laissai aucun lieu de croire que j'y eusse seulement fait la moindre réflexion, parce que je savais qu'il avait le faible d'aimer à avoir imaginé le premier; et c'est l'unique défaut que je lui aie connu dans la négociation. Après qu'il m'eut bien expliqué sa pensée, je le suppliai d'agréer que je lui misse la mienne par écrit, ce que je fis sur-le-champ en ces termes:

"Je conviens de la possibilité de l'exécution; mais je la tiens pernicieuse dans les suites, et pour le public et pour les particuliers, parce que ce même peuple dont vous vous serez servi pour abattre l'autorité des magistrats ne reconnaîtra plus la vôtre dès que vous serez obligé de leur demander ce que les magistrats en exigent. Ce peuple a adoré le Parlement jusques à la guerre: il veut encore la guerre et il commence à n'avoir plus tant d'amitié pour le Parlement. Il s'imagine lui-même que cette diminution ne regarde que quelques membres de ce corps qui sont mazarins: il se trompe, elle va à toute la Compagnie; mais elle y va comme insensiblement et par degrés. Les peuples sont las quelque temps devant que de s'apercevoir qu'ils le sont. La haine contre le Mazarin soutient et couvre cette lassitude. Nous égayons les esprits par nos satires, par nos vers, par nos chansons; le bruit des trompettes, des tambours et des timbales, la vue des étendards et des drapeaux réjouit les boutiques; mais au fond paie-t-on les taxes avec la ponctualité avec laquelle l'on les a payées les premières semaines? Y a-t-il beaucoup de gens qui nous aient imités, vous, M. de Beaufort et moi, quand nous avons envoyé notre vaisselle à la monnaie? N'observez-vous pas que

quelques-uns de ceux qui se croient encore très bien intentionnés pour la cause commune commencent à excuser, dans les faits particuliers, ceux qui le sont le moins? Voilà les marques infaillibles d'une lassitude qui est d'autant plus considérable, qu'il n'y a pas encore six semaines que l'on a commencé à courir: jugez de celle qui sera causée par de plus longs voyages. Le peuple ne sent presque pas encore la sienne; il est au moins très certain qu'il ne la connaît pas. Ceux qui sont fatigués s'imaginent qu'ils ne sont qu'en colère, et cette colère est contre le Parlement, c'est-à-dire contre un corps qui était, il n'y a qu'un mois, l'idole du public, et pour la défense duquel il a pris les armes.

Quand nous nous serons mis en la place de ce Parlement, quand nous aurons ruiné son autorité dans les esprits de la populace, quand nous aurons établi la nôtre, nous tomberons infailliblement dans les mêmes inconvénients, parce que nous serons obligés de faire les mêmes choses que fait aujourd'hui le Parlement. Nous ordonnerons des taxes, nous lèverons de l'argent, et il n'y aura qu'une différence, qui sera que la haine et l'envie que nous contracterons dans le tiers de Paris, c'est-à-dire dans le plus gros bourgeois, attaché, en je ne sais combien de manières différentes, à cette compagnie, dès que nous l'aurons attaqué, diminué ou abattu: que cette haine, dis-je, et cette envie produiront et achèveront contre nous, dans les deux autres tiers, en huit jours, ce que six semaines n'ont encore que commencé contre le Parlement. Nous avons dans la Ligue un exemple fameux de ce que je vous viens de dire. M. du Maine, trouvant dans le Parlement cet esprit que vous lui voyez, qui va toujours à unir les contradictoires et à faire la guerre civile selon les conclusions des gens du Roi, se lassa bientôt de ce pédantisme. Il se servit, quoique couvertement, des Seize, qui étaient les quarteniers de la Ville, pour abattre cette compagnie. Il fut obligé, dans la suite, de faire pendre quatre de ces Seize, qui étaient trop attachés à l'Espagne. Ce qu'il fit en cette occasion pour se rendre moins dépendant de cette couronne, fit qu'il en eut plus de besoin pour se soutenir contre le Parlement, dont les restes commençaient à se relever. Qu'arriva-t-il de tous ces mouvements? M. du Maine, l'un des plus grands hommes de son siècle, fut obligé de faire un traité qui a fait dire à toute la postérité qu'il n'avait su faire ni la paix ni la guerre. Voilà le sort de M. du Maine, chef d'un parti formé pour la défense de la religion, cimenté par le sang de MM. de Guise, tenus universellement pour les Maccabées de leurs temps: d'un parti qui s'était déjà répandu dans toutes les provinces, et qui avait déjà embrassé tout le royaume. En sommes-nous là? La cour ne nous peut-elle pas ôter demain le prétexte de la guerre civile, et par la levée du siège de Paris et par l'expulsion, si vous voulez, du Mazarin? Les provinces commencent à branler; mais enfin le feu n'y est pas encore assez allumé pour ne pas continuer avec plus d'application que jamais à faire de Paris notre capital. Et ces fondements supposés, est-il sage de songer à faire dans notre parti une division qui a ruiné celui de la Ligue, sans comparaison plus formé, plus établi et plus considérable que le nôtre? Mme de Bouillon dira encore que je prône toujours les inconvénients sans en marquer les remèdes; les voici:

Je ne parlerai point du traité que vous projetez avec Espagne, ni du ménagement du peuple: j'en suppose la nécessité. Il y en a un qui m'est venu dans l'esprit, qui est très capable, à mon opinion, de nous donner dans le Parlement toute la considération qui nous y est nécessaire. Nous avons une armée dans Paris, qui, tant qu'elle sera dans l'enclos des murailles, n'y sera considérée que comme peuple. Je me suis aperçu de ce que je vous dis, peut-être plus de vingt fois depuis huit jours. Il n'y a pas un conseiller dans les Enquêtes qui ne s'en croie le maître pour le moins autant que les généraux. Je vous disais, ce me semble, hier soir, que le pouvoir que les particuliers prennent quelquefois dans les peuples n'y est jamais cru que par les effets, parce que ceux qui l'y doivent avoir naturellement par leur caractère en conservent toujours le plus longtemps qu'ils peuvent l'imagination, après qu'ils en ont perdu l'effectif. Faites réflexion, je vous supplie, sur ce que vous avez vu dans la cour

sur ce sujet. Y a-t-il un ministre ni un courtisan qui jusques au jour des barricades n'ait tourné en ridicule tout ce que l'on lui disait de la disposition des peuples pour le Parlement? Et il est pourtant vrai qu'il n'y avait pas un seul courtisan, ni un seul ministre, qui n'eût déjà vu des signes infaillibles de la révolution. Il faut avouer que les barricades les devaient convaincre: l'ont-elles fait? Les ont-elles empêchés d'assiéger Paris, sur le fondement que le caprice du peuple, qui l'avait porté à l'émotion, ne le pourrait pas pousser jusques à la guerre? Ce que nous faisons aujourd'hui, ce que nous faisons tous les jours, les pourrait, ce me semble, détromper de cette illusion: en sont-ils guéris? Ne dit-on pas tous les jours à la Reine que le gros bourgeois est à elle, et qu'il n'y a dans Paris que la canaille achetée à prix d'argent qui soit au Parlement? Je vous viens de marquer la raison pour laquelle les hommes ne manquent jamais de se flatter et de se tromper eux-mêmes en ces matières. Ce qui est arrivé à la cour arrive présentement au Parlement. Il a dans ce mouvement tout le caractère de l'autorité; il en perdra bientôt la substance. Il le devrait prévoir, et par les murmures qui commencent à s'élever contre lui et par le redoublement de la manie du peuple pour M. de Beaufort et pour moi. Nullement: il ne le connaîtra jamais que par une violence actuelle et positive que l'on lui fera, que par un coup qui l'abattra ou qui l'abaissera. Tout ce qu'il verra de moins lui paraîtra une tentative que nous aurons faite contre lui, et dans laquelle nous n'aurons pu réussir. Il en prendra du courage, il nous poussera effectivement si nous plions, et il nous obligera par là à le perdre. Ce n'est pas notre compte, pour les raisons que je vous ai déduites ci-dessus; et au contraire notre intérêt est de ne lui point faire de mal, pour ne point mettre de division dans notre parti, et d'agir toutefois d'une manière qui lui fasse voir qu'il ne peut faire son bien qu'avec nous.

Il n'y a point de moyen plus efficace, à mon avis, pour cela, que de tirer notre armée de Paris, de la poster en quelque lieu où elle puisse être hors de l'insulte des ennemis, et d'où elle puisse toutefois favoriser nos convois; et de se faire demander cette sortie par le Parlement même, afin qu'il n'en prenne point d'ombrage, ou, au moins, afin qu'il n'en prenne que quand il sera bon pour nous qu'il en ait, pour l'obliger à y garder plus d'égards. Cette précaution, jointe aux autres que vous avez déjà résolues, fera que cette compagnie se trouvera, presque sans s'en être aperçue, dans la nécessité d'agir de concert avec nous; et la faveur des peuples, par laquelle seule nous la pouvons véritablement retenir, ne lui paraîtra plus une fumée, dès qu'elle la verra animée et comme épaissie par une armée qu'elle ne croira plus entre ses mains."

Voilà ce que j'écrivis, avec précipitation, sur la table du cabinet de Mme de Bouillon. Je leur lus aussitôt après, et je remarquai qu'à l'endroit où je proposais de faire sortir l'armée de Paris, elle fit un signe à monsieur son mari, qui, à l'instant que j'eus achevé ma lecture, la tira à part. Il lui parla près d'un demi-quart d'heure: après quoi il me dit: "Vous avez une si grande connaissance de l'état de Paris, et j'en ai si peu, que vous me devez excuser si je ne parle pas juste sur cette matière. L'on ne peut répondre à vos raisons; mais je les vas fortifier par un secret que nous vous allons dire, pourvu que vous nous promettiez, sur votre salut, de nous le garder pour tout le monde sans exception, mais particulièrement à l'égard de Mlle de Bouillon." Il continua en ces termes: "M. de Turenne nous écrit qu'il est sur le point de se déclarer pour le parti; qu'il n'y a plus que deux colonels dans son armée qui lui fassent peine; qu'il s'en assurera d'une façon ou d'autre, devant qu'il soit huit jours, et qu'à l'instant il marchera à nous. Il nous a demandé le secret pour tout le monde sans exception, hors pour vous. - Mais sa gouvernante, ajouta avec colère Mme de Bouillon, nous l'a commandé pour vous comme pour les autres." La gouvernante dont elle voulait parler était la vieille Mlle de Bouillon, sa soeur, en qui il avait une confiance abandonnée, et que Mme de Bouillon haïssait de tout son coeur.

M. de Bouillon reprit la parole et il me dit: "Qu'en dites-vous? ne sommes-nous pas les

maîtres et de la cour et du Parlement? - Je ne serai pas ingrat, répondis-je à M. de Bouillon; je paierai votre secret d'un autre, qui n'est pas si important, mais qui n'est pas peu considérable. Je viens de voir un billet d'Hocquincourt à Mme de Montbazou, où il n'y a que ces mots: "Péronne est à la belle des belles"; et j'en ai reçu un à ce matin de Bussy-Lamet, qui m'assure de Mézières."

Mme de Bouillon, qui était fort gaie dans le particulier, se jeta à mon cou; elle m'embrassa bien tendrement. Nous ne doutâmes plus de rien, et nous conclûmes, en un quart d'heure, le détail de toutes ces précautions dont vous avez vu les propositions ci-dessus. Je ne puis omettre, à ce propos, une parole de M. de Bouillon. Comme nous examinions les moyens de tirer l'armée hors des murailles sans donner de la défiance au Parlement, Mme de Bouillon, qui était transportée de joie de tant de bonnes nouvelles, ne faisait plus aucune réflexion sur ce que nous disions. Monsieur son mari se tourna vers moi, et il me dit, presque en colère, parce qu'il prit garde que ce qu'il me venait d'apprendre de M. de Turenne m'avait touché et distraité: "Je le pardonne à ma femme, mais je ne vous le pardonne pas. Le vieux prince d'Orange disait que le moment où l'on recevait les plus grandes et les plus heureuses nouvelles était celui où il fallait redoubler son attention pour les petites."

Le 24 de ce mois, qui était celui de février, les députés du Parlement, qui avaient reçu leurs passeports la veille, partirent pour aller à Saint-Germain rendre compte à la Reine de l'audience accordée à l'envoyé de l'archiduc. La cour ne manqua pas de se servir, comme nous l'avions jugé, de cette occasion pour entrer en traité. Quoiqu'elle ne traitât pas dans ses passeports les députés de présidents et de conseillers, elle ne les traita pas aussi de gens qui l'eussent été et qui en fussent déçus: elle se contenta de les nommer simplement par leur nom ordinaire. La Reine dit aux députés qu'il eût été plus avantageux pour l'Etat et plus honorable pour leur compagnie de ne point entendre l'envoyé; mais que c'était une chose faite; qu'il fallait songer à une bonne paix; qu'elle y était très disposée; et que Monsieur le Chancelier étant malade depuis quelques jours, elle donnerait, dès le lendemain, une réponse plus ample par écrit. M. d'Orléans et Monsieur le Prince s'expliquèrent encore plus positivement, et promirent au premier président et au président de Mesmes, qui eurent avec eux des conférences très particulières et très longues, de déboucher tous les passages aussitôt que le Parlement aurait nommé des députés pour traiter.

Le même jour, 24 de février, nous eûmes avis que Monsieur le Prince avait fait dessein de jeter dans la rivière toutes les farines de Gonesse et des environs, parce que les paysans en apportaient en fort grande quantité, à dos, dans la ville. Nous le prévînmes. L'on sortit avec toutes les troupes, entre neuf et dix du soir. L'on passa toute la nuit en bataille devant Saint-Denis, pour empêcher le maréchal Du Plessis, qui y était avec huit cents chevaux, composés de la gendarmerie, d'incommoder notre convoi. L'on prit tout ce qu'il y avait de chariots, de charrettes et de chevaux dans Paris. Le maréchal de La Mothe se détacha avec mille chevaux; il enleva tout ce qu'il trouva dans Gonesse et dans le pays, et il rentra dans la ville sans avoir perdu un seul homme, ni un seul cheval. Les gendarmes de la Reine donnèrent sur la queue du convoi; mais ils furent repoussés par Saint-Germain d'Achon jusque dans la barrière de Saint-Denis.

Le même jour, Flammarens arriva à Paris pour faire un compliment, de la part de M. le duc d'Orléans, à la reine d'Angleterre, sur la mort du Roi son mari, que l'on n'avait apprise que trois ou quatre jours auparavant. Ce fut là le prétexte du voyage de Flammarens; en voici la cause. La Rivière, de qui il était intime et dépendant, se mit dans l'esprit de lier un commerce, par son moyen, avec M. de La Rochefoucauld, avec lequel Flammarens avait aussi beaucoup d'habitude. Je savais, de moment à autre, tout ce qui se passait entre eux, parce que Flammarens, qui était passionnément amoureux de Mme de Pommereux, lui en

rendait un compte très fidèle. Comme M. le cardinal Mazarin faisait croire à La Rivière que le seul obstacle qu'il trouvait au cardinalat était M. le prince de Conti, Flammarens crut ne pouvoir rendre un service plus considérable à son ami que de faire une négociation qui pût les disposer à quelque union. Il vit pour cet effet M. de La Rochefoucauld, aussitôt qu'il fut arrivé à Paris, et il n'eut pas beaucoup de peine à le persuader. Il le trouva au lit, très incommodé de sa blessure et très fatigué de la guerre civile. Il dit à Flammarens qu'il n'y était entré que malgré lui, et que si il fût revenu de Poitou deux mois devant le siège de Paris, il eût assurément empêché Mme de Longueville d'entrer dans cette misérable affaire; mais que je m'étais servi de son absence pour l'y embarquer, et elle et M. le prince de Conti; qu'il avait trouvé les engagements trop avancés pour les pouvoir rompre; que sa blessure était encore un nouvel obstacle à ses desseins, qui étaient et qui seraient toujours de réunir la maison royale; que ce diable de coadjuteur ne voulait point de paix; qu'il était toujours pendu aux oreilles de M. le prince de Conti et de Mme de Longueville pour en fermer toutes les voies; que son mal l'empêchait d'agir auprès d'eux comme il eût fait, et que, sans cette blessure, il ferait tout ce que l'on pourrait désirer de lui. Il prit ensuite avec Flammarens toutes les mesures qui obligèrent depuis, au moins à ce que l'on a cru, M. le prince de Conti à céder sa nomination au cardinalat à La Rivière.

Je fus informé de tous ces pas par Mme de Pommereux, aussitôt qu'ils furent faits. J'en tirai toutes les lumières qui me furent nécessaires, et je fis dire après, par le prévôt des marchands, à Flammarens de sortir de Paris, parce qu'il y avait déjà quelques jours que le temps de son passeport était expiré.

Le 26, il y eut de la chaleur dans le Parlement, sur ce que y ayant eu nouvelle que Grancey avait assiégé Brie-Comte-Robert, avec cinq mille hommes de pied et trois mille chevaux, la plupart des conseillers voulaient ridiculement que l'on s'exposât à une bataille pour la secourir. Messieurs les généraux eurent toutes les peines imaginables à leur faire entendre raison. La place ne valait rien; elle était inutile par deux ou trois considérations; et M. de Bouillon, qui, à cause de sa goutte, ne pouvait venir au Palais, les envoya par écrit à la Compagnie, qui se montra plus peuple, en cette occasion, que ceux qui ne l'ont pas vu ne le peuvent croire. Bourgogne, qui était dans la place, se rendit ce jour-là même, et je ne sais, si il eût tenu plus longtemps, si l'on se fût pu empêcher de faire, contre toutes les règles de la guerre, quelque tentative bizarre pour étouffer les criaileries impertinentes de ces ignorants. Je m'en servis fort heureusement, pour leur faire désirer à eux-mêmes que notre armée sortît de Paris. J'apostai le comte de Maure, qui était proprement le replâtreux du parti, pour dire au président Charton qu'il savait de science certaine que la véritable raison pour laquelle l'on n'avait pas secouru Brie-Comte-Robert était l'impossibilité que l'on avait trouvée à faire sortir, assez à temps, les troupes de la ville, et que ç'avait déjà été l'unique cause de la perte de Charenton. Je fis dire, en même temps, par Gressy au président de Mesmes qu'il avait appris de bon lieu que j'étais extrêmement embarrassé, parce que, d'un côté, je voyais que la perte de ces deux places était imputée par le public à l'opiniâtreté que nous avions de tenir nos troupes resserrées dans l'enclos de nos murailles, et que, de l'autre, je ne me pouvais résoudre à éloigner seulement de deux pas de ma personne tous ces gens de guerre, qui étaient autant de criailleurs à gages pour moi dans les rues et dans la salle du Palais.

Je ne vous puis exprimer à quel point toute cette poudre prit feu. Le président Charton ne parla plus que de campements; le président de Mesmes finissait tous ses avis par la nécessité de ne pas laisser les troupes inutiles. Les généraux témoignèrent être embarrassés de cette proposition. Je fis semblant de la contrarier. Nous nous fîmes prier huit ou dix jours, après lesquels nous fîmes, comme vous verrez, ce que nous souhaitions bien plus fortement encore que ceux qui nous en pressaient.

Noirmoutier, sorti de Paris avec quinze cents chevaux, y amena, ce jour-là, de Dammartin et des environs, une quantité immense de grain et de farines. Monsieur le Prince ne pouvait être partout: il n'avait pas assez de cavalerie pour occuper toute la campagne, et toute la campagne favorisait Paris. L'on y apporta, dans ces deux derniers jours, plus de blé qu'il n'en eût fallu pour la maintenir six semaines. La police y manquait, par la friponnerie des boulangers et par le peu de soin des officiers.

Le 27, le premier président fit la relation au Parlement de ce qui s'était passé à Saint-Germain, dont je vous ai déjà rendu compte, et l'on y résolut de prier messieurs les généraux de se trouver au Palais dès l'après-dînée, pour délibérer sur les offres de la cour. Nous eûmes grande peine, M. de Beaufort et moi, à retenir le peuple, qui voulait entrer dans la Grande Chambre, et qui menaçait les députés de les jeter dans la rivière, en criant qu'ils le trahissaient et qu'ils avaient eu des conférences avec le Mazarin. Nous eûmes besoin de tout notre crédit pour l'apaiser; et le bon est que le Parlement croyait que nous le soulevions. Le pouvoir dans les peuples est fâcheux en ce point, qu'il vous rend responsable même de ce qu'ils font malgré vous. L'expérience que nous en fîmes ce matin-là nous obligea de prier M. le prince de Conti de mander au Parlement qu'il n'y pourrait pas aller l'après-dînée, et qu'il le pria de différer sa délibération jusques au lendemain matin; et nous crûmes qu'il serait à propos que nous nous trouvassions le soir chez M. de Bouillon, pour aviser plus particulièrement à ce que nous avons à dire et à faire, dans une conjoncture où nous nous trouvions entre un peuple qui criait la guerre, un Parlement qui voulait la paix, et les Espagnols, qui pouvaient vouloir l'une et l'autre à nos dépens, selon leur intérêt.

Nous ne fûmes guère moins embarrassés dans notre assemblée chez M. de Bouillon, que nous avons appréhendé de l'être dans celle du Parlement. M. le prince de Conti, instruit par M. de La Rochefoucauld, y parla comme un homme qui voulait la guerre et y agit comme un homme qui voulait la paix. Ce personnage, qu'il joua pitoyablement, joint à ce que je savais de Flammarens, ne me laissa aucun lieu de douter qu'il n'attendît quelque réponse de Saint-Germain. La moins forte proposition de M. d'Elbeuf fut de mettre tout le Parlement en corps à la Bastille. M. de Bouillon n'osait encore rien dire de M. de Turenne, parce qu'il ne s'était pas encore déclaré publiquement. Je n'osais m'expliquer des raisons qui me faisaient juger qu'il était nécessaire de couler sur tout généralement, jusques à ce que notre camp formé hors des murailles, l'armée d'Allemagne en marche, celle d'Espagne sur la frontière, nous missent en état de faire agir à notre gré le Parlement. M. de Beaufort, à qui l'on ne se pouvait ouvrir d'aucun secret important, à cause de Mme de Montbazou, qui n'avait point de fidélité, ne comprenait pas pourquoi nous ne nous servions pas de tout le crédit que lui et moi avons parmi le peuple. M. de Bouillon était si persuadé que j'avais raison, qu'il ne m'avait rien contesté dans le particulier, comme vous avez vu ci-dessus, de tout ce que j'avais inséré, sur cette matière, dans l'écrit dont je vous ai parlé; mais comme il n'eût pas été fâché que l'on eût passé par-dessus cette raison, parce qu'en son particulier il eût pu trouver mieux que personne ses intérêts dans le bouleversement, il ne m'aidait qu'autant que la bienséance l'y forçait à faire prendre le parti de la modération, c'est-à-dire à faire résoudre que nous ne troublussions la délibération que l'on devait faire le lendemain au Parlement par aucune émotion populaire. Comme l'on ne doutait point que la Compagnie n'embrassât, même avec précipitation, l'offre que la cour lui faisait traiter, l'on n'avait presque rien à répondre à ceux qui disaient que l'unique moyen de l'en empêcher était d'aller au-devant de la délibération par une sédition. M. de Beaufort, qui allait toujours à ce qui paraissait le plus haut, y donnait à pleines voiles. M. d'Elbeuf, qui venait de recevoir une lettre de La Rivière, pleine de mépris, faisait le capitaine. Vous avez vu ci-dessus les raisons pour lesquelles cette voie, qui ne convient jamais guères à un homme de qualité, me convenait, par plus de dix circonstances particulières, moins qu'à tout autre. Je me trouvai dans l'embarras dont vous pouvez juger,

en faisant réflexion sur les inconvénients qu'il y avait pour moi, ou à ne pas prévenir une émotion qui me serait infailliblement imputée, et qui serait toutefois ma ruine dans les suites, ou à la combattre dans l'esprit de gens à qui je ne pouvais dire les raisons les plus solides que j'avais pour ne la pas approuver.

Le premier parti que je pris fut d'appuyer imperceptiblement les incertitudes et les ambiguïtés de M. le prince de Conti. Mais comme je vis que cette manière de galimatias pourrait bien empêcher que l'on ne prît la résolution fixe de faire l'émotion, mais qu'elle ne serait pas capable de faire que l'on prît celle de s'y opposer, ce qui était pourtant absolument nécessaire, vu la disposition où était le peuple, qu'un mot du moins accrédité de tout ce que nous étions pouvait enflammer, je crus qu'il n'y avait point à balancer. Je me déclarai publiquement et clairement. J'exposai à toute la compagnie ce que vous avez vu ci-dessus que j'avais dit à M. de Bouillon. J'insistai que l'on n'innovât rien jusques à ce que nous sussions positivement, par la réponse de Fuensaldagne, ce que nous pouvions attendre des Espagnols. Je suppléai, autant qu'il me fut possible, par cette raison, aux autres que je n'osais dire, et que j'eusse tirées encore plus naturellement et plus aisément et du secours de M. de Turenne, et du camp que nous avions projeté auprès de Paris.

J'éprouvai, en cette occasion, que l'une des plus grandes incommodités des guerres civiles est qu'il faut encore plus d'application à ce que l'on ne doit pas dire à ses amis qu'à ce que l'on doit faire contre ses ennemis. Je fus assez heureux pour les persuader, parce que M. de Bouillon, qui dans le commencement avait balancé, revint à mon avis, convaincu, à ce qu'il m'avoua le soir même, qu'une confusion, telle qu'elle eût été dans la conjoncture, fût retombée, avec un peu de temps, sur ses auteurs. Mais ce qu'il me dit sur ce sujet, après que tout le monde s'en fut allé, me convainquit à mon tour, qu'aussitôt que nos troupes seraient hors de Paris, que notre traité avec Espagne serait conclu, et que M. de Turenne serait déclaré, il était très résolu à s'affranchir de la tyrannie ou plutôt du pédantisme du Parlement. Je lui répondis qu'avec la déclaration de M. de Turenne, je lui promettais de me joindre à lui pour ce même effet; mais qu'il jugeait bien que jusque-là je ne me pouvais séparer du Parlement, quand j'y verrais clairement et distinctement ma perte, parce que j'étais au moins assuré de conserver mon honneur en demeurant uni à ce corps, avec lequel il semble que les particuliers ne peuvent faillir: au lieu que si je contribuais à le perdre, sans avoir de quoi le suppléer par un parti dont le fonds fût français et non odieux, je pourrais être réduit fort aisément à devenir dans Bruxelles une copie des exilés de la Ligue; que pour lui M. de Bouillon, il y trouverait mieux son compte que moi, par sa capacité dans la guerre et par les établissements que l'Espagne lui pourrait donner; mais qu'il devait toutefois se ressouvenir de M. d'Aumale, qui était tombé à rien dès qu'il n'avait eu que la protection d'Espagne; qu'il était nécessaire, à mon opinion, et pour lui et pour moi, de faire un fonds certain au dedans du royaume, devant que de songer à se détacher du Parlement, et se résoudre même à en souffrir, jusques à ce que nous eussions vu tout à fait clair à la marche de l'armée d'Espagne, au campement de nos troupes, que nous avions projeté, et à la déclaration de M. de Turenne, qui était la pièce importante et décisive en ce qu'elle donnait au parti un corps indépendant des étrangers, ou plutôt parce qu'elle formait elle-même un parti purement français et capable de soutenir les affaires par son propre poids.

Ce fut, à mon avis, cette dernière considération qui emporta Mme de Bouillon, qui était rentrée dans la chambre de monsieur son mari aussitôt que les généraux en furent sortis, et qui ne s'était jamais pu rendre à l'avis de laisser agir le Parlement. Elle s'emporta même avec beaucoup de colère, quand elle sut que la compagnie s'était séparée sans résoudre de s'en rendre maître, et elle dit à M. de Bouillon: "Je vous l'avais bien dit, que vous vous laisseriez aller à Monsieur le Coadjuteur." Il lui répondit ces propres mots: "Voulez-vous, Madame, que Monsieur le Coadjuteur hasarde pour nos intérêts de devenir l'aumônier de Fuensaldagne?"

Et est-il possible que vous n'ayez pas compris ce qu'il vous prêche depuis trois jours?" Je pris la parole sans émotion, en disant à Mme de Bouillon: "Ne convenez-vous pas, Madame, que nous prendrons des mesures plus certaines quand nos troupes seront hors de Paris, quand nous aurons la réponse de l'archiduc et quand la déclaration de M. de Turenne sera publique? - Oui, me répartit-elle; mais le Parlement fera demain des pas qui rendront tous ces préalables que vous attendez fort inutiles. - Non, Madame, lui répondis-je: je conviens que le Parlement fera demain des pas, même très imprudents, pour son propre compte vers la cour; mais je soutiens que quelques pas qu'il fasse, nous demeurons en état, pourvu que ces préalables réussissent, de nous moquer du Parlement. - Me le promettez-vous? reprit-elle. - Je m'y engage de plus, lui dis-je, et je vous le vas signer de mon sang. - Vous l'en signerez tout à l'heure", s'écria-t-elle. Elle me lia le pouce avec de la soie, quoi que son mari lui pût dire; elle m'en tira du sang avec le bout d'une aiguille, et elle m'en fit signer un billet de cette teneur: "Je promets à Mme la duchesse de Bouillon de demeurer uni avec monsieur son mari contre le Parlement, en cas que M. de Turenne s'approche, avec l'armée qu'il commande, à vingt lieues de Paris, et qu'il se déclare pour la ville." M. de Bouillon jeta cette belle promesse dans le feu, mais il se joignit avec moi pour faire connaître à sa femme, à qui dans le fond il ne se pouvait résoudre de déplaire, que si nos préalables réussissaient, nous demeurerions sur nos pieds, quoi que pût faire le Parlement; et que si ils ne réussissaient pas, nous aurions joie, par l'événement, de n'avoir pas causé une confusion où la honte et la ruine, en mon particulier, m'étaient infaillibles, et où même l'avantage de la maison de Bouillon était fort problématique. Comme la conversation finissait, je reçus un billet du vicaire de Saint-Paul qui me donnait avis que Toucheprest, capitaine des gardes de M. d'Elbeuf, avait jeté quelque argent parmi les garçons de boutique de la rue Saint-Antoine, pour aller crier, le lendemain, contre la paix dans la salle du Palais; et M. de Bouillon, de concert avec moi, écrivit sur l'heure à M. d'Elbeuf, avec lequel il avait toujours vécu assez honnêtement, ces quatre ou cinq mots sur le dos d'une carte, pour lui faire voir qu'il avait été lui-même bien pressé: "Il n'y a point de sûreté pour vous demain au Palais."

M. d'Elbeuf vint, en même temps, à l'hôtel de Bouillon pour apprendre ce que ce billet voulait dire; et M. de Bouillon lui dit qu'il venait d'avoir avis que le peuple s'était mis dans l'esprit que M. d'Elbeuf et lui avaient intelligence avec le Mazarin, et qu'il ne croyait pas qu'il fût judicieux de se trouver dans la foule que l'attente de la délibération attirerait infailliblement le lendemain dans la salle du Palais.

M. d'Elbeuf, qui savait bien qu'il n'avait pas la voix publique, et qui ne se tenait pas plus en sûreté chez lui qu'ailleurs, témoigna qu'il appréhendait que son absence, dans une journée de cette nature, ne pût être mal interprétée. Et M. de Bouillon, qui ne la lui avait proposée que pour lui faire craindre l'émotion, prit l'ouverture de la difficulté qu'il lui en fit pour s'assurer encore plus de lui par une autre voie, en lui disant qu'il était persuadé effectivement, par la raison qu'il lui venait d'alléguer, qu'il ferait mieux d'aller au Palais, mais qu'il n'y devait pourtant pas aller comme une dupe; qu'il fallait qu'il y vînt avec moi; qu'il le laissât faire et qu'il en trouverait un expédient qui serait naturel et comme imperceptible à moi-même. Vous croyez aisément que M. d'Elbeuf, qui me vint prendre à mon logis, le lendemain au matin, ne s'aperçut pas que je fusse en concert de sa visite avec M. de Bouillon.

Le 28 de février, qui fut le lendemain de tout ce manège, j'allai au Palais, avec M. d'Elbeuf, et je trouvai dans la salle une foule innombrable de peuple qui criait: "Vive le coadjuteur! Point de paix et point de Mazarin!" Comme M. de Beaufort entra en même temps par le grand degré, les échos de nos noms qui se répondaient, faisaient croire aux gens que ce qui ne se rencontrait que par un pur hasard avait été concerté pour troubler la délibération du Parlement; et comme, en matière de sédition, tout ce qui la fait croire l'augmente, nous faillîmes à faire en un moment ce que nous travaillions depuis huit jours, avec une application

incroyable, à empêcher. Je vous ai déjà dit que le plus grand malheur des guerres civiles est que l'on y est responsable même du mal que l'on ne fait pas.

Le premier président et le président de Mesmes, qui avaient supprimé, de concert avec les autres députés, la réponse par écrit que la Reine leur avait faite, pour ne point aigrir les esprits par des expressions, un peu trop fortes à leur gré, qui y étaient contenues, ornèrent de toutes les couleurs qu'ils leur purent donner les termes obligeants avec lesquels elle leur avait parlé. L'on opina ensuite; et après quelque contestation sur le plus et le moins de pouvoir que l'on donnerait aux députés, l'on résolut de le leur donner plein et entier, de prendre pour la conférence tel lieu qu'il plairait à la Reine de choisir; de nommer pour députés quatre présidents, deux conseillers de la Grande Chambre, un de chaque chambre des Enquêtes, un des Requêtes et un maître des Requêtes; un ou deux de messieurs les généraux, deux de chacune des compagnies souveraines et le prévôt des marchands; d'en donner avis à M. de Longueville et aux députés des parlements de Rouen et d'Aix; et d'envoyer, dès le lendemain, les gens du Roi demander l'ouverture des passages, conformément à ce qui avait été promis par la Reine. Le président de Mesmes, surpris de ne trouver aucune opposition, ni de la part des généraux ni de la mienne, à tout ce qui avait été arrêté, dit au premier président, à ce que le président de Bellièvre, qui assurait l'avoir oui, me dit après: "Voilà un grand concert, et j'appréhende les suites de cette fausse modération."

Je crois qu'il fut encore plus étonné, quand les huissiers étant venus dire que le peuple menaçait de tuer tous ceux qui seraient d'avis d'une conférence devant que Mazarin fût hors du royaume, nous sortîmes, M. de Beaufort et moi; nous fîmes retirer les séditieux, et la Compagnie sortit sans aucun péril et même sans aucun bruit. Je fus surpris moi-même, au dernier point, de la facilité que nous y trouvâmes. Elle donna une audace au Parlement qui faillit à le perdre. Vous le verrez dans la suite.

Le 2 de mars, Champlâtreux, fils du premier président, apporta au Parlement, de la part de son père, qui s'était trouvé un peu mal, une lettre de M. le duc d'Orléans et une autre de Monsieur le Prince, par lesquelles ils témoignaient tous deux la joie qu'ils avaient du pas que le Parlement avait fait; mais par lesquelles, en même temps, ils niaient positivement que la Reine eût promis l'ouverture des passages. Je ne puis vous exprimer la chaleur et la fureur qui parut dans le corps et dans les particuliers à cette nouvelle. Le premier président même, qui en avait porté parole à la Compagnie, fut piqué au dernier point de ce procédé. Il s'en expliqua avec beaucoup d'aigreur au président de Nesmond, que le Parlement lui avait envoyé pour le prier d'en écrire encore à Messieurs les Princes. L'on manda aux gens du Roi, qui étaient partis le matin pour aller demander à Saint-Germain les passeports nécessaires aux députés, de déclarer que l'on ne voulait entrer en aucune conférence que la parole donnée au premier président ne fût exécutée. Je confesse que, quoique je connusse assez parfaitement la pente que le Parlement avait à la paix, je fus assez dupe pour croire qu'une contravention de cette nature, dès le premier pas, pourrait au moins en arrêter un peu la précipitation. Je crus qu'il serait à propos de prendre ce moment pour faire faire à la Compagnie quelque pas qui marquât au moins à la cour que toute sa vigueur n'était pas éteinte. Je sortis de ma place sous prétexte d'aller à la cheminée. Je priai Pelletier, frère de La Houssaye, que vous avez connu, de dire au bonhomme Broussel, de ma part, de proposer, dans le peu de bonne foi que l'on voyait dans la conduite de la cour, de continuer les levées et de donner de nouvelles commissions. La proposition fut reçue avec applaudissement. M. le prince de Conti fut prié de les délivrer, et l'on nomma même six conseillers pour y travailler sous lui.

Le lendemain, qui fut le 3 de mars, le feu continua. L'on s'appliqua avec ardeur pour faire payer les taxes, auxquelles personne ne voulait plus satisfaire, dans l'espérance que la

conférence donnerait la paix, qui les acquitterait toutes à la fois. M. de Beaufort ayant pris ce temps, de concert avec M. de Bouillon, avec le maréchal de La Mothe et avec moi, pour essayer d'animer le Parlement, parla, à sa mode, contre la contravention, et il ajouta qu'il répondait, au nom de ses collègues et au sien, de déboucher dans quinze jours les passages, si il plaisait à la Compagnie de prendre une ferme résolution de ne se plus laisser amuser par des propositions trompeuses, qui ne servaient qu'à suspendre le mouvement de tout le royaume, qui, sans ces bruits de négociations et de conférences, se serait déjà entièrement déclaré pour la capitale. Il est incroyable ce que ces vingt ou trente paroles, où il n'y eut pas ombre de construction, produisirent dans les esprits. Il n'y eût eu personne qui n'eût jugé que le traité allait être rompu. Ce ne fut plus cela un moment après.

Les gens du Roi revinrent de Saint-Germain; ils rapportèrent des passeports pour les députés, et un galimatias, à proprement parler, pour la subsistance de Paris; car au lieu de l'ouverture des passages, on accorda de laisser passer cent muids de blé par jour pour la ville; encore affecta-t-on d'omettre, dans le premier passeport qui en fut expédié, le mot de par jour pour s'en pouvoir expliquer selon les occurrences. Ce galimatias ne passa pas de bon dans le Parlement; l'on ne s'y ressouvint plus de tout ce qui s'y était dit et fait un instant auparavant, et l'on se prépara pour aller, dès le lendemain, à la conférence que la Reine avait assignée à Rueil.

Nous nous assemblâmes, dès le soir même, chez M. de Bouillon: M. le prince de Conti, M. de Beaufort, M. d'Elbeuf, M. le maréchal de La Mothe, M. de Brissac, le président de Bellièvre, et moi, pour résoudre si il était à propos que les généraux députassent. M. d'Elbeuf, qui avait une très grande envie d'en avoir la commission, insista beaucoup pour l'affirmative. Il fut tout seul de son sentiment, parce que nous jugeâmes qu'il serait sans comparaison plus sage de demeurer pleinement dans la liberté de le faire ou de ne le pas faire, selon les diverses occasions que nous en aurions; et de plus, y eût-il rien eu de plus malhonnête et même de moins judicieux que d'envoyer à la conférence de Rueil, dans le temps que nous étions sur le point de conclure un traité avec Espagne, et que nous disions, à toutes les heures du jour à l'envoyé de l'archiduc que nous ne souffrions cette conférence que parce que nous étions très assurés que nous la romprions par le moyen du peuple, quand il nous plairait? M. de Bouillon, qui commençait depuis un jour ou deux à sortir, et qui était allé, ce jour-là même, reconnaître le poste où il avait pris le dessein de former un camp, nous en fit ensuite la proposition comme d'une chose qui ne lui était venue dans l'esprit que du matin. M. le prince de Conti n'eut pas la force d'y consentir, parce qu'il n'avait pas consulté son oracle; il n'eut pas la force d'y résister, parce qu'il n'osait pas contester à M. de Bouillon une proposition de guerre. MM. de Beaufort, de La Mothe, de Brissac et de Bellièvre, que nous avions avertis et qui savaient le dessous des cartes, y donnèrent avec approbation. M. d'Elbeuf s'y opposa par les plus méchantes raisons du monde. Je me joignis à lui pour mieux couvrir notre jeu, en représentant à la compagnie que le Parlement se pourrait plaindre de ce que l'on ferait un mouvement de cette sorte sans sa participation. M. de Bouillon me répondit, d'un ton de colère, qu'il y avait plus de trois semaines que le Parlement se plaignait au contraire de ce que les généraux ni les troupes n'osaient montrer le nez hors des portes; qu'il ne s'était pas ému de leurs crieries tant qu'il avait cru qu'il y aurait du péril à les exposer à la campagne; mais qu'ayant reconnu, par hasard plutôt que par réflexion, un poste où elles seraient autant en sûreté qu'à Paris, et d'où elles pourraient agir encore plus utilement, il était raisonnable de satisfaire le public. Je me rendis, comme vous le pouvez juger, assez facilement à ces raisons, et M. d'Elbeuf sortit de l'assemblée très persuadé qu'il n'y avait point de mystère dans la proposition de M. de Bouillon. Ce fut beaucoup, car les gens qui en font à tout en croient à tout.

Le lendemain, qui fut le 4 de mars, les députés sortirent pour Rueil, et notre armée sortit pour

le camp formé entre Marne et Seine. L'infanterie fut postée à Villejuif et à Bicêtre, la cavalerie à Vitry et à Ivry. L'on fit un pont de bateaux sur la rivière, au Port-à-l'Anglais, défendu par des redoutes où il y avait du canon. L'on ne se peut imaginer la joie qui parut dans le Parlement de la sortie de l'armée, ceux qui étaient bien intentionnés pour le parti se persuadant qu'elle allait agir avec beaucoup plus de vigueur, et ceux qui étaient à la cour se figurant que le peuple, qui ne serait plus échauffé par les gens de guerre, en serait bien plus souple et plus adouci. Saint-Germain même donna dans ce panneau; et le président de Mesmes y fit extrêmement valoir tout ce qu'il avait dit en sa place à messieurs les généraux, pour les obliger à prendre la campagne avec leurs troupes. Senneterre, qui était sans contredit le plus habile homme de la cour, ne les laissa pas longtemps dans cette erreur. Il pénétra, par son bon sens, notre dessein. Il dit au premier président et au président de Mesmes qu'ils avaient été pris pour dupes, et qu'ils s'en apercevraient au premier jour. Je crois que je dois à la vérité le témoignage d'une parole qui marque la capacité de cet homme. Le premier président, qui était tout d'une pièce et qui ne voyait jamais deux choses à la fois, s'étant écrié sur le camp de Villejuif, avec un transport de joie, que le coadjuteur n'aurait plus tant de crieurs à gages dans la salle du Palais, et le président de Mesmes ayant ajouté: "ni tant de coupe-jarrets", Senneterre repartit à l'un et à l'autre: "L'intérêt du coadjuteur n'est pas de vous tuer, Messieurs, mais de vous assujettir. Le peuple lui suffirait pour le premier; le camp lui est admirable pour le second. Si il n'est plus homme de bien que l'on ne le croit ici, nous avons pour longtemps la guerre civile."

Le Cardinal avoua, dès le lendemain, que Senneterre avait vu clair; car Monsieur le Prince convint d'un part, que nos troupes, qui ne se pouvaient attaquer au poste qu'elles avaient pris, lui feraient plus de peine que si elles étaient demeurées dans la ville; et nous commençâmes, de l'autre, à parler plus haut dans le Parlement que nous ne l'avions accoutumé.

L'après-dînée du 4 nous en fournit une occasion assez importante. Les députés, étant arrivés sur les quatre heures du soir à Rueil, apprirent que M. le cardinal Mazarin était un des nommés par la Reine pour assister à la conférence. Ceux du Parlement prétendirent qu'ayant été condamné par la Compagnie, ils ne pouvaient conférer avec lui. M. Le Tellier leur dit, de la part de M. le duc d'Orléans, que la Reine trouvait fort étrange que le Parlement ne se contentât pas de traiter comme d'égal avec son Roi mais qu'il voulût encore borner son autorité jusques à se donner la licence d'exclure même ses députés. Le premier président demeurant ferme, et la cour persistant de son côté, l'on fut sur le point de rompre; et le président Le Coigneux et Longueil, avec lesquels nous avons un commerce secret, nous ayant donné avis de ce qui se passait, nous leur mandâmes de ne se point rendre et de faire voir, même comme en confidence, au président de Mesmes et à Ménardeau qui étaient tous deux très dépendants de la cour, un bout de lettre de moi à Longueil, dans lequel j'avais mis, comme par apostille, ces paroles: "Nous avons pris nos mesures; nous sommes en état de parler plus décidément que nous n'avons cru le devoir jusques ici; et je viens encore, depuis ma lettre écrite, d'apprendre une nouvelle qui m'oblige à vous avertir que le Parlement se perdra si il ne se conduit très sagement". Cela, joint aux discours que nous fîmes, le 5 au matin, devant le feu de la Grande Chambre, obligea les députés à ne se point relâcher sur la présence du Cardinal à la conférence, qui était un chapitre si odieux au peuple, que nous eussions perdu tout crédit auprès de lui, si nous l'eussions souffert; et il est constant que si les députés eussent suivi sur cela leur inclination, nous eussions été forcés par cette considération de leur fermer les portes à leur retour. Vous avez vu ci-dessus les raisons pour lesquelles nous évitions, par toutes les voies possibles, d'être obligés à ces extrémités.

Comme la cour vit que le premier président et ses collègues avaient demandé escorte pour revenir à Paris, elle se radoucit. M. le duc d'Orléans envoya quérir le premier président et le

président de Mesmes. L'on chercha des expédients, et l'on trouva celui de donner deux députés de la part du Roi et deux de la part de l'assemblée, qui conféreraient, dans une des chambres de M. le duc d'Orléans, sur les propositions qui seraient faites de part et d'autre, et qui en feraient après le rapport aux autres députés et du Roi et des compagnies. Ce tempérament, qui, comme vous voyez, ne sauvait pas au Cardinal le chagrin de n'avoir pu conférer avec le Parlement et qui l'obligea effectivement de quitter Rueil et de s'en retourner à Saint-Germain, fut accepté avec joie et ouvrit la scène de la conférence très désagréablement pour le ministre.

Je craindrais de vous ennuyer si je vous rendais un compte exact de ce qui se passa dans le cours de cette conférence, qui fut pleine de contestations et de difficultés. Je me contenterai de vous en marquer les principales délibérations, que je mêlerai, par l'ordre des jours, dans la suite de celles du Parlement, et des autres incidents qui se trouveront avoir du rapport aux unes ou aux autres.

Ce même jour, 5 de mars, don Francisco Pizarro, second envoyé de l'archiduc, arriva à Paris, avec les réponses que lui et le comte de Fuensaldagne faisaient aux premières dépêches de don Joseph de Illescas, avec un plein pouvoir de traiter avec tout le monde, avec une instruction de quatorze pages de petite lettre pour M. de Bouillon, avec une lettre de l'archiduc fort obligeante pour M. le prince de Conti, et avec un billet pour moi, très galant, mais très substantiel, du comte de Fuensaldagne. Il portait que "le Roi, son maître, me déclarait qu'il ne se voulait point fier à ma parole, mais qu'il prendrait toute confiance en celle que je donnerais à Mme de Bouillon". L'instruction me la témoignait tout entière, et je connus la main de M. et Mme de Bouillon dans le caractère de Fuensaldagne.

Nous nous assemblâmes, deux heures après l'arrivée de cet envoyé, dans la chambre de M. le prince de Conti, à l'Hôtel de Ville, pour y prendre notre résolution, et la scène y fut assez curieuse. M. le prince de Conti et Mme de Longueville, inspirés par M. de La Rochefoucauld, voulaient se lier presque sans restriction avec Espagne, parce que les mesures qu'ils avaient cru prendre avec la cour, par le canal de Flammarens, ayant manqué, ils se jetaient à corps perdu à l'autre extrémité, ce qui est le caractère de tous les hommes qui sont faibles. M. d'Elbeuf, qui ne cherchait que de l'argent comptant, topait à tout ce qui lui en montrait. M. de Beaufort, persuadé par Mme de Montbazon, qui le voulait vendre cher aux Espagnols, faisait du scrupule de s'engager par un traité signé avec les ennemis de l'Etat. Le maréchal de La Mothe déclara, en cette occasion comme en toute autre, qu'il ne pouvait rien résoudre sans M. de Longueville, et Mme de Longueville doutait beaucoup que monsieur son mari y voulût entrer. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que toutes ces difficultés se faisaient par les mêmes personnes qui avaient conclu, comme vous avez vu, tout d'une voix, quinze jours avant, de demander à l'archiduc un plein pouvoir pour traiter avec lui, et qui en avaient sans comparaison plus de besoin que jamais, parce qu'ils étaient beaucoup moins assurés du Parlement.

M. de Bouillon, qui était dans un étonnement qui me parut presque, un demi-quart d'heure durant, aller jusques à l'extase, leur dit qu'il ne pouvait concevoir que l'on pût seulement balancer à traiter avec Espagne, après les pas que l'on avait faits vers l'archiduc; qu'il les pria de se ressouvenir qu'ils avaient tous dit à son envoyé qu'ils n'attendaient que ses pouvoirs et ses propositions pour conclure avec lui; qu'il les envoyait en la forme du monde la plus honnête et la plus obligeante; qu'il faisait plus, qu'il faisait marcher ses troupes sans attendre leur engagement; qu'il marchait lui-même, et qu'il était déjà sorti de Bruxelles; qu'il les suppliait de considérer que le moindre pas en arrière, après des avances de cette nature, pourrait faire prendre aux Espagnols des mesures aussi contraires à notre sûreté qu'il le serait à notre honneur; que les démarches si peu concertées du Parlement nous donnaient

tous les jours de justes appréhensions d'en être abandonnés; que j'avais, ces jours passés, avancé et justifié que le crédit que M. de Beaufort et moi avions dans le peuple était bien plus propre à faire un mal qu'il n'était pas de notre intérêt de faire, qu'à nous donner la considération dont nous avons présentement et uniquement besoin; qu'il confessait que nous en tirerions dorénavant de nos troupes davantage que nous n'en avons tiré jusques ici; mais que ces troupes n'étaient pas encore assez fortes pour nous en donner à proportion de ce que nous en avons besoin, si elles n'étaient elles-mêmes soutenues par une protection puissante, particulièrement dans les commencements; que toutes ces considérations lui faisaient croire qu'il ne fallait pas perdre un moment à traiter, ni même à conclure avec l'archiduc; mais qu'elles ne le persuadaient toutefois pas qu'il y fallût conclure à toutes conditions; que ses envoyés nous apportaient la carte blanche, mais que nous devions aviser, avec bien de la circonspection, à ce dont nous la devions et nous la pouvions remplir; qu'ils nous promettaient tout, parce que, dans les traités, le plus fort peu tout promettre, mais que le plus faible s'y doit conduire avec beaucoup plus de réserve, parce qu'il ne peut jamais tout tenir; qu'il connaissait les Espagnols; qu'il avait déjà eu des affaires avec eux; que c'étaient les gens du monde avec lesquels il était le plus nécessaire de conserver, particulièrement à l'abord, de la réputation; qu'il serait au désespoir que leurs envoyés eussent seulement la moindre lueur du balancement de MM. de Beaufort et de La Mothe, et de la facilité de MM. de Conti et d'Elbeuf; qu'il les conjurait, les uns et les autres, de lui permettre de ménager, pour les premiers jours, les esprits de don Joseph de Illescas et de don Francisco Pizarro; et que comme il n'était pas juste que M. le prince de Conti et les autres s'en rapportassent à lui seul, qui pouvait avoir en tout cela des intérêts particuliers, et pour sa personne et pour sa maison, il les pria de trouver bon qu'il n'y fît pas un pas que de concert avec le coadjuteur, qui avait déclaré publiquement, dès le premier jour de la guerre civile, qu'il n'en tirerait jamais quoi que ce soit pour lui, ni dans le mouvement, ni dans l'accommodement, et qui par cette raison ne pouvait être suspect à personne.

Ce discours de M. de Bouillon, qui était dans la vérité très sage et très judicieux, emporta tout le monde. L'on nous chargea, lui et moi, d'agiter les matières avec les envoyés d'Espagne, pour en rendre compte, le lendemain, à M. le prince de Conti et aux autres généraux.

J'allai, au sortir de chez M. le prince de Conti, chez M. de Bouillon, avec lui et avec madame sa femme, que nous ramenâmes aussi de l'Hôtel de Ville. Nous nous enfermâmes dans un cabinet, et nous consultâmes la manière dont nous devions agir avec les envoyés. Elle n'était pas sans embarras dans un parti dont le Parlement faisait le corps et dont la constitution présente était une conférence ouverte avec la cour. M. de Bouillon m'assurait que les Espagnols n'entreraient point dans le royaume que nous ne nous fussions engagés à ne poser les armes qu'avec eux, c'est-à-dire qu'en traitant la paix générale. Et quelle apparence de prendre cet engagement, dans une conjoncture où nous ne nous pouvions pas assurer que le Parlement ne fît la particulière d'un moment à l'autre? Nous avions de quoi chicaner et retarder ses démarches; mais comme nous n'avions point encore de second courrier de M. de Turenne, dont le dessein nous était bien plus connu que le succès qu'il pourrait avoir, et comme d'ailleurs nous étions bien avertis que Anctoville, qui commandait la compagnie de gendarmes de M. de Longueville, et qui était son négociateur en titre d'office, avait déjà fait un voyage secret à Saint-Germain, nous ne voyions pas de fondement assez bon et assez solide pour y appuyer, du côté de France, le projet que nous aurions pu faire de nous soutenir sans le Parlement, ou plutôt contre le Parlement.

M. de Bouillon y eût pu trouver son compte, comme je vous l'ai déjà marqué en quelque autre lieu; mais j'observai encore à cette occasion qu'il se faisait justice dans son intérêt, ce qui est une des qualités du monde des plus rares; et il répondit à Mme de Bouillon, qui n'était pas sur cela si juste que lui: "Si je disposais, Madame, du peuple de Paris, et que je trouvasse

mes intérêts dans une conduite qui perdît Monsieur le Coadjuteur et M. de Beaufort, ce que je pourrais faire pour leur service et ce que je devrais faire pour mon honneur serait d'accorder, autant qu'il me serait possible, ce qui serait de mon avantage avec ce qui pourrait empêcher leur ruine. Nous ne sommes pas en cet état-là. Je ne puis rien dans le peuple, ils y peuvent tout. Il y a quatre jours que l'on ne vous dit autre chose, si ce n'est que leur intérêt n'est pas de l'employer pour assujettir le Parlement; et l'on vous le prouve, en vous disant que l'un ne veut pas se charger dans la postérité de la honte d'avoir mis Paris entre les mains du roi d'Espagne, pour devenir lui-même l'aumônier du comte de Fuensaldagne; et que l'autre serait encore beaucoup plus idiot qu'il n'est, ce qui est beaucoup dire, si il se pouvait résoudre à se naturaliser espagnol, portant comme il le porte le nom de Bourbon. Voilà ce que Monsieur le Coadjuteur vous a répété dix fois depuis quatre jours, pour vous faire entendre que ni lui ni M. de Beaufort ne veulent point opprimer le Parlement par le peuple, parce qu'ils sont persuadés qu'ils ne le pourraient maintenir que par la protection d'Espagne, dont le premier soin, dans la suite, serait de les décréditer eux-mêmes dans le public." "Ai-je bien compris votre sentiment?" me dit M. de Bouillon, en se tournant vers moi. Et puis il me dit en continuant: "Ce qui nous convient, posé ce fondement, est d'empêcher que le Parlement ne nous mette dans la nécessité, par ses contretemps, de faire ce qui n'est pas, par ces raisons, de votre intérêt. Nous avons pris pour cet effet des mesures, et nous avons lieu d'espérer qu'elles réussiront. Mais si nous nous trouvons trompés par l'événement, si le Parlement n'est pas assez sage pour craindre ce qui ne lui peut faire du mal, et pour ne pas appréhender ce qui lui en peut faire effectivement, en un mot, si il se porte malgré nous à une paix honteuse et dans laquelle nous ne rencontrons pas même notre sûreté, que ferons-nous? je vous le demande, et je vous le demande d'autant plus instamment que cette résolution est la préalable de celle qu'il faut prendre, dans ce moment, sur la manière dont il est à propos de conclure avec les envoyés de l'archiduc."

Je répondis à M. de Bouillon ces propres paroles, que je transcris, en ce lieu, sur ce que j'en écrivis un quart d'heure après les avoir dites, sur la table même du cabinet de Mme de Bouillon: "Si nous ne pouvions retenir le Parlement par les considérations et par les mesures que nous avons déjà tant rebattues depuis quelque temps, mon avis serait que, plutôt que de nous servir du peuple pour l'abattre, nous le devrions laisser agir, suivre sa pente et nous abandonner à la sincérité de nos intentions. Je sais que le monde, qui ne juge que par les événements, ne leur fera pas justice; mais je sais aussi qu'il y a beaucoup de rencontres où il faut espérer uniquement de son devoir les bons événements. Je ne répéterai point ici les raisons qui marquent, ce me semble, si clairement les règles de notre devoir en cette conjoncture. La lettre y est grosse pour M. de Beaufort et pour moi; il ne m'appartient pas d'y vouloir lire ce qui vous touche; mais je ne laisserai pas de prendre la liberté de vous dire que j'ai observé qu'il y a des heures dans chaque jour où vous avez aussi peu de disposition que moi à vous faire espagnol. Il faut, d'autre part, se défendre, si il se peut, de la tyrannie, et de la tyrannie que nous avons cruellement irritée. Voici mon avis, pour les motifs duquel j'emploie uniquement tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire à bâton rompu et en diverses fois, depuis quinze jours. Il faut, à mon sens, que messieurs les généraux signent un traité, dès demain, avec Espagne, par lequel elle s'engage de faire entrer incessamment son armée en France jusques à Pont-à-Vère, et de ne lui donner de mouvement, au moins en deçà de ce poste, que celui sera concerté avec nous." Comme j'achevais de prononcer cette période, Riquemont entra, qui nous dit qu'il y avait dans la chambre un courrier de M. de Turenne, qui avait crié tout haut en entrant dans la cour: "Bonnes nouvelles!" et qui ne s'était point voulu toutefois expliquer avec lui en montant s degrés. Le courrier, qui était un lieutenant du régiment de Turenne, voulut nous le dire avec apparat, et il s'en acquitta assez mal. La lettre de M. de Turenne à M. de Bouillon était très succincte; un billet qu'il m'écrivait n'était pas plus ample, et un papier plié en mémoire pour Mlle de Bouillon, sa soeur, était en

chiffre. Nous ne laissâmes pas d'être satisfaits, car nous en apprîmes assez pour ne pas douter qu'il ne fût déclaré; que son armée, qui était la Weimarienne et sans contredit la meilleure qui fût en Europe, ne se fût engagée avec lui, et que Erlach, gouverneur de Brisach, qui avait fait tous ses efforts au contraire, n'eût été obligé de se retirer dans sa place avec mille ou douze cents hommes, qui était tout ce qu'il avait pu débaucher. Un quart d'heure après que le courrier fut entré, il se ressouvint qu'il avait dans sa poche une lettre du vicomte de Lamet, qui servait dans la même armée, mon parent proche et mon ami intime, qui me donnait, en son particulier, toutes les assurances imaginables, et qui ajoutait qu'il marchait avec deux mille chevaux droit à nous, et que M. de Turenne le devait joindre, un tel jour et en un tel lieu, avec le gros. C'est ce que M. de Turenne mandait en chiffre à Mlle de Bouillon.

Permettez-moi, je vous supplie, une petite digression en ce lieu, qui n'est pas indigne de votre curiosité. Vous êtes surprise, sans doute, de ce que M. de Turenne, qui en toute sa vie n'avait, je ne dis pas été de parti, mais qui n'avait jamais voulu ouïr parler d'intrigue, s'avise de se déclarer contre la cour étant général de l'armée du Roi, et de faire une action sur laquelle je suis persuadé que le Balafré et l'amiral de Coligny auraient balancé. Vous serez bien plus étonnée quand je vous aurai dit que je suis encore à deviner son motif, que monsieur son frère et madame sa belle-soeur m'ont juré, cent fois en leur vie, que tout ce qu'ils en savaient était que ce n'était point leur considération; que je n'ai pu entendre quoi que ce soit à ce qu'il m'en a dit lui-même, quoiqu'il m'en ait parlé plus de trente fois; et que Mlle de Bouillon, qui était son unique confidente, ou n'en a rien su, ou en a toujours fait un mystère. La manière dont il se conduisit dans cette déclaration, qu'il ne soutint que quatre ou cinq jours, est aussi surprenante. Je n'en ai jamais rien pu tirer de clair, ni de lui, ni de ceux qui le servirent, ni de ceux qui lui manquèrent. Il a fallu un mérite aussi éminent que le sien pour n'être pas obscurci par un événement de cette nature et cet exemple nous apprend que la malignité des âmes vulgaires n'est pas toujours assez forte pour empêcher le crédit que l'on doit faire, en beaucoup de rencontres, aux extraordinaires.

Je reprends le fil de mon discours, c'est-à-dire de celui que je faisais à M. et à Mme de Bouillon, quand le courrier de M. de Turenne nous interrompit, avec la joie pour nous que vous vous pouvez imaginer.

"Mon avis est que les Espagnols s'engageant à s'avancer jusques à Pont-à-Vère et à n'agir, au moins en deçà de ce poste, que de concert avec nous, nous ne fassions aucune difficulté de nous engager à ne poser les armes que lorsque la paix générale sera conclue, pourvu qu'ils demeurent aussi dans la parole qu'ils ont fait porter au Parlement, qu'ils s'en rapporteront à son arbitrage. Cette parole n'est qu'une chanson; mais cette chanson nous est bonne, parce qu'il ne sera pas difficile d'en faire quelque chose qui sera très solide et très bonne. Il n'y a qu'un quart d'heure que mon sentiment n'était pas que nous allussions si loin avec les Espagnols; et quand le courrier de M. de Turenne est entré, j'étais sur le point de vous proposer un expédient qui les eût, à mon avis, satisfaits à beaucoup moins. Mais comme la nouvelle que nous venons de recevoir nous fait voir que M. de Turenne est assuré de ses troupes, et que la cour n'en a point qu'elle lui puisse opposer, que celles qui nous assiègent, je suis persuadé que non seulement nous leur pouvons accorder ce point, que vous dites qu'ils souhaitent, mais que nous devrions nous le faire demander si ils ne s'en étaient pas avisés. Nous avons deux avantages, et très grands et très rares, dans notre parti. Le premier est que les deux intérêts que nous y avons, qui sont le public et le particulier, s'y accordent fort bien ensemble; ce qui n'est pas commun. Le second est que les chemins pour arriver aux uns et aux autres s'unissent et se retrouvent, même d'assez bonne heure, être les mêmes, ce qui est encore plus rare. L'intérêt véritable et solide du public est la paix générale; l'intérêt des peuples _est le soulagement; l'intérêt des compagnies est le rétablissement de

l'ordre; l'intérêt de vous, Monsieur, des autres et de moi, est de contribuer à tous ceux que je vous viens de marquer, et d'y contribuer d'une telle sorte que nous en soyons et que nous en paraissions les auteurs. Tous les autres avantages sont attachés à celui-là; et pour les avoir, il faut, à mon opinion, faire voir que l'on les méprise. Je n'aurai pas la peine de tromper personne sur ce sujet. Vous savez la profession publique que j'ai faite de ne vouloir jamais rien tirer de cette affaire en mon particulier; je la tiendrai jusques au bout. Vous n'êtes pas en même condition. Vous voulez Sedan, et vous avez raison. M. de Beaufort veut l'amirauté, et il n'a pas tort. M. de Longueville a d'autres prétentions, à la bonne heure. M. le prince de Conti et Mme de Longueville ne veulent plus dépendre de Monsieur le Prince; ils n'en dépendront plus. Pour venir à toutes ces fins, le premier préalable, à mon opinion, est de n'en avoir aucune, de songer uniquement à faire la paix générale; d'avoir effectivement dans l'intention de sacrifier tout à ce bien, qui est si grand que l'on ne peut jamais manquer d'y retrouver, sans comparaison, davantage que ce que l'on lui immole; de signer, dès demain, avec les envoyés, tous les engagements les plus positifs et les plus sacrés dont nous nous pourrions aviser; de joindre, pour plaire encore plus au peuple, à l'article de la paix celui de l'exclusion du cardinal Mazarin comme de son ennemi mortel; de faire avancer en diligence l'archiduc à Pont-à-Vère et M. de Turenne en Champagne; d'aller, sans perdre un moment, proposer au Parlement ce que don Joseph de Illescas lui a déjà proposé touchant la paix générale; [de] le faire opiner à notre mode, à quoi il ne manquera pas en l'état dans lequel il nous verra, et d'envoyer ordre aux députés de Rueil ou d'obtenir de la Reine un lieu pour la tenue de la conférence pour la paix générale, ou de revenir, dès le lendemain, reprendre leurs places au Parlement. Je ne désespère pas que la cour, qui se verra à la dernière extrémité, n'en prenne le parti: auquel cas n'est-il pas vrai qu'il ne peut rien y avoir au monde de si glorieux pour nous? Et si elle s'y pouvait résoudre, je sais bien que le roi d'Espagne ne nous en fera pas les arbitres, comme il nous le fait dire; mais je sais bien aussi que ce que je vous disais tantôt n'être qu'une chanson ne laissera pas d'obliger ses ministres à garder des égards, qui ne peuvent être que très avantageux à la France. Que si la cour est assez aveuglée pour refuser cette proposition, pourra-t-elle soutenir ce refus deux mois durant? Toutes les provinces qui branlent déjà ne se déclareront-elles pas? Et l'armée de Monsieur le Prince est-elle en état de tenir contre celle d'Espagne, contre celle de M. de Turenne et contre la nôtre? Ces deux dernières jointes ensemble nous mettent au-dessus des appréhensions que nous avons eues et que nous avons dû avoir jusques ici des forces étrangères. Elles dépendront beaucoup plus de nous que ne dépendrons d'elles; nous serons maîtres de Paris par nous-même, et d'autant plus sûrement que nous le serons par le Parlement, qui sera toujours le milieu par lequel nous tiendrons le peuple, dont l'on n'est jamais plus assuré que quand l'on ne le tient pas immédiatement, pour les raisons que je vous ai déjà dites deux ou trois fois.

La déclaration de M. de Turenne est l'unique voie qui nous peut conduire à ce que nous n'eussions pas seulement osé imaginer, qui est l'union de l'Espagne et du Parlement pour notre défense. Ce que la première propose pour la paix générale devient solide et réel par la déclaration de M. de Turenne. Elle met la possibilité à l'exécution; elle nous donne lieu d'engager le Parlement, sans lequel nous ne pouvons rien faire qui soit solide, et avec lequel nous ne pouvons rien faire qui, au moins en un sens, ne soit bon; mais il n'y a que ce moment où cet engagement soit possible et utile. Le premier président et le président de Mesmes sont absents, et nous ferons passer ce qu'il nous plaira dans la Compagnie, sans comparaison plus aisément que si ils y étaient présents. Si ils exécutent fidèlement ce que, le Parlement leur aura commandé par l'arrêt que nous lui aurons fait donner, duquel je vous ai parlé ci-devant, nous aurons notre compte et nous réunirons le corps pour ce grand oeuvre de la paix générale. Si la cour s'opiniâtre à rebuter notre proposition et que ceux des députés qui sont attachés à elle ne veuillent pas suivre notre mouvement, et refusent de courre notre

fortune, comme il y en a qui s'en sont déjà expliqués, nous n'y trouverons pas moins notre avantage d'un autre sens: nous demeurerons avec le corps du Parlement, dont les autres seront les déserteurs; nous en serons encore plus les maîtres. Voilà mon avis, que je m'offre de signer et de proposer au Parlement, pourvu que vous ne laissiez pas échapper la conjoncture dans laquelle seule il est bon, car si il arrivait quelque changement du côté de M. de Turenne devant que je l'y eusse porté, je combattrais ce sentiment avec autant d'ardeur que je le propose."

Mme de Bouillon, qui m'avait trouvé jusque-là trop modéré à son gré, fut surprise au dernier point de cette proposition; et elle lui parut bonne parce qu'elle lui parut grande. Monsieur son mari, que j'avais loué très souvent devant lui-même pour être très juste dans ses intérêts, me dit: "Vous ne me louerez plus tant que vous avez accoutumé, après ce que je vas vous dire. Il n'y a rien de plus beau que ce que vous proposez; je conviens même qu'il est possible; mais je soutiens qu'il est pernicieux pour tous les particuliers, et je vous le prouve en peu de paroles. L'Espagne nous promettra tout, mais elle ne nous tiendra rien, dès que nous lui aurions promis de ne traiter avec la cour qu'à la paix générale. Cette paix est son unique vue, et elle nous abandonnera toutes les fois qu'elle la pourra avoir; et si nous faisons tout d'un coup ce grand effet que vous proposez, elle la pourra avoir infailliblement en quinze jours, parce qu'il sera impossible à la France de ne la pas faire même avec précipitation: ce qui sera d'autant plus facile, que je sais de science certaine que les Espagnols la veulent en toute manière, et même avec des conditions si peu avantageuses pour eux, que vous en seriez étonné. Cela supposé, en quel état nous trouverons-nous le lendemain que nous aurons fait ou plutôt procuré la paix générale? Nous aurons de l'honneur, je l'avoue; mais cet honneur nous empêchera-t-il d'être les objets de la haine et de l'exécration de notre cour? La maison d'Autriche reprendra-t-elle les armes quand l'on nous arrêtera, vous et moi, quatre mois après? Vous me répondrez que nous pouvons stipuler des conditions avec l'Espagne, qui nous mettront à couvert de ces insultes; mais je crois avoir prévenu cette objection en vous assurant, par avance, qu'elle est si pressée, dans le dedans, par ses nécessités domestiques, qu'elle ne balancera pas un moment à sacrifier à la paix toutes les promesses les plus solennelles qu'elle nous aurait pu faire; et à cet inconvénient je ne trouve aucun remède, d'autant moins que je ne vois pas même la perte du Mazarin assurée, ou que je l'y vois d'une manière qui ne nous donne aucune sûreté. Si l'Espagne nous manque dans la parole qu'elle nous aura donnée de son exclusion, où en sommes-nous? Et la gloire de la paix générale récompensera-t-elle dans le peuple, dont vous savez qu'il est l'horreur, la conservation d'un ministre pour la perte duquel nous avons pris les armes? Je veux que l'on nous tienne parole, et que l'on exclue du ministère le Cardinal; n'est-il pas vrai que nous demeurons toujours exposés à la vengeance de la Reine, au ressentiment de Monsieur le Prince et à toutes les suites qu'une cour outragée peut donner à une action de cette nature? Il n'y a de véritable gloire que celle qui peut durer; la passagère n'est qu'une fumée: celle que nous tirerons de la paix est des plus légères, si nous ne la soutenons par des établissements qui joignent à la réputation de la bonne intention celle de la sagesse. Sur le tout, j'admire votre désintéressement, et vous savez que je l'estime comme je dois; mais je suis assuré que vous n'approuveriez pas le mien, si il allait aussi loin que le vôtre. Votre maison est établie: considérez la mienne, et jetez les yeux sur l'état où est cette dame et sur celui où sont le père et les enfants."

Je répondis à ces raisons par toutes celles que je crus trouver, en abondance, dans la considération que les Espagnols ne pourraient s'empêcher d'avoir pour nous, en nous voyant maîtres absolus de Paris, de huit mille hommes de pied et de trois mille chevaux à sa porte, et de l'armée de l'Europe la plus aguerrie, qui marchait à nous. Je n'oubliai rien pour le persuader de mes sentiments, dans lesquels je le suis encore moi-même que j'étais bien

fondé. Il fit tout ce qu'il put pour me persuader des siens, qui étaient de faire toujours croire aux envoyés de l'archiduc que nous étions tout à fait résolus de nous engager avec eux pour la paix générale, mais de leur dire, en même temps, que nous croyions qu'il serait beaucoup mieux d'y engager aussi le Parlement, ce qui ne se pouvait faire que peu à peu et comme insensiblement; d'amuser, par ce moyen, les envoyés en signant avec eux un traité, qui ne serait que comme un préalable de celui que l'on projetait avec le Parlement, lequel, par conséquent, ne nous obligerait encore à rien de proche ni de tout à fait positif à l'égard de la paix générale, et lequel toutefois ne laisserait pas de les contenter suffisamment pour faire avancer leurs troupes. "Celles de mon frère, ajouta M. de Bouillon, s'avanceront en même temps. La cour, étonnée et abattue, sera forcée de venir à un accommodement. Comme dans notre traité avec Espagne, nous nous laisserons toujours une porte de derrière ouverte, par la clause qui regardera le Parlement, nous nous en servirons, et pour l'avantage du public et pour le nôtre particulier, si la cour ne se met à la raison. Nous éviterons ainsi les inconvénients que je vous ai marqués ci-dessus, ou du moins nous demeurerons plus longtemps en état et en liberté de les pouvoir éviter."

Ces considérations, quoique sages et même profondes, ne me convainquirent point, parce que la conduite que M. de Bouillon en inférait me paraissait impraticable: je concevais bien qu'il amuserait les envoyés de l'archiduc, qui avaient plus de confiance en lui qu'en tout ce que nous étions; mais je ne me figurais pas comme il amuserait le Parlement, qui traitait actuellement avec la cour, qui avait déjà ses députés à Rueil, et qui, de toutes ses saillies, retombait toujours, même avec précipitation, à la paix. Je considérais qu'il n'y avait qu'une déclaration publique qui le pût retenir en la pente où il était; que selon les principes de M. de Bouillon, cette déclaration ne se pouvait point faire, et que ne se faisant point, et le Parlement par conséquent allant son chemin, nous tomberions, si quelqu'une de nos cordes manquait, dans la nécessité de recourir au peuple, ce que je tenais le plus mortel de tous les inconvénients.

M. de Bouillon m'interrompit à ce mot: "si quelqu'une de nos cordes manquait", pour me demander ce que j'entendais par cette parole; et je lui répondis: "Par exemple, Monsieur, si M. de Turenne mourait à l'heure qu'il est; si son armée se révoltait, comme il n'a pas tenu à Erlach que cela fût, que deviendrions-nous si nous n'avions engagé le Parlement? Des tribuns du peuple le premier jour; et le second, les valets du comte de Fuensaldagne. C'est ma vieille chanson: tout avec le Parlement; rien sans lui." Nous disputâmes sur ce ton trois ou quatre heures pour le moins; nous ne nous persuadâmes point, et nous convînmes d'agiter, le lendemain, la question chez M. le prince de Conti, en présence de MM. de Beaufort, d'Elbeuf, de La Mothe, de Brissac, de Noirmoutier et de Bellière.

Je sortis de chez lui fort embarrassé; j'étais persuadé que son raisonnement, dans le fond, n'était pas solide, et je le suis encore. Je voyais que la conduite que ce raisonnement inspirait donnait ouverture à toute sorte de traités particuliers; et sachant, comme je le savais, que les Espagnols avaient une très grande confiance en lui, je ne doutais point qu'il ne donnât à leurs envoyés toutes les lueurs et les jours qu'il lui plairait. J'eus encore bien plus d'appréhension en rentrant chez moi: j'y trouvai une lettre en chiffre de Mme de Lesdiguières, qui me faisait des offres immenses de la part de la Reine: le paiement de mes dettes, des abbayes, la nomination au cardinalat. Un petit billet séparé portait ces paroles: "La déclaration de l'armée d'Allemagne met tout le monde ici dans la consternation." Je jugeai que l'on ne manquerait pas de faire des tentatives auprès des autres, comme l'on en faisait auprès de moi, et je crus que puisque M. de Bouillon, qui était sans contestation la meilleure tête du parti, commençait à songer aux petites portes, dans un temps où tout nous riait, les autres auraient peine à ne pas prendre les grandes, que je ne doutais plus, depuis la déclaration de M. de Turenne, que l'on ne leur ouvrît avec soin. Ce qui m'affligeait sans

comparaison plus que tout le reste était que je voyais le fond de l'esprit et du dessein de M. de Bouillon. J'avais cru jusque-là l'un plus vaste et l'autre plus élevé qu'ils ne me paraissaient en cette occasion, qui était pourtant la décisive, puisqu'il y allait d'engager ou de ne pas engager le Parlement. Il m'avait pressé plus de vingt fois de faire ce que lui offrais présentement. La raison qui me donnait lieu de lui offrir ce que j'avais toujours rejeté était la déclaration de monsieur son frère, qui, comme vous pouvez juger, lui donnait encore plus de force qu'à moi. Au lieu de la prendre, il s'affaiblit, parce qu'il croit que le Mazarin lui lâchera Sedan; il s'attache, dans cette vue, à ce qui le lui peut donner purement: il préfère ce petit intérêt à celui qu'il pouvait trouver à donner la paix à l'Europe. Ce pas, auquel je suis persuadé que Mme de Bouillon, qui avait un fort grand pouvoir sur lui, eut beaucoup de part, m'a obligé de vous dire que, quoiqu'il eût de très grandes parties, je doute qu'il ait été aussi capable que l'on l'a cru des grandes choses qu'il n'a jamais faites. Il n'y a point de qualité qui dépare tant celles d'un grand homme, que de n'être pas juste à prendre le moment décisif de sa réputation. L'on ne le manque presque jamais que pour mieux prendre celui de sa fortune; et c'est en quoi l'on se trompe pour l'ordinaire soi-même doublement. Il ne fut pas, à mon avis, habile en cette occasion, parce qu'il y voulut être fin. Cela arrive assez souvent.

Nous nous trouvâmes, le lendemain, chez M. le prince de Conti, ainsi que nous l'avions résolu la veille. Mme de Longueville, qui était accouchée de monsieur son fils plus de six semaines auparavant, et dans la chambre de laquelle l'on avait parlé depuis plus de vingt fois d'affaire, ne se trouva point à ce conseil, et je crus du mystère à son absence. La matière y ayant été débattue par M. de Bouillon et par moi, sur les mêmes principes qui avaient été agités chez lui, M. le prince de Conti fut du sentiment de M. de Bouillon, et avec des circonstances que me firent juger qu'il y avait de la négociation. M. d'Elbeuf fut doux comme un agneau, et il me parut qu'il eût enchéri, s'il eût osé, sur l'avis de M. de Bouillon.

Le chevalier de Fruges, frère de la vieille Fiennes, scélérat, et qui ne servait dans notre parti que de double espion, sous le titre toutefois de commandant du régiment d'Elbeuf, m'avait averti, comme j'entrais dans l'Hôtel de Ville, qu'il croyait son maître accommodé. M. de Beaufort fit assez connaître, par ses manières, que Mme de Montbazou avait essayé de modérer ses emportements. Mais comme j'étais assuré que je l'emporterais toujours sur elle dans le fond de courre, l'irrésolution qu'il témoigna d'abord ne m'eût pas embarrassé, et en joignant sa voix à celle de MM. de Brissac, de La Mothe, de Noirmoutier et de Bellièvre, qui entrèrent tout à fait dans mon sentiment, j'eusse emporté de beaucoup la balance, si la considération de M. de Turenne, qui était dans ce moment la grosse corde du parti, et celle que M. de Bouillon avait avec les Espagnols par les anciennes mesures qu'il avait toujours conservées avec Fuensaldagne, ne m'eût obligé de me faire honneur de ce qui n'était qu'un parti de nécessité. J'avais été la veille, au sortir de chez M. de Bouillon, chez les envoyés de l'archiduc, pour essayer de pénétrer si ils étaient toujours aussi attachés à l'article de la paix générale, c'est-à-dire à ne traiter avec nous que sur l'engagement que nous prendrions nous-mêmes pour la paix générale, qu'ils me l'avaient toujours dit et que M. et Mme de Bouillon me l'avaient prêché. Je les trouvai l'un et l'autre absolument changés, quoiqu'ils ne crussent pas l'être. Ils voulaient toujours un engagement pour la paix générale; mais ils le voulaient à la mode de M. de Bouillon, c'est-à-dire à deux fois. Il leur avait mis dans l'esprit qu'il serait bien plus avantageux pour eux en cette manière, parce que nous y engagerions le Parlement. Enfin je reconnus la main de l'ouvrier, et je vis bien que ses raisons, jointes à l'ordre qu'ils avaient de se rapporter à lui de toutes choses, l'emporteraient de bien loin sur tout ce que je leur pourrais dire au contraire. Je ne m'ouvris point à eux par cette considération.

J'allai, entre minuit et une heure, chez le président de Bellièvre, pour le prendre et pour le mener chez Croissy pour être moins interrompu. Je leur exposai l'état des choses. Ils furent

tous deux, sans hésiter, de mon sentiment; ils crurent que le contraire nous perdrait infailliblement. Ils convinrent qu'il fallait toutefois s'y accommoder pour le présent, parce que nous dépendions absolument, particulièrement dans cet instant, et des Espagnols et de M. de Turenne, qui n'avaient encore de mouvement que ceux qui leur étaient inspirés par M. de Bouillon, et ils voulurent espérer ou que nous obligerions M. de Bouillon, dans le conseil qui se devait le lendemain tenir chez M. le prince de Conti, de revenir à notre sentiment, ou que nous le persuaderions nous-mêmes à M. de Turenne, quand il nous aurait joints. Je ne me flattai en façon du monde de cette espérance, et d'autant moins que ce que je craignais le plus vivement de cette conduite pouvait très naturellement arriver avant que M. de Turenne pût être à nous. Croissy, qui avait un esprit d'expédients, me dit: "Vous avez raison; mais voici une pensée qui me vient. Dans ce traité préliminaire que M. de Bouillon veut que l'on signe avec les envoyés de l'archiduc, y signerez-vous? - Non, lui répondis-je. - Eh bien! reprit-il, prenez cette occasion pour faire entendre à ces envoyés les raisons que vous avez de n'y pas signer. Ces raisons sont celles-là même qui feraient voir à Fuensaldagne, si il était ici, que l'intérêt véritable d'Espagne est la conduite que vous vous proposez. Peut-être que les envoyés y feront réflexion, peut-être qu'ils demanderont du temps pour en rendre compte à l'archiduc; et en ce cas, j'ose répondre que Fuensaldagne approuvera votre sentiment, auquel il faudra par conséquent que M. de Bouillon se soumette. Il n'y a rien de plus naturel que ce que je vous propose; et les envoyés même ne s'apercevront d'aucune division dans le parti, parce que vous ne paraîtrez alléguer vos raisons que pour vous empêcher de signer, et non pas pour combattre l'avis de M. le prince de Conti et de M. de Bouillon." Comme cet expédient avait peu ou point d'inconvénient, je me résolus à tout hasard de le prendre, et je priai M. de Brissac, dès le lendemain au matin, d'aller dîner chez Mme de Bouillon et de lui dire, sans affectation, qu'il me voyait un peu ébranlé sur le sujet de la signature avec Espagne. Je ne doutai point que M. de Bouillon, qui m'avait toujours vu très éloigné de signer en mon particulier, jusques au jour que je lui proposai de le faire faire de gré ou de force au Parlement, ne fût ravi de me voir balancer à l'égard du traité particulier des généraux, qu'il ne m'en pressât et qu'il ne me donnât lieu de m'en expliquer en présence des envoyés.

Voilà la disposition où j'étais quand nous entrâmes en conférence chez M. le prince de Conti. Quand je connus que tout ce que nous disions, M. de Bellièvre et moi, ne persuadait point M. de Bouillon, je fis semblant de me rendre 'à ses raisons et à l'autorité de M. le prince de Conti, notre généralissime, et nous convînmes de traiter avec l'archiduc aux termes proposés par M. de Bouillon, qui étaient qu'il s'avancerait jusques à Pont-à-Vére et plus loin même, lorsque les généraux le souhaiteraient; et qu'eux n'oublieraient rien, de leur part, pour obliger le Parlement à entrer dans le traité, ou plutôt à en faire un nouveau pour la paix générale, c'est-à-dire pour obliger le Roi à en traiter sous des conditions raisonnables, du détail desquelles le Roi Catholique se remettrait même à l'arbitrage du Parlement. M. de Bouillon se chargea de faire signer ce traité, aussi simple que vous le voyez, aux envoyés. Il ne me demanda pas seulement si je le signerais ou si je ne le signerais pas. Toute la compagnie fut très satisfaite d'avoir le secours d'Espagne à si bon marché et de demeurer dans la liberté de recevoir les propositions que la déclaration de M. de Turenne obligeait la cour de faire à tout le monde avec profusion, et l'on prit heure à minuit pour signer le traité dans la chambre de Monsieur le prince de Conti, à l'Hôtel de Ville. Les envoyés s'y trouvèrent à point nommé, et je pris garde qu'ils m'observèrent extraordinairement.

Croissy, qui tenait la plume pour dresser le traité, ayant commencé à l'écrire, le bernardin, se tournant vers moi, me demanda si je ne le signerais pas: à quoi lui ayant répondu que M. de Fuensaldagne me l'avait défendu de la part de Mme de Bouillon, il me dit d'un ton sérieux que c'était toutefois un préalable absolument nécessaire, et qu'il avait encore reçu, depuis deux jours, des ordres très exprès sur cela de Monsieur l'Archiduc. Je reconnus en cet

endroit l'effet de ce que j'avais fait dire à Mme de Bouillon par M. de Brissac. Monsieur son mari me pressa au dernier point. Je ne manquai pas cette occasion de faire connaître aux envoyés d'Espagne leur intérêt solide, en leur prouvant que je trouvais si peu de sûreté, pour moi-même aussi bien que pour tout le reste du parti, en la conduite que l'on prenait, que je ne me pouvais résoudre à y entrer, au moins par une signature en mon particulier. Je leur répétai l'offre que j'avais faite, la veille, de m'engager à tout sans exception, si l'on voulait prendre une résolution finale et décisive. Je n'oubliai rien pour leur donner ombrage, sans paraître toutefois le marquer, des ouvertures que le chemin que l'on prenait donnait aux accommodements particuliers.

Quoique je ne disse toutes ces choses que par forme de récit, et sans témoigner avoir aucun dessein de combattre ce qui avait été résolu, elles ne laissèrent pas de faire une forte impression dans l'esprit du bernardin, et au point que M. de Bouillon m'en parut assez embarrassé; et qu'il eût bien voulu, à ce qu'il m'a confessé depuis, n'avoir point attaché cette escarmouche. Don Francisco Pizarro, qui était un bon Castillan, assez fraîchement sorti de son pays, et qui avait encore apporté de nouveaux ordres de Bruxelles, de se conformer entièrement aux sentiments de M. de Bouillon, pressa son collègue de s'y rendre. Il y consentit sans beaucoup de résistance; je l'y exhortai moi-même quand je vis qu'il y était résolu; et j'ajoutai que pour lui lever tout le scrupule de la difficulté que je faisais de signer, je leur donnais ma parole, en présence de M. le prince de Conti et de messieurs les généraux, que si le Parlement s'accommodait, je leur donnerais, par des expédients que j'avais en main, tout le temps et tout le loisir nécessaire pour tirer leurs troupes.

Je leur fis cette offre pour deux raisons: l'une parce que j'étais très persuadé que Fuensaldagne, qui était très habile homme, ne serait nullement de l'avis de ses envoyés, et n'engagerait pas son armée dans le royaume, ayant aussi peu des généraux et rien de moi. L'autre considération qui m'obligea à faire ce pas fut que j'étais bien aise de faire même voir à nos généraux que j'étais si résolu à ne point souffrir, au moins en ce qui serait en moi, de perfidie, que je m'engageais publiquement à ne pas laisser accabler ni surprendre les Espagnols, en cas même d'accommodement du Parlement, quoique dans la même conférence j'eusse protesté plus de vingt fois que je ne me séparerais point de lui, et que cette résolution était l'unique cause pour laquelle je ne voulais pas signer un traité dont il n'était point.

M. d'Elbeuf, qui était malin, et qui était en colère de ce que j'avais parlé des traités particuliers, me dit tout haut, en présence même des envoyés: "Vous ne pouvez trouver que dans le peuple les expédients dont vous venez de parler à ces messieurs. - C'est où je ne les chercherai jamais, lui répondis-je; M. de Bouillon en répondra pour moi." M. de Bouillon, qui eût souhaité, dans la vérité, que j'eusse voulu signer avec eux, prit la parole: "Je sais, ce dit-il, que ce n'est pas votre intention; mais je suis persuadé que vous faites contre votre intention sans le croire, et que nous gardons, en signant, plus d'égard avec le Parlement que vous n'en gardez vous-même en ne signant pas: car... (il abaissa sa voix à cette dernière parole, afin que les envoyés n'en entendissent pas la suite; il nous mena, M. d'Elbeuf et moi, à un coin de la chambre, et il continua en ces termes:) nous nous réservons une porte pour sortir d'affaire avec le Parlement. - Il ouvrira cette porte, lui répondis-je, quand vous ne le voudrez pas, comme il y paraît déjà; et vous la voudrez fermer quand vous ne le pourrez pas: l'on ne se joue pas avec cette compagnie; vous le verrez, Messieurs, par l'événement." M. le prince de Conti nous appela à cet instant. L'on lut le traité et l'on le signa. Voilà ce qui nous en parut. Don Gabriel de Tolède, dont je vous parlerai incontinent, m'a dit depuis que les envoyés avaient donné deux mille pistoles à Mme de Montbazon et autant à M. d'Elbeuf.

Je revins chez moi fort touché de ce qui se venait de passer; et le président de Bellièvre et

Montrésor, qui m'y attendaient, ne le furent pas moins que moi. Le premier, qui était homme de bon sens, me dit une parole que l'événement, qui l'a justifiée, rend très digne de réflexion: "Nous avons manqué aujourd'hui d'engager le Parlement, moyennant quoi tout était sûr, tout était bon. Prions Dieu que tout aille bien; car si une seule de nos cordes nous manque, nous sommes perdus." Comme M. de Bellièvre achevait de parler, Noirmoutier entra dans ma chambre, qui nous dit que depuis j'étais sorti de l'Hôtel de Ville, un valet de chambre de Laigue y était arrivé qui me cherchait, et qui ne m'y ayant pas trouvé, était remonté à cheval, sans avoir voulu parler à personne. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que Laigue, qui avait une grande valeur, mais peu de sens et beaucoup de présomption, et qui s'était fort lié avec moi depuis qu'il avait vendu sa compagnie aux gardes, se mit en tête de négocier en Flandres aussitôt que le bernardin nos fut venu trouver. Il crut que cet emploi le rendrait considérable dans le parti: il me le demanda; il m'en fit presser par Montrésor, qui le destina, dès cet instant, à la charge d'amant de Mme de Chevreuse, qui était à Bruxelles. Il me représenta qu'elle pourrait ne m'être pas inutile dans les suites, que la place était vide, qu'elle se pouvait remplir par un autre qui ne dépendrait pas de moi. Enfin, quoique j'eusse assez de répugnance à laisser aller à Bruxelles un homme qui avait mon caractère, je me laissai aller à ses prières et à celles de Montrésor, et nous lui donnâmes la commission de résider auprès de Monsieur l'Archiduc. Ce valet de chambre qu'il m'envoyait et qui entra dans ma chambre un demi-quart d'heure après Noirmoutier, m'apportait une dépêche de lui, qui me fit trembler. Elle ne parlait que des bonnes intentions de Monsieur l'Archiduc, de la sincérité de Fuensaldagne, de la confiance que nous devions prendre en eux, enfin, pour vous abréger, je n'ai jamais rien vu de si sot; et ce qui nous fit le plus de peine fut que nous connûmes visiblement qu'il croyait déjà gouverner Fuensaldagne.

Jugez, je vous supplie, quel plaisir il y a d'avoir un négociateur de cette espèce, dans une cour où nous devions avoir plus d'une affaire. Noirmoutier, qui était son ami intime, avoua que sa lettre était fort impertinente; mais il ne s'avisait pas qu'elle le rendait lui-même fort impertinent; car il se mit dans la fantaisie d'aller aussi à Bruxelles, en disant qu'il confessait qu'il y avait de l'inconvénient d'y laisser Laigue; mais qu'il y aurait de la malhonnêteté à le révoquer et même à lui envoyer un collègue qui ne fût pas et son ami particulier et d'un grade tout à fait supérieur au sien. Voilà ce qu'il disait; voici ce qu'il pensait. Il espérait qu'il se distinguerait beaucoup par cet emploi, qui le mettrait dans la négociation sans le tirer de la guerre, qui lui donnerait toute la confiance du parti à l'égard de l'Espagne, et qui lui donnerait, en même temps, toute la considération de l'Espagne à l'égard du parti. Nous fîmes tous nos efforts pour lui ôter cette pensée, et nous lui dîmes mille bonnes raisons pour l'en détourner; nous ne nous expliquâmes pas des plus fortes, qui étaient son peu de secret et son peu de jugement, belles qualités, comme vous voyez; pour suppléer aux défauts de Laigue. Il le voulut absolument, et il le fallut: il portait le nom de La Trémoille, il était lieutenant général, il brillait dans le parti, il y était entré avec moi et par moi. Voilà le malheur des guerres civiles: l'on y fait souvent des fautes par bonne conduite.

Ce que je vous viens de raconter de nos conférences chez M. de Bouillon et à l'Hôtel de Ville, se passa le 5, le 6 et le 7 de mars. Il est nécessaire que je vous rende compte de ce qui se passa ces jours-là et au Parlement et à la conférence de Rueil.

Celle-ci commença aussi mal qu'il se pouvait. Les députés prétendirent, et avec raison, que l'on ne tenait point la parole que l'on leur avait donnée, de déboucher les passages, et que l'on ne laissait pas même passer librement les cent muids de blé. La cour soutint qu'elle n'avait point promis l'ouverture des passages, et qu'il ne tenait pas à elle que les cent muids ne passassent. La Reine demanda, pour conditions préalables à la levée du siège, que le Parlement s'engageât à aller tenir sa séance à Saint-Germain, tant qu'il plairait au Roi, et qu'il promît de ne s'assembler de trois ans. Les députés refusèrent tous d'une voix ces deux

propositions, sur lesquelles la cour se modéra dès l'après-dînée même. M. le duc d'Orléans ayant dit aux députés que la Reine se relâchait de la translation du Parlement, qu'elle se contenterait que, lorsque l'on serait d'accord de tous les articles, il allât tenir un lit de justice à Saint-Germain, pour y vérifier la déclaration qui contiendrait ces articles, et qu'elle modérait aussi les trois années de défenses de s'assembler, à deux: les députés n'opiniâtèrent pas le premier; ils ne se rendirent pas sur le second, en soutenant que le privilège de s'assembler était essentiel au Parlement.

Ces contestations, jointes à plusieurs autres, qui vous ennuieraient, et aux chicanes qui recommençaient de moment à autre touchant le passage des blés, irritèrent si fort les esprits, lorsque l'on les sut à Paris, que l'on ne parlait de rien moins, au feu de la Grande Chambre, que de révoquer le pouvoir des députés; et messieurs les généraux, qui se voyant recherchés par la cour, qui n'en avait pas fait beaucoup de cas jusques à la déclaration de M. de Turenne, ne doutaient point qu'ils ne fissent encore leur condition beaucoup meilleure lorsqu'elle serait plus embarrassée, n'oublièrent rien pour faire crier le Parlement et le peuple, et pour faire connaître au Cardinal que tout ne dépendait pas de la conférence de Rueil. J'y contribuais de mon côté, dans la vue de régler ou plutôt de modérer un peu la précipitation avec laquelle le premier président et le président de Mesmes courraient à tout ce qui paraissait accommodement; et ainsi, comme nous conspirions tous sur ce point à une même fin, quoique par différents principes, nous faisons, [sans] concert, les mêmes démarches.

Celle du 8 de mars fut très considérable. M. le prince de Conti dit au Parlement que M. de Bouillon, que la goutte avait repris avec violence, l'avait prié de dire à la Compagnie que M. de Turenne lui offrait sa personne et ses troupes contre le cardinal Mazarin, l'ennemi de l'Etat. J'ajoutai que, comme je venais d'être averti que l'on avait dressé la veille une déclaration, à Saint-Germain, par laquelle M. de Turenne était déclaré criminel de lèse-majesté, je croyais qu'il était nécessaire de casser cette déclaration; d'autoriser ses armes par un arrêt solennel; d'enjoindre à tous les sujets du Roi de lui donner passage et subsistance; et de travailler, en diligence, à lui faire un fonds pour le paiement de ses troupes et pour prévenir le mauvais effet que huit cent mille livres, que la cour venait d'envoyer à Erlach pour les débaucher, y pourraient produire. Cette proposition passa toute d'une voix. La joie qui parut dans les yeux et dans les avis de tout le monde ne se peut exprimer. L'on donna ensuite un arrêt sanglant contre Courcelles, Lavardin et Amilly, qui faisaient des troupes pour le Roi dans le pays du Maine. L'on permit aux communes de s'assembler au son du tocsin, et de courir sus à tous ceux qui en feraient sans ordre du Parlement.

Ce ne fut pas tout. Le président de Bellièvre ayant dit à la Compagnie qu'il avait reçu une lettre du premier président, par laquelle il l'assurait que ni lui ni les autres députés ne feraient rien qui fût indigne de la confiance qu'elle leur avait témoignée, il s'éleva un cri, plutôt qu'une voix publique, qui ordonna au président de Bellièvre d'écrire expressément au premier président de n'entendre à aucune proposition nouvelle, ni même de ne résoudre quoi que ce soit sur les anciennes, jusques à ce que tous les arrérages du blé promis eussent été entièrement fournis et délivrés, que tous les passages eussent été débouchés et que tous les chemins eussent été ouverts aussi bien pour les courriers que pour les vivres. Le 9. L'on passa plus outre. L'on donna arrêt de faire surseoir à la conférence jusques à l'entière exécution des promesses, et jusques à l'ouverture toute libre d'un passage, non pas seulement pour le blé, mais même pour toute sorte de victuailles; et les plus modérés eurent grande peine à obtenir que l'on ajoutât cette clause à l'arrêt, que l'on attendrait, pour le publier, que l'on eût su de Monsieur le Premier Président si les passeports pour les blés n'avaient point été expédiés depuis la dernière nouvelle que l'on avait eue de lui.

M. le prince de Conti ayant dit, le même jour, au Parlement que M. de Longueville l'avait prié de l'assurer qu'il partirait de Rouen, sans remise, le 15 du mois, avec sept mille hommes de pied et trois mille chevaux, et qu'il marcherait droit à Saint-Germain, la Compagnie en témoigna une joie incroyable, et pria M. le prince de Conti d'en presser encore M. de Longueville.

Le 10. Miron, député du parlement de Normandie, étant entré au Parlement et ayant dit que M. de Longueville lui avait donné charge de dire à la Compagnie que le parlement de Rennes avait reçu, avec une extrême joie, la lettre et l'arrêt de celui de Paris, et qu'il n'attendait que M. de La Trémoille pour donner celui de jonction contre l'ennemi commun: Miron, dis-je, après avoir fait ce discours et ajouté que Le Mans, qui s'était aussi déclaré pour le parti, avait des envoyés auprès de M. de Longueville, fut remercié de toute la Compagnie, comme lui ayant apporté des nouvelles extrêmement agréables. Le 11. Un envoyé de M. de La Trémoille demanda audience au Parlement, à qui il offrit, de la part de son maître, huit mille hommes de pied et deux mille chevaux, qu'il prétendait être en état de marcher en deux jours, pourvu qu'il plût à la Compagnie de permettre à M. de La Trémoille de se saisir des deniers royaux, dans les recettes générales de Poitiers, de Niort et d'autres lieux dont il était déjà assuré. Le Parlement lui fit de grands remerciements, lui donna arrêt d'union, lui donna plein pouvoir sur les recettes générales, et le pria d'avancer ses levées avec diligence. L'envoyé n'était pas sorti du Palais, que le président de Bellièvre ayant dit à la Compagnie que le premier président la suppliait de lui envoyer un nouveau pouvoir d'agir à la conférence parce que l'arrêté du jour précédent lui avait ordonné, et à lui, et aux autres députés, de surseoir: le président de Bellièvre, dis-je, n'eut autre réponse, si ce n'est que l'on donnerait ce pouvoir quand la quantité du blé qui avait été promise aurait été reçue.

Un instant après, Roland, bourgeois de Reims, qui avait maltraité personnellement et chassé de la ville M. de La Vieuville, lieutenant de Roi dans la province, parce qu'il s'était déclaré pour Saint-Germain, présenta requête au Parlement contre les officiers qui l'avaient déféré à la cour pour cette action. Il en fut loué de toute la Compagnie, et l'on l'assura de toute sorte de protection.

Voilà bien de la chaleur dans le parti; et vous croyez apparemment qu'il faudra au moins un peu de temps pour l'évaporer, devant que la paix se puisse faire. Nullement: elle est faite et signée le même jour à la conférence de Rueil, et elle est faite et signée le 11 de mars par les députés, qui avaient demandé, le 10, nouveau pouvoir, parce que l'ancien était révoqué, et par ces mêmes députés auxquels l'on avait refusé ce nouveau pouvoir. Voici le dénouement de ce contretemps, que la postérité aura peine à croire et auquel l'on s'accoutuma en quatre jours.

Aussitôt que M. de Turenne fut déclaré, la cour travailla à gagner les généraux, avec beaucoup plus d'application qu'elle n'avait fait jusque-là; mais elle n'y réussit pas, au moins à son gré. Mme de Montbazon, pressée par Vineuil en plus d'un sens, promettait M. de Beaufort à la Reine; mais la Reine voyait bien qu'elle aurait beaucoup de peine à le livrer tant que je ne serais pas du marché. La Rivière ne témoignait plus tant de mépris pour M. d'Elbeuf; mais enfin qu'est-ce que pouvait M. d'Elbeuf? Le maréchal de La Mothe n'était accessible que par M. de Longueville, duquel la cour ne s'assurait pas beaucoup davantage, par la négociation d'Anctoville, que nous nous en assurions par la correspondance de Varicarville. M. de Bouillon faisait paraître, depuis l'éclat de monsieur son frère, plus de pente à s'accommoder avec la cour, et Vassé, qui commandait, ce me semble, son régiment de cavalerie, l'avait insinué par des canaux différents à Saint-Germain; mais les conditions paraissaient bien hautes. Il en fallait de grandes pour les deux frères, qui, au poste où ils se trouvaient, n'étaient pas d'humeur à se contenter de peu de chose. Les incertitudes de M. de

La Rochefoucauld ne plaisaient pas à La Rivière, qui d'ailleurs considérait, à ce que Flammarens disait à Mme de Pommereux, que le compte que l'on ferait avec M. le prince de Conti ne serait jamais bien sûr pour les suites, si il n'était aussi arrêté par Monsieur le Prince, qui, sur l'article du cardinalat de monsieur son frère, n'était pas de trop facile composition. Ce que j'avais répondu aux offres que j'avais reçues par la canal de Mme de Lesdiguières ne donnait pas de lieu à la cour de croire que je fusse aisé à ébranler.

Enfin M. le cardinal Mazarin trouvait toutes les portes de la négociation, qu'il aimait passionnément, ou fermées ou embarrassées, dans une conjoncture où ceux mêmes qui n'y eussent pas eu d'inclination eussent été obligés de les chercher avec empressement, parce que, dans la vérité, il n'y avait plus d'autre issue dans la disposition où était le royaume. Ce désespoir, pour ainsi parler, de négociation fut par l'événement plus utile à la cour que la négociation la plus fine ne la lui eût pu être; car il ne l'empêcha pas de négocier, le Cardinal ne s'en pouvant jamais empêcher par son naturel; et il fit toutefois que, contre son ordinaire, il ne se fia pas à sa négociation; et ainsi il amusa nos généraux, cependant qu'il envoyait huit cent mille livres, qui enlevèrent à M. de Turenne son armée, et qu'il obligeait les députés de Rueil à signer une paix contre les ordres de leur corps. Monsieur le Prince m'a dit que ce fut lui qui fit envoyer les huit cent mille livres, et je ne sais même si il n'ajouta pas qu'il les avait avancées; je ne m'en ressouviens pas précisément.

Pour ce qui est de la conclusion de la paix de Rueil, le président de Mesmes m'a assuré plusieurs fois depuis qu'elle fut purement l'effet d'un concert qui fut pris, la nuit d'entre le 8 et le 9 de mars, entre le Cardinal et lui; et que le Cardinal lui ayant dit qu'il connaissait clairement que M. de Bouillon ne voulait négocier que quand M. de Turenne serait à la portée de Paris et des Espagnols, c'est-à-dire en état de se faire donner la moitié du royaume, lui, président de Mesmes, lui avait répondu: "Il n'y a de salut que de faire le coadjuteur cardinal"; que le Cardinal lui ayant reparti: "Il est pis que l'autre; car l'on voit au moins un temps où l'autre négociera; mais celui-là ne traitera jamais que pour le général", lui, président de Mesmes, lui avait dit: "Puisque les choses sont en cet état, il faut que nous payions de nos personnes pour sauver l'Etat; il faut que nous signions la paix; car après ce que le Parlement a fait aujourd'hui, il n'y a plus de mesure, et peut-être qu'il nous révoquera demain. Nous hasardons tout si nous sommes désavoués: l'on nous fermera les portes de Paris; l'on nous fera notre procès; l'on nous traitera de prévaricateurs et de traîtres; c'est à vous de nous donner des conditions qui nous donnent lieu de justifier notre procédé. Il y va de votre intérêt, parce que si elles sont raisonnables, nous les saurons bien faire valoir contre les factieux; mais faites-les telles qu'il vous plaira, je les signerai toutes, et je vas de ce pas dire au premier président que c'est mon sentiment, et que c'est l'unique expédient pour sauver le royaume. Si il réussit, nous avons la paix; si nous sommes désavoués, nous affaiblissons toujours la faction et le mal n'en tombera que sur nous." Le président de Mesmes, en me contant ce que je viens de vous dire, ajoutait que la commotion où le Parlement avait été, le 8, jointe à la déclaration de M. de Turenne, et à ce que le Cardinal lui avait dit de la disposition de M. de Bouillon et de la mienne, lui avait inspiré cette pensée; que l'arrêt donné le 9, qui ordonnait aux députés de surseoir à la conférence jusques à ce que les blés promis eussent été fournis, l'y avait confirmé; que la chaleur qui avait paru dans le peuple le 10 l'y avait fortifié; qu'il avait persuadé, quoiqu'avec peine, le premier président de faire cette démarche. Il accompagnait ce récit de tant de circonstances, que je crois qu'il disait vrai. Feu M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince, auxquels je l'ai demandé, m'ont dit que l'opiniâtreté avec laquelle, et le 8, et le 9, et le 10, le premier président et le président de Mesmes défendirent quelques articles n'avait guère de rapport à cette résolution que le président de Mesmes disait avoir prise dès le 8. Longueil, qui était un des députés, était persuadé de la vérité de ce que disait le président de Mesmes, et il tirait même vanité de ce qu'il s'en était

aperçu des premiers; et M. le cardinal Mazarin, à qui j'en parlai depuis la guerre, me le confirma, en se donnant pourtant la gloire d'avoir rectifié cet avis, "qui était, ajouta-t-il, de soi-même trop dangereux, si je n'eusse pénétré les intentions de M. de Bouillon et les vôtres. Je savais que vous ne vouliez pas perdre le Parlement par le peuple, et que M. de Bouillon voulait, préférablement à toutes choses, attendre son frère." Voilà ce que me dit M. le cardinal Mazarin, dans l'intervalle de l'un de ces accommodements fourrés que nous faisons quelquefois ensemble. Je ne sais si il ne parlait point après coup; mais je sais bien que si il eût plu à M. de Bouillon de me croire, nous n'eussions pas donné lieu, ni lui, ni moi, à cette pénétration.

La paix fut donc signée, après beaucoup de contestations, trop longues et [trop] ennuyeuses à rapporter, le 11 de mars, et les députés consentirent, avec beaucoup de difficulté, que M. le cardinal Mazarin y signât avec M. le duc d'Orléans, Monsieur le Prince, Monsieur le Chancelier, M. de La Meilleraye et M. de Brienne, qui étaient les députés nommés par le Roi. Les articles furent:

Que le Parlement se rendra à Saint-Germain, où sera tenu un lit de justice, où la déclaration contenant les articles de la paix sera publiée: après quoi, il retournera faire ses fonctions ordinaires à Paris;

Ne sera faite aucune assemblée de chambre pour toute l'année 1649, excepté pour la réception des officiers et pour les mercuriales;

Que tous les arrêts rendus par le Parlement, depuis le 6 de janvier, seront nuls, à la réserve de ceux qui auront été rendus entre particuliers, sur faits concernant la justice ordinaire;

Que toutes les lettres de cachet, déclarations et arrêts du Conseil, rendus au sujet des mouvements présents, seront nuls et comme non venus;

Que les gens de guerre levés pour la défense de Paris seront licenciés aussitôt après l'accommodement signé, et Sa Majesté fera aussi, en même temps, retirer ses troupes des environs de ladite ville;

Que les habitants poseront les armes, et ne les pourront reprendre que par ordre du Roi;

Que le député de l'archiduc sera renvoyé incessamment sans réponse;

Que tous les papiers et meubles qui ont été pris aux particuliers et qui se trouveront en nature seront rendus;

Que M. le prince de Conti, princes, ducs, et tous ceux sans exception qui ont pris les armes, n'en pourront être recherchés, sous quelque prétexte que ce puisse être, en déclarant par les dessus dits, dans quatre jours à compter de celui auquel les passages seront ouverts, et par M. de Longueville, en dix, qu'ils veulent bien [être] compris dans le présent traité;

Que le Roi donnera une décharge générale pour tous les deniers royaux qui ont été pris, pour tous les meubles qui ont été vendus, pour toutes les armes et munitions qui ont été enlevées tant à l'Arsenal qu'ailleurs;

Que le Roi fera expédier des lettres pour la révocation du semestre du parlement d'Aix, conformément aux articles accordés entre les députés de Sa Majesté et ceux du parlement et pays de Provence, du 21 février;

Que la Bastille sera remise entre les mains du Roi.

Il y eut encore quelques autres articles qui ne méritent pas d'être rapportés.

Je crois que vous ne doutez pas de la surprise de M. de Bouillon, lorsqu'il apprit que la paix

était signée. Je le lui appris en lui faisant lire un billet que j'avais reçu de Longueuil, au cinq ou sixième mot duquel Mme de Bouillon, qui fit réflexion à ce que je lui avais dit cinquante fois, des inconvénients qu'il y avait à ne pas engager pleinement et entièrement le Parlement, s'écria en se jetant sur le lit de monsieur son mari: "Ah! qui l'eût dit? Y avez-vous seulement jamais pensé? - Non, Madame, lui répondis-je, je n'ai pas cru que le Parlement pût faire la paix aujourd'hui; mais j'ai cru, comme bien savez, qu'il la ferait très mal si nous le laissions faire: il ne m'a trompé qu'au temps." M. de Bouillon prit la parole: "Il ne l'a que trop dit, il ne nous l'a que trop prédit; nous avons fait la faute tout entière." Je vous confesse que ce mot de M. de Bouillon m'inspira une nouvelle espèce de respect pour lui; car il est, à mon sens, d'un plus grand homme de savoir avouer sa faute que de savoir ne la pas faire. Comme nous consultations ce qu'il y avait à faire, M. le prince [de Conti], M. d'Elbeuf, M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe entrèrent dans la chambre, qui ne savaient rien de la nouvelle, et qui ne venaient chez M. de Bouillon que pour lui communiquer une entreprise que Saint-Germain d'Achon avait formée sur Lagny, où il avait quelque intelligence. Ils furent surpris, au-delà de ce que vous vous pouvez imaginer, de la signature de la paix; et d'autant plus que tous leurs négociateurs, selon le style ordinaire de ces sortes de gens, leur avaient fait voir, depuis deux ou trois jours, que la cour était persuadée que le Parlement n'était qu'une représentation, et qu'au fond il fallait compter avec les généraux. M. de Bouillon m'a avoué plusieurs fois depuis, que Vassé l'en avait fort assuré; Mme de Montbazon avait reçu cinq ou six billets de la cour qui portaient la même chose; et le maréchal de Villeroy, qui assurément ne trompait pas Mme de Lesdiguières, mais qui était trompé lui-même, lui disait la même chose tous les jours. Il faut avouer que M. le cardinal Mazarin joua et couvrit très bien son jeu en cette occasion; et qu'il en est d'autant plus à estimer, qu'il avait à se défendre de l'imprudence de La Rivière, qui était grande, et de l'impétuosité de Monsieur le Prince, qui, en ce temps-là, n'était pas médiocre: le propre jour que la paix fut signée, il s'emporta contre les députés d'une manière qui était très capable de rompre l'accommodement. Je reviens au conseil que nous fîmes chez M. de Bouillon.

L'un des plus grands défauts des hommes est qu'ils cherchent presque toujours, dans les malheurs qui leur arrivent par leurs fautes, des excuses devant que d'y chercher des remèdes; ce qui fait qu'ils trouvent très souvent trop tard les remèdes, qu'ils n'y cherchent pas d'assez bonne heure. Voilà ce qui arriva chez M. de Bouillon. Je vous ai déjà dit qu'il ne balança pas un moment à reconnaître qu'il n'avait pas jugé sainement de l'état des choses. Il le dit publiquement, comme il me l'avait dit à moi seul. Il n'en fut pas ainsi des autres. Nous eûmes, lui et moi, le plaisir de remarquer qu'ils répondaient à leurs pensées plutôt qu'à ce que l'on leur disait: ce qui ne manque presque jamais en ceux qui savent que l'on leur peut reprocher quelque chose avec justice. Il ne tint pas à moi de les obliger à dire leur avis les premiers. Je suppliai M. le prince de Conti de considérer qu'il lui appartenait, par toute sorte de raisons, d'ouvrir et de fermer la scène. Il parla, et si obscurément que personne n'y entendit rien. M. d'Elbeuf s'étendit beaucoup, et il ne conclut à rien. M. d'Elbeuf s'étendit beaucoup, et il ne conclut à rien. M. de Beaufort employa son lieu commun, qui était d'assurer qu'il irait toujours son grand chemin. Les oraisons du maréchal de La Mothe n'étaient jamais que d'une demi-période; et M. de Bouillon dit que n'y ayant que moi dans la compagnie qui connût bien le fond et de la ville et du Parlement, il croyait qu'il était nécessaire que j'agitasse la matière, sur laquelle il serait après plus facile de prendre une bonne résolution. Voici la substance de ce que je dis; je n'en puis rapporter les propres paroles, parce que je n'eus pas le soin de les écrire après, comme j'avais fait en quelques autres occasions:

"Nous avons tous fait ce que nous avons cru devoir faire: il n'en faut point juger par les événements. La paix est signée par des députés qui n'ont plus de pouvoir: elle est nulle.

Nous n'en savons point encore les articles, au moins parfaitement; mais il n'est pas difficile de juger, par ceux qui ont été proposés ces jours passés, que ceux qui auront été arrêtés ne seront ni honnêtes ni sûrs. C'est, à mon avis, sur ce fondement qu'il faut opiner, lequel supposé, je ne balance point à croire que nous ne sommes pas obligés à tenir l'accommodement, et que nous sommes même obligés à ne le pas tenir par toutes les raisons et de l'honneur et du bon sens. Le président Viole me mande qu'il n'y est pas seulement fait mention de M. de Turenne, avec lequel il n'y a que trois jours que le Parlement a donné un arrêt d'union. Il ajoute que messieurs les généraux n'ont que quatre jours pour déclarer si ils veulent être compris dans la paix, et que M. de Longueville et le parlement de Rouen n'en ont que dix. Jugez, je vous supplie, si cette condition, qui ne donne le temps ni aux uns ni aux autres de songer seulement à leurs intérêts, n'est pas un pur abandonnement. L'on peut inférer de ces deux articles quels seront les autres et quelle infamie ce serait que de les recevoir. Venons aux moyens de les refuser, et de les refuser solidement et avantageusement pour le public et pour les particuliers. Ils seront rejetés, dès qu'ils paraîtront dans le public, universellement de tout le monde, et ils le seront même avec fureur. Mais cette fureur est ce qui nous perdra, si nous n'y prenons garde, parce qu'elle nous amusera. Le fond de l'esprit du Parlement est la paix, et vous pouvez avoir observé qu'il ne s'en éloigne jamais que par saillies. Celle que nous y verrons demain ou après-demain sera terrible; si nous manquons de la prendre comme au bond, elle tombera comme les autres, et d'autant plus dangereusement que la chute en sera décisive. Jugez, s'il vous plaît, de l'avenir par le passé, et voyez à quoi se sont terminées toutes les commotions que vous avez vues jusques ici dans cette compagnie.

Je reviens à mon ancien avis, qui est de songer uniquement à la paix générale, de signer, dès cette nuit, un traité sur ce chef avec les envoyés de l'archiduc, de le porter demain au Parlement, d'y ignorer tout ce qui s'est passé aujourd'hui à la conférence, que nous pouvons très bien ne pas savoir, puisque le premier président n'en a point fait encore de part à personne, et d'y faire donner arrêt par lequel il soit ordonné aux députés de la Compagnie d'insister uniquement sur ce point et sur celui de l'exclusion du Mazarin; et, en cas de refus, de revenir à Paris prendre leurs places. Le peu de satisfaction que l'on y a et du procédé de la cour et de la conduite même des députés fait que ce que la déclaration de M. de Turenne toute seule rendait, à mon opinion, très possible sera très facile présentement, et si facile que nous n'avons pas besoin d'attendre, pour animer davantage la Compagnie, que l'on nous ait fait le rapport des articles qui l'aigrieraient assurément. Ç'avait été ma première pensée; et quand j'ai commencé à parler, j'avais fait dessein de vous proposer, Monsieur (dis-je à M. le prince de Conti), de vous servir du prétexte de ces articles pour échauffer le Parlement. Mais je viens de faire une réflexion qui me fait croire qu'il est plus à propos d'en prévenir le rapport pour deux raisons, dont la première est que le bruit que nous pouvons répandre, cette nuit, de l'abandonnement des généraux, fera encore plus d'effet et jettera plus d'indignation dans les esprits, que le rapport même, que les députés déguiseront au moins de quelques méchantes couleurs. La seconde est que nous ne pouvons avoir ce rapport en forme que par le retour des députés, que je suis persuadé que nous ne devons point souffrir."

Comme j'en étais là, je reçus un paquet de Rueil, dans lequel je trouvai une seconde lettre de Viole, avec un brouillon du traité contenant les articles que je vous ai cotés ci-dessus; ils étaient si mal écrits que je ne les pus presque lire; mais ils me furent expliqués par une autre lettre qui était dans le même paquet, de L'Ecuyer, maître des comptes, et qui était un des députés. Il ajoutait, par un billet séparé, que le cardinal Mazarin y avait signé. Toute la compagnie douta encore moins, depuis la lecture de ces lettres et de ces articles, de la facilité qu'il y aurait à animer et à enflammer le Parlement. "J'en conviens, leur dis-je, mais je ne change pas pour cela de sentiment; et, au contraire, j'en suis encore plus persuadé qu'il

ne faut, en façon du monde, souffrir le retour des députés, si l'on se résout à prendre le parti que je propose. En voici la raison. Si vous leur donnez le temps de revenir à Paris, devant que de vous déclarer pour la paix générale, il faut nécessairement que vous leur donniez aussi le temps de faire leur rapport, contre lequel vous ne vous pouvez pas empêcher de déclamer; et j'ose vous assurer que si vous joignez la déclamation contre eux à ce grand éclat de la proposition de la paix générale dont vous allez éblouir toutes les imaginations, il ne sera pas en votre pouvoir d'empêcher que le peuple ne déchire, à vos yeux, et le premier président et le président de Mesmes. Vous passerez pour les auteurs de cette tragédie, quelques efforts que vous ayez pu faire pour l'empêcher; vous serez formidables le premier jour, vous serez odieux le second."

M. de Beaufort, à qui Brillet, qui était tout à fait dépendant de Mme de Montbazon, venait de parler à l'oreille, m'interrompit à ce mot, et il me dit: "Il y a un bon remède; il leur faut fermer les portes de la ville; il y a plus de quatre jours que tout le peuple ne crie autre chose. - Ce n'est pas mon sentiment, lui répondis-je; vous ne leur pouvez fermer les portes sans vous faire passer, dès demain, pour les tyrans du Parlement, dans les esprits de ceux mêmes de ce corps qui auront été d'avis aujourd'hui que vous les leur fermiez. - Il est vrai, reprit M. de Bouillon; le président de Bellièvre me le disait encore cette après-dînée, et qu'il est nécessaire, pour les suites, de faire en sorte que le premier président et le président de Mesmes soient les déserteurs et non pas les exilés du Parlement. - Il a raison, ajoutai-je; car, en la première qualité, ils y seront abhorrés toute leur vie, et en la seconde, ils y seraient plaints dans deux jours, et ils y seraient regrettés dans quatre. Mais l'on peut tout concilier, dit M. de Bouillon, qui fut bien aide de brouiller les espèces et de prévenir la conclusion de ce que j'avais commencé; laissons entrer les députés, laissons-les faire leur rapport sans nous emporter; ainsi nous n'échaufferons pas le peuple, qui, par conséquent, n'ensanglantera pas la scène. Vous convenez que le Parlement ne recevra pas les conditions qu'ils apporteront: il n'y aura rien de si aisé qu'à les renvoyer pour essayer d'en obtenir de meilleures. En cette manière, nous ne précipiterons rien, nous nous donnerons du temps pour prendre nos mesures, nous demeurerons sur nos pieds et en état de revenir à ce que vous proposez avec d'autant plus d'avantage que les trois armées de Monsieur l'Archiduc, de M. de Longueville et de M. de Turenne seront plus avancées."

Dès que M. de Bouillon commença à parler sur ce ton, je me le tins pour dit; je ne doutai point qu'il ne fût retombé dans l'appréhension de voir tous les intérêts particuliers confondus et anéantis dans celui de la paix générale, et je me ressouvins d'une réflexion que j'avais déjà faite, il y avait quelque temps, sur une autre affaire: qu'il est bien plus ordinaire aux hommes de se repentir en spéculation d'une faute qui n'a pas eu un bon événement, que de revenir, dans la pratique, de l'impression qu'ils ne manquent jamais de recevoir du motif qui les a portés à la commettre. M. de Bouillon, qui s'aperçut bien que j'observais la différence de ce qu'il venait de proposer et de ce qu'il avait dit une heure devant, n'oublia rien pour insinuer, sans affectation, qu'il n'y avait rien de contraire, quoique la diversité des circonstances y fît paraître quelque apparence de changement. Je fis semblant de prendre pour bon tout ce qu'il lui plut de dire sur ce détail, quoique, à dire le vrai, je n'y entendisse rien; et je me contentai d'insister sur le fond, en faisant voir les inconvénients qui étaient inséparables du délai: l'agitation du peuple, qui nous pouvait à tous les quarts d'heure précipiter à ce qui nous déshonorerait et nous perdrait; l'instabilité du Parlement, qui recevrait peut-être dans quatre jours les articles qu'il déchirerait demain si nous le voulions; la facilité que nous aurions de procurer à toute la chrétienté la paix générale, ayant quatre armées en campagne, dont les trois étaient à nous et indépendantes de l'Espagne: à quoi j'ajoutai que cette dernière qualité détruisait, à mon opinion, ce que M. de Bouillon avait dit ces jours passés de la crainte qu'il avait qu'elle ne nous abandonnât aussitôt qu'elle aurait lieu de

croire que nous aurions forcé le cardinal Mazarin à désirer sincèrement la paix avec elle.

Je m'étendis beaucoup sur ce point, parce que j'étais assuré que c'était celui-là seul et unique qui retenait M. de Bouillon, et je conclus mon discours par l'offre que je fis de sacrifier, de très bon coeur, la coadjutorerie de Paris au ressentiment de la Reine et à la passion du Cardinal, si l'on voulait prendre le parti que je proposais. Je l'eusse fait, dans la vérité, avec beaucoup de joie, pour un aussi grand honneur qu'eût été celui de pouvoir contribuer en quelque chose à la paix générale. Je ne fus pas fâché, de plus, de faire un peu de honte aux gens touchant les intérêts particuliers, dans une conjoncture où il est vrai qu'ils arrêtaient la plus glorieuse, la plus utile et la plus éclatante action du monde. M. de Bouillon combattit mes raisons par toutes celles par lesquelles il les avait combattues la première fois, et il finit par cette protestation, qu'il fit, à mon opinion, de très bonne foi: "Je sais que la déclaration de mon frère peut faire croire que j'ai de grandes vues, et pour lui et pour moi, et pour toute ma maison; et je n'ignore pas que ce que je viens de dire présentement de la nécessité que je crois qu'il y a de le laisser avancer devant que nous prenions un parti décisif doit confirmer tout le monde dans cette pensée. Je ne désavoue pas même que je ne l'aie et que je ne sois persuadé qu'il m'est permis de l'avoir; mais je consens que vous me publiiez tous pour le plus lâche et le plus scélérat de tous les hommes, si je m'accommode jamais avec la cour, en quelque considération que nous nous puissions trouver mon frère et moi, que vous ne m'ayez tous dit que vous êtes satisfaits; et je prie Monsieur le Coadjuteur, qui, ayant toujours protesté qu'il ne veut rien en son particulier, sera toujours un témoin fort irréprochable, de me déshonorer si je ne demeure fidèlement dans cette parole." Cette déclaration ne nuisit pas à faire recevoir de toute la compagnie l'avis de M. de Bouillon, que vous avez vu ci-dessus dans la réponse qu'il fit au mien; et il agréa à tout le monde avec d'autant plus de facilité, qu'en laissant le mien pour la ressource, il laissait la porte ouverte aux négociations que chacun avait ou espérait en sa manière. La source la plus commune des imprudences est la vue que l'on a de la possibilité des ressources. J'eusse bien emporté, si j'eusse voulu, M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe; mais comme la considération de l'armée de M. de Turenne et celle de la confiance absolue que les Espagnols avaient en M. de Bouillon faisaient qu'il y eût eu de la folie à se figurer seulement que l'on pût faire quelque chose de considérable malgré lui, je pris le parti de me rendre avec respect et à l'autorité de M. le prince de Conti et à la pluralité des voix; et l'on résolut très prudemment, à mon avis, au moins sur ce dernier point, que l'on ne s'expliquerait point du détail, le lendemain au matin, au Parlement, et que M. le prince de Conti y dirait seulement, en général, que le bruit commun portant que la paix avait été signée à Rueil, il avait résolu d'y députer, pour ses intérêts et pour ceux de messieurs les généraux. M. de Bouillon jugea qu'il serait à propos de parler ainsi, pour ne pas témoigner au Parlement que l'on fût contraire à la paix en général, et pour se donner à soi-même plus de lieu de trouver à redire aux articles en détail; que l'on satisferait le peuple par le dernier, que l'on contenterait par le premier le Parlement, dont la pente était à l'accommodement, même dans les temps où il n'en approuvait pas les conditions; et qu'ainsi nous mitonnerions les choses, ce fut son mot, jusques à ce que nous vissions le moment propre à les décider.

Il se tourna vers moi, en finissant, pour me demander si je n'étais pas de ce sentiment. "Il ne se peut rien de mieux, lui répondis-je, supposé ce que vous faites; mais je crois toujours qu'il se pourrait quelque chose de mieux que ce que vous faites. - Non, reprit M. de Bouillon, vous ne pouvez être de cet avis, supposé que mon frère puisse être dans trois semaines à nous. - Il ne sert de rien de disputer, lui répliquai-je, il y a arrêt; mais il n'y a que Dieu qui nous puisse assurer qu'il y soit de sa vie." Je dis ce mot si à l'aventure, que je fis même réflexion, un moment après, sur quoi je l'avais dit, parce qu'il est vrai qu'il n'y avait rien qui parût plus certain que la marche de M. de Turenne. Je ne laissais pas d'en avoir toujours quelque sorte

de doute dans l'esprit, ou par un pressentiment que je n'ai toutefois jamais connu qu'en cette occasion, ou par l'appréhension, et vive et continuelle, que j'avais de nous voir manquer la seule chose par laquelle nous pouvions engager et fixer le Parlement. Nous sortîmes à trois heures après minuit de chez M. de Bouillon, où nous étions entrés à onze, un moment après que j'eus reçu la première nouvelle de la paix, qui ne fut signée qu'à neuf à Rueil.

Le lendemain, qui fut le 12, M. le prince de Conti dit au Parlement, en douze ou quinze paroles, ce qui avait été résolu chez M. de Bouillon. M. d'Elbeuf les périphrasa, et M. de Beaufort et moi, qui affectâmes de ne nous expliquer de rien, trouvâmes, à ce que les femmes nous crièrent des boutiques et dans les rues, que ce que j'avais prédit du mouvement du peuple n'était que trop bien fondé. Miron, que j'avais prié d'être à l'erte, eut peine à le contenir dans la rue Saint-Honoré, à l'entrée des députés, et je me repentis plus d'une fois d'avoir jeté dans le monde, comme j'avais fait dès le matin, et les plus odieux des articles et la circonstance de la signature du cardinal Mazarin. Vous avez vu ci-dessus la raison pour laquelle nous avons jugé à propos de les faire savoir; mais il faut avouer que la guerre civile est une de ces maladies compliquées dans lesquelles le remède que vous destinez pour la guérison d'un symptôme eaugrit quelquefois trois et quatre autres.

Le 13, les députés de Rueil étant entrés au Parlement, qui était extrêmement ému, M. d'Elbeuf, désespéré d'un paquet qu'il avait reçu à onze du soir de Saint-Germain, la veille, à ce que le chevalier de Fruges me dit depuis, leur demanda fort brusquement, contre ce qui avait été arrêté chez M. de Bouillon, si ils avaient traité de quelques intérêts des généraux. Et le premier président ayant voulu répondre par la lecture du procès-verbal de ce qui s'était passé à Rueil, il fut presque accablé par un bruit confus, mais uniforme, de toute la Compagnie, qui s'écria qu'il n'y avait point de paix; que le pouvoir des députés avait été révoqué; qu'ils avaient abandonné lâchement et les généraux et tous ceux auxquels la Compagnie avait accordé arrêt d'union. M. le prince de Conti dit assez doucement qu'il avait beaucoup de lieu de s'étonner que l'on eût conclu sans lui et sans messieurs les généraux: à quoi Monsieur le Premier Président ayant reparti qu'ils avaient toujours protesté qu'ils n'avaient point d'autres intérêts que ceux de la Compagnie, et que de plus il n'avait tenu qu'à eux d'y députer, M. de Bouillon, qui recommença de ce jour-là à sortir de son logis, parce que sa goutte l'avait quitté, dit que le cardinal Mazarin demeurant premier ministre, il demandait pour toute grâce au Parlement de lui obtenir un passeport pour pouvoir sortir en sûreté du royaume. Le premier président lui répondit que l'on avait eu soin de ses intérêts; qu'il avait insisté de lui-même sur la récompense de Sedan, et qu'il en aurait satisfaction; et M. de Bouillon lui ayant témoigné et que ses discours n'étaient qu'en l'air, et que de plus il ne se séparerait jamais des autres généraux, le bruit recommença avec une telle fureur que M. le président de Mesmes, que l'on chargeait d'opprobres, particulièrement sur la signature du Mazarin, en fut épouvanté, et au point qu'il tremblait comme la feuille. MM. de Beaufort et de La Mothe s'échauffèrent par le grand bruit, nonobstant toutes nos premières résolutions, et le premier dit en mettant la main sur la garde de son épée: "Vous avez beau faire, messieurs les députés, celle-ci ne tranchera jamais pour le Mazarin." Vous voyez si j'avais raison quand je disais, chez M. de Bouillon, que dans le mouvement où seraient les esprits au retour des députés, nous ne pourrions pas répondre d'un quart d'heure à l'autre. Je devais ajouter que nous ne pourrions pas répondre de nous-mêmes.

Comme le président Le Coigneux commençait à proposer que le Parlement renvoyât les députés, pour traiter des intérêts de messieurs les généraux et pour faire réformer les articles qui ne plaisaient pas à la Compagnie, ce que M. de Bouillon lui avait inspiré, la veille, à onze du soir, l'on entendit un fort grand bruit dans la salle du Palais, qui fit peur à maître Gonin, et qui l'obligea de se taire; le président de Bellièvre, qui était de ce qui avait été résolu chez M. de Bouillon, ayant voulu appuyer la proposition du Coigneux, fut interrompu par un second

bruit encore plus grand que le premier. L'huissier, qui était à la porte de la Grande Chambre, entra et dit, avec une voix tremblante, que le peuple demandait M. de Beaufort. Il sortit; il harangua à sa manière la populace, et il l'apaisa pour un moment.

Le fracas recommença aussitôt qu'il fut rentré; et le président de Novion, qui était bien voulu pour s'être signalé dans les premières assemblées des chambres contre la personne du Mazarin, étant sorti hors du parquet des huissiers pour voir ce que c'était, y trouva un certain Du Boile, méchant avocat et si peu connu que je ne l'avais jamais ouï nommer, qui, à la tête d'un nombre infini de peuple, dont la plus grande partie avait le poignard à la main, lui dit qu'il voulait que l'on lui donnât les articles de la paix, pour faire brûler par la main d'un bourreau, dans la Grève, la signature du Mazarin; que si les députés avaient signé cette paix de leur bon gré, il les fallait pendre; que si l'on les y avait forcés à Rueil, il la fallait désavouer. Le président de Novion, fort embarrassé, comme vous pouvez juger, représenta à Du Boile que l'on ne pouvait brûler la signature du Cardinal sans brûler celle de M. le duc d'Orléans; mais que l'on était sur le point de renvoyer les députés pour faire réformer les articles à la satisfaction du public. L'on n'entendait cependant dans la salle, dans les galeries et dans la cour du Palais, que des voix confuses et effroyables: "Point de paix! et point de Mazarin! Il faut aller à Saint-Germain quérir notre bon Roi; il faut jeter dans la rivière tous les mazarins."

Vous m'avez quelquefois ouï parler de l'intrépidité du premier président; elle ne parut jamais plus complète ni plus achevée qu'en ce rencontre. Il se voyait l'objet de la fureur et de l'exécration du peuple; il le voyait armé ou plutôt hérissé de toute sorte d'armes, en résolution de l'assassiner; il était persuadé que M. de Beaufort et moi avions ému la sédition avec la même intention. Je l'observai et je l'admirai. Je ne lui vis jamais un mouvement dans le visage, je ne dis pas qui marquât de la frayeur, mais je dis qui ne marquât une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque surnaturelle, qui est encore quelque chose de plus grand que la fermeté, quoiqu'elle en soit, au moins en partie, l'effet. Elle fut au point qu'il prit les voix, avec la même liberté d'esprit qu'il avait dans les audiences ordinaires, et qu'il prononça, du même ton et du même air, l'arrêt formé sur la proposition de MM. Le Coigneux et de Bellièvre, qui portait que les députés retourneraient à Rueil pour y traiter des prétentions et des intérêts de messieurs les généraux et de tous les autres qui étaient joints au parti, et pour obtenir que M. le cardinal Mazarin ne signât point dans le traité qui se ferait, tant sur ce chef que sur les autres qui se pourraient remettre en négociation.

Cette délibération, assez informe comme vous voyez, ne s'expliqua pas pour ce jour-là plus distinctement, et parce qu'il était plus de cinq heures du soir quand elle fut achevée, quoique l'on fût au Palais dès les sept heures du matin, et parce que le peuple était si animé que l'on appréhenda, et avec fondement, qu'il ne forçât les portes de la Grande Chambre. L'on proposa même à Monsieur le Premier Président de sortir par les greffes, par lesquels il se pourrait retirer en son logis sans être vu, à quoi il répondit ces propres mots: "La Cour ne se cache jamais. Si j'étais assuré de périr, je ne commettrais pas cette lâcheté, qui, de plus, ne servirait qu'à donner de la hardiesse aux séditeux. Ils me trouveraient bien dans ma maison, si ils croyaient que je les eusse appréhendés ici." Comme je le priais de ne se point exposer au moins que je n'eusse fait mes efforts pour adoucir le peuple, il se tourna vers moi d'un air moqueur, et il me dit cette mémorable parole, que je vous ai racontée plus d'une fois: "Ha! mon bon seigneur, dites le bon mot." Je vous confesse que, quoiqu'il me témoignât assez par là qu'il me croyait l'auteur de la sédition, en quoi il me faisait une horrible injustice, je ne me sentis touché d'aucun mouvement que de celui qui me fit admirer l'intrépidité de cet homme, que je laissai entre les mains de Caumartin, afin qu'il le retînt jusques à ce que je revinsse à lui.

Je priai M. de Beaufort de demeurer à la porte du parquet des huissiers pour empêcher le

peuple d'entrer et le Parlement de sortir. Je fis le tour par la buvette, et quand je fus dans la grande salle, je montai sur un banc de procureur, et ayant fait un signe de la main, tout le monde cria silence pour m'écouter. Je dis tout ce que je m'imaginai être le plus propre à calmer la sédition: et Du Boile s'avançant et me demandant avec audace si je répondais que l'on ne tiendrait pas la paix qui avait été signée à Rueil, je lui répondis que j'en étais très assuré, pourvu que l'on ne fît point d'émotion, laquelle continuant serait capable d'obliger les gens les mieux intentionnés pour le parti à chercher toutes les voies d'éviter de pareils inconvénients. Il me fallut jouer, en un quart d'heure, trente personnage tout différents. Je menaçai, je caressai, je commandai, je suppliai; enfin, comme je crus me pouvoir au moins assurer de quelques instants, je revins dans la Grande Chambre, où je pris Monsieur le Premier Président que je mis devant moi en l'embrassant. M. de Beaufort en usa de la même manière avec M. le président de Mesmes, et nous sortîmes ainsi avec le Parlement en corps, les huissiers à la tête. Le peuple fit de grandes clameurs; nous entendîmes mêmes quelques voix qui criaient: "République!" Mais l'on n'attenta rien, et ainsi finit l'histoire.

M. de Bouillon, qui courut en cette journée plus de périls que personne, ayant été couché en joue par un misérable de la lie du peuple, qui s'était imaginé qu'il était mazarin, me dit, l'après-dînée, que je ne pourrais pas dire dorénavant qu'il n'eût au moins bien jugé pour cette fois du Parlement, et que je voyais bien que nous aurions tout le temps d'attendre M. de Turenne. Et je lui répondis qu'il attendît lui-même à juger du Parlement, parce que je ne doutais point que le péril où il s'était vu le matin n'aidât encore beaucoup à la pente qu'il avait déjà très naturelle à l'accommodement.

Il y parut dès le lendemain, qui fut le 14, car l'on arrêta, après de grandes contestations, à la vérité, qui durèrent jusques à trois heures après midi, l'on arrêta, dis-je, que l'on ferait, le lendemain au matin, lecture de ce même procès-verbal de la conférence de Rueil et de ces mêmes articles, dont l'on n'avait pas seulement voulu entendre parler la veille.

Le 15, ce procès-verbal et ces articles furent lus, ce qui ne se passa pas sans beaucoup de chaleur, mais beaucoup moindre toutefois que celle des deux premiers jours. L'on arrêta enfin, après une infinité de paroles de picoterie qui furent dites de part et d'autre, de concevoir l'arrêt en ces termes:

"La Cour a accepté l'accommodement et le traité, et a ordonné que les députés du Parlement retourneront à Saint-Germain pour faire instance et obtenir la réformation de quelques articles, savoir: de celui d'aller tenir un lit de justice à Saint-Germain; de celui qui défend l'assemblée des chambres, que Sa Majesté sera très humblement suppliée de permettre en certains cas; de celui qui permet les prêts, qui est le plus dangereux de tous pour le public, à cause des conséquences; et les députés y traiteront aussi des intérêts de messieurs les généraux et de tous ceux qui se sont déclarés pour le parti, conjointement avec ceux qu'il leur plaira de nommer pour aller traiter particulièrement en leur nom."

Le 16, comme on lisait cet arrêt, Machault, conseiller, remarqua qu'au lieu de mettre "faire instance et obtenir", l'on y avait écrit "faire instance d'obtenir", et il soutint que le sentiment de la Compagnie avait été "que les députés fissent instance et obtinssent", et non pas seulement "qu'ils fissent instance d'obtenir". Le premier président et le président de Mesmes opiniâtrèrent le contraire. La chaleur fut grande dans les esprits, et comme l'on était sur le point de délibérer, Saintot, lieutenant des cérémonies, demanda à parler au premier président en particulier, et lui rendit une lettre de M. Le Tellier, qui lui témoignait la satisfaction que le Roi avait de l'arrêté du jour précédent, et qui lui envoyait des passeports pour les députés des généraux. Cette petite pluie, qui parut douce, abattit le grand vent qui s'était élevé dans le commencement de l'assemblée. L'on ne parla plus de la question; l'on ne se ressouvint plus seulement qu'il y eût différence entre "faire instance et obtenir", et "faire

instance d'obtenir". Miron, conseiller et député du parlement de Rouen, qui, dès le 13, s'était plaint en forme au Parlement de ce que l'on avait fait la paix sans appeler sa compagnie et qui y revint encore le 16, fut à peine écouté, et le premier président lui dit simplement que si il avait les mémoires concernant les intérêts de son corps, il pouvait aller à la conférence. L'on se leva ensuite, et les députés partirent, dès l'après-dînée, pour se rendre à Rueil.

Vous les y retrouverez, après que je vous aurai rendu compte de ce qui se passa à l'Hôtel de Ville le soir de ce même 16. Je crois même que pour vous faire bien entendre le motif de ce qui y fut résolu, il est nécessaire de vous expliquer, comme par préalable, un détail qui est curieux par sa bizarrerie et qui est de la nature de ces sortes de choses qui ne tombent dans l'imagination que par la pratique. Le bruit qu'il y eut dans le Palais, le 13, obligea le Parlement à faire garder les portes du Palais par les compagnies des colonelles de la Ville qui étaient encore plus animées contre la paix mazarine (c'est ainsi qu'ils l'appelaient) que la canaille, mais que l'on ne redoutait pourtant pas si fort, parce que l'on savait qu'au moins les bourgeois, dont elles étaient composées, ne voulaient pas le pillage. Celles que l'on établit ces trois jours-là à la garde du Palais furent choisies du voisinage, comme les plus intéressées à l'empêcher, et il se trouva qu'elles étaient, en effet, très dépendantes de moi, parce que je les avais toujours ménagées avec un soin très particulier, comme étant fort proches de l'archevêché, et qu'elles étaient en apparence attachées à M. de Champlâtreux, fils de Monsieur le Premier Président, parce qu'il était leur colonel. Ce rencontre m'était très fâcheux, parce que le pouvoir que l'on savait que j'y avais faisait que l'on avait lieu de m'attribuer le désordre dont elles menaçaient quelquefois, et que l'autorité que M. de Champlâtreux y eût dû avoir par sa charge lui pouvait donner, par l'événement, l'honneur du mal qu'elles empêchaient toujours. Cet embarras est rare et cruel, et c'est peut-être un des plus grands où je me sois trouvé de ma vie. Ces gardes si bien choisis furent dix fois sur le point de faire des insultes au Parlement, et ils en firent d'assez fâcheuses à des conseillers et à des présidents en particulier, jusques au point d'avoir mené le président de Thoré sur le quai, proche de l'Horloge, pour le jeter dans la rivière. Je ne dormis ni nuit ni jour, tout ce temps-là, pour empêcher le désordre. Le premier président et ses adhérents prirent une telle audace de ce qu'il n'en arrivait point, qu'ils en prirent même avantage contre nous-mêmes et qu'ils pillèrent, pour ainsi parler, les généraux, et par des plaintes et par des reproches, dans des moments où, si les généraux eussent reparti assez haut pour se faire entendre du peuple, le peuple eût infailliblement déchiré, malgré eux, le Parlement. Le président de Mesmes les picota sur ce que les troupes n'avaient pas agi avec assez de vigueur; et Payen, conseiller de la Grande Chambre, dit sur le même sujet des impertinences ridicules à M. de Bouillon, qui, par crainte de jeter les choses dans la confusion, les souffrit avec une modération merveilleuse; mais elle ne l'empêcha pas d'y faire une sérieuse et profonde réflexion, de me dire, au sortir du Palais, que j'en connaissais mieux le terrain que lui, de venir le soir à l'Hôtel de Ville, et de faire à M. le prince de Conti et aux autres généraux le discours dont voici la substance:

"J'avoue que je n'eusse jamais cru ce que je vois du Parlement. Il ne veut point, le 13, ouïr seulement nommer la paix de Rueil, et il la reçoit le 15, à quelques articles près. Ce n'est pas tout: il fait partir le 16, sans limiter ni régler leur pouvoir, ces mêmes députés qui ont signé la paix, non pas seulement sans pouvoir, mais contre les ordres. Ce n'est pas assez: il nous charge de reproches et d'opprobres, parce que nous prenons la liberté de nous plaindre de ce qu'il traite sans nous et de ce qu'il abandonne M. de Longueville et M. de Turenne. C'est peu: il ne tient qu'à nous de les laisser étrangler; il faut qu'au hasard de nos vies nous sauvions la leur, et je conviens que la bonne conduite le veut. Ce n'est pas, Monsieur, dit-il en se tournant vers moi, pour blâmer ce que vous avez toujours dit sur ce sujet; au contraire, c'est pour condamner ce que je vous y ai toujours répondu. Je conviens, Monsieur (en

s'adressant à M. le prince de Conti), qu'il n'y a qu'à périr avec cette compagnie, si l'on la laisse en l'état où elle est. Je me rends, en tout et partout, à l'avis que Monsieur le Coadjuteur ouvrit dernièrement chez moi, et je suis persuadé que si Votre Altesse diffère à [le] prendre et à l'exécuter, nous aurons dans deux jours une paix plus honteuse et moins sûre que la première."Comme la cour, qui avait de moment à autre des nouvelles de toutes les démarches du Parlement, ne doutait presque plus qu'il ne se rendît bientôt, et que par cette raison elle se refroidissait beaucoup à l'égard des négociations particulières, le discours de M. de Bouillon les trouva dans une disposition assez propre à prendre feu. Ils entrèrent sans peine dans son sentiment, et l'on n'agita plus que la manière. Je ne la répéterai point ici, parce que je l'ai déjà expliquée très amplement dans la proposition que j'en fis chez M. de Bouillon. L'on convint de tout; et il fut résolu que, dès le lendemain, à trois heures, l'on se trouverait chez M. de Bouillon, où l'on serait plus en repos qu'à l'Hôtel de Ville, pour y concerter la forme dont nous porterions la chose au Parlement. Je me chargeai d'en conférer, dès le soir, avec le président de Bellièvre, qui avait toujours été, sur cet article, de mon sentiment.

Comme nous étions sur le point de nous séparer, M. d'Elbeuf reçut un billet de chez lui, qui portait que don Gabriel de Tolède y était arrivé. Nous ne doutâmes pas qu'il n'apportât la ratification du traité que messieurs les généraux avaient signé, et nous l'allâmes voir dans le carrosse de M. d'Elbeuf, M. de Bouillon et moi. Il apportait effectivement la ratification de Monsieur l'Archiduc; mais il venait particulièrement pour essayer de renouer le traité pour la paix générale que j'avais proposé; et comme il était de son naturel assez impétueux, il ne se put empêcher de témoigner, même un peu aigrement, à M. d'Elbeuf, que j'ai su depuis avoir touché de l'argent des envoyés, et assez sèchement à M. de Bouillon, que l'on n'était pas fort satisfait d'eux à Bruxelles. Il leur fut aisé de le contenter, en lui disant que l'on venait de prendre la résolution de revenir à ce traité, qu'il était venu tout à propos pour cela, et que, dès le lendemain, il en verrait des effets. Il vint souper avec Mme de Bouillon, qu'il avait fort connue autrefois, lorsqu'elle était dame du palais de l'infante, et il lui dit, en confidence, que l'archiduc lui serait fort obligé si elle pouvait faire en sorte que je reçusse dix mille pistoles que le roi d'Espagne l'avait chargé de me donner de sa part. Mme de Bouillon n'oublia rien pour me le persuader; mais elle n'y réussit pas, et je m'en démêlai avec beaucoup de respect, mais d'une manière qui fit connaître aux Espagnols que je ne prendrais pas aisément de leur argent. Ce refus m'a coûté cher depuis, non pas par lui-même en cette occasion, mais par l'habitude qu'il me donna à prendre la même conduite dans des conjonctures où il eût été du bon sens de recevoir ce que l'on m'offrait, quand même je l'eusse dû jeter dans la rivière. Ce n'est pas toujours jeu sûr de refuser de plus grand que soi.

Comme nous étions en conversation, après souper, dans le cabinet de Mme de Bouillon, Riquemont, dont je vous ai déjà parlé, y entra avec un visage consterné. Il la tira à part et il ne lui dit qu'un mot à l'oreille. Elle fondit d'abord en larmes, et en se tournant vers don Gabriel de Tolède et vers moi: "Hélas! s'écria-t-elle, nous sommes perdus; l'armée a abandonné M. de Turenne." Le courrier entra au même instant, qui nous conta succinctement l'histoire, qui était que tous les corps avaient été gagnés par l'argent de la cour, et que toutes les troupes lui avaient manqué, à la réserve de deux ou trois régiments; que M. de Turenne avait fait beaucoup que de n'être pas arrêté, et qu'il s'était retiré, lui cinq ou sixième, chez Madame la landgrave de Hesse, sa parente et son amie.

M. de Bouillon fut atterré de cette nouvelle comme d'un coup de foudre, et j'en fus presque aussi touché que lui. Je ne sais si je me trompai, mais il me parut que don Gabriel de Tolède n'en fut pas trop affligé, soit qu'il crût que nous n'en serions que plus dépendants d'Espagne, soit que son humeur, qui était fort gaie et fort enjouée, l'emportât sur l'intérêt du parti. M. de Bouillon ne fut pas si fort abattu de cette nouvelle qu'il ne pensât, un demi-quart d'heure

après l'avoir reçue, aux expédients de la réparer. Nous envoyâmes chercher le président de Bellièvre, qui venait de recevoir un billet de M. le maréchal de Villeroy qui la lui mandait de Saint-Germain; et ce billet portait que le premier président et le président de Mesmes avaient dit à un homme de la cour, du nom duquel je ne me ressouviens pas et qu'ils avaient trouvé sur le chemin de Rueil, que si les affaires ne s'accommodaient, ils ne retourneraient plus à Paris. M. de Bouillon, qui ayant perdu sa principale considération dans la perte de l'armée de M. de Turenne, jugeait bien que les vastes espérances qu'il avait conçues d'être l'arbitre du parti n'étaient plus fondées, revint tout d'un coup à sa première disposition de porter les choses à l'extrémité, et il prit sujet de ce billet du maréchal de Villeroy pour nous dire, comme naturellement et sans affectation, que nous pouvions juger, par ce que le premier président et le président de Mesmes avaient dit, que ce que nous avions projeté la veille ne recevrait pas grande difficulté dans son exécution.

Je reconnais de bonne foi que je manquai beaucoup, en cet endroit, de la présence d'esprit qui y était nécessaire; car au lieu de me tenir couvert devant don Gabriel de Tolède et de me réserver à m'ouvrir à M. de Bouillon, quand nous serions demeurés le président de Bellièvre et moi seuls avec lui, je lui répondis que les choses étaient bien changées, et que la désertion de l'armée de M. de Turenne faisait que ce qui la veille était facile dans le Parlement y serait le lendemain impossible et même ruineux. Je m'étendis sur cette matière; et cette imprudence, de laquelle je ne m'aperçus que quand il ne fut plus temps d'y remédier, me jeta dans des embarras que j'eus bien de la peine à démêler. Don Gabriel de Tolède, qui avait ordre, à ce que Mme de Bouillon m'a dit depuis, de s'ouvrir avec moi, s'en cacha, au contraire, avec soin dès qu'il me vit changé sur la nouvelle de M. de Turenne; et il fit parmi les généraux des cabales qui me donnèrent beaucoup de peine. Je vous expliquerai ce détail, après que je vous aurai rendu compte de la suite de la conversation que nous eûmes, ce soir-là, chez M. de Bouillon.

Comme il se sentait et qu'il ne se pouvait pas nier à lui-même que ses délais n'eussent mis les affaires où elles étaient tombées, il coula, dans les commencements d'un discours qu'il adressait à don Gabriel, comme pour lui expliquer le passé, il coula, dis-je, que c'était au moins une espèce de bonheur que la nouvelle de la désertion des troupes de M. de Turenne fût arrivée devant que l'on eût exécuté ce que l'on avait résolu de proposer au Parlement, parce que, ajouta-t-il, le Parlement, voyant que le fondement sur lequel l'on eût engagé lui eût manqué, aurait tourné tout à coup contre nous, au lieu que nous sommes présentement en état de fonder de nouveau la proposition; et c'est sur quoi nous avons, ce me semble, à délibérer.

Ce raisonnement, qui était très subtil et très spécieux, me parut, dès l'abord, très faux, parce qu'il supposait pour certain qu'il y eût une nouvelle proposition à faire, ce qui était toutefois le fond de la question. Je n'ai jamais vu homme qui entendît cette figure, approchant de M. de Bouillon. Il m'avait souvent dit que le comte Maurice avait accoutumé de reprocher à Barneveldt, à qui il fit depuis trancher la tête, qu'il renverserait la Hollande en donnant toujours le change aux Etats par la supposition certaine de ce qui faisait la question. J'en fis ressouvenir, en riant, M. de Bouillon, au moment dont il s'agit, et je lui soutins qu'il n'y avait plus rien qui pût empêcher le Parlement de faire la paix, que tous les efforts par lesquels l'on prétendait l'arrêter l'y précipiteraient, et que j'étais persuadé qu'il fallait délibérer sur ce principe. La contestation s'échauffant, M. de Bellièvre proposa d'écrire ce qui se dirait de part et d'autre. Voici ce que je lui dictai, que j'avais encore de sa main, cinq ou six jours avant que je fusse arrêté. Il en eut quelque scrupule, il me le demanda, je le lui rendis, et ce fut un grand bonheur pour lui, car je ne sais si cette paperasse, qui eût pu être prise, ne lui eût point nui quand l'on le fit premier président. En voici le contenu:

"Je vous ai dit plusieurs fois que toute compagnie est peuple, et que tout, par conséquent, y dépend des instants; vous l'avez éprouvé peut-être plus de cent fois depuis deux mois; et si vous aviez assisté aux assemblées du Parlement, vous l'auriez observé plus de mille. Ce que j'y ai remarqué de plus est que les propositions n'y ont qu'une fleur, et que telle qui y plaît merveilleusement aujourd'hui y déplaît demain à proposition. Ces raisons m'ont obligé jusques ici de vous presser de ne pas manquer l'occasion de la déclaration de M. de Turenne, pour engager le Parlement et pour l'engager d'un manière qui le pût fixer. Rien ne pouvait produire cet effet que la proposition de la paix générale, qui est de soi-même le plus grand et le plus plausible de tous les biens, et qui nous donnait lieu de demeurer armés dans le temps de la négociation.

Quoique don Gabriel ne soit pas français, il sait assez nos manières pour ne pas ignorer qu'une proposition de cette nature, qui va à faire faire la paix à son roi malgré tout son Conseil, demande de grands préalables dans un parlement, au moins quand l'on la veut porter jusque à l'effet. Lorsque l'on ne l'avance que pour amuser les auditeurs, ou pour donner un prétexte aux particuliers d'agir avec plus de liberté, comme nous le fîmes dernièrement quand don Joseph de Illescas eut son audience du Parlement, l'on la peut hasarder plus légèrement, parce que le pis du pis est qu'elle ne fasse point son effet; mais quand on pense à la faire effectivement réussir, et quand même l'on s'en veut servir, en attendant qu'elle réussisse, à fixer une compagnie que rien autre chose ne peut fixer, je mets en fait qu'il y [a] encore plus de perte à la manquer en la proposant légèrement, qu'il n'y a d'avantage à l'emporter en la proposant à propos. Le seul nom de l'armée de Weimar était capable d'éblouir le premier jour le Parlement. Je vous le dis; vous eûtes vos raisons pour différer; je les crois bonnes et je m'y suis soumis. Le nom et l'armée de M. de Turenne l'eût encore apparemment emporté, il n'y que trois ou quatre jours. Je vous le représentai; vous eûtes vos considérations pour attendre; je les crois justes et je m'y suis rendu. Vous revîntes hier à mon sentiment, et je ne m'en départis pas, quoique je connusse très bien que la proposition dont il s'agissait avait déjà beaucoup perdu de sa fleur; mais je crus, comme je le crois encore, que nous l'eussions fait réussir si l'armée de M. de Turenne ne lui eût pas manqué, non pas peut-être avec autant de facilité que les premiers jours, mais au moins avec la meilleure partie de l'effet qui nous était nécessaire. Ce n'est plus cela.

Qu'est-ce que nous avons pour appuyer dans le Parlement la proposition de la paix générale? Nos troupes, vous voyez ce qu'il vous en ont dit eux-mêmes aujourd'hui dans la Grande Chambre. L'armée de M. de Longueville, vous savez ce que c'est; nous la disons de sept mille hommes de pied et de trois mille chevaux, et nous ne disons pas vrai de plus de moitié; et vous n'ignorez pas que nous l'avons tant promise et que nous l'avons si peu tenue, que nous n'en oserions presque plus parler. A quoi nous servira donc de faire au Parlement la proposition de la paix générale, qu'à lui faire croire et dire que nous n'en parlons que pour rompre la particulière, ce qui sera le vrai moyen de la faire désirer à ceux qui ne la veulent point? Voilà l'esprit des compagnies, et plus de celle-là, au moins à ce qui m'en a paru, que de toute autre, sans excepter celle de l'Université. Je tiens pour constant que si nous exécutons ce que nous avons résolu, nous n'aurons pas quarante voix qui aillent à ordonner aux députés de revenir à Paris, en cas que la cour refuse ce que nous lui proposerons; tout le reste n'est que parole qui n'engagera à rien le Parlement, dont la cour sortira aussi par des paroles qui ne lui coûteront rien, et tout ce que nous ferons sera de faire croire à tout Paris et à tout Saint-Germain que nous avons un très grand et très particulier concert avec Espagne."

M. de Bouillon, qui sortit du cabinet de madame sa femme, avec elle et avec don Gabriel, sous prétexte d'aller écrire ses pensées dans le sien, nous dit, au président de Bellièvre et à moi, lorsque nous eûmes fini notre écrit, dans lequel le président de Bellièvre avait mis beaucoup du sien, qu'il avait un si grand mal de tête qu'il avait été obligé de quitter la plume

à la seconde ligne. La vérité était qu'il était demeuré en conférence avec don Gabriel, dont les ordres portaient de se conformer entièrement à ses sentiments. Je le sus en retournant chez moi, où je trouvai un valet de chambre de Laigue, qu'il m'envoyait de l'armée d'Espagne, qui s'était avancée, avec une dépêche de dix-sept pages de chiffre. Il n'y avait que deux ou trois lignes en lettre ordinaire, qui me marquait que quoique Fuensaldagne fût bien plus satisfait de l'avis dont j'avais été, à propos du traité des généraux, que de celui de M. de Bouillon, néanmoins la confiance que l'on avait à Bruxelles en madame sa femme faisait que l'on l'y croyait plus que moi. Je vous rendrai compte de la grande dépêche en chiffre, après que j'aurai achevé ce qui se passa chez M. de Bouillon.

M. le président de Bellière y ayant lu notre écrit en présence de M. et de Mme de Bouillon et de M. de Brissac, qui revenait du camp, nous nous aperçûmes, en moins d'un rien, que don Gabriel de Tolède, qui y était aussi présent, n'avait pas plus de connaissance de nos affaires que nous en pouvions avoir de celles de Tartarie. De l'esprit, de l'agrément, de l'enjouement, peut-être même de la capacité, qui avait au moins paru en quelque chose dont il se mêla, à l'égard de feu Monsieur le Comte; mais je n'ai guère vu d'ignorance plus crasse, au moins par rapport aux matières dont il s'agissait. C'est une grande faute que d'envoyer de tels négociateurs. J'ai observé qu'elle est très commune. Il nous parut que M. de Bouillon ne contesta notre écrit qu'autant qu'il fut nécessaire pour faire voir à don Gabriel qu'il n'était pas de notre avis, "dont je ne suis pas en effet, me dit-il à l'oreille, mais dont il m'est important que cet homme ici ne me croie pas; et, ajouta-t-il un moment après, je vous en dirai demain la raison."

Il était deux heures après minuit sonnées, quand je retournai chez moi, et j'y trouvai, pour rafraîchissement, la lettre de Laigue dont je vous ai parlé; je passai le reste de la nuit à la déchiffrer, et je n'y rencontrai pas une syllabe qui ne me donnât une mortelle douleur. La lettre était écrite de la main de Laigue, mais elle était en commun de Noirmoutier et de lui, et la substance de ces dix-sept pages était que nous avions eu tous les torts du monde de souhaiter que les Espagnols ne s'avancassent pas dans le royaume; que tous les peuples étaient si animés contre le Mazarin et si bien intentionnés pour la défense de Paris, qu'ils venaient de toutes parts au-devant d'eux; que nous ne devons point appréhender que leur marche nous fît tort dans le public; que Monsieur l'Archiduc était un saint, qui mourrait plutôt de mille morts que de prendre des avantages desquels l'on ne serait point convenu; que M. de Fuensaldagne était un homme net, de qui, dans le fond, il n'y avait rien à craindre.

La conclusion était que le gros de l'armée d'Espagne serait tel jour à Vadencourt, l'avant-garde tel jour à Pont-à-Vère; qu'elle y séjournerait quelques autres jours, car je ne me ressouviens pas précisément du nombre: après quoi l'archiduc faisait état de se venir poster à Dammartin; que le comte de Fuensaldagne leur avait donné des raisons si pressantes et si solides de cette marche, qu'ils ne s'étaient pas pu défendre d'y donner les mains et même de l'approuver; qu'il les avait priés de m'en donner part en mon particulier, et de m'assurer qu'il ne ferait jamais rien que de concert avec moi.

Il n'était plus heure de se coucher quand j'eus déchiffré cette lettre; mais quand même j'eusse dans le lit, je n'y eusse pas assurément reposé, dans la cruelle agitation qu'elle me donna, et cette agitation aigrie par toutes les circonstances qui la pouvaient envenimer. Je voyais le Parlement plus éloigné que jamais de s'engager dans la guerre, à cause de la désertion de l'armée de M. de Turenne; je voyais les députés à Rueil beaucoup plus hardis que la première fois, par le succès de leur prévarication. Je voyais le peuple de Paris aussi disposé à faire entrée à l'archiduc qu'il l'eût pu être à recevoir M. le duc d'Orléans. Je voyais que ce prince, avec son chapelet qu'il avait toujours à la main, et que Fuensaldagne, avec son argent, y auraient en huit jours plus pouvoir que tout ce que nous étions. Je voyais que le

dernier, qui était un des plus habiles hommes du monde, avait tellement mis la main sur Noirmoutier et sur Laigue, qu'il les avait comme enchantés. Je voyais que M. de Bouillon, qui venait de perdre la considération de l'armée d'Allemagne, retombait dans ses premières propositions de porter toutes les choses à l'extrémité. Je voyais que la cour, qui se croyait assurée du Parlement, y précipitait nos généraux, par le mépris qu'elle recommençait d'en faire depuis les deux dernières délibérations du Palais. Je voyais que toutes ces dispositions nous conduisaient naturellement et infailliblement à une sédition populaire qui étranglerait le Parlement, qui mettrait les Espagnols dans le Louvre, qui renverserait peut-être et même apparemment l'Etat; et je voyais, sur le tout, que le crédit que j'avais dans le peuple, et par moi et par M. de Beaufort, et les noms de Noirmoutier et de Laigue, qui avaient mon caractère, me donneraient, sans que je m'en pusse défendre, le triste et funeste honneur de ces fameux exploits, dans lesquels le premier soin du comte de Fuensaldagne serait de m'anéantir moi-même.

Vous voyez assez, par toutes ces circonstances, l'embarras où je me trouvais, et ce qui en était encore de plus fâcheux est que je n'avais presque personne à qui je m'en pusse ouvrir que le président de Bellièvre, homme de bon sens, mais qui n'était ferme que jusques à un certain point; et il n'y a que l'expérience qui puisse faire concevoir les égards qu'il faut observer avec les gens de ce caractère. Il n'y a peut-être rien de plus embarrassant, et je ne jugeai pas qu'il fût à propos, par cette raison, que je me découvrisse tout à fait à lui de ma peine, qu'il ne voyait pas par lui-même dans toute son étendue. Je fus tout le matin dans ces pensées, et je me résolus de les aller communiquer à mon père, qui était retiré depuis plus de vingt ans dans l'Oratoire, et qui n'avait jamais voulu entendre parler de toutes mes intrigues. Il me vint une pensée, entre la porte Saint-Jacques et Saint-Magloire, qui fut de contribuer, sous main, tout ce qui serait en moi à la paix, pour sauver l'Etat, qui me paraissait sur le penchant de sa ruine, et de m'y opposer en apparence pour me maintenir avec le peuple, et pour demeurer toujours à la tête d'un parti non armé, que je pourrais armer ou ne pas armer dans les suites, selon les occasions. Cette imagination, quoique non digérée, tomba d'abord dans l'esprit de mon père, qui était naturellement fort modéré, ce qui commença à me faire croire qu'elle n'était pas si extrême qu'elle me l'avait paru d'abord. Après l'avoir discutée, elle ne nous parut pas même si hasardeuse à beaucoup près, et je me ressouvins de ce que j'avais observé quelquefois, que tout ce qui paraît hasardeux et ne l'est pas est presque toujours sage. Ce qui me confirma encore dans mon opinion fut que mon père, qui avait reçu deux jours auparavant beaucoup d'offres avantageuses pour moi du côté de la cour, par la voie de M. de Liancourt, qui était à Saint-Germain, convenait que je n'y pouvais trouver aucune sûreté. Nous dégrossâmes notre proposition, nous la revêtîmes de ce qui lui pouvait donner et de la couleur et de la force, et je me résolus de prendre ce parti et de l'inspirer, si il m'était possible, dès l'après-dînée, à MM. de Bouillon, de Beaufort et de La Mothe-Houdancourt, avec lesquels nous faisons état de nous assembler.

M. de Bouillon, qui voulait laisser le temps aux envoyés d'Espagne de gagner messieurs les généraux, s'en excusa sur je ne sais quel prétexte, et remit l'assemblée au lendemain. Je confesse que je ne me doutai point de son dessein et que je ne m'en aperçus que le soir, où je trouvai M. de Beaufort très persuadé que nous n'avions plus rien à faire qu'à fermer les portes de Paris aux députés de Rueil, qu'à chasser le Parlement, qu'à se rendre maître de l'Hôtel de Ville et qu'à faire avancer l'armée d'Espagne dans nos faubourgs. Comme le président de Bellièvre me venait d'avertir que Mme de Montbazon lui avait parlé dans les mêmes termes, je me le tins pour dit, et je commençai là à reconnaître la sottise que j'avais faite de m'ouvrir au point que je m'étais ouvert, en présence de don Gabriel de Tolède, chez M. de Bouillon. J'ai su depuis par lui-même qu'il avait été quatre ou cinq heures, la nuit suivante chez Mme de Montbazon, à qui il avait promis vingt mille écus comptant et une

pension de six mille, en cas qu'elle portât M. de Beaufort à ce que Monsieur l'Archiduc désirerait de lui. Il n'oublia pas les autres. Il eut à bon marché M. d'Elbeuf; il donna des lueurs au maréchal de La Mothe de lui faire trouver des accommodements touchant le duché de Cardonne. Enfin, je connus, le jour que nous nous rassemblâmes, M. de Beaufort, M. de Bouillon, le maréchal de La Mothe et moi, que le catholicon d'Espagne n'avait pas été épargné dans les drogues qui se débitèrent dans cette conversation.

Tout le monde m'y parut persuadé que la désertion des troupes de M. de Turenne ne nous laissait plus de choix pour les partis qu'il y avait à prendre, et que l'unique était de se rendre, par le moyen du peuple, maître du Parlement et de l'Hôtel de Ville.

Je suis très persuadé que je vous ennuierais si je rebattais ici les raisons que j'alléguai contre ce sentiment, parce que ce furent les mêmes que je vous ai déjà, ce me semble, exposées plus d'une fois. M. de Bouillon, qui, ayant perdu l'armée d'Allemagne et ne se voyant plus, par conséquent, assez de considération pour tirer de grands avantages du côté de la cour, ne craignait plus de s'engager pleinement avec Espagne, ne voulut point concevoir ce que je disais. Mais j'emportai MM. de Beaufort et de La Mothe, auxquels je fis comprendre assez aisément qu'ils ne trouveraient pas une bonne place dans un parti qui serait réduit, en quinze jours, à dépendre en tout et par tout du conseil d'Espagne. Le maréchal de La Mothe n'eut aucune peine à se rendre à mon sentiment; mais comme il savait que don Francisco Pizarro était parti la veille pour aller trouver M. de Longueville, avec lequel il était intimement lié, il ne s'expliquait pas tout à fait décisivement. M. de Beaufort ne balança point, quoique je reconnusse à mille choses qu'il avait été bien catéchisé par Mme de Montbazou, dont je remarquais de certaines expressions toutes copiées. M. de Bouillon, très embarrassé, me dit avec émotion: "Mais si nous eussions engagé le Parlement, comme vous le vouliez dernièrement, et que l'armée d'Allemagne nous eût manqué comme elle a fait et comme cet engagement du Parlement ne l'en eût pas empêchée, n'aurions-nous pas été dans le même état où nous sommes? Et vous faisiez pourtant votre compte, en ce cas, de soutenir la guerre avec nos troupes, avec celles de M. de Longueville, avec celles qui se font présentement pour nous dans toutes les provinces du royaume. - Ajoutez, s'il vous plaît, Monsieur, lui répondis-je, avec le parlement de Paris, déclaré et engagé pour la paix générale; car ce même parlement, qui ne s'engagera pas sans M. de Turenne, tiendrait fort bien sans M. de Turenne si il avait une fois été engagé, et il eût été aussi judicieux, en ce temps-là, de fonder sur lui, qu'il l'est à mon avis, à cette heure, de n'y rien compter. Les compagnies vont toujours devant elles, quand elles ont été jusques à un certain point, et leur retour n'est point à craindre quand elles sont fixées. La proposition de la paix générale l'eût fait à mon opinion, dans le moment de la déclaration de M. de Turenne; nous avons manqué ce moment; je suis convaincu qu'il n'y a plus rien à faire de ce côté-là, et je crois même, Monsieur, dis-je en m'adressant à M. de Bouillon, que vous en êtes persuadé comme moi. La seule différence est, au moins à mon sens, que vous croyez que nous pouvons soutenir l'affaire par le peuple, et que je crois que nous ne le devons pas: c'est la vieille question qui a été déjà agitée plusieurs fois."

M. de Bouillon, qui ne voulut point la remettre sur le tapis, parce qu'il avait reconnu de bonne foi avec moi, en deux ou trois occasions, que mes sentiments étaient raisonnables sur ce chef, tourna tout court, et il me dit: "Ne contestons point. Supposé qu'il ne se faille point servir du peuple dans cette conjoncture, que faut-il faire? quel est votre avis? - Il est bizarre et extraordinaire, lui répliquai-je; le voici: je vous le vas expliquer en peu de paroles, et je commencerai par ses fondements. Nous ne pouvons empêcher la paix sans ruiner le Parlement par le peuple; nous ne saurions soutenir la guerre par le peuple sans nous mettre dans la dépendance de l'Espagne; nous ne saurions avoir la paix avec Saint-Germain, que nous ne consentions à voir le cardinal Mazarin dans le ministère; nous ne pouvons trouver

aucune sûreté dans ce ministère." M. de Bouillon, qui, avec la physionomie d'un boeuf, avait la perspicacité d'un aigle, ne me laissa pas achever. "Je vous entends, me dit-il, vous voulez laisser faire la paix et vous voulez en même temps n'en point être. - Je veux faire plus, lui répondis-je; car je m'y veux opposer, mais de ma voix simplement et de celle des gens qui voudront bien hasarder la même chose. - Je vous entends encore, reprit M. de Bouillon; voilà une grande et belle pensée: elle vous convient, elle peut même convenir à M. de Beaufort, mais elle ne convient qu'à vous deux. - Si elle ne convenait qu'à nous deux, lui repartis-je, je me couperais plutôt la langue que de la proposer. Elle vous convient plus qu'à personne, si vous voulez jouer le même personnage que nous; et si vous ne croyez pas le devoir, celui que nous jouerons ne vous conviendra pas moins, parce que vous vous en pouvez très bien accommoder. Je m'explique.

"Je suis persuadé que ceux qui persisteront à demander, pour condition de l'accommodement, l'exclusion du Mazarin, demeureront les maîtres des peuples, encore assez longtemps, pour profiter des occasions que la fortune fait toujours naître dans des temps qui ne sont pas encore remis et rassurés. Qui peut jouer ce rôle avec plus de dignité et avec plus de force que vous, Monsieur, et par votre réputation et par votre capacité? Nous avons déjà la faveur des peuples, M. de Beaufort et moi; vous l'aurez demain comme nous par une déclaration de cette nature. Nous serons regardés de toutes les provinces comme les seuls sur qui l'espérance publique se pourra fonder. Toutes les fautes du ministère nous tourneront à compte; notre considération en sauvera quelques-unes au public; les Espagnols en auront une très grande pour nous; le Cardinal ne pourra s'empêcher de nous en donner lui-même, parce que la pente qu'il a à toujours négocier fera qu'il ne pourra s'empêcher de nous rechercher. Tous ces avantages ne me persuadent pas que ce parti que je vous propose soit fort bon: j'en vois tous les inconvénients, et je n'ignore pas que dans le chapitre des accidents, auquel je conviens qu'il faut s'abandonner en suivant ce chemin, nous pouvons trouver des abîmes; mais il est, à mon opinion, nécessaire de les hasarder quand l'on est assuré de rencontrer encore plus de précipices dans les voies ordinaires. Nous n'avons déjà que trop rebattu ceux qui sont inévitables dans la guerre, et ne voyons-nous pas, d'un clin d'oeil, ceux de la paix sous un ministère outragé, et dont le rétablissement parfait ne dépendra que de notre ruine? Ces considérations me font croire que ce parti vous convient à tous pour le moins aussi justement qu'à moi; mais je maintiens que quand il ne vous conviendrait pas de le prendre, il vous convient toujours que je le prenne, parce qu'il facilitera beaucoup votre accommodement, et qu'il le facilitera en deux manières, et en vous donnant plus de temps pour le traiter devant que la paix se conclue, et en tenant, après qu'elle le sera, le Mazarin en état d'avoir plus d'égards pour ceux dont il pourra appréhender la réunion avec moi."

M. de Bouillon, qui avait toujours dans la tête qu'il pourrait trouver sa place dans l'extrémité, sourit à ces dernières paroles, et il me dit: "Vous m'avez tantôt fait la guerre de la figure de rhétorique de Barneveldt, et je vous le rends; car vous supposez, par votre raisonnement, qu'il faut laisser faire la paix, et c'est ce qui est en question, car je maintiens que nous pouvons soutenir la guerre, en nous rendant par le moyen du peuple, maîtres du Parlement. - Je ne vous ai parlé, Monsieur, lui répondis-je, que sur ce que vous m'aviez dit qu'il ne fallait plus contester sur ce point, et que vous désiriez simplement d'être éclairci du détail de mes vues sur la proposition que je vous faisais. Vous revenez présentement au gros de la question, sur laquelle je n'ai rien à vous répondre que ce que je vous ai déjà dit vingt ou trente fois. - Nous ne nous sommes pas persuadés, reprit-il, et ne voulez-vous pas bien vous en rapporter au plus de voix? - De tout mon coeur, lui répondis-je: il n'y a rien de plus juste. Nous sommes dans le même vaisseau: il faut périr ou se sauver ensemble. Voilà M. de Beaufort qui est assurément dans le même sentiment; et quand lui et moi serions encore plus maîtres du

peuple que nous ne le sommes, je crois que lui et moi mériterions d'être déshonorés, si nous nous servions de notre crédit, je ne dis pas pour abandonner, mais je dis pour forcer le moindre homme du parti à ce qui ne serait pas de son avantage. Je me conformerai à l'avis commun, je le signerai de mon sang, à condition toutefois que vous ne serez pas dans la liste de ceux à qui je m'engagerai, car je le suis assez, comme vous savez, par le respect et par l'amitié que j'ai pour vous." M. de Beaufort nous réjouit sur cela de quelque apophtegmes, qui ne manquaient jamais dans les occasions où ils étaient les moins requis.

M. de Bouillon, qui savait bien que son avis ne passerait pas à la pluralité, et qui ne m'avait proposé de l'y mettre que parce qu'il croyait que j'en appréhenderais la commise, qui découvrirait à trop de gens le jeu, dont la plus grande finesse était de le bien cacher, me dit et sagement et honnêtement: "Vous savez bien que ce ne serait ni votre compte ni le mien que de discuter ce détail dans le moment où nous sommes, en présence de gens qui seraient capables d'en abuser. Vous êtes trop sage, et je ne suis pas assez fou pour leur porter cette matière aussi crue et aussi peu digérée qu'elle l'est encore. Approfondissons-la, je vous supplie, devant qu'ils puissent seulement s'imaginer que nous la traitons. Votre intérêt n'est pas, à ce que vous prétendez, de vous rendre maître de Paris par le peuple; le mien, au moins comme je le conçois, n'est pas de laisser faire la paix sans m'accommoder. Demandez, ajouta-t-il, à M. le maréchal de La Mothe, si Mlle de Toussy y consentirait pour lui." J'entendis ce que M. de Bouillon voulait dire: M. de La Mothe était fort amoureux de Mlle de Toussy, et l'on croyait même en ce temps-là qu'il l'épouserait encore plus tôt qu'il ne fit. Et M. de Bouillon, qui me voulait marquer que la considération de madame sa femme ne lui permettait pas de prendre pour lui le parti que je lui avais proposé, et qui ne voulait pas le marquer aux autres, se servit de cette manière pour me l'insinuer, et pour m'empêcher de l'en presser davantage devant eux, auxquels il n'avait pas la même confiance qu'il avait en moi. Il me l'expliqua ainsi un moment après, auquel il eut le moyen de me parler seul, parce que Mlle de Longueville, dans la chambre de qui cette conversation se passa, à l'Hôtel de Ville, revint de ses visites, et nous obligea d'aller chercher un autre lieu pour continuer notre discours. Comme M. de Beaufort et M. de La Mothe étaient après pour faire ouvrir une espèce de bureau qui répond sur la salle, M. de Bouillon eut le temps de me dire que je ne devais pas avoir au moins tout seul les gants de ma proposition; qu'elle lui était venue dans l'esprit dès qu'il eut appris la désertion de l'armée de monsieur son frère; que ce parti était l'unique bon, qu'il avait même le moyen de l'améliorer encore beaucoup davantage, en le faisant goûter aux Espagnols; qu'il avait été sur le point, cinq ou six fois dans un jour, de me le communiquer, mais que madame sa femme s'y était toujours opposée avec une telle fermeté, avec tant de larmes, avec une si vive douleur, qu'elle lui avait enfin fait donner parole de n'y plus penser, et de s'accommoder à la cour ou de prendre parti avec Espagne. "Je vois bien, ajouta-t-il, que vous ne voulez pas du second; aidez-moi au premier, je vous en conjure; vous voyez la confiance parfaite que j'ai en vous."

M. de Bouillon me dit tout cela en confusion et en moins de paroles que je ne vous le viens d'exprimer; et comme MM. de Beaufort et de La Mothe nous rejoignirent, avec le président de Bellière, qu'ils avaient trouvé sur le degré, je n'eus le temps que de serrer la main à M. de Bouillon, et nous entrâmes tous ensemble dans le bureau. Il y expliqua, en peu de mots, à M. de Bellière le commencement de notre conversation; il témoigna ensuite qu'il ne pouvait, en son particulier, prendre le parti que je lui avais proposé, parce qu'il risquait pour jamais toute sa maison, à laquelle il serait responsable de sa ruine; qu'il devait tout en cette conjoncture à monsieur son frère, dont les intérêts ne comportaient pas apparemment une conduite de cette nature; qu'il nous pouvait au moins assurer, par avance, qu'elle était bien éloignée et de son humeur et de ses maximes; enfin il n'oublia rien pour persuader, particulièrement au président de Bellière, qu'il jouait le droit du jeu de ne pas entrer dans ma

proposition. Je le remarquai, et je vous en dirai tantôt la raison. Il revint tout d'un coup, après s'être beaucoup étendu, même jusques à la digression, et il dit en se tournant vers M. de Beaufort et vers moi: "Mais entendons-nous, comme vous l'avez tantôt proposé. Ne consentez à la paix, au moins par votre voix dans le Parlement, que sous la condition de l'exclusion du Mazarin. Je me joindrai à vous, je tiendrai le même langage. Peut-être que notre fermeté donnera plus de force que nous ne croyons nous-mêmes au Parlement. Si cela n'arrive pas, et même dans le doute que cela n'arrive pas, qui n'est que trop violent, agréez que je cherche à sauver ma maison, et que j'essaie d'en trouver les voies par les accommodements, qui ne peuvent pas être fort bons en l'état où son les choses, mais qui pourront peut-être le devenir avec le temps."

Je n'ai guères eu en ma vie de plus sensible joie que celle que je reçus à cet instant. Je pris la parole avec précipitation, et je répondis à M. de Bouillon que j'avais tant d'impatience de lui faire connaître à quel point j'étais son serviteur, que je ne me pouvais empêcher de manquer même au respect que je devais à M. de Beaufort, et de prendre même la parole devant lui, pour lui dire que non seulement je lui rendais, en mon particulier, toutes les paroles d'engagements qu'il avait pris avec moi, mais que je lui donnais de plus la mienne que je ferais, pour faciliter son accommodement, tout ce qu'il lui plairait sans exception; et qu'il se pouvait servir et de moi et de mon nom pour donner à la cour toutes les offres qui lui pourraient être bonnes, et que, comme dans le fond je ne voulais pas m'accommoder avec le Mazarin, je le rendais maître, avec une sensible joie, de toutes les apparences de ma conduite, desquelles il se pourrait servir pour ses avantages.

M. de Beaufort, dont le naturel était de renchérir toujours sur celui qui avait parlé le dernier, lui sacrifia avec emphase tous les intérêts passés, présents et à venir de la maison de Vendôme; le maréchal de La Mothe lui fit son compliment, et le président de Bellièvre lui fit son éloge. Nous convînmes, en un quart d'heure, de tous nos faits. M. de Bouillon se chargea de faire agréer aux Espagnols cette conduite, pourvu que nous lui donnassions parole de ne leur point témoigner qu'elle eût été concertée auparavant avec nous. Nous prîmes le soin, le maréchal de La Mothe et moi, de proposer à M. de Longueville, en son nom, en celui de M. de Beaufort et au mien, le parti que M. de Bouillon prenait pour lui; et nous ne doutâmes point qu'il ne l'acceptât, parce que tous les gens irrésolus prennent toujours avec facilité et même avec joie toutes les ouvertures qui les mènent à deux chemins, et qui par conséquent ne les pressent pas d'opter. Nous crûmes que, par cette raison, M. de La Rochefoucauld ne nous ferait point d'obstacle, ni auprès de M. le prince de Conti ni auprès de Mme de Longueville; et ainsi nous résolûmes que M. de Bouillon en ferait, dès le soir même, la proposition à M. le prince de Conti, en présence de tous les généraux, à l'exception de M. d'Elbeuf, qui était au camp, et auquel M. de Bellièvre se chargea de faire agréer ce que nous ferions, au moins en cette matière, qui était tout à fait de son génie. Il fut toutefois de la conférence, parce qu'il revint plus tôt qu'il ne le croyait.

Cette conférence fut curieuse, en ce que M. de Bouillon n'y proféra pas un mot par lequel l'on se pût plaindre qu'il eût seulement songé à tromper personne, et qu'il n'en omit pas un seul qui pût couvrir son véritable dessein. Je vous rapporterai son discours syllabe à syllabe, et tel que je l'écrivis une heure après qu'il l'eût fait, après que je vous aurai rendu compte de ce qu'il me dit en sortant du bureau, où nous avons eu une partie de notre conversation de l'après-dînée. "Ne me plaignez-vous pas, me dit-il, de me voir dans la nécessité où vous me voyez de ne pouvoir prendre l'unique parti où il y ait de la réputation pour l'avenir et de la sûreté pour le présent? Je conviens que c'est celui que vous avez choisi; et si il était en mon pouvoir de le suivre, je crois, sans vanité; que j'y mettrais un grain qui ajouterait un peu au poids. Vous avez tantôt remarqué que j'avais peine à m'ouvrir tout à fait des raisons que j'ai d'agir comme je fais devant le président de Bellièvre, et il est vrai; et vous avouerez que je

n'ai pas tort, quand je vous aurai dit que ce bourgeois me déchira avant-hier, une heure durant, sur la déférence que j'ai pour les sentiments de ma femme. Je veux bien vous l'avouer à vous, qui êtes une âme vulgaire, qui compatissez à ma faiblesse, et je suis même assuré que vous me plaindrez, mais que vous ne me blâmez pas de ne pas exposer une femme que j'aime autant, et huit enfants qu'elle aime plus que soi-même, à un parti aussi hasardeux que celui que vous prenez et que je prendrais de très bon coeur avec vous si j'étais seul." Je fus touché et du sentiment de M. de Bouillon et de sa confiance, au point que je le devais; et je lui répondis que j'étais bien éloigné de le blâmer, que je l'en honorerais toute ma vie davantage, et que la tendresse pour madame sa femme, qu'il venait d'appeler une faiblesse, était une de ces sortes de choses que la politique condamne et que la morale justifie, parce qu'elles sont une marque infaillible de la bonté d'un coeur qui ne peut être supérieur à la politique qu'il ne le soit en même temps à l'intérêt.

Je ne trompais pas assurément M. de Bouillon en lui parlant ainsi, et vous savez que je vous ai dit plus d'une fois qu'il y a de certains défauts qui marquent plus une bonne âme que de certaines vertus.

Nous entrâmes un moment après chez M. le prince de Conti, qui soupait, et M. de Bouillon le pria qu'il lui pût parler en présence de Mme de Longueville, de messieurs les généraux et des principales personnes du parti. Comme il fallait du temps pour rassembler tous ces gens-là, l'on remit la conversation à onze heures du soir, et M. de Bouillon alla, en attendant, chez les envoyés d'Espagne, auxquels il persuada que la conduite que nous venions de résoudre ensemble, et qu'il ne leur disait pas pourtant avoir concertée avec nous, leur pouvait être très utile, et parce que la fermeté que nous conservions contre le Mazarin pourrait peut-être rompre la paix, et parce que, supposé même qu'elle se fît, ils pourraient toujours tirer un fort grand avantage, dans les suites, du personnage que j'avais pris la résolution de jouer. Il assaisonna ce tour, que je ne fais que toucher, de tout ce qui les pouvait persuader que l'accommodement de M. d'Elbeuf avec Saint-Germain leur était fort bon, parce qu'il les déchargerait d'un homme qui leur coûterait de l'argent et qui leur serait fort inutile; que le sien particulier, supposé même qu'il se fît, dont il doutait fort, leur pouvait être utile, parce que le peu de foi du Mazarin lui donnait lieu, par avance, de garder avec eux ses anciennes mesures; qu'il n'y avait aucune sûreté en tout ce qu'ils négocieraient avec M. le prince de Conti, qui n'était qu'une girouette; qu'il n'y en avait qu'une très médiocre en M. de Longueville, qui traitait toujours avec les deux partis; que MM. de Beaufort, de La Mothe, de Brissac, de Vitry et autres ne se sépareraient pas de moi, et qu'ainsi la pensée de se rendre maîtres du Parlement était devenue impraticable par l'opposition que j'y avais.

Ces considérations, jointes à l'ordre que les envoyés avaient de se rapporter en tout aux sentiments de M. de Bouillon, les obligèrent de donner les mains à tout ce qu'il lui plut. Il n'eut pas plus de peine à persuader, à son retour à l'Hôtel de Ville, messieurs les généraux, qui furent charmés d'un parti qui leur ferait faire, tous les matins, les braves au Parlement, et qui leur laisserait la liberté de traiter, tous les soirs, avec la cour. Ce que je trouvai de plus fin et de plus habile dans son discours fut qu'il y mêla des circonstances, comme imperceptibles, dont le tour différent que l'on leur pourrait donner en cas de besoin ôterait, quand il serait nécessaire, toute créance au mauvais usage que l'on pourrait faire, du côté des Espagnols et du côté de la cour, de ce qu'il nous disait. Tout le monde sortit content de la conférence, qui ne dura pas plus d'une heure et demie. M. le prince de Conti nous assura même que M. de Longueville, à qui l'on dépêcha à l'instant, l'agrèerait au dernier point, et il ne se trompait pas, comme vous le verrez dans la suite. Je retournai avec M. de Bouillon chez lui, et j'y trouvai les envoyés d'Espagne, qui l'y attendaient, comme il me l'avait dit. Je m'aperçus aisément, et à leurs manières et à leurs paroles, que M. de Bouillon leur avait fait valoir, et pour lui et pour moi, la résolution que j'avais prise de ne me pas accommoder. Ils

me firent toutes les honnêtetés et toutes les offres imaginables. Nous convînmes de tous nos faits, ce qui fut bien aisé, parce qu'ils approuvaient tout ce que M. de Bouillon proposait. Il leur fit un pont d'or pour retirer leurs troupes avec bienséance et sans qu'il parût qu'ils le fissent par nécessité. Il leur fit trouver bon, par avance, tout ce que les occasions lui pourraient inspirer de leur proposer; il prit vingt dates différentes, et même quelquefois contraires, pour les pouvoir appliquer dans les suites, selon qu'il le jugerait à propos. Je lui dis, aussitôt qu'ils furent sortis, que je n'avais jamais vu personne qui fût si éloquent que lui pour persuader aux gens que fièvres quartaines leur étaient bonnes. "Le malheur est, me répondit-il, qu'il faut pour cette fois que je me le persuade aussi à moi-même."

Je ne puis encore m'empêcher de vous répéter ici que dans les deux scènes de ce jour, aussi difficiles qu'elles étaient importantes, il ne dit pas un mot que l'on lui pût reprocher avec justice quoi qu'il arrivât, et qu'il n'en omit pourtant pas un qui pût être utile à son dessin. M. de Bellièvre, qui l'avait remarqué comme moi, dans la conversation que nous eûmes l'après-dînée chez M. le prince de Conti, me louait sur cela son esprit, et je lui répondis: "Il faut que le coeur y ait beaucoup de part. Les fripons ne gardent jamais que la moitié des brèves et des longues. Je l'ai observé en plus d'une occasion et à l'égard de la plupart de ceux qui ont passé pour être les plus fins dans la cour." J'en suis persuadé, et que M. de Bouillon n'eût pas été capable d'une perfidie.

Comme je fus retourné chez moi, j'y trouvai Varicarville, qui venait de Rouen de la part de M. de Longueville; et je crois être obligé de vous faire excuse en ce lieu de ce que vous rendant compte de la guerre civile, je n'ai touché jusques ici que très légèrement un de ses principaux actes, qui se joua ou plutôt qui se dut jouer en Normandie. Comme j'ai toujours été persuadé que tout ce qui s'écrit sur la foi d'autrui est incertain, je n'ai fait état, dès le commencement de cet ouvrage, que de ce que j'ai vu par moi-même, et si je me croyais encore, j'en demeurerais précisément en ces termes. Puisque toutefois je trouve en cet endroit Varicarville, qui a été, à mon sens, le gentilhomme de son siècle le plus véritable, je ne me dois pas, ce me semble, empêcher de vous faire un récit succinct de ce qui se passa de ce côté-là, depuis le 20 de janvier, que M. de Longueville partit de Paris pour y aller.

Vous avez vu ci-dessus que le parlement et la ville de Rouen se déclarèrent pour lui; MM. de Matignon et de Beuvron firent la même chose, avec tout le corps de la noblesse. Les châteaux et les villes de Dieppe et de Caen étaient en sa disposition. Lisieux le suivit avec son évêque, et tous les peuples, passionnés pour lui, contribuèrent avec joie à la cause commune. Tous les deniers du Roi furent saisis dans toutes les recettes; l'on fit des levées jusques au nombre, à ce que l'on publiait, de sept mille hommes de pied et de trois mille chevaux, et jusques au nombre, dans la vérité, de quatre mille hommes de pied et de quinze cents chevaux. M. le comte d'Harcourt, que le Roi y envoya avec un petit camp volant, tint toutes ces villes, toutes ces troupes et tous ces peuples en haleine, au point qu'il les resserra presque toujours dans les murailles de Rouen, et que l'unique exploit qu'ils firent à la campagne fut la prise de Harfleur, place non tenable, et de deux ou trois petits châteaux qui ne furent point défendus. Varicarville, qui était mon ami très particulier et qui me parlait très confidemment, n'attribuait cette pauvre et misérable conduite ni au défaut de coeur de M. de Longueville, qui était très soldat, ni même au défaut d'expérience, quoiqu'il ne fût pas grand capitaine; il en accusait uniquement son incertitude naturelle, qui lui faisait continuellement chercher des ménagements. Il me semble que je vous ai déjà dit qu'Anctoville, qui commandait sa compagnie de gendarmes, était son négociateur en titre d'office, et j'avais été averti de Saint-Germain, par Mme de Lesdiguières, que, dès le second mois de la guerre, il avait fait un voyage secret à Saint-Germain; mais comme je connaissais M. de Longueville pour un esprit qui ne se pouvait empêcher de traitailler, dans les temps même où il avait le moins d'intention de s'accommoder, je ne fus pas ému de cet avis; et d'autant moins que

Varicarville, à qui j'en écrivis, me manda que je devais connaître le terrain, qui n'était jamais ferme, mais que je serais informé à point nommé lorsqu'il s'amollirait davantage.

Dès que je connus que Paris penchait à la paix au point de nous y emporter nous-mêmes, je crus être obligé de le faire savoir à M. de Longueville: en quoi Varicarville soutenait que j'avais fait une faute, parce qu'il disait à M. de Longueville même qu'il fallait que ses amis le traitassent comme un malade et le servissent, en beaucoup de choses, sans lui. Je ne crus pas devoir user de cette liberté, dans une conjoncture où les contretemps du Parlement pouvaient faire une paix fourrée à tous les quarts d'heure, et je m'imaginai que je remédierais à l'inconvénient que je voyais bien qu'un avis de cette nature pourrait produire dans un esprit aussi vacillant que celui de M. de Longueville; je m'imaginai, dis-je, que je remédierais à cet inconvénient en avertissant, en même temps, Varicarville d'être sur ses gardes et de tenir de près M. de Longueville, afin de l'empêcher de faire au moins de méchants traités particuliers, auxquels il avait toujours beaucoup de pente. Je me trompai en ce point, parce que M. de Longueville avait autant de facilité à croire Anctoville dans la fin des affaires, qu'il en avait à croire Varicarville dans les commencements. Le premier le portait continuellement dans les sentiments de la cour, à laquelle M. de Longueville retournait toujours de son naturel, aussitôt après qu'il en était sorti; et le second, qui aimait sa personne tendrement et qui le voulait faire vivre à l'égard des ministres avec dignité, l'engageait, le plus facilement du monde, dans les occasions qui pouvaient flatter un cœur où tout était bon, et un esprit où rien n'était mauvais que le défaut de fermeté.

Il y avait six semaines qu'il était dans la guerre civile, quand je lui donnai l'avis dont je vous ai parlé, et je vis bien, par la réponse de Varicarville, que Anctoville était sur le point de servir son quartier. Il fit effectivement, quelques temps après, un voyage secret à Saint-Germain, que je vous ai marqué ci-dessus, auquel Varicarville m'a dit depuis qu'il ne trouva ni son compte ni celui de son maître, ce qui obligea M. de Longueville de reprendre la grande voie et de se servir de l'occasion publique de la conférence de Rueil pour entrer dans un traité. Et comme il n'approuvait pas mes pensées sur tout ce détail, dont je lui avais toujours fait part très soigneusement par le canal de Varicarville, il me l'envoya pour me faire agréer les siennes, sous prétexte de me faire savoir les tentatives que don Francisco Pizarro lui était allé faire de la part de l'archiduc. Nous connûmes, M. de Bouillon et moi, par ce que Varicarville m'expliqua fort amplement ce soir-là, que le gentilhomme que nous venions de dépêcher à Rouen y donnerait la plus agréable nouvelle du monde à M. de Longueville, en lui apprenant que l'on ne prétendait plus le contraindre sur la matière des traités; et Varicarville, qui était un des hommes de France des plus fermes, me témoigna même de l'impatience que l'on obtînt des passeports pour Anctoville, qui était celui que M. de Longueville destinait pour la conférence, tant il était persuadé, me dit-il en particulier, que son maître ferait autant de faiblesses qu'il demeurerait de moments dans un parti qu'il n'avait pas la force de soutenir. "Je n'y serai jamais pris, ajouta-t-il; Anctoville a raison, et je serai toute ma vie de son avis." Ce qui est admirable est que ce M. de Longueville de qui Varicarville disait cela, et avec beaucoup de justice, avait déjà été de quatre ou cinq guerres civiles. Je reviens à ce qui se passa et au Parlement et à la conférence.

Je vous ai dit ci-dessus que les députés retournèrent à Rueil le 16 de mars; ils allèrent, dès le lendemain, à Saint-Germain, où la seconde conférence se devait tenir à la chancellerie; et ils ne manquèrent pas d'y lire d'abord les propositions que tous ceux du parti avaient faites avec un empressement merveilleux pour leurs intérêts particuliers, et que messieurs les généraux, qui ne s'y étaient pas oubliés, avaient toutefois stipulé ne devoir être faites qu'après que les intérêts du Parlement seraient ajustés. Le premier président fit tout le contraire, sous prétexte de leur témoigner que leurs intérêts étaient plus chers à la Compagnie que les siens propres, mais dans la vérité pour les décrier dans le public. Je

l'avais prévu, et j'avais insisté, par cette considération, qu'ils ne donnassent leurs mémoires qu'après que l'on serait demeuré d'accord des articles dont le Parlement demandait la réformation. Mais le premier président les enchantait, et au point que du moment que l'on sut que messieurs les généraux avaient pris la résolution de se laisser entendre sur leur intérêt, il n'y eut pas un officier dans l'armée qui ne crût être en droit de s'adresser au premier président pour ses prétentions. Celles qui parurent en ce temps-là furent d'un ridicule que celui-ci aurait peine à s'imaginer. C'est tout vous dire, que le chevalier de Fruges en eut de grandes, que La Boulaye en eut de considérables, et que le marquis d'Alluye en eut d'immenses.

M. de Bouillon m'avoua qu'il n'avait pas assez pesé cet inconvénient, qui jeta un grand air de ridicule sur tout le parti, et si grand que M. de Bouillon, qui savait qu'il en était la véritable cause, en eut une véritable honte. Je fis des efforts inconcevables pour obliger M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe à ne pas donner dans ce panneau, et l'un et l'autre me l'avaient promis. Le premier président et Viole enjôlèrent le second par des espérances frivoles. M. de Vendôme envoya en forme sa malédiction à son fils, si il n'obtenait du moins la surintendance des mers, qui lui avait été promise à la Régence pour récompense du gouvernement de Bretagne. Les plus désintéressés s'imaginèrent qu'ils seraient les dupes des autres, si ils ne se mettaient aussi sur les rangs. M. de Rais, qui sut que M. de La Trémoille, son voisin, y était pour le comté de Roussillon, et qu'il avait même envie d'y être pour le royaume de Naples, ne m'a pas encore pardonné de ce que je n'entrepris pas de lui faire rendre la généralité des galères. Enfin je ne trouvai que M. de Brissac qui voulut bien n'entrer point en prétention; et encore Matha, qui n'avait guère de cervelle, lui ayant dit qu'il se faisait tort, il se mit dans l'esprit qu'il le fallait réparer par un emploi que vous verrez dans la suite.

Toutes ces démarches, qui n'étaient nullement bonnes, me firent prendre la résolution de me tirer du parti, et m'obligèrent de me servir de l'occasion de la déclaration que M. le prince de Conti fit faire au Parlement, qu'il avait nommé pour son député à la conférence le comte de Maure, pour y en faire une autre en mon nom, le même jour, qui fut le 19 de mars, par laquelle je suppliai la Compagnie d'ordonner à ses députés de ne me comprendre en rien de tout ce qui pourrait regarder ou directement ou indirectement aucun intérêt. Ce pas, auquel je fus forcé pour n'être pas chargé, dans le public, de la glissade de M. de Beaufort, joint au mauvais effet que cette nuée de prétentions ridicules y avait produit, avança de quelques jours la proposition que messieurs les généraux n'avaient résolu de faire contre la personne du Mazarin que dans les moments où ils jugeraient qu'elle leur pourrait servir pour donner chaleur, par la crainte qui lui était fort naturelle, aux négociations qu'il avait par différents canaux avec chacun d'eux.

M. de Bouillon nous assembla, dès le soir de ce même 19, chez M. le prince de Conti, et il y fit résoudre que M. le prince de Conti lui-même dirait, dès le lendemain, au Parlement qu'il n'avait donné, ni lui ni les autres généraux, les mémoires de leurs prétentions, que par la nécessité où ils s'étaient trouvés de chercher leur sûreté en cas que le cardinal Mazarin demeurât dans le ministère; mais qu'il protestait, et en son nom et en celui de toutes les personnes de qualité qui étaient entrés dans le parti, qu'aussitôt qu'il en serait exclu, ils renonceraient à toute sorte d'intérêts, sans exception.

Le 20, cette déclaration se fit en beaux termes, et M. le prince de Conti s'expliqua même et plus amplement et plus fermement qu'il n'avait accoutumé. Je suis même persuadé que si elle eût été faite devant que les généraux et les subalternes eussent fait éclore cette fourmilière de prétentions, comme il avait été concerté entre M. de Bouillon et moi, elle eût sauvé plus de réputation au parti et donné plus d'appréhension à la cour que je ne me l'étais

imaginé: parce que Paris et Saint-Germain eussent eu lieu de croire que la résolution que les généraux avaient prise de parler de leurs intérêts et d'envoyer des députés pour en traiter n'était que la suite du dessein qu'ils avaient formé de sacrifier ces mêmes intérêts à l'exclusion du ministre. Mais comme cette pièce ne se joua qu'après que l'on eut étalé un détail de prétentions, trop chimériques d'une part et trop solides de l'autre pour n'être que des prétextes, Saint-Germain ne les en appréhenda point, voyant bien par où il en sortirait; et Paris, à la réserve du plus menu peuple, n'en perdit pas la mauvaise impression que cette démarche lui avait donnée. Cette faute est la plus grande, à mon sens, que M. de Bouillon ait jamais commise; et elle est si grande, qu'il ne l'a jamais avouée à moi-même, qui savais très bien qu'il l'avait faite. Il la rejetait sur la précipitation que M. d'Elbeuf avait eue de mettre ses mémoires entre les mains du premier président. Mais M. de Bouillon était toujours la première cause de cette faute, parce qu'il avait, le premier, lâché la main à cette conduite; et qui, dans les grandes affaires, donne lieu aux manquements des autres, est très souvent plus coupable qu'eux. Voilà donc une grande faute de M. de Bouillon.

Voici une des plus signalées sottises que j'aie faites dans tout le cours de ma vie. Je vous ai dit ci-dessus que M. de Bouillon avait promis aux envoyés de Monsieur l'Archiduc de leur faire un pont d'or pour se retirer dans leur pays, en cas que nous fissions la paix; et ces envoyés, qui n'entendaient tous les jours parler que de députations et de conférences, ne laissaient pas, au travers de toute la confiance qu'ils avaient en M. de Bouillon, de me sommer, de temps en temps, de la parole que je leur avais donnée de ne les pas laisser surprendre. Comme j'avais, de ma part, raison particulière pour cela outre mon engagement, à cause de l'amitié que j'avais pour Noirmoutier et pour Laigue, qui trouvaient très mauvais que je n'eusse pas approuvé les raisons qu'ils m'avaient alléguées pour me faire consentir à l'approche des Espagnols, comme, dis-je, j'étais doublement pressé par ces considérations de sortir nettement de cet engagement, qui ne me paraissait plus même honnête en l'état où étaient les affaires, je n'oubliais rien pour faire que M. de Bouillon, pour qui j'avais respect et amitié, trouvât bon que nous ne différassions pas davantage à leur faire ce pont d'or, duquel il s'était ouvert à moi. Je voyais bien qu'il remettait de jour à autre, et il ne m'en cachait pas la raison, qui était que négociant, comme il faisait, avec la cour, par l'entremise de Monsieur le Prince, pour la récompense de Sedan, il lui était très bon que l'armée d'Espagne ne se retirât pas encore. Sa probité et mes raisons l'emportèrent, après quelques jours de délai, sur son intérêt. Je dépêchai un courrier à Noirmoutier.

Nous parlâmes clairement et décidément aux envoyés de l'archiduc. Nous leur fîmes voir que la paix se pouvait faire en un quart d'heure, et que Monsieur le Prince pourrait être à portée de leur armée en quatre jours; que celle de M. de Turenne avançait sous le commandement d'Erlach, dépendant en tout et partout du Cardinal; et M. de Bouillon acheva de construire, dans cette conversation, le pont d'or qu'il leur avait promis. Il leur dit que son sentiment était qu'ils remplissent un blanc de Monsieur l'Archiduc; qu'ils en fissent une lettre de lui à M. le prince de Conti, par laquelle il lui mandât que pour faire voir qu'il n'était entré en France que pour procurer à la chrétienté la paix générale, et non pas pour profiter de la division qui était dans le royaume, il offrait d'en retirer ses troupes, dès le moment qu'il aurait plu au Roi de nommer un lieu d'assemblée et les députés pour la traiter. Il est constant que cette proposition, qui ne pouvait plus avoir d'effet solide dans la conjoncture, était assez d'usage pour ce que M. de Bouillon s'y proposait, parce qu'il n'y avait pas lieu de douter que la cour, qui verrait aisément que cette offre ne pourrait plus aller à rien pour le fond de la chose qu'autant qu'il lui plairait, n'y donnât les mains, au moins en apparence, et ne donnât par conséquent aux Espagnols un prétexte honnête pour se retirer sans déchet de leur réputation. Le bernardin ne fut pas si satisfait de ce pont d'or, qu'il ne me dît après, en particulier, qu'il en eût aimé beaucoup mieux un de bois sur la Marne ou sur la Seine. Ils

donnèrent toutefois les uns et les autres à tout ce que M. de Bouillon désira d'eux, parce que leur ordre le portait; et ils écrivirent, sans contester, la lettre qu'il leur dicta. M. le prince de Conti, qui était malade ou qui le faisait, ce qui lui arrivait assez souvent, parce qu'il craignait fort les séditions du Palais, me chargea d'aller faire, de sa part, au Parlement, le rapport de cette prétendue lettre, que les envoyés de l'archiduc lui apportèrent en grande cérémonie; et je fus assez innocent pour recevoir cette commission, qui donnait lieu à mes ennemis de me faire passer pour un homme tout à fait concerté avec Espagne, dans le même moment que j'en refusais toutes les offres pour mes avantages particuliers et que je lui rompais toutes ses mesures, pour ne point blesser le véritable intérêt de l'Etat. Il n'y a peut-être jamais eu de bêtise plus complète; et ce qui y est de merveilleux est que je la fis sans réflexion. M. de Bouillon en fut fâché pour l'amour de moi, quoiqu'il y trouvât assez son compte; et je la réparai, en quelque manière, de concert avec lui, en ajoutant au rapport que je fis dans le Parlement, le 22, qu'en cas que l'archiduc ne fît pas exactement ce qu'il promettait, et M. le prince de Conti et messieurs les généraux m'avaient chargé d'assurer la Compagnie qu'ils joindraient, sans délai et sans condition, toutes leurs troupes à celles du Roi.

Je vous viens de dire que M. de Bouillon trouvait assez son compte à ce que cette proposition eût été faite par moi; parce que le Cardinal, qui me croyait tout à fait contraire à la paix, voyant que j'en avais pris la commission, presque en même temps que le comte de Maure avait porté à la conférence celle de son exclusion, ne douta point que ce ne fût une partie que j'eusse liée. Il l'appréhenda plus qu'il ne devait. Il fit répondre aux députés du Parlement qui la firent à la conférence, par ordre de la Compagnie, d'une manière que vous verrez dans la suite, et qui marqua qu'il en avait pris l'alarme bien chaude; et comme ses frayeurs ne se guérissaient, pour l'ordinaire, que par la négociation, qu'il aimait fort, il donna plus de jour à celle que Monsieur le Prince avait entamée pour M. de Bouillon, parce qu'il le crut de concert avec moi dans la démarche que je venais de faire au Parlement. Quand il vit qu'elle n'avait point de suite; il s'imagina que nous avions manqué notre coup, et que la Compagnie n'ayant pas pris le feu que nous lui avions voulu donner, il n'avait qu'à nous pousser.

Monsieur le Prince, qui dans la vérité était très bien intentionné pour l'accommodement de M. de Bouillon et de M. de Turenne, dans la vue de s'attirer des gens d'un aussi grand mérite, manda au premier, par un billet qu'il me fit voir, qu'il avait trouvé le Cardinal changé absolument sur son sujet, du soir au matin, et qu'il ne s'en pouvait imaginer la raison. Nous la conçûmes fort aisément, M. de Bouillon et moi, et nous résolûmes de donner au Mazarin ce que M. de Bouillon appelait un hausse-pied, c'est-à-dire de l'attaquer encore personnellement, ce qui le mettait au désespoir, dans un temps où le bon sens lui eût dû donner assez d'insensibilité pour ces tentatives, qui, au fond, ne lui faisaient pas grand mal; mais elles nous étaient bonnes, à M. de Bouillon et à moi, quoique en différentes manières. M. de Bouillon croyait qu'il en avancerait toutes les négociations; et il était tout à fait de mon intérêt de me signaler, contre la personne du Mazarin, à la veille de la conclusion d'un traité qui donnerait peut-être la paix à tout le monde, hors à moi. Nous travaillâmes donc sur ce fondement, M. de Bouillon et moi, et avec tant de succès, que nous obligeâmes M. le prince de Conti, qui n'en avait aucune envie, de proposer au Parlement d'ordonner à ses députés de se joindre au comte de Maure touchant l'expulsion du Mazarin.

M. le prince de Conti fit cette proposition le 27; et comme nous avons eu deux ou trois jours pour tourner les esprits, il passa, de quatre-vingt-deux voix contre quarante, que l'on manderait, dès le jour même, aux députés d'insister. J'ajoutai en opinant: "et persister", en quoi je ne fus suivi que de vingt-cinq voix, et ne n'en fus pas surpris. Vous avez vu ci-dessus les raisons pour lesquelles il me convenait de me distinguer sur cette matière.

Il faudrait bien des volumes pour vous raconter tous les embarras que nous eûmes dans les temps dont je viens de vous parler; je me contenterai de vous dire que, dans les moments où j'étais le seul fixement résolu à ne me point accommoder avec la cour, je faillis à me décréditer dans le public et à passer pour Mazarin dans le peuple, parce que, le 13 de mars, j'avais empêché que l'on ne massacraît le premier président; parce que, le 23 et le 24, je m'étais opposé à la vente de la bibliothèque du Cardinal, qui eût été, à mon sens, une barbarie sans exemple; et parce que, le 25, je ne me pus empêcher de sourire sur ce que des conseillers s'avisèrent de dire, en pleine assemblée de chambres, qu'il fallait raser la Bastille. Je me remis en honneur dans la salle du Palais et parmi les emportés du Parlement en prônant fortement contre le comte de Grancey, qui avait été assez insolent pour piller une maison de M. Coulon; en insistant, le 24, que l'on donnât permission au prince d'Harcourt de prendre les deniers royaux dans les recettes de Picardie; en pestant, le 25, contre une trêve qu'il était ridicule de refuser dans le temps d'une conférence; et en m'opposant à celle que l'on fit le 30, quoique je susse que la paix était faite. Ces remarques, trop légères par elles-mêmes, ne sont dignes de l'histoire que parce qu'elles marquent très naturellement l'extravagance de ces sortes de temps, où tous les sots deviennent fous et où il n'est pas permis aux plus sensés de parler et d'agir toujours en sages. Je reviens à la conférence de Saint-Germain. Vous avez vu ci-dessus que les députés la commencèrent malignement par les prétentions particulières. La cour les entretint adroitement par des négociations secrètes avec les plus considérables, jusques à ce que se voyant assurée de la paix, elle en éluda au moins la meilleure partie, par une réponse qui fut certainement fort habile. Elle distingua ces prétentions sous le titre de celles de justice et de celles de grâce. Elle expliqua cette distinction à sa mode; et comme le premier président et le président de Mesmes s'entendaient avec elle contre les députés des généraux, quoiqu'ils fissent mine de les appuyer, elle en fut quitte à très bon marché, et il ne lui en coûta, à proprement parler, presque rien de comptant; il n'y eut presque que des paroles, que M. le cardinal Mazarin comptait pour rien. Il se faisait un grand mérite de ce qu'il avait fait évanouir (c'étaient ses termes), avec un peu de poudre d'alchimie, cette nuée de prétentions. Vous verrez, par la suite, qu'il eût fait sagement d'y mêler un peu d'or.

La cour sortit encore plus aisément de la proposition faite par l'archiduc, sur le sujet de la paix générale. Elle répondit qu'elle l'acceptait avec joie, et elle envoya, dès le jour même, M. de Brienne au nonce et à l'ambassadeur de Venise, pour conférer avec eux, comme médiateurs, de la manière de la traiter. Nous n'en avons attendu ni plus ni moins, et nous n'y fûmes pas trompés.

Pour ce qui regardait l'exclusion de Mazarin, que le comte de Maure demanda d'abord au nom de M. le prince de Conti, comme vous avez vu ci-devant, que M. de Brissac, à qui Matha persuada de se mettre à la tête de cette députation, pressa conjointement avec MM. de Barrière et de Gressy, députés des généraux, et sur laquelle les députés du Parlement insistèrent de nouveau, au moins en apparence, comme il leur avait été ordonné par leur compagnie; pour ce qui regardait, dis-je, cette exclusion, la Reine, M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince demeurèrent également fermes, et ils déclarèrent, uniformément et constamment, qu'ils n'y consentiraient jamais.

L'on contesta quelque temps, avec beaucoup de chaleur, touchant les intérêts du parlement de Normandie, qui avait envoyé ses députés à la conférence avec Anctoville, député de M. de Longueville; mais enfin l'on convint.

L'on n'eut presque point de difficulté sur les articles dont le parlement de Paris avait demandé la réformation. La Reine se relâcha de faire tenir un lit de justice à Saint-Germain; elle consentit que la défense au Parlement de s'assembler le reste de l'année 1649 ne fût

pas insérée dans la déclaration, à condition que les députés en donnassent leur parole, sur celle que la Reine leur donnerait aussi que telles et telles déclarations, accordées ci-devant, seraient inviolablement observées. La cour promit de ne point presser la restitution de la Bastille, et elle s'engagea même de parole à la laisser entre les mains de Louvières, fils de M. de Broussel, qui y fut établi gouverneur par le Parlement, lorsqu'elle fut prise par M. d'Elbeuf.

L'amnistie fut accordée dans tous les termes que l'on demanda, et, pour plus grande sûreté, l'on y comprit nommément MM. le prince de Conti, de Longueville, de Beaufort, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de Lillebonne, de Bouillon, de Turenne, de Brissac, de Vitry, de Duras, de Matignon, de Beuvron, de Noirmoutier, de Sévigné, de La Trémoille, de La Rochefoucauld, de Rais, d'Estissac, de Montrésor, de Matha, de Saint-Germain d'Achon, de Sauvebeuf, de Saint-Ibar, de La Sauvetat, de Laigue, de Chavagnac, de Chaumont, de Caumesnil, de Moreuil, de Fiesque, de La Feuillée, de Montesson, de Cugnac, de Gressy, d'Alluye et de Barrière.

Il y eut quelque difficulté touchant Noirmoutier et Laigue, la cour ayant affecté de leur vouloir donner une abolition, comme étant plus criminels que les autres parce qu'ils étaient publiquement encore dans l'armée d'Espagne; et Monsieur le Chancelier même fit voir aux députés du Parlement un ordre par lequel le premier ordonnait, comme lieutenant général de l'armée du Roi commandée par M. le prince de Conti, aux communautés de Picardie d'apporter des vivres au camp de l'archiduc; et une lettre du second, par laquelle il sollicitait Bridieu, gouverneur de Guise, de remettre sa place aux Espagnols, sous promesse de la liberté de M. de Guise, qui avait été pris à Naples. M. de Brissac soutint que toutes ces paperasses étaient supposées, et le premier président se joignant à lui, parce qu'il ne douta point que nous ne nous rendrions jamais sur cet article, il fut dit que l'un et l'autre seraient compris dans l'amnistie sans distinction.

Le président de Mesmes, qui eût été ravi de me pouvoir noter, affecta de dire, à l'instant que l'on parlait de Noirmoutier, de Laigue, qu'il ne concevait pas pourquoi l'on ne me nommait pas expressément dans cette amnistie, et qu'un homme de ma dignité et de ma considération n'y devait pas être compris avec le commun. M. de Brissac, qui était bien plus homme du monde que de négociation, n'eut pas l'esprit assez présent, et il répondit qu'il fallait savoir sur cela mes intentions. Il m'envoya un gentilhomme, à qui je donnai un billet dont voici le contenu: "Comme je n'ai rien fait, dans le mouvement présent, que ce que j'ai cru être du service du Roi et du véritable intérêt de l'Etat, j'ai trop de raison de souhaiter que Sa Majesté en soit bien informée à sa majorité pour ne pas supplier messieurs les députés de ne pas souffrir que l'on me comprenne dans l'amnistie." Je signai ce billet, et je priai M. de Brissac de le donner à messieurs les députés du Parlement et des généraux, en présence de M. le duc d'Orléans et de Monsieur le Prince. Il ne le fit pas, à la prière de M. de Liancourt, qui crut que cet éclat aigrirait encore plus la Reine contre moi; mais il en dit la substance, et l'on ne me nomma point dans la déclaration. Vous ne pouvez croire à quel point cette bagatelle aida à me soutenir dans le public.

Le 30, les députés du Parlement retournèrent à Paris.

Le 31, ils firent leur relation au Parlement, sur laquelle M. de Bouillon eut des paroles assez fâcheuses avec messieurs les présidents. Les négociations particulières lui avaient manqué; celle que le Parlement avait faite pour lui ne le satisfaisait pas, parce que ce n'était que la confirmation du traité que l'on avait fait autrefois avec lui pour la récompense de Sedan, dont il ne voyait pas de garantie bien certaine. Il lui revint, le soir, quelque pensée de troubler la fête par une sédition, qu'il croyait aisée à émouvoir dans la disposition où il voyait le peuple; mais il la perdit aussitôt qu'il eut fait réflexion sur mille et mille circonstances, qui faisaient

que, même selon ses principes, elle ne pouvait plus être de saison. Une des moindres était que l'armée d'Espagne était déjà retirée.

Mme de Bouillon me fit une pitié incroyable ce soir-là. Comme elle était persuadée que c'était elle qui avait empêché monsieur son mari de prendre le bon parti, elle versa des torrents de larmes. Elle en eût répandu encore davantage, si elle eût connu, aussi bien que moi, que toute la faute ne venait pas d'elle. Il y a eu des moments où M. de Bouillon a manqué des coups décisifs, par lui-même et par le pur esprit de négociation. Ce défaut, qui m'a paru en lui un peu trop naturel, m'a fait quelquefois douter, comme je vous l'ai déjà dit, qu'il eût été capable de tout ce que ses grandes qualités ont fait croire de lui.

Le 1er d'avril, qui fut le jeudi saint de l'année 1649, la déclaration de la paix fut vérifiée en Parlement. Comme je fus averti, la nuit qui précéda cette vérification, que le peuple s'était attroupé en quelques endroits pour s'y opposer, et qu'il menaçait même de forcer les gardes qui seraient au Palais, et comme il n'y avait rien que j'appréhendasse davantage, pour toutes les raisons que vous avez remarquées ci-dessus, j'affectai de finir un peu tard la cérémonie des saintes huiles que je faisais à Notre-Dame, pour me tenir en état de marcher au secours du Parlement, si il était attaqué. L'on me vint dire, comme je sortais de l'église, que l'émotion commençait sur le quai des Orfèvres; et comme j'étais en chemin pour y aller, je trouvai un page de M. de Bouillon, qui me donna un billet de lui, par lequel il me conjurait d'aller prendre ma place au Parlement, parce qu'il craignait que le peuple ne m'y voyant pas, n'en prît sujet de se soulever, en disant que c'était marque que je n'approuvais pas la paix. Je ne trouvai effectivement dans les rues que des gens qui criaient: "Point de Mazarin! point de paix!" Je dissipai ce que je trouvai d'assemblé au Marché-Neuf et sur le quai des Orfèvres, en leur disant que les mazarins voulaient diviser le peuple du Parlement, qu'il fallait bien se garder de donner dans le panneau; que le Parlement avait ses raisons pour agir comme il faisait, mais qu'il n'en fallait rien craindre à l'égard du Mazarin; et qu'ils m'en pouvaient bien croire, puisque je leur donnais ma foi et ma parole que je ne m'accommoderais jamais avec lui. Cette protestation rassura tout le monde.

J'entrai dans le Palais, où je trouvai les gardes aussi échauffés que le reste du peuple. M. de Vitry, que je rencontrai dans la grande salle, où il n'y avait presque personne, me dit qu'ils lui avaient offert de massacrer ceux qu'il leur nommerait comme mazarins. Je leur parlai comme j'avais fait aux autres, et la délibération n'était pas encore achevée, lorsque je pris ma place dans la Grande Chambre. Le premier président, en me voyant entrer, dit: "Il vient de faire des huiles qui ne sont pas sans salpêtre." Je l'entendis et je n'en fis pas semblant, dans un instant où, si j'eusse relevé cette parole et qu'elle eût été portée dans la grande salle, il n'eût pas été en mon pouvoir de sauver peut-être un seul homme du Parlement. M. de Bouillon, à qui je la dis au lever de l'assemblée, en fit honte, dès l'après-dînée, à ce qu'il m'a dit depuis, au premier président.

Cette paix, que le Cardinal se vantait d'avoir achetée à fort bon marché, ne lui valut pas aussi tout ce qu'il en espérait. Il me laissa un levain de mécontents, qu'il m'eût pu ôter avec assez de facilité, et je me trouvai très bien de son reste. M. le prince de Conti et Mme de Longueville allèrent faire leur cour à Saint-Germain, après avoir vu Monsieur le Prince à Chaillot pour la première fois, de la manière du monde la plus froide de part et d'autre. M. de Bouillon, à qui, le jour de l'enregistrement de la déclaration, le premier président avait donné des assurances nouvelles de sa récompense pour Sedan, fut présenté au Roi par Monsieur le Prince qui affecta de le protéger dans ses prétentions; et le Cardinal n'oublia rien de toutes les honnêtetés possibles à son égard. Comme je m'aperçus que l'exemple commençait à opérer, je m'expliquai, plus tôt que je n'avais résolu de le faire, sur le peu de sûreté que je trouvais à aller à la cour, où mon ennemi capital était encore le maître. Je m'en déclarai ainsi

à Monsieur le Prince, qui fit un petit tour à Paris, huit ou dix jours après la paix, et que je vis chez Mme de Longueville. M. de Beaufort et M. le maréchal de La Mothe parlèrent de même; M. d'Elbeuf en eut envie, mais la cour le gagna par je ne sais quelle misère: je ne m'en ressouviens pas précisément. MM. de Brissac, de Rais, de Vitry, de Fiesque, de Fontrailles, de Montrésor, de Noirmoutier, de Matha, de La Boulaye, de Caumesnil, de Moreuil, de Laigue, d'Annery demeurèrent unis avec nous; et nous fîmes une espèce de corps, qui, avec la faveur du peuple, n'était pas un fantôme. Le Cardinal l'en traita toutefois d'abord et avec tant de hauteur, que M. de Beaufort, M. de Brissac, M. le maréchal de La Mothe et moi, ayant prié chacun de nos amis d'assurer la Reine de nos très humbles obéissances, elle nous répondit qu'elle en recevrait les assurances après que nous aurions rendu nos devoirs à Monsieur le Cardinal.

Mme de Chevreuse, qui était à Bruxelles, revint dans ce temps-là à Paris. Laigue, qui l'avait précédée de huit ou dix jours, nous avait préparés à son retour. Il avait fort bien suivi son instruction: il s'était attaché à elle, quoiqu'elle n'eût pas d'abord d'inclination pour lui. Mlle de Chevreuse m'a dit depuis qu'elle disait qu'il ressemblait à Bellerose, qui était un comédien qui avait la mine du monde la plus fade; qu'elle changea de sentiment devant que de partir de Bruxelles, et qu'elle en fut contente, en toutes manières, à Cambrai. Ce qui me parut de tout cela, au retour de Laigue à Paris, fut qu'il l'était pleinement d'elle: il nous la prôna comme une héroïne à qui nous eussions eu l'obligation de la déclaration de M. de Lorraine en notre faveur, si la guerre eût continué, et à qui nous avions celle de la marche de l'armée d'Espagne. Montrésor, qui avait été pour ses intérêts quinze mois à la Bastille, faisait ses éloges, et j'y donnais avec joie dans la vue et d'enlever à Mme de Montbazou M. de Beaufort, par le moyen de Mlle de Chevreuse, du mariage de laquelle avec lui l'on avait parlé autrefois, et de m'ouvrir un nouveau chemin pour aller aux Espagnols, en cas de besoin. Mme de Chevreuse en fit plus de la moitié pour venir à moi. Noirmoutier et Laigue, qui ne doutaient pas que je ne lui fusse très nécessaire, et qui craignirent que Mme de Guémené, qui la haïssait mortellement, quoique sa belle-soeur, ne m'empêchât d'être autant de ses amis qu'ils le souhaitaient, me tendirent un panneau pour m'y engager, dans lequel je donnai.

Dès l'après-dînée du jour dont elle arriva le matin, ils me firent tenir, avec Mademoiselle sa fille, un enfant qui vint au monde tout à propos. Mlle de Chevreuse se para, comme l'on fait à Bruxelles en ces sortes de cérémonies, de tout ce qu'elle avait de pierreries, qui étaient fort riches et en quantité. Elle était belle; j'étais très en colère contre Mme la princesse de Guémené, qui, dès le second jour du siège de Paris, s'en était allée d'effroi en Anjou.

Il arriva, dès le lendemain du baptême, une occasion qui lui donna de la reconnaissance pour moi, et qui commença à m'en faire espérer de l'amitié. Mme de Chevreuse venait de Bruxelles, et elle en venait sans permission. La Reine se fâcha, et elle lui envoya un ordre de sortir de Paris dans vingt-quatre heures. Laigue me le vint dire aussitôt. J'allai avec lui à l'hôtel de Chevreuse, et je trouvai la belle à sa toilette, dans les pleurs. J'eus le coeur tendre et je priai Mme de Chevreuse de ne point obéir que je n'eusse eu l'honneur de la revoir. Je sortis, en même temps, pour chercher M. de Beaufort, à qui je pris la résolution de persuader qu'il n'était ni de notre honneur ni de notre intérêt de souffrir le rétablissement des lettres de cachet, qui n'étaient pas le moins odieux des moyens desquels l'on s'était servi pour opprimer la liberté publique. Je jugeais bien que nous n'étions pas trop bons, et lui et moi, pour relever une affaire de cette nature, qui, quoique dans les lois et dans le vrai, importante à la sûreté, ne laissait pas d'être délicate, le lendemain d'une paix, et particulièrement en la personne de la dame du royaume la plus convaincue de faction et d'intrigue. Je croyais que par cette raison il était de la bonne conduite que cette escarmouche, que nous ne pouvions ni ne devions effectivement éviter, quoiqu'elle eût ses inconvénients, s'attachât plutôt par M. de Beaufort que par moi. Il s'en défendit avec opiniâtreté, par une infinité de méchantes

raisons. Il n'oublia que la véritable, qui était que Mme de Montbazon l'eût dévoré. Ce fut donc à moi de me charger de cette commission, parce qu'il fallait assurément qu'elle fût au moins exécutée par l'un de nous deux, pour faire quelque effet dans l'esprit du premier président. J'y allai en sortant de chez M. de Beaufort; et comme je commençais à lui représenter la nécessité qu'il y avait, pour le service du Roi et pour le repos de l'Etat, à ne pas aigrir les esprits par l'infraction des déclarations si solennelles, il m'arrêta tout court en me disant: "C'est assez, mon bon seigneur; vous ne voulez pas qu'elle sorte, elle ne sortira pas." A quoi il ajouta, en s'approchant de mon oreille: "Elle a les yeux trop beaux." La vérité est que, quoiqu'il eût exécuté son ordre, il avait écrit dès la veille à Saint-Germain que la tentative en serait inutile, et que l'on commettait trop légèrement l'autorité du Roi.

Je retournai triomphant à l'hôtel de Chevreuse; je n'y fus pas mal reçu. Je trouvai Mlle de Chevreuse aimable; je me liai intimement avec Mme de Rhodes, bâtarde du feu cardinal de Guise, qui était bien avec elle; je fis chemin, je ruinaï dans son esprit le duc de Brunswick de Zell, avec qui elle était comme accordée. Laigue, qui était une manière de pédant, me fit quelque obstacle au commencement; la résolution de la fille et la facilité de la mère le levèrent bientôt. Je la voyais tous les jours chez elle, et très souvent chez Mme de Rhodes, qui nous laissait en toute liberté. Nous nous en servîmes; je l'aimai, ou plutôt, je la crus aimer, car je ne laissai pas de continuer mon commerce avec Mme de Pommereux.

La société de MM. de Brissac, de Vitry, de Matha, de Fontrailles qui étaient demeurés en union avec nous, n'était pas, dans ces temps-là, un bénéfice sans charge. Ils étaient cruellement débauchés, et la licence publique leur donnant encore plus de liberté, ils s'emportaient tous les jours dans des excès qui allaient jusques au scandale. Ils revenaient un jour d'un dîner qu'ils avaient fait chez Coulon; ils virent venir un convoi, et ils le chargèrent l'épée à la main, en criant au crucifix: "Voilà l'ennemi!" Une autre fois, ils maltraitèrent, en pleine rue, un valet de pied du Roi, en marquant même fort peu de respect pour les livrées. Les chansons de table n'épargnaient pas toujours le bon Dieu: je ne vous puis exprimer la peine que toutes ces folies me donnèrent. Le premier président les savait très bien relever; le peuple ne les trouvait nullement bonnes; les ecclésiastiques s'en scandalisaient au dernier point. Je ne les pouvais couvrir, je ne les osais excuser, et elles retombaient nécessairement sur la Fronde.

Ce mot me remet dans la mémoire ce que je crois avoir oublié de vous expliquer dans le premier volume de cet ouvrage. C'est son étymologie, qui n'est pas de grande importance, mais qui ne se doit pas toutefois omettre dans un récit où il n'est pas possible qu'elle ne soit nommée plusieurs fois. Quand le Parlement commença à s'assembler pour les affaires publiques, M. le duc d'Orléans et Monsieur le Prince y vinrent assez souvent, comme vous avez vu, et y adoucirent même quelquefois les esprits. Ce calme n'y était que par intervalles. La chaleur revenait au bout de deux jours, et l'on s'assemblait avec la même ardeur que le premier moment. Bachaumont s'avisa de dire un jour, en badinant, que le Parlement faisait comme les écoliers qui frondent dans les fossés de Paris, qui se séparent dès qu'ils voient le lieutenant civil et qui se rassemblent dès qu'il ne paraît plus. Cette comparaison, qui fut trouvée assez plaisante, fut célébrée par les chansons, et elle reflorissait particulièrement lorsque, la paix étant faite entre le Roi et le Parlement, l'on trouva lieu de l'appliquer à la faction particulière de ceux qui ne s'étaient pas accommodés avec la cour. Nous y donnâmes nous-mêmes assez de cours, parce que nous remarquâmes que cette distinction de noms échauffe les esprits. Le président de Bellière m'ayant dit que le premier président prenait avantage contre nous de ce quolibet, je lui fis voir un manuscrit de Sainte-Aldegonde, un des premiers fondateurs de la république de Hollande, où il était remarqué que Brederode se fâchant de ce que, dans les premiers commencements de la révolte des Pays-Bas, l'on les appelait les Gueux, le prince d'Orange, qui était l'âme de la faction, lui écrivit qu'il n'entendait

pas son véritable intérêt, qu'il en devait être très aise, et qu'il ne manquât pas même de faire mettre sur leurs manteaux de petits bissacs en broderie, en forme d'ordre. Nous résolûmes, dès ce soir-là, de prendre des cordons de chapeaux qui eussent quelque forme de fronde. Un marchand affidé nous en fit une quantité, qu'il débita à une infinité de gens qui n'y entendaient aucune finesse. Nous n'en portâmes que les derniers pour n'y point faire paraître d'affectation qui en eût gâté tout le mystère. L'effet que cette bagatelle fit est incroyable. Tout fut à la mode, le pain, les chapeaux, les canons, les gants, les manchons, les éventails, les garnitures; et nous fûmes nous-mêmes à la mode encore plus par cette sottise que par l'essentiel.

Nous avons certainement besoin de tout pour nous soutenir, ayant toute la maison royale sur les bras; car quoique j'eusse vu Monsieur le Prince chez Mme de Longueville, je ne m'y croyais que fort médiocrement raccommode. Il m'avait traité civilement, mais froidement; et je savais même qu'il était persuadé que je m'étais plaint de lui, comme ayant manqué aux paroles qu'il m'avait fait porter à des particuliers du Parlement. Comme je ne l'avais pas fait, j'avais sujet de croire que l'on eût affecté de me brouiller personnellement avec lui. Je joignais cela à quelques circonstances particulières, et je trouvais que la chose venait apparemment de M. le prince de Conti, qui était naturellement très malin, et qui d'ailleurs me haïssait sans savoir pourquoi et sans que je le pusse deviner moi-même. Mme de Longueville ne m'aimait guère davantage, et j'en découvris un peu après la raison, que je vous dirai dans la suite. Je me défiais avec beaucoup de fondement de Mme de Montbazou, qui n'avait pas, à beaucoup près, tant de pouvoir que moi sur l'esprit de M. de Beaufort, mais qui en avait plus qu'il n'en fallait pour lui tirer tous ses secrets. Elle ne me pouvait pas aimer, parce qu'elle savait que je lui ôtais la meilleure partie de la considération qu'elle en eût pu tirer à la cour. J'eusse pu aisément m'accommoder avec elle, car jamais femme n'a été de si facile composition; mais comme accommoder cet accommodement avec mes autres engagements, qui me plaisaient davantage, et avec lesquels il y avait, en effet, sans comparaison, plus de sûreté? Vous en voyez assez pour connaître que je n'étais pas sans embarras.

Il ne tint pas au comte de Fuensaldagne de me soulager. Il n'était pas content de M. de Bouillon, qui, à la vérité, avait manqué le moment décisif de la paix générale; il l'était beaucoup moins de ses envoyés, qu'il appelait des taupes; et il était fort satisfait de moi, et parce que j'avais toujours insisté pour la paix des couronnes, et parce que je n'avais eu aucun intérêt dans la particulière et que je n'étais pas même accommodé avec la cour. Il m'envoya don Antonio Pimentel pour m'offrir tout ce qui était au pouvoir du roi son maître, et pour me dire que sachant l'état où j'étais avec le ministre, il ne pouvait pas douter que je n'eusse besoin d'assistance; qu'il me pria de recevoir cent mille écus que don Antonio Pimentel m'apportait en trois lettres de change, dont l'une était pour Bâle, l'autre pour Strasbourg, l'autre pour Francfort; qu'il ne me demandait pour cela aucun engagement, et que le Roi Catholique serait très satisfait de n'en tirer d'autre avantage que celui de me protéger. Vous ne doutez pas que je ne reçusse avec un profond respect cette honnêteté; j'en témoignai toute la reconnaissance imaginable; je n'éloignai point du tout les vues de l'avenir, mais je refusai pour le présent, en disant à don Antonio que je me croirais absolument indigne de la protection du Roi Catholique, si je recevais des gratifications de lui n'étant pas en état de le servir; que j'étais né français et attaché, encore plus particulièrement qu'un autre, par ma dignité, à la capitale du royaume; que mon malheur m'avait porté à me brouiller avec le premier ministre de mon Roi, mais que mon ressentiment ne me porterait jamais à chercher de l'appui parmi ses ennemis, que lorsque la nécessité de la défense naturelle m'y obligerait; que la providence de Dieu, qui connaissait la pureté de mes intentions, m'avait mis, dans Paris, en un état où je me soutiendrais apparemment par moi-

même; que si j'avais besoin d'une protection, je savais que je n'en pourrais jamais trouver ni de si puissante ni de si glorieuse que celle de Sa Majesté Catholique, à laquelle je tiendrais toujours à gloire de recourir. Fuensaldagne fut très content de ma réponse, qui lui parut, à ce qu'il dit depuis à Saint-Ibar, d'un homme qui se croyait de la force, qui n'était pas âpre à l'argent, et qui, avec le temps, en pourrait recevoir. Il me renvoya don Antonio Pimentel sur-le-champ même, avec une grande lettre pleine d'honnêtetés, et un petit billet de Monsieur l'Archiduc, qui me mandait qu'il marcherait sur un mot de ma main con todas las fuerças del Rei su sennor.

Il m'arriva justement, le lendemain du départ de don Antonio Pimentel, une petite intrigue qui me fâcha plus qu'une plus grande. Laigue me vint dire que M. le prince de Conti était dans une colère terrible contre moi; qu'il disait que je lui avais manqué au respect; qu'il périrait lui et toute sa maison, ou qu'il s'en ressentirait; et Sarasin, que je lui avais donné pour secrétaire et qui n'en avait pas beaucoup de reconnaissance, entra un moment après, qui me confirma la même chose, en ajoutant qu'il fallait que l'offense fût terrible, parce que ni M. le prince de Conti ni Mme de Longueville ne s'expliquaient point du détail, quoiqu'ils parussent outrés en général. Jugez, je vous supplie, à quel point un homme qui ne sent rien sur le coeur est surpris d'un éclat de cette espèce. Je n'en fus, en récompense, que très peu touché, parce qu'il s'en fallait beaucoup que j'eusse autant de respect pour la personne de M. le prince de Conti que j'en avais pour sa qualité. Je priai Laigue de lui aller rendre, de ma part, ce que je lui devais, lui demander avec respect le sujet de sa colère, et l'assurer qu'il n'en pouvait avoir aucun qui pût être fondé à mon égard. Laigue revint très persuadé qu'il n'y avait point eu de colère effective; qu'elle était tout affectée et toute contrefaite, à dessein d'avoir une manière d'éclaircissement, qui fît, ou au moins qui fît paraître un accommodement; et ce qui lui donna cette pensée fut qu'aussitôt qu'il eut fait mon compliment à M. le prince de Conti, il fut reçu avec joie, et remis pourtant pour la réponse à Mme de Longueville, comme à la principale intéressée. Elle fit beaucoup d'honnêtetés à Laigue pour moi, et elle le pria de me mener le soir chez elle. Elle me reçut admirablement, en disant toutefois qu'elle avait de grands sujets de se plaindre de moi; que c'étaient de ces choses qui ne se disaient point, mais que je les savais bien. Voilà tout ce que j'en pus tirer pour le fond, car j'en eus toutes les honnêtetés possibles et toutes les avances même pour rentrer en union avec moi, disait-elle, et avec mes amis. En disant cette dernière parole, qu'elle prononça un peu bas, elle me donna sur le visage de l'un de ses gants, qu'elle tenait à la main, et elle me dit en souriant: "Vous m'entendez bien." Elle avait raison; et voici ce que j'entendis.

M. de La Rochefoucauld avait, à ce que l'on prétendait, beaucoup négocié avec la cour, et ce qui me le fait croire est que longtemps avant que Damvillers, bonne place sur la frontière de Champagne, fût donnée à M. le prince de Conti, qui la lui confia, le bruit en fut grand, qui n'était pas vraisemblablement une prophétie. Comme il n'y avait aucune assurance aux paroles du Cardinal; M. de La Rochefoucauld crut qu'il ne serait pas mal à propos ou de les solliciter, ou de les fixer, par un renouvellement de considération à M. Le prince de Conti, à qui Monsieur le Prince en donnait peu, et parce que l'on savait qu'il le méprisait parfaitement, et parce qu'il paraissait en toutes choses que leur réconciliation n'était pas fort sincère. Il eût souhaité, par cette raison, de se remettre, au moins en apparence, à la tête de la Fronde, de laquelle il s'était assez séparé les premiers jours de la paix, et même dès les derniers de la guerre, et par des railleries dont il n'était pas maître, et par un rapprochement à la cour qui, contre toute sorte de bon sens, avait été encore plus apparent qu'effectif. M. de La Rochefoucauld s'imagina, à mon opinion, que l'on ne pouvait revenir plus naturellement du refroidissement qui avait paru, que par un accommodement, qui d'ailleurs ferait éclat et donnerait, par conséquent, ombre à la cour: ce qui allait à ses fins. Je lui ai demandé depuis, une fois ou deux, la vérité de cette intrigue, dont il ne me parut pas qu'il se ressouvînt

en particulier. Il me dit seulement, en général, qu'ils étaient, en ce temps-là, persuadés, dans leur cabale, que je rendais de mauvais offices sur son sujet à Mme de Longueville auprès de monsieur son mari. C'est de toutes les choses du monde celle dont j'ai été toute ma vie le moins capable, et je ne crois pas que ce soupçon fût la cause de l'éclat que M. le prince de Conti fit contre moi: parce qu'aussitôt que j'eus fait faire par Laigue mon premier compliment, je fus reçu à bras ouverts, et qu'aussitôt que Mme de Longueville s'aperçut que je ne répondis à ce qu'elle me dit de ses amis, qu'en termes généraux, elle retomba dans une froideur qui passa, en fort peu de temps, jusques à la haine. Il est vrai que comme je savais que je n'avais rien fait qui me pût attirer, avec justice, l'éclat que M. le prince de Conti avait fait contre moi, et que je m'imaginai être affecté, pour en faire servir l'accommodement à des intérêts particuliers, je demurai fort froid à ce mot de mes amis, et plus que je ne le devais. Elle se le tint pour dit; et cela, joint au passé dont je vous ai déjà parlé et dont je ne sais pas encore le sujet, eut des suites qui nous ont dû apprendre, aux uns et aux autres, qu'il n'y a point de petits pas dans les grandes affaires.

M. le cardinal de Mazarin, qui avait beaucoup d'esprit, mais qui n'avait point d'âme, ne songea, dès que la paix fut faite, qu'à se défendre, pour ainsi parler, des obligations qu'il avait à Monsieur le Prince, qui, à la lettre, l'avait tiré de la potence; et l'une de ses premières vues fut de s'allier avec la maison de Vendôme, qui, dès les commencements de la Régence, s'était trouvée, en deux ou trois rencontres, tout à fait opposée aux intérêts de l'hotel de Condé.

Il s'appliqua, par le même motif, avec soin, à gagner l'abbé de La Rivière, et il eut même l'imprudence de laisser voir à Monsieur le Prince qu'il lui faisait espérer le chapeau destiné à M. le prince de Conti.

Quelques chanoines de Liège ayant jeté les yeux sur le même prince de Conti pour cet évêché, le Cardinal, qui affectait de témoigner à La Rivière qu'il eût souhaité de le dégoûter de sa profession, y trouva des obstacles, sous le prétexte qu'il n'était pas l'intérêt de la France de se brouiller avec la maison de Bavière, qui y avait des prétentions naturelles et déclarées.

J'omets une infinité de circonstances qui marquèrent à Monsieur le Prince et la méconnaissance et la méfiance du Cardinal. Il était trop vif et encore trop jeune pour songer à diminuer la dernière; il l'augmenta, par la protection qu'il donna à Chavigny, qui était la bête du Mazarin, et pour qui il demanda et obtint la liberté de revenir à Paris; par le soin qu'il prit des intérêts de M. de Bouillon, qui s'était fort attaché à lui depuis la paix; et par les ménagements qu'il avait de son côté pour La Rivière, qui n'étaient pas secrets. Il ne se faut point jouer avec ceux qui ont en main l'autorité royale. Quelques défauts qu'ils aient, ils ne sont jamais assez faibles pour ne pas mériter ou que l'on les ménage ou que l'on les perde. Leurs ennemis ne les doivent jamais mépriser, parce qu'il n'y a au monde que ces sortes de gens à qui il convienne quelquefois d'être méprisés.

Ces indispositions, qui croissent toujours dès qu'elles ont commencé, firent que Monsieur le Prince ne se pressa pas, comme il avait accoutumé, de prendre, cette campagne, le commandement des armées. Les Espagnols avaient pris Saint-Venant et Ypres, et le Cardinal se mit dans l'esprit de leur prendre Cambrai. Monsieur le Prince, qui ne jugea pas l'entreprise praticable, ne s'en voulut pas charger. Il laissa cet emploi à M. le comte de Harcourt, qui y échoua; et il partit pour aller en Bourgogne, au même temps que le Roi s'avança à Compiègne, pour donner chaleur au siège de Cambrai.

Ce voyage, quoique fait avec la permission du Roi, fit peine au Cardinal, et l'obligea à faire couler à Monsieur le Prince des propositions indirectes de rapprochement. M. de Bouillon me

dit, en ce temps-là, qu'il savait de science certaine que Arnauld, qui avait été mestre de camp des carabins et qui était fort attaché à Monsieur le Prince, s'en était chargé. Je ne sais pas si M. de Bouillon en était bien informé, et aussi peu quelle suite ces propositions purent avoir. Ce qui me parut fut que Mazerolles, qui était une manière de négociateur de Monsieur le Prince, vint à Compiègne en ce temps-là, qu'il y eut des conférences particulières avec Monsieur le Cardinal, qu'il lui déclara, au nom de son maître, que si la Reine se défaisait de la surintendance des mers, qu'elle avait prise pour elle à la mort de M. de Brézé, son beau-frère, il prétendait que ce fût en sa faveur et non pas en celle de M. de Vendôme, comme le bruit en courait. Mme de Bouillon, qui croyait être bien avertie, me dit que le Cardinal avait été fort étonné de ce discours, auquel il n'avait répondu que par un galimatias, "que l'on lui fera bien expliquer, ajouta-t-elle, quand l'on le tiendra à Paris". Je remarquai ce mot, que je lui fis moi-même expliquer, sans faire semblant toutefois d'en avoir curiosité; et j'appris que Monsieur le Prince faisait état de ne pas demeurer longtemps en Bourgogne, et d'obliger, à son retour, la cour de revenir à Paris, où il ne doutait pas qu'il ne dût trouver le Cardinal bien plus souple qu'ailleurs. Cette parole faillit à me coûter la vie, comme vous le verrez par la suite. Il est nécessaire de parler auparavant de ce qui se passa à Paris, cependant que Monsieur le Prince fut en Bourgogne.

La licence y était d'autant plus grande que nous ne pouvions donner ordre à celle même qui ne nous convenait pas. C'est le plus irrémédiable de tous les inconvénients qui sont attachés à la faction; et il est très grand, en ce que la licence, qui ne lui convient pas, lui est presque toujours funeste, en ce qu'elle la décrit. Nous avons intérêt de ne pas étouffer les libelles ni les vaudevilles qui se faisaient contre le Cardinal; mais nous n'en avons pas un moindre à supprimer ceux qui se faisaient contre la Reine, et quelquefois même contre la religion et contre l'Etat. L'on ne se peut imaginer la peine que la chaleur des esprits nous donna sur ce sujet. La Tournelle condamna à la mort deux imprimeurs convaincus d'avoir mis au jour deux ouvrages très dignes du feu. Ils s'avisèrent de crier, comme ils étaient sur l'échelle, qu'on les faisait mourir parce qu'ils avaient débité des vers contre le Mazarin; le peuple les enleva à la justice, avec une fureur inconcevable. Je ne touche cette petite circonstance que comme un échantillon qui vous peut faire connaître l'embarras où sont les gens sur le compte desquels l'on ne manque jamais de mettre tout ce qui se fait contre les lois; et ce qui est encore de plus fâcheux est qu'il ne tient, cinq ou six fois le jour, qu'à la fortune de corrompre, par des contretemps plus naturels à ces sortes d'affaires qu'à aucunes autres, les meilleures et les plus sages productions du bon sens. En voici un exemple.

Jarzé, qui était, en ce temps-là, fort attaché au cardinal Mazarin, se mit en tête d'accoutumer, [ce] disait-il, les Parisiens à son nom; et il s'imagina qu'il y réussirait admirablement en brillant, avec tous les autres jeunes gens de la cour qui avaient ce caractère, dans les Tuileries, où tout le monde avait pris fantaisie de se promener tous les soirs. MM. de Candale, de Bouteville, de Souvré, de Saint-Maigrin, et je ne sais combien d'autres, se laissèrent persuader à cette folie, qui ne laissa pas de leur réussir au commencement. Nous n'y fîmes point de réflexion, et comme nous nous sentions les maîtres du pavé, nous crûmes même qu'il était de l'honnêteté de vivre civilement avec des gens de qualité à qui l'on devait de la considération, quoiqu'ils fussent de parti contraire. Ils en prirent avantage. Ils se vantèrent à Saint-Germain que les Frondeurs ne leur faisaient pas quitter le haut des allées dans les Tuileries. Ils affectèrent de faire de grands soupers sur la terrasse du jardin de Renard, d'y mener les violons et d'y boire publiquement à la santé de Son Eminence, à la vue de tout le peuple qui s'y assemblait pour y entendre la musique. Je ne vous puis exprimer à quel point cette extravagance m'embarrassa. Je savais, d'un côté, qu'il n'y a rien de si dangereux que de souffrir que nos ennemis fassent devant les peuples ce qui nous doit déplaire, parce que les peuples ne manquent jamais de s'imaginer qu'ils le peuvent, puisque

l'on le souffre. Je ne voyais, d'autre part, de moyens pour l'empêcher que la violence, qui n'était pas honnête contre des particuliers, parce que nous étions trop forts, et qui n'était pas sage, parce qu'elle commettait à des querelles particulières, qui n'étaient pas de notre compte, et par lesquelles le Mazarin eût été ravi de nous donner le change. Voici l'expédient qui me vint en l'esprit.

J'assemblai chez moi MM. de Beaufort, le maréchal de La Mothe, de Brissac, de Rais, de Vitry et de Fontrailles. Devant que de m'ouvrir, je les fis jurer de se conduire à ma mode, dans une affaire que j'avais à leur proposer. Je leur fis voir les inconvénients de l'inaction sur ce qui se passait dans les Tuileries; je leur exagérai les inconvénients, qui iraient même jusqu'au ridicule, des procédés particuliers; et nous convînmes que, dès le soir, M. de Beaufort, accompagné de ceux que je viens de vous nommer, et de cent ou de six-vingts gentilshommes, se trouverait chez Renard, comme il saurait que ces messieurs seraient à table, et qu'après avoir fait compliment à M. de Candale et aux autres, il dît à Jarzé que, sans leur considération, il l'aurait jeté du haut du rempart pour lui apprendre à se vanter, etc. A quoi j'ajoutai qu'il serait bien aussi de faire casser quelque violon, lorsque la bande s'en retournerait et qu'elle ne serait plus en lieu où les personnes qu'on ne voulait point offenser y pussent prendre part. Le pis du pis de cette affaire était un procédé de Jarzé, qui ne pouvait point avoir de mauvaises suites, parce que sa naissance n'était pas fort bonne. Ils me promirent tous de ne recevoir aucune parole de lui et de se servir de ce prétexte pour en faire purement une affaire de parti. Cette résolution fut très mal exécutée. M. de Beaufort, au lieu de faire ce qui avait été résolu, s'emporta de chaleur. Il tira d'abord la nappe, il renversa la table; l'on coiffa d'un potage le pauvre Vineuil, qui n'en pouvait mais, et qui se trouva de hasard en table avec eux. Le pauvre commandeur de Jars eut la même aventure. L'on cassa les instruments sur la tête des violons. Moreuil, qui était avec M. de Beaufort, donna trois ou quatre coups de plat d'épée à Jarzé. M. de Candale et M. de Bouteville, qui est aujourd'hui M. de Luxembourg, mirent l'épée à la main, et sans Caumesnil, qui se mit au-devant d'eux, ils eussent couru fortune dans la foule des gens qui l'avaient tous hors du fourreau.

Cette aventure, qui ne fut pourtant pas sanglante, ne laissa pas de me donner une cruelle douleur, et aux partisans de la cour la satisfaction d'en jeter sur moi le blâme dans le monde. Il ne fut pas de longue durée, et parce que l'application que j'eus à en empêcher les suites, à quoi je réussis, fit assez connaître mon intention, et parce qu'il y a de certains temps où de certaines gens ont toujours raison. Par celle des contraires, Mazarin avait toujours tort. Nous ne manquâmes pas de célébrer, comme nous devons, la levée du siège de Cambrai, le bon accueil fait à Servien pour le payer de la rupture de la paix de Münster, le bruit du rétablissement d'Emery, qui courut aussitôt après que M. de La Meilleraye se fut défait de la surintendance des finances, et qui se trouva véritable peu de jours après. Enfin nous nous trouvions en état d'attendre, avec sûreté et même avec dignité, ce que pourrait produire le chapitre des accidents, dans lequel nous commençons à entrevoir de grandes indispositions de Monsieur le Prince pour le Cardinal, et du Cardinal pour Monsieur le Prince.

Ce fut dans ce moment où Mme de Bouillon me découvrit que Monsieur le Prince avait pris la résolution d'obliger le Roi de revenir à Paris; et M. de Bouillon me l'ayant confirmé, je pris celle de me donner l'honneur de ce retour, qui était, dans la vérité, très souhaité du peuple, et qui d'ailleurs nous donnerait, dans la suite, beaucoup plus de considération, quoiqu'il parût d'abord nous en ôter. Je me servis, pour cet effet, de deux moyens: l'un fut de faire insinuer à la cour que les Frondeurs appréhendaient ce retour au dernier point; l'autre, qui servait aussi à donner cette opinion au Cardinal, fut d'écouter les négociations qu'il ne manquait jamais de hasarder, de huit jours en huit jours, par différents canaux, pour lui lever tous soupçons: il y eut de l'art de notre côté. Je fis ce que je pus pour faire agir en cela M. de Beaufort sous son nom, parce que, sans vanité, je croyais que le Mazarin s'imaginerait qu'il trouverait plus de

facilité à le tromper que moi. Mais comme M. de Beaufort, ou plutôt comme La Boulaye, à qui M. de Beaufort s'en ouvrit, vit que la suite de la négociation allait à faire le voyage à Compiègne, il ne voulut point que M. de Beaufort y entrât, soit qu'en effet il crût, comme il le disait, qu'il y eût trop de péril pour lui, soit que sachant que je ne faisais pas état que celui qui irait de nous deux y vît le cardinal Mazarin, il ne pût se résoudre à laisser faire un pas à M. de Beaufort aussi contraire aux espérances que Mme de Montbazon, à qui La Boulaye était dévoué, donnait continuellement à la cour de son accommodement.

Cette ouverture de M. de Beaufort à La Boulaye me donna une inquiétude effroyable, parce qu'étant très persuadé de son infidélité et de celle de son amie, je ne voyais pas seulement la fausse négociation que je projetais avec la cour inutile, mais que je la considérais même comme très dangereuse. Elle était pourtant nécessaire; car vous jugez bien de quel inconvénient il nous était de laisser l'honneur du retour du Roi ou au Cardinal ou à Monsieur le Prince, qui n'eussent pas manqué, selon toutes les règles, de s'en faire une preuve de ce qu'il avait toujours dit que nous nous y opposions. Le président de Bellière, à qui j'avais communiqué mon embarras, me dit que puisque M. de Beaufort m'avait manqué au secret sur un point qui me pouvait perdre, je pouvais bien lui en faire un, de mon côté, sur un point qui le pouvait sauver lui-même; qu'il y allait du tout pour le parti: il fallait tromper M. de Beaufort pour son salut; que je laissasse faire et qu'il me donnait sa parole que, devant qu'il fût nuit, il raccommoierait tout le mal que le manquement de secret de M. de Beaufort avait causé. Il me prit dans son carrosse, il m'emmena chez Mme de Montbazon, où M. de Beaufort passait toutes les soirées. Il y arriva un moment après nous; et M. de Bellière fit si bien, qu'il répara effectivement ce qui était gâté. Il leur fit croire qu'il m'avait persuadé qu'il fallait songer, tout de bon, à s'accommoder; que la bonne conduite ne voulait pas que nous laissassions venir le Roi à Paris, sans avoir au moins commencé à négocier; qu'il était nécessaire, par la circonstance du retour du Roi, que la négociation se fît par nous-mêmes en personne, c'est-à-dire par M. de Beaufort ou par moi. Mme de Montbazon, qui prit feu à cette première ouverture, et qui crut qu'il n'y aurait plus de péril en ce voyage, puisqu'on voulait bien y négocier effectivement, avança, même avec précipitation, qu'il serait mieux que M. de Beaufort y allât. Le président de Bellière alléguait douze ou quinze raisons, dont il n'y en avait pas une qu'il entendît lui-même, pour lui prouver que cela ne serait pas à propos; et je remarquai, en cette occasion, que rien ne persuade tant les gens qui ont peu de sens, que ce qu'ils n'entendent pas. Le président de Bellière leur laissa même entrevoir qu'il serait peut-être à propos que je me laissasse persuader, quand je serais là, de voir le Cardinal. Mme de Montbazon, qui entretenait des correspondances, ou plutôt qui croyait en entretenir, avec tout le monde, par les différents canaux qu'elle avait avec chacun, se fit honneur, par celui du maréchal d'Albret, à ce qu'on m'a dit depuis, de ce projet à la cour; et ce qui me le fait assez croire est que Servien recommença, fort justement et comme à point nommé, ses négociations avec moi. J'y répondis à tout hasard, comme si j'étais assuré que la cour en eût été avertie par Mme de Montbazon. Je ne m'engageai pas de voir à Compiègne le cardinal Mazarin, parce que j'étais très résolu de ne l'y point voir; mais je lui fis entendre, plutôt qu'autrement, que je l'y pourrais voir, parce que je reconnus clairement que si le Cardinal n'eût eu l'espérance que cette visite me décréditerait dans le peuple, il n'eût point consenti à un voyage qui pouvait faire croire au peuple que j'eusse part au retour du Roi, que je jugeai; plutôt à la mine qu'aux paroles de Servien, n'être pas si éloigné de l'inclination du Cardinal que l'on le croyait à Paris et même à la cour. Vous croyez facilement que j'oubliai de dire à Servien que je fisse état de parler à la Reine sur ce retour. Il alla annoncer le mien à Compiègne avec une joie merveilleuse; mais elle ne fut pas si grande parmi mes amis, quand je leur eus communiqué ma pensée: j'y trouvai une opposition merveilleuse, parce qu'ils crurent que j'y courrais un grand péril. Je leur fermai la bouche en leur disant que tout ce qui est nécessaire n'est jamais hasardeux. J'allai coucher à Liancourt, où le maître et la

maîtresse de la maison firent de grands efforts pour m'obliger de retourner à Paris; et j'arrivai le lendemain à Compiègne, au lever de la Reine.

Comme je montais l'escalier, un petit homme habillé de noir, que je n'avais jamais vu et que je n'ai jamais vu depuis, me coula un billet en la main où ces mots étaient écrits en lettres majuscules: SI VOUS ENTREZ CHEZ LE ROI, VOUS ETES MORT. J'y étais; il n'était plus temps de reculer. Comme je vis que j'avais passé la salle des gardes sans être tué, je me crus sauvé. Je témoignai à la Reine, qui me reçut très bien, que je venais l'assurer de mes obéissances très humbles et de la disposition où était l'Eglise de Paris de rendre à Leurs Majestés tous les services auxquels elle était obligée. J'insinuai, dans la suite de mon discours, tout ce qui était nécessaire pour pouvoir dire que j'avais beaucoup insisté pour le retour du Roi. La Reine me témoigna beaucoup de bonté et même beaucoup d'agrément sur tout ce que je lui disais; mais quand elle fut tombée sur ce qui regardait le Cardinal, et qu'elle eut vu que, quoiqu'elle me fit beaucoup d'instance de le voir, je persistais à lui répondre que cette visite me rendrait inutile à son service, elle ne se put plus contenir, elle rougit beaucoup; et tout le pouvoir qu'elle eut sur elle fut, à ce qu'elle a dit depuis, de ne me rien dire de fâcheux.

Servien racontait un jour au maréchal de Clérembault que l'abbé Fouquet proposa à la Reine de me faire assassiner chez Servien, où je dînais; et il ajouta qu'il était arrivé à temps pour empêcher ce malheur. M. de Vendôme, qui vint au sortir de table chez Servien, me pressa de partir, en me disant qu'on tenait des fâcheux conseils contre moi; mais quand cela n'aurait pas été, M. de Vendôme l'aurait dit: il n'y a jamais eu un imposteur pareil à celui-là.

Je revins à Paris, ayant fait tous les effets que j'avais souhaité. J'avais effacé le soupçon que les Frondeurs fussent contraires au retour du Roi; j'avais jeté sur le Cardinal toute la haine du délai; je m'étais assuré l'honneur principal du retour; j'avais bravé le Mazarin dans son trône. Il y eut, dès le lendemain, un libelle qui mit tous ces avantages dans leur jour. Le président de Bellièvre fit voir à Mme de Montbazon que les circonstances particulières que j'avais trouvées à Compiègne m'avaient forcé à changer de résolution touchant la visite du Cardinal. J'en persuadai assez aisément M. de Beaufort, qui fut d'ailleurs chatouillé du succès que cette démarche eut dans le peuple. Hocquincourt, qui était de nos amis, fit le même jour je ne sais quelle bravade au Cardinal, du détail de laquelle je ne me ressouviens point, que nous relevâmes de mille couleurs. Enfin nous connûmes visiblement que nous avions de la provision encore pour longtemps dans l'imagination du public: ce qui fait le tout en ces sortes d'affaires.

Monsieur le Prince étant revenu à Compiègne, la cour prit ou déclara la résolution de revenir à Paris. Elle y fut reçue comme les rois l'ont toujours été et le seront toujours, c'est-à-dire avec acclamations qui ne signifient rien, que pour ceux qui prennent plaisir à se flatter. Un petit procureur du Roi du Châtelet, qui était une manière de fou, apostâ, pour de l'argent, douze ou quinze femmes, qui, à l'entrée du faubourg, crièrent: "Vive Son Eminence!" qui était dans le carrosse du Roi, et Son Eminence crut qu'il était maître de Paris. Il s'aperçut, au bout de quatre jours, qu'il s'était trompé lourdement. Les libelles continuèrent. Marigny redoubla de force pour les chansons; les Frondeurs parurent plus fiers que jamais. Nous marchions quelquefois seuls, M. de Beaufort et moi, avec un page derrière notre carrosse; nous marchions quelquefois avec cinquante livrées et cent gentilshommes. Nous diversifiions la scène, selon que nous jugions devoir être du goût des spectateurs. Les gens de la cour, qui nous blâmaient depuis le matin jusques au soir, ne laissaient pas de nous imiter à leur mode. Il n'y en avait pas un qui ne prît avantage sur le ministre des frottades que nous lui donnions, c'était le mot du président de Bellièvre; et Monsieur le Prince, qui en faisait trop ou trop peu à son égard, continua à la traiter du haut en bas et plus, à mon opinion, qu'il ne convient de

traiter un homme qu'on veut laisser dans le ministère.

Comme Monsieur le Prince n'était pas content du refus que l'on lui avait fait de la surintendance des mers; qui avait été à monsieur son beau-frère, le Cardinal pensait toujours à le radoucir par des propositions de quelques autres accommodements, qu'il eût été bien aise toutefois de ne lui donner qu'en espérance. Il lui proposa que le Roi lui achèterait le comté de Montbéliard, souveraineté assez considérable, qui est frontière entre l'Alsace et la Franche-Comté, et il donna charge à Herballe de ménager cette affaire avec le propriétaire, qui est un des cadets de la maison de Wurtemberg. On prétendit, à ce temps-là, que Herballe même avait averti Monsieur le Prince que sa commission secrète était de ne pas réussir dans sa négociation. Je ne sais si ce bruit était bien fondé et j'ai toujours oublié de le demander à Monsieur le Prince, quoique je l'aie eu vingt fois à la pensée. Ce qui est constant est que Monsieur le Prince n'était pas content du Cardinal, et qu'il ne continua pas seulement, depuis son retour, à traiter fort bien M. de Chavigny, qui était son ennemi capital, mais qu'il affecta même de se radoucir beaucoup à l'égard des Frondeurs. Il me témoigna, en mon particulier, bien plus d'amitié et plus d'ouverture qu'il n'avait fait dans les premiers jours de la paix; il ménagea beaucoup davantage que par le passé monsieur son frère et madame sa soeur. Il me semble même que ce fut en ce temps-là, quoiqu'il ne m'en souvienne pas assez pour l'assurer, qu'il remit M. le prince de Conti dans la fonction du gouvernement de Champagne, dont jusque-là il n'en avait eu que le titre. Il s'attacha l'abbé de La Rivière, en souffrant que monsieur son frère, qu'il prétendait pouvoir faire cardinal par une pure recommandation, lui laissât la nomination, pour laquelle le chevalier d'Elbène fut dépêché à Rome.

Tous ces pas ne diminuaient pas les défiances du Cardinal, qui étaient fort augmentées par l'attachement que M. de Bouillon, mécontent, et d'un esprit profond, avait pour Monsieur le Prince; mais elles étaient encore particulièrement aigries par l'imagination qu'il avait prise que Monsieur le Prince favorisât le mouvement de Bordeaux, qui, tyrannisé par M. d'Epernon, esprit violent et incapable, avait pris les armes par l'autorité du Parlement, sous le commandement de Chamberet et depuis sous celui de Sauvebeuf. Ce Parlement avait député à celui de Paris un de ses conseillers, appelé Guyonnet, qui ne bougeait de chez M. de Beaufort, à qui tout ce qui paraissait grand paraissait bon et tout ce qui paraissait mystérieux paraissait sage. Il ne tint pas à moi d'empêcher ces apparences, qui ne servaient à rien et qui pouvaient nuire par mille raisons: ce que je marque sur un sujet dans lequel il s'agit de Monsieur le Prince, parce qu'il me parla même avec aigreur de ces conférences de Guyonnet avec M. de Beaufort, ce qui fait voir qu'il était bien éloigné de fomenter les désordres de la Guyenne. Mais le Cardinal le croyait, parce que Monsieur le Prince, qui avait toujours de très bonnes et très sincères intentions pour l'Etat, penchait à l'accommodement et n'était pas d'avis que l'on hasardât une province aussi importante et aussi remuante que la Guyenne, pour le caprice de M. d'Epernon. L'un des plus grands défauts du cardinal Mazarin est qu'il n'a jamais pu croire que personne lui parlât avec bonne intention.

Comme Monsieur le Prince avait voulu se réunir toute sa maison, il crut qu'il ne pouvait satisfaire pleinement M. de Longueville, qu'il n'eût obligé le Cardinal à lui tenir la parole que l'on lui avait donnée à la paix de Rueil, de lui mettre entre les mains le Pont-de-l'Arche, qui, joint au Vieil-Palais de Rouen, à Caen et à Dieppe, ne convenait pas mal à un gouverneur de Normandie. Le Cardinal s'opiniâtra à ne le pas faire, et jusques au point qu'il s'en expliqua à qui le voulut entendre. Monsieur le Prince, le trouvant un jour au cercle, et voyant qu'il faisait le fier plus qu'à l'ordinaire, lui dit en sortant du cabinet de la Reine, d'un ton assez haut: "Adieu, Mars!" Cela se passa à onze heures du soir et un peu devant le souper de la Reine. Je le sus un demi quart d'heure après, comme tout le reste de la ville. Et comme j'allais, le lendemain sur les sept heures du matin, à l'hôtel de Vendôme pour y chercher M. de

Beaufort, je le trouvai sur le Pont-Neuf, dans le carrosse de M. de Nemours, qui le menait chez madame sa femme, pour qui M. de Beaufort avait une grande tendresse. M. de Nemours était encore, en ce temps-là, dans les intérêts de la Reine; et comme il savait l'éclat du soir précédent, il s'était mis en l'esprit de persuader à M. de Beaufort de se déclarer pour elle en cette occasion. M. de Beaufort s'y trouvait tout à fait disposé, et d'autant plus que Mme de Montbazon l'avait prêché jusques à deux heures après minuit sur le même ton. Le connaissant comme je faisais, je ne devais pas être surpris de son peu de vue; j'avoue toutefois que je le fus au dernier point. Je lui représentai, avec toute la force qu'il me fut possible, qu'il n'y avait rien au monde qui fût plus opposé au bon sens; qu'en nous offrant à Monsieur le Prince, nous ne hasardions rien; qu'en nous offrant à la Reine, nous hasardions tout; que dès que nous aurions fait ce pas, Monsieur le Prince, s'accommoderait avec le Mazarin, qui le recevrait à bras ouvert, et par sa propre considération et par l'avantage qu'il trouverait à faire connaître au peuple qu'il devrait sa conservation aux Frondeurs, ce qui nous décréditerait absolument dans le public; que le pis du pis, en nous offrant à Monsieur le Prince, serait de demeurer comme nous étions, avec la différence que nous aurions acquis un nouveau mérite, à l'égard du public, par le nouvel effort que nous aurions fait pour ruiner son ennemi. Ces raisons, auxquelles il n'y avait à la vérité rien à répondre, emportèrent M. de Beaufort. Nous allâmes, dès l'après-dînée, à l'hôtel de Longueville, où nous trouvâmes Monsieur le Prince dans la chambre de madame sa soeur. Nous lui offrîmes nos services. Nous fûmes reçus comme vous le pouvez imaginer, et nous soupâmes avec lui chez Prudhomme, où le panégyrique du Mazarin ne manqua d'aucune de ses figures.

Le lendemain au matin, Monsieur le Prince me fit l'honneur de me venir voir, et il continua à me parler du même air dont il m'avait parlé la veille. Il reçut même avec plaisir la ballade en na, ne, ni, no, nu, que [Marigny] lui présenta comme il descendait le degré. Il m'écrivit le soir, sur les onze heures, un petit billet par lequel il m'ordonnait de me trouver, le lendemain matin à quatre heures, chez lui avec Noirmoutier. Nous l'éveillâmes comme il nous l'avait mandé. Il nous parut d'abord assez embarrassé; il nous dit qu'il ne pouvait se résoudre à faire la guerre civile; que la Reine était si attachée au Cardinal qu'il n'y avait que ce moyen de l'en séparer; qu'il ne croyait pas qu'il fût de sa conscience et de son honneur de le prendre, et qu'il était d'une naissance à laquelle la conduite du Balafré ne convenait pas. Ce furent ses propres paroles, et je les remarquai. Il ajouta qu'il n'oublierait jamais l'obligation qu'il nous avait; qu'en s'accommodant, il nous accommoderait aussi avec la cour, si nous le voulions; que si nous ne croyions pas qu'il fût de nos intérêts, il ne laisserait pas, si la cour nous voulait attaquer, de prendre, hautement notre protection. Nous lui répondîmes que nous n'avions prétendu, lui offrant nos services, que l'honneur et la satisfaction de le servir; que nous serions au désespoir que notre considération eût arrêté un moment son accommodement avec la Reine; que nous le supplions de nous permettre de demeurer comme nous étions avec le cardinal Mazarin, et que cela n'empêcherait pas que nous ne demeurassions toujours dans les termes et du respect et du service que nous avons voués à Son Altesse. Les conditions de cet accommodement de Monsieur le Prince avec le Cardinal n'ont jamais été publiques, parce qu'il ne s'en est su que ce qu'il plut au Cardinal, en ce temps-là, d'en jeter dans le monde. Je me ressouviens, en général, qu'il affecta; j'en ai oublié le détail et je ne l'ai pas trouvé, quoique je l'aie cherché pour vous en rendre compte. Ce qui en parut fut la remise du Pont-de-l'Arche entre les mains de M. de Longueville.

Les affaires publiques ne m'occupaient pas si fort, que je ne fusse obligé de vaquer à des particulières, qui me donnèrent bien de la peine. Mme de Guémené, qui s'en était allée d'effroi, comme je crois vous avoir déjà dit, dès les premiers jours du siège de Paris, revint de colère à la première nouvelle qu'elle eut de mes visites à l'hôtel de Chevreuse. Je fus assez fou pour la prendre à la gorge sur ce qu'elle m'avait lâchement abandonné; elle fut assez

folle pour me jeter un chandelier à la tête sur ce que je ne lui avais pas gardé fidélité à l'égard de Mlle de Chevreuse. Nous nous accordâmes un quart d'heure après ce fracas, et, dès le lendemain, je fis pour son service ce que vous allez voir.

Cinq ou six jours après que Monsieur le Prince fut accommodé, il m'envoya le président Viole pour me dire que l'on le déchirait dans Paris, comme un homme qui avait manqué de parole aux Frondeurs; qu'il ne pouvait pas croire que ces bruits-là vinssent de moi; qu'il avait des lumières que M. de Beaufort et Mme de Montbazon y contribuaient beaucoup, et qu'il me priait d'y donner ordre. Je montai aussitôt en carrosse avec le président Viole; j'allai avec lui chez Monsieur le Prince, et je lui témoignai ce qui était de la vérité, qui était en effet que j'avais toujours parlé comme j'avais dû sur son sujet. J'excusai, autant que je pus, M. de Beaufort et Mme de Montbazon, quoique je n'ignorasse pas que la dernière particulièrement n'eût dit que trop de sottises. Je lui insinuai dans le discours qu'il ne devait pas trouver étrange que, dans une ville aussi émue et aussi enragée contre le Mazarin, l'on se fût fort plaint de son accommodement, qui le remettait pour la seconde fois sur le trône. Il se fit justice; il comprit que le peuple n'avait pas besoin d'instigateur pour être échauffé sur cette matière. Il entra bonnement avec moi sur les raisons qu'il avait eues de ne pas pousser les affaires; il fut satisfait de celle que je pris la liberté de lui dire pour lui justifier ma conduite; il m'assura de son amitié très obligeamment; je l'assurai très sincèrement de mes services; et la conversation finit d'une manière assez ouverte et même assez tendre pour me donner lieu de croire et qu'il me tenait pour son serviteur, et qu'il ne trouverait pas mauvais que je me mêlasse d'une affaire qui était arrivée justement la veille de ce que je vous viens de raconter.

Monsieur le Prince s'était engagé, à la prière de Meille, cadet de Foix, qui était fort attaché à lui, de faire donner le tabouret à la comtesse de Fleix; et le Cardinal, qui y avait grande aversion, suscita toute la jeunesse de la cour pour s'opposer à tous les tabourets qui n'étaient point fondés sur des brevets. Monsieur le Prince, qui vit tout d'un coup une manière d'assemblée de noblesse, à la tête de laquelle même le maréchal de L'Hôpital s'était mis, ne voulut pas s'attirer la clameur publique pour des intérêts qui lui étaient, dans le fond, assez indifférents, et il crut qu'il ferait assez pour la maison de Foix si il renversait les tabourets des autres maisons privilégiées. Celle de Rohan était la première de ce nombre; et jugez, si il vous plaît, de quel dégoût était un déchet de cette nature aux dames de ce nom. La nouvelle leur en fut apportée le soir même que Mme la princesse de Guémené revint d'Anjou. Mmes de Chevreuse, de Rohan et de Montbazon se trouvèrent le lendemain chez elle. Elles prétendirent que l'affront que l'on leur voulait faire n'était qu'une vengeance qu'on voulait prendre de la Fronde. Nous résolûmes une contre-assemblée de noblesse pour soutenir le tabouret de la maison de Rohan. Mlle de Chevreuse eût eu assez de plaisir que l'on eût distinguée par là de celle de Lorraine; mais la considération de madame sa mère fit qu'elle n'osa contredire le sentiment commun. Il fut d'essayer d'ébranler Monsieur le Prince devant que de venir à l'éclat. Je me chargeai de la commission, que la conversation que j'avais eue avec lui aida à me faire croire pouvoir être d'un succès plus possible. J'allai chez lui dès le soir même; je pris mon prétexte sur la parenté que j'avais avec la maison de Guémené. Monsieur le Prince, qui m'entendit à demi-mot, me répondit ces propres paroles: "Vous êtes bon parent; il est juste de vous satisfaire. Je vous promets que je ne choquerai point le tabouret de la maison de Rohan; mais je vous demande une condition sans laquelle il n'y a rien de fait: c'est que vous disiez, dès aujourd'hui, à Mme de Montbazon que le seul article que je désire pour notre accommodement est que lorsqu'elle coupera je ne sais quoi à M. de La Rochefoucauld, elle ne l'envoie pas dans un bassin d'argent à ma soeur, comme elle l'a dit à vingt personnes depuis deux jours."

J'exécutai fidèlement et exactement l'ordre de Monsieur le Prince; j'allai de chez lui droit à l'hôtel de Guémené, où je trouvai toute la compagnie assemblée; je suppliai Mlle de

Chevreuse de sortir du cabinet, et je fis rapport en propres termes de mon ambassade aux dames, qui en furent beaucoup édifiées. Il est si rare qu'une négociation finisse en cette manière, que celle-là m'a paru n'être pas indigne de l'histoire.

Cette complaisance, que Monsieur le Prince eut pour moi et qu'il n'eut assurément que pour moi, déplut fort au Cardinal, qui avait encore tous les jours de nouveaux sujets de chagrin. Le vieux duc de Chaulnes, gouverneur d'Auvergne, lieutenant de Roi en Picardie et gouverneur d'Amiens, mourut en ce temps-là. Le Cardinal, à qui la citadelle d'Amiens eût assez plu pour lui-même, eût bien voulu que le vidame lui en eût cédé le gouvernement, dont il avait la survivance, pour avoir celui d'Auvergne. Ce vidame, qui était frère aîné de M. Chaulnes que vous voyez aujourd'hui, se fâcha, écrivit une lettre très haute au Cardinal, et il s'attacha à Monsieur le Prince. M. de Nemours fit la même chose, parce que l'on balançait à lui accorder le gouvernement d'Auvergne. Miossens, qui est présentement le maréchal d'Albret, et qui était à la tête des gendarmes du Roi, s'accoutuma et accoutuma les autres à menacer le ministre. Il augmenta la haine publique qu'on avait contre lui, par le rétablissement d'Emery, extrêmement odieux à tout le royaume; mais ce rétablissement, duquel nous ne manquâmes pas de nous servir, nous fit d'autre part un peu de peine, parce que cet homme, qui ne manquait pas d'esprit, et qui connaissait mieux Paris que le Cardinal, y jeta de l'argent, et qu'il l'y jeta même assez à propos. C'est une science particulière, et laquelle bien ménagée fait autant de bons effets dans un peuple, qu'elle en produit de mauvais quand elle n'est pas bien entendue; elle est de la nature de ces choses qui sont nécessairement ou toutes bonnes ou toutes mauvaises.

Cette distribution, qu'il fit sagement et sans éclat dans les commencements de son rétablissement, nous obligea à songer encore avec plus d'application à nous incorporer, pour ainsi dire, avec le public; et comme nous en trouvâmes une occasion qui était sainte en elle-même, ce qui est toujours un avantage signalé, nous ne la manquâmes pas. Si je me fusse cru toutefois, nous ne l'eussions pas prise sitôt: nous n'étions pas encore pressés, et il n'est jamais sage de faire, dans les factions où l'on n'est que sur la défensive, ce qui n'est pas pressé; mais l'inquiétude des subalternes est la chose du monde la plus incommode en ce rencontre: ils croient que l'on est perdu dès que l'on n'agit pas. Je les prêchais tous les jours qu'il fallait planer; que les pointes étaient dangereuses; que j'avais remarqué en plusieurs occasions que la patience avait de plus grands effets que l'activité. Personne ne comprenait cette vérité, qui est pourtant incontestable, et l'impression que fit, à ce propos, dans les esprits, un méchant mot de la princesse de Guémené est incroyable: elle se ressouvint d'un vaudeville que l'on avait fait autrefois sur un certain régiment de Brullon où l'on disait qu'il n'y avait que deux dragons et quatre tambours. Comme elle haïssait la Fronde pour plus d'une raison, elle me dit un jour chez elle, en me raillant, que nous n'étions plus que quatorze de notre parti, qu'elle compara ensuite au régiment de Brullon. Noirmoutier, qui était éveillé mais étourdi, et Laigue, qui était lourd mais présomptueux, furent touchés de cette raillerie, qui leur parut bien fondée; et au point qu'ils murmuraient, depuis le matin jusques au soir, de ce que je ne m'accommodais pas, ou de ce que je ne poussais pas les affaires jusques à l'extrémité. Comme les chefs, dans les factions, n'en sont maîtres qu'autant qu'ils savent prévenir ou apaiser les murmures, il fallut venir malgré moi à agir, quoiqu'il n'en fût pas encore temps, et je trouvai, par bonne fortune, une manière qui eût rectifié et même consacré l'imprudence, pour peu qu'il eût plu à ceux qui l'avaient causée de ne la pas outrer.

L'on peut dire, avec vérité, que les rentes de l'Hôtel de Ville de Paris sont particulièrement le patrimoine de tous ceux qui n'ont que médiocrement du bien. Il est vrai qu'il y a des maisons riches qui y ont part: mais il est encore plus vrai qu'il semble que la providence de Dieu les ait encore plus destinées pour les pauvres; ce qui, bien entendu et bien ménagé, pourrait être très avantageux au service du Roi, parce que ce serait un moyen sûr, et d'autant plus efficace qu'il serait imperceptible, d'attacher à sa personne un nombre infini de familles médiocres, qui sont toujours les plus redoutables dans les révolutions. La licence du dernier siècle a donné quelquefois des atteintes à ce fonds sacré.

L'ignorance du Mazarin ne garda point de mesure dans sa puissance. Il recommença, aussitôt après la paix, à rompre celles par lesquelles et les arrêts du Parlement et les déclarations du Roi avaient pourvu aux désordres. Les officiers de l'Hôtel de Ville, dépendants du ministre, y contribuèrent par leurs prévarications. Les rentiers s'émurent par eux-mêmes et sans aucune suscitation; ils s'assemblèrent en grand nombre en l'Hôtel de Ville. La Chambre des vacations donna arrêt par lequel elle défendit ces assemblées. Quand le Parlement fut rentré, à la Saint-Martin de l'année 1649, la Grande Chambre confirma cet arrêt, qui était juridique en soi, parce que les assemblées, sans l'autorité du prince, ne sont jamais légitimes, mais qui autorisait toutefois le mal, en ce qu'il en empêchait le remède.

Ce qui obligea la Grande Chambre à donner un second arrêt fut que, nonobstant celui qui avait été rendu par la Chambre des vacations, les rentiers, assemblés au nombre de plus de trois mille hommes, tous bons bourgeois et vêtus de noir, avaient créé douze syndics pour veiller, ce disaient-ils, sur les prévarications du prévôt des marchands. Cette nomination des syndics fut inspirée à ces bourgeois par cinq ou six personnes, qui avaient en effet quelque intérêt dans les rentes, mais que j'avais jetées dans l'assemblée pour la diriger, aussitôt que je la vis formée. Je suis encore très persuadé que je rendis, en cette occasion, un très grand service à l'Etat, parce que si je n'eusse réglé, comme je fis, cette assemblée, qui entraînaît après elle presque tout Paris, il y eût eu assurément une fort grande sédition. Tout s'y passa

au contraire avec un très grand ordre. Les rentiers demeurèrent dans le respect pour quatre ou cinq conseillers du Parlement, qui parurent à leur tête et voulurent bien accepter le syndicat. Ils y persistèrent avec joie, quand ils surent, par les mêmes conseillers, que nous leur donnions, M. de Beaufort et moi, notre protection. Ils nous firent une députation solennelle, que nous reçûmes comme vous pouvez l'imaginer. Le premier président, qui se le devait tenir pour dit, voyant cette démarche, s'emporta, et donna ce second arrêt dont je vous viens de parler. Les syndics prétendirent que leur syndicat ne pouvait être cassé que par le Parlement en corps, et non pas par la Grande Chambre. Ils se plaignirent aux Enquêtes, qui furent du même avis, après en avoir opiné dans leur chambre, et qui allèrent ensuite chez Monsieur le Premier Président, accompagnées d'un très grand nombre de rentiers.

La cour, qui crut devoir faire un coup d'autorité, envoya des archers chez Parain des Coutures, capitaine de son quartier, et qui était un des douze syndics. Ils furent assez heureux pour ne le pas trouver chez lui. Le lendemain, les rentiers s'assemblèrent en très grand nombre en l'Hôtel de Ville, et y résolurent de présenter requête au Parlement, et d'y demander justice de la violence que l'on avait voulu faire à l'un de leurs syndics.

Jusque-là nos affaires allaient à souhait. Nous nous étions enveloppés dans la meilleure et la plus juste affaire du monde, et nous étions sur le point de nous reprendre et de nous recoudre, pour ainsi dire, avec le Parlement, qui était sur le point de demander l'assemblée des chambres et de sanctifier, par conséquent, tout ce que nous avons fait. Le diable monta à la tête de nos subalternes: ils crurent que cette occasion tomberait, si nous ne la relevions par un grain qui fût de plus haut goût que les formes du Palais. Ce furent les propres mots de Montrésor, qui, dans un conseil de Fronde qui fut tenu chez le président de Bellièvre, proposa qu'il fallait faire tirer un coup de pistolet à l'un des syndics, pour obliger le Parlement à s'assembler, parce que autrement, dit-il, le premier président n'accordera jamais l'assemblée des chambres, qu'il a prétexte de refuser, puisqu'il l'a promis à la paix, au lieu que si nous faisons une émotion, les Enquêtes prendront leurs places tumultuellement, et feront ainsi l'assemblée des chambres, qui nous est absolument nécessaire, parce qu'elle nous rejoint naturellement au Parlement, dans une conjoncture où nous serons, avec le Parlement, les défenseurs de la veuve et de l'orphelin, et où nous ne sommes, sans le Parlement, que des séditeux et des tribuns du peuple. Il n'y a, ajouta-t-il, qu'à faire tirer un coup de pistolet dans la rue à l'un des syndics qui ne sera pas assez connu du peuple pour faire une trop grande émotion, et qui la fera toutefois suffisante pour produire l'assemblée des chambres, qui nous est si nécessaire.

Je m'opposai à ce dessein avec toute la force qui fut en mon pouvoir. Je représentai que nous aurions infailliblement l'assemblée des chambres sans cet expédient, qui avait mille et mille inconvénients. J'ajoutai qu'une supposition était toujours odieuse. Le président de Bellièvre traita mon scrupule de pauvreté; il me pria de me ressouvenir de ce que j'avais mis autrefois dans la Vie de César, que dans les affaires publiques la morale a plus d'étendue que dans les particulières. Je le priai, à mon tour, de se ressouvenir de ce que j'avais mis à la fin de la même Vie, qu'il est toujours judicieux de ne se servir qu'avec d'extrêmes précautions de cette licence, parce qu'il n'y a que le succès qui la justifie: "Et qui peut répondre du succès? ajoutai-je, puisque la fortune peut jeter cent et cent incidents dans une affaire de cette nature, qui couronnent l'abominable par le ridicule, quand elle ne réussit pas." Je ne fus pas écouté, quoiqu'il semblât que Dieu m'avait inspiré ces paroles, comme vous le verrez par l'événement. MM. de Beaufort, de Brissac, de Noirmoutier, de Laigue, de Bellièvre, de Montrésor s'unirent tous contre moi; et il fut résolu qu'un gentilhomme qui était à Noirmoutier tirerait un coup de pistolet dans le carrosse de Joly, que vous avez vu depuis à moi, et qui était un des syndics des rentiers; que Joly se ferait une égratignure pour faire croire qu'il

aurait été blessé; qu'il se mettrait au lit, et qu'il donnerait sa requête au Parlement. Je vous confesse que cette résolution me donna une telle inquiétude, toute la nuit, que je n'en fermai pas l'oeil, et que je dis, le lendemain au matin, au président de Bellièvre ces deux vers des Horaces:

Je rends grâces aux Dieux de n'être pas Romain,
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Le maréchal de La Mothe, à qui nous communiquâmes ce bel exploit, y eut presque autant d'aversion que moi. Enfin il s'exécuta l'onzième décembre, et la fortune ne manqua pas d'y jeter le plus cruel de tous les incidents que l'on se fût pu imaginer. Le marquis de La Boulaye, soit de sa propre folie, soit de concert avec le Cardinal, dont je suis persuadé par une preuve qui est convaincante, voyant que sur l'émotion causée dans la place Maubert par ce coup de pistolet, et sur la plainte du président Charton, l'un des syndics, qui se voulut imaginer qu'on avait pris Joly pour lui, le Parlement s'était assemblé, se jeta comme un insensé et comme un démoniaque au milieu de la salle du Palais, suivi de quinze ou vingt coquins dont le plus honnête homme était un misérable savetier. Il cria aux armes; il n'oublia rien pour les faire prendre dans les rues voisines; il alla chez le bonhomme Broussel, il lui fit une réprimande à sa mode; il vint chez moi, où je le menaçai de le faire jeter par la fenêtre, et où le gros Caumesnil, qui s'y trouva, le traita comme un valet. Je vous rendrai compte de la suite de cette aventure, quand je vous aurai expliqué la raison que j'ai de croire que ce marquis de La Boulaye, père de La Marck que vous avez vu, agissait de concert avec le Cardinal.

Il était attaché à M. de Beaufort, qui le traitait de parent, mais il tenait encore davantage auprès de lui par Mme de Montbazon, de qui il était tout à fait dépendant. J'avais découvert que ce misérable avait des conférences secrètes avec Mme d'Ampus, concubine en titre d'office d'Ondedei, et espionne avérée du Mazarin. Il n'avait pas tenu à moi d'en détromper M. de Beaufort, à qui j'avais même fait jurer sur les Evangiles qu'il ne lui dirait jamais rien de tout ce qui me regarderait. Laigue, qui n'était pas un imposteur, m'a dit, encore un peu de temps avant sa mort, que le Cardinal, en mourant, le recommanda au Roi comme un homme qui l'avait toujours très fidèlement servi. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ce même homme avait toujours été frondeur de profession.

Je reviens à Joly. Le Parlement s'étant assemblé, l'on ordonna qu'il serait informé de cet assassinat. La Reine, qui vit que La Boulaye n'avait pas réussi dans la tentative de la sédition, alla à son ordinaire, car c'était un samedi, à la messe à Notre-Dame. Le prévôt des marchands l'alla assurer, à son retour, de la fidélité de la ville. L'on affecta de publier, au Palais-Royal, que les Frondeurs avaient voulu soulever le peuple et qu'ils avaient manqué leur coup. Tout cela ne fut que douceur au prix de ce qui arriva le soir.

La Boulaye, qui était en défiance, s'il n'était pas d'intelligence avec la cour, ou qui voulait achever la pièce qu'il avait commencée, s'il était de concert avec le Mazarin, posa une espèce de corps de garde de sept ou huit cavaliers dans la place Dauphine, cependant que lui, à ce qu'on a assuré depuis, était chez une fille de joie du voisinage. Il y eut je ne sais quelle rumeur entre ces cavaliers et les bourgeois du guet; et l'on vint dire au Palais-Royal qu'il y avait de l'émotion en ce quartier. Servien, qui s'y trouva, eut ordre d'envoyer savoir ce que c'était, et l'on prétend qu'il grossit beaucoup, par son rapport, le nombre des gens qui y étaient. L'on observa même qu'il eut une assez longue conférence avec le Cardinal, dans la petite chambre grise de la Reine, et que ce ne fut qu'après cette conférence qu'il vint dire, tout échauffé, à Monsieur le Prince, qu'il y avait assurément quelque entreprise contre sa personne. Le premier mouvement de Monsieur le Prince fut de s'en aller éclaircir lui-même; la Reine l'en empêcha, et ils convinrent d'envoyer seulement le carrosse de Monsieur le

Prince, avec quelque carrosse de suite, comme ils avaient accoutumé, pour voir si on l'attaquerait. Comme ils arrivèrent sur le Pont-Neuf, ils trouvèrent force gens en armes, parce que le bourgeois les avait prises à la première rumeur, et il n'arriva rien au carrosse de Monsieur le Prince. Il y eut un laquais blessé d'un coup de pistolet dans celui de Duras, qui le suivait. On ne sait point trop comme cela arriva: si il est vrai, comme on disait en ce temps-là, que deux cavaliers eussent tiré ce coup de pistolet, après avoir regardé dans le carrosse de Monsieur le Prince, où ils ne trouvèrent personne, il y a apparence que ce jeu fut la continuation de celui du matin. Un boucher, très homme de bien, me dit, huit jours après, et il me l'a redit vingt fois depuis, qu'il n'y avait pas un mot de vrai de ce qui s'était dit de ces deux cavaliers; que ceux de La Boulaye n'y étaient plus quand les carrosses passèrent, et que les coups de pistolet qui se tirèrent en ce temps-là ne furent qu'entre des bourgeois ivres et ses camarades bouchers, qui revenaient de Poissy et qui n'étaient pas à jeun. Ce boucher, appelé Le Houx, père du chartreux dont vous avez ouï parler, disait qu'il était dans la compagnie.

Quoi qu'il en soit, il faut avouer que l'artifice de Servien rendit un grand service au Cardinal en ce rencontre, parce que il lui réunit Monsieur le Prince par la nécessité où il se trouva de pousser les Frondeurs, qu'il crut l'avoir voulu assassiner. L'on a blâmé Monsieur le Prince d'avoir donné dans ce panneau, et, à mon opinion, l'on l'en a dû plaindre: il était difficile de s'en défendre dans un moment où tout ce qu'il y a de gens qui sont le plus à un prince croient qu'ils ne lui témoigneraient pas leur zèle si ils ne lui exagéraient son péril. Les flatteurs du Palais-Royal confondirent, avec empressement et avec joie, l'entreprise du matin avec l'aventure du soir; l'on broda sur ce canevas tout ce que la plus lâche complaisance, tout ce que la plus noire imposture, tout ce que la crédulité la plus sottise y purent figurer; et nous nous trouvâmes, le lendemain matin, réveillés par le bruit répandu par toute la ville que nous avions voulu enlever la personne du Roi et la mener en l'Hôtel de Ville; que nous avions résolu de massacrer Monsieur le Prince, et que les troupes d'Espagne s'avançaient vers la frontière, de concert avec nous. La cour fit, dès le soir même, une peur effroyable à Mme de Montbazon, que l'on savait être la patronne de La Boulaye. Le maréchal d'Albret, qui se vantait d'en être aimé, lui portait tout ce qu'il plaisait au Cardinal d'aller jusqu'à elle. Vineuil, qui en était effectivement aimé, à ce qu'on disait, lui inspirait tout ce que Monsieur le Prince lui voulait faire croire. Elle fit voir les enfers ouverts à M. de Beaufort, qui me vint éveiller à cinq heures du matin, pour me dire que nous étions perdus et que nous n'avions qu'un parti à prendre, qui était à lui de se jeter dans Péronne, où Hocquincourt le recevrait, et à moi de me retirer à Mézières, où je pouvais disposer de Bussy-Lamet. Je crus, aux premiers mots de cette proposition, que M. de Beaufort avait fait avec La Boulaye quelque sottise. Comme il m'eut fait mille et mille serments qu'il en était aussi innocent que moi, je lui dis que les partis qu'il proposait étaient pernicioeux; qu'ils nous feraient paraître coupables aux yeux de tout l'univers; il n'y en avait point d'autre que de nous envelopper dans notre innocence, que de faire bonne mine, ne rien prendre pour nous de tout ce qui ne nous attaquerait pas directement, et de nous résoudre de ce que nous aurions à faire, selon les occasions. Comme il se piquait aisément de tout ce qui lui paraissait audacieux, il entra sans peine dans mes raisons. Nous sortîmes ensemble, sur les huit heures, pour nous faire voir au peuple, et pour voir moi-même la contenance du peuple, que l'on m'avait mandé de différents quartiers être beaucoup consterné. Cela nous parut effectivement; et si la cour nous eût attaqués dans ce moment, je ne sais si elle n'aurait point réussi. J'eus trente billets, sur le midi, qui me firent croire qu'elle en avait le dessein, et trente autres qui me firent appréhender qu'elle ne [le] pût avoir avec succès.

MM. de Beaufort, de La Mothe, de Brissac, de Noirmoutier, de Laigue, de Fiesque, de Fontrailles et de Matha vinrent dîner chez moi. Il y eut, après dîner, une grande contestation, la plupart voulant que nous nous missions sur la défensive, ce qui eût été très ridicule, parce qu'ainsi nous nous fussions reconnus coupables avant que d'être accusés. Mon avis l'emporta, qui fut que M. de Beaufort marchât seul dans les rues, avec un page seul derrière son carrosse, et que j'y marchasse de même manière, de mon côté, avec un aumônier; que nous allassions séparément chez Monsieur le Prince lui dire que nous étions très persuadés qu'il ne nous faisait pas l'injustice de nous confondre dans les bruits qui couraient, etc. Je ne pus trouver, après dîner, Monsieur le Prince chez lui; et M. de Beaufort ne l'y ayant pas rencontré non plus, nous nous trouvâmes, sur les six heures, chez Mme de Montbazon, qui voulait, à toute force, que nous prissions des chevaux de poste pour nous enfuir. Nous eûmes, sur cela, une contestation, qui ouvrit une scène où il y eut bien du ridicule, quoiqu'il ne s'y agît que du tragique. Mme de Montbazon soutenant qu'aux personnages que nous jouions, M. de Beaufort et moi, il n'y avait rien de plus aisé que de se défaire de nous, puisque nous nous mettions entre les mains de nos ennemis, je lui répondis qu'il était vrai que nous hasardions notre vie; mais que si [nous] agissions autrement, nous perdriions certainement notre honneur. Elle se leva, à ce mot, de dessus son lit, où elle était, et elle me

dit, après m'avoir mené vers la cheminée: "Avouez le vrai, ce n'est pas ce qui vous tient; nous ne sauriez quitter vos nymphes. Emmenons l'innocente avec nous: je crois que vous ne vous souciez plus guère de l'autre." Comme j'étais accoutumé à ses manières, je ne fus pas surpris de ce discours. Je le fus davantage, quand je la vis effectivement dans la pensée de s'en aller à Péronne, et si effrayée qu'elle ne savait ce qu'elle disait. Je trouvai que ses deux amants lui avaient donné plus de frayeur qu'apparemment ils n'eussent voulu. J'essayai de la rassurer; et sur ce qu'elle me témoignait quelque défiance que je ne fusse pas de ses amis, à cause de la liaison que j'avais avec Mmes de Chevreuse et de Guémené, je lui dit tout ce que celle que j'avais avec M. de Beaufort pouvait demander de moi dans cette conjoncture. A quoi elle me répondit brusquement; "Je veux que l'on soit de mes amis pour l'amour de moi-même: ne le mérité-je pas bien?" Je lui fis là-dessus son panégyrique, et de propos en propos, qui continua assez longtemps, elle tomba sur les beaux exploits que nous aurions faits si nous nous étions trouvés unis ensemble: à quoi elle ajouta qu'elle ne concevait pas comme je m'amusais à une vieille, qui était plus méchante que le diable, et à une jeune qui était encore plus sotté à proportion. "Nous nous disputons tout le jour cet innocent, reprit-elle en montrant M. de Beaufort, qui jouait aux échecs; nous nous donnons bien de la peine; nous gâtons toutes nos affaires: accordons-nous ensemble, allons-nous en à Péronne. Vous êtes maître de Mézières, le Cardinal nous enverra demain des négociateurs."

Ne soyez pas surprise, si il vous plaît, de ce qu'elle parlait ainsi de M. de Beaufort: c'étaient ses termes ordinaires, et elle disait à qui la voulait entendre qu'il était impuissant, ce qui était ou vrai ou presque vrai; qu'il ne lui avait jamais demandé le bout du doigt; qu'il n'était amoureux que de son âme; et en effet il me paraissait au désespoir quand elle mangeait les vendredis de la viande, ce qui lui arrivait très souvent. J'étais accoutumé à ses dits, mais comme je ne l'étais pas à ses douceurs, j'en fus touché, quoiqu'elles me fussent suspectes, vue la conjoncture. Elle était fort belle; je n'avais pas disposition naturelle à perdre de telles occasions: je radoucis beaucoup; l'on ne m'arracha pas les yeux; je proposai d'entrer dans le cabinet, mais l'on me proposa pour préalable de toutes choses d'aller à Péronne: ainsi finirent nos amours. Nous rentrâmes dans la conversation; l'on se remit à contester sur la conduite. Le président de Bellièvre, que Mme de Montbazon envoya consulter, répondit qu'il n'y avait pas deux partis; que l'unique était de faire toutes les démarches de respect vers Monsieur le Prince, et si elles n'étaient reçues, de se soutenir par son innocence et pas sa fermeté.

M. de Beaufort sortit de l'hôtel de Montbazon pour aller chercher Monsieur le Prince, qu'il trouva à table, ou chez Prudhomme, ou chez le maréchal de Gramont: je ne m'en ressouviens pas précisément. Il lui fit son compliment avec respect. Monsieur le Prince, qui se trouva surpris, lui demanda s'il se voulait mettre à table. Il s'y mit; il soutint la conversation sans s'embarrasser, et il sortit d'affaire avec une audace qui ne déborda pas. J'ai ouï dire à beaucoup de gens que cette démarche de M. de Beaufort avait touché l'esprit du Mazarin à un tel point, qu'il fut quatre ou cinq jours à ne parler d'autre chose avec ses confidents. Je ne sais ce qui se passa depuis ce souper jusques au lendemain matin; mais je sais bien que Monsieur le Prince, qui n'avait pas paru aigri, comme vous voyez, ce soir-là, parut fort envenimé contre nous le lendemain.

J'allai chez lui avec Noirmoutier; et quoique toute la cour y fût pour lui faire compliment sur son prétendu assassinat, et qu'il les fit tous entrer les uns après les autres dans son cabinet, le chevalier de Rivière, qui était gentilhomme de sa chambre, m'y laissa toujours, en me disant qu'il n'avait pas ordre de me faire entrer. Noirmoutier, qui était fort vif, s'impatientait; j'affectais la patience publique; je demeurai dans la chambre trois heures entières, et je n'en sortis qu'avec les derniers. Je ne me contentai pas de cette avance; j'allai chez Mme de Longueville, qui me reçut assez froidement: après quoi je descendis chez monsieur son mari,

qui était arrivé à Paris depuis peu, et le priai de témoigner à Monsieur le Prince, etc. Comme il était fort persuadé que tout ce qui se passait n'était qu'un piège que la cour tendait à Monsieur le Prince, il me fit connaître qu'il avait un mortel déplaisir de ce qu'il voyait; mais comme il était naturellement faible, qu'il était fraîchement raccommo­dé avec lui, et qu'il avait fait, tout de nouveau, une je ne sais quelle liaison avec La Rivière, il demeura dans les termes généraux, et je m'aperçus même que, contre son ordinaire, il évitait le détail.

Tout ce que je viens de vous dire se passa dans l'onze et le douzième de décembre 1649. Le treizième, M. le duc d'Orléans, accompagné de Monsieur le Prince et de MM. de Bouillon, de Vendôme, de Saint-Simon, d'Elbeuf et de Mercoeur, vint au Parlement, où, sur une lettre de cachet envoyée par le Roi, par laquelle il ordonnait que l'on informât des auteurs de la sédition, il fut arrêté que l'on travaillerait à cette affaire avec toute l'application que méritait une conjuration contre l'Etat.

Le quatorzième, Monsieur le Prince, en la même compagnie, fit sa plainte, et demanda qu'il fût informé de l'attentat qu'on avait voulu commettre contre sa personne.

Le quinzième, l'on ne s'assembla pas, parce que l'on voulut donner du temps à MM. Champrond et Doujat, pour achever les informations pour lesquelles ils avaient été commis.

Le dix-huitième, le Parlement ne s'étant pas assemblé pour la même raison, Joly présenta requête à la Grande Chambre pour être renvoyé à la Tournelle, prétendant que son affaire n'était que particulière, et ne devait pas être traitée dans l'assemblée des chambres, puisqu'elle n'avait aucun rapport à la sédition. Le premier président, qui ne voulait faire qu'un procès de tout ce qui s'était passé l'onzième, renvoya la requête à l'assemblée des chambres.

Le dix-neuvième, il n'y eut point d'assemblée.

Le vingtième, Monsieur et Monsieur le Prince vinrent au Palais, et toute la séance se passa en contestations si le président Charton, qui avait fait sa plainte le jour du prétendu assassinat de Joly, opinerait ou n'opinerait pas. Il fut exclu, et avec justice.

Le vingt-unième, le Parlement ne s'assembla pas.

Vous pouvez croire que la Fronde ne s'endormait pas en l'état où étaient les choses. Je n'oubliai rien de tout ce qui pouvait servir au rétablissement de nos affaires, qui étaient dans un prodigieux dé­créditement. Presque tous nos amis étaient désespérés, tous étaient affaiblis. Le maréchal de La Mothe même se laissa toucher à l'honnêteté que Monsieur le Prince lui fit de le tirer de pair, et si il ne nous abandonna pas, il mollit beaucoup. Je suis obligé de faire, en cet endroit, l'éloge de M. Caumartin. Il était mon allié, Escry, qui était mon cousin germain, ayant épousé une de ses tantes; il avait déjà quelque amitié pour moi, mais nous n'étions en nulle confiance; et quand il ne se fût pas signalé en cette occasion, je n'eusse pas seulement songé à me plaindre de lui. Il s'unit intimement avec moi, le lendemain de l'éclat de La Boulaye. Il entra dans mes intérêts, lorsque l'on me croyait abîmé à tous les quarts d'heure. Je lui donnai ma confiance par reconnaissance; je la lui continuai, au bout de huit jours, par l'estime que j'eus pour sa capacité, qui passait son âge. Il fut, après trois mois d'intrigues, plus habile, sans comparaison, que tout ce que vous voyez. Je suis assuré que vous me pardon­nez bien cette petite digression.

Ce que je trouvai de plus ferme à Paris, dans la consternation, furent les curés. Ils travaillèrent, ces sept ou huit jours-là parmi leur peuple, avec un zèle incroyable pour moi; et celui de Saint-Gervais, qui était frère de l'avocat général Talon, m'écrivit dès le cinquième: "Vous remontez; sauvez-vous de l'assassinat; devant qu'il soit huit jours, vous serez plus fort que vos ennemis." Le vingt-unième, à midi, un officier de chancellerie me fit avertir que M.

Méliand, procureur général, avait été enfermé deux heures, le matin, avec Monsieur le Chancelier et M. de Chavigny, et qu'il avait été résolu, par l'avis du premier président, que, le vingt-deuxième, il prendrait ses conclusions contre M. de Beaufort, contre M. de Broussel et contre moi; qu'on avait longtemps contesté sur la forme; que l'on était convenu, à la fin, qu'il conclurait à ce que nous serions assignés pour être ouïs: ce qui est une manière d'ajournement personnel un peu mitigé. Nous tînmes, après dîner, un grand conseil de Fronde chez Longueil, dans lequel il y eut de grandes contestations. L'abattement qui paraissait encore dans le peuple faisait craindre que la cour ne se servît de cet instant pour nous faire arrêter, sous quelque formalité de justice, que Longueil prétendait pouvoir être coulée dans la procédure par l'adresse du président de Mesmes, et soutenue par la hardiesse du premier président. Ce sentiment de Longueil, qui était l'homme du monde qui entendait le mieux le Parlement, me faisait peine comme aux autres; mais je ne pouvais pourtant me rendre à l'avis des autres, qui était de hasarder un soulèvement. Je savais, comme eux et mieux qu'eux, que le peuple revenait à nous, mais je n'ignorais pas non plus qu'il n'y était pas encore revenu; je ne doutais pas que nous ne manquassions notre coup si nous l'entreprenions; mais je doutais encore moins que, quand même nous y réussissions, nous serions perdus, et parce que nous n'en pourrions pas soutenir les suites, et parce que nous nous serions convaincus nous-mêmes de trois crimes capitaux et très odieux. Ces raisons sont, comme vous voyez, assez bonnes pour toucher des esprits qui n'ont pas peur. Mais ceux qui sont prévenus de cette passion ne sont susceptibles que du sentiment qu'elle leur inspire; et je me suis ressouvenu, mille fois peut-être en ma vie, de ce que j'observai dans cette conversation, qui fut que lorsque la frayeur est jusques à un certain point, elle produit les mêmes effets que la témérité. Longueil, qui était un fort grand poltron, opina, en cette occasion, à investir le Palais-Royal.

Après que je les eus laissés longtemps battre l'eau pour leur donner lieu de refroidir leur imagination, qui ne se rend jamais quand elle est échauffée, je leur proposai ce que j'avais résolu de leur dire devant que d'entrer chez Longueil, qui était que mon avis serait que comme nous saurions, le lendemain, Monsieur et messieurs les princes au Palais, M. de Beaufort y allât suivi de son écuyer; que j'y entrasse, en même temps, par l'autre degré, avec un simple aumônier; que nous allassions prendre nos places, et que je disse, en son nom et au mien, qu'ayant appris par le bruit commun qu'on nous impliquait dans la sédition, nous venions porter nos têtes au Parlement, pour être punis si nous étions coupables, et pour demander justice contre les calomniateurs si nous nous trouvions innocents, et que bien qu'en mon particulier je ne me tinsse pas justiciable de la Compagnie, je renonçais à tous les privilèges pour avoir la satisfaction de faire paraître mon innocence à un corps pour lequel j'avais eu, toute ma vie, autant d'attachement et autant de vénération. "Je sais bien, Messieurs, ajoutai-je, que le parti que je vous propose est un peu délicat, parce que on nous peut tuer au Palais; mais si on manque de nous tuer, demain nous sommes les maîtres du pavé; et il est si beau à des particuliers de l'être, dès le lendemain d'une accusation si atroce, qu'il n'y a rien qu'il ne faille hasarder pour cela. Nous sommes innocents, la vérité est forte; le peuple et nos amis ne sont abattus que parce que les circonstances malheureuses que le caprice de la fortune a assemblées dans un certain point les font douter de notre innocence: notre sécurité ranimera le Parlement, ranimera le peuple. Je maintiens que nous sortirons du Palais, si nous n'y demeurons pas, plus accompagnés que nos ennemis. Voici les fêtes de Noël: il n'y a plus d'assemblées que demain et après-demain; si les choses se passent comme je vous le marque et comme je l'espère, je les soutiendrai dans le peuple par un sermon, que je projette de prêcher, le jour de Noël, dans Saint-Germain-de-l'Auxerrois, qui est la paroisse du Louvre. Nous les soutiendrons, après les fêtes, par nos amis, que nous aurons le temps de faire venir des provinces."

Tout le monde se rendit à cet avis; l'on nous recommanda à Dieu, parce qu'on ne doutait point que nous ne dussions courir grande fortune, lorsqu'on nous verrait prendre un parti de cette nature; et chacun retourna chez soi avec fort peu d'espérance de nous revoir.

Je trouvai, en arrivant chez moi, un billet de Mme de Lesdiguières, qui me donnait avis que la Reine, qui avait prévu que nous pourrions prendre résolution d'aller au Palais, parce que les conclusions que le procureur général y devait prendre s'étaient assez répandues dans le monde, avait écrit à Monsieur de Paris qu'elle le conjurait d'aller prendre sa place dans le Parlement, dans la vue de m'empêcher d'y aller; parce que, Monsieur de Paris y étant, je n'y avais plus de séance, et la cour eût été bien aise de ne voir pour défenseur de notre cause que M. de Beaufort, qui était encore un plus méchant orateur que moi.

J'allai, dès les trois heures du matin, chercher MM. de Brissac et de Rais, et je les menai aux Capucins du faubourg Saint-Jacques, où Monsieur de Paris avait couché, pour le prier, en corps de famille, de ne point aller au Palais. Mon oncle avait peu de sens, et le peu qu'il en avait n'était point droit; il était faible et timide jusques à la dernière extrémité; il était jaloux de moi jusques au ridicule. Il avait promis à la Reine qu'il irait prendre sa place; il ne fut pas en notre pouvoir d'en tirer que des impertinences et des vanteries: qu'il me défendrait bien mieux que je ne me défendrais moi-même. Et vous remarquerez, s'il vous plaît, que quoiqu'il causât comme une linotte en particulier, il était toujours muet comme un poisson en public. Je sortis de sa chambre au désespoir; un chirurgien qu'il avait me pria d'aller attendre de ses nouvelles aux Carmélites, qui étaient tout proche, et il me revint trouver, un quart d'heure après, avec ces bonnes nouvelles: il me dit qu'aussitôt que nous étions sortis de la chambre de Monsieur de Paris, il y était entré; qu'il l'avait beaucoup loué de la fermeté avec laquelle il avait résisté à ses neveux, qui le voulaient enterrer tout vif; qu'il l'avait exhorté ensuite de se lever en diligence pour aller au Palais; qu'aussitôt qu'il fut hors du lit, il lui avait demandé d'un ton effaré comme il se portait; que Monsieur de Paris lui avait répondu qu'il se portait fort bien; qu'il lui avait dit: "Cela ne se peut, vous avez trop mauvais visage"; qu'il lui avait tâté le pouls; qu'il l'avait assuré qu'il avait la fièvre, et d'autant plus à craindre qu'elle paraissait moins; que Monsieur de Paris l'avait cru; qu'il s'était remis au lit, et que tous les rois et toutes les reines ne l'en feraient sortir de quinze jours. Cette bagatelle est assez plaisante pour n'être pas omise.

Nous allâmes au Palais, MM. de Beaufort, de Brissac, de Rais et moi, mais seuls et séparément. Messieurs les princes avaient assurément plus de mille gentilshommes avec eux, et on peut dire que toute la cour généralement y était. Comme j'étais en rochet et camail, je passai la grande salle le bonnet à la main, et je trouvai peu de gens assez honnêtes pour me rendre le salut, tant l'on était persuadé que j'étais perdu. La fermeté n'est pas commune en France; mais une lâcheté de cette espèce y est encore plus rare. Je vois encore, tout d'une vue, plus de trente hommes de qualité, qui se disaient et qui se disent de mes amis, qui m'en donnèrent cette marque. Comme j'entrai dans la Grande Chambre devant que M. de Beaufort y fût arrivé, et que je surpris par conséquent la Compagnie, j'entendis un petit bruit sourd pareil à ceux que vous avez entendus quelquefois à des sermons, à la fin d'une période qui a plu, et j'en augurai bien. Je dis, après avoir pris ma place, ce que j'avais projeté la veille chez Longueuil, que vous avez vu ci-dessus. Ce petit bruit recommença après mon discours, qui fut fort court et fort modeste. Un conseiller ayant voulu, à ce moment, rapporter une requête pour Joly, le président de Mesmes prit la parole, et dit qu'il fallait, préalablement à toutes choses, lire les informations qui avaient été faites contre la conjuration publique dont il avait plu à Dieu de préserver l'Etat et la maison royale. Il dit, en finissant ces paroles, quelque chose de celle d'Amboise, qui me donna, comme vous verrez, un terrible avantage sur lui. J'ai observé mille fois qu'il est aussi nécessaire de choisir les mots dans les grandes affaires, qu'il est superflu de les affecter dans les petites.

L'on lut les informations, dans lesquelles l'on ne trouva pour témoins qu'un appelé Canto, qui avait été condamné d'être pendu à Pau; Pichon, qui avait été mis sur la roue en effigie au Mans; Sociando, contre lequel il y avait preuve de fausseté à la Tournelle; La Comette, Marcassez, Gorgibus, filous fieffés. Je ne crois pas que vous ayez vu dans les Petites Lettres de Port-Royal de noms plus saugrenus que ceux-là; et Gorgibus vaut bien Tambourin. La seule déposition de Canto dura quatre heures à lire. En voici la substance: Qu'il s'était trouvé en plusieurs assemblées des rentiers à l'Hôtel de Ville, où il avait ouï dire que M. de Beaufort et Monsieur le Coadjuteur voulaient tuer Monsieur le Prince; qu'il avait vu La Boulaye chez M. de Broussel le jour de la sédition; qu'il l'avait vu aussi chez Monsieur le Coadjuteur; que, le même jour, le président Charton avait crié aux armes; que Joly avait dit à l'oreille à lui Canto, quoiqu'il ne l'eût jamais ni vu ni connu que cette fois-là, qu'il fallait tuer le Prince et la grande barbe. Les autres témoins confirmèrent cette déposition. Comme le procureur général, que l'on fit entrer après la lecture des informations, eut pris ses conclusions, qui furent de nous assigner pour être ouïs, M. de Beaufort. M. de Broussel et moi, j'ôtai mon bonnet pour parler; et le premier président m'en ayant voulu empêcher, en disant que ce n'était pas l'ordre et que je parlerais à mon tour, la sainte cohue des Enquêtes s'éleva et faillit à étouffer le premier président. Voici précisément ce que je dis:

"Je ne crois pas, Messieurs, que les siècles passés aient vu des ajournements personnels donnés à des gens de notre qualité sur des ouï-dire; mais je crois aussi peu que la postérité puisse souffrir, ni même ajouter foi à ce que l'on ait seulement écouté ces ouï-dire de la bouche des plus infâmes scélérats qui soient jamais sortis des cachots. Canto, Messieurs, a été condamné à la corde à Pau; Pichon a été condamné à la roue au Mans; Sociando est encore sur vos registres criminels." Vous remarquerez, s'il vous plaît, que M. l'avocat général Bignon m'avait envoyé, à deux heures après minuit, ces mémoires, et parce qu'il était mon ami particulier, et parce qu'il croyait le pouvoir faire en conscience, n'ayant point été appelé aux conclusions. "Jugez, s'il vous plaît, de leur témoignage par leurs étiquettes et par leur profession, qui est de filous avérés. Ce n'est pas tout, Messieurs, ils ont une autre qualité, qui est bien plus relevée et bien plus rare: ils sont témoins à brevet. Je suis au désespoir que la défense de notre honneur, qui nous est commandé par toutes les lois divines et humaines, m'oblige de mettre au jour, sous le plus innocent des rois, ce que les siècles les plus corrompus ont détesté dans les plus grands égarements des anciens empereurs. Oui, Messieurs, Canto, Sociando et Gorgibus ont des brevets pour nous accuser. Ces brevets sont signés de l'auguste nom qui ne devrait être employé que pour consacrer encore davantage les lois les plus saintes. M. le cardinal Mazarin, qui ne reconnaît que celle de la vengeance qu'il médite contre les défenseurs de la liberté publique, a forcé M. Le Tellier, secrétaire d'Etat, de contresigner ces infâmes brevets, desquels nous vous demandons justice; mais nous ne vous la demandons toutefois qu'après vous avoir très humblement suppliés de la faire à nous-mêmes, la plus rigoureuse que les ordonnances les plus sévères prescrivent contre les révoltés, si il se trouve que nous ayons, ni directement ni indirectement, contribué à ce qui a été du dernier mouvement. Est-il possible, Messieurs, qu'un petit-fils de Henri le Grand, qu'un sénateur de l'âge et de la probité de M. de Broussel, qu'un coadjuteur de Paris soient seulement soupçonnés d'une sédition où on n'a vu qu'un écervelé à la tête de quinze misérables de la lie du peuple? Je suis persuadé qu'il me serait honteux de m'étendre sur ce sujet. Voilà, Messieurs, ce que je sais de la moderne conjuration d'Amboise."

Je ne vous puis exprimer l'exultation des Enquêtes. Il y eut beaucoup de voix qui s'élevèrent sur ce que j'avais dit des témoins à brevet. Le bonhomme Doujat, qui était un des rapporteurs et qui m'en avait fait avertir par l'avocat général Talon, de qui il était et parent et ami, l'avoua en faisant semblant de l'adoucir. Il se leva comme en colère, et il dit très finement: "Ces brevets, Monsieur, ne sont pas pour vous accuser, comme vous dites. Il est vrai qu'il y en a; mais ils ne sont que pour découvrir ce qui se passe dans les assemblées des rentiers. Comment le Roi serait-il informé, s'il ne promettait l'impunité à ceux qui lui donnent des avis pour son service, et qui sont quelquefois obligés, pour les avoir, de dire des paroles qu'on leur pourrait tourner en crime? Il y a bien de la différence entre des brevets de cette façon et des brevets qu'on aurait donnés pour vous accuser."

Vous pouvez croire comme la Compagnie fut radoucie par ce discours: le feu monta au visage de tout le monde; il parut encore plus dans les exclamations que dans les yeux. Le premier président, qui ne s'étonnait pas du bruit, prit sa longue barbe avec la main, qui était son geste ordinaire quand il se mettait en colère: "Patience, Messieurs! allons d'ordre. MM. de Beaufort, Coadjuteur et de Broussel, vous êtes accusés; il y a des conclusions contre vous, sortez de vos places." Comme M. de Beaufort et moi voulûmes en sortir, M. de Broussel nous retint en disant: "Nous ne devons, Messieurs, ni vous ni moi, sortir, jusques à ce que la Compagnie nous l'ordonne; et d'autant moins, que Monsieur le Premier Président, que tout le monde sait être notre partie, doit sortir si nous sortons." Et j'ajoutai: "Et Monsieur le Prince"; qui entendant que je le nommais, dit avec la fierté que vous lui connaissez, et pourtant avec un ton moqueur: "Moi, moi!" A quoi je lui répondis: "Oui, Monsieur, la justice

égale tout le monde." Le président de Mesmes prit la parole et lui dit: "Non, Monsieur; vous ne devez point sortir, à moins que la Compagnie ne l'ordonne. Si Monsieur le Coadjuteur le souhaite, il faut qu'il le demande par une requête. Pour lui, il est accusé, il est de l'ordre qu'il sorte; mais puisqu'il en fait difficulté, il en faut opiner." L'on était si échauffé contre cette accusation et contre ces témoins à brevet, qu'il y eut plus de quatre-vingts voix à nous faire demeurer dans nos places, quoiqu'il n'y eût rien au monde de plus contraire aux formes. Il passa enfin à ce que nous nous retirassions; mais la plupart des avis furent des panégyriques pour nous, des satires contre le ministère, des anathèmes contre les brevets.

Nous avions des gens dans les lanternes, qui ne manquaient pas de jeter des bruits de ce qui se passait dans la salle; nous en avions dans la salle, qui les répandaient dans les rues. Les curés et les habitués des paroisses ne s'oubliaient pas. Le peuple accourut en foule de tous les quartiers de la ville au Palais. Nous y étions entrés à sept heures du matin; nous n'en sortîmes qu'à cinq heures du soir. Dix heures donnent un grand temps de s'assembler. L'on se portait dans la grande salle, l'on se portait dans la galerie, l'on se portait sur le degré, l'on se portait dans la cour; il n'y avait que M. de Beaufort et moi qui ne portassions personne et qui fussions portés. L'on ne manqua point de respect ni à Monsieur, ni à Monsieur le Prince; mais on n'observa pas toutefois tout celui qu'on leur devait, parce qu'en leur présence une infinité de voix s'élevaient qui criaient: "Vive Beaufort! vive le coadjuteur!"

Nous sortîmes ainsi du Palais, et nous allâmes dîner, à six heures du soir, chez moi, où nous eûmes peine à aborder, à cause de la foule du peuple. Nous fûmes avertis, sur les onze heures du soir, que l'on avait pris résolution au Palais-Royal de ne pas assembler les chambres le lendemain; et le président de Bellièvre, à qui nous le fîmes savoir, nous conseilla de nous trouver, dès sept heures, au Palais, pour en demander l'assemblée. Nous n'y manquâmes pas.

M. de Beaufort dit au premier président que l'Etat et la maison royale étaient en péril; que les moments étaient précieux; qu'il fallait faire un exemple des coupables. Enfin il lui répéta les mêmes choses que le premier président avait dites la veille avec exagération et emphase. Il conclut par la nécessité d'assembler, sans perdre d'instant, la Compagnie. Le bonhomme Broussel attaqua personnellement le premier président, et même avec emportement. Huit ou dix conseillers des Enquêtes entrèrent incontinent dans la Grande Chambre, pour témoigner l'étonnement où ils étaient qu'après une conjuration aussi furieuse, on demeurait les bras croisés, sans en poursuivre la punition. MM. Bignon et Talon, avocats généraux, avaient merveilleusement échauffé les esprits, parce qu'ils avaient dit, au parquet des gens du Roi, qu'ils n'avaient eu aucune part des conclusions et qu'elles étaient ridicules. Le premier président répondit très sagement à toutes les paroles les plus piquantes qui lui furent dites, et il les souffrit toutes avec une patience incroyable, dans la vue qu'il eut, et qui était bien fondée, que nous eussions été bien aises de l'obliger à quelque repartie qui eût pu fonder ou appuyer une récusation.

Nous travaillâmes, dès l'après-dînée, à envoyer chercher nos amis dans les provinces, ce qui ne se faisait pas sans dépense, et M. de Beaufort n'avait pas un sol. Lauzières, duquel je vous ai déjà parlé à propos des bulles de la coadjutorerie de Paris, m'apporta trois mille pistoles, qui supplèrent à tout. M. de Beaufort espérait de tirer du Vendômois et du Blésois soixante gentilshommes et quarante des environs d'Anet; il n'en eut en tout que cinquante-quatre. J'en tirai de Brie quatorze, et Annery m'en amena quatre-vingts du Vexin, qui ne voulurent jamais prendre un double de moi, qui ne souffrirent pas que je payasse dans les hôtelleries, et qui demeurèrent, dans tout le cours de ce procès, attachés et assidus auprès de ma personne, comme s'ils eussent été mes gardes. Ce détail n'est pas de grande considération; mais il est remarquable, parce qu'il est très extraordinaire que des gens qui

ont leurs maisons à dix, à quinze et à vingt lieues de Paris aient fait une action aussi hardie et aussi constante contre les intérêts de toute la cour et de toute la maison royale unie. Annery pouvait tout sur eux et je pouvais tout sur Annery, qui était un des hommes du monde des plus fermes et des plus fidèles. Vous verrez, à la suite, à quel usage nous destinions cette noblesse.

Je prêchai, le jour de Noël, dans Saint-Germain-de-l'Auxerrois. J'y traitai particulièrement ce qui regarde la charité chrétienne, et je ne touchai quoi que ce soit de ce qui pouvait avoir le moindre rapport aux affaires présentes. Toutes les bonnes femmes pleurèrent, en faisant réflexion sur l'injustice de la persécution que l'on faisait à un archevêque qui n'avait que de la tendresse pour ses propres ennemis. Je connus, au sortir de la chaise, par les bénédictions qui me furent données, que je ne m'étais pas trompé dans la pensée que j'avais eue que ce sermon ferait un bon effet: il fut incroyable, et il passa de bien loin mon imagination.

Il arriva, à propos de ce sermon, un incident très ridicule pour moi, mais dont je ne me puis empêcher de vous rendre compte, pour avoir la satisfaction de n'avoir rien omis. Mme de Brissac, qui était revenue depuis trois ou quatre mois à Paris, avait une petite incommodité que monsieur son mari lui avait communiquée à dessein, à ce qu'elle m'a dit depuis, et par la haine qu'il avait pour elle. Je crois, sans raillerie, que, par le même principe, elle se résolut à m'en faire part. Je ne la cherchais nullement: elle me rechercha: je ne fus pas cruel. Je m'aperçus que j'eusse mieux fait de l'être, justement quatre ou cinq jours avant que le procès criminel commençât. Mon médecin ordinaire se trouvant par malheur à l'extrémité, et un chirurgien domestique que j'avais venant de sortir de chez moi, parce qu'il avait tué un homme, je crus que je ne me pouvais mieux adresser qu'au marquis de Noirmoutier, qui était mon ami intime, et qui en avait un très bon et très affidé; et quoique je le connusse assez pour n'être pas secret, je ne pus pas m'imaginer qu'il pût être capable de ne l'être pas en cette occasion. Comme je sortis de chaire, Mlle de Chevreuse dit: "Voilà un beau sermon." Noirmoutier, qui était auprès d'elle, lui répondit: "Vous le trouveriez bien plus beau, si vous saviez qu'il est si malade à l'heure qu'il est, qu'un autre que lui ne pourrait pas seulement ouvrir la bouche." Il lui fit entendre la maladie à laquelle j'avais été obligé, l'avant-veille, en parlant à elle-même, de donner un autre tour. Vous pouvez juger du bel effet que cette indiscretion, ou plutôt que cette trahison produisit. Je me raccommodai bientôt avec la demoiselle; mais je fus assez idiot pour me raccommoder avec le cavalier, qui me demanda tant de pardons et qui me fit tant de protestations, que j'excusai ou sa passion_ ou sa légèreté. Mlle de Chevreuse croyait la première, dont elle fut très peu reconnaissante; je crois plutôt la seconde. La mienne ne fut pas moindre de lui confier, après un tour pareil à celui-là, une place aussi considérable que le Mont-Olympe. Vous verrez ce détail dans la suite, et comme il fit justice à mon impertinence, car il m'abandonna et me trompa pour la seconde fois. L'inclination naturelle que nous avons pour quelqu'un se glisse imperceptiblement dans le pardon des offenses, sous le titre de générosité; Noirmoutier était fort aimable pour la vie commune, commode et enjoué.

Je ne continuerai pas, par la date des journées, la suite de la procédure qui fut faite au Parlement contre nous, parce que je vous ennuierais par des répétitions fort inutiles, n'y ayant eu, depuis le 29 de décembre 1649 qu'elle recommença, jusques au 18 de janvier 1650 qu'elle finit, rien de considérable que quelques circonstances que je vous remarquerai succinctement, pour pouvoir venir plus tôt à ce qui se passa dans le cabinet, où vous trouverez plus de divertissement que dans les formalités de la Grande Chambre.

Ce 29, que je vous viens de marquer, nous entrâmes au Palais avant que messieurs les princes y fussent arrivés, et nous y vîmes ensemble, M. de Beaufort et moi, avec un corps de noblesse qui pouvait faire trois cents gentilshommes. Le peuple, qui était revenu jusques

à la fureur dans sa chaleur pour nous, nous donnait assez de sûreté; mais la noblesse nous était bonne, tant pour faire paraître que nous ne nous trahissions pas simplement de tribuns du peuple, que parce que, faisant état de nous trouver tous les jours au Palais, dans la quatrième chambre des Enquêtes, qui répondait à la Grande, nous étions bien aises de n'être pas exposés, dans un lieu où le peuple ne pouvait pas entrer, à l'insulte des gens de la cour, qui y étaient pêle-mêle avec nous. Nous étions en conversation les uns avec les autres; nous nous faisons civilités, et nous étions, huit ou dix fois tous les matins, sur le point de nous étrangler, pour peu que les voix s'élevassent dans la Grande Chambre: ce qui arrivait assez souvent par la contestation, dans la chaleur où étaient les esprits. Chacun regardait le mouvement de chacun, parce que tout le monde était dans la défiance. Il n'y avait personne qui n'eût un poignard dans la poche; et je crois pouvoir dire, sans exagération, que, sans excepter les conseillers, il n'y avait pas vingt hommes dans le Palais qui n'en fussent garnis. Je n'en avais point voulu porter, et M. de Brissac m'en fit prendre un, presque par force, un jour où il paraissait qu'on pourrait s'échauffer plus qu'à l'ordinaire. Cette arme, qui à la vérité était peu convenable à ma profession, me causa un chagrin qui me fut plus sensible qu'un plus grand M. de Beaufort, qui était fort lourd, voyant la garde du stylet, dont le bout paraissait un peu hors de ma poche, le montra à Arnould, à La Moussaye, à Des Roches, capitaine des gardes de Monsieur le Prince, en leur disant: "Voilà le bréviaire de Monsieur le Coadjuteur." J'entendis la raillerie, mais je ne la soutins jamais de bon coeur.

Nous présentâmes requête au Parlement pour récuser le premier président comme notre ennemi, ce qu'il ne soutint pas avec toute la fermeté d'âme qui lui était naturelle. Il en parut touché et même abattu.

La délibération, pour admettre ou ne pas admettre la récusation, dura plusieurs jours. L'on opina d'apparat, et il est constant que cette matière fut épuisée. Il passa enfin, de quatre-vingt-dix-huit voix à soixante et deux, qu'il demeurerait juge; et je suis persuadé que l'arrêt était juste, au moins dans les formes du Palais; car je suis persuadé, en même temps, que ceux qui n'étaient pas de cette opinion avaient raison dans le fond, ce magistrat témoignant autant de passion qu'il en faisait voir en cette affaire; mais il ne la connaissait pas lui-même. Il était préoccupé, mais son intention était bonne.

Le temps qui se passa depuis le jugement de cette récusation, qui fut le quatrième de janvier, ne fut employé qu'à des chicanes, que Champrond, qui était l'un des rapporteurs, et qui était tout à fait dépendant du premier président, faisait autant qu'il pouvait pour différer et pour voir si on ne tirerait point quelque lumière de la prétendue conjuration, par un certain Rocquemont, qui avait été lieutenant de La Boulaye en la guerre civile, et par un nommé Belot, syndic des rentes, qui était prisonnier en la Conciergerie.

Ce Belot, qui avait été arrêté sans décret, faillit à être la cause du bouleversement de Paris. Le président de La Grange remontra qu'il n'y avait rien de plus opposé à la déclaration, pour laquelle on avait fait de si grands efforts autrefois. Monsieur le Premier Président soutenant l'emprisonnement de Belot, Daurat, conseiller de la troisième, lui dit qu'il s'étonnait qu'un homme pour l'exclusion duquel il y avait eu soixante et deux voix se pût résoudre à violer les formes de la justice à la vue du soleil. Le premier président se leva de colère, en disant qu'il n'y avait plus de discipline, et qu'il quittait sa place à quelqu'un pour qui l'on aurait plus de considération que pour lui. Ce mouvement fit une commotion et un trépignement dans la Grande Chambre, qui fut entendu dans la quatrième, et qui fit que ceux des deux partis qui y étaient se démêlèrent avec précipitation les uns d'avec les autres pour se remettre ensemble. Si le moindre laquais eût tiré l'épée en ce moment dans le Palais, Paris était confondu.

Nous pressions toujours notre jugement, et l'on le différait toujours tant qu'on pouvait, parce

que l'on ne se pouvait empêcher de nous absoudre et de condamner les témoins à brevet. Tantôt l'on prétendait que l'on était obligé d'attendre un certain Des Martineaux, que l'on avait arrêté en Normandie pour avoir crié contre le ministère dans les assemblées des rentiers, et que je ne connaissais pas seulement ni de visage ni de nom en ce temps-là; tantôt l'on incidentait sur la manière de nous juger, les uns prétendant que l'on devait juger ensemble tous ceux qui étaient nommés dans les informations, les autres ne pouvant souffrir que l'on confondît nos noms avec ceux de ces sortes de gens que l'on avait impliqués en cette affaire. Il n'y a rien de si aisé qu'à couler des matinées sur des procédures, où il ne faut qu'un mot pour faire parler cinquante hommes. Il fallait à tout moment relire ces misérables informations, dans lesquelles il n'y avait pas assez d'indice, je ne dis pas de preuve, pour faire donner le fouet à un crocheteur. Voilà l'état du Parlement jusques au 18 de janvier 1650; voilà ce que tout le monde voyait; voici ce que personne ne savait, que ceux qui étaient dans la machine.

Notre première apparition au Parlement, jointe au ridicule des informations qui avaient été faites contre nous, changea si fort tous les esprits, que tout le public fut persuadé de notre innocence, et que je crois même que ceux qui ne la voulaient pas croire ne pouvaient pas s'empêcher de trouver bien de la difficulté à nous faire du mal. Je ne sais laquelle des deux raisons obligea Monsieur le Prince à s'adoucir, cinq ou six jours après la lecture des informations. M. de Bouillon m'a dit depuis, plus d'une fois, que le peu de preuve qu'il avait trouvé à ce que la cour lui avait fait voir d'abord comme clair et comme certain lui avait donné de bonne heure de violents soupçons de la tromperie de Servien et de l'artifice du Cardinal, et que lui, M. de Bouillon, n'avait rien oublié pour le confirmer dans cette pensée. Il ajoutait que Chavigny, quoique ennemi du Mazarin, ne l'aidait pas en cette occasion, parce qu'il ne voulait pas que Monsieur le Prince se rapprochât des Frondeurs. Je ne puis accorder cela avec l'avance que Chavigny me fit faire en ce temps-là, par Du Gué-Bagnols, père de celui que vous connaissez, son ami et le mien. Il nous fit voir la nuit chez lui, où M. de Chavigny me témoigna qu'il se serait cru le plus heureux homme du monde, s'il eût pu contribuer à l'accommodement. Il me témoigna que Monsieur le Prince était fort persuadé que nous n'avions point eu de dessein contre lui; mais qu'il était engagé et l'égard du monde et à l'égard de la cour: que pour ce qui était de la cour, l'on eût pu trouver des tempéraments; mais qu'à l'égard du monde, il était difficile d'en trouver qui pût satisfaire un premier prince du sang, auquel on disputait, publiquement et les armes à la main, le pavé, à moins que je me résolusse de le lui quitter, au moins pour quelque temps. Il me proposa, en conséquence, l'ambassade ordinaire de Rome, l'extraordinaire à l'Empire, dont on parlait à propos de je ne sais quoi. Vous jugez bien quelle put être ma réponse. Nous ne convînmes de rien, quoique je n'oubliai rien pour faire connaître à M. de Chavigny la passion extrême que j'avais de rentrer dans les bonnes grâces de Monsieur le Prince. Je demandai un jour à Monsieur le Prince, à Bruxelles, le dénouement de ce que M. de Bouillon m'avait dit et de cette négociation de Chavigny, et je ne me puis remettre ce qu'il me répondit. Ma conférence avec M. de Chavigny fut le 30 de décembre.

Fin du tome premier

Livros Grátis

(<http://www.livrosgratis.com.br>)

Milhares de Livros para Download:

[Baixar livros de Administração](#)

[Baixar livros de Agronomia](#)

[Baixar livros de Arquitetura](#)

[Baixar livros de Artes](#)

[Baixar livros de Astronomia](#)

[Baixar livros de Biologia Geral](#)

[Baixar livros de Ciência da Computação](#)

[Baixar livros de Ciência da Informação](#)

[Baixar livros de Ciência Política](#)

[Baixar livros de Ciências da Saúde](#)

[Baixar livros de Comunicação](#)

[Baixar livros do Conselho Nacional de Educação - CNE](#)

[Baixar livros de Defesa civil](#)

[Baixar livros de Direito](#)

[Baixar livros de Direitos humanos](#)

[Baixar livros de Economia](#)

[Baixar livros de Economia Doméstica](#)

[Baixar livros de Educação](#)

[Baixar livros de Educação - Trânsito](#)

[Baixar livros de Educação Física](#)

[Baixar livros de Engenharia Aeroespacial](#)

[Baixar livros de Farmácia](#)

[Baixar livros de Filosofia](#)

[Baixar livros de Física](#)

[Baixar livros de Geociências](#)

[Baixar livros de Geografia](#)

[Baixar livros de História](#)

[Baixar livros de Línguas](#)

[Baixar livros de Literatura](#)
[Baixar livros de Literatura de Cordel](#)
[Baixar livros de Literatura Infantil](#)
[Baixar livros de Matemática](#)
[Baixar livros de Medicina](#)
[Baixar livros de Medicina Veterinária](#)
[Baixar livros de Meio Ambiente](#)
[Baixar livros de Meteorologia](#)
[Baixar Monografias e TCC](#)
[Baixar livros Multidisciplinar](#)
[Baixar livros de Música](#)
[Baixar livros de Psicologia](#)
[Baixar livros de Química](#)
[Baixar livros de Saúde Coletiva](#)
[Baixar livros de Serviço Social](#)
[Baixar livros de Sociologia](#)
[Baixar livros de Teologia](#)
[Baixar livros de Trabalho](#)
[Baixar livros de Turismo](#)